

**ATLAS**

*historique  
du Québec*

# Population et territoire

---

Sous la direction de  
**SERGE COURVILLE**



LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

*Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publications.*

**Données de catalogage avant publication (Canada)**

Vedette principale au titre :

Population et territoire

(Atlas historique du Québec)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7637-7494-6

1. Québec (Province) - Population - Histoire. 2. Sol, Utilisation du - Québec (Province) - Histoire. 3. Géographie humaine - Québec (Province) - Histoire. 4. Urbanisation - Québec (Province) - Histoire. 5. Exode rural - Québec (Province) - Histoire. I. Courville, Serge, 1943- . II. Collection.

HB1990.Q8P66 1996

304.6'09714

C96-941343-2

**Conception graphique et direction artistique :**

Norman Dupuis

**Infographie:**

Emmanuel Gagnon

**Photos en page couverture:**

**EXTRAIT DE LA CARTE DE BOUCHETTE DE 1831.**

Joseph Bouchette,  
Archives nationales du Canada, Ottawa, NMC 17998 1/6.

**SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, JUIN 1970.**

Serge Courville, collection privée.

© Les Presses de l'Université Laval 1996  
Tous droits réservés. Imprimé au Canada.  
Dépôt légal (Québec et Canada), 4<sup>e</sup> trimestre 1996  
ISBN 2-7637-7494-6

Distribution de livres Univers  
845, rue Marie-Victorin  
Saint-Nicolas (Québec)  
Canada G0S 3L0

Tél. : (418) 831-7474

1 800 859-7474

Télec. : (418) 831-4021

**ATLAS**

*historique  
du Québec*

# **Population et territoire**

---

**Sous la direction de  
SERGE COURVILLE**

**LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

Sainte-Foy 1996



# Table des matières

Remerciements	xiii	<b>CHAPITRE II: LE PEUPLEMENT</b>	29
Présentation		<b>DES BASSES TERRES</b>	
Raconter le territoire	1	<b>La population française</b>	31
<i>Serge Courville (Université Laval)</i>		<b>de la vallée du Saint-Laurent avant 1760</b>	
<b>CHAPITRE I : LES PREMIÈRES CONQUÊTES</b>	3	<i>Hubert Charbonneau, Bertrand Desjardins,</i>	
<b>Les origines</b>	5	<i>Jacques Légaré et Hubert Denis</i>	
<i>Serge Courville (Université Laval)</i>		<i>(Université de Montréal)</i>	
1. Un environnement initial difficile	5	1. Des sources abondantes	31
2. Les premiers groupes humains	5	et d'une grande qualité	
a) Le domaine amérindien	6	a) Des sources nombreuses et de qualité	31
b) Le domaine inuit	8	b) Le registre de la population	32
3. Une vision originale du monde et de l'espace	9	du Québec ancien (RPQA)	
<b>La population autochtone</b>	11	2. Un effectif faible, mais une croissance forte	32
<i>John Dickinson (Université de Montréal)</i>		3. Une immigration faible, mais homogène	33
1. Le XVI <sup>e</sup> siècle	11	a) Un flux discontinu	34
2. La vallée laurentienne aux XVII <sup>e</sup>	14	b) Une origine géographique concentrée	34
et XVIII <sup>e</sup> siècles		c) Une immigration familiale au début,	34
3. Les chasseurs de l'intérieur du Québec	17	essentiellement individuelle ensuite	
aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles		d) Une immigration jeune,	35
4. Après 1800	19	masculine et célibataire	
<b>Encart cartographique:</b>		e) Des gens de tous les milieux,	35
Les premiers peuplements	21	mais un ensemble homogène	
Les conditions initiales	22	f) Des individus triplement sélectionnés	35
<i>Guy Dagnault (Université Laval)</i>		4. Nuptialité : l'emprise	35
Évolution de l'occupation du territoire	24	du marché matrimonial	
de 11 000 à 500 ans avant aujourd'hui		a) Le calendrier agricole	36
<i>Guy Dagnault (Université Laval)</i>		et la saisonnalité des mariages	
Quatre siècles de présence autochtone	26	b) Le célibat définitif	36
au Québec		c) L'âge au premier mariage	36
<i>Guy Dagnault (Université Laval)</i>		et l'écart d'âge entre les époux	
		d) Les caractéristiques du veuvage	36
		et du remariage	
		e) La nuptialité originale de l'élite	37
		5. Un régime de fécondité naturelle	38
		a) Le mouvement mensuel des naissances	38
		b) Une fécondité naturelle	38
		c) Environnement,	39
		immigration et fécondité	
		d) Conceptions prénuptiales	39
		et naissances illégitimes	
		e) La fécondité spécifique de l'élite	39

6. Une mortalité relativement faible	40	2. Formation et évolution du territoire saguenayen	69
a) Mortalité infantile et juvénile	40	a) L'ouverture du Saguenay à la colonisation	69
b) Mortalité des adultes	40	b) La marche du peuplement	70
c) Une mortalité qui frappe différemment l'élite et le peuple	40	c) L'essor urbain	74
d) Les causes de décès	41	d) La croissance démographique	74
7. Reproduction et système démographique	42	3. Stratification, différenciation de la population saguenayenne	75
a) La contribution des pionniers au patrimoine génétique québécois	42	a) Les données sociales	76
b) Le caractère homogène et français de la souche franco-québécoise	42	b) Caractéristiques économiques	77
8. La situation démographique au moment de la Conquête de 1760	43	c) Traits culturels	78
<b>L'expansion de l'écoumène</b>	45	<b>Le peuplement de Montréal</b>	81
<i>Alain Laberge et Jacques Mathieu (Université Laval)</i>		<i>Sherry Olson (Université McGill), traduit par Marcel Bélanger</i>	
1. La formation de l'écoumène	45	1. Les rythmes de croissance	81
2. Zones d'habitat et modes d'occupation	47	2. L'aire d'attraction	82
a) Les conditions de l'occupation	47	3. La formation des réseaux	84
b) Répartitions et concentrations régionales	48	4. Le Montréal anglophone	85
c) Les schémas d'occupation	50	5. Le Montréal protestant	85
d) Le rectangle allongé	51	6. Les Irlandais catholiques de Montréal	87
3. Une dynamique familiale	52	7. La ville en chantier	88
<b>Encart cartographique:</b>		8. L'entassement de la population	90
Le berceau laurentien	55	9. Davantage d'espace par personne logée	91
La progression du peuplement (1667-1784)	56	10. Dans la foulée du progrès	92
<i>Serge Courville (Université Laval)</i>		11. Rétrospective	93
L'expansion de l'écoumène	58	<b>Encart cartographique:</b>	
<i>Alain Laberge, Lina Gouger et Michel Boisvert (Université Laval)</i>		De nouveaux habitats	95
Un aperçu du régime démographique des XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles : la ville de Québec	60	L'expansion démographique du XIX <sup>e</sup> siècle (1831-1871)	96
<i>Danielle Gauvreau (Université Concordia)</i>		<i>Serge Courville (Université Laval)</i>	
<b>CHAPITRE III: VERS LES PLATEAUX ET VERS LA VILLE</b>	63	Aux sources de deux populations régionales	98
<b>La formation des espaces régionaux</b>	65	<i>Danielle Gauvreau (Université Concordia) et Marc Saint-Hilaire (Université Laval)</i>	
<i>Gérard Bouchard (Université du Québec à Chicoutimi), Danielle Gauvreau (Université Concordia) et Marc Saint-Hilaire (Université Laval)</i>		La formation du territoire saguenayen	100
1. Aspects sociodémographiques de la stratification de l'espace québécois	65	<i>Marc Saint-Hilaire (Université Laval)</i>	
a) Les données d'ensemble	65	La stratification et la différenciation de la population saguenayenne	102
b) Peuplement fondateur de Charlevoix	68	<i>Gérard Bouchard (Université du Québec à Chicoutimi) et Marc Saint-Hilaire (Université Laval)</i>	
		L'expansion d'une famille-souche dans la plaine de Montréal du XVII <sup>e</sup> au XIX <sup>e</sup> siècle	104
		<i>Sherry Olson (Université McGill)</i>	
		Les communautés montréalaises en 1901	106
		<i>Sherry Olson (Université McGill)</i>	

<b>CHAPITRE IV : L'EXODE RURAL ET LES MIGRATIONS HORS DES FRONTIÈRES</b>	109	<b>CHAPITRE V : LES DERNIÈRES DÉCENNIES</b>	143
<b>Le dépeuplement régional</b>	111	<b>Les phénomènes récents</b>	145
<i>Clermont Dugas (Université du Québec à Rimouski)</i>		<i>Paul Villeneuve (Université Laval)</i>	
1. La période 1901-1951, croissance de la population rurale et dépeuplement local	111	1. Quatre milieux géographiques se partagent le Québec	145
2. La période 1951-1991, le dépeuplement régional	113	2. Le coût des facteurs de production différencie ces milieux	147
3. Des facteurs structurels de dépeuplement	117	3. Mouvements de population et dynamiques territoriales	147
<b>Partir pour les « États »</b>	121	4. Séjour de travail dans la périphérie des ressources : villes nordiques éphémères	148
<i>Yves Roby (Université Laval)</i>		5. Suburbanisation et étalement urbain	149
1. Avant 1860	121	6. Redéploiement industriel : les usines à la campagne	150
a) Pourquoi part-on ?	121	7. Le retour à la terre	152
b) Destinations	122	8. Un certain retour à la ville	152
2. De 1860 à 1900	123	<b>Encart cartographique:</b>	
a) L'exode	123	Le redéploiement spatial	155
b) La campagne québécoise et l'émigration	123	La croissance démographique du XX <sup>e</sup> siècle	156
c) La ville et l'émigration	124	La multiplication des banlieues : l'exemple de Montréal	158
d) La fascination de la Nouvelle-Angleterre	125	<i>Serge Courville (Université Laval)</i>	
e) Caractéristiques du mouvement migratoire	126	L'emploi manufacturier au Québec	160
3. De 1900 à 1920	128	<i>Paul Villeneuve (Université Laval)</i>	
4. De 1920 à 1930	129	Conclusion	163
a) De nouveau l'exode	129	Spatialités fondatrices	
b) La Nouvelle-Angleterre fascine toujours	130	<i>Marcel Bélanger</i>	
<b>Encart cartographique:</b>		1. La genèse d'un territoire	163
La mobilité géographique	133	2. La formation québécoise	164
Migrations par la route	134	3. Le territoire en question	165
Chaudière-Kennebec, 1810-1860			
<i>Barry Rodrigue, avec la collaboration de Michel Boisvert et de Yves Roby (Université Laval)</i>		Notes infrapaginales	167
Migrations des francophones, 1652-1990 : l'exemple des familles Boisvert	136	Bibliographie	171
<i>Michel Boisvert (Université Laval)</i>		Liste des figures	179
La francophonie nord-américaine	138	Liste des tableaux	181
<i>Dean Louder, Cécyle Trépanier et Éric Wadell, avec la collaboration de Yves Brousseau (Université Laval)</i>			
La décroissance démographique du XX <sup>e</sup> siècle	140		
<i>Clermont Dugas (Université du Québec à Rimouski)</i>			

# Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a bénéficié du soutien financier du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR), du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), de l'Université Laval, de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Nous leur exprimons notre sincère reconnaissance.

## **Professionnels de recherche**

*Conception et gestion des fichiers informatiques et cartographie assistée par ordinateur, Université Laval*

Philippe Desaulniers

## **Chargé de dossier**

Philippe Desaulniers, Université Laval

## **Représentation graphique**

*Conception graphique et direction artistique*

Norman Dupuis

*Infographie*

Emmanuel Gagnon, Université Laval

Nous remercions également de leur collaboration très étroite au projet les professionnels de recherche rattachés au Centre interuniversitaire d'études québécoises, le personnel de secrétariat du Centre et les assistants-étudiants qui ont collaboré à l'édition et à la représentation graphique de l'ouvrage.

## **Révision linguistique**

Jacqueline Roy

## **Personnel de secrétariat**

Ginette Gagnon, Université Laval

## **Assistants de recherche**

Michel Boisvert

Guy Dagnault

Lina Gouger

Barry Rodrigue

Lynda Villeneuve

## Présentation

# Raconter le territoire

Cet ouvrage retrace l'origine et l'évolution du peuplement dans le territoire actuel du Québec, depuis les origines jusqu'à nos jours. Réalisé par une équipe de chercheurs reconnus pour leurs travaux dans le domaine, il propose une vue en longue durée des faits et des circonstances qui ont créé l'écoumène.

L'aventure commence voilà plusieurs milliers d'années, avec l'arrivée furtive de petits groupes de chasseurs venus, croit-on, poursuivre le gibier jusqu'aux abords du territoire. Toutefois, ce n'est pas avant 11 000 ans avant aujourd'hui qu'apparaissent les premiers vrais établissements humains, dans un environnement bioclimatique sévère, encore tout marqué par la présence du glacier et l'intrusion marine qui a suivi son retrait. Toutes les parties basses du territoire sont alors inondées. Et c'est par petites bandes qu'on s'installe à proximité des ressources et là où les conditions naturelles le permettent.

Au cours des 10 000 ans suivants, divers groupes culturels se partagent le territoire et des sociétés originales se développent, bien adaptées à leur environnement. Elles resteront ignorées de l'Europe au moins jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle de notre ère, si l'on excepte l'épisode des Norois, nom donné aux Vikings venus en Amérique. Partis du Groenland à la fin du X<sup>e</sup> siècle, ils longent la côte atlantique, depuis le Labrador jusqu'aux provinces maritimes et aux états du nord-est américain. Ils fondent même une colonie, le Vinland, dont on ignore toujours cependant l'emplacement exact. On a trouvé des traces de leur périple à Terre-Neuve (l'Anse-aux-Meadows) et sans doute ont-ils aussi fréquenté le golfe du Saint-Laurent. Mais s'ils sont venus aux abords du territoire actuel du Québec, rien n'indique qu'ils aient pénétré bien loin vers l'intérieur du continent. Même leur colonie du Vinland tombera vite dans l'oubli, faute de liens suivis avec les établissements d'origine.

Le rendez-vous avec l'Europe n'aura lieu que plusieurs siècles plus tard, grâce aux voyages exploratoires de Jacques Cartier qui, en remontant le Saint-Laurent, inaugure véritablement le début de l'aventure française dans cette partie du continent nord-américain. À cette époque, on compte plusieurs milliers d'autochtones dans le périmètre actuel du Québec. Certains habitent les plateaux et même plus au nord, d'autres, la vallée du Saint-Laurent où ils se regroupent

souvent en villages. On en compte d'ailleurs plusieurs dans les environs de Québec et de Montréal, où Cartier est impressionné par la taille de l'un d'entre eux, à Hochelaga. Par la suite, les contacts se poursuivent, mais ils paraissent avoir été limités surtout à l'estuaire du Saint-Laurent, que fréquentent les traiteurs de fourrures et les baleiniers basques. Toutefois, quand Samuel de Champlain refait à son tour le même périple, quelque 75 ans plus tard, ces populations auront presque toutes disparu, victimes d'épidémies ou absorbées par les populations situées plus à l'ouest.

L'arrivée de Champlain marque une date importante dans le peuplement du Québec. Avec lui, la France prend plus fermement pied dans la vallée du Saint-Laurent. Après des débuts hésitants et une perte temporaire de la colonie aux mains des frères Kirke, un établissement durable est fondé, qui souffre encore d'une faiblesse au chapitre du peuplement, mais qu'on dote de ses premières vraies institutions.

Avec l'implantation du gouvernement royal au début des années 1660, le développement de la colonie s'accélère. En un peu plus d'un siècle, la population passe de quelques milliers d'habitants à plusieurs dizaines de milliers, dont l'établissement, principalement rural, est favorisé autant par les mesures mises en place pour développer la colonie que par les solidarités diverses qui unissent les colons. Pour l'essentiel, cet établissement est riverain, sur des terres plus longues que larges et perpendiculaires au fleuve. Étiré depuis l'est de Québec jusqu'à la hauteur de Montréal, il prend l'aspect d'un long ruban d'habitations, ouvert à la fois vers l'Europe par la ville de Québec et vers l'intérieur du continent par celle de Montréal. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, cet espace sera devenu une aire culturelle dense qui tranche avec l'univers environnant.

La Conquête britannique de 1759-1760 ne change rien à cette progression, au contraire. De 1765 à 1815, la population quintuple et déjà se dirige vers l'intérieur des terres. Encore une génération et elle débordera des basses terres, en direction cette fois des plateaux, qu'elle pénètre en plusieurs endroits. L'immigration ne contribue qu'en partie à cette évolution, qui dépend surtout des forts taux de reproduction de la population francophone. Toutefois, elle entraîne la division des terres de la couronne en can-

tons, où s'installe une partie de la population anglophone, le reste allant surtout vers les villes qui deviennent alors à forte composante britannique.

À partir de 1840 et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, deux mouvements d'apparence contraire traversent la société québécoise. L'un voit s'accélérer la pénétration des plateaux et l'autre, l'immigration vers la ville et l'extérieur de la province. D'abord spontanée, puis soutenue par l'Église et enfin par l'État, la colonisation agricole étendra les limites extrêmes de l'écoumène de la frontière canado-américaine au sud à l'Abitibi au nord, et de l'arrière-pays de l'Outaouais et du Témiscamingue à l'ouest jusqu'aux profondeurs gaspésiennes à l'est. En même temps, en contrepartie de cette expansion, une partie de la population se dirige vers les villes, dont le nombre et la taille augmentent alors considérablement. Une autre partie se dirige vers l'extérieur de la province, la Nouvelle-Angleterre notamment, avec laquelle les populations frontalières entretiennent déjà depuis longtemps des rapports migratoires, mais qui prennent cette fois une ampleur sans précédent étendue à toute la province. Une telle saignée inquiète les élites, qui multiplient alors les appels en faveur de la colonisation agricole. Elle se poursuivra jusqu'au milieu des années 1950, stimulée par la crise économique des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale et soutenue par les plans étatiques d'aide aux colons.

La fin du conflit introduit des changements majeurs sur le plan économique et social, qui préparent de loin les transformations des années 1960. Le niveau de vie s'améliore, l'usage de l'auto se répand et les communications se développent, favorisant partout la diffusion des idées nouvelles. Parallèlement, on observe un mouvement de plus en plus massif d'exode rural, qui atteint presque toutes les régions du Québec et qui gonfle considérablement les effectifs urbains. Enfin, l'agriculture se modernise et devient de plus en plus industrielle, nécessitant de ce fait moins de main-d'œuvre.

Conséquence directe de cette croissance urbaine et aussi de cette nouvelle aisance, on assiste à un mouvement de périurbanisation, qui s'accroît avec le temps et qui transforme bientôt en habitat permanent les petites couronnes de résidences secondaires que l'auto avait fait apparaître autour des agglomérations urbaines. Elles-mêmes connaissent d'ailleurs d'importants changements, qu'expriment la multiplication des gratte-ciels et les nouvelles infrastructures de transport, qui repoussent toujours plus loin les villes-dortoirs et les aires de récréation citadines. Enfin, en réponse aux besoins accrus de matière première et d'énergie, on multiplie les projets miniers et hydro-électriques, qui rattachent au Québec de base des espaces de plus en plus nordiques rejoints par de longues lignes de transport ferroviaire et d'énergie.

Aujourd'hui, cette croissance s'est quelque peu essoufflée, compromise à la fois par des raisons d'ordres économique et social, et aussi par la prise de

conscience nouvelle suscitée par les revendications autochtones. Pour l'immense majorité des Québécois, la ville reste un horizon privilégié, mais plusieurs d'entre eux, qui l'ont abondamment fréquentée, sont en quête d'un nouvel éden. Et c'est ainsi qu'après des années de migrations hebdomadaires vers le chalet des Laurentides ou des Appalaches, plusieurs choisissent d'y élire leur domicile permanent, non sans y avoir apporté auparavant des modifications jugées essentielles. Ce mouvement reproduit à une autre échelle celui qui avait conduit jadis les travailleurs d'après-guerre à s'installer au-delà de la périphérie immédiate des villes et de leurs banlieues proches, où le coût du sol était moins dispendieux. Cette fois, cependant, il obéit plus à des motifs écologiques qu'économiques.

C'est à ce long processus d'humanisation du territoire que s'attachent les collaborateurs de cet ouvrage. Comme tout, ici, ne pouvait faire l'objet d'une présentation détaillée, seuls les principaux thèmes en sont abordés, à partir d'exemples concrets, inspirés des travaux de recherche des auteurs. Et ils ont été nombreux à relever ce défi, à la fois comme démographes, historiens, géographes et sociologues. Parmi eux, on compte Marcel Bélanger, Gérard Bouchard, Hubert Charbonneau, Hubert Denis, Bertrand Desjardins, John Dickinson, Clermont Dugas, Danielle Gauvreau, Alain Laberge, Jacques Légaré, Jacques Mathieu, Sherry Olson, Yves Roby, Marc Saint-Hilaire et Paul Villeneuve, qui, ensemble, offrent une fresque inégalée de la marche du peuplement. Et l'on sait l'importance qu'ont eue leurs travaux dans la connaissance du Québec. Nourrie de plusieurs années de réflexion et de recherche dans les sources documentaires du passé, leur contribution se veut à la fois un bilan de ces recherches et une perspective nouvelle offerte aux futures générations de chercheurs. Nous leur savons gré d'avoir accepté si généreusement de participer à cet état de connaissances et d'avoir facilité, par des textes de haut niveau, le travail d'intégration.

Outre ces collaborations, auxquelles s'ajoutent encore celles de Dean Louder et d'Yves Brousseau, l'équipe de réalisation a pu compter sur l'appui inestimable d'assistants et de professionnels de recherche qui ont contribué à des tâches de rédaction ou d'illustration. Parmi eux, Lynda Villeneuve, chargée de l'iconographie, Guy Dagnault, qui a beaucoup investi dans la préparation du premier encart cartographique, et Michel Boisvert et Barry Rodrigue, qui ont contribué à l'encart du quatrième chapitre en collaboration avec Yves Roby. Nous avons bénéficié également de la collaboration de Philippe Desaulniers et d'Emmanuel Gagnon, professionnel de recherche et technicien-graphiste rattachés au Centre interuniversitaire d'études québécoises, qui ont eu la lourde responsabilité de la réalisation matérielle de l'ouvrage, ainsi que de Jacqueline Roy, qui en a assuré la révision linguistique. Nous leur exprimons notre plus sincère gratitude.

*Serge Courville*

# *LES PREMIÈRES CONQUÊTES*

Les premières traces connues d'êtres humains dans les limites actuelles du territoire québécois remontent à plusieurs milliers d'années avant notre ère, préparées sans doute par des incursions de petits groupes de chasseurs venus poursuivre le gibier jusque sur le front du glacier. Elles ont été à l'origine de cultures aussi diverses qu'originales. Bien adaptées à leur environnement, ces cultures se sont répandues dans toute la partie méridionale du Québec, abandonnant la partie nord à des populations entièrement différentes arrivées cependant beaucoup plus tard. Ignorées de l'Europe au moins jusqu'à la fin du premier millénaire après Jésus-Christ, elles n'entreront plus véritablement dans l'histoire européenne qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette époque marque aussi pour elles le début de grandes difficultés, qui se traduiront par une réduction significative de leur effectif.



# Les origines

**B**ien avant l'arrivée des premiers Européens dans le golfe du Saint-Laurent, le territoire actuel du Québec avait été découvert puis peuplé par des populations venues à l'origine en Amérique par le détroit de Béring, mais qui avait depuis longtemps essaimé sur tout le continent. Ancienne, cette venue suit de plusieurs millénaires le début de la dernière déglaciation, voilà environ 20 000 ans. Toutefois, ce n'est que plusieurs milliers d'années plus tard que les conditions du milieu favorisent l'implantation humaine, et encore, uniquement dans la partie méridionale du territoire, où les basses terres sont cependant envahies par la mer. Il est possible que de petits groupes de chasseurs aient alors fréquenté l'extrême sud du Québec. Toutefois, les premières traces connues d'établissements humains sont postérieures à cette époque, dans un contexte encore tout marqué par les événements postglaciaires. Avec le temps et l'amélioration des conditions bioclimatiques, ces établissements sont devenus plus nombreux. Ils finiront par définir une véritable civilisation antérieure et de beaucoup à celle qui sera implantée plus tard par la France sur les rives du Saint-Laurent.

## 1. UN ENVIRONNEMENT INITIAL DIFFICILE

Aussitôt amorcée, la déglaciation libère d'abord le golfe du Saint-Laurent, laissant ainsi la mer s'avancer loin dans l'estuaire, entre les calottes glaciaires gaspésiennes au sud et laurentiennes au nord. Voilà 11 000 ans, les terres au sud des Laurentides sont dégagées et la mer occupe les basses terres du Saint-Laurent jusqu'aux Appalaches. Plus au nord, l'inlandis libère des icebergs directement dans cette mer, depuis les vallées du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Outaouais. Vers 9 000 ans avant aujourd'hui, la marge de l'inlandis s'est retirée loin sur le plateau laurentidien et les eaux douces occupent la Laurentie. L'île de Montréal n'émerge que 1 500 ans plus tard. À cette époque, les glaces occupaient encore près de la moitié du territoire, centrées sur la péninsule d'Ungava. Elles ne disparurent définitivement que 2 000 ans plus tard, soit environ 5 500 ans avant aujourd'hui, avec des périodes d'avancées et de reculs.

En chargeant la croûte terrestre d'un poids énorme et en inondant de leurs eaux de fonte les dépressions du relief, les glaces, dans leur retrait, ont créé des paléogéographies mouvantes qui ne permettront qu'assez tard la colonisation végétale et animale. Les mers et les lacs proglaciaires, ainsi que la proximité même des glaces, ont longtemps fait obstacle à cette conquête et façonné des milieux aux conditions de vie extrêmement variables. Le peuplement se fera du sud vers le nord et des côtes vers l'intérieur des terres.

Après une phase initiale désertique, une toundra herbeuse est apparue, suivie d'une toundra arbustive à laquelle ont succédé des pessières et des tremblais, quand les conditions l'ont permis. Ce n'est que plus au sud, cependant, que ces conditions ont favorisé un couvert végétal plus riche, fréquenté par des espèces animales plus abondantes et variées. Aujourd'hui encore, ce domaine ne couvre que moins de 7 % de la superficie du Québec. Il est composé de trois ensembles, de plus en plus thermophiles : celui de l'érablière à bouleau jaune dans le piémont des Laurentides et des Appalaches, et, de part et d'autre du fleuve, ceux de l'érablière à tilleul et de l'érablière à caryer.

C'est là, dans cette partie méridionale du Québec, qu'on trouve les plus anciennes traces de peuplement. Amorcé voilà plusieurs milliers d'années, celui-ci s'est propagé par vagues successives à tout le Québec de base. Plus tard, un autre mouvement, plus nordique celui-là, s'est répandu dans la toundra. D'ampleur et d'origine différentes, ces pulsions ont laissé un semis discontinu d'établissements humains, qui dépendaient pour leur survie de l'abondance locale des ressources.

## 2. LES PREMIERS GROUPES HUMAINS

De cette histoire du peuplement initial, on connaît mieux la fin que les débuts<sup>1</sup>. Grâce aux découvertes archéologiques, cependant, on sait que les premières populations se fixent d'abord dans la vallée et l'estuaire du Saint-Laurent, en provenance de la région des Grands Lacs et de l'actuel État de New York. De là, ils essaient vers le Bouclier et les Appalaches, colonisant autant la forêt de feuillus que

la forêt de conifères. Dans la partie située plus au nord du territoire, le peuplement est plus tardif. Partis d'Alaska, les premiers groupes humains longent l'Arctique et arrivent sur la rive est de la Baie d'Hudson. Par la suite, ils se répandent dans toute la périphérie du territoire, en suivant la côte arctique, jusque dans la partie sud du Labrador. Jusqu'à l'arrivée des Blancs, les deux groupes semblent avoir vécu dans un relatif isolement, accentué par des différences importantes de culture.

#### a) Le domaine amérindien

Les archéologues ont divisé la préhistoire amérindienne du Québec en trois grandes périodes : *Paléo-indienne* (de -9 000 à -5 000 avant Jésus-Christ ou, par rapport à aujourd'hui, de -11 000 à -7 000 avant l'Actuel) ; *Archaïque* (de -5 000 à -1 000 avant Jésus-Christ), qu'ils partagent en diverses sous-périodes ; et *Sylvicole*, divisé en *Sylvicole inférieur* (-1000 à -400 avant Jésus-Christ), *Sylvicole moyen* (de -400 avant Jésus-Christ à l'an 1000 après Jésus-Christ) et *Sylvicole supérieur* (de l'an 1000 de notre ère au début du XVI<sup>e</sup> siècle). Les synthèses les plus intéressantes à cet égard restent celles de Wright (1980) et du premier volume de *l'Atlas historique du Canada*<sup>2</sup> (Harris et Dechêne, 1987), que nous reprendrons ici, en les complétant des informations disponibles depuis leur publication.

#### *La période paléo-indienne* (-9 000 à -5 000 avant Jésus-Christ)

À l'époque paléo-indienne, deux cultures s'installent dans le nord-est du continent nord-américain, la culture clovisienne et la culture planoenne. La plus ancienne, la *culture clovisienne*, s'est répandue dans toute l'Amérique du Nord à l'est des Rocheuses. Son origine remonte à plus de 30 000 ans (certains auteurs disent 25 000 ans), c'est-à-dire aux premières grandes migrations de chasseurs asiates venus en Amérique du Nord par le détroit de Béring. Elle serait arrivée dans le nord-est du continent voilà environ 11 000 ans. Au Québec, il semble qu'elle n'ait pas laissé beaucoup de traces. Il est possible, cependant, qu'elle se soit installée dans le sud-est du territoire, notamment dans les îles du Saint-Laurent supérieur.

La *culture planoenne* s'est développée dans les plaines de l'Ouest, d'où elle a migré vers l'est. Au Québec, elle a laissé des traces sur la côte nord de la Gaspésie et dans les îles du lac Saint-François et du Haut-Saint-Laurent, où l'on a trouvé des sites vieux de plusieurs millénaires avant notre ère (le plus ancien, celui de Rimouski, date de 8 150 ans avant aujourd'hui). Les objets qui en proviennent semblent indiquer que la population s'adonnait à des activités de cueillette et de ramassage des œufs, ainsi qu'à la chasse au gros gibier. Peut-être exploitait-elle également les ressources de la mer et possédait-elle un moyen de transport par eau qui lui permettait de cir-

culer sur le fleuve. Toutefois, compte tenu du contexte bioclimatique qui régnait alors, il ne semble pas que cette population ait été très nombreuse.

#### *La période archaïque* (-5 000 à -1 000 avant Jésus-Christ)

À l'Archaïque, trois cultures se partagent le territoire amérindien : la culture laurentienne au sud, la culture maritimienne à l'est et la culture bouclérienne au nord. La culture laurentienne a occupé le sud du Québec pendant plus de 4 000 ans, poussant son influence jusque dans le nord-ouest québécois. Les fouilles archéologiques indiquent que les Laurentiens étaient grands, victimes parfois de fractures accidentelles et qu'ils souffraient d'arthrite. Ils vivaient de chasse, de pêche et de cueillette, mais leur alimentation, surtout à base de viande, provoquait des maladies des gencives et la chute des dents. On sait peu de choses de leurs habitations, dont les structures précaires ont disparu avec le temps. Par contre, à en juger par les outils et les ornements retrouvés dans leurs tombes, il semble qu'ils croyaient à l'au-delà et qu'ils entretenaient des rapports commerciaux avec des régions aussi éloignées que l'est et le nord du Québec (pour le silex), la côte de l'Atlantique (pour les perles de coquillage), la région des Grands Lacs (pour le cuivre natif), le Mississippi (pour le plomb sulfuré et la galène) et même le golfe du Mexique (pour les conques).

La culture bouclérienne a occupé la plus grande partie du Québec. Elle serait issue de la culture planoenne, mais elle semble avoir été influencée aussi par la tradition laurentienne<sup>3</sup>. Elle se serait installée sur le Bouclier après le retrait des glaces. Les quelques vestiges trouvés de sa présence indiquent un genre de vie proche de celui des Algonquiens à l'époque historique. La répartition de ses campements, aux points d'étranglement des lacs et des rivières qui servaient de traverses au caribou et plus tard à l'orignal (l'élan d'Amérique), indiquent une alimentation à base de cervidés, d'ours, de sauvagine, de petit gibier et de produits de la pêche. Sans doute cette culture disposait-elle aussi d'embarcations, probablement des canots en écorce de bouleau et savait-elle fabriquer des raquettes pour la chasse l'hiver. Enfin, divers indices laissent croire qu'elle entretenait des contacts avec ses voisins, dont un type particulier de silex qu'on ne trouve qu'au nord de l'État de New York, et le fait que les Hurons échangeaient du maïs et des filets de pêche avec les Algonquiens contre du poisson et des fourrures. Elle semble, en outre, avoir été en contact avec les cultures maritimienne et paléo-esquimaude. Mais dans ce dernier cas, les contacts semblent avoir été rarement amicaux.

La culture maritimienne a occupé la rive nord du fleuve et du golfe, ainsi que le littoral du Labrador et de Terre-Neuve, où elle s'est implantée il y a environ 9 000 ans. Son aire culturelle recoupe celle des Laurentiens dans la région de Trois-Rivières. Outre quelques monu-

ments funéraires trouvés près de la frontière du Labrador, on a repéré peu de traces de cette culture, dont les campements, établis surtout le long des côtes, ont presque tous été submergés, à l'exception de quelques monticules funéraires situés dans les parties hautes du relief. Ce qu'on sait de cette culture, cependant, provient essentiellement d'un site découvert à Terre-Neuve (Port-aux-Choix). Il indique que les Maritimiens étaient de forte taille, qu'ils souffraient d'arthrite et d'une maladie de gencive entraînant la perte des dents et qu'ils connaissaient un taux de mortalité infantile élevé. Marins habiles, ils étaient aussi religieux et vivaient de pêche et de chasse, tant aux mammifères marins que terrestres. Leurs activités se répartissaient probablement comme suit : chasse au phoque de la fin de l'hiver jusqu'au début de l'été, pêche au saumon et au capelan, collecte d'œufs et chasse aux oiseaux durant l'été, et chasse au caribou à l'intérieur des terres à l'automne et au début de l'hiver. Enfin, comme les précédentes, cette culture a probablement entretenu des rapports avec ses voisins, mais l'état actuel de la recherche ne permet pas de les connaître.

### *La période sylvicole (-1 000 avant Jésus-Christ au XVI<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ)*

Au cours du premier millénaire avant notre ère, deux changements majeurs surviennent qui transforment progressivement la vie amérindienne : l'apparition de la poterie et de l'horticulture. Cette période marque, pour les archéologues, le début du Sylvicole, qui englobe aussi bien les populations de l'Archaïque qui s'adonnent à la poterie que les nouvelles populations, incluant celles que les premiers Européens ont rencontrées.

Selon ce qu'on en sait, la poterie a gagné le nord-est du continent nord-américain à partir du sud-est des États-Unis où elle remonte à au moins 2 000 avant Jésus-Christ. Mille ans plus tard, on la retrouve dans le sud du Québec, les régions voisines de l'État de New York et du Vermont, et dans l'extrême est du sud ontarien, où elle permet de distinguer entre diverses cultures : la culture meadowoodienne, dont on trouve des vestiges à plusieurs endroits au Québec (notamment à Batiscan et à Saint-Nicolas près de Québec, et jusqu'à Baie-Comeau, à Maniwaki et en Abitibi-Témiscamingue, où son influence s'est aussi fait sentir); la culture pointe-péninsulaire, qui a occupé surtout le Haut-Saint-Laurent, l'Outaouais et les Cantons de l'Est ; et la culture laurellienne, qu'on trouve à l'ouest de la province.

Pratiquant l'incinération, les groupes meadowoodiens ont laissé peu d'indices quant à leur apparence physique. On sait seulement que leurs outils étaient semblables à ceux de leurs prédécesseurs, qu'ils se peignaient le corps et qu'ils vivaient de la chasse et de la pêche. Leur poterie était peu élaborée et, s'ils connaissaient l'arc et la flèche, on n'en a pas trouvé trace. Par contre, comme en témoignent les objets de silex et de cuivre trouvés dans leurs sépultures, leur réseau commercial était très étendu.

Les groupes pointe-péninsulaire, pour leur part, se distinguent par des outils et une poterie plus élaborée et mieux décorée. On les trouve dans tout le Haut-Saint-Laurent, l'Outaouais et les Cantons de l'Est. On croit qu'ils vivaient surtout de chasse et de cueillette. Ils fumaient la pipe, ce qui indique des contacts avec le sud, mais il ne semble pas qu'ils cultivaient le tabac, qu'ils remplaçaient par d'autres plantes. Vers 800 après Jésus-Christ, diverses manifestations de leur culture sont en train de devenir celles du Sylvicole terminal, notamment des Iroquoiens du Saint-Laurent, que Jacques Cartier rencontre au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Quant aux groupes laurelliens, ils sont surtout représentés par des bandes de chasseurs et de pêcheurs qui ont aussi adopté la poterie, mais sans son mode décoratif. La découverte de haches en pierre polie et en silex dans leurs sites semblent indiquer des échanges avec le sud et même avec les groupes algonquiens de l'ouest, qui étendent alors leur influence.

Autour de l'an 1000 de notre ère se produisent d'autres transformations qui inaugurent le début du Sylvicole supérieur ou terminal. Certains auteurs le font même commencer quelques siècles auparavant, selon le lieu d'observation. Quoi qu'il en soit, vers la fin du premier millénaire après Jésus-Christ, deux grandes familles linguistiques se partagent Québec : les Iroquoiens du Saint-Laurent et les Algonquiens.

En Ontario, le stade iroquoien commence peu après 500 après Jésus-Christ et s'étend jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle de notre ère. Au Québec, il commence un peu plus tardivement et se caractérise par l'épanouissement des populations amérindiennes qui fusionnent alors en communautés.

L'Iroquoien inférieur marque la transition d'une économie de chasse et de cueillette à une économie horticole. La principale denrée, le maïs, semble s'être répandue vers le nord à partir des territoires actuels de l'Ohio et de l'Illinois entre 100 avant Jésus-Christ et 700 après Jésus-Christ<sup>4</sup>. Elle a permis de plus grandes concentrations de population, favorisant l'apparition de villages. Ceux-ci pouvaient réunir quelques centaines d'habitants, dont une partie, surtout des femmes, des enfants et des vieillards, y résidaient probablement toute l'année. Quant aux hommes, leur présence sur place était plus variable, entrecoupée de départs pour la chasse.

Au stade de l'Iroquoien moyen, lequel paraît avoir été très bref, l'horticulture se répand, les communautés s'élargissent, les maisons s'allongent et des fortifications plus complexes entourent les villages. En même temps, les objets matériels se transforment (par exemple, les vases pour les soupes deviennent plus grands), mais il ne semblent pas qu'on soit plus à l'aise matériellement dans les grandes maisons que dans les petites. Enfin, il est possible que, les communautés s'élargissant, les conseils de village aient été plus élaborés.

Plusieurs facteurs peuvent rendre compte de ces transformations. L'allongement des habitations, par exemple (certaines, dont on a retrouvé les vestiges en Ontario, avaient jusqu'à 90 mètres de long), est peut-être liée à la nécessité d'être solidaires dans les rivalités entre lignages pour la direction des villages. De même, la construction plus soignée des palissades s'explique sans doute par une nécessité accrue de se défendre, donc par une extension des conflits.

Mais pourquoi les guerres entre tribus prennent-elles une importance accrue au moment même où se répand le maïs ? Peut-être le refroidissement du climat en est-il la cause (on entre alors dans ce qu'on a appelé un petit âge glaciaire). Étant plus froid, il est aussi plus sec, ce qui entraîne des sécheresses qui obligent les populations iroquoiennes des plaines sablonneuses du sud-ouest ontarien à se diriger vers l'intérieur, où les terres sont plus riches et plus humides. Il se peut aussi que cette sécheresse ait entraîné un épuisement plus rapide des sols, ce qui aurait accru l'obligation de chasser, et, par conséquent, la concurrence pour les territoires de chasse. Puis, il y a les facteurs socioculturels : la guerre aurait été un moyen pour les jeunes gens d'acquérir du prestige et peut-être de réagir à l'importance accrue des travaux de la terre. Quoi qu'il en soit, il semble que plusieurs facteurs aient été en cause.

À l'Iroquoien supérieur, qui représente une période d'épanouissement pour les populations iroquoiennes, les groupes fusionnent en communautés. Le plan des villages devient plus complexe et il accorde plus d'espaces au travail et à l'enfouissement des déchets. Les agglomérations se dispersent et elles ont tendance à se regrouper sur les hauteurs, à distance de la voie d'eau. Entourées souvent (mais pas toujours) de plusieurs palissades, elles peuvent abriter jusqu'à 2 000 habitants et comprendre une quarantaine de maisons, pouvant aller de 18 à 41 mètres de longueur, la moyenne étant d'environ 30 mètres. Les morts étaient enterrés à l'intérieur du village et même sous les maisons et ils portent des traces de carie dentaire et d'arthrite. Les sépultures indiquent également un fort taux de mortalité infantile.

Le genre de vie des Iroquoiens était semi-sédentaire, organisé autour de la culture du maïs, de la courge, du haricot et du tournesol, que les femmes cultivaient dans des champs défrichés par les hommes, qui s'occupaient aussi de la culture du tabac et de la fabrication des pipes. Leur poterie est originale et elle témoigne d'un haut niveau culturel. C'est à l'intégration efficace de l'agriculture dans leur mode de subsistance qu'il faut surtout attribuer l'explosion démographique de ces populations, qui pratiquaient aussi, cependant, la cueillette, la chasse et la pêche.

Ce sont ces populations que Cartier rencontre quand il remonte le Saint-Laurent dans le premier

tiers du XVI<sup>e</sup> siècle. La plupart vivent en villages, dont très peu cependant sont palissadés. Mais, quand Samuel de Champlain et Pierre Du Gua de Monts visitent à leur tour ces mêmes lieux au début du XVII<sup>e</sup> siècle, ces populations ont disparu, victimes sans doute du choc microbien consécutif aux expéditions européennes et aussi de l'assimilation par les populations voisines, avec qui elles sont en guerre depuis un certain temps, peut-être pour le contrôle du commerce avec les Français.

Quant aux Algonquiens, ils regroupent des populations qui vivent dans différentes parties du territoire, mais qui appartiennent toutes à la même famille linguistique. Les Algonquins, les Cris, les Montagnais en sont les principaux représentants. La plupart d'entre eux vivent en petits groupes épars et très mobiles, certains en villages. Leurs outils sont en pierre et quelques-uns réalisent des peintures rupestres. Leur poterie est relativement développée et originale. Ils entretiennent des contacts avec les autres groupes et connaissent de nombreuses influences culturelles. Ils vivent de chasse et de pêche et servent souvent d'intermédiaires auprès des Blancs dans le commerce des fourrures.

Certains groupes, tels les Micmacs et les Malécites, ne semblent pas avoir habité en villages. Leur genre de vie étant saisonnier, ils exploitent les richesses de la mer durant l'été et, pendant l'hiver, ils se dirigent vers l'intérieur des terres à la recherche du gros gibier. D'autres, par contre, tels les Abénaquis, habitent de gros villages semi-permanents, entourés de champs de maïs et d'autres cultures. En conflit avec les Micmacs-Malécites, ils seront rapidement victimes des guerres coloniales et de la pénétration blanche. Ils viendront éventuellement s'établir au Canada, dans les missions du sud du lac Saint-Pierre.

## **b) Le domaine inuit**

Il y a environ 4 000 ans, arrivent, dans le nord du Québec, des populations dont la culture est complètement différente de celles de la partie sud du territoire. Identifiés comme paléo-eskimaudes, elles sont issues d'un mouvement de migration en provenance de l'Alaska et elles ont mis au point des techniques de chasse aux mammifères marins qui leur permettent de survivre bien au-delà de la limite des arbres. Elles s'y sont répandues rapidement, occupant une partie du littoral québécois et du Labrador pendant environ 3 500 ans, jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par les ancêtres des Inuits actuels.

Les premiers vestiges trouvés de ces populations appartiennent à la culture pré-dorsetienne présente dans la majeure partie de l'Arctique canadien. Ils sont tous situés dans des régions côtières riches en faune marine. Ils indiquent un genre de vie organisé autour

de la chasse aux phoques et autres mammifères marins, qui ne semble pas cependant s'être beaucoup étendue au caribou. Leur habitat était rudimentaire, constitué de tentes circulaires de quatre ou cinq mètres de diamètre, dotées de foyers centraux et dont les parois, faites de peaux de bêtes, étaient retenues par de gros galets et des mats en bois. Les seuls outils trouvés de cette culture sont petits et finement ouvragés. La plupart sont en silex ou en pierre taillée et polie, les autres, fabriqués d'os ou d'ivoire, ont été détruits par l'acidité des sols.

La culture dorsetienne semble issue de la même base culturelle et s'est développée dans les mêmes régions. Toutefois, un vide de 2 000 ans la sépare de la culture prédorsetienne sur la côte est de la baie d'Hudson. On en ignore les raisons. Entre ces deux cultures, il y a peu de changements majeurs, sinon une augmentation sensible de la population. L'alimentation des Dorsetiens reste à base de mammifères marins, mais ne néglige plus la faune terrestre. De nouveaux outils apparaissent, d'autres disparaissent, et l'habitation s'agrandit, comme pour accueillir plus de familles. Certaines atteignent même 30 mètres de long. En outre, cette culture connaît le chien et le traîneau, et pratique l'art, dont le rôle semble magique et sacré. Toutefois, entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, elle disparaît, remplacée par les Thuléens, des envahisseurs venus de l'ouest.

Les Thuléens sont les ancêtres des populations inuites actuelles du Canada et du Groenland. Vers 900 de notre ère, ils quittent leur territoire de l'Alaska pour se répandre vers l'est. En moins de quatre siècles, ils occupent la majeure partie de l'Arctique, d'où ils chassent les Dorsetiens. À l'époque historique, ils descendent jusqu'au golfe du Saint-Laurent où ils sont arrêtés par les Montagnais et les Micmacs. Ils se retirent alors au Labrador. D'abord fondée sur la chasse aux grands cétacés, leur culture devra se transformer par suite de changements dans les conditions climatiques. Pendant l'ère de la baleine, d'importants villages d'hiver étaient établis aux endroits propices. Les habitations étaient circulaires et avaient une ossature d'os de cétacés qui renaient les pierres des murs et du toits. On y accédait par de longs couloirs d'entrée couverts. Le sol était fait d'un dallage dont les pierres étaient jointes avec soin. L'été, l'abri n'était qu'une simple tente recouverte de peaux.

Par la suite, les Thuléens s'adonnent à la chasse aux phoques et à la faune terrestre (ours blanc, caribou, oiseaux migrateurs). Leurs embarcations, tout comme leur attirail de chasse, sont impressionnants : grande barque (*umiak*), kayak monoplace, harpon à tête détachable, lance, arc, flèches, foëne (lance à trois fourchons pour le poisson), dards pour les oiseaux et une foule d'autres dispositifs tous aussi ingénieux les uns que les autres, fabriqués pour la plupart en

ardoise polie. Ils portent des lunettes protectrices et fabriquent des matelas et des vêtements cousus. Quant à leurs contacts avec les autres cultures, ils sont limités par de vastes zones tampons laissées inoccupées. Des rencontres ont parfois lieu l'été, lors de la chasse saisonnière au caribou, et elles sont presque toujours hostiles. Les rapports seront plus fréquents avec les Européens, pour la traite des fourrures.

Comme le monde amérindien, celui des Thuléens paraît bien adapté à son milieu, ce qui laisse l'impression de cohérences partagées non seulement sur le plan du savoir technologique ou sur le plan des modes de subsistances, presque partout semblables (cueillette, chasse, pêche, avec dans le sud une petite horticulture), mais également sur le plan spirituel.

### 3. UNE VISION ORIGINALE DU MONDE ET DE L'ESPACE

Contrairement à la tradition judéo-chrétienne qui place l'homme au centre de l'univers, l'autochtone a le sentiment d'en n'être qu'une composante, ce qui lui donne une vision particulière du monde dans lequel il vit. Chez lui, l'individu n'a de sens que dans le grand tout dont il fait partie. L'unité de l'univers tient dans cette conviction profonde que tous les êtres vivants sont en rapport étroit les uns avec les autres et avec les objets dits inanimés qui peuvent aussi être habités par un esprit. D'où l'importance accordée à l'harmonie entre les êtres et les choses. Loin d'être acquise, cette harmonie doit être maintenue par des rituels, des cérémonies et des tabous, qui permettent de maintenir l'équilibre cosmique et de rester soi-même en relation avec le cosmos.

Cette vision « holistique » du monde constitue le fondement de la culture autochtone. Elle explique les rapports entre le monde du vivant et celui des esprits. Elle rend compte aussi du contrat qui unit l'homme à la nature et à tout ce qui la compose. Tout est à tous, et autant aux vivants que ceux qui les ont précédés ou qui viendront, incluant les plantes, les animaux et même les pierres qui, sous certaines conditions, peuvent être considérées également comme des êtres vivants. Le sol est une propriété commune, qui appartient à toute la nation. Ses membres y ont un intérêt indivis et chacun a droit à l'ensemble. Celui qui reçoit du Créateur doit le garder pour ses descendants. Ses dons ne peuvent être cédés, ils peuvent seulement être partagés. La seule réserve à cet égard concerne les routes de commerce, qui appartiennent à celui qui les découvre. Pour les emprunter, il faut d'abord obtenir son autorisation, obtenue généralement par des présents. Mais, encore là, il s'agit moins d'un droit personnel de propriété qu'une expression de l'obligation sociale du don. L'accumulation de biens assure le prestige du détenteur qui, à son tour, pourra se montrer généreux et recevoir de ceux à qui il donne.

Cette obligation sociale du don repose sur l'inégale distribution des ressources, qui oblige à échanger. Elle explique pourquoi le quartzite du Labrador, le cuivre natif du Lac Supérieur, le jaspe de la Pennsylvanie, ou encore les coquillages du Maine ou de la Gaspésie se trouvent parfois à des milliers de kilomètres de leur lieu d'origine. Elle explique également le jeu d'alliances qui se nouent entre les tribus, la diplomatie et le rôle du cadeau dans ces rapports. Ce dernier scelle les alliances, qui seront confirmées par des wampums. Et si l'on veut que celle-ci soit durable, il faut l'entretenir par des cadeaux périodiques réciproques.

C'est dans ce contexte qu'arriveront bientôt les premiers Européens, précédés en cela par les Norois, dont on ne doute plus aujourd'hui de la venue en Amérique, mais dont on ignore encore s'ils ont remonté le Saint-Laurent et si oui, jusqu'où. La venue des Européens transformera à jamais le Nouveau Monde, en y projetant des valeurs très différentes de celles qui caractérisaient jadis l'univers autochtone.

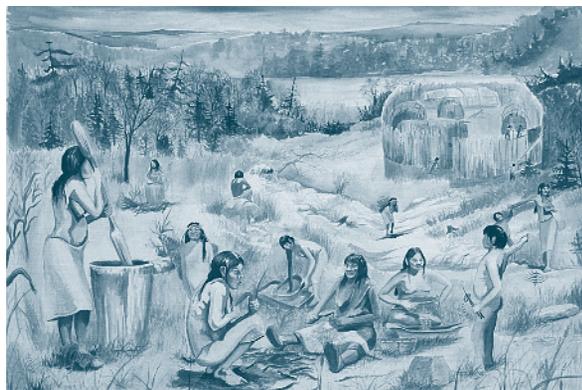
# La population autochtone

L'étude de la démographie de l'Amérique précolombienne pose de nombreux problèmes aux chercheurs en raison de l'absence de sources fiables et de l'émotivité que suscitent des thèses contradictoires sur l'impact de l'arrivée des Européens. Pour les peuples entrés relativement tard en contact avec le monde occidental et ayant laissé relativement peu de traces dans le sol, comme c'est le cas des Inuits, on ne peut rien avancer de sûr avant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les populations sédentaires pour qui nous disposons de nombreux sites archéologiques sont mieux connues, mais leur évolution démographique provoque toujours de vifs débats et les estimations de population peuvent facilement varier du simple au double. Qui plus est, les estimations de population de l'ère préstatistique que l'on trouve dans les sources sont notoirement imprécises et souvent reprises d'un auteur à l'autre sans évaluation critique, comme c'est le cas pour la population huronne décrite successivement par Samuel de Champlain, Gabriel Sagard et Jean de Brébeuf. Ces remarques incitent donc à une très grande prudence dans l'interprétation des résultats qui ne sont souvent que des approximations<sup>1</sup>.

## 1. LE XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le territoire québécois abritait des peuples horticoles dans la vallée du Saint-Laurent en amont du cap Tourmente et des chasseurs sur le reste du territoire. Grâce aux fouilles archéologiques et aux sources historiques, les premiers sont un peu moins mal connus que les derniers.

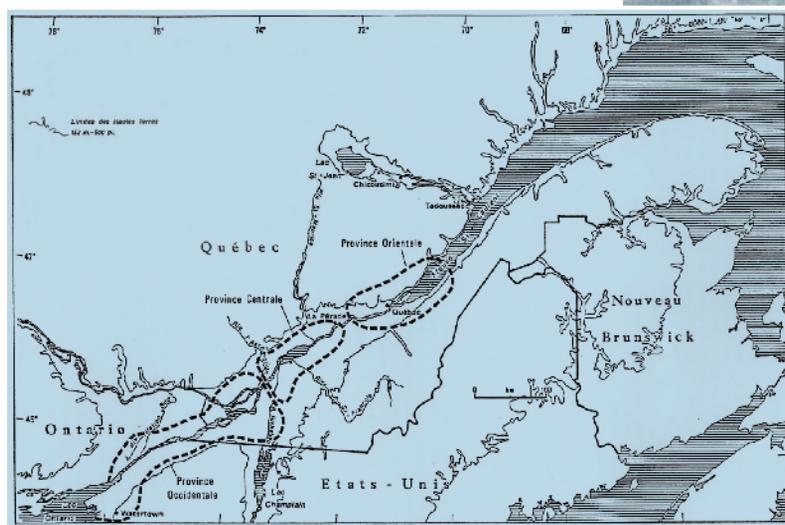
Le long du Saint-Laurent en amont de Tadoussac vivaient des groupes que l'on désigne les Iroquoiens du Saint-Laurent. Ces gens avaient un mode de subsistance similaire aux autres nations iroquoiennes vivant autour du lac Ontario. Le maïs, les fèves et les courges formaient l'essentiel de leur alimentation avec les produits de la chasse et de la pêche. Bernard G. Hoffman (1961) suggère que les habitants de la région de Québec, dont le territoire était aux limites de la région propice à la culture du maïs, exploitaient davantage les ressources aquatiques du fleuve. Ils voyageaient jusqu'à Gaspé pendant l'été et profitaient de l'abondance d'anguilles à l'automne. Les habitants de la région de Montréal chassaient davantage le cerf de Virginie. Quoi qu'il en soit, ce mode de subsistance permettait des densités de population relativement élevées.



IROQUIENS DU SAINT-LAURENT.

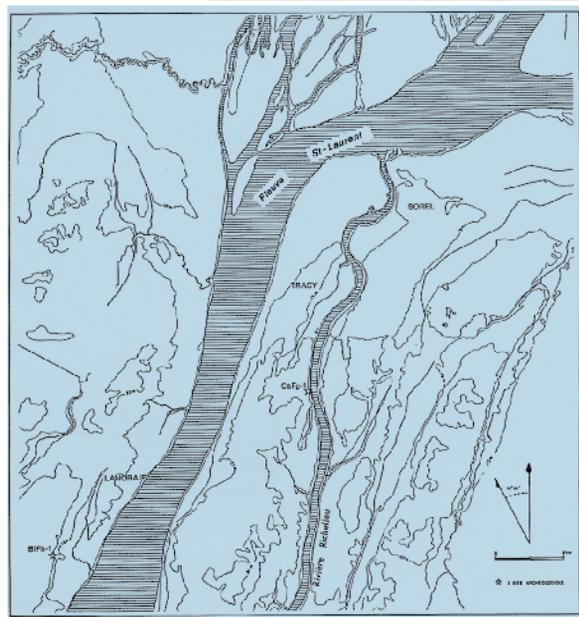
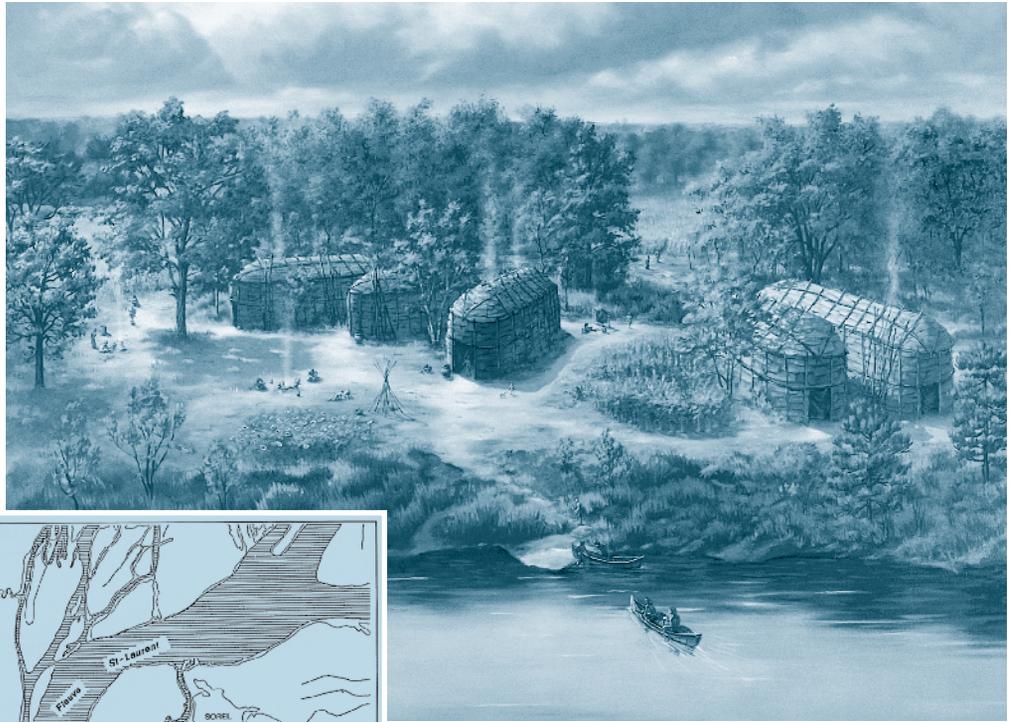
Dessin ethnographique F. Girard, ©Vidéanthrop, Montréal.

Les Iroquoiens du Saint-Laurent avaient développé des cultures matérielles caractéristiques. Selon Claude Chapdelaine, à l'arrivée de Jacques Cartier en 1534, ils se divisent en trois provinces culturelles. Les Stadaconiens ou Canadiens ayant pour principal village Stadaconé occupaient une dizaine de sites s'étendant entre le cap Tourmente et Portneuf et exploitaient les ressources maritimes du fleuve jusqu'en Gaspésie. Dans la *Relation* de Cartier, on dénombre 11 villages ou hameaux en plus de Stadaconé : Ajoasté, Thegnignondé, Starnatan, Tailla



LES TROIS PROVINCES CULTURELLES DES IROQUIENS DU SAINT-LAURENT.

Claude Chapdelaine (1989 : 261).



CARTE DU SITE DE MANDEVILLE À TRACY.  
Claude Chapdelaine (1989 : 44).

LE SITE IROQUIOEN DE MANDEVILLE À TRACY.  
Dessin de Guy Lapointe, reproduit avec la permission de Claude Chapdelaine.

teurs. Jusqu'à présent, l'archéologie a révélé deux sites qui pouvaient être contemporains du voyage de Cartier : Mandeville à Tracy et Bourassa près de Trois-Rivières. Claude Chapdelaine évalue la population du premier site à environ 200 personnes, tandis que le second est plus petit. L'archéologie nous révélera peut-être dans l'avenir l'existence d'autres sites. Sans qu'on puisse encore expliquer les raisons de la densité plus faible du peuplement de cette région, il ne dépasse probablement pas les 600 personnes et pourrait être aussi faible que 300.

Les Hochelagiens vivaient dans un village important d'une cinquantaine de maisons longues au pied du Mont-Royal décrit par Cartier. Les foules étaient importantes et le capitaine malouin estima que mille personnes vinrent l'accueillir sur les berges du fleuve. Une estimation de la population totale pour ce bourg de 1 500 et 2 000 personnes est tout à fait plausible et correspond à la taille des grands villages des autres nations iroquoiennes de cette époque. Y avait-il d'autres hameaux aux alentours que Cartier n'aurait pas remarqués ? Si tel était le cas, la population de la région de Montréal pouvait atteindre 3 000 habitants. L'abondance de sites archéologiques en amont du lac Saint-Louis indique que la population était plus dense dans cette région. Même s'il ne semble pas y avoir de très gros villages, la population totale pouvait être équivalente à celle qu'on dénombre en aval d'Hochelaga, soit 2 000 à 3 500 personnes.

Il est possible que cette population était dans une phase de croissance que seule la guerre ralentissait. En effet, le mode de vie et les ressources naturelles autorisaient l'existence d'une population importante. Cependant, plusieurs témoignages attestent des conflits importants et meurtriers, notamment le récit de la perte de 195 personnes subie par les Stadaconiens aux mains des Toudamans (Micmacs ou Etchemins) sur une île du Saint-Laurent en 1533. Les indications

ou Tella (sur une montagne), Sitadin, Tequenonday (sur une montagne), Deganonda, Agouchonda et Hochelay qui semblent d'après des indications sur des cartes anciennes être situés sur la rive nord et Stagouattem et Thegadechoallé, sur la rive sud. Aucun de ces sites n'était palissadé. Le principal village, Stadacona, pouvait compter entre 600 et 1 000 résidents si sa taille correspond à la moyenne des villages iroquoiens historiques. Les autres ne sont vraisemblablement que des hameaux abritant quelques familles élargies, soit une centaine d'habitants chacun. Certains pouvaient n'être que des camps de pêche saisonniers que Cartier aurait pris à tort pour des villages permanents. Il est possible qu'Hochelay, situé à l'extrémité ouest du territoire, ait été un peu plus important. Ainsi, Cartier aurait été en présence d'environ 1 500 à 2 000 autochtones avec un maximum possible de 3 000 dans la région de Québec.

La région culturelle centrale s'étendant de la rivière Sainte-Anne aux environs de Lavaltrie est moins connue. La *Relation* de Cartier ne mentionne que quelques pêcheurs rencontrés dans les îles de Sorel, mais les sites archéologiques trouvés sont en retrait du fleuve à cette époque, de sorte que les villages ont pu passer inaperçus aux yeux des explora-

dans les sources documentaires et archéologiques sont toutefois insuffisantes pour dresser un portrait fidèle et il faut se contenter d'une estimation globale qui fixe la population de l'ensemble des Iroquoiens du Saint-Laurent entre 5 300 et 10 100 individus répartis entre Tadoussac et le lac Ontario à l'époque des voyages de Cartier. Ces chiffres sont bien en deça de ce que le territoire pouvait porter comme population humaine exploitant la chasse, la pêche et l'horticulture au maïs, mais rien n'indique que le territoire avait atteint son point de saturation.

Les chasseurs du Québec sont encore plus méconnus. Les sites archéologiques sont relativement rares et ils renseignent surtout sur des camps saisonniers occupés par une partie seulement des bandes. Quelques sites pouvant être des lieux de rassemblement estival regroupant quelques centaines d'individus sont connus. Dans ces conditions, toute estimation est hypothétique et repose sur la capacité des régions semi-arctiques à nourrir une population. Compte tenu de la biomasse disponible au Québec en hiver, la saison de moindre productivité, Norman Clermont estime que 15 000 autochtones pouvaient y subsister. Sur la base d'observations historiques plus tardives, on peut trouver la trace d'une trentaine de bandes cries, montagnaises et naskapiques, mais sans savoir si toutes existaient en même temps. Les rares indications dans les documents du XVI<sup>e</sup> siècle font croire que de vastes régions étaient peu peuplées. Si l'on se fie aux observations de Cartier, la Côte-Nord serait déserte à part un groupe de chasseurs rencontrés à Natashquan, mais originaires d'une région du sud-ouest. Pourtant, pendant l'été, on aurait pu s'attendre à ce que le navigateur malouin rencontre des groupes plus importants le long du fleuve rassemblés pour la pêche et la sociabilité estivales.

Les bandes de chasseurs étaient de petite taille se divisant pendant l'hiver en groupes de chasse familiaux. Livio Livi (1949) postule qu'il faut un minimum de 500 personnes pour assurer la stabilité démographique des groupements isolés. Ces bandes ne vivaient pas dans un isolement total et une population d'environ 300 individus était probablement viable. Toutefois, certaines bandes pouvaient être encore plus petites à condition de fréquenter régulièrement leurs voisins. En tenant compte de ces considérations, on obtient une fourchette entre 9 000 et 15 000 individus pour ces peuples. Il faut ajouter à ce nombre entre 500 et 600 Attikamègues et 2 500 à 5 000 Algonquins. Ainsi le total se situerait entre 12 000 et 20 600 personnes. Ce dernier chiffre représente un maximum qui n'a probablement jamais été atteint et 12 000 à 15 000 est plus vraisemblable.

Les Inuits étaient très dispersés sur un territoire qui offrait relativement peu de ressources même s'ils s'étaient admirablement adaptés à leur environnement austère. La guerre sporadique que leur faisaient leurs voisins amérindiens rendait difficile toute



CHASSEURS ALGONQUIENS.  
Dessin ethnographique F. Girard,  
©Vidéanthrop, Montréal.

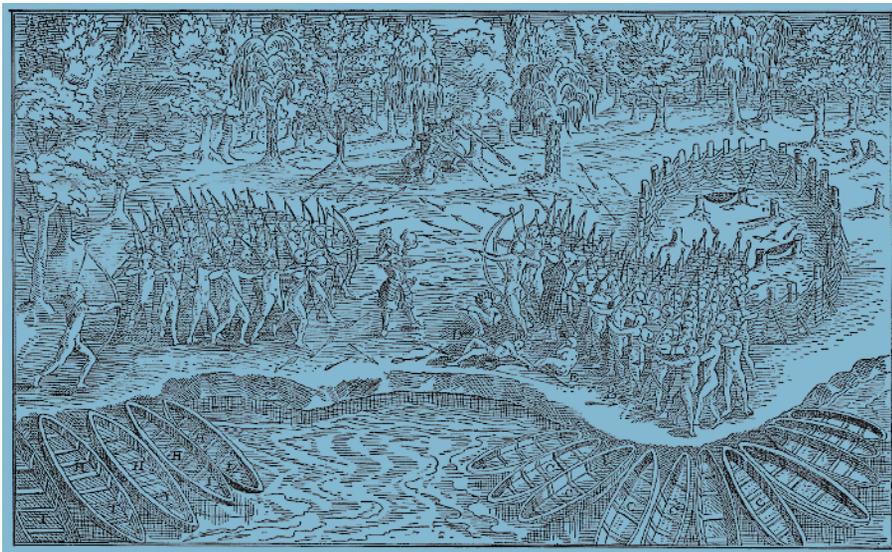
expansion territoriale dans l'ouest pour accroître les ressources en période de baisse des populations animales. Sur la côte du Labrador, par contre, l'aire occupée par les Inuits s'agrandit au XVI<sup>e</sup> siècle aux dépens des Montagnais dans le détroit de Belle-Isle. Les effectifs inuits ne devaient pas dépasser 5 000 individus et pourraient être aussi peu que 1 000.

Ainsi, avant l'arrivée de Cartier, la population totale de la péninsule Québec-Labrador pourrait être évaluée entre 18 300 et 35 700 et une population légèrement supérieure à 20 000 constituerait l'estimé le plus vraisemblable. Le chiffre de 40 000 avancé par Hubert Charbonneau (et qu'il voulait un maximum absolu) semble donc légèrement trop élevé.

Entre les voyages de Cartier et la prospection du Saint-Laurent par Samuel de Champlain et Pierre Du Gua de Monts en 1603, les données historiques sont extrêmement rares. Nous savons, cependant, qu'un bouleversement démographique affecta la vallée laurentienne, puisque les populations iroquoiennes habitant la région comprise entre le Saguenay et le lac Ontario étaient disparues et des Montagnais avaient occupé leurs anciens territoires entre Trois-Rivières et Tadoussac. Cette disparition semble s'être effectuée entre 1545 et les années 1580, puisque le neveu de Jacques Cartier, Jacques Noël, rapporta en 1587, que la région de Québec n'était plus habitée et l'identité ethnique des personnes rencontrées près de Montréal ne peut être déterminée.

Les causes de cette disparition ont fait l'objet de plusieurs hypothèses et débats. Pendant un temps, on considéra que les Iroquoiens du Saint-Laurent étaient les ancêtres de nations iroquoiennes de l'état du New York qui y avaient été refoulés par les peuples algonquiens au XVI<sup>e</sup> siècle. L'archéologie a démontré que les sociétés iroquoiennes s'étaient développées *in situ* et que celles qui habitaient la vallée laurentienne étaient distinctes. La thèse de Bruce G. Trigger qui explique ce phénomène par des luttes pour le contrôle de l'accès aux articles de traite européens a ensuite été largement acceptée. La position stratégique des Iroquoiens du Saint-Laurent en faisait les intermédiaires privilégiés dans la traite après les expéditions de Cartier. Dans un premier temps, les Hochelaguéens auraient vaincu les

Stadaconiens avant d'être défaits et dispersés eux-mêmes par les Iroquois. À l'arrivée de Champlain, les Iroquois luttèrent avec les Montagnais et les Algonquins pour assumer la position d'intermédiaire commercial. Si cette explication est satisfaisante, elle laisse néanmoins plusieurs questions en suspens et notamment l'importance de la traite des fourrures pour les peuples de l'intérieur au XVI<sup>e</sup> siècle. Les quantités d'articles européens trouvées sur des sites iroquoiens jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle sont minimales et nettement insuffisantes pour entraîner une dépendance à leur égard. Du côté européen, la fourrure ne semble être devenue un article recherché que dans le dernier quart du siècle alors que Stadacona n'existait plus. On voit mal alors comment le commerce des fourrures aurait pu attiser une convoitise telle qu'elle pousserait des gens à détruire leur voisins.



DÉFAITE DES IROQUOIS  
AU LAC CHAMPLAIN, 1609.  
Georges-Émile Giguère (1973).

La maladie a aussi été évoquée comme cause de cette disparition. Henry Dobyns (1983) estime que des pandémies ont balayé les Amériques dès l'arrivée des premiers vaisseaux européens et sont responsables d'un holocauste. S'il est indéniable que les maladies d'origine européenne ont gravement affecté les populations autochtones dans les années immédiatement après les premiers contacts soutenus avec des Européens, l'hypothèse de pandémies généralisées dès 1492 ne peut être retenue<sup>2</sup>. Toutefois, la présence européenne auprès des gens de Stadaconé en 1535-1536 et entre 1541 et 1543 a peut-être eu des conséquences néfastes. Cartier rapporte que 50 autochtones furent victimes d'une épidémie en décembre 1535, et ce n'était sûrement pas le scorbut contre lequel ils connaissaient un remède efficace. Mais, en l'absence d'une description précise des symptômes, on ne peut pas conclure qu'il s'agissait d'une maladie d'origine européenne. Il est possible que la maladie joua un rôle dans le dépeuplement de la vallée laurentienne, mais la guerre en fut le principal responsable. Toutes les traditions orales amérindiennes recueillies au début du XVII<sup>e</sup> siècle concordent sur ce point.

L'origine des hostilités et les instigateurs demeurent inconnus. Cartier fait état de conflits dans la région dès 1535. Les Stadaconiens étaient en guerre contre les Toudamans et le contrôle des sites de pêche dans le Bas-Saint-Laurent en est la cause la plus vraisemblable. Les Hochelagiens avaient des ennemis à l'ouest, les Agojudas (il pourrait s'agir des Algonquins, des Hurons ou des Mohawks ou de toutes ces nations). Les fouilles archéologiques n'ont pas réussi à élucider ce problème d'identification et, selon Peter Ramsden, il est vraisemblable que les personnes adoptées dans une autre nation soient obligées d'abandonner les caractéristiques distinctives de leur culture matérielle pour faire preuve de leur intégration. Ces guerres traditionnelles qui précèdent l'arrivée des Européens et de leur commerce offrent une explication suffisante.

Quoi qu'il en soit, la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent a eu un impact certain sur la population du Québec à l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle a permis à une bande de 1 000 à 2 000 Micmacs d'exploiter en permanence les ressources de la Gaspésie. Il est possible que les Montagnais aient connu une certaine croissance grâce à l'augmentation de leur territoire qui comprenait désormais la vallée laurentienne entre Trois-Rivières et Tadoussac d'autant plus que les ressources aquatiques de cette région sont très riches. Cependant, deux générations au plus ne suffisent pas à autoriser une croissance très importante. Certains des rescapés du Saint-Laurent ont été intégrés par d'autres groupes et il est possible que la nation d'Iroquet, les Onontachataronons, qui vivaient le long de la rivière South Nation, était composée majoritairement d'Hochelagiens. Ainsi, il y aurait eu une légère augmentation des chasseurs qui ne compensait pas la disparition de quelques milliers d'Iroquoiens et, en 1600, on peut estimer la population totale de la péninsule Québec-Labrador entre 8 500 et 18 500 personnes.

## 2. LA VALLÉE LAURENTIENNE AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

La documentation s'améliore sensiblement avec l'arrivée d'une présence française continue. Tous les groupes ne sont pas concernés de façon égale, mais il existe une relative abondance de données chiffrées sur les populations « domiciliées » (vivant dans les réductions gérées par des missionnaires) qui sont de quatre ordres : l'état civil, les recensements, les dénombrements de guerriers, les observations de contemporains.

L'analyse des registres de mission pour la période 1738-1765 contenus dans le Registre de population du Québec ancien a permis à Laurence Johnson (1995) d'identifier plus de 17 000 individus. Cependant, ces registres ne permettent ni la reconstitution des familles ni des calculs de taux démographiques. D'une part, les sujets des actes étaient souvent de gens de passage qui n'y apparaissent qu'une fois. Les

Montagnais et les Algonquins, qui fréquentaient les rives du Saint-Laurent entre Trois-Rivières et Tadoussac pour pêcher et y faire la traite pendant l'été, se dispersaient dans l'arrière-pays pour chasser pendant huit ou neuf mois par année. Lors de leur passage près des Français ou lorsqu'un missionnaire s'aventurait à l'intérieur des terres, certains se faisaient baptiser. Souvent, c'est toute une famille qui recevait le sacrement en même temps, mais parfois il s'agit d'un individu isolé venu de fort loin. D'autre part, il est quasiment impossible de reconstituer des familles vu l'absence de noms de famille stables, le nombre restreint de prénoms et le peu de contact avec des religieux dans le cas des chasseurs. Qui plus est, les missionnaires hésitaient à baptiser les nouveau-nés – sauf ceux qui étaient en danger de mort – de peur que la famille tombe en apostasie. Tous les autochtones ne se faisaient pas baptiser et il serait très hasardeux de tenter de deviner la proportion des convertis à partir de telles sources.

Les actes de décès sont également difficiles à interpréter. Au mieux, ils permettent de constater une forte mortalité chez les enfants des communautés situées à proximité des établissements français, ce que confirment de récentes recherches archéologiques de Gérard Gagné (1988) à Sillery.

Plusieurs recensements des populations amérindiennes « envillagées » effectués par le gouvernement colonial étaient sans doute fondés sur les connaissances des missionnaires. Les données sont donc relativement fiables, mais elles souffrent certainement d'une sous-évaluation. Certaines, celles de 1698 et de 1716 notamment, comportent un taux anormal de chiffres ronds suspects. Lorsque les données permettent de dresser une pyramide des âges, on remarque un déséquilibre dans la répartition des sexes et aussi des âges. Si les femmes sont présentes, les hommes sont souvent absents à la chasse ou à la guerre et ne sont pas comptés. Des variations marquées dans le nombre d'enfants recensés laissent également songeur. En 1695, par exemple, il est possible que les prêtres ne comptèrent que les enfants ayant atteint l'âge de leur première communion, car la base des moins de 15 ans est beaucoup trop mince pour une population normale. Trois ans plus tard, le nombre d'enfants avait triplé sans qu'on puisse expliquer ce phénomène. Les lacunes des recensements affectent également la population blanche et conduisent à un sous-enregistrement d'environ 10 %, mais la situation semble pire en ce qui concerne les Amérindiens.

Les autorités coloniales se préoccupaient également de bien connaître les effectifs militaires et la correspondance officielle fait souvent état du nombre de guerriers autochtones disponibles pour défendre la colonie ou pour partir en expédition contre la frontière de la Nouvelle-Angleterre. Ces données posent le problème du rapport guerriers/population totale. Dans la vallée laurentienne, la proximité de forts

français offrait une sécurité relative pour les villages et, en temps de conflit, le gouvernement fournissait des vivres afin de libérer tous les hommes pour la guerre. Ainsi, pour cette région, l'évaluation du père jésuite Gabriel Druillettes de trois à quatre dépendants pour chaque guerrier semble juste. Des circonstances particulières (défaite militaire récente, infection lors d'une expédition) pouvaient modifier ce rapport. Au Lac-des-Deux-Montagnes en 1755, par exemple, les 50 familles iroquoises fournirent 100 guerriers tandis que les 60 familles nippissingues et algonquines n'en fournirent que 70.



PLAN DE KAHNAWAKE, 1752.  
Auteur inconnu, Archives nationales  
du Canada, NMC 18215.

Les missionnaires dans leurs rapports font assez souvent référence, du moins au XVII<sup>e</sup> siècle, au nombre de catéchumènes. Si on peut soupçonner les religieux d'exagérer leurs exploits pour des fins de propagande, la confrontation avec d'autres sources souligne plutôt l'exactitude de leurs évaluations. Malheureusement, les données sont souvent très approximatives. Par exemple, « plus de cent » autochtones habitent Sillery en 1639, et « de 800 à 900 » demeurent au Sault-au-Récollet en 1718. Quelques voyageurs, comme Samuel de Champlain, Claude-Charles Le Roy de La Potherie, dit Bacqueville de La Potherie et Louis Franquet, ont également laissé des évaluations et même des cartes des villages amérindiens visités. Dans tous ces cas, les chiffres sont arrondis et impressionnistes.

L'ensemble de cette documentation permet une évaluation assez juste de la population, mais il subsiste certains problèmes. D'une part, certains groupes sont presque totalement absents de la documentation comme les Algonquins vivant près de Trois-Rivières ou les Montagnais entre Québec et Tadoussac. D'autre part, il s'agit toujours d'une population ouverte qui connaît de nombreux déplacements intrarégionaux. Que ce soit celui des Iroquois du Sault-Saint-Louis ou celui des Abénakis de Saint-François, les villages dans la vallée laurentienne faisaient partie de réseaux villageois beaucoup plus vastes qui franchissaient les frontières coloniales. Les liens de parenté poussaient ces populations à déménager d'un village à l'autre en fonction des conditions économiques, politiques et familiales. Parfois il ne

s'agissait que d'une seule famille, mais ces migrations pouvaient prendre plus d'ampleur même en temps de paix. En 1684, par exemple, dix cabannes d'Agniers quittent Sault-Saint-Louis pour rejoindre leurs compatriotes dans la vallée de la rivière Mohawk. Les migrations étaient plus marquées pendant les périodes de guerre, mais les gains enregistrés disparaissaient dès la paix revenue. Néanmoins, le solde migratoire était généralement positif et les migrations ont permis aux villages de maintenir leurs effectifs en dépit d'une forte mortalité épisodique causée par les maladies d'origine européenne.

À l'arrivée de Champlain en 1603, il existait des sites d'occupation estivale de Montagnais à Tadoussac et dans le voisinage immédiat de Québec. Rien dans les écrits du voyageur n'indique la présence d'une population autochtone établie aux Trois-Rivières avant 1622 – l'établissement d'un campement semi-permanent à cet endroit date probablement de 1617 alors que ce site devient le centre pour la traite –, mais nous ignorons s'il s'agit d'Algonquins ou de Montagnais. En 1627, « les communes des sauvages, de cinquante à soixante lieux de Québec, s'assemblent en ce lieu au mois de septembre et octobre » pour la pêche à l'anguille. En 1609, les Montagnais envoyèrent 60 guerriers à la guerre, ce qui représente une population minimale de 300 personnes. En 1617, la petite colonie française était menacée par la présence de 800 guerriers à Trois-Rivières, mais il est impossible de départager les Hurons et les Algonquins de passage des Montagnais. Champlain mentionne 35 cabanes à Tadoussac en 1626, ce qui représenterait une population d'environ 200 à 250 personnes. Ainsi, il est vraisemblable qu'environ 500 à 600 autochtones fréquentaient la région sur une base saisonnière. Parmi ceux-ci, de 150 à 200 individus vivaient auprès de l'habitation en dehors des périodes de chasse hivernale. La présence européenne a pu entraîner une surmortalité – la dysenterie est signalée dès 1608 – mais nous manquons d'indices sur l'impact du choc microbien avant les années 1630, alors que se manifeste la première grande épidémie de variole.

Entre 1634 et 1639, les épidémies laissèrent peu de répit aux autochtones dont le nombre chuta au moins de moitié le long du Saint-Laurent et de l'Outaouais. La maladie suivie de l'intensification des expéditions des Agniers dans la vallée laurentienne à partir de 1640 finirent par convaincre la majorité des Montagnais d'émigrer vers Tadoussac et plus loin en aval. Des Algonquins établis à Trois-Rivières vers 1620 furent renforcés par l'arrivée de certains compatriotes de la vallée de l'Outaouais, mais plusieurs se réfugièrent dans la Haute-Mauricie. Ceux qui refusaient le contrôle imposé par les missionnaires s'éloignaient aussi. Si quelques familles algonquines continuaient à demeurer auprès des Français à Trois-Rivières, la majorité des rescapés de la maladie et de la guerre furent regroupés dans la « réduction » de Sillery, fondée en 1637, qui comptait 167 habitants

en 1645. Mais les maladies continuèrent à sévir : « le Ciel est si jaloux de leur demeure sur la terre, tant il les presse d'entrer dans sa gloire », écrivit le père Lalemant en 1647.

Les années 1650 virent des bouleversements importants dans le monde amérindien. À la suite de la dispersion des Hurons en 1648-1649, 300 membres de cette confédération s'établirent à l'île d'Orléans en 1650, et ils étaient environ 600 vers 1654. Le rapt des Hurons de Québec par les Agniers et les Onontagués en 1656 fit chuter la colonie huronne à environ 200 individus et l'obligea à se relocaliser plusieurs fois avant de s'établir à Lorette en 1673. Malgré l'arrivée des quelques familles abénakises, la mission de Sillery continua à déperir.

La décennie 1660-1670 commença mal avec la perte de presque tous les guerriers hurons de Québec et de quelques guerriers algonquins de Trois-Rivières qui périrent avec Étienne Annaotaha au Long-Sault. Mais les ravages de la guerre iroquoise prirent fin avec la paix de 1667 et la fin de la décennie fut témoin d'un nouvel essor avec l'implantation des premières familles iroquoises à La Prairie. Cette mission qui recrutait ses membres surtout chez les Agniers comptait environ 280 personnes en 1674. À la même époque, les sulpiciens ouvrirent la mission de la Montagne près de Montréal, qui abritait des Hurons et quelques Iroquois, et une autre sur le lac Saint-Louis pour les Algonquins et les Nippissingues. À leurs débuts, ces missions ne comptaient guère plus de 100 individus.

Le conflit qui embrasa la Nouvelle-Angleterre en 1675, connu sous le nom « guerre du roi Philippe », eut des conséquences importantes pour la Nouvelle-France. Dès 1676, 180 Abénakis vinrent se réfugier auprès de leurs alliés français qui les établirent à Sillery. Cet exode prit de telles proportions qu'une nouvelle mission dut être aménagée aux chutes de la Chaudière pour accommoder les quelque 600 Abénakis en 1683.

Le recensement de 1685, l'un des plus précis, donne 548 « sauvages » à Sillery, 146 à Lorette, 222 à la Montagne de Montréal et 682 au Sault-Saint-Louis. Ceux de Sillery comprennent certainement une partie des Abénakis des chutes de la Chaudière, mais le total devrait être majoré pour comprendre toute la population établie dans les deux missions. Il faut également ajouter les 300 Nippissingues établis à l'Île-aux-Tourtes depuis 1682 et les Algonquins de Trois-Rivières (ils étaient 142 en 1692). Ainsi, on arrive à un total d'environ 2 100 personnes.

Cette population fut durement éprouvée par la maladie. En 1684, les 200 guerriers abénakis ayant participé à l'expédition de Joseph-Antoine Le Febvre de La Barre en Iroquoisie ramenèrent « une fièvre vénimeuse qui tient ici tous les autres dangereusement malades ». En 1687, l'épidémie de variole fut

particulièrement éprouvante et le recensement de 1688 fait état de diminutions comprises entre 6 % à Sillery et 36 % au Sault-Saint-Louis par rapport à celui de 1685. Ces chiffres indiquent qu'il faut se garder de conclure que les épidémies emportèrent la moitié de la population à chaque nouvelle manifestation, car, une fois passées les premières épidémies, les populations autochtones qui les avaient subies n'étaient guère plus sensibles que les colons nés en Amérique.

À la maladie s'est ajoutée la turbulence causée par de nouvelles incursions iroquoises dans la vallée laurentienne après 1689. Cette période troublée apporta des variations importantes dans les populations des réserves de la région de Montréal. Les habitants du Sault-Saint-Louis se réfugièrent à Montréal pendant l'hiver de 1689-1690 ; 35 habitants de la Montagne furent faits prisonniers en 1691 ; les habitants de l'Île-aux-Tourtes furent vraisemblablement décimés puisqu'il n'en restait qu'une quarantaine 20 ans plus tard. La paix de Montréal de 1701 mit définitivement fin aux attaques iroquoises, mais la guerre entre les puissances coloniales se poursuivit jusqu'en 1713. Qui plus est, les guerriers « envillagés » constituaient les troupes de choc du côté français et les pertes militaires devaient être non négligeables. Les effets ne furent pas toujours négatifs cependant et la guerre amena un flot continu de captifs britanniques. Si, parmi les 455 prisonniers identifiés, la majorité fut rapatriée ou décéda en captivité, plus du tiers fut intégré dans la colonie canadienne. Après avoir passé plusieurs mois, voire plusieurs années, dans les communautés amérindiennes, beaucoup de jeunes furent rachetés par des familles françaises, mais certains, comme Samuel Gill et Rosalie James se marièrent et s'intégrèrent à la société amérindienne. Les guerres intercoloniales précipitèrent aussi de nouveaux exodes des peuples du littoral atlantique dont environ 300 Pigwackets.

La fin des hostilités franco-britanniques marqua le départ d'un grand nombre de réfugiés abénakis, pigwackets et sokwakis ainsi que le rapatriement d'un certain nombre de captifs. Si vers 1710 la population des missions approchait 3 000 personnes, elle redescendit à environ 2 300 en 1715. Mais les tensions entre Abénakis et Britanniques s'envenimèrent à nouveau à partir de 1722, amenant une nouvelle vague de migrations. Pendant les 20 années précédant la guerre intercoloniale de 1744, la population autochtone globale demeura assez stable comptant essentiellement sur l'accroissement naturel pour progresser légèrement.

Pendant la guerre de la Succession d'Autriche, les missions de Bécancour et de Saint-François furent renforcées par l'arrivée de nouvelles familles abénakises et le Lac-des-Deux-Montagnes vit s'accroître sa population algonquine. Avec la guerre arrivèrent des captifs anglais, mais il s'agissait surtout de soldats plus difficiles à intégrer définitivement.

La guerre de la Conquête perturba de nouveau les villages autochtones. Les guerriers partaient pour la Nouvelle-Angleterre et pour les Pays-d'en-haut avant d'être appelés à défendre les voies d'invasion. Les réfugiés arrivèrent en grand nombre. En dépit de migrations vers la nouvelle communauté de Saint-Régis (Akwesasne) à partir de 1750, le Lac-des-Deux-Montagnes dépassa largement le cap des 1 000 habitants et le Sault-Saint-Louis vit sa population passer d'environ 1 200 à près de 1 750 personnes. Ces gains étaient temporaires cependant et, dès la fin des hostilités, les familles se dispersèrent à nouveau. La guerre de la Conquête toucha durement les Abénakis dont le village de Saint-François fut ravagé par les troupes anglo-américaines en 1759. Les survivants s'établirent à Saint-Régis jusqu'en 1771, alors qu'ils entreprirent la reconstruction de leur village.

Les autorités britanniques auraient voulu engager les guerriers des Sept Nations du Canada dans la Révolution américaine, mais leur participation était plutôt réservée. Par contre, la majorité des Iroquois du New York embrassèrent la cause britannique et durent quitter le territoire ancestral à la fin des hostilités craignant des représailles. Des terres leur furent allouées au nord du lac Ontario, notamment à Brantford et Deseronto, mais un certain nombre sont venus grossir les effectifs des villages mohawks de Kahnawake et d'Akwesasne. Les lendemains du traité de Paris de 1783 mirent définitivement fin aux grands bouleversements démographiques causés par la guerre.

### 3. LES CHASSEURS DE L'INTÉRIEUR DU QUÉBEC AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

Les mentions spécifiques sur les groupes de chasseurs sont plus fréquentes dans les sources de cette époque, mais elles n'autorisent pas une reconstitution aussi précise que celle qui a été tentée pour l'aire seigneuriale. Les explorateurs, les missionnaires et les trafiquants fournissent l'essentiel des renseignements qui sont parfois fondés sur des observations de première main et parfois sur ce que leur racontent des interlocuteurs autochtones. Ces informations permettent de connaître l'existence et les déplacements de certaines bandes. Par contre, elles sont rarement très précises en ce qui concerne le nombre de personnes concernées.

Avant l'apparition des premières épidémies dans les années 1630, la population des groupes de chasseurs a dû rester assez stable, à moins que l'épidémie de 1616-1617 qui frappa la côte atlantique ne soit parvenue jusqu'aux Micmacs de la Gaspésie. Les épidémies qui suivirent ont durement éprouvé les Algonquins de l'Outaouais. Les Montagnais qui avaient des rapports directs avec leurs confrères de Tadoussac et de Québec ne s'en sont probablement pas tirés indemnes. Les Attikamègues de la Haute-Mauricie et les Micmacs ont peut-être souffert aussi.



CHASSEUR DE BÉLUGA INUIT,  
VERS 1870.  
Auteur inconnu, Musée McCord,  
Archives Notman, Montréal,  
MP 391(7).

Rien n'indique toutefois que cette première vague ait touché les Montagnais de la Côte-Nord, les Naskapis, les Cris et les Inuits. La grande dispersion de ces populations et leur petit nombre empêchaient les maladies de se propager rapidement et ce n'est que lorsqu'elles seront en contact direct avec un poste de traite (ce qui n'arrive souvent qu'au XIX<sup>e</sup> siècle) qu'elles seront touchées. Pendant les années 1640, la guerre iroquoise contribua aussi à décimer les populations algonquines établies le long de l'Outaouais forçant les survivants à se réfugier plus au nord.

Après la dispersion des Hurons par les Iroquois en 1650, ces derniers ont effectué des raids contre les bandes de chasseurs de tout le bassin du Saint-Laurent. Les Attikamègues, qui étaient au nombre d'environ 600 en 1648, furent décimés en mai 1652. Au début des années 1660, les Iroquois sont signalés partout dans l'intérieur du Québec, de Tadoussac au lac Mistassini au nord et au lac Témiskaming à l'ouest, pourchassant les Algonquins, les Cris et les Montagnais et semant la crainte jusqu'aux Papinachois sur la Côte-Nord et aux Cris sur la baie James. On ne peut connaître le nombre de leurs victimes, mais il s'agit plutôt de dispersion que d'extinction. Ce brassage de populations a sans doute occasionné des famines alors qu'un nombre accru de personnes exploitaient les maigres ressources des régions plus au nord. Cependant, le retour de la paix en 1667, permit la réoccupation de plusieurs anciens territoires et une certaine croissance démographique s'amorça. Par exemple, la région comprise entre le lac Saint-Jean et l'Outaouais, occupée essentiellement par 600 Attikamègues en 1650, fut peuplée, vers 1750 selon le marquis de Montcalm, par 1 200 à 1 500

Têtes-de-Boule qui avaient incorporé les descendants des Algonquins et Attikamègues. La reprise de possession des territoires fut plus lente le long de l'Outaouais et au sud de la baie James où les raids persistèrent jusqu'aux années 1680. Par la suite, il y eut quelques escarmouches entre alliés français et Cris dépendant des postes britanniques de la baie James, mais elles furent sans conséquences importantes sur l'évolution démographique. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la Compagnie de la baie d'Hudson établit des postes de traite à l'intérieur, le nombre de bandes approchait le nombre d'avant 1650.

Les Cris de la baie James s'engagèrent dans la traite des fourrures bien avant d'avoir rencontré des Européens. L'établissement d'un poste de la Compagnie de la baie d'Hudson à Rupert House en 1668 inaugure une présence européenne continue dans la région. Les sources renseignent peu sur la taille de la population autochtone ou l'apparition de nouvelles maladies à cet endroit. À partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'introduction du trafic de l'eau-de-vie entraîna une surconsommation nuisible à la santé des autochtones. Toutefois, les pertes dues à divers facteurs associés à l'arrivée des Européens étaient compensées à la longue par la sécurité qu'offraient les vivres disponibles au magasin pour assurer la survie lorsque le gibier n'était pas au rendez-vous.

Les Inuits n'ont guère eu de contacts avec les Européens avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et encore furent-ils sporadiques. L'animosité opposant les Cris alliés de la Compagnie de la baie d'Hudson et les Inuits explique en partie les difficultés à entreprendre des relations commerciales avec ces derniers. Mais il faut surtout considérer le fait que les Inuits avaient

peu d'objets convoités par les Européens et il fallut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle avant que ces peuples subissent véritablement l'impact du contact. Dans ces conditions, il est vraisemblable que la population globale demeura relativement stable.

Ce tour d'horizon permet de dresser un tableau approximatif de la population autochtone de la péninsule Québec-Labrador pour la période 1500-1800. Les chiffres indiquent des ordres de grandeur vraisemblables, sans plus. Toutefois, on remarque que la chute de population due au choc microbien est bien moins forte que ne le voudrait une certaine vision mythique des rapports entre Européens et Amérindiens. Dans cette partie de l'Amérique, la période du contact s'étire sur trois siècles et ce sont surtout les populations plus denses du sud qui subirent ce choc. Dans le nord, la dispersion et le caractère sporadique de beaucoup de contacts ont protégé les autochtones des pires effets des maladies infectieuses. Il faut aussi remarquer que les guerres entre autochtones et entre Amérindiens et Européens ont causé autant de bouleversements démographiques que les maladies. Cependant, dans le cas du Québec, les nombreuses migrations après 1650 ont surtout profité à la région et ont notamment permis une croissance quasi continue de la population autochtone dans la vallée laurentienne à partir de cette date.

TABLEAU 1  
Évolution de la population autochtone  
du Québec, 1500-1800

Population Date	Vallée laurentienne	Reste du Québec	Total
1500	7 500	16 000	23 500
1600	600	15 000	15 600
1625	700	15 000	15 700
1650	800	11 900	12 700
1675	950	9 800	10 750
1700	2 200	9 300	11 500
1725	2 500	10 000	12 500
1750	3 700	10 000	13 700
1775	4 200	10 000	14 200
1800	5 000	10 000	15 000

#### 4. APRÈS 1800

Pendant plus d'un siècle et demi après la création du Bas-Canada, les autorités gouvernementales britanniques et canadiennes étaient convaincues que les Amérindiens étaient voués à disparaître comme peuple. Les politiques gouvernementales visaient à faciliter ce dénouement en incitant les autochtones à s'intégrer à la société globale et à perdre leur identité. L'expansion de l'aire agricole diminuait les ressources fauniques dans de nombreux territoires de chasse traditionnels et les activités forestières perturbaient d'autres territoires. Toutefois, ces modifications affectèrent surtout les populations autochtones le long du Saint-Laurent et autour du lac Saint-Jean. Dans l'intérieur du Québec et dans le nord, la vie des

autochtones fut peu transformée et les échanges avec la Compagnie de la baie d'Hudson étaient le principal lien avec le monde extérieur.

Avec la perte de leur mode de subsistance traditionnel, les autochtones du sud durent s'adapter à une nouvelle réalité. Au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, les Iroquois de la région de Montréal s'adonnèrent à l'agriculture et s'engagèrent davantage dans la traite des fourrures comme voyageurs et dans l'industrie forestière. Les Algonquins et les Nippissingues du Lac-des-Deux Montagnes, pour leur part, quittèrent graduellement les terres sulpiciennes pour s'établir dans le Haut-Outaouais entre 1807 et 1868. Les Hurons, les Abénakis et les Micmacs développèrent un artisanat amérindien destiné à la vente sur les marchés urbains et, vers le milieu du siècle, à l'industrie touristique en plein essor. Certains groupes avec des populations très faibles comme les Hurons et les Abénakis étaient en deçà du seuil établi par Livi (1949) et ne pouvaient se soutenir au point de vue démographique sans se marier avec des gens de la société environnante. Le métissage était donc très important et plusieurs enfants issus de ces unions s'intégrèrent à la culture des Blancs. Pour l'ensemble des communautés amérindiennes, la population resta relativement stable, bien que cette stabilité apparente masque des chutes et des reprises importantes dues à des épidémies et à des migrations.

Les chasseurs du nord poursuivaient leur mode de vie traditionnel. La meilleure qualité de la documentation fait état des famines fréquentes qui suivaient les cycles de reproduction du gibier et des nombreux feux de forêt. L'extension de l'emprise de la Compagnie de la Baie d'Hudson et l'établissement de postes à l'intérieur permirent à quelques chasseurs de survivre grâce aux distributions de gruau par les agents de la compagnie, mais entraînèrent également une surexploitation des ressources fauniques surtout vers le milieu du siècle. Ce fut aussi entre 1820 et 1890 que certains groupes entrèrent en contact, pour la première fois, avec des maladies d'origine européenne comme la variole. Les conditions supposent des difficultés croissantes et une baisse de la population.

Sur la Côte-Nord, les Montagnais étaient assaillis sur deux fronts. D'une part, leurs territoires étaient convoités par l'entrepreneur forestier William Price et, d'autre part, le gouvernement, assisté des missionnaires, visait leur sédentarisation et leur christianisation. La création d'une réserve à Betsiamites en 1861, décrite par Hélène Bédard (1988), en est le résultat. Si la tentative de sédentarisation est un échec, la présence de la mission permit aux Montagnais de laisser les plus faibles et les démunis au village où ils étaient nourris et soignés pendant la saison de la chasse. Une dizaine d'épidémies se déclarèrent à Betsiamites entre 1863 et 1911 et emportèrent autour de 10 % de la population dans les pires cas. Cependant, à partir de 1883, des médecins sont chargés de l'inoculation périodique des populations autochtones et l'impact des maladies est

mieux contrôlé. Les secours des missionnaires et les soins médicaux permettent à la population de la réserve de récupérer assez rapidement ; elle évolue en dents de scie entre 400 et 550 personnes.

L'importance accrue des provisions achetées dans les magasins de la Compagnie de la baie d'Hudson diminue la mortalité occasionnée par des famines à partir du début du <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle. Les missions apportent un secours ponctuel et alertent les autorités lorsque surviennent des épidémies. Un véritable service sanitaire se met lentement en place. Ces facteurs permettent de stabiliser la population autochtone et même de favoriser une certaine croissance dans les communautés qui ont accès à des soins et à des vivres à partir des années 1920. Cependant, il n'y a pas de croissance soutenue des populations avant la Seconde Guerre mondiale.

À partir de 1945, la montée de l'État providence améliore la situation démographique même si elle accroît la dépendance matérielle et mine la culture traditionnelle. Si les habitations de meilleure qualité et la scolarisation contribuent au mieux-être, c'est surtout la présence de structures sociosanitaires dans les communautés autochtones qui permet une diminution de la mortalité et une croissance régulière des

populations. L'espérance de vie des Inuits, par exemple, a presque doublé entre 1941 et 1980, passant de 35 à 62 ans. Les taux de fécondité élevé ne commencent à fléchir que vers la fin des années 1980, ce qui contribue à différencier considérablement le comportement autochtone de celui de la population québécoise dans son ensemble. L'augmentation rapide de la population depuis 1945 signale la fin des modes de subsistance traditionnels, car les ressources ne suffisent plus à nourrir une telle population et accroissent la dépendance envers l'aide gouvernementale.

TABLEAU 2  
Évolution de la population autochtone  
du Québec, 1800-1986

Date	Vallée laurentienne	Reste du Québec	Total
1800	5 000	10 000	15 000
1825	3 400	9 000	12 400
1850	3 400	7 000	10 400
1875	3 500	8 500	12 000
1900	4 700	10 000	14 700
1925	4 900	11 100	16 000
1950	5 500	12 300	17 800
1975	10 600	27 500	38 100
1986	13 500	46 500	60 000

# LES PREMIERS PEUPLEMENTS



*EN FORÊT PRÈS DES RAPIDES, VERS 1847-1860.*  
Cornelius Krieghoff, Musée du Québec, Québec (P. 1901) G 59 631 P.

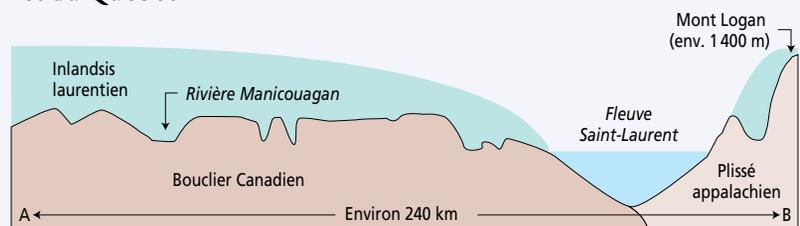
# LES CONDITIONS INITIALES

1

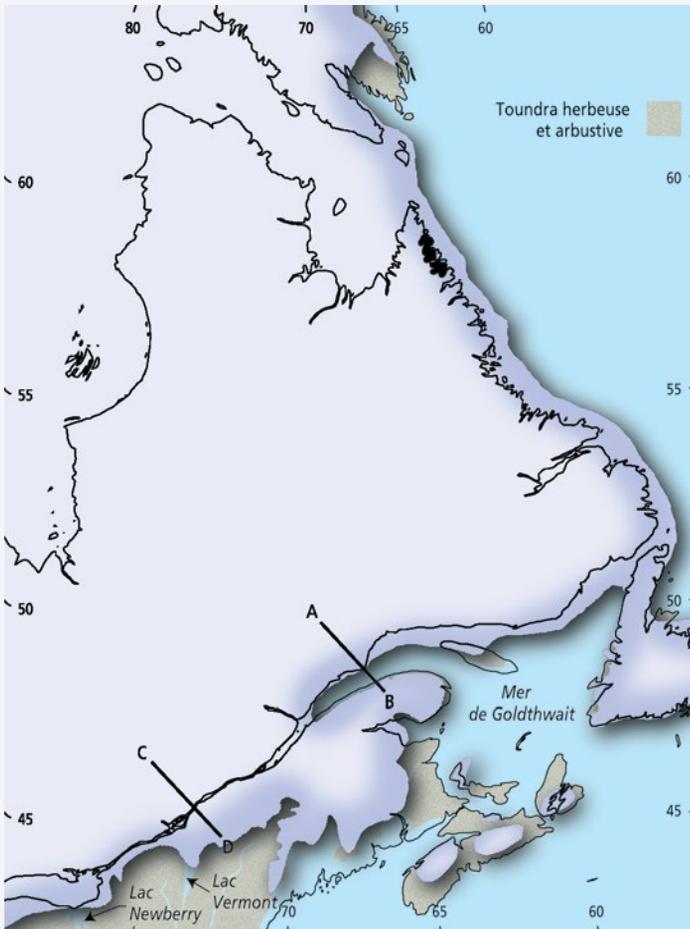
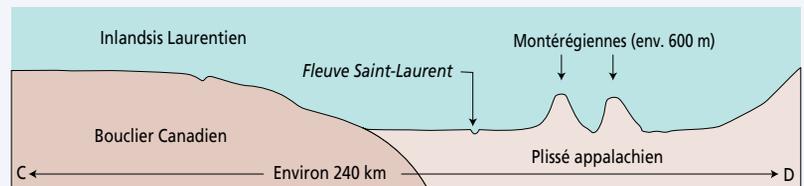
## 13 000 ANS AVANT AUJOURD'HUI

Le retrait glaciaire amorcé il y a 18 000 ans progresse plus rapidement dans le centre et l'ouest de l'Amérique du Nord. Dans le nord-est du continent, les conditions climatiques plus froides retardent la régression de l'inlandsis. L'emprise de ce dernier reste cependant entière sur le Québec jusque vers 13 000 ans avant aujourd'hui.

### Est du Québec



### Région de Montréal

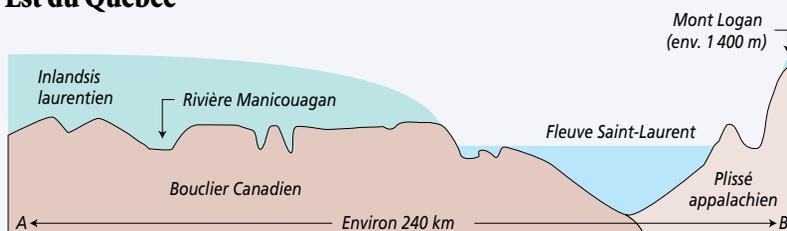


2

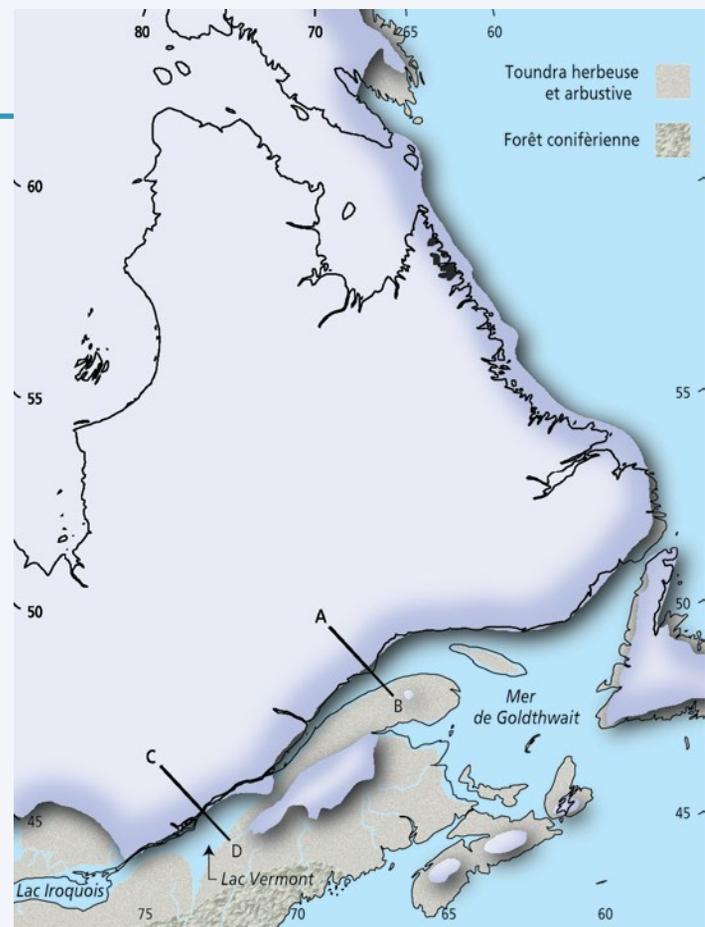
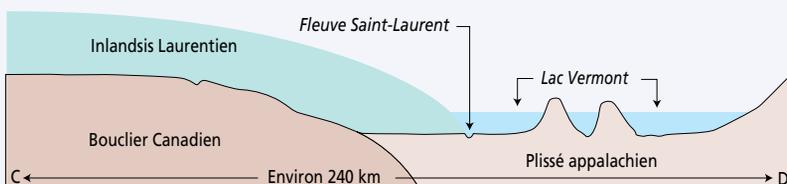
## 12 000 ANS AVANT AUJOURD'HUI : LES MERS ET LES RIVIÈRES

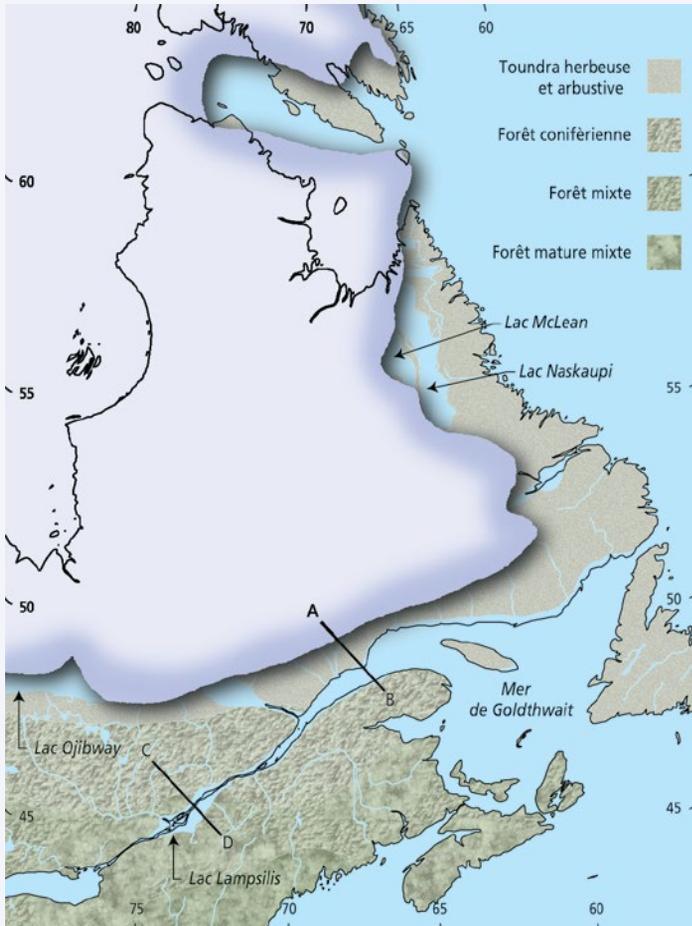
La fonte de l'inlandsis laisse la terre libre de glace et donne naissance au Québec à de puissants cours d'eau glaciaires qui se jettent dans la mer de Goldthwait et dans la mer de Champlain, représentée ici par le lac Vermont. Le niveau de l'eau a pu atteindre l'altitude de 150 mètres. La végétation progresse vers le nord, rendant le territoire plus propice à l'établissement de groupes humains.

### Est du Québec



### Région de Montréal

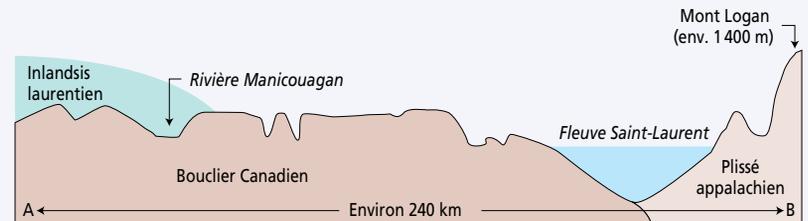




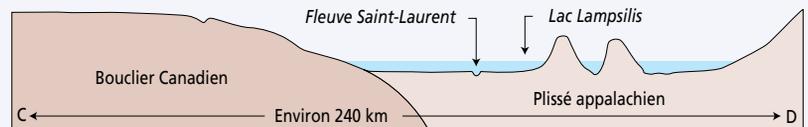
### 3 9 000 ANS AVANT AUJOURD'HUI : LE MILIEU PHYSIQUE

Les mers de Champlain et de Goldthwait commencent à s'assécher. L'inlandsis est au nord de la mer de Laflamme, tandis que la végétation de conifères atteint la limite sud de la même mer. Une faune est apparue. Les marques les plus anciennes d'une présence humaine datent de cette période, soit plus ou moins 8 500 ans.

#### Est du Québec



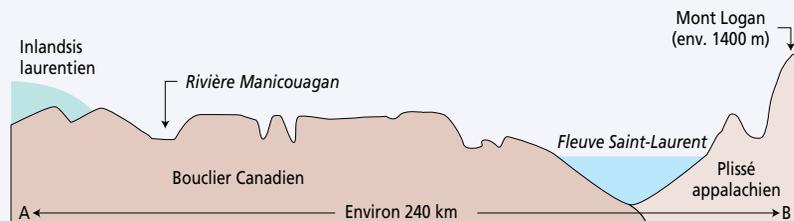
#### Région de Montréal



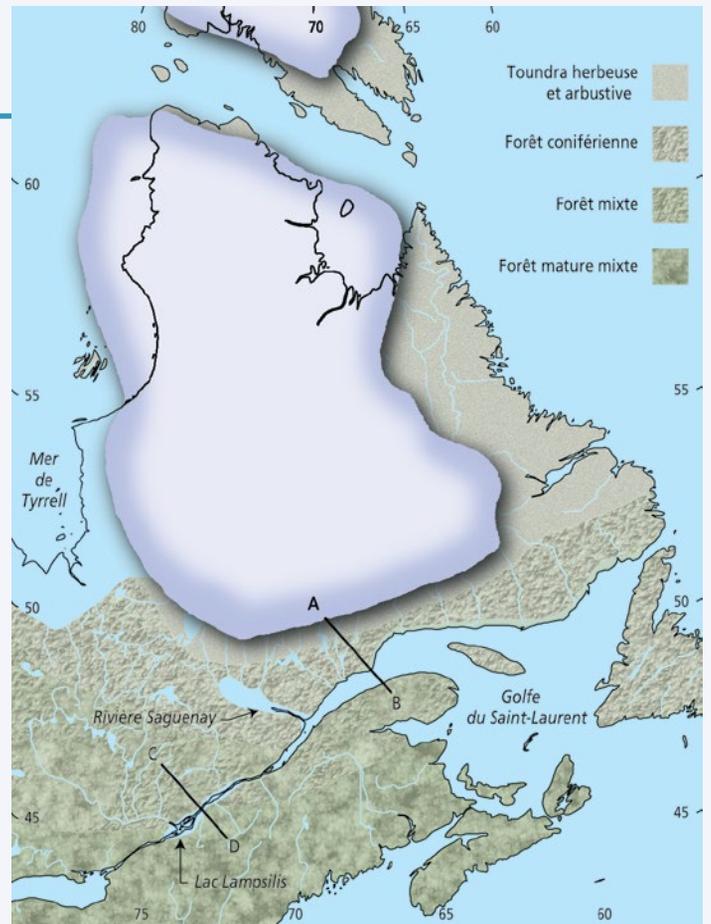
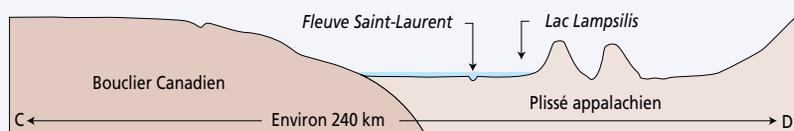
### 4 8 000 ANS AVANT AUJOURD'HUI : LE LAC MISTASSINI

La hausse des températures favorise la progression végétale vers le nord, tandis qu'au sud cette dernière devient plus dense. Le territoire habitable s'agrandit ce qui favorise le peuplement humain plus au nord, en marge de l'inlandsis. Le niveau des mers au sud diminue constamment, alors que l'étendue de la mer de Tyrrell va bien au-delà de ce que nous connaissons aujourd'hui. Les différentes terrasses laissées libres par le retrait des eaux représentent autant de lieux potentiels d'habitat pour les groupes humains qui se nourrissent des fruits de la mer.

#### Est du Québec



#### Région de Montréal



#### Sources des cartes :

Arthur Silas Dyke et V.K. Prest (1989 : carte 1703A, échelle 1/12 500 000).  
Pierre J.H. Richard (1985).

Note : Pour simplifier la présentation graphique, le découpage des côtes correspond à celui de la période actuelle.

#### Sources des schémas :

Feuille topographique au 1:000 000, NL-18 et NM-19, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa, Canada, 1975 et 1971.

# ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DE 11 000 À 500 ANS AVANT AUJOURD'HUI

La découverte d'artefacts sur le territoire québécois ainsi que les connaissances accumulées sur la paléogéographie permettent d'assembler des informations qui aident à comprendre l'évolution de l'occupation de l'espace.

Depuis la période paléo-indienne jusqu'à la période sylvicole, les sites inventoriés montrent que les groupes humains s'établissaient près d'un plan ou d'un cours d'eau. La densité du réseau hydrographique du Québec a permis à ces populations de progresser dans le territoire selon les conditions climatiques et l'établissement de la végétation et de la faune. Ainsi, à la période archaïque, qui correspond à une période de réchauffement maximal du climat, on constate une progression vers le nord des groupes humains provenant du sud.

Au même moment, le nord devient plus accessible aux groupes nordiques.

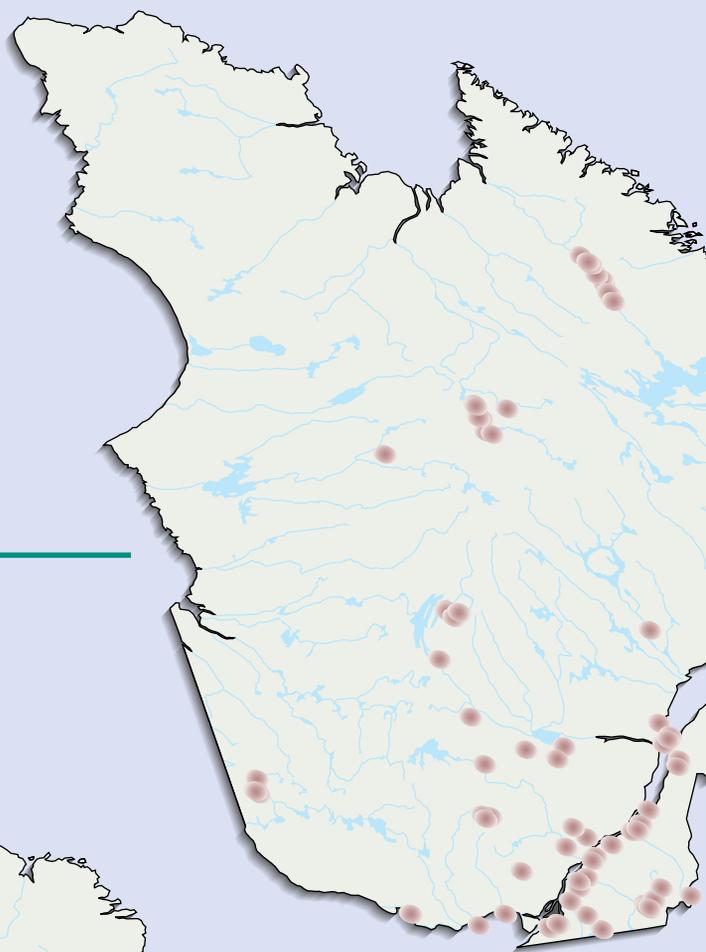
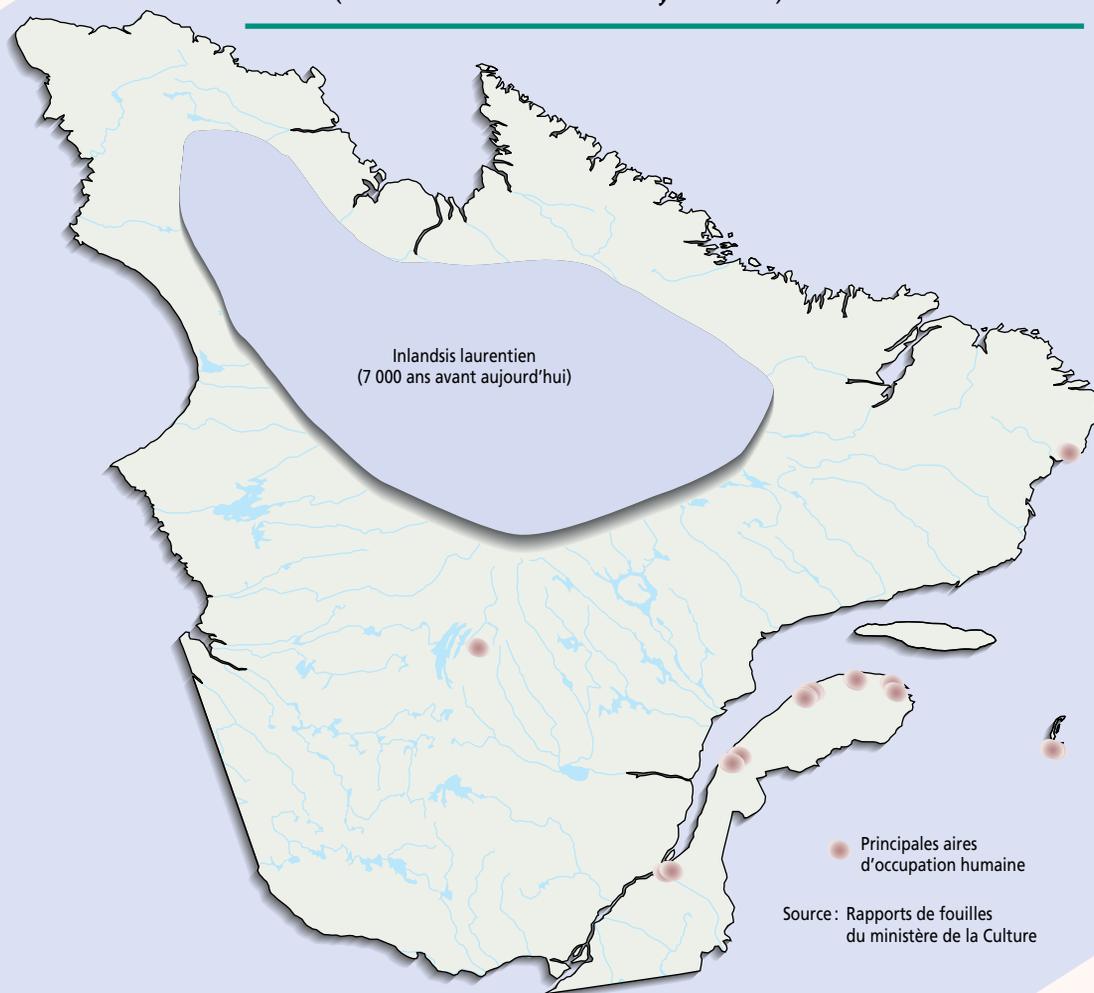
De la période archaïque jusqu'au sylvicole, les saisons végétatives raccourcissent, ce qui incite les populations autochtones à regagner des latitudes plus propices à l'agriculture.

2

## LA PÉRIODE ARCHAÏQUE (7 000 à 3 000 ans avant aujourd'hui)

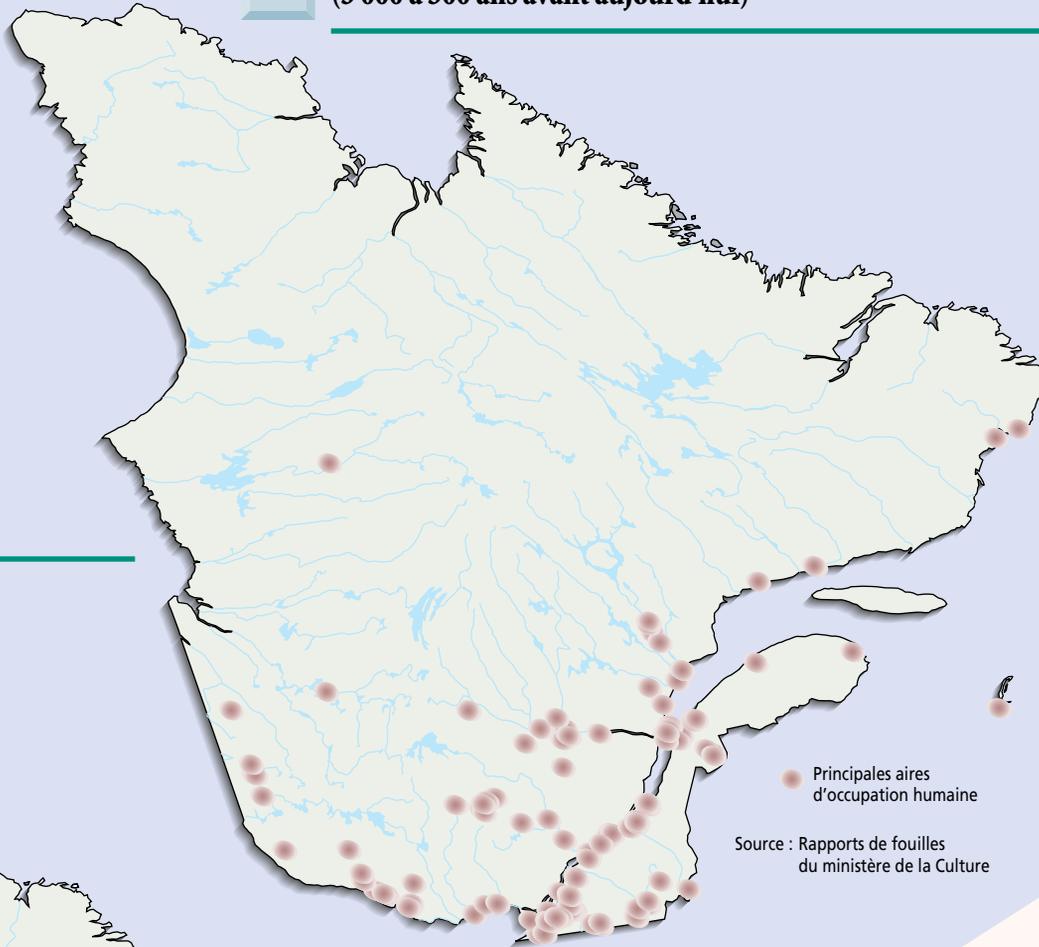
1

## LA PÉRIODE PALÉO-INDIENNE (11 000 à 7 000 ans avant aujourd'hui)



3

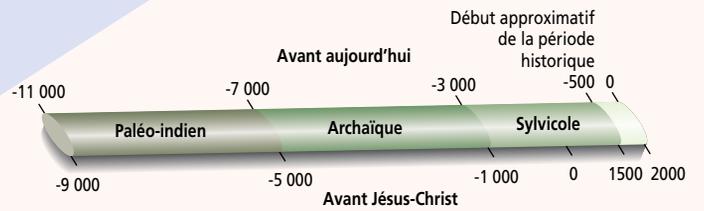
### LA PÉRIODE SYLVICOLE (3 000 à 500 ans avant aujourd'hui)



Principales aires d'occupation humaine

Source : Rapports de fouilles du ministère de la Culture

#### Ligne de temps

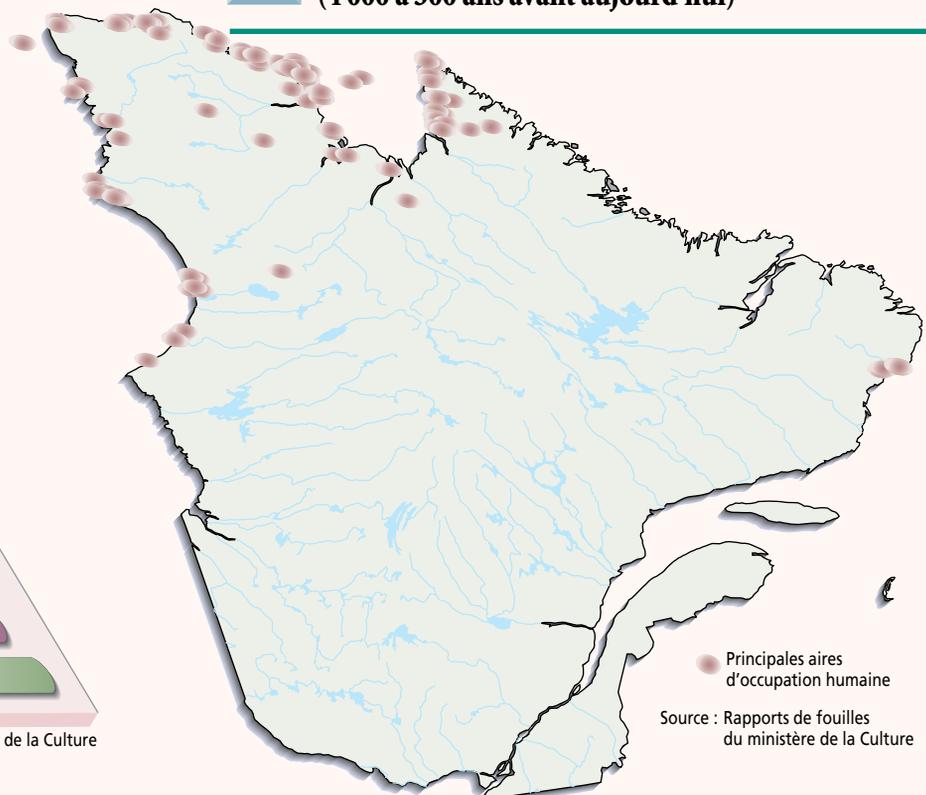


Principales aires d'occupation humaine

Source : Rapports de fouilles du ministère de la Culture

4

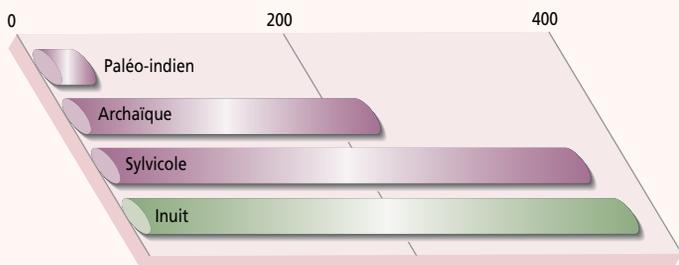
### LA PÉRIODE PALÉO-ESQUIMAUDE (4 000 à 500 ans avant aujourd'hui)



Principales aires d'occupation humaine

Source : Rapports de fouilles du ministère de la Culture

#### Sites répertoriés (septembre 1995)



Source : Ministère de la Culture

# QUATRE SIÈCLES DE PRÉSENCE AUTOCHTONE AU QUÉBEC

**A**u début du XVII<sup>e</sup> siècle, Champlain indique plusieurs établissements autochtones dans le territoire exploré, mais aucun dans la vallée du Saint-Laurent.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la cartographie est légèrement plus complète et fait état de peuplements étendus à plusieurs parties du Québec.

Aujourd'hui, les cartes révèlent une présence autochtone plus dense, mais avec d'importants vides entre les établissements.

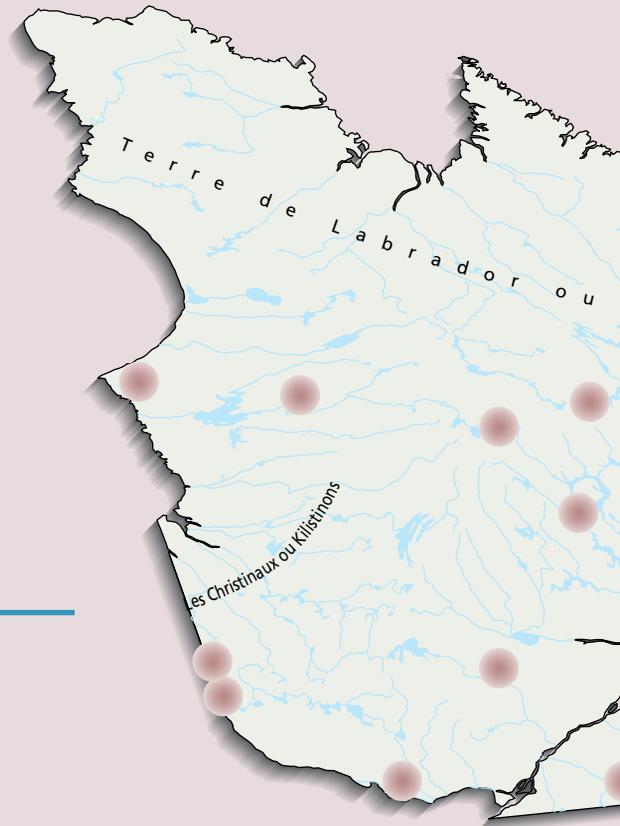
WIGWAMS AT POINTE DE LÉVY,  
LOWER CANADA, C.1836.

B., Archives nationales du Canada,  
Ottawa, C-40304



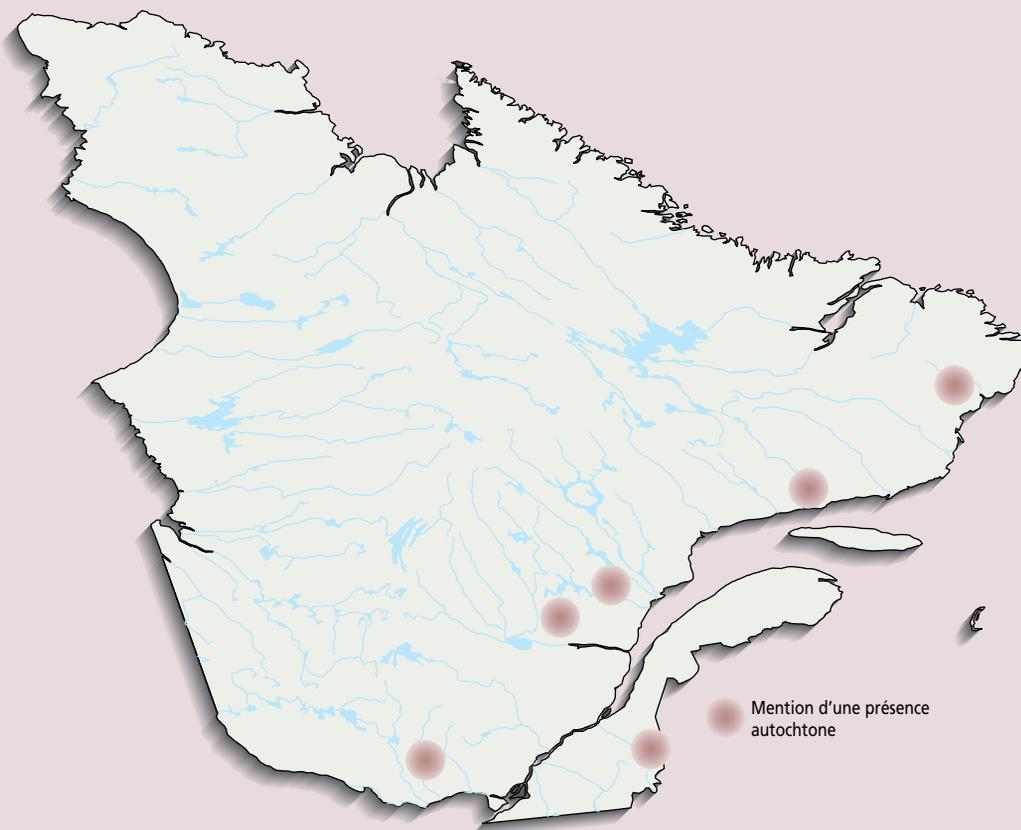
2

## PRÉSENCE AUTOCHTONE SELON LA CARTE DE GUILLAUME DELISLE, 1703



1

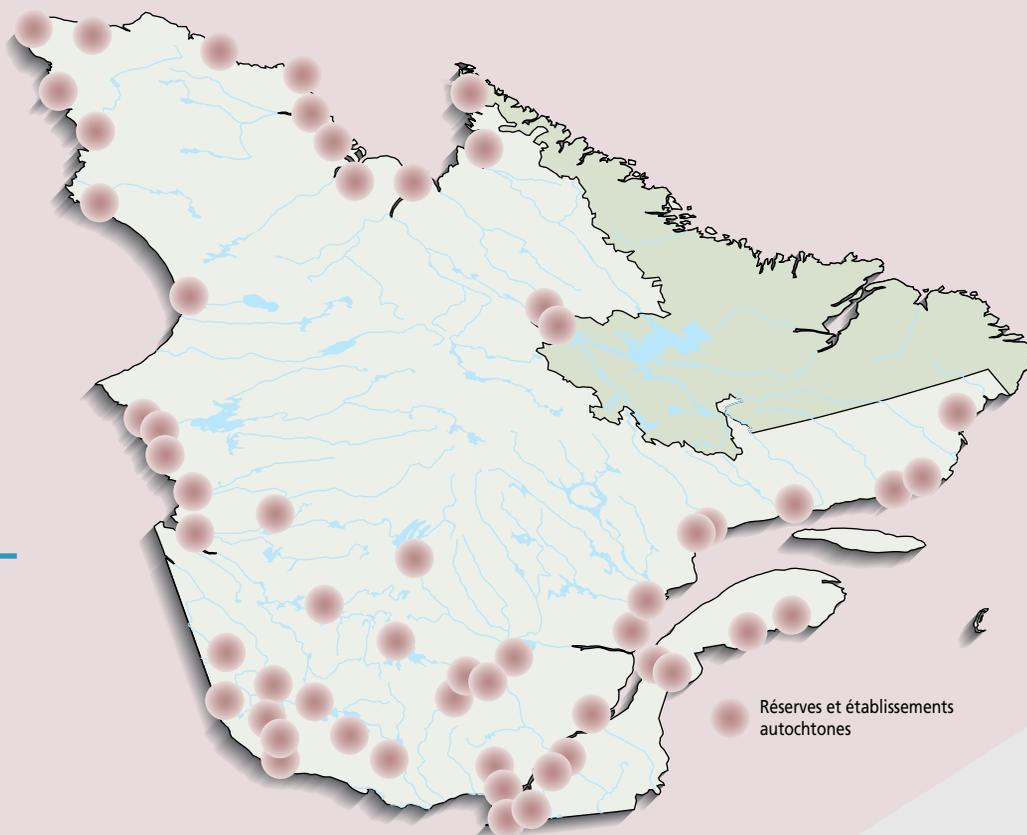
## PRÉSENCE AUTOCHTONE SELON LA CARTE DE SAMUEL DE CHAMPLAIN, 1632



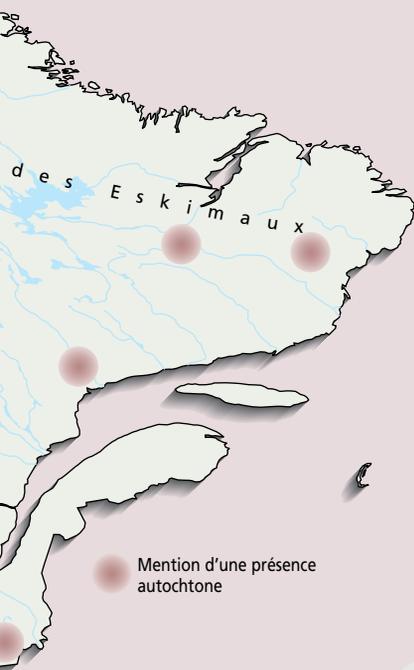
CARTE DE LA  
NOUVELLE FRANCE,  
AUGMENTÉE DEPUIS  
LA DERNIÈRE  
SERVANT À LA  
NAVIGATION FAICTE  
EN SON VRAY  
MERIDIEN..., 1632.  
Samuel de Champlain,  
Archives nationales  
du Canada, Ottawa,  
NMC-51970.



## PRÉSENCE AUTOCHTONE SELON LA CARTE DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES, 1988



Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources (Terres),  
*Les nations autochtones au Québec, 1988.*



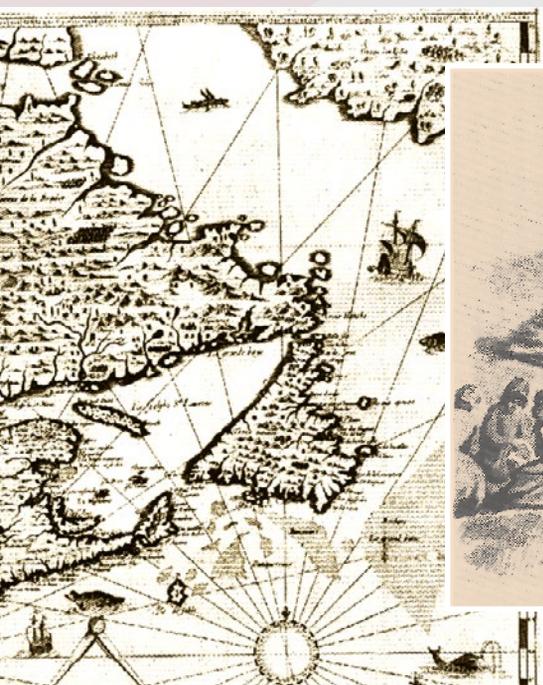
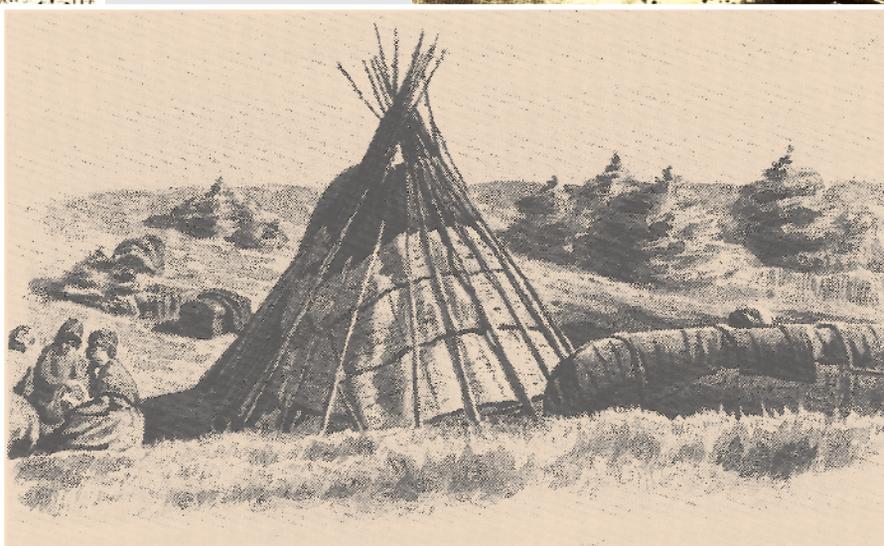
### VILLAGE INDIEN DE SAINT-RÉGIS SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT, BAS-CANADA, VERS 1838.

William Henry Bartlett,  
Archives nationales du Canada,  
Ottawa, C-40312.



### TENTE DE MONTAGNAIS À MINGAN, 1861.

William George Richardson Hind,  
Archives nationales du Canada,  
Ottawa, C-33685.





## *LE PEUPEMENT DES BASSES TERRES*

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, la France entreprend d'établir une colonie sur les rives du Saint-Laurent, qui deviendra bientôt le berceau d'une société nouvelle. Constituée à partir d'un petit noyau de migrants, moins de 10 000 feront souche, elle sera à l'origine d'un paysage original, planifié par l'administration coloniale et les seigneurs, mais façonné par une population forte de solidarités diverses, familiales notamment. En moins d'un siècle et demi, une aire culturelle dense se dessine, qui tranche avec l'univers environnant. Au quadrillage imaginé pour développer la colonie, se superpose désormais une autre géographie, plus familiale, plus intime aussi, née de l'appropriation foncière des ménages et qui lui donne ses traits particuliers.



# La population française de la vallée du Saint-Laurent avant 1760

**L'**intérêt manifesté par la France pour l'Amérique du Nord a perturbé l'histoire démographique de la vallée laurentienne dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Depuis l'observation, faite par Jacques Cartier, d'un certain établissement iroquoïen jusqu'à l'aurore du peuplement colonisateur, un siècle va s'écouler, pendant lequel prendront place ces vaines tentatives décrites par Marcel Trudel. Ce n'est, en effet, qu'à la suite du traité de Saint-Germain-en-Laye de 1632, soit un quart de siècle après la fondation de Québec, que va naître enfin une population formée de familles établies pour de bon.

Quand les Français entreprennent de défricher les rives de « la grande rivière », ils ne se heurtent à aucun habitat vraiment stable. L'espace est libre, c'est-à-dire que nulle population sédentaire ne l'occupe. De l'estuaire aux rapides du Sault-Saint-Louis, les basses terres s'étendent sur environ 300 kilomètres, ce qui n'est pas considérable, même à l'échelle européenne, vu qu'on ne s'éloignera guère du fleuve avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci se révèle en outre une magnifique voie de communication, tant l'hiver que l'été. La saison froide est certes longue et rigoureuse, mais le territoire n'est pas hostile pour autant. L'abondance des précipitations, combinées aux fortes températures d'été, favorisent la flore et la faune et, par conséquent, les activités agraires. Les nouveaux arrivants profitent également de l'appoint que constituent le gibier et le poisson, dont la densité est inversement proportionnelle à celle des peuplades amérindiennes, ainsi que de l'efficacité des techniques mises en œuvre par celles-ci. Il faut dire que l'arrière-pays est immense, presque sans limite.

Sous le Régime français, quatre générations vont se succéder en un peu plus d'un siècle et quart. La première correspond en gros à la période des Cent-Associés. C'est l'époque pionnière, celle qui construit le nouveau pays, qui définit les règles de l'occupation du territoire, le type d'habitat, la langue, bref le genre de vie de l'habitant canadien. La seconde se rapporte essentiellement aux créoles du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire aux enfants issus des pionniers et nés dans la colonie avant 1700. C'est la génération de l'enracinement, celle qui va vite dominer, en termes numériques tout au moins, l'effectif immigrant dont elle va prendre la relève, tant pour accroître les défrichements que pour prolonger la découverte du continent via la traite des fourrures.

La troisième génération, celle des 30 premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, se développe dans un pays établi et relativement en paix. Deux fois plus nombreuse que la génération précédente, elle permet à la colonie d'atteindre le stade de peuplement que l'on pourrait qualifier de définitif en ce sens que l'éviction devient impossible. Issue principalement de parents eux-mêmes nés au Canada et comptant parfois des grands-parents qui n'ont jamais vu la France, elle tend à s'éloigner de la mère patrie tout en affermissant la personnalité du pays nouveau.

La quatrième génération assure au peuplement le seuil de la masse compacte et difficilement pénétrable qu'il va désormais représenter, de part et d'autre du Saint-Laurent. C'est elle qui va connaître la guerre et la débâcle française, mais c'est elle aussi qui va réaliser la transition d'un régime à l'autre. Numériquement moindre que sa contrepartie des colonies britanniques, elle n'en est pas moins solidement implantée dans son terroir, possédant les traits de caractère indéniablement originaux de cette population successivement dite canadienne, canadienne-française, puis québécoise.

## 1. DES SOURCES ABONDANTES ET D'UNE GRANDE QUALITÉ

La connaissance d'une population ancienne est une affaire de sources, d'observation et de méthodes. Or, le Québec est en ce sens privilégié. Grâce à la diligence du clergé et des autorités des siècles derniers, de nombreuses sources sont aujourd'hui accessibles et bien conservées. La taille longtemps réduite de la population et son isolement relatif permettent aujourd'hui l'exploitation exhaustive d'une documentation probablement sans équivalent dans le monde. En fait foi le Registre de la population du Québec ancien (RPQA), vaste fichier réalisé sur ordinateur à l'Université de Montréal, au prix de 30 années d'effort.

### a) Des sources nombreuses et de qualité

L'habitude de tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures s'est généralisée en France au cours du XVI<sup>e</sup> siècle et a été appliquée dès les débuts de la colonie. Avant 1800, 700 000 actes de baptême, mariage et sépulture ont été enregistrés et conservés, ce qui constitue de loin la source fondamentale de notre connais-

sance de la démographie du Régime français. Limitée cependant aux effectifs catholiques, l'observation ne concerne que les seuls Amérindiens convertis.

Les registres québécois sont d'une grande qualité. D'une part, le calme relatif de l'histoire québécoise et le respect de l'ordonnance de 1678, exigeant que les registres soient tenus en double exemplaire, ont fait en sorte que les pertes sont mineures. On estime à seulement 7 % le nombre d'années-paroisse perdues au cours de la période 1608-1765 et ce résultat exagère l'ampleur du phénomène, dans la mesure où les paroisses les mieux établies et les plus peuplées ont été davantage épargnées que les paroisses en voie d'établissement. Les lacunes sont en effet concentrées dans les premières décennies, les registres du XVII<sup>e</sup> siècle qui contiennent le dixième des actes de la période 1608-1765, comptant le tiers de l'ensemble des actes perdus. D'autre part, l'excellent niveau d'instruction des rédacteurs d'actes nous assure de la qualité des renseignements inscrits.

L'étude démographique de la population québécoise bénéficie également de trois recensements nominatifs (1666, 1667 et 1681) qui ont l'avantage de se situer à l'époque de la principale vague d'immigration. Ces recensements ont le mérite de préciser l'âge des immigrants à une époque où la plupart sont encore jeunes. En plus d'attester de leur présence dans la colonie, à défaut de registres d'embarquement et de débarquement presque tous détruits au cours des siècles, cette source indique également la profession de ces immigrants. Deux recensements de la ville de Québec (1716 et 1744) sont aussi disponibles. Le recensement de 1765, fait au début du Régime anglais, donne une certaine image de la colonie au moment de la Conquête. De plus, 26 dénombremens anonymes, effectués au cours de la période 1685-1739, établissent, par seigneurie, l'état de la population et de la production agricole.

Les contrats notariés sont également d'une grande utilité, puisqu'ils permettent de pallier les lacunes des registres paroissiaux. Les contrats de mariage sont à cet égard importants, d'autant plus qu'ils concernent la majorité des unions et que l'intervalle entre le contrat et la cérémonie est généralement court. D'autres sources servent de façon auxiliaire : on pense ici aux archives judiciaires et aux registres des hôpitaux ainsi qu'aux listes de miliciens, de religieux, d'engagés pour la traite des fourrures, etc... Finalement, notre connaissance de la population coloniale profite de divers travaux d'historiens ainsi que d'ouvrages généalogiques d'importance.

#### **b) Le registre de la population du Québec ancien (RPQA)**

L'idée d'un registre informatisé de la population du Québec ancien a vu le jour au cours du second lustre de la décennie 1960-1970, au département de démographie de l'Université de Montréal. Une série de cir-

constances permettaient la réalisation d'un tel projet : l'abondance et la qualité des sources, la taille réduite et le caractère semi-fermé de la population ainsi que les progrès de la science informatique.

L'objectif principal de ce registre est de reconstituer la population des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. En plus d'être un outil fondamental pour la connaissance de l'histoire de la population canadienne, le RPQA est un vrai laboratoire de population appelé à servir les intérêts de chercheurs de nombreuses disciplines.

L'essentiel de l'information du RPQA repose évidemment sur les registres paroissiaux. Si, par leur qualité, ceux-ci assurent à la base une excellente observation, l'intégration d'autres sources (recensements, actes notariés, travaux généalogiques, etc.) rend cette dernière quasi parfaite et la population se trouve saisie avec une rare précision. Certes, subsistera-t-il toujours quelques incertitudes, mais elles n'ont qu'une influence bénigne sur l'étude de la population.

Pour illustrer la qualité de ce registre, il convient de préciser ici qu'on connaît avec exactitude la date de naissance de 95 % des 20 000 individus nés dans la colonie au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. De même, on possède l'acte ou le contrat de mariage de 97 % de leurs unions conclues dans la colonie. En excluant les émigrants, moins du quart des décès échappent enfin à l'observation et il est possible de déterminer deux fois sur trois un court intervalle au cours duquel ceux-ci ont lieu. Dans l'ensemble, plus de 90 % des biographies sont connues avec une grande précision, sans compter que des hypothèses simples permettent de déterminer les destins imprécis. Bref, l'historien des populations profite rarement de telles données.

## **2. UN EFFECTIF FAIBLE, MAIS UNE CROISSANCE FORTE**

Les débuts du peuplement européen de la Nouvelle-France sont difficiles. Même si les premiers arrivants permanents s'installent à Québec en 1608, on peut affirmer que le peuplement ne débute vraiment qu'après l'épisode de 1629-1632, durant lequel la colonie est aux mains de la couronne britannique. On ne compte en effet que trois mariages et huit naissances avant 1632 ; la population blanche n'atteignant encore que la soixantaine d'habitants.

Les Français fondent ensuite des établissements permanents à Trois-Rivières (1634) et à Montréal (1642). Autour de ces trois pôles, chefs-lieux des trois entités administratives de la colonie, des paroisses se forment, les plus anciennes se situant autour de Québec. La fondation de paroisses marque dès lors la progression du peuplement le long du Saint-Laurent, de l'aval vers l'amont. En 1681, une quarantaine sont déjà ouvertes, dont un peu plus de la moitié dans le gouvernement de Québec. En 1722, leur nombre a doublé, le gouvernement de Québec perdant lentement de son importance au profit de celui de

Montréal. Au dernier dénombrement du Régime français (1739), l'habitat s'étend sur presque 500 kilomètres, de part et d'autre du Saint-Laurent.

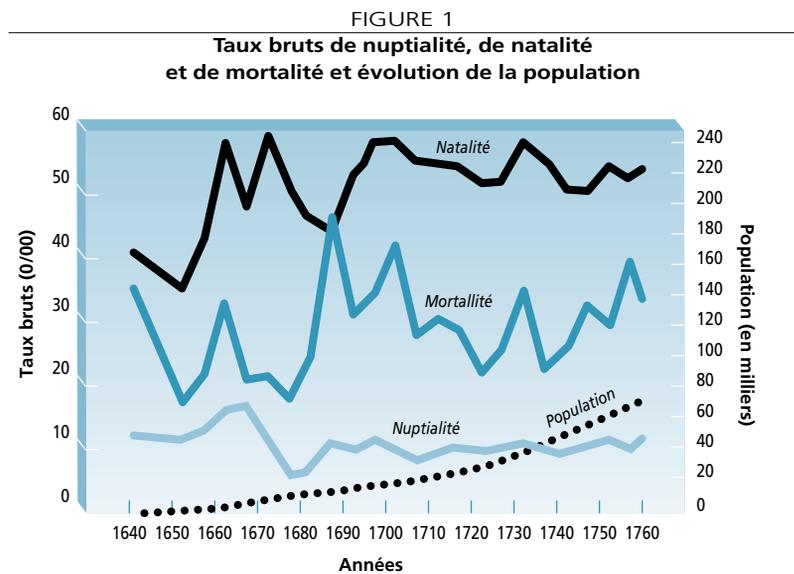
De quelques habitants en 1608, la population passe à plus de 70 000 au moment de la Conquête anglaise (figure 1). Elle aurait été supérieure à ce nombre, n'eût été d'une certaine émigration. En effet, des 20 000 Canadiens nés au XVII<sup>e</sup> siècle, plus de 7 % ont quitté la vallée laurentienne. Cette émigration concerne essentiellement l'élément masculin, soit un homme sur huit contre seulement une femme sur cinquante. Le premier est généralement célibataire alors que la seconde accompagne le plus souvent son mari.

L'immigration ne demeure pas longtemps le moteur de cet accroissement, puisque seulement 10 000 immigrants s'établissent par mariage en un siècle et demi. Passé les premières décennies et la période d'immigration des années 1663-1673, le surplus des naissances sur les décès devient le facteur primordial de l'accroissement de la population. Celle-ci se « canadienise » rapidement : si, au début de l'année 1663, six habitants sur dix sont des immigrants, en 1700 plus de 80 % de la population se révèle inversement d'origine canadienne. De 1660 à 1670, la population s'accroît au rythme moyen d'un peu plus de 3 % par année puis, l'excédent migratoire s'atténuant, le taux moyen d'accroissement diminue et se stabilise autour de 2,5 %. Par la suite, à une ou deux périodes quinquennales près, la croissance demeure constamment forte du seul fait du mouvement naturel.

La colonie compte aussi une population flottante, forcément moins bien observée. Les soldats, dont le nombre n'est pas négligeable, ne séjournent que quelques années dans la colonie quand ils ne s'établissent pas pour de bon. D'autres ne font que passer, comme certains commerçants français qui, pour leurs affaires, arrivent en été et repartent avant l'hiver. Si ces éléments ont de l'importance au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, ils ne comptent que pour moins de 5 % de la population à la fin de ce siècle, et cette proportion se maintient ensuite jusqu'au dernier lustre du Régime français, lorsqu'arrivent environ 4 500 soldats français, soit un effectif équivalent à 6 ou 7 % de l'effectif total.

L'évolution des taux bruts de nuptialité, de natalité et de mortalité évoque les grands traits de l'histoire de la population de la Nouvelle-France (figure 1). Avant 1675, le taux de nuptialité est très élevé en raison du flux à peu près constant de l'immigration. Il chute ensuite considérablement entre 1675 et 1685, au moment de l'arrêt du mouvement, mais il reprend un fort niveau dès 1685-1689 avec l'arrivée sur le marché matrimonial des premières générations nées au Canada. La forte fréquence des mariages se maintient ensuite jusqu'à la fin du Régime français.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le taux de natalité subit l'effet des variations de la nuptialité. À l'origine de la colonie, il est relativement faible en raison du fort désé-



quilibre existant entre les effectifs des deux sexes. Il s'élève ensuite rapidement au moment de la vague migratoire postérieure à 1660. La baisse du taux entre 1680 et 1690 tient sans doute au petit nombre de mariages, mais aussi à la forte mortalité de la période 1685-1689. À partir de 1690, la natalité reste toujours forte, non sans présenter certaines fluctuations liées à la mortalité notamment.

Le taux brut de mortalité par période quinquennale varie au rythme des épidémies. Si celles-ci sont parfois brutales, lors des pointes de variole de 1703 et 1733 par exemple, seul le typhus de 1687 crée, sur une période de 5 ans, un léger surnombre des décès sur les naissances. Avec un taux d'environ 30 % au XVIII<sup>e</sup> siècle, le niveau de la mortalité de la colonie peut même être qualifié de favorable<sup>1</sup>.

La vague d'immigration de la décennie 1660-1670 est donc ici le point tournant de l'évolution. Auparavant, la population vivote et augmente avec peine. Par la suite, grâce au seul mouvement naturel, la croissance se fait forte et soutenue. Sans apport migratoire significatif, le rythme annuel moyen atteint 2,5 % au XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui équivaut à un doublement tous les 30 ans environ. De simple comptoir de traite des fourrures, le Canada se transforme, en un siècle et demi, en une société digne de ce nom.

### 3. UNE IMMIGRATION FAIBLE, MAIS HOMOGENE

On estime à plus de 25 000 le nombre d'immigrants ayant hiverné au moins une fois dans la vallée du Saint-Laurent avant 1760. De ce nombre, 14 000 se sont installés en permanence, dont 10 000 qui se sont mariés dans la colonie. En comparaison avec la Nouvelle-Angleterre qui, pour la même époque, a accueilli des centaines de milliers d'immigrants, la France s'est révélée bien chiche. L'apport français à la Nouvelle-France ne représente, chaque année, qu'environ huit départs par million de Français vivant à cette époque. La vallée

laurentienne n'accueillait en outre que de 7 % à 8 % de l'ensemble de l'émigration française, plus tournée vers les Antilles et la Guyane.

### a) Un flux discontinu

L'arrivée des immigrants ne se fit pas régulièrement (figure 2). Aux périodes fastes succèdent des années de pénurie. Sous les Cents-Associés, soit de 1627 à 1663, l'immigration a d'autant moins d'importance que les retours dans la métropole se font nombreux. Le bilan de cette période est maigre : seulement 400 colons s'installent, soit le dixième de ce à quoi la Compagnie s'était engagée.

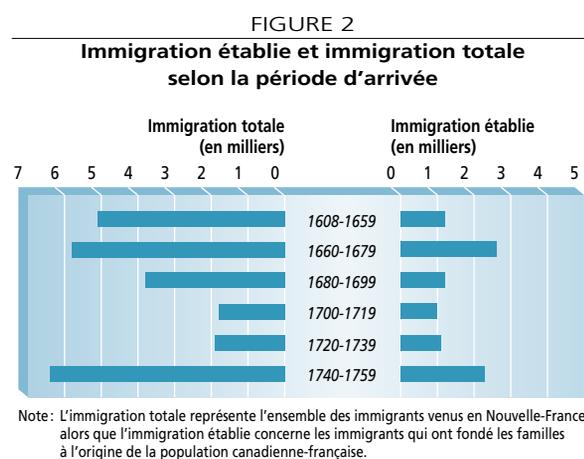


TABLEAU 1  
Distribution des immigrants établis par mariage en Nouvelle-France  
selon le pays de provenance et la période d'arrivée

Pays de provenance	Période d'arrivée				Ensemble des périodes
	1608-1679	1680-1699	1700-1729	1730-1765	
France	98,8	92,4	76,1	85,7	90,2
Bretagne	2,5	6,0	5,8	6,4	4,8
Normandie	22,4	8,9	3,9	9,7	13,6
Paris	17,5	11,1	12,1	10,0	13,3
Loire	8,4	5,6	5,4	5,2	6,5
Nord	2,5	1,5	1,9	4,9	3,2
Est	3,3	2,9	4,8	13,7	7,2
Poitou-Charentes	29,1	28,1	19,8	11,0	21,3
Centre	2,0	5,6	3,1	3,9	3,3
Sud	3,4	13,0	10,9	20,4	11,6
Indéterminée	7,7	9,7	8,3	0,3	5,4
Acadie	0,1	2,2	5,8	6,5	3,4
Pays-d'en-haut	0,2	5,9	0,5	1,1	
Colonies anglaises	2,0	5,2	0,3	1,1	
Europe (sauf France)	0,8	2,7	4,6	5,3	3,1
Amérindiens*	0,3	0,5	2,1	1,0	0,9
Autres		0,3	0,7	0,3	
Total	100,0 (N=3808)	100,0 (N=1205)	100,0 (N=1437)	100,0 (N=3496)	100,0 (N=9946)

\* Seuls sont comptés les Amérindiens qui se sont intégrés au peuplement européen, on considère alors que ceux-ci ont « immigré » au sein de la population coloniale.

La reprise en main de la colonie par le gouvernement royal, en 1663, marque le début de la principale période de recrutement. En dix ans, 800 filles sont envoyées aux frais de la couronne, certaines d'entre elles recevant même une dot royale, destinée à faciliter leur mariage. Plusieurs s'uniront alors aux 450 soldats et officiers du régiment de Carignan, auxquels des primes et des terres sont généreusement attribuées en 1668. Par la suite, on reconnaît deux autres pointes d'immigration militaire : la première correspond à l'arrivée des troupes de la marine entre 1683 et 1693, la seconde à celle des troupes de terre, déplacées pour défendre la colonie durant la guerre de Sept Ans. Ces trois périodes réunies concernent la moitié de l'immigration antérieure à 1760.

### b) Une origine géographique concentrée

Des 10 000 immigrants établis en permanence dans la vallée laurentienne, 9 000 environ sont issus du territoire actuel de la France (tableau 1). Les Acadiens et les Européens originaires des pays limitrophes de la France forment l'essentiel du solde. Si l'on s'en tient aux seuls immigrants français établis par mariage, on constate que toutes les régions de France ont participé au peuplement de la Nouvelle-France, mais de façon fort inégale. Les trois quarts des lieux de provenance se situent en effet au nord d'une droite tirée de Bordeaux à Soissons (100 km au nord-est de Paris). Plus précisément, les Charentes et le Poitou dominent avec le quart des effectifs, alors que la Normandie et l'Île-de-France, incluant Paris, comptent chacune pour 15 %. Par rapport à leur population, les provinces de l'Aunis et du Perche ont été les plus prolifiques. La distribution des lieux d'origine varie avec le caractère de l'immigration. Si, dans les premiers temps de la colonie, la Normandie, le Perche et le bassin parisien dans son ensemble arrivaient aux premiers rangs, l'importance des ports d'embarquement s'estompe ensuite au profit des régions périphériques où se recrutent beaucoup de soldats de troupe.

Plus de quatre immigrants sur dix se déclarent d'origine urbaine, cette proportion s'élevant aux deux tiers chez les femmes : résultat étonnant si l'on songe au caractère fortement rural de la métropole et aux besoins d'une économie coloniale axée sur l'agriculture et le commerce des fourrures. Il faut se rappeler toutefois qu'à cette époque, tout citadin français n'était jamais très éloigné de la terre.

### c) Une immigration familiale au début, essentiellement individuelle ensuite

Sur dix immigrants établis avant 1700, trois sont arrivés mariés ou avec de proches parents. La plupart de ces déplacements familiaux se sont cependant produits avant 1663, alors que les recruteurs favorisaient l'immigration familiale. Les femmes migraient davantage dans un cadre familial que les hommes : en

excluant les Filles du roi, quatre femmes sur dix sont venues en solitaire, alors qu'après 1663 85 % des hommes en ont fait autant.

#### d) Une immigration jeune, masculine et célibataire

On estime que, dans l'ensemble, 13 à 14 fois plus d'hommes que de femmes ont débarqué en terre laurentienne. Si l'on s'en tient aux immigrants établis par mariage, on trouve quatre hommes pour une femme, le rapport variant au cours du temps. Avant 1663, à l'époque d'une certaine immigration familiale, arrivent quatre femmes pour six hommes. À la suite de l'arrêt de l'immigration féminine, après 1673, la masculinité se fait écrasante, soit sept hommes pour une femme, ce qui ne va pas sans conséquences sur le marché matrimonial. Un tel déséquilibre définit en effet les comportements nuptiaux, principalement ceux des premières générations de Canadiennes. Et il faudra attendre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour que s'estompe, sous la pression de l'accroissement naturel, l'inégalité numérique ainsi engendrée par le mouvement migratoire.

L'immigrant qui s'établit en Nouvelle-France est jeune, puisque l'âge moyen à l'arrivée est de 25 ans chez les hommes et de 22 ans chez les femmes. Trois fois sur quatre, il a entre 15 et 25 ans. Rarement dépasse-t-il 45 ans et, si les enfants représentent 15 % des immigrants avant 1663, il n'en arrive guère par la suite. On peut ajouter que l'immigration fut essentiellement célibataire, les mariés et les veufs formant moins du vingtième du total.

#### e) Des gens de tous les milieux, mais un ensemble homogène

Si les colons proviennent de milieux très diversifiés, l'ensemble paraît toutefois homogène, tout en se révélant assez peu représentatif de la population métropolitaine. Du côté des hommes, beaucoup de militaires, lesquels fournissent la moitié des effectifs, les engagés formant l'autre groupe important (tableau 2). Du côté féminin, les Filles du roi, d'une part, et les femmes arrivées dans le cadre familial, d'autre part, représentent, à part égale, les deux tiers de l'ensemble.

Hormis la période des Cents-Associés, les immigrants sont peu qualifiés. C'est que le statut économique de la colonie, essentiellement basé sur l'agriculture et la traite des fourrures, attire peu les gens de métier. En comparant les immigrants d'origine urbaine avec les individus de leur milieu d'origine, on constate finalement qu'ils affichent une moindre alphabétisation que leurs compatriotes restés en France.

#### f) Des individus triplement sélectionnés

Les recrutés, civils ou militaires, doivent posséder un minimum d'aptitudes physiques : les êtres physiquement déficients ne sont nullement susceptibles de

TABLEAU 2  
Distribution des immigrants selon la catégorie et la période d'arrivée

Période d'arrivée	Militaires	Femmes Engagés	venues seules	Immigration Prisonniers	Religieux	Autres <sup>1</sup>	totale
1608-1659	170	1 890	450		139	2 394	5 043
1660-1679	2 034	520	1 176		131	1 816	5 677
1680-1699	3 192	190	146		145	141	3 814
1700-1719	949	380	187		122	54	1 692
1720-1739	554	558	75	481	115	31	1 814
1740-1759	6 177	362	71	113	122	39	6 884
Ensemble	13 076	3 900	2 105	594	774	4 475	24 924

1. Enfants et épouses des familles, membres de l'administration coloniale, commerçants.

s'embarquer. De plus, le voyage qui dure parfois jusqu'à trois mois exerce une sélection supplémentaire. Les conditions de vie à bord sont exécrables et l'absence d'hygiène, jointe à la promiscuité, façonne un terrain favorable à l'apparition et à la prolifération de maladies, le plus souvent le typhus. Il ne faut donc pas se surprendre que la proportion de décès en mer oscille entre 7 % et 10 %. Il y a aussi de très nombreux retours, au grand déplaisir des autorités. Ceux qui restent, surtout au XVII<sup>e</sup> siècle, ont à surmonter d'indésirables facteurs répulsifs : les Iroquois, le froid, l'isolement géographique, etc. Leur persistance tient sans doute au fait que les perspectives de réussite leur paraissent plus intéressantes que dans leur pays d'origine.

Des quelque 27 000 immigrants partis en direction de Québec, à peine 25 000 arrivèrent à bon port. De ce nombre, un peu plus de la moitié optèrent pour une implantation permanente et seulement quatre sur dix fondèrent une famille. Ces derniers furent en quelque sorte le trait d'union entre deux continents. Issus essentiellement de la mosaïque française, ils se fondirent rapidement en une société homogène. Les pages qui suivent tendent à expliquer comment ces 10 000 fondateurs profitèrent du sain environnement colonial et se multiplièrent à un rythme rarement égalé, devenant ainsi à leur insu les ancêtres de tout un peuple.

## 4. NUPTIALITÉ : L'EMPRISE DU MARCHÉ MATRIMONIAL

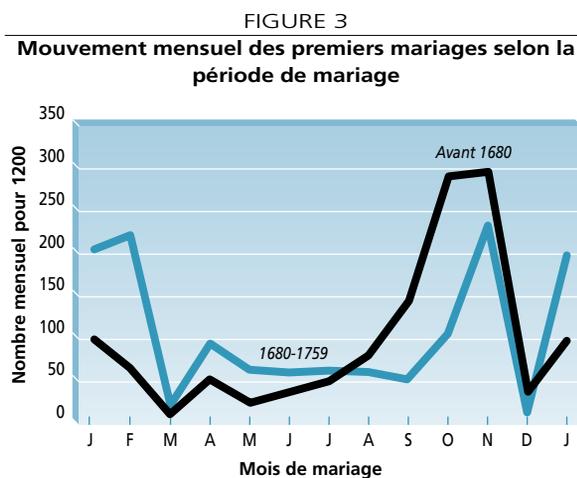
Dans les populations anciennes, agraires en particulier, le mariage dépend généralement des possibilités d'établissement. Dans la colonie nouvellement née, le terroir ouvert et le manque de femmes suscitent l'inversion de la proposition traditionnelle : l'établissement devient fonction des possibilités de mariage.

L'évolution particulière du rapport numérique des sexes a créé deux régimes matrimoniaux successifs. Le premier, qui couvre presque tout le XVII<sup>e</sup> siècle, est causé par le caractère essentiellement masculin de l'immigration, de sorte qu'en 1663, par exemple, on compte encore de six à sept hommes mariables pour une femme. Par la suite, le ralentissement de l'immigration et le fort accroissement naturel ont entraîné la normalisation rapide du rapport hommes-femmes. Le modèle matrimonial canadien

se modifie dès lors et s'aligne sur celui de la France, tout en conservant quelques particularités liées au contexte socioéconomique de la colonie.

### a) Le calendrier agricole et la saisonnalité des mariages

Dans l'ensemble, la saisonnalité des premiers mariages de la colonie est semblable à celle de la plupart des régions rurales de l'époque, où les unions se concluent surtout durant les temps morts de l'activité agricole. On se marie notamment entre les récoltes d'automne et les semailles du printemps (figure 3). Avant 1680, le déséquilibre du marché matrimonial a une influence directe sur le mouvement mensuel des premiers mariages, en raison du caractère estival de l'arrivée des immigrantes à marier. Il s'ensuit que les célébrations d'automne sont nombreuses, septembre et octobre prenant une importance qu'ils perdront nettement par la suite.



Il est également intéressant de constater que malgré le rigoureux contrôle ecclésiastique, un mariage sur 20 est célébré en temps prohibé, l'avent étant moins respecté que le carême : moins long que ce dernier, il admet pourtant 60 % des mariages célébrés durant les périodes interdites. Comme nous le verrons plus loin, il s'agit essentiellement d'unions concernant l'élite.

### b) Le célibat définitif

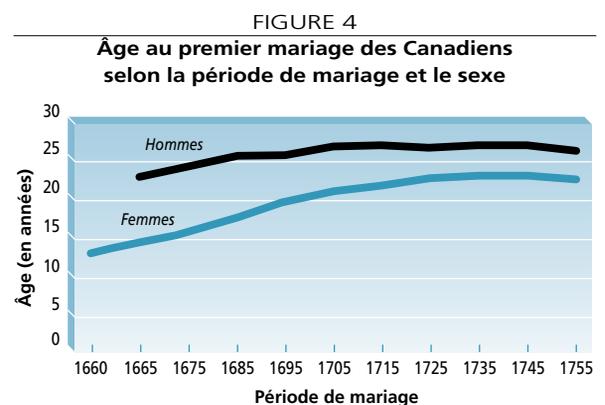
Il ne semble pas que le célibat définitif ait été très élevé dans la vallée laurentienne, tout comme en France d'ailleurs. On peut fixer à plus de 1 sur 20 la proportion d'individus encore célibataires à 50 ans, pour les deux sexes. On observe cependant une certaine diminution de la fréquence au fur et à mesure que se normalise le marché matrimonial : de 7,5 % pour les deux sexes au XVII<sup>e</sup> siècle, on passe à environ 5,0 % au siècle suivant.

Si cette évolution va dans le sens attendu du côté masculin, il n'en est pas de même du côté féminin, car la baisse observée chez les femmes est attribuable à une diminution du célibat religieux. En effet,

alors que le recrutement religieux masculin demeure stable dans le temps – 0,9 % des Canadiens nés avant 1730 et ayant atteint 20 ans sont entrés en religion – celui des femmes perd de son intensité et évolue en sens contraire de ce qu'aurait dû imposer le marché matrimonial. Ainsi, parmi les Canadiennes ayant atteint 20 ans avant 1700, 6 % prennent le voile contre seulement 1,3 % pour celles qui sont nées dans le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si la constitution des communautés de religieuses exerce une assez forte ponction au sein des toutes premières générations de Canadiennes, c'est que le recrutement se fait tôt sur place. Il en va autrement pour les prêtres, dont la plupart proviennent de la métropole.

### c) L'âge au premier mariage et l'écart d'âge entre les époux

La transformation du marché matrimonial se fait sentir spécialement chez les femmes. En effet, si l'âge moyen au premier mariage varie peu du côté masculin, il n'en est pas ainsi du côté féminin ; les Canadiennes mariées une première fois avant 1680 convolent en moyenne sept années plus tôt que les nouvelles épouses de la fin du Régime français (figure 4). Il s'ensuit, dans les premières décennies de la colonie, de grands écarts d'âge entre les conjoints, qui ne seront pas sans effet sur les caractéristiques du veuvage et du remariage. Le déséquilibre du marché matrimonial se résorbant, ces écarts s'atténuent progressivement : dépassant neuf années pour les mariages d'avant 1680, ils n'atteignent même pas cinq ans peu avant 1760. Toutefois, malgré la normalisation du rapport hommes-femmes, l'écart entre les âges moyens demeure légèrement supérieur à celui observé en France, en raison de la relative précocité du mariage féminin en Nouvelle-France.

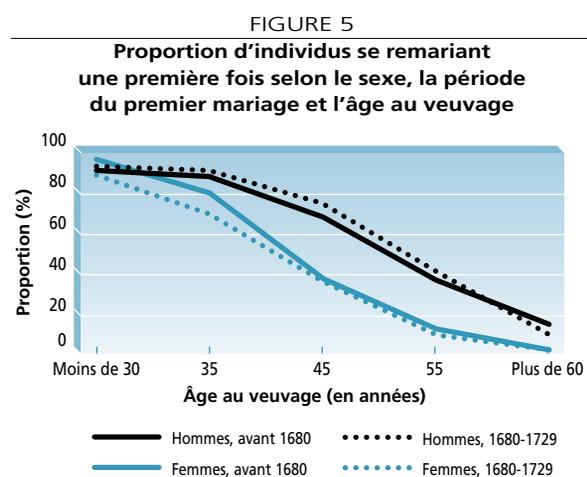


### d) Les caractéristiques du veuvage et du remariage

Les caractéristiques du veuvage et du remariage ont été également perturbées par l'évolution du marché matrimonial. Vu le grand écart d'âge entre les conjoints des premières décennies de la colonie, c'est la femme qui survit à son mari deux fois sur trois. Par la suite, la proportion diminue puis se stabilise autour de 55 % au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

En raison du manque de femmes, les mariages unissant un homme célibataire et une veuve, rares en temps normal, comptent pour le septième des mariages au XVII<sup>e</sup> siècle. Leur importance diminue environ de moitié au siècle suivant, au profit notamment des mariages entre hommes veufs et femmes célibataires, lesquels se multiplient progressivement par deux, jusqu'à représenter un mariage sur huit à la fin du Régime français.

Si l'infériorité numérique des femmes favorise aussi les veuves, la propension au remariage n'en est pas moins la même pour les deux sexes au XVII<sup>e</sup> siècle, s'établissant à 40 % environ. Mais au siècle suivant, la moitié des veufs se remarient, contre un tiers des veuves seulement (figure 5).



On trouve la même évolution à propos de la durée du veuvage avant le remariage. Les veuves convolent en effet six mois plus tôt avant 1700 qu'après, bien que près de trois ans se soient écoulés en moyenne depuis le décès de leur premier mari. Quant aux hommes, l'intervalle reste stable, oscillant autour de 26 mois. Une fois normalisé le rapport hommes-femmes, les caractéristiques du veuvage et du remariage se rapprochent de celles de la France, tout en conservant certaines particularités (tableau 3).

L'âge constitue dans l'ensemble un important facteur de remariage. Son rôle s'exerce toutefois différemment d'un sexe à l'autre. Ainsi, les femmes se remarient surtout avant 40 ans et très peu par la suite, alors que chez les veufs, le déclin de la tendance à prendre un nouveau conjoint se révèle nettement plus progressif (figure 5). De même, si l'âge intervient peu sur la durée du veuvage des hommes, son effet est manifeste chez les veuves, lesquelles se remarient d'autant plus vite qu'elles sont jeunes et qu'elles ont plusieurs enfants.

### e) La nuptialité originale de l'élite

Comme en France, les nobles et les bourgeois ont des comportements distinctifs en matière de nuptialité. Leur célibat définitif est très élevé : près d'un homme

TABLEAU 3  
**Nuptialité différentielle : France, Nouvelle-France, élite.**

Caractéristiques de la nuptialité		Mariages du XVII <sup>e</sup> siècle		Mariages du XVIII <sup>e</sup> siècle		France <sup>2</sup> , XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles
		Ensemble	Élite <sup>1</sup>	Ensemble	Élite <sup>1</sup>	
Âge au premier mariage (en années)	hommes	28,1	28,4	27,0	30,7	27,0
	femmes	18,9	19,4	22,2	23,5	24,0
Proportion de mariages impliquant un célibataire et une veuve (en %)		13,0	13,4	7,9	9,2	7,5
Âge moyen au veuvage (en années)	hommes	50,8		50,0		
	femmes	47,3		49,8		
Proportion d'unions rompues par le décès de l'homme (en %)		61,8	59,6	54,8	47,9	57,5
Fréquence du remariage (en %)	hommes	50,0		53,7	55,5 <sup>3</sup>	50,0
	femmes	36,2		31,7	23,6 <sup>3</sup>	33,0
Proportion d'intervalles veuvage-remariage de moins de 12 mois	hommes	43,8		36,9	8,3 <sup>3</sup>	50,0
	femmes	28,7		17,2	1,5 <sup>3</sup>	25,0

1. Les indices touchant l'élite ont été estimés à partir de travaux concernant les nobles et les bourgeois de la colonie.
2. Il s'agit bien entendu de moyennes masquant une diversité régionale et d'époque.
3. Mariages des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles réunis.

sur cinq et jusqu'à trois femmes sur dix sont encore célibataires à 50 ans. L'entrée en religion explique une bonne partie de ce célibat : près d'une femme sur six ayant atteint 15 ans devient religieuse, alors que parmi les hommes ayant atteint 20 ans, la même proportion atteint à peine 1 sur 14. Avec le dixième de la population, l'élite fournit près de la moitié des religieux canadiens, certaines familles se montrant particulièrement prodigues à l'endroit de l'Église.

Alors qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, l'élite et le peuple se marient à des âges comparables, il n'en est plus de même au siècle suivant, notamment chez les hommes. Si ces derniers se remarient en outre dans des proportions semblables à celles de l'ensemble, quel que soit l'âge, il en va autrement dans le cas des veuves de bourgeois et de nobles, celles-ci hésitant à prendre époux, même aux très jeunes âges. Le deuil observé au sein des classes dirigeantes allonge aussi de façon sensible l'intervalle entre le veuvage et le remariage.

Les nobles et les bourgeois présentent enfin un mouvement mensuel des mariages particulier : beaucoup moins assujéti à la saisonnalité des travaux agricoles, celui-ci se distingue par l'absence de creux automnal et de hausse hivernale. Les temps prohibés sont également beaucoup moins respectés puisque, toutes proportions gardées, l'élite se marie cinq fois plus durant ces périodes, ce qui montre à la fois une plus grande liberté de mœurs et une plus grande influence auprès du clergé.

L'évolution du rapport hommes-femmes marque donc le régime matrimonial de la colonie. Tant que le déséquilibre persiste, les femmes se marient précocement. Un grand écart d'âge entre conjoints s'ensuit et modère les caractéristiques du veuvage et du remariage. Une fois l'équilibre rétabli, la nuptialité coloniale tend à se rapprocher de celle de la métropole, mais elle conserve certaines particularités propres au Nouveau Monde.

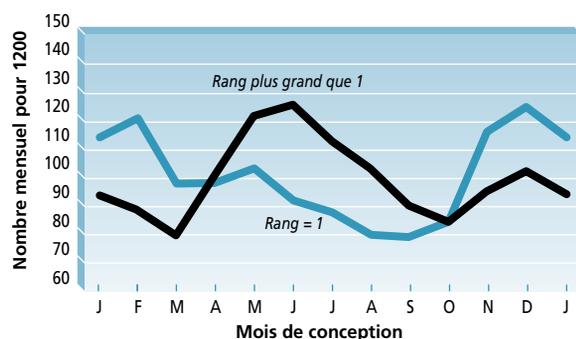
## 5. UN RÉGIME DE FÉCONDITÉ NATURELLE

L'apport migratoire ayant été dans l'ensemble relativement faible, l'accroissement de la population coloniale est essentiellement dû à l'excédent des naissances sur les décès. Comme le laissent supposer les forts taux de natalité, les femmes du Québec ancien ont fait montre d'une remarquable fécondité, accentuée en particulier par la salubrité de la vallée laurentienne.

### a) Le mouvement mensuel des naissances

L'analyse du mouvement mensuel des naissances gagne à séparer les premières naissances des autres, puisque celles-là subissent l'influence du mouvement saisonnier des mariages (figure 6). Ceci est particulièrement vrai pour les naissances du XVII<sup>e</sup> siècle, en raison de la concentration des mariages automnaux des immigrants qui prennent époux dans les mois suivant leur arrivée. Comme ailleurs dans les populations anciennes, les naissances d'autres rangs suivent le rythme des travaux agricoles et découlent souvent de conceptions du printemps et de l'été, au détriment des mois d'automne, période de récolte, et des mois d'hiver. Il y a davantage de fausses couches quand la vie se fait plus rude.

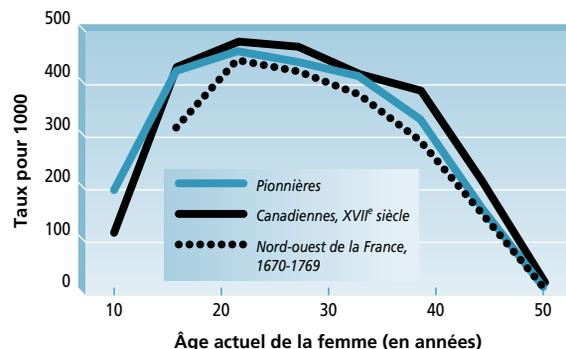
FIGURE 6  
Mouvement mensuel des conceptions selon le rang de l'accouchement



### b) Une fécondité naturelle

Qu'elles soient nées en France ou dans la colonie, les femmes sont extrêmement fécondes, ne pratiquant nullement la limitation volontaire des naissances (figure 7). Leur fécondité, tout comme leur descendance d'ailleurs, est, en moyenne, supérieure à celle de leurs contemporaines françaises : mariées souvent avant 20 ans et survivant fréquemment jusqu'à la fin de leur vie féconde, les Canadiennes pouvaient espérer avoir deux enfants de plus que les Françaises. Le contexte nord-américain, favorisant l'accroissement de la fécondabilité et la diminution de la mortalité intra-utérine, pourrait expliquer cette différence : les femmes de la colonie ont des enfants en moyenne plus rapprochés de même qu'une moindre propension à la stérilité précoce que celles de la métropole.

FIGURE 7  
Taux de fécondité légitime (tous âges au mariage) selon certains groupes de femmes



Note : Est dite pionnière toute immigrante établie par mariage dans la vallée laurentienne avant 1680.

Autre signe de l'absence de pratiques contraceptives, l'âge moyen des femmes à leur dernier accouchement est d'environ 40 ans au Canada, ce qui équivaut aux observations faites en France à propos des familles non malthusiennes. En raison de la mortalité qui vient rompre précocement les unions, la famille moyenne compte entre sept et huit enfants. Mais ce nombre camoufle évidemment une grande diversité de situations, y compris au sein des familles dites complètes, soit celles qui durent jusqu'à la fin de la vie féconde de la femme : parmi ces dernières, une sur 15 environ demeure sans enfant, alors que plus de quatre sur dix en comptent au moins une dizaine (figure 8).

FIGURE 8  
Distribution des familles selon la taille et le type, 5 paroisses de la Nouvelle-France, 1640-1762



Note : Est dite complète une famille qui a duré jusqu'à la fin de la vie féconde de la femme (50 ans).

### c) Environnement, immigration et fécondité

La situation coloniale, mettant en présence immigrantes et Canadiennes, permet la comparaison des deux groupes et fait ressortir l'effet du changement de milieu sur le comportement fécond. La fécondité des pionnières, c'est-à-dire des immigrantes établies par mariage dans la colonie avant 1680, se situe à mi-chemin entre celle des femmes nées dans la colonie et celle des Françaises (figure 7). Puisque l'intervalle moyen entre les naissances chez ces immigrantes est semblable à celui qui est observé pour les Canadiennes, il semble que cette différence de fécondité soit imputable à une progression plus rapide de la stérilité précoce des premières (tableau 4). Cette propension à la stérilité serait due aux piètres conditions de vie de certaines pionnières en France, le milieu canadien n'ayant pu en effacer complètement les effets. Avec un âge moyen à la dernière naissance de 39,4 ans (femmes mariées avant 30 ans), les pionnières parviennent au stade de l'infécondité définitive un an et demi plus tôt que leurs filles canadiennes.

### d) Conceptions prénuptiales et naissances illégitimes

En Nouvelle-France, une femme sur 16 était déjà enceinte au moment de son mariage, ce qui équivaut à la proportion observée en France pour cette époque. Le phénomène augmente cependant dans le temps, car le déséquilibre du marché matrimonial, en pressant les mariages, a abrégé les fréquentations prémaritales au début de la colonie : de 4,6 % au XVII<sup>e</sup> siècle, la fraction de conceptions prénuptiales s'élève ainsi à 7,2 % pour le quart de siècle suivant.

Les veuves conçoivent plus souvent avant le mariage que les célibataires, surtout aux plus jeunes âges. Les femmes célibataires dont le père est mort présentent également une plus grande propension à se marier enceintes que celles dont le père vit toujours au moment du mariage. Mais comme la majorité des conceptions prénuptiales provoquent un mariage anticipé, il semble bien que la relative liberté sexuelle se faisait dans une perspective essentiellement nuptiale.

Également rares, les naissances illégitimes ne représentent que 1,25 % de l'ensemble des naissances d'avant 1730, ce qui se compare au résultat obtenu à propos de la France rurale de l'époque. Tout comme pour les conceptions prénuptiales, il y a une augmentation dans le temps, parallèlement à la normalisation du rapport hommes-femmes : 0,8 % des naissances du XVII<sup>e</sup> siècle, 1,5 % au cours de la période 1700-1729. Le contrôle social s'applique dans la colonie avec la même efficacité que dans la mère patrie.

TABLEAU 4  
Fécondité différentielle : France, Nouvelle-France, élite

Ensemble de la population	Nord-ouest Élite	de la France	
Caractéristiques de la constitution de la descendance		1608-1760	1670-1769
Taux de fécondité à 30 ans (en %, tous âges au mariage)	479	470 <sup>1</sup> /509 <sup>2</sup>	403
Taux de fécondité à 30 ans, femmes ultérieurement fécondes (en %, femmes mariées à 20-24 ans)	543	644 <sup>3</sup>	429
Intervalle moyen entre naissances à 30 ans (en années, femmes mariées à 20-24 ans)	1,84	1,55 <sup>3</sup>	2,33
Proportion de couples stériles à 30 ans (en %, tous âges au mariage)	87	144	90
Intervalle protogénésique (en mois, femmes mariées à 20-24 ans)	moyenne	14,3	13,2
	médiane	11,6	10,0
Âge moyen à la dernière maternité (en années, femmes mariées avant 20 ans)	40,1	39,0	38,7
Descendance complète (femmes mariées avant 20 ans)	11,8	11,4	9,5
Nombre moyen d'enfants par famille (tous âges au mariage)	7,3	6,1	4,7 <sup>4</sup>
Proportions de conceptions prénuptiales (en %, tous âges au mariage)	6,1	6,6	6,7 <sup>4</sup>
Proportions de naissances illégitimes (en %, tous âges au mariage)	1,3	1,3	1,0 <sup>4</sup>

1. Mariages du XVII<sup>e</sup> siècle    3. Bourgeois seulement  
2. Mariages du XVIII<sup>e</sup> siècle    4. Bassin parisien, 1670-1739

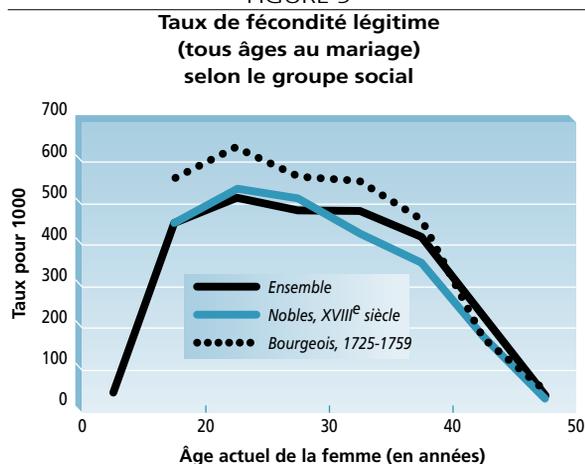
La mortalité infantile des bâtards est très élevée : six sur dix meurent avant leur premier anniversaire et seulement le cinquième atteignent 15 ans. Les mères d'enfants illégitimes ne sont généralement pas des adolescentes, l'âge moyen à la naissance étant de 25 ans. Toutes proportions gardées, ce sont les veuves qui dominent là encore. Et bien que la grande majorité des filles-mères se marient, seulement le tiers prennent pour époux le géniteur de leur enfant.

### e) La fécondité spécifique de l'élite

Si, au XVII<sup>e</sup> siècle, la fécondité des nobles et des bourgeois ne se distingue pas de celle des autres classes de la société, il n'en est plus de même au siècle suivant (figure 9)<sup>2</sup>. L'augmentation de la fécondité de l'élite aux jeunes âges s'explique avant tout par l'adoption progressive de la mise en nourrice. Mais cette dernière pratique a d'autres répercussions sur le plan génésique : en multipliant le nombre d'accouchements, elle augmente la propension des femmes à devenir précocement stériles, elle réduit l'âge au dernier accouchement et elle accroît la mortalité maternelle.

Le comportement différentiel des classes dirigeantes ne se trouve pas cependant en matière de conceptions prénuptiales. Si les fils de nobles ou de bourgeois paraissent mener une vie plus libre que la moyenne, ce n'est pas le cas de leurs sœurs. Le mouvement mensuel des conceptions montre bien toutefois qu'il s'agit là d'un monde éloigné du travail de la terre : le maximum observé en automne et au début de l'hiver en témoigne. Le creux estival des conceptions dans les familles nobles atteste par ailleurs de l'absence fréquente des officiers militaires durant la belle saison.

FIGURE 9



Ainsi, la fécondité des femmes de la Nouvelle-France est libre de toute limitation des naissances. Le contexte favorise la fécondité. La précocité du mariage féminin et la durée des unions conduisent à la formation de familles de grande taille. Le pays neuf agit sur le comportement procréateur comme le montre la fécondité intermédiaire des immigrantes.

## 6. UNE MORTALITÉ RELATIVEMENT FAIBLE

La mortalité du passé étant fonction de la salubrité du milieu, l'environnement canadien a également eu une importance prépondérante sur le niveau de mortalité de ses habitants. Certes, le climat est rigoureux, la saison des cultures courte et les travaux de défrichement ardu, mais l'eau est pure, la faune, abondante et le sol, riche. La comparaison des niveaux de mortalité canadiens et européens peut aider à vérifier jusqu'à quel point les aspects négatifs ont équilibré les facteurs positifs.

### a) Mortalité infantile et juvénile

La mort frappait moins les enfants dans la nouvelle que dans l'ancienne France : avant 1730, le taux de mortalité infantile s'y élève à 225 pour mille. Signe du contexte favorable de la colonie, les causes endogènes de la mortalité infantile s'y révèlent un peu plus importantes que les causes exogènes. Cette vue d'ensemble cache cependant une importante augmentation dans le temps : de 171 pour mille avant 1680, le taux s'élève à 242 pour mille dans les trois premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle.

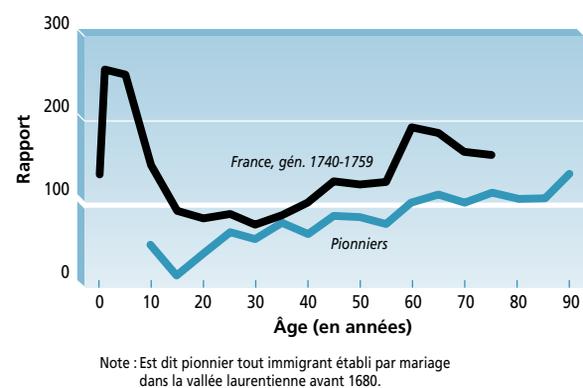
En raison de la densité accrue et, par conséquent, d'une probable détérioration de la salubrité de l'habitat urbain, la part de la composante exogène de la mortalité infantile augmente, passant du tiers au XVII<sup>e</sup> siècle à près de la moitié au siècle suivant. Une fois dépassés les premiers mois de la vie, la mortalité perd de sa virulence. Ainsi, les deux tiers des Canadiens nés avant 1730 survivent à leur quinzième anniversaire, contre seulement la moitié des Français de cette époque.

### b) Mortalité des adultes

De la même façon, la mortalité des adultes est moindre au Canada qu'en France (figure 10). En vertu d'un manifeste processus de sélection, il appert cependant que les immigrants ont pu espérer vivre quelques années de plus que leurs enfants nés dans la colonie. L'espérance de vie à 20 ans de ces pionniers est en effet, à 38,8 années, supérieure de près de cinq ans à celle des Canadiens nés avant 1730 et d'un peu plus de trois ans à celle des Français nés entre 1740-1759. Toutefois, il semble que les bienfaits de cette sélection jouent de moins en moins avec l'augmentation en âge, disparaissant même complètement au delà de 60 ans.

FIGURE 10

### Rapport des quotients quinquennaux de mortalité selon l'âge (sexes réunis, 100 = quotients des Canadiens nés avant 1730)



Contrairement à la mortalité infantile, celle des adultes semble assez stable dans le temps. Aux jeunes âges, l'espérance de vie des hommes s'élève même quelque peu au XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que celle des femmes diminue légèrement, en raison, entre autres, des deux crises de variole (1702-1703, 1733) qui ont été particulièrement délétères chez les femmes enceintes. À partir de 50 ans cependant, la mortalité demeure stable, pour les deux sexes, tout au long du Régime français.

### c) Une mortalité qui frappe différemment l'élite et le peuple

Si la situation des enfants de la noblesse et de la bourgeoisie est avantageuse au XVII<sup>e</sup> siècle, il en va tout autrement par la suite, car ceux-ci meurent encore plus précocement que les enfants du peuple. En effet, la mortalité infantile quadruple au sein des classes élevées durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui doit être imputé à la détérioration des conditions de vie des nouveaux-nés. La généralisation de la mise en nourrice est certes ici en cause, mais d'autres facteurs entrent en jeu, puisque les risques de décès de la première année de vie augmentent aussi dans les familles qui ne pratiquent pas l'allaitement mercenaire. Une fois adultes, les nobles et les bourgeois, tout comme les membres du clergé, possèdent en revanche une espérance de vie au-dessus de la moyenne (tableau 5).

TABLEAU 5  
Mortalité différentielle : France, Nouvelle-France, élite

Ensemble de la population	Élite	Clergé	France	
Caractéristiques de la mortalité	1608-1760	1608-1760 <sup>1</sup>	1608-1760	1740-1759 <sup>2</sup>
Mortalité infantile (en ‰)	225 <sup>3</sup>	351		287
Importance de la composante exogène de la mortalité infantile (en ‰)	45,4	55,3		
Espérance de vie à la naissance (en années)	hommes		25,5	
	femmes		27,2	
	sexes réunis	35,5		
Proportion de survivants à 20 ans (en ‰)	hommes		43,2	
	femmes	45,8		
	sexes réunis	63,4	48,2	
Espérance de vie à 20 ans (en années)	hommes		44,9	35,0
	femmes		41,4	35,8
	sexes réunis	33,9	36,4	
Proportion de survivants à 50 ans parmi ceux ayant survécu à 20 ans (en ‰)	hommes		72,2	60,5
	femmes		58,4	62,0
	sexes réunis	57,6	64,7	
Espérance de vie à 50 ans (en années)	hommes		18,6	
	femmes		18,6	
	sexes réunis	17,9	17,5	

1. Les indices touchant l'élite ont été estimés à partir de travaux concernant les nobles et les bourgeois de la colonie.

2. Il s'agit bien entendu de moyennes masquant une diversité régionale et d'époque.

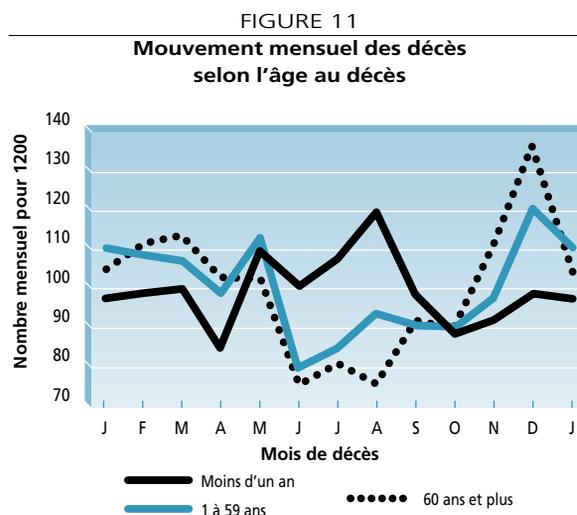
3. Naissances antérieures à 1730.

#### d) Les causes de décès

Les causes de décès sont rarement indiquées dans les registres ; le cas échéant, elles le sont souvent de façon assez vague lorsqu'il est question de mortalité par maladie. La distribution annuelle des décès montre toutefois que la colonie n'a pas été ignorée des grandes mortalités. La première épidémie d'importance est celle du typhus de 1687 : cette année-là, le nombre de décès se révèle deux fois et demie plus élevé que celui des années encadrantes. Relativement absentes avant 1680, les grandes maladies contagieuses apparaissent ensuite régulièrement : parmi les pointes les plus importantes, figurent l'épidémie de variole de 1703, qui emporte cinq fois plus d'individus qu'en temps normal, et aussi celle de 1733.

Le mouvement mensuel des sépultures fournit aussi quelques indices à propos des causes de décès, en laissant percevoir que les facteurs de la mortalité diffèrent selon l'âge des individus (figure 11). D'une part, il semble indiquer que la surmortalité infantile d'été est sans doute imputable aux maladies de l'appareil digestif. D'autre part, il tend à faire ressortir l'effet des maladies du système respiratoire, en reliant les vieillards à la surmortalité hivernale. Il attire enfin l'attention sur le rôle de la contagion véhiculée par les bateaux, en mettant en évidence la forte mortalité d'automne.

La mortalité maternelle est également une cause de décès à ne pas négliger, puisqu'on estime à 1,5 ‰ la proportion d'accouchements ayant provoqué la mort de la mère. Le portrait type de la victime est celui d'une femme multipare, âgée de 35 à 40 ans, quoique le cinquième des femmes concernées en soient à leurs premières couches. Le décès survient toujours très rapidement, les deux tiers ayant lieu moins d'une semaine après l'accouchement, la moitié survenant le jour même.

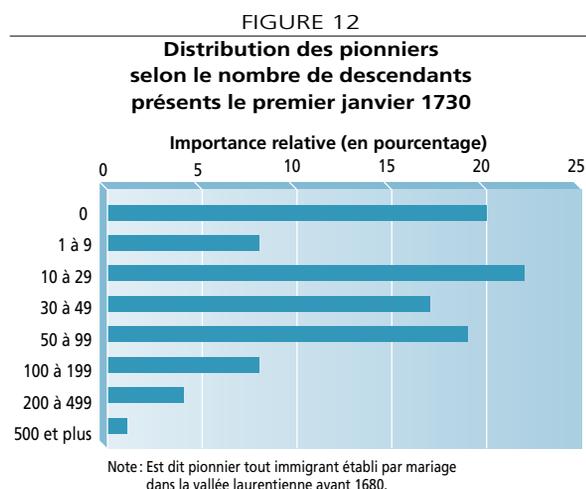


Si dans l'historiographie traditionnelle l'Iroquois est souvent perçu comme redoutable, c'est sans doute davantage par la menace constante qu'il fait peser sur la population que par le nombre de personnes massacrées ; on estime en effet que seulement 2 ‰ des décès des immigrants établis avant 1680 sont attribuables aux attaques amérindiennes.

Au total, le milieu a joué en faveur des pionniers qui ont su, mieux qu'on l'a souvent prétendu, se défendre contre le froid et les dures conditions de la colonisation. Les faibles niveaux de mortalité de ces premiers immigrants prouvent cependant que ceux-ci formaient une population triée en fonction de sa vitalité. Sélectionnés et isolés dans un contexte favorable, ils ont connu l'une des mortalités les plus faibles de l'époque. Il n'en reste pas moins que cette mortalité est soumise aux aléas des maladies infectieuses, dont l'importance va croître parallèlement à la densité démographique.

## 7. REPRODUCTION ET SYSTÈME DÉMOGRAPHIQUE

On a vu plus haut que la population de la Nouvelle-France s'est reproduite à un fort rythme. Toutefois, la responsabilité de cette reproduction n'est guère partagée équitablement, si on en juge par l'exemple de ceux qui se sont établis avant 1680. Au premier janvier 1730, ceux-ci ont en moyenne 58 descendants présents dans la colonie, mais la distribution, autour de cette moyenne, se révèle très disparate : alors qu'un de ces colons sur cinq n'a aucun descendant, près du tiers en ont au moins 50 et le septième plus de 100 (figure 12).



Outre l'aspect aléatoire, diverses raisons expliquent cette différence. Le facteur principal réside dans l'ancienneté des unions : celles qui ont été conclues avant 1650 ont beaucoup plus de chance d'avoir une descendance nombreuse que les couples formés après 1670, par exemple. Mais à époque égale de mariage, on peut aussi invoquer le jeu des variables démographiques qui, à travers des facteurs à la fois biologiques et socioéconomiques, créent une certaine hétérogénéité. Il en est ainsi de la mortalité infantile qui, à l'intérieur d'un milieu homogène, frappe différemment les familles. S'ajoutent à cela, les comportements nuptiaux et migratoires qui varient selon les contextes. En fait, parmi les variables démographiques, seule la mortalité adulte, relativement homogène en Nouvelle-France, ne semble pas être un facteur de reproduction différentielle autre qu'aléatoire.

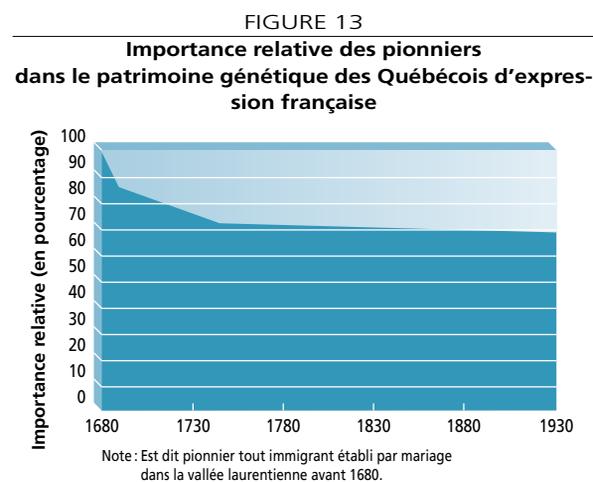
La reproduction varie également selon le groupe socioprofessionnel. L'élite, mariant ses garçons plus tard, envoyant ses filles dans les communautés religieuses et affligée en outre par une extrême mortalité infantile, ne se reproduit pas autant que le peuple. Et cette différenciation vaut tant pour l'ensemble de la colonie qu'à l'échelle des régions. Ainsi, à Québec (voir planches), l'élite participe peu à la reproduction de la population de la ville, en raison de la grande mobilité des familles des militaires et des marchands notam-

ment ; par contre, les artisans participent activement au renouvellement démographique de cette ville, car leurs enfants s'y établissent généralement.

### a) La contribution des pionniers au patrimoine génétique québécois

Il est possible de mesurer la contribution exacte de chaque pionnier dans l'ascendance des Canadiens français. Le classement dépend ici de l'ancienneté de l'établissement. C'est pourquoi les premiers arrivés conservent leur prédominance, en dépit du grand nombre d'immigrants établis après eux. Si, au premier janvier 1680, tout nouveau-né canadien ne compte, par définition, que des pionniers dans ses racines nord-américaines, de nouveaux arrivants vont, après cette date, atténuer progressivement cette situation en ajoutant de nouvelles lignées. Pourtant, 50 ans plus tard, les pionniers participent encore à 80 % du génotype de la population, même s'ils ne constituent qu'un peu plus de 55 % de l'ensemble de l'immigration établie par mariage avant 1730.

Bien que représentant seulement de 5 % à 10 % des souches antérieures à 1950, environ 1500 hommes et 1100 femmes, établis avant 1680, sont à l'origine des deux tiers des gènes des Québécois d'aujourd'hui (figure 13). Ces individus, qui portent bien leur titre de pionniers, forment les têtes de lignée desquelles descendent presque toutes les familles québécoises de langue française. Certes, d'autres immigrants ont fait souche après eux, mais l'ancienneté des premiers leur confère une importance primordiale dans le génotype québécois d'aujourd'hui.



### b) Le caractère homogène et français de la souche franco-québécoise

En ajoutant la contribution des immigrants arrivés tout au long du Régime français, on constate qu'au moment de la Conquête, les 70 000 habitants de la colonie étaient à 97 % d'origine française. Cette importance ne s'est guère estompée depuis, puisqu'on

estime que la population francophone du Québec l'est actuellement à 95 %. Le mythe voulant qu'un fort métissage entre Amérindiennes et immigrants français ait conféré une particularité au génotype québécois est bafoué : la contribution amérindienne ne dépasse pas 0,3 % du patrimoine génétique québécois actuel. En fait, puisque la descendance des mariages mixtes est essentiellement demeurée du côté autochtone, il en ressort que ce sont plutôt ces derniers qui ont été métissés.

## 8. LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE AU MOMENT DE LA CONQUÊTE DE 1760

La Conquête anglaise de 1760 signifiait la fin d'un empire, mais non pas celle de la présence française en Amérique du Nord. Globalement, le changement de souverain ne semble pas avoir beaucoup modifié la démographie de la colonie (figure 1). Les taux bruts de nuptialité, de mortalité et de natalité sont demeurés relativement constants. En fait, seule l'élite, voyant ses assises économiques mises en danger, quitte en partie la colonie, ce qui implique le tiers de la noblesse environ. Dans l'ensemble, plus de 2 000 personnes, des notables essentiellement, auraient alors gagné la France.

En 1760, il y a 70 000 personnes environ le long du Saint-Laurent. Les trois quarts d'entre eux vivent de l'agriculture et Québec, avec ses 8 000 habitants, est la seule véritable ville. Montréal, alors deux fois moins peuplée que Québec, n'est encore qu'une ville frontière.

Malgré l'arrêt définitif de l'immigration française, la forte croissance naturelle va assurer la prédominance de la paysannerie francophone dans la nouvelle colonie britannique. Le défrichement des basses terres du Saint-Laurent n'est pas terminé et le manque de terres ne se fera sentir que dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, poussant ainsi la population à la colonisation de régions éloignées du fleuve et à l'exode vers les États-Unis.

Comparés aux effectifs de la Nouvelle-Angleterre, les habitants de la vallée laurentienne paraissent bien peu nombreux. Seule la faiblesse de l'apport migratoire initial explique cet écart, puisque les pionniers et leurs descendants se sont constamment multipliés au rythme de 2,5 %, taux comparable à ce qu'on observe dans les colonies anglaises après 1660.

Comment cet accroissement se décompose-t-il ? D'abord, la natalité est forte en raison d'une fécondité non contrôlée. Elle est d'autant plus forte que les femmes se marient tôt, spécialement au début de la colonie. Le déséquilibre du marché matrimonial au XVII<sup>e</sup> siècle encourage le mariage féminin tout en limitant celui des hommes. Une fois le rapport de masculinité de la population mariable rétabli, la nuptialité coloniale se rapproche de celle de la France tout en gardant certaines particularités, notamment la précocité du mariage féminin. Quant à la mortalité, si celle des adultes est stable et relativement faible, celle des enfants augmente continuellement, tout en demeurant toutefois plus faible qu'en France.

L'espace joue ici un rôle fondamental. L'abondance des terres et de la faune ainsi que de l'eau salubre ont favorisé la prolificité de même que la survie des unions. La faible densité de la population a limité en outre la propagation des épidémies. Bien que celles-ci reviennent avec plus de régularité au XVIII<sup>e</sup> siècle, rares sont les poussées véritablement violentes.

La forte croissance va se maintenir jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les effectifs doublent tous les 25 ans : un peu moins de 200 000 habitants vers 1800, presque le double une génération plus tard. C'est pourquoi, malgré la Conquête et l'immigration anglophone, jamais le noyau français, compact et rivé de part et d'autre du grand fleuve, ne sera réellement menacé. Saturé dès le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, le vieux terroir canadien-français expédiera alors ses excédents démographiques vers les régions périphériques.



# L'expansion de l'écoumène<sup>1</sup>

La population d'origine européenne qui immigre au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle et qui s'y reproduit s'établit en grande majorité dans le monde rural. L'espace seigneurial en vient à constituer un écoumène dont la réalité va longtemps épouser l'axe formé par la vallée du Saint-Laurent. Tout au long du Régime français, alors que la densité de l'occupation reste basse, l'écoumène laurentien connaît une expansion territoriale considérable. C'est dans ce cadre qu'intervient la famille comme rouage essentiel du mécanisme régulateur de l'implantation et de la répartition des populations rurales dans la colonie du Saint-Laurent. Les sociabilités fondamentales qui lient familles et terres – qu'elles prennent la forme d'alliances matrimoniales, de transmissions de biens fonciers ou de rapports de voisinage ou de provenance – influencent directement les lieux et les modalités d'établissement et façonnent ainsi la configuration de l'écoumène, la construction du paysage laurentien.

## 1. LA FORMATION DE L'ÉCOUMÈNE

La formation de l'écoumène laurentien ressort d'un mode d'occupation des terres en fiefs et seigneuries défini dès 1541 et mis en place dans la vallée du Saint-Laurent avant même l'instauration d'une politique de peuplement de la colonie.

L'attribution à des individus ou à des communautés religieuses de portions de territoire appelées seigneuries, assorties du titre de seigneur et de la capacité d'y concéder des terres contre des redevances constituera la règle fondamentale de la distribution du sol en Nouvelle-France. Dès 1626, alors que Québec n'est encore qu'un comptoir, deux fiefs sont concédés sur la rivière Saint-Charles. À partir de 1627, la Compagnie des Cent-Associés, seigneur de la colonie dans son ensemble, a fréquemment recours à la concession de seigneuries en vue de s'attacher des collaborateurs pour l'assister dans le peuplement du Canada. L'autorité royale, qui reprend la colonie en mains en 1663, maintient le système seigneurial. Ainsi, outre les agglomérations urbaines de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, l'écoumène laurentien, qui retient 80 % de la population, demeure exclusivement seigneurial durant tout le Régime français.

La morphologie du territoire seigneurial est fortement influencée par la nécessité d'avoir accès à la voie d'eau, tant pour la facilité des communications que pour les ressources qu'elle procure. C'est pourquoi la très grande majorité des premières seigneuries prennent leur front directement sur le fleuve et, plus tard, sur ses principaux affluents. Les seigneuries ne présentent aucune uniformité de dimension. À travers toute la période française, on a concédé de très grandes comme de très petites seigneuries et jamais ne s'est imposé un modèle unique et idéal. Une concession de taille excessive comme la seigneurie de la Citière, dont la profondeur allait jusqu'à l'Atlantique, reste exceptionnelle et sera d'ailleurs révoquée éventuellement par le roi. Mais d'autres vastes fiefs concédés avant 1663 vont subsister comme Beaupré et Lauzon, ou Batiscan et Cap-de-la-Madeleine qui ont toutes 20 lieues de profondeur. Sous le gouvernement royal, les seigneuries concédées sont de dimensions plus modestes, mais le projet de les ramener à une lieue de front sur une lieue de profondeur ne s'est pas concrétisé. À la place, les autorités ont plutôt cherché à moduler les dimensions en fonction de la position sociale des seigneurs choisis. Enfin, les dernières décennies du Régime français sont aussi témoins de concessions de taille imposante, qu'on pense à Beauharnois (1729), Saint-Gilles (1738) ou Saint-Hyacinthe (1749).

L'observation du rythme et de la localisation des concessions de seigneuries (tableau 1) permet d'apprécier la constitution et l'évolution de l'écoumène seigneurial. Ce processus de formation s'étend sur une période d'un peu moins d'un siècle et demi avec des fluctuations et des intensités fort variables à travers le temps.

Sous l'administration de la Compagnie des Cent-Associés, les concessions seigneuriales s'inscrivent dans un territoire inoccupé et plus ou moins bien connu. Il s'agit essentiellement d'une période de concessions originales souvent imprécises quant aux dimensions et à l'identification des repères géographiques permettant de situer les seigneuries correctement dans l'espace laurentien. La confusion autour de la localisation des seigneuries de Cap-Rouge, de Maure (Saint-Augustin) et de Gaudarville vers 1650 illustre bien la connaissance toute relative du territoire à cette époque.

TABLEAU 1  
Concessions de seigneuries dans la vallée du Saint-Laurent, 1626-1762

Année	Concessions originales	Augmentation	Année	Concessions originales	Augmentation	Année	Concessions originales	Augmentation
1626	2		1672	40	1	1718		
1627			1673	3		1719		
1628			1674	4	1	1720		
1629			1675	4	1	1721		
1630			1676	1	1	1722		
1631			1677	5		1723		
1632			1678	1	2	1724		
1633			1679	1		1725		
1634	1		1680	2	1	1726		
1635			1681			1727	1	
1636	6		1682	1		1728		
1637	5		1683	11		1729	1	
1638			1684	1		1730		
1639			1685	1		1731	1	1
1640	3		1686			1732	1	1
1641			1687	2		1733	5	1
1642			1688	2		1734	1	2
1643			1689	1	2	1735	1	
1644			1690			1736	8	
1645			1691	1		1737	2	1
1646	2		1692	1		1738	2	1
1647	10	2	1693	2	3	1739	1	3
1648			1694	3		1740		
1649	2		1695	4		1741	1	
1650			1696	2	2	1742		
1651	1		1697	1	2	1743	2	1
1652	1		1698	2	1	1744	2	
1653	4	1	1699			1745		
1654			1700	1		1746		
1655			1701	3		1747		
1656	2		1702	3		1748	2	
1657	1		1703			1749	2	1
1658			1704			1750	2	2
1659			1705	1		1751	2	1
1660			1706	1		1752	2	4
1661			1707	1		1753	1	1
1662	1		1708	3		1754	1	
1663			1709			1755		
1664	2		1710	2	1	1756		
1665			1711	2		1757		
1666			1712			1758		
1667			1713	2		1759		
1668	1		1714			1760		
1669			1715			1761		
1670	1		1716			1762	1	
1671			1717	1				

Source : Harris et Dechêne (1987), *Atlas historique du Canada*, planche 51 (avec les mêmes exclusions).

Les concessions de seigneuries antérieures à 1663 reflètent l'importance de Québec comme noyau de base de la colonisation. La fondation de Trois-Rivières en 1634 et de Montréal en 1642 entraîne toutefois une certaine dispersion, la constitution dans la vallée du Saint-Laurent de trois pôles distincts de peuplement. L'écoumène seigneurial de 1663 apparaît donc quelque peu éparpillé dans l'espace. Il se trouve également déséquilibré sur le plan de la répartition entre la rive nord et la rive sud du fleuve, cette dernière souffrant de son exposition aux incursions iroquoises qui sévissent depuis 1640.

La mise en place du gouvernement royal en 1663 est suivie d'une courte période d'hésitation en ce qui concerne les concessions seigneuriales. La con-

viction des nouvelles autorités qu'il y a trop de seigneuries et pas assez de gens pour les occuper se traduit par l'arrêt presque complet des concessions jusqu'en 1672. Cette année-là cependant, l'intendant Jean Talon, juste avant son retour en France, procède à la plus massive distribution de nouvelles seigneuries de toute l'histoire du régime seigneurial canadien. La reconnaissance du potentiel limité de certaines portions du territoire précédemment concédées, la pression exercée sur le marché foncier par les nombreux immigrants récemment arrivés et surtout la volonté d'établir convenablement les officiers du régiment Carignan-Salières motivent largement ce renversement d'attitude. En 1672, « l'année seigneuriale », c'est donc 40 nouveaux fiefs qui sont découpés dans la

vallée du Saint-Laurent. Cette vaste opération vient à la fois consolider et étendre l'écoumène seigneurial existant, si bien que de nouvelles régions commencent à prendre forme telles la rive sud de Montréal, le Richelieu et la Côte-du-Sud, rétablissant ainsi un certain équilibre entre les deux rives du fleuve.

Après 1672 et jusqu'en 1711, les concessions de nouvelles seigneuries se poursuivent avec régularité, comblant graduellement les espaces vides le long du littoral laurentien, du Bas-Richelieu et même de la rivière Yamaska. Toute cette période se caractérise également par la concession fréquente d'« augmentations » du territoire original d'une seigneurie. Celles-ci peuvent être latérales, s'il se trouve de l'espace disponible sur le front comme c'est le cas pour la seigneurie de L'Islet-du-Portage en 1696 et 1707. Le plus souvent cependant, les augmentations sont concédées dans la profondeur d'une seigneurie existante.

Au total, à la fin de la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'écoumène seigneurial laurentien a définitivement pris la forme d'un long corridor continu depuis les seigneuries d'Argenteuil, de Vaudreuil, de Soulanges et de Châteauguay à l'ouest de l'île de Montréal, jusqu'à la seigneurie des Éboulements sur la rive nord et celle de Trois-Pistoles sur la rive sud en aval de Québec. En appendice à cette occupation centrale, une vingtaine de seigneuries sont concédées sur le pourtour de la péninsule gaspésienne et de la Côte-Nord aux fins d'y exploiter les pêcheries de l'estuaire et du golfe.

En 1711, les édits de Marly visent à régulariser un mouvement de colonisation que les autorités métropolitaines jugent trop lent et peu efficace. Ils prévoient la réunion au domaine du roi de toutes les seigneuries non habitées et au domaine du seigneur des terres concédées en censive et non exploitées. De l'aveu même de l'intendant Bégon, la méconnaissance de la situation réelle du peuplement explique la sévérité de ces arrêts et justifie l'adoption de mesures dilatoires dans leur application. Malgré tout, les concessions seigneuriales cessent à peu près complètement pendant une quinzaine d'années, si l'on exclut la concession de deux augmentations et de la seigneurie du Lac-de-Deux-Montagnes, accordée aux sulpiciens à des fins missionnaires.

Une reprise des concessions seigneuriales s'amorce dès la fin des années 1720. Elle se caractérise par le développement de nouveaux axes de colonisation. Dans le Haut-Richelieu et le lac Champlain, une dizaine de seigneuries sont concédées dans une perspective de défense militaire de la colonie, tandis que la concession de la seigneurie de Saint-Hyacinthe renforce l'axe de la Yamaska et que derrière Lauzon, le long de la rivière Chaudière, cinq seigneuries vont former la Nouvelle-Beauce. Ailleurs, on assiste à une légère poussée vers l'ouest avec Beauharnois sur le fleuve et Rigaud sur l'Outaouais. Enfin, un peu par-

tout à l'intérieur des terres, derrière les seigneuries de l'axe laurentien, de nouvelles concessions originales et des augmentations viennent gonfler la profondeur de l'écoumène.

Les concessions de seigneuries cessent avec la fin du Régime français. La dernière véritable seigneurie à être concédée est celle de Mount Murray en 1762. Les autorités britanniques n'ont pas jugé bon de poursuivre la colonisation du territoire dans un cadre seigneurial. Toutefois, la reconnaissance éventuelle du système seigneurial par la Grande-Bretagne en 1774 va consacrer l'écoumène formé par ce type de concessions pendant le siècle et demi précédent.

## 2. ZONES D'HABITAT ET MODES D'OCCUPATION

Le territoire concédé en seigneuries dans la vallée du Saint-Laurent délimite un écoumène potentiel sans plus. L'occupation effective des seigneuries, son rythme et son intensité résultent de l'influence de facteurs physiques, politiques et sociaux qui se combinent ou se succèdent dans le temps.

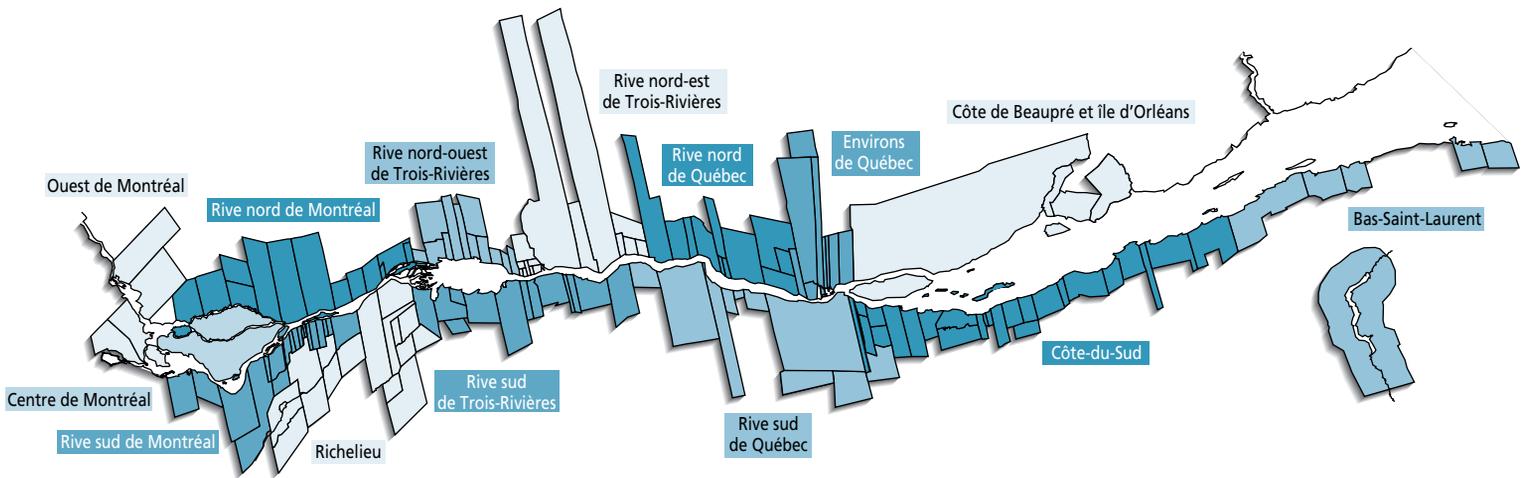
### a) Les conditions de l'occupation

Très tôt, les premiers noyaux de peuplement sont établis le long du Saint-Laurent, la grande voie de communication, au carrefour de rivières importantes, d'ailleurs souvent empruntées par les nations amérindiennes. Outre Québec et Montréal, les embouchures du Saguenay, du Saint-Maurice et du Richelieu ont donné lieu à des pôles de croissance. Ainsi, le réseau hydrographique, les escales de la navigation et la proximité des Amérindiens ont contribué à établir un premier schéma d'occupation du territoire. Le reste du peuplement s'inscrirait dans l'espace seigneurial.

Pendant la majeure partie du XVII<sup>e</sup> siècle, la recherche de la sécurité physique joue un rôle fondamental dans le processus d'occupation des seigneuries. Les raids iroquois, qui représentent une menace presque constante jusqu'à la grande paix de 1701, font en sorte que les seigneuries les plus exposées, celles qui sont situées sur la rive sud du fleuve, en plus d'apparaître plus tardivement dans le paysage, connaissent souvent des retards et des délais en matière de peuplement, notamment dans la région de Montréal et du Richelieu. La tendance à se coller au noyau urbain illustre bien l'incidence du climat guerrier de cette époque.

Les caractéristiques physiques du territoire constituent sans doute le facteur le plus déterminant dans la localisation et les limites du peuplement seigneurial. Les basses terres du Saint-Laurent correspondent à une étroite vallée fluviale entre deux chaînes de montagnes. Une bonne partie du territoire concédé en seigneuries se trouve ainsi taxée sur le plan du relief et de la qualité des sols qui en découle. C'est le cas notamment des seigneuries de Beaupré, de Batiscan et de Cap-de-la-Madeleine dont la vaste pro-

FIGURE 1  
Les régions de la vallée du Saint-Laurent en 1725



fondeur à même le Bouclier canadien est pratiquement inculte. Ces limites hypothèquent également l'occupation de seigneuries comme Saint-Ignace et Notre-Dame-des-Anges, près de Québec, dont les derniers rangs concédés sont essentiellement composés de terres à bois. Plus en aval dans l'estuaire, le rétrécissement graduel de la frange littorale des basses terres se double d'un climat d'une rigueur accrue à mesure que l'on descend la voie d'eau. Les affleurements rocheux et la diminution notable de la saison de croissance végétale dans le Bas-Saint-Laurent sont des obstacles de taille à l'établissement agricole. Même le littoral fluvial comporte des limites à l'établissement à certains endroits. Plusieurs seigneuries des environs du lac Saint-Pierre sont régulièrement affectées par des inondations, ce qui retardera l'occupation de cette région. Sur le plan des avantages comparatifs, la section occidentale de la vallée du Saint-Laurent, autour de l'île de Montréal, apparaît véritablement comme une région hautement privilégiée.

D'autres facteurs de nature géographique influencent le rythme d'établissement des populations dans l'espace seigneurial. Ceux-ci vont signifier tantôt des avances, tantôt des retards dans le peuplement, et ce, même entre des seigneuries comparables sur le plan de la qualité des sols. Parmi ces facteurs, la proximité des villes a longtemps constitué un attrait majeur. Plus loin de la ville, une accessibilité facile constitue un atout considérable dans le choix d'un lieu d'établissement. La présence d'une rivière qui permet la circulation et la pénétration à l'intérieur d'une seigneurie offre des attraits significatifs. Des endroits qui en sont dépourvus et où s'ajoutent des obstacles naturels, comme les falaises dans la région de Lotbinière, risquent de connaître des lenteurs dans le rythme d'occupation. Enfin, l'existence de ressources particulières comme des essences de bois recherchées ou les possibilités de la pêche peuvent accélérer l'occupation d'une seigneurie ou d'une région.

Par son engagement dans le développement de sa seigneurie, le seigneur est également en mesure de jouer un rôle majeur dans le processus d'occupation. Les seigneurs ecclésiastiques, qui ont toujours joui d'une bonne presse auprès des historiens, de même que des laïcs, dont on découvre des exemples toujours

plus nombreux, qu'il s'agisse de Robert Giffard de Moncel, de Pierre Boucher et de Jean-Baptiste-François Deschamps de La Bouteillerie au XVII<sup>e</sup>, ou de Joseph de Fleury de la Gorgendière et de Gabriel Christie au XVIII<sup>e</sup>, ont souvent été des acteurs de premier plan dans le peuplement seigneurial. Cette intervention du seigneur peut prendre des formes variées : résidence personnelle sur son domaine, recherche active de colons, concessions de censives plus vastes ou à des conditions plus avantageuses qu'ailleurs, comme le report des redevances à payer, construction d'infrastructures de base comme une route ou un moulin, tout cela contribue à diriger et à orienter la formation des communautés rurales vers certains endroits de préférence à d'autres.

#### b) Répartitions et concentrations régionales

La situation des années 1720-1730, telle qu'elle ressort des aveux et dénombrements, offre un excellent point d'observation des effets des contraintes physiques et des stratégies seigneuriales. À ce moment, l'écoumène seigneurial strictement laurentien est pratiquement constitué et on se trouve à une période charnière entre la colonisation pionnière, qui a surtout caractérisé le XVII<sup>e</sup> siècle, et les phénomènes de maturation, qui vont marquer le XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. On est donc à même de pouvoir apprécier tant les acquis que les principales tendances à venir.

Dans l'ensemble autour de 1725, l'écoumène seigneurial dessine un long ruban continu de peuplement sur les deux rives du fleuve entre Montréal et Québec et se prolonge même au-delà en aval sur la rive sud. Malgré cette continuité de l'occupation littorale par les quelque 7 000 terres concédées à l'intérieur des seigneuries à ce moment, on est bien loin d'avoir atteint un seuil de saturation inconfortable et la situation, à l'échelle seigneuriale, paraît très contrastée.

Le gouvernement de Québec, le plus vaste des trois gouvernements du Canada et aussi celui dont l'occupation est la plus ancienne, compte encore la plus nombreuse population rurale de la vallée du Saint-Laurent à la fin du premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le paysage régional affiche tout de même une grande

diversité sur le plan de la densité de l'emprise au sol. Les environs de Québec, formés par des seigneuries de peuplement ancien, comptent un noyau d'occupation respectable avec plus de 350 familles en 1725. Très tôt, cette région quelque peu exiguë fut relayée par la côte de Beaupré et l'île d'Orléans pour l'établissement des nouveaux colons ; là, quelque 500 familles témoignent de l'importance prise par cette zone de peuplement. Ensemble, les environs de Québec, la côte de Beaupré et l'île d'Orléans rassemblent près de la moitié (44,1 %) de la population rurale du gouvernement de Québec. De toute évidence, la ville a constitué un pôle de développement significatif.

Au-delà de cette proximité urbaine, l'écoumène se répartit inégalement entre les autres régions du gouvernement de Québec. Déjà, des limitations géographiques interdisaient les établissements du côté nord et nord-est. Ainsi, la vaste seigneurie de Beaupré est pratiquement inhabitable à partir du cap Tourmente jusqu'aux petites pochettes de peuplement de Charlevoix à son extrémité orientale. L'expansion se fait plutôt suivant un axe nord-ouest sud-est, soit en direction de la rive nord en amont de Québec, soit vers la Côte-du-Sud. De fait, par sa localisation, la Côte-du-Sud sert d'exutoire naturel aux surplus de population de la côte de Beaupré et de l'île d'Orléans depuis le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1725, cette vaste région compte plus de 500 familles, soit le plus fort total régional du gouvernement de Québec, tandis que la rive nord fait très bonne figure avec plus de 350 familles. En comparaison de ces derniers chiffres, la rive sud de Québec, de Lauzon jusqu'à Deschailons, avec à peine 200 familles dont près de la moitié seulement à Lauzon même, tarde à se développer et paraît être une destination de deuxième ordre. Quant au Bas-Saint-Laurent, il demeure encore à peu près inoccupé en 1725 et constitue véritablement la périphérie de l'écoumène du gouvernement de Québec.

L'occupation du gouvernement de Trois-Rivières en 1725 accuse un retard prononcé comptant seulement environ le dixième des terres concédées en censives (11,5 %) et des familles rurales (9,0 %) de la vallée du Saint-Laurent. Si la comparaison entre la rive nord et la rive sud est tout à l'avantage de la première, il faut mettre cela au crédit du développement de la région située à l'est de Trois-Rivières où se trouvent au-delà de la moitié (54,4 %) des effectifs de tout le gouvernement. La région à l'ouest fait piètre figure avec seulement quelques dizaines de familles établies, notamment à cause des zones marécageuses. C'est donc là, de même que sur la rive sud, que les discontinuités de l'occupation paraissent le plus dans le corridor Québec-Montréal.

En 1725, le gouvernement de Montréal est en voie de devenir le principal foyer de peuplement de toute la vallée du Saint-Laurent, malgré les importants délais causés par la conjoncture militaire du

XVII<sup>e</sup> siècle. En fait, le gouvernement de Montréal devance déjà celui de Québec sur le plan de la proportion du nombre de censives concédées (46,8 % contre 41,6 %) et s'en approche considérablement quant aux effectifs de la population rurale (42,6 % contre 48,4 %). L'emprise au sol se distingue particulièrement par son allure concentrique autour de la ville de Montréal. L'intensité du développement se dessine à partir de sa zone centrale, l'île de Montréal, qui compte plus de 1 000 terres et de 750 familles rurales. Le rayonnement de l'occupation s'effectue de façon à peu près équitable entre la rive nord et la rive sud, cette dernière se doublant d'une annexe naturelle dans la vallée du Richelieu. La région à l'ouest de Montréal est nettement moins occupée à cause de l'interdiction des autorités qui craignaient d'y voir se peupler une zone plus invitante pour la traite que pour un établissement agricole. Les concessions de seigneuries y ont donc été plus rares, plus récentes et souvent vouées à d'autres fonctions.

L'écoumène seigneurial laurentien se place donc sous le signe de la diversité en ce qui a trait au rythme et à l'intensité de l'occupation à l'échelle des gouvernements et des régions en 1725 ; une diversité qui existe également à l'échelle des seigneuries. À l'époque des aveux et dénombremens, l'axe central laurentien ne compte pratiquement plus de seigneuries inoccupées. Situés le plus souvent dans les marges de la colonisation et de concession récente, ces fiefs sont devenus une figure largement minoritaire dans le paysage global. En fait, la vallée du Saint-Laurent est plutôt jalonnée de seigneuries se situant à divers paliers du processus d'occupation. Environ le tiers des seigneuries occupées comptent moins de dix censives ou ne comprennent que le domaine du seigneur.

Certaines de ces seigneuries sont de petites dimensions, notamment près des villes, et ne peuvent guère contenir d'autres parcelles. Les autres seigneuries de moins de dix censives en sont tout simplement au tout début de leur peuplement. Presque la moitié des seigneuries occupées comptent de 10 à 50 censives réparties sur un nombre variable de lignes d'habitation selon la largeur du front du fief et le nombre de parcelles. On trouve ce genre de seigneuries dans les trois gouvernements de la colonie et dans à peu près toutes les régions. Leur importance relative et leur répartition dans l'ensemble laurentien reflètent bien le niveau général de la colonisation et du peuplement à cette époque.

Au-delà du palier des 50 censives, on ne trouve plus que deux petites cohortes de seigneuries se divisant également entre celles qui comptent de 50 à 100 censives (18 seigneuries) et celles qui dépassent la centaine (17 seigneuries). Ces seigneuries, et plus particulièrement les dernières, constituent autant de noyaux durs de peuplement, qui agissent comme pôle de croissance dans leur région respective. Ces seigneuries de bonnes dimensions jouissent toutes d'une localisation

avantageuse et sont occupées depuis déjà plusieurs décennies au moment des aveux et dénombrements. Les plus importantes, comme l'île de Montréal (plus de 1 000 censives) et Laprairie (332 censives) sont, avec une dizaine d'autres, aux mains de seigneurs ecclésiastiques. Mais plusieurs seigneurs laïcs ont également bien réussi, comme à Neuville (124 censives), à la Rivière-du-Sud (121) ou à Boucherville (118). Ces seigneuries, qui représentent environ le quart des fiefs occupés en 1725, projettent une image de réalisations solides en matière de peuplement. Elles sont souvent citées en exemple par les autorités ; sur le terrain, elles forment autant de modèles à imiter.

Malgré l'ampleur des écarts entre les niveaux d'occupation des seigneuries, elles se ressemblent toutes par une même caractéristique : elles constituent chacune un vaste front pionnier. Nous identifions les fronts pionniers par la présence de terres dont la mise en valeur n'atteint pas encore 10 arpents. On dénombre environ 2 500 censives dans cette situation en 1725, plus du tiers (37 %) de toutes les terres concédées à ce moment. Plus révélateur que le nombre ou la proportion est le fait que ces censives se trouvent partout dans l'écoumène seigneurial. Les 92 seigneuries qui comptent au moins dix censives concédées comportent toutes, sans exception, un front pionnier constitué d'un lot de terres, d'un rang ou d'une côte où la mise en valeur des terres ne suffit pas en théorie à assurer la subsistance d'une famille.

Ces 2 500 terres sont pour la très grande majorité en instance de mise en valeur ou en début d'exploitation, tandis que quelques dizaines de terres semblent avoir été temporairement abandonnées. Environ 500 d'entre elles ont toutes les apparences d'ajouts aux terres initialement concédées. Ces continuations se trouvent pour une bonne moitié dans les seigneuries jésuites de Notre-Dame-des-Anges, de Saint-Gabriel, de Sillery, de Batiscau et de Laprairie, ainsi que dans les seigneuries religieuses de l'Île-Jésus et de Saint-Augustin, en plus de la seigneurie de Longueuil appartenant aux Lemoine. Le programme seigneurial de concessions de petites terres au départ explique ces continuations. Cependant, celles-ci traduisent aussi une consolidation des établissements anciens. Il serait devenu nécessaire d'étendre la concession originale, de dimension réduite, pour combler des besoins comme l'approvisionnement en bois ou pour satisfaire aux capacités de travail et de production d'une famille.

Il reste tout de même quelque 2 000 terres, ou 30 % de toutes les censives, encore peu exploitées. Indices d'un établissement récent, ces concessions illustrent le besoin de créer des exploitations nouvelles pour installer les enfants arrivés à l'âge adulte ou pour accueillir des émigrants. L'accroissement de la population adulte, et partant du nombre de familles, rend nécessaire l'ouverture de nouvelles zones à la colonisation agricole.

Dans la plupart des cas, toutes les seigneuries développées comptent au moins 25 % des censives concédées en voie de défrichement. Le caractère constant de cette proportion relativement élevée montre que l'expansion de l'écoumène ressort d'un processus local et régulier. Il s'étend à toute la vallée du Saint-Laurent sans concentration notable et varie peu d'un gouvernement à un autre.

Quoique bien visible partout, cette expansion de l'écoumène s'atténue légèrement et progressivement, à l'image d'une onde de choc, à mesure que l'occupation de la seigneurie croît en importance.

Ce front pionnier dispersé que constitue l'écoumène seigneurial laurentien en 1725, bientôt avec ses appendices du Richelieu et de la Chaudière, va ainsi s'avancer dans la profondeur des fiefs jusqu'aux premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans un contexte démographique où la population rurale double aux 25-30 ans, la pression sur le réservoir de terres disponibles va s'accroître, renversant progressivement le rapport population/territoire jusque-là tout à fait favorable, sauf peut-être dans les environs immédiats de Québec où l'on sent déjà en 1725, l'exiguïté du terroir et la nécessité d'aller chercher ailleurs les ressources foncières destinées à l'établissement des jeunes générations.

Mais l'occupation jusqu'à la saturation du territoire est un processus lent et complexe qui ne frappe pas toutes les régions de la même manière. En ce sens, l'évolution de l'écoumène seigneurial dans le siècle suivant les aveux et dénombrements met en évidence le vaste potentiel de la grande région de Montréal par rapport au reste de la vallée laurentienne. Formant l'écoumène régional le plus extensible de toute la colonie tant par la quantité que par la qualité des terres disponibles, Montréal et ses satellites régionaux s'imposeront rapidement comme le principal bastion du peuplement, opposant la plus efficace résistance devant la saturation grandissante du territoire. Les choses ne se passent pas aussi bien ailleurs où, assez tôt au XIX<sup>e</sup> siècle, la poussée de colonisation atteint les contreforts des Laurentides ou des Appalaches.

### c) Les schémas d'occupation

Dans son ensemble, l'écoumène seigneurial est largement tributaire de la présence du fleuve Saint-Laurent qui apparaît comme un élément fondamental et incontournable du paysage. À l'échelle des seigneuries, le fleuve exerce une influence prépondérante sur les schémas d'occupation adoptés, mais d'une façon non aussi exclusive qu'on aurait pu s'y attendre.

L'observation du découpage territorial à l'époque des aveux et dénombrements révèle en premier lieu la primauté du modèle d'occupation littorale, caractérisé par l'alignement des terres sur la devanure des fiefs. Ce modèle « classique », dont l'avantage évident est de rendre la voie d'eau accessible au plus

grand nombre, se rencontre dans deux seigneuries sur trois. L'importance de cette forme d'occupation se trouve renforcée par l'absence à peu près complète d'aménagement où la devanture n'est pas du tout utilisée. Les seuls cas existants en 1725 concernent trois seigneuries donnant sur les rives du lac Saint-Pierre dans le gouvernement de Trois-Rivières où il valait mieux, pour s'établir à pieds secs, délaissier le littoral et privilégier un cours d'eau intérieur.

Le tiers des seigneuries occupées présentent un schéma d'aménagement mixte, combinant un alignement sur la devanture et d'autres orientations, ce qui consacre l'importance décisive de l'occupation littorale. Dans la plupart de ces seigneuries en effet, l'occupation de la devanture constitue la forme initiale de l'aménagement, complétée ensuite dans la profondeur par d'autres lignes d'habitations davantage déterminées par le réseau hydrographique intérieur. Il y a plusieurs cas cependant de seigneuries où la devanture paraît avoir joué un rôle secondaire dans le schéma d'implantation. Les seigneuries de Rivière-du-Sud et Rivière-Ouelle en sont des exemples patents. L'occupation initiale s'y est d'abord concentrée le long de la rivière où les terres sont de meilleure qualité, pour ensuite seulement se diriger vers la devanture, tout en continuant d'ailleurs à s'étendre vers la profondeur en suivant la voie d'eau interne. L'une et l'autre de ces situations témoignent de l'adaptation des schémas d'occupation aux conditions géographiques locales.

Plusieurs des cours d'eau qui serpentent à travers les seigneuries, affluents plus ou moins importants du fleuve, ont donc une influence déterminante sur les schémas d'occupation. À mesure que l'occupation des seigneuries s'éloigne du littoral fluvial et dans les cas de seigneuries concédées entièrement dans l'intérieur des terres, ils deviennent des axes majeurs d'orientation des lignes de peuplement. Il arrive même, quand ces rivières coupent des seigneuries voisines, que le peuplement suive prioritairement cette voie toute tracée reléguant au second plan les notions de frontières seigneuriales et de relations entre le rang fluvial et ceux de l'intérieur.

L'aménagement mixte peut comporter d'autres aspects selon les seigneuries. À Montréal, en plus de l'occupation du pourtour de l'île, les Sulpiciens ont cherché à plaquer des rangs doubles traversés par un chemin central afin d'encadrer les concessions de l'intérieur. Ainsi sont apparues les côtes Vertu, Saint-Michel, etc. On trouve un phénomène apparenté autour de Québec, alors que les chemins menant à la ville servent également d'appuis à l'occupation du plateau, que ce soit pour les censives du Roi et les petits fiefs semi-urbains ceinturant la capitale ou dans la seigneurie de Sillery.

À l'époque des aveux et dénombremens, la faible densité de la population rurale se devine non seulement par l'intensité relativement basse de l'occupa-

tion de l'écoumène seigneurial laurentien, mais aussi par l'absence à peu près complète de villages au sens de formes d'habitat groupé. Au-delà des fameux villages en étoile des Jésuites dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, formés dans les années 1660, la vallée du Saint-Laurent ne compte encore qu'une poignée de ces bourgs en 1725 : Fargy à Beauport, Pointe-aux-Trembles à Montréal, La Prairie et Boucherville, le plus imposant avec plus de 60 emplacements. À Terrebonne, un des domaines contient l'embryon d'un village contenant six emplacements. Ailleurs, on rencontre occasionnellement un ou deux emplacements, destinés souvent au moulin, noyau éventuel d'un village, plus tard quand la communauté sera suffisamment mature. C'est de cette manière que va progressivement se constituer l'armature villageoise de l'écoumène seigneurial dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### d) Le rectangle allongé

L'élément de base de l'écoumène seigneurial laurentien se situe au niveau de la terre concédée à un individu par un seigneur moyennant redevances, la censive. Celle-ci supporte ordinairement une exploitation agricole qui assure la subsistance d'une famille. En 1725, près de 7 000 de ces unités cadastrales se répartissent dans la plupart des 177 seigneuries alors concédées.

Les censives présentent une morphologie d'une remarquable régularité, bien davantage même que les seigneuries. L'image familière du rectangle allongé dans une proportion front/profondeur de un à dix traduit en effet un recours systématique à cette forme géométrique spécifique, quels que soient l'époque, le lieu ou le schéma d'occupation. Les autres formes rencontrées, notamment les « pointes de chemise », apparaissent seulement quand existent des contraintes topographiques ou de l'espace libre entre des lignes d'habitat. Les raisons de cette systématisation sont très bien connues : accès à la voie d'eau à des fins de communication, de subsistance et de services, partage équitable des diverses qualités de sol se succédant de la devanture à la profondeur du fief, facilité d'arpentage, etc.

Malgré cette régularité d'ensemble sur le plan de la forme, les censives diffèrent considérablement d'une à l'autre, en particulier d'un rang à un autre et d'une seigneurie à une autre. Les seigneurs ecclésiastiques ont souvent tendance à concéder de petites terres. À l'inverse, la superficie des censives dans les seigneuries éloignées des principaux centres de peuplement double facilement la taille moyenne des exploitations. Sans doute, des censives concédées en bloc au même moment dans une seigneurie, sous l'influence de la nature du terrain, des stratégies seigneuriales et du jeu de l'offre et de la demande, sont assez semblables. Cependant, le temps fait son œuvre : successions, partages, remembrements, échanges et autres formes de mutations foncières interviennent pour modifier les dimensions origina-

les des terres. Dès que la seigneurie est occupée depuis un certain temps, la dimension du front est touchée par ces mutations sans toutefois atteindre des extrêmes. Plus des trois quarts des censives mentionnées dans les aveux et dénombrements de 1725 possèdent un front variant de deux à cinq arpents. Les terres de moins de un arpent de front, tout comme celles qui dépassent six arpents de front, restent tout à fait exceptionnelles. En effet, des censives trop étroites sont difficilement viables tandis que des fronts très larges entraînent un accroissement considérable des redevances qui sont habituellement fixées en fonction de cette variable.

D'une seigneurie à une autre et même entre deux rangs d'une même seigneurie, la profondeur des terres varie en général entre 20 et 42 arpents. Mais on trouve partout des profondeurs de toute taille. Les stratégies seigneuriales, les qualités des sols et des conjonctures particulières expliqueraient ces variations forcément très localisées.

Évidemment, la superficie des exploitations familiales est elle aussi variable. Les superficies les plus courantes vont de 50 à 200 arpents. Même pour les plus petites, il s'agit de dimensions appréciables par rapport à la réalité européenne de l'époque. En somme, le monde rural laurentien est constitué de parcelles aptes à satisfaire les besoins d'une famille.

### 3. UNE DYNAMIQUE FAMILIALE

L'adage « une terre, une famille » rend bien compte du lien indissociable entre espace et population. La famille paraît en effet avoir des effets structurants dans l'expansion des espaces habités et exploités. Associés à la disponibilité des terres et à leur potentiel économique, formalisés par la gestion seigneuriale dans la concession de censives, les choix familiaux en viennent à jouer un rôle primordial dans la construction du paysage laurentien. La taille, la composition et la situation de famille influencent directement les motivations à l'appropriation de biens fonciers. Car si la famille veille à préserver son vieux bien et à éviter la fragmentation induite des propriétés initiales, elle n'en cherche pas moins à pourvoir d'une terre viable le plus d'enfants possible. La question de la propriété foncière devient ainsi au cœur d'un enjeu social complexe. Elle aboutit à une analyse des attitudes devant l'espace ouvert à la colonisation où s'opposent la volonté de se réserver ces zones de développement et l'accueil de l'étranger.

L'attention particulière portée aux fronts pionniers associe de façon imbriquée la croissance de la population et l'avance de la colonisation. Elle favorise le repérage des regroupements de familles et son corollaire, la dispersion, pour comprendre les attitudes devant l'espace et l'appropriation des terres nouvelles. Elle signale des processus qui paraissent se

dégager plus couramment de la mouvance et de la variété des comportements sociaux. Enfin, elle observe la constitution des espaces collectifs, indicateurs de concentrations, fondements d'appartenances locales et signes de densification de l'écoumène.

L'étude de l'installation des familles dans l'écoumène laurentien établit une relation étroite entre le bassin de population et le marché des terres. Même si les proportions générales de terres disponibles, de constats d'accaparement et d'intégration d'étrangers se ressemblent dans toute la vallée, le rapport s'avère finalement très complexe. Il évolue dans le temps propre à chaque seigneurie. Il est influencé par les stratégies des seigneurs et des familles. Il est surtout fortement marqué par le hasard de la composition des familles.

Un aperçu des premières concessions dans les seigneuries révèle que les premiers habitants ont tendance à réclamer de grandes portions de terre que le seigneur n'hésite pas à concéder. Il cède ainsi de grandes superficies de terre à des familles nombreuses et dynamiques, susceptibles de créer un noyau initial de peuplement attrayant pour d'autres personnes. Les Giroux et les Parent à Beauport, les Simard, Gagnon, Bouchard et Tremblay installés en nombre à Beaupré avant d'accaparer les Éboulements, un peu plus tard, les Lemay à Lotbinière et les Turgeon à Beaumont illustrent un phénomène largement répandu. À l'époque plus tardive des aveux et dénombrements, on verra un Paul Heu (Hus) se faire concéder 69 arpents de front, soit toute la devanture de la seigneurie de Yamaska et y installer ses sept fils, trois gendres et quatre petits-fils. À l'ouverture de la Beauce, les Lagueur et les Lessard vendront leur terre au cœur de la colonie pour obtenir de nombreuses terres le long de la Chaudière, y installer leurs enfants et leur faire venir des épouses des côtes de Beauport et de Beaupré.

Ces processus d'occupation des seigneuries se poursuivent au cours de la deuxième génération par la conclusion de mariages entre voisins et de nombreux enchaînements d'alliances. Au terme de la troisième génération, les familles fondatrices finissent par former des groupes serrés, étroitement apparentés et propriétaires d'une majorité des censives de la seigneurie.

La composition sociale des fronts pionniers révèle ces tendances. Le phénomène d'accaparement des terres par les premières familles ressort clairement. En moyenne, 10 % à 40 % des premiers censitaires possèdent plus d'une terre. Les propriétés des fils et des gendres font entrer dans le giron des aires domestiques un autre 25 % des terres. En définitive, environ 90 % des terres sont aux mains de gens étroitement apparentés. Un mince 10 % d'étrangers réussit à s'immiscer dans ces localités et finit à son tour par s'intégrer aux principales familles.

Les modalités d'insertion d'un étranger dans un milieu déjà formé sont très variables. Les uns y réussissent grâce à leur occupation professionnelle qui ne met pas en cause d'espaces fonciers importants. Certains y parviennent en épousant une fille de la place et en offrant des conditions financières alléchantes, qui doublent les avantages habituellement consentis. D'autres enfin viennent dépanner une famille en difficulté, privée d'un ou des deux parents, et sans enfant d'âge à prendre la relève.

Les choix des seigneurs exercent également une influence significative dans la composition des collectivités locales. Toutes les terres des Éboulements seront réservées aux descendants directs du seigneur Pierre Tremblay. Les jésuites de Laprairie se plairont à concéder de petites portions de terre aux enfants des familles fondatrices. À Neuville et à Bellechasse, le seigneur ouvrira au défrichement un bassin de terres supérieur aux besoins de la population initiale. Un plus grand nombre d'étrangers pourra s'y installer.

L'analyse de la distribution des patronymes à l'échelle de chaque seigneurie, tout comme à celle des régions, des gouvernements ou de l'ensemble de la vallée, précise et nuance ce processus d'expansion de l'écoumène laurentien. Du premier regard, se dégage une nette tendance au regroupement des familles. Dans chacune des 90 seigneuries les plus peuplées de la vallée, les mêmes patronymes apparaissent régulièrement. On les retrouve au moins cinq fois dans :

- 9 seigneuries sur 19 dans le gouvernement de Trois-Rivières
- 17 seigneuries sur 31 dans le gouvernement de Montréal
- 27 seigneuries sur 40 dans le gouvernement de Québec.

Au total, 234 patronymes comptent au moins cinq représentants dans l'une ou l'autre des seigneuries de la vallée laurentienne. On en dénombre 23 dans le gouvernement de Trois-Rivières, 106 dans celui de Montréal dont 61 pour les seules seigneuries de Montréal et de Laprairie, ainsi que 105 dans celui de Québec. L'ancienneté du peuplement dans le gouvernement de Québec semble avoir favorisé le regroupement des familles.

À côté de ce phénomène des concentrations familiales, l'étude des patronymes uniques ou isolés révèle une autre perspective du processus de constitution de l'écoumène laurentien. En moyenne, on retrouve dans chaque seigneurie environ 40 % de patronymes uniques, indice d'une mobilité élevée des personnes. Ces 40 % de censitaires ne monopolisent cependant que de 12 % à 15 % du patrimoine foncier.

Cet indice d'ouverture mitigée à la présence d'étrangers varie assez considérablement. L'ouest de Montréal avec 76 %, l'île d'Orléans et la côte de Beaupré avec 61 % et 59 % respectivement se démarquent nettement de Trois-Rivières où la proportion d'étrangers ne dépasse pas 35 %. Ainsi la proportion de patronymes isolés dans une seigneurie réunit les régions les plus anciennes près de Québec et les zones les plus excentrées du territoire, signe d'une expansion de l'écoumène très liée à la phase de développement dans le temps. Elle illustre l'effet fondateur dans la composition de l'écoumène.

Ces analyses patronymiques ont le malheureux effet de cacher bien souvent le rôle des femmes dans la répartition de la population. Dans la seigneurie de Lavaltrie, la famille Lesiège n'a qu'un seul représentant du nom lors du recensement de 1681. Elle en compte encore un seul lors des aveux et dénombrements de 1724 et de 1781. Par contre, un siècle après la première mention du nom, la descendance féminine de l'ancêtre Pierre Lesiège se repère dans 26 censives de la seigneurie. Cet exemple rejoint le phénomène déjà observé du rôle des femmes dans l'enracinement local.

TABLEAU 2  
Évolution du nombre de patronymes, 1723- 1781

Seigneuries	Nombre de patronymes		Nombre de patronymes en 1781	
	1724	1781	Anciens	Nouveaux
Lavaltrie	24	99	9	90
Neuville	62	86	44	42
Saint-Sulpice	102	265	46	219
Saint-Augustin	98	139	63	76

TABLEAU 3  
Évolution du nombre et de la propriété des censives entre 1723 et 1781

Seigneuries	Nombre de terres en 1781			
	Nombre de terres		possédées par des patronymes	
	1724	1781	Anciens	Nouveaux
Lavaltrie	48	310	40	270
Neuville	123	327	224	103
Saint-Sulpice	173	590	174	416
Saint-Augustin	228	408	275	133

Ces exemples montrent l'extraordinaire mouance qui accompagne l'implantation dans l'écoumène laurentien, en même temps que l'accapement des terres par les familles fondatrices. Il y a eu partout une augmentation significative du nombre de patronymes et, encore plus, du nombre de censives. De même, il y a eu partout disparition d'un nombre significatif d'anciens patronymes. Enfin, la proportion de nouveaux patronymes est très élevée, particulièrement dans les seigneuries où la quantité de terres ouvertes à la colonisation dépasse les besoins de la population locale.

À tout bien considérer, on se rend compte que l'extension de l'écoumène seigneurial reflète un processus plus complexe que simple et dont la localisation, le rythme et l'intensité risquent de varier beaucoup selon la combinaison des facteurs en présence à un moment donné dans un lieu donné. Ces différentes conjonctions vont causer des avances et des retards selon les régions de la vallée laurentienne et même à l'intérieur de celles-ci entre leurs diverses composantes seigneuriales. Ces écarts sont d'autant plus compréhensibles et prévisibles que le peuplement, du moins aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, s'est toujours réalisé dans un contexte de faible pression démographique, tant le rapport espace-population est favorable à cette époque.

L'expansion de l'écoumène est évidemment reliée directement à la croissance de la population. En milieu rural, cette expansion se réalise essentiellement à une échelle locale, dans la constitution d'aires domestiques à caractère familial puis parental. Elle s'accompagne d'une importante mobilité des personnes pour assurer la cohésion et la stabilité des collectivités locales. La famille assure la direction de ce mouvement. De fait, la répartition patronymique dans le monde rural récent ou actuel porte encore aujourd'hui l'empreinte de la distribution des familles aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

# LE BERCEAU LAURENTIEN



EXTRAIT DE LA CARTE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE EN 1688.  
Jean-Baptiste-Louis Franquelin, Service historique de la Marine, Musée de Vincennes  
et La Documentation québécoise, Éditeur officiel du Québec.

# LA PROGRESSION DU PEUPELEMENT (1667-1784)

**L**es premiers établissements français sur les rives du Saint-Laurent se font sur des sites depuis longtemps fréquentés par les populations autochtones. À l'époque de Champlain, cependant, ces populations ont presque toutes disparu.

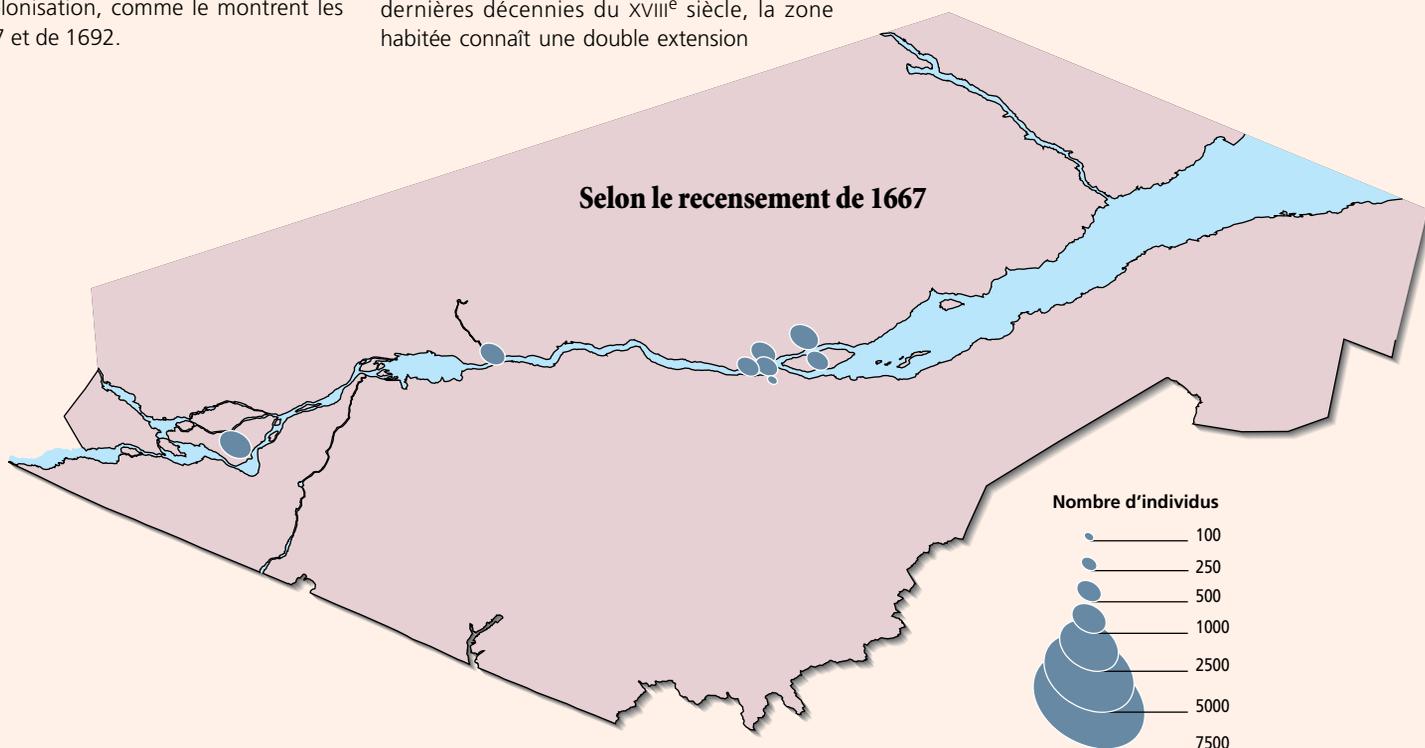
Après des débuts hésitants, une colonie durable est fondée et, en quelques années, trois noyaux de peuplement se dessinent autour des villes actuelles de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal. Fondées respectivement en 1608, 1634 et 1642, ces trois agglomérations serviront d'appui au mouvement de colonisation, comme le montrent les cartes de 1667 et de 1692.

Par la suite et jusqu'à la fin du Régime français, le peuplement progresse par étapes, jusqu'à former un long ruban d'établissements étendu aux rives du Saint-Laurent, depuis l'aval de Québec jusqu'à l'amont immédiat de Montréal, avec des renflements significatifs autour des deux principales agglomérations. Seule la région du lac Saint-Pierre reste encore inégalement conquise, en raison de conditions physiques moins favorables.

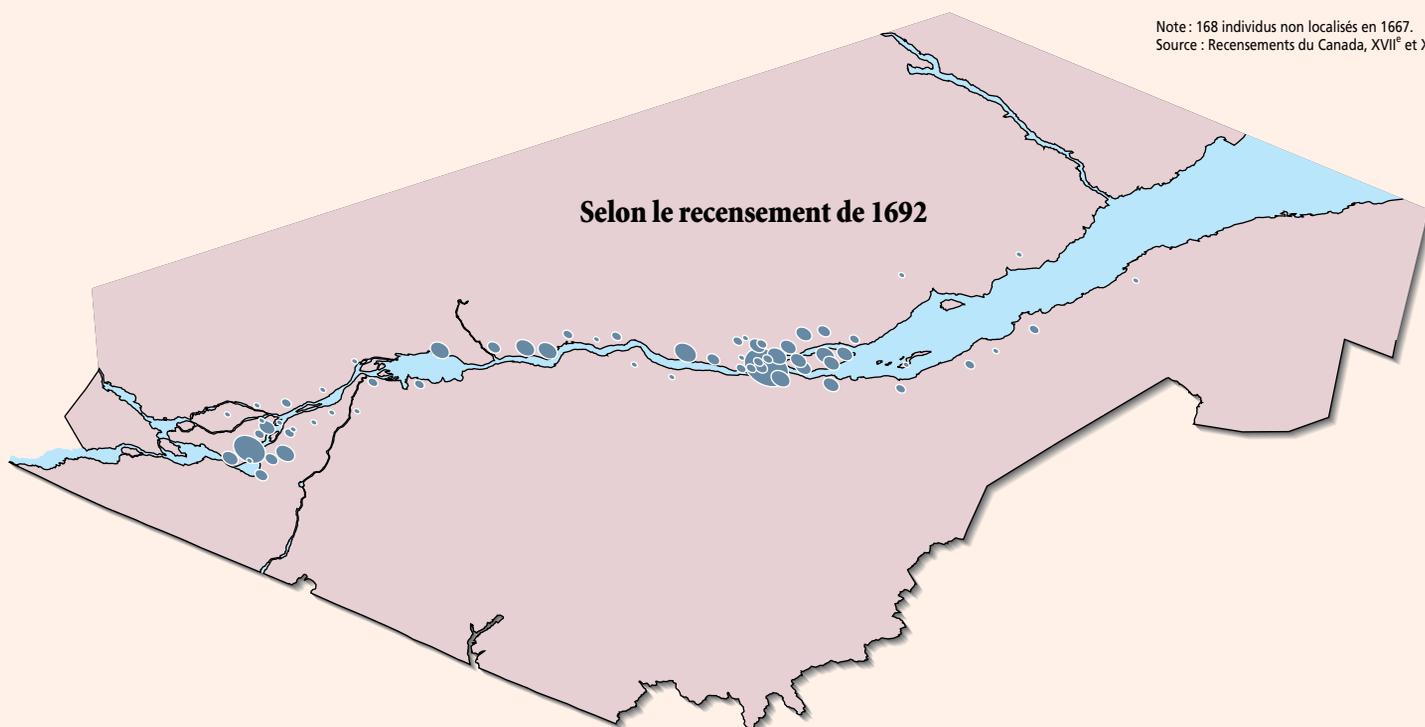
La Conquête britannique de 1759-1760 ne change rien à cette progression. De cette date jusqu'aux dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, la zone habitée connaît une double extension

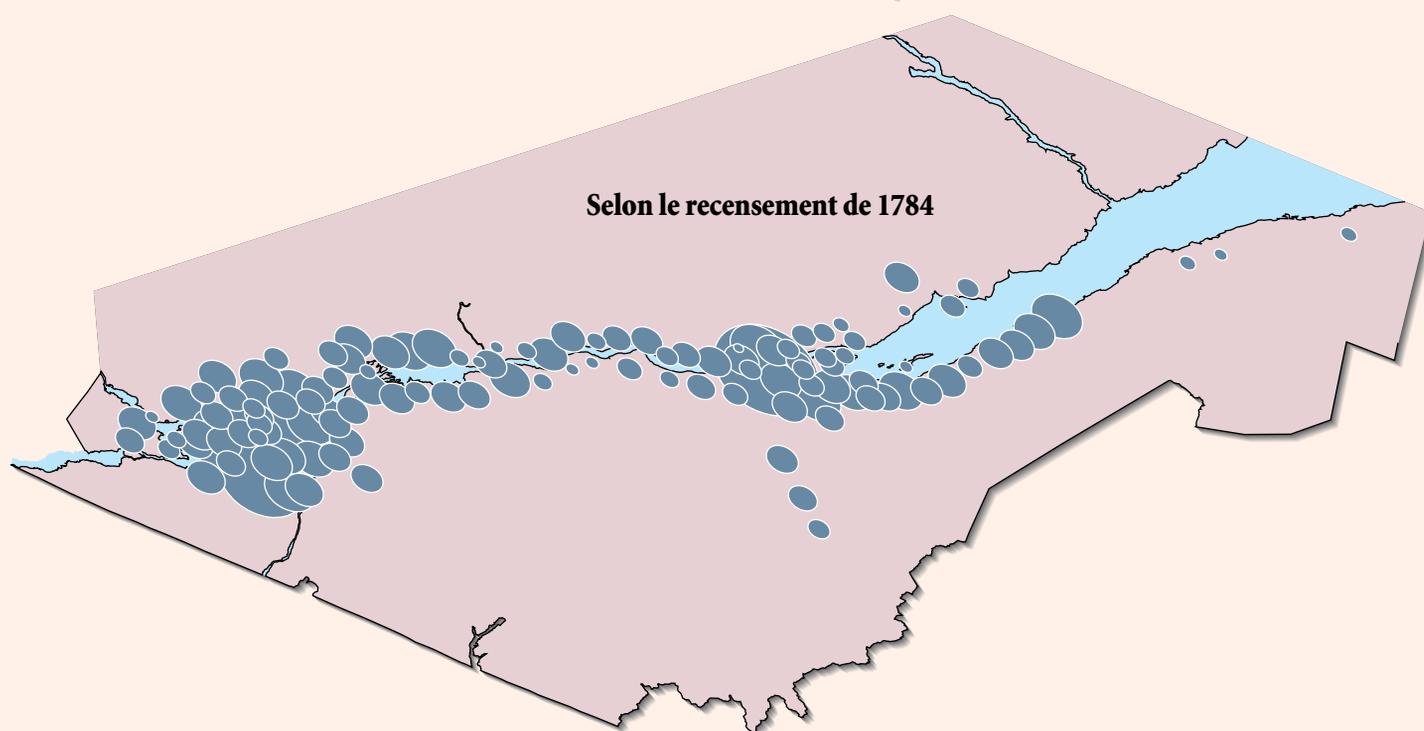
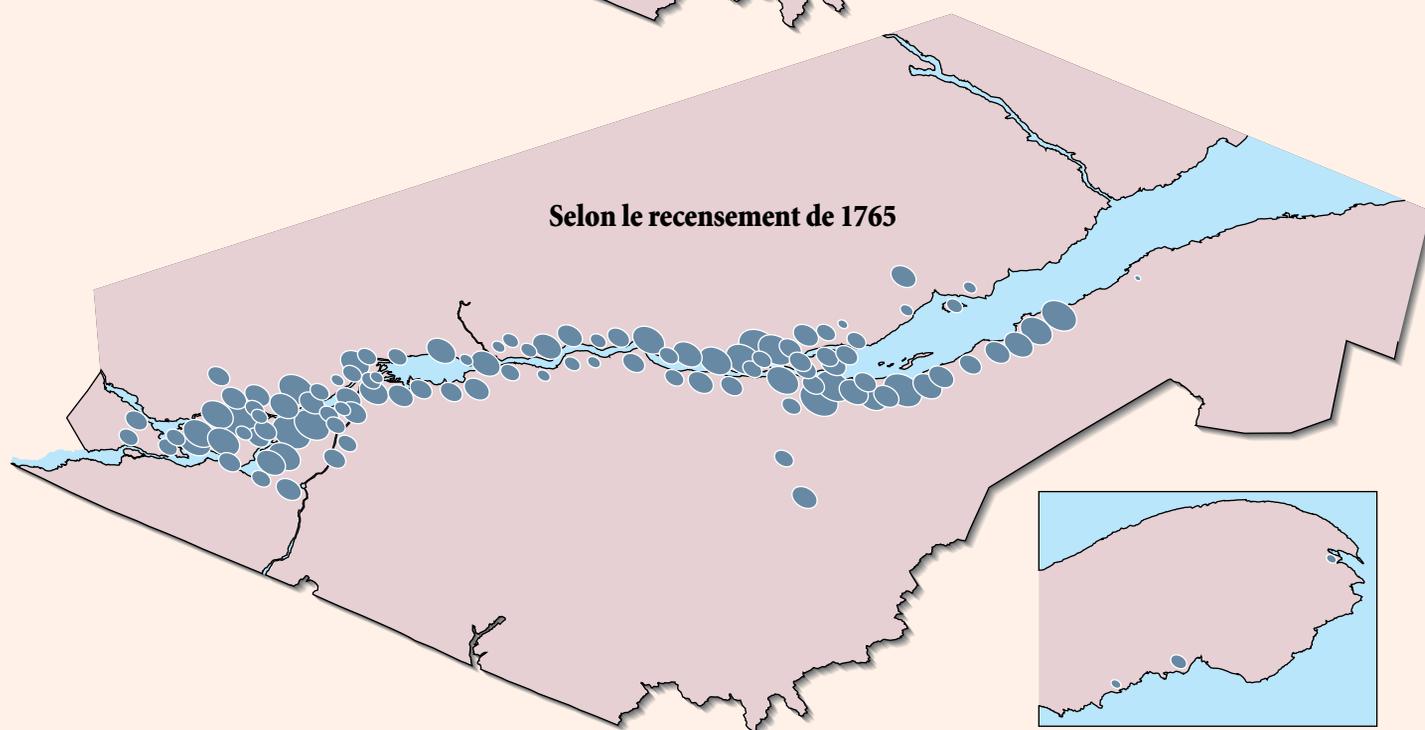
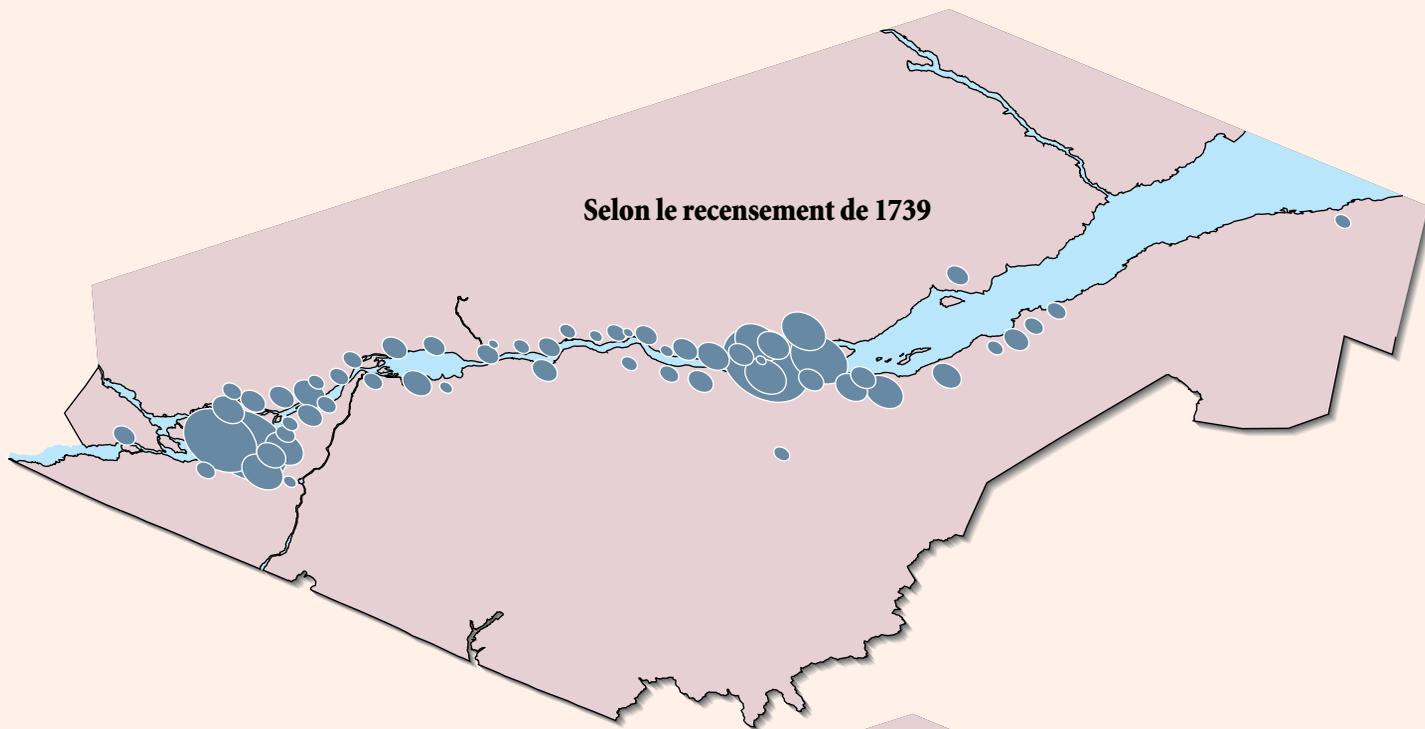
depuis les rives du fleuve vers l'intérieur des terres et, à l'est, depuis l'aval de Québec, sur la rive sud, jusqu'aux terres neuves de Rimouski.

Comme sous le Régime français, cet élargissement est lié au fort taux de croissance de la population qui double à tous les 25 ans environ. Et comme celle-ci est majoritairement catholique et française, il en résulte une aire culturelle dense qui tranche avec l'univers environnant.



Note : 168 individus non localisés en 1667.  
Source : Recensements du Canada, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.



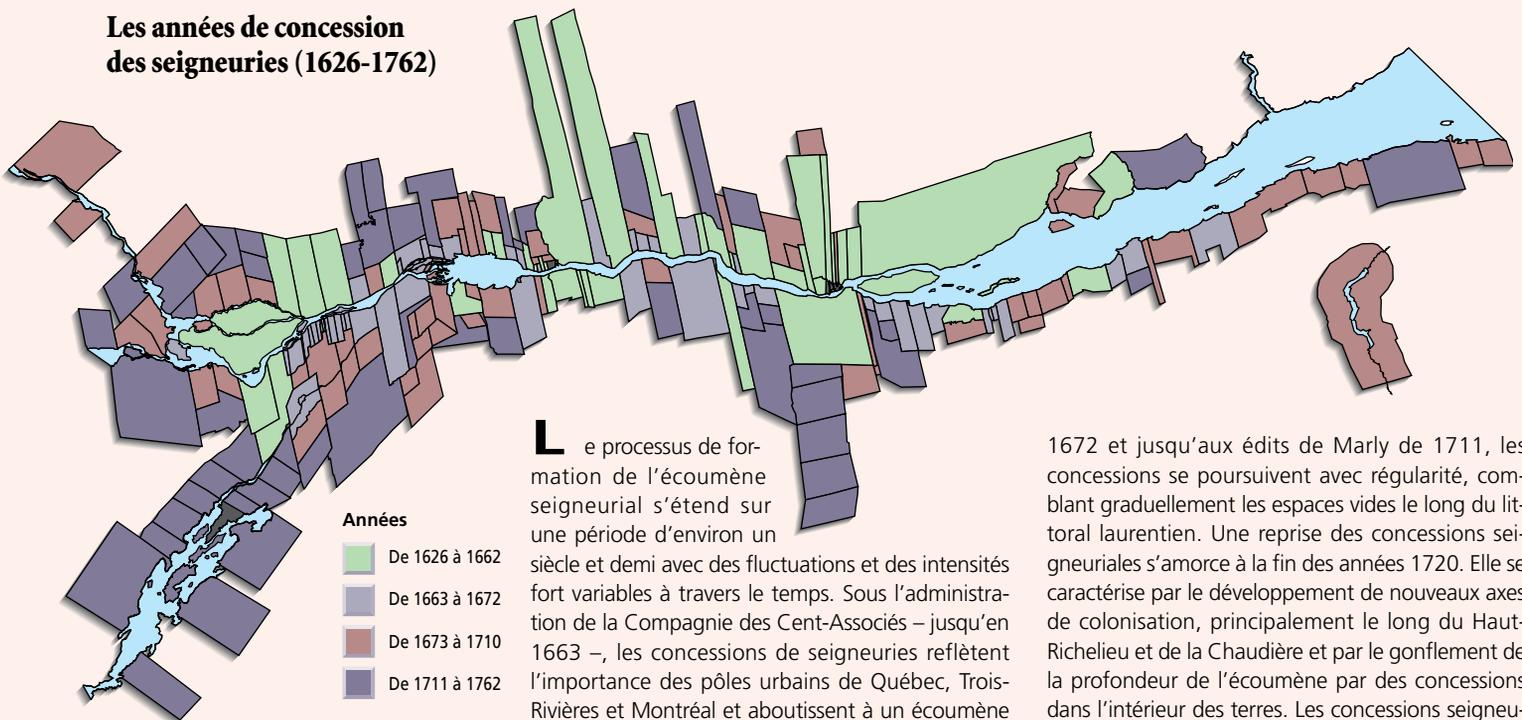


# L'EXPANSION DE L'ÉCOUMÈNE

1

## LA FORMATION DE L'ÉCOUMÈNE

### Les années de concession des seigneuries (1626-1762)



Années

De 1626 à 1662
De 1663 à 1672
De 1673 à 1710
De 1711 à 1762

Le processus de formation de l'écoumène seigneurial s'étend sur une période d'environ un siècle et demi avec des fluctuations et des intensités fort variables à travers le temps. Sous l'administration de la Compagnie des Cent-Associés – jusqu'en 1663 –, les concessions de seigneuries reflètent l'importance des pôles urbains de Québec, Trois-Rivières et Montréal et aboutissent à un écoumène quelque peu éparpillé et déséquilibré. À partir de

1672 et jusqu'aux édits de Marly de 1711, les concessions se poursuivent avec régularité, comblant graduellement les espaces vides le long du littoral laurentien. Une reprise des concessions seigneuriales s'amorce à la fin des années 1720. Elle se caractérise par le développement de nouveaux axes de colonisation, principalement le long du Haut-Richelieu et de la Chaudière et par le gonflement de la profondeur de l'écoumène par des concessions dans l'intérieur des terres. Les concessions seigneuriales cessent avec la fin du Régime français.

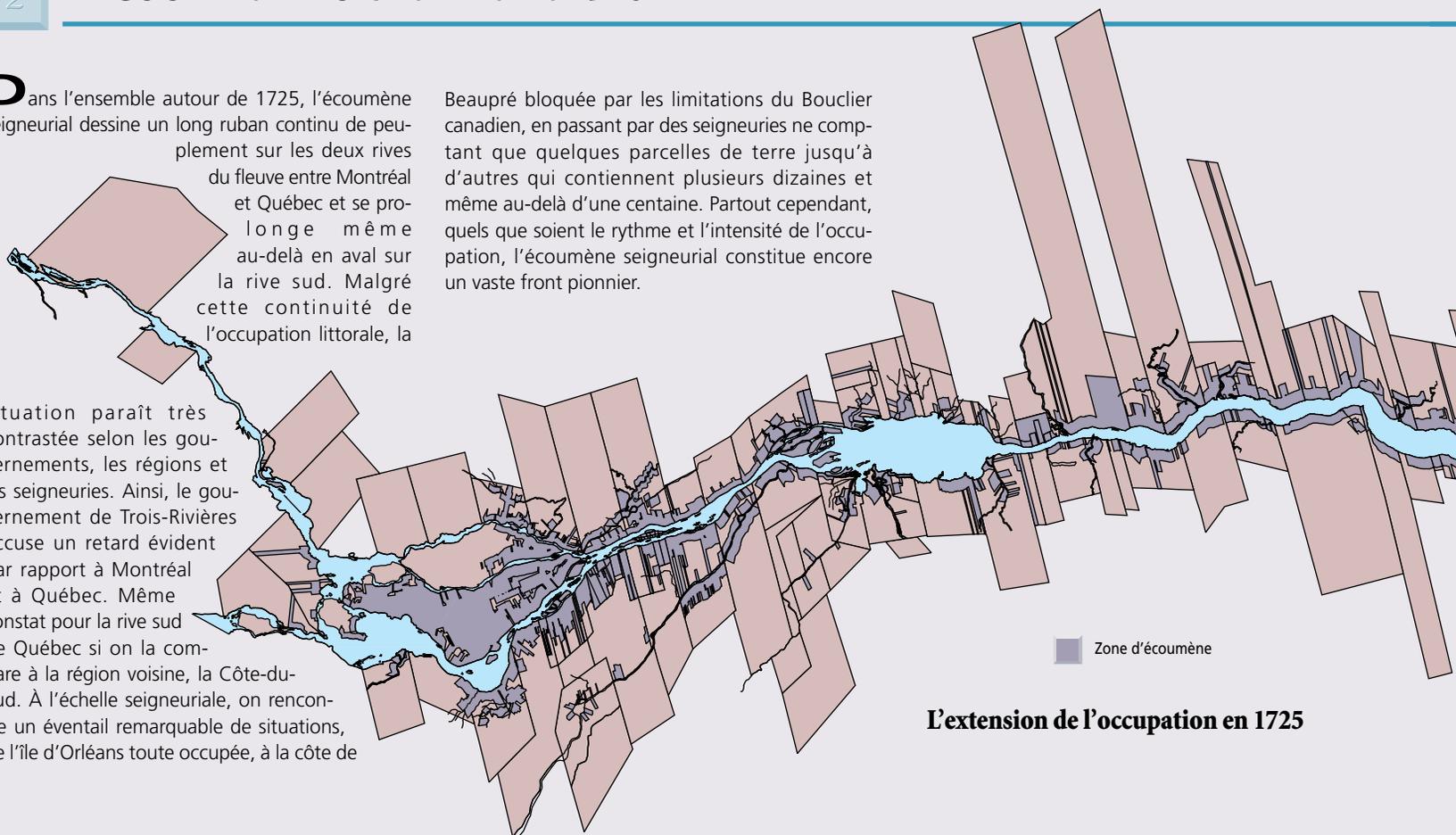
2

## L'ÉCOUMÈNE LAURENTIEN EN 1725

Dans l'ensemble autour de 1725, l'écoumène seigneurial dessine un long ruban continu de peuplement sur les deux rives du fleuve entre Montréal et Québec et se prolonge même au-delà en aval sur la rive sud. Malgré cette continuité de l'occupation littorale, la

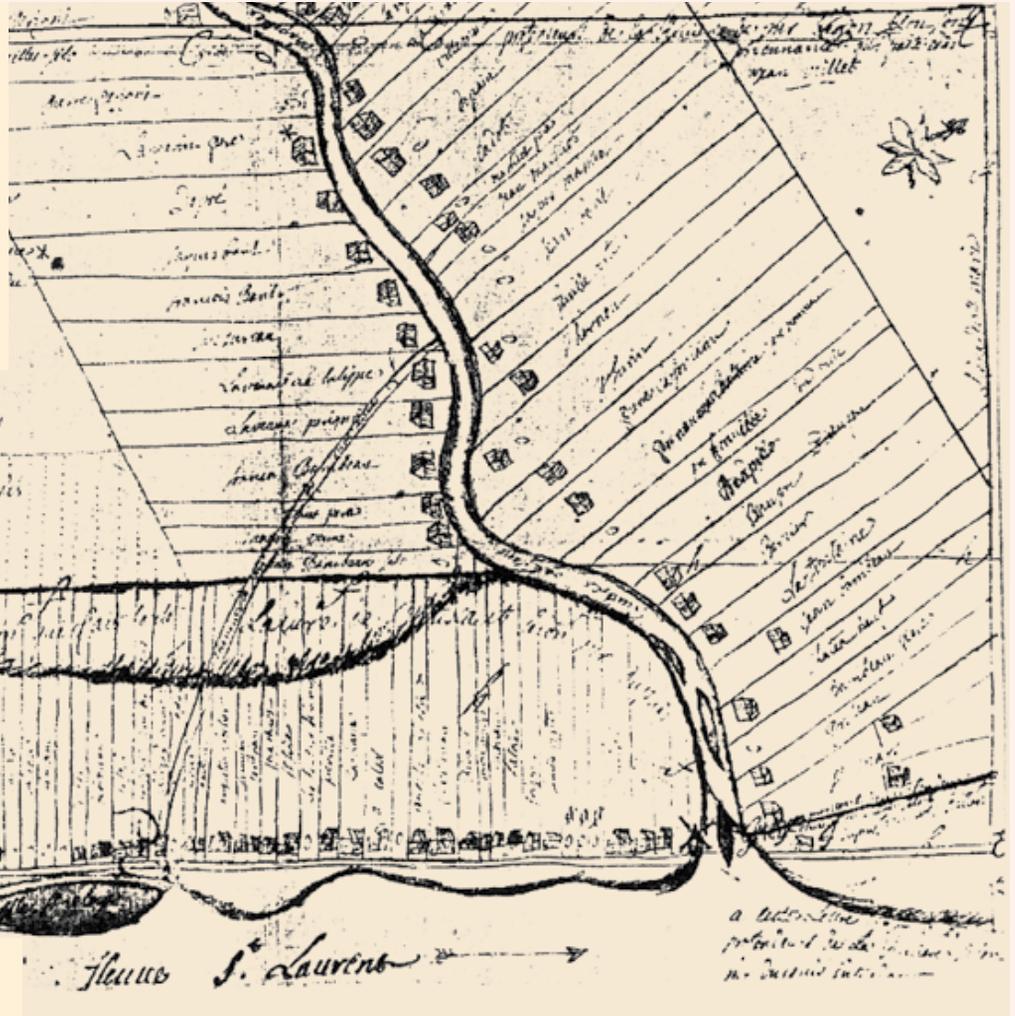
Beaupré bloquée par les limitations du Bouclier canadien, en passant par des seigneuries ne comptant que quelques parcelles de terre jusqu'à d'autres qui contiennent plusieurs dizaines et même au-delà d'une centaine. Partout cependant, quels que soient le rythme et l'intensité de l'occupation, l'écoumène seigneurial constitue encore un vaste front pionnier.

situation paraît très contrastée selon les gouvernements, les régions et les seigneuries. Ainsi, le gouvernement de Trois-Rivières accuse un retard évident par rapport à Montréal et à Québec. Même constat pour la rive sud de Québec si on la compare à la région voisine, la Côte-du-Sud. À l'échelle seigneuriale, on rencontre un éventail remarquable de situations, de l'île d'Orléans toute occupée, à la côte de



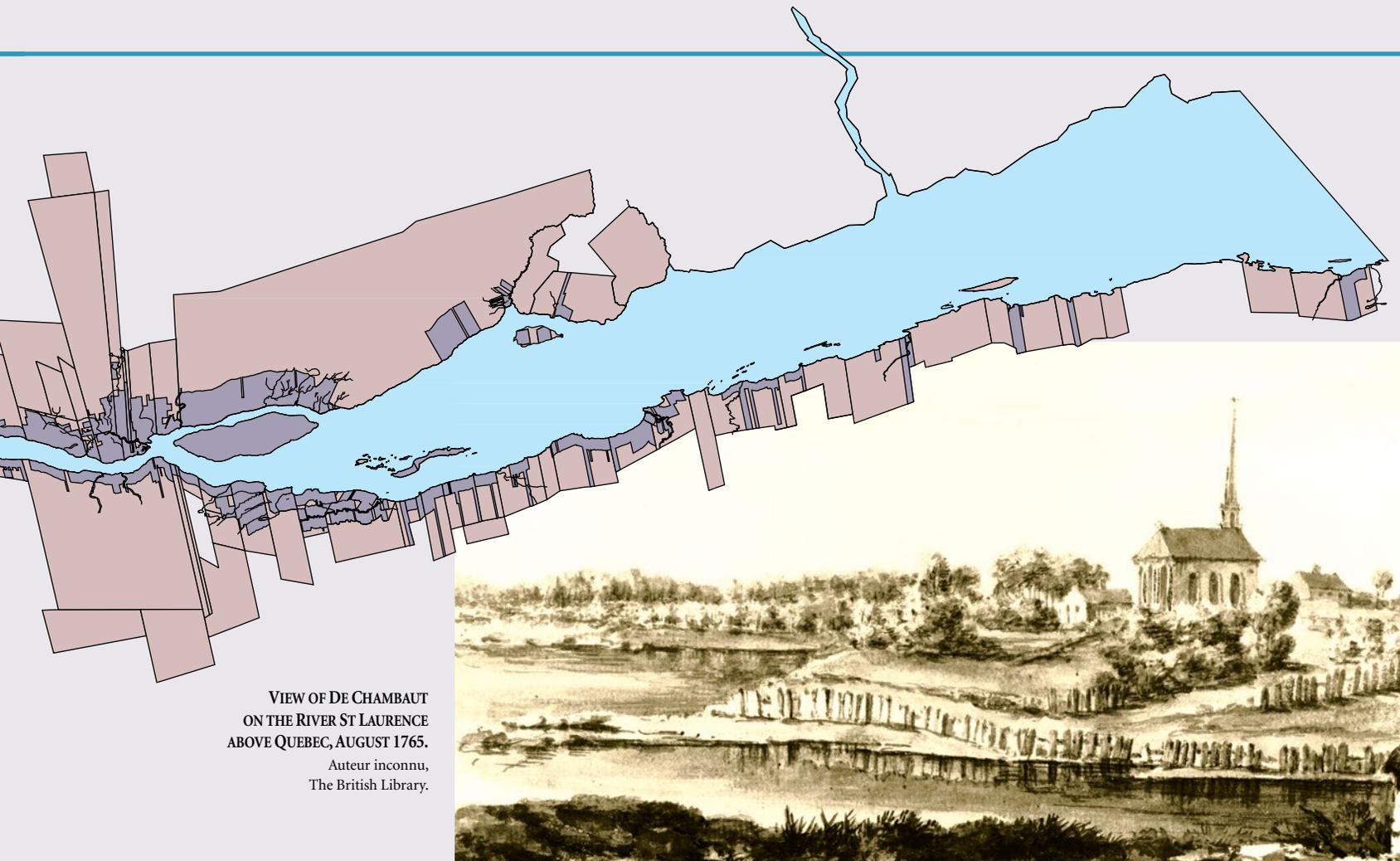
L'extension de l'occupation en 1725

L'observation du découpage territorial révèle la primauté du modèle d'occupation littorale, caractérisé par l'alignement des terres sur la devanture des fiefs. Ce modèle « classique » se rencontre dans deux seigneuries sur trois. Plusieurs des cours d'eau qui serpentent à travers les seigneuries ont souvent une influence déterminante sur les schémas d'occupation. Ils peuvent devenir des axes majeurs d'orientation des lignes de peuplement comme à Batiscan.



LA SEIGNEURIE DE BATISCAN, 1725.

Auteur inconnu, Archives nationales du Canada, série G1, vol, 961.



VIEW OF DE CHAMBAUT  
ON THE RIVER ST LAURENCE  
ABOVE QUEBEC, AUGUST 1765.

Auteur inconnu,  
The British Library.

# UN APERÇU DU RÉGIME DÉMOGRAPHIQUE DES XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES : LA VILLE DE QUÉBEC

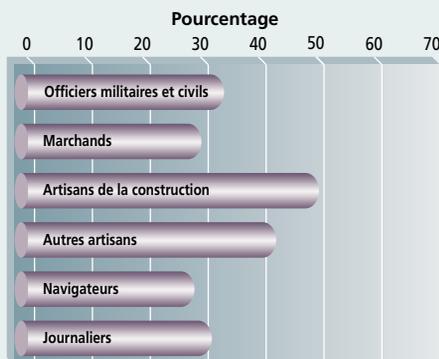
## 1 LA POPULATION URBAINE : L'EXEMPLE DE QUÉBEC

L'étude de la population de la ville de Québec durant le Régime français peut servir de révélateur aux principaux traits du régime démographique de la Nouvelle-France. Elle contribue évidemment aussi à mettre au jour la spécificité d'un milieu urbain, celui de la capitale où se met en place une structure professionnelle plus diversifiée qu'à la campagne. Apparaissent alors des lignes de différenciation des comportements démographiques suivant au moins deux variables sociales importantes, l'habitat et la catégorie professionnelle.

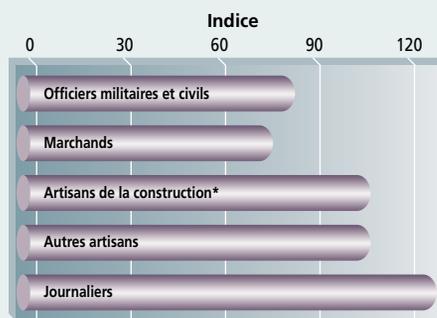
Comme d'autres lieux à cette époque, la ville n'échappe pas aux caractéristiques principales d'un régime démographique préindustriel :

- une fécondité et une mortalité élevées, comme l'attestent les familles de 6,7 enfants en moyenne<sup>1</sup> et les taux de mortalité infantile de l'ordre de 300 pour mille à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle ;
- une population jeune, comptant plus de 40 % de ses effectifs en-dessous de l'âge de 15 ans ;
- une mobilité géographique importante traduisant des échanges avec la campagne et l'extérieur, en particulier à Québec où pas plus du tiers des mariages unissent deux conjoints de la ville ;
- des comportements démographiques différenciés qui s'accordent avec les rôles sociaux distincts des hommes et des femmes, par exemple en ce qui concerne l'âge au mariage, la fréquence des remariages, les modalités de décès (âge et cause) ou encore la présence accrue des femmes en milieu urbain.

### Pourcentage d'hommes originaires de Québec parmi ceux qui se sont mariés à Québec



### Indice de mortalité infantile (base de 100 pour l'ensemble)



\* Le chiffre vaut pour les deux catégories d'artisans regroupées.

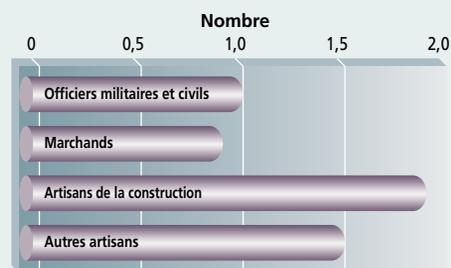
Bien que courants en régime démographique préindustriel, les traits précédents prennent parfois ici une forme particulière, conséquence inévitable du contexte colonial dans lequel ils s'inscrivent. Pour certains aspects, l'altération n'est que temporaire, mais pour d'autres, il s'agit de modifications permanentes.

Du côté temporaire, mentionnons la structure par âge irrégulière de la population, encore plus jeune à ses débuts, ainsi que la surmasculinité des effectifs découlant de la composition du mouvement d'immigration. Il en va de même des conséquences les plus visibles de cette situation, soit le très jeune âge au mariage des premières Canadiennes et leurs remariages plus fréquents. Ce mécanisme d'ajustement s'estompe avec le temps et les femmes affichent au début du XVIII<sup>e</sup> siècle des comportements plus conformes à ce qui caractérise le régime démographique de l'époque. Leur âge au mariage, tout comme celui des hommes d'ailleurs (respectivement 22 et 27 ans en moyenne), reste cependant inférieur à celui observé en France à la même époque, une conséquence probable de plus grandes facilités d'établissement dans la colonie.

D'autres phénomènes sont affectés de manière plus durable. C'est le cas de la mobilité géographique qui se présente ici autrement qu'en Europe. À l'échelle internationale, les migrations sont marquées par les aléas politiques et économiques qui règlent en bonne partie le volume et le calendrier des arrivées ; en retour, cette évolution imprime une marque particulière aux taux de croissance de la population (taux maximal durant les périodes d'immigration plus intense). À l'échelle interne, la mobilité géographique emprunte pour une large part les voies de la colonisation, créant ainsi entre la ville et la campagne une dynamique

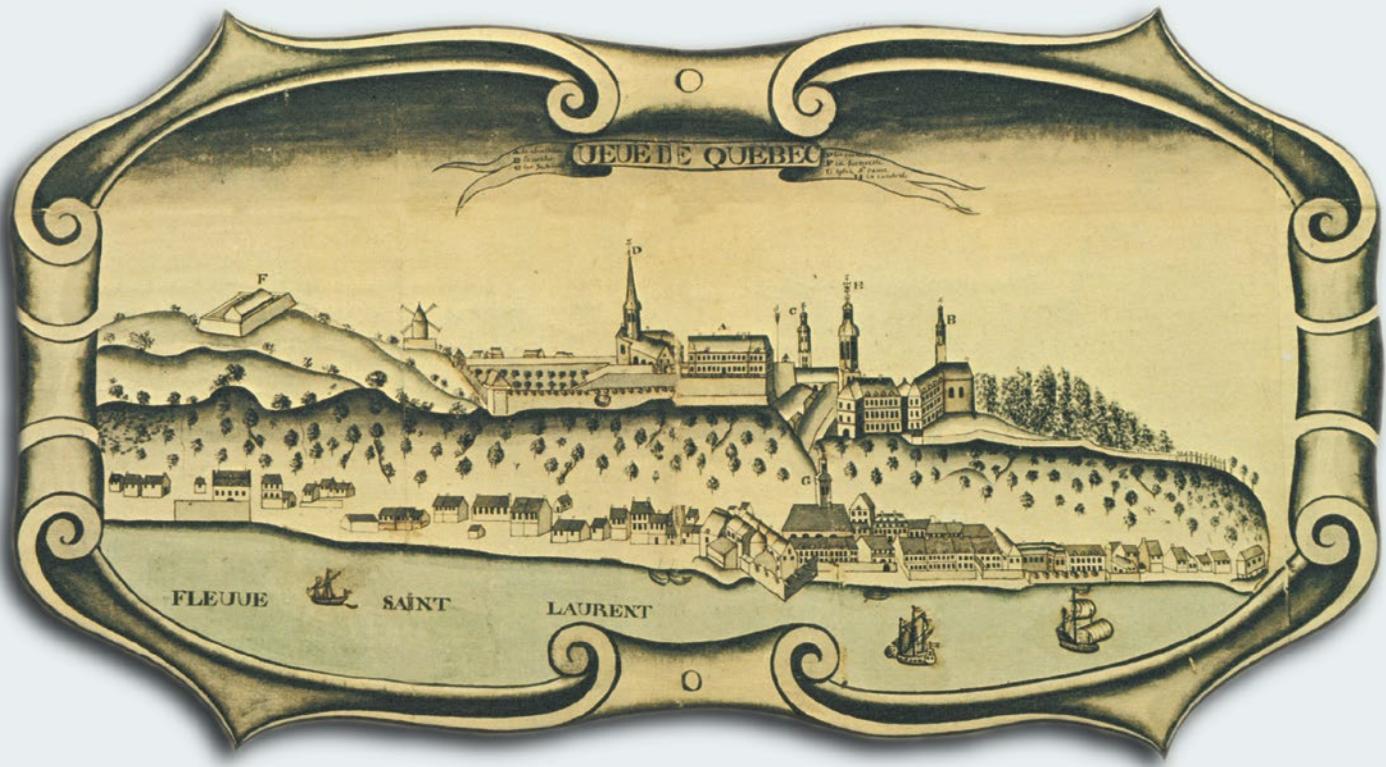
d'échanges où la ville apparaît comme un pôle d'attraction plus limitée qu'en Europe. Dans le cas de Québec, cela se traduit entre autres par le départ de jeunes hommes vers les campagnes environnantes ou ailleurs et par l'arrivée de jeunes femmes venues travailler comme domestiques. La mortalité est une autre composante démographique qui se trouve modifiée par le contexte colonial, cela d'une façon qui tend à réduire les taux et à limiter les épidémies, en particulier au XVII<sup>e</sup> siècle. Les explications de cette situation favorable font généralement référence à la sélection initiale d'une population d'immigrants plus robustes, à la densité plus faible de population, au climat plus sain malgré le froid ainsi qu'à une meilleure alimentation.

### Nombre moyen d'enfants nés et mariés à Québec\*



\* Fiches fermées seulement (MF ou EF).  
À cause de la période d'observation requise, les naissances au-delà de 1740 ne sont pas considérées.

À Québec, cette situation générale se teinte encore d'une couleur locale, liée aux caractéristiques d'un milieu urbain plus socialement différencié. La mortalité constitue justement un trait pour lequel la ville se démarque des régions rurales, ceci avec des taux de mortalité infantile qui y sont supérieurs. Dans l'état actuel des connaissances, cette différence est même la seule qui puisse être mise en rapport direct avec l'habitat, probablement à cause de la taille et de la densité de la population et de leurs effets sur les conditions d'hygiène publique. Ceci n'empêche pas la ville de présenter aussi à cet égard de larges différences entre catégories professionnelles, différences à l'avantage des groupes supérieurs constitués par les officiers militaires et civils ainsi que les marchands (graphique : indice de mortalité infantile). Au-delà de la ligne de différenciation urbain/rural apparaît donc ici un autre clivage qui vaut également pour de nombreux autres caractères démographiques lorsqu'on les examine suivant la catégorie professionnelle<sup>2</sup>.



EXTRAIT DE LA CARTE DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC LEVÉE PAR GÉDÉON DE CATALOGNE ET DRESSÉE PAR JEAN-BAPTISTE DECOUAGNE, 1709.

Bibliothèque nationale de Paris, Département des cartes et plans, SH, portefeuille 127, division 2, pièces 1-5.  
Reproduction : Éditeur officiel du Québec, 1976.

D'emblée, l'expérience migratoire des membres des divers groupes est variable, comme en font foi les pourcentages de conjoints originaires de Québec (graphique : pourcentage d'hommes originaires de Québec parmi ceux qui se sont mariés à Québec) ; le recrutement par immigration internationale occupe une place plus importante pour les officiers et les marchands, alors que les journaliers proviennent plus souvent du reste de la colonie. L'âge au premier mariage des hommes des catégories supérieures est plus élevé, ce qui ne les empêche pas de présenter de faibles proportions de conceptions pré-nuptiales. Les deux phénomènes résultent vraisemblablement d'exigences sociales plus strictes pour les membres de ces catégories, lesquelles pourraient également expliquer leur indice d'autorecrutement plus élevé. Un autre aspect de cette situation où se distingue le groupe supérieur concerne la taille moyenne des ménages, les deux premières catégories bénéficiant de la présence de domestiques, alors que le nombre d'enfants présents dans le ménage est plutôt responsable des écarts entre les autres catégories<sup>3</sup>.

Il résulte de tout cela que la population de la ville de Québec se renouvelle suivant une dynamique fortement liée à sa structure professionnelle ; en outre, cette dynamique s'inscrit dans des espaces différents selon les catégories. Globalement, en raison des ponctions de la mortalité et de la mobilité, la ville de Québec doit compter sur un apport

extérieur (international ou interne) pour assurer la croissance de sa population. Les nombres moyens d'enfants nés et mariés à Québec (voir graphique) indiquent bien que seuls les artisans de la construction et les journaliers se rapprochent du remplacement démographique simple alors que les catégories supérieures s'en éloignent singulièrement. Il s'ensuit que les premières catégories contribuent bien davantage au renouvellement de la population de la ville - on peut dire que le destin de leurs enfants s'y trouve plus souvent tracé - tandis que la logique de reproduction des officiers et des marchands s'inscrit dans un espace plus vaste, dépassant plus souvent les limites de la ville et même de

la colonie. C'est là une spécificité urbaine qui semble tenir en bonne partie à des différences sociales et professionnelles.

1. Il s'agit ici de familles complètes dont le mariage a été célébré avant 1740.
2. Sont prises en compte ici les principales catégories présentes à Québec durant la période qui nous intéresse : celles qui comptent des effectifs trop réduits pour l'une ou l'autre des composantes ont été exclues du tableau.
3. Nous ne chercherons pas à interpréter ces dernières différences puisque le nombre d'enfants présents dans le ménage est le résultat de la combinaison de plusieurs composantes.

### Données démographiques suivant la catégorie professionnelle de l'homme, ville de Québec durant le Régime français

Indice démographique	Officiers militaires et civils	Marchands	Artisans de la construction	Autres artisans	Navigateurs	Journaliers
Âge moyen des hommes au premier mariage (années)	28,1	28,7	25,2	25,6	27,0	27,1
Pourcentage de conceptions pré-nuptiales	6,8 %	8,0 %	8,5 %	9,1 %	5,4 %	17,0 %
Taille des ménages en : 1716	5,8	5,2	5,7	5,4	4,3	4,7
1744	6,0	5,2	5,0	5,0	4,2	4,6
Indice d'autorecrutement (profession des garçons)	4,7	5,8	2,4	2,4	-	-



## *VERS LES PLATEAUX ET VERS LA VILLE*

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, deux mouvements d'apparence contraire traversent le Québec. L'un voit une partie de la population se diriger vers les plateaux, où de nouvelles paroisses sont bientôt créées ; l'autre, vers la ville dont la croissance alors s'accélère. Motivée d'abord par l'exploitation forestière, la poussée vers les plateaux prend vite la forme d'une colonisation agricole, encouragée par tout un système sociojuridique qui fait écho à l'idéologie ruraliste de l'époque. De cette première grande pulsion naissent les espaces régionaux, que l'apparition du chemin de fer et les années de crise achèvent de constituer, en les prolongeant loin vers le nord. Pour les exclus de l'agriculture ou ceux qui préfèrent un travail salarié, la ville offre une solution intéressante. On l'investit à la manière des campagnes, soutenu par tout un réseau de solidarités familiales. Cette pulsion profite également de la révolution des transports. Il en résulte un gonflement rapide de l'effectif urbain, qui se différencie de plus en plus socialement et spatialement, donnant aux villes et à la population urbaine des traits particuliers. La plus touchée reste Montréal, où se dirigent depuis la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et même avant de forts contingents de ruraux venus des campagnes environnantes.



# La formation des espaces régionaux

L'expansion de l'écoumène québécois hors des basses terres du Saint-Laurent au XIX<sup>e</sup> siècle a commandé des transferts migratoires qui ont donné naissance à des populations régionales caractérisées par certains éléments de similitude avec celles dont elles sont issues, mais aussi par des traits qui leur sont propres. Ce chapitre présente la formation et l'évolution de la population d'une de ces régions périlaurentiennes, le Saguenay, ainsi que son articulation, sur le plan démographique, à l'ensemble du Québec. La région sera examinée sous deux facettes: une première relative au territoire saguenayen, à savoir son organisation et sa différenciation ; une seconde abordant les caractéristiques de la population régionale et leur stratification spatiale. Pour mieux comprendre cette évolution, cependant, il convient de situer les paramètres socio-démographiques généraux de la formation des populations régionales québécoises, en insistant sur le cas de Charlevoix, la région mère du Saguenay.

## 1. ASPECTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE LA STRATIFICATION DE L'ESPACE QUÉBÉCOIS

Aborder de façon générale la question des espaces régionaux conduit nécessairement à faire certains choix qu'il importe d'explicitier. Le premier concerne sans aucun doute le niveau de présentation des résultats, lequel se situera ici à l'échelle des régions, avec seulement quelques références ponctuelles à des données plus locales. Quant à la période visée, elle couvre

surtout le XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ce choix a été arrêté afin de ne pas faire double emploi avec les chapitres portant sur les aires de peuplement ancien. En outre, la richesse des données disponibles après 1950 aurait commandé un tout autre traitement de notre sujet. Au-delà de cette date, nous ne ferons donc qu'évoquer les grandes tendances caractérisant l'évolution de l'espace québécois.

Parler d'espace et de régions suppose que l'on soit en mesure d'effectuer un découpage spatial significatif pour l'analyse. C'est là, on s'en doute, un défi qu'il n'est pas facile de relever. Est-il certain d'ailleurs que le même découpage pourrait s'appliquer indistinctement à toute la période couverte ici<sup>1</sup> ? Il ne sera pas possible, dans les limites du présent texte, d'élucider cette question. Que l'on sache toutefois que les résultats présentés ici renvoient aux découpages administratifs utilisés par les diverses sources et études secondaires auxquelles nous avons fait appel et que nous avons tenté d'harmoniser le mieux possible.

### a) Les données d'ensemble

L'histoire même des grandes étapes du peuplement des régions constitue un puissant révélateur de la stratification de l'espace québécois. Rappelons brièvement les grands mouvements qui ont caractérisé cette histoire : a) le peuplement, à partir du Régime français, d'une aire bordant le fleuve Saint-Laurent (la vallée laurentienne) ; b) l'expansion, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, vers des régions périphériques ; et c) le

TABLEAU 1  
Distribution de la population québécoise par régions (1871-1951)

1871 Région	1901		1931		1951		Nombre	Pourcentage
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage		
Gaspésie et Bas-Saint-Laurent	134 001	11,2	172 815	10,5	270 363	9,4	360 785	8,9
Saguenay	22 980	1,9	37 028	2,3	105 977	3,7	197 910	4,8
Région et ville de Québec	236 563	19,9	268 595	16,3	400 256	13,9	531 219	13,1
Trois-Rivières et Mauricie	98 294	8,3	124 328	7,5	193 173	6,7	254 130	6,3
Cantons de l'Est	138 960	11,7	208 164	12,6	281 494	9,8	396 475	9,8
Région de Montréal (moins l'île)	352 673	29,6	358 936	21,8	422 560	14,7	630 306	15,5
Île de Montréal	153 516	12,9	371 086	22,5	1020 018	35,5	1358 075	33,5
Outaouais	54 439	4,6	89 998	5,5	114 357	4,0	142 659	3,5
Abitibi-Témiscamingue			6 685	0,4	44 301	1,5	141 458	3,5
Côte-Nord et Nouveau-Québec			11 263	0,7	22 161	0,8	42 664	1,1
Total	1 191 426	100,1	1 648 898	100,1	2 874 660	100,0	4 055 681	100,0

Sources : Linteau, Durocher, Robert (1979 : 45) ; Bureau de la statistique du Québec, *Annuaire du Québec* (1955 : 46-47).

retour vers l'aire de peuplement plus ancien et les centres urbains en développement au moment de l'industrialisation et de l'urbanisation.

La distribution des effectifs québécois à quelques dates charnières illustre bien ce mouvement (tableau 1) :

- concentration dans la vallée laurentienne au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (région et île de Montréal, région et ville de Québec);
- incursion dans les régions périphériques à partir de cette date (arrière-pays du Bas-Saint-Laurent et de Charlevoix, Saguenay<sup>2</sup>, partie nord des Laurentides, nord de la Mauricie, arrière-pays de la région de Québec, Outaouais<sup>3</sup>);
- mouvement de repli vers les centres urbains en développement à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le plus visible étant Montréal qui draina d'abord la population de la plaine environnante<sup>4</sup>, alors que la part des autres régions rurales diminuait également.

Combinées au caractère propre de chacune des régions et largement conditionnées par celui-ci, ces grandes tendances ont contribué à créer tantôt des similitudes et tantôt des clivages entre les aires régionales considérées. Il en a résulté de nombreux contrastes entre les taux de croissance des populations des diverses régions en raison, d'une part, de ce mouvement de fond et, d'autre part, des aléas de la conjoncture économique en période d'industrialisation. Ainsi le Saguenay et Montréal affichaient-ils des taux de croissance élevés au cours de la décennie 1852-1861, alors que des aires de peuplement plus ancien comme Charlevoix et Joliette-Montcalm se situaient nettement au-dessous de la moyenne québécoise (figure 1). L'émigration vers les États-Unis a freiné la croissance démographique au tournant du siècle<sup>5</sup>, mais, sous l'impulsion de l'industrialisation dans des

régions ressources comme le Saguenay et dans des zones manufacturières comme Montréal et d'autres centres secondaires (Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, etc.), la population de certaines régions ou localités a continué de croître de façon importante. Ce mouvement s'est accentué jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, alors que les différences de croissance sont dues cette fois aux rythmes différents du déclin de la fécondité, amorcé plus tard dans les aires rurales.

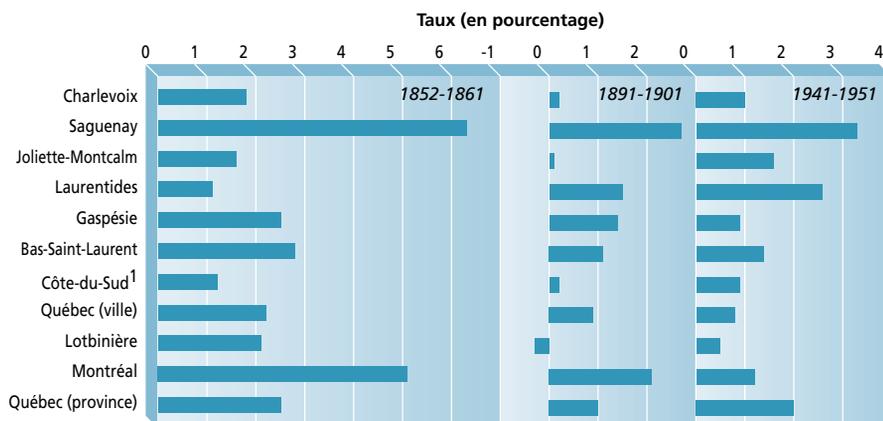
Les composantes démographiques se sont donc combinées différemment dans le temps, expliquant ainsi les écarts de croissance entre les populations régionales : migrations internes d'abord, de type rural-rural et rural-urbain dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ; émigration vers les États-Unis dès les années 1870 ; différences dans les rythmes du déclin de la fécondité et de la mortalité. Les soldes migratoires et les taux de migration nette pour quelques régions témoignent de l'orientation générale des migrations internes durant cette période (figure 2). Sauf pour les centres métropolitains et le Saguenay au cours de certaines décennies, la plupart des régions affichaient en effet des soldes migratoires négatifs, également dus à l'émigration vers les États-Unis. On sait que ce mouvement provenait de partout au Québec, des études récentes ayant démontré son existence pour des régions diverses, contiguës ou non au territoire américain<sup>6</sup>.

Le régime démographique connaissait également des changements profonds en matière de mortalité et de fécondité au cours de cette période. Or, ceux-ci ne s'effectuaient pas au même rythme sur tout le territoire québécois, ce qui a donné lieu à des modifications dans les axes de différenciation (tableau 2). Alors que la fécondité était élevée partout au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le déclin s'amorçait d'abord dans les comtés où se concentrait une population anglophone ou en voie d'urbanisation<sup>7</sup>. Des différences, toujours visibles d'ailleurs à des dates plus récentes, sont alors apparues entre milieux urbains et ruraux. La situation diffère un peu en matière de mortalité, même si les changements ont abouti également à des niveaux de mortalité plus faibles en milieu urbain. Le point de départ se situait en effet à l'opposé, avec Montréal qui connaissait les pires taux de mortalité enregistrés en Amérique du Nord<sup>8</sup>. La situation s'est toutefois inversée avec la baisse de mortalité à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, alors que des mesures de santé publique, l'amélioration des conditions de vie d'une partie de la population et la mise sur pied d'infrastructures médicales et sanitaires amenaient une baisse plus rapide en milieu urbain<sup>9</sup>.

La dynamique qui vient d'être évoquée se reflète bien évidemment dans la structure et les caractéristiques des populations régionales, créant ainsi d'autres lignes de partage. L'orientation agricole et l'essor de l'industrie lourde dans certaines régions appelaient une population masculine plus nombreuse alors que d'autres milieux urbains, notamment métropolitains, attiraient de leur côté une population féminine, pour

FIGURE 1

**Croissance comparée de certaines régions et villes à diverses périodes (taux annuels moyens de croissance)**



1. Moins Kamouraska, inclus ici dans le Bas-Saint-Laurent.  
Sources : Christian Pouyez et al. (1983 : 236) ; Alain Laberge (dir.) (1993) ; Jules Bélanger et al. (1981) ; Serge Laurin (1989).

TABLEAU 2  
Taux bruts de natalité et de mortalité (en pour mille), Québec et certaines régions, 1852-1961

Année	Québec		Saguenay		Charlevoix		Lotbinière		Joliette-Montcalm		Bas-Saint-Laurent	
	Natalité	Mortalité	Natalité	Mortalité	Natalité	Mortalité	Natalité	Mortalité	Natalité	Mortalité	Natalité	Mortalité
1852	49	22	64	15	47	18	47	17	50	19	48	16
1861	50	22	56	15	45	14	40	15	45	18	47	14
1871	45	25	53	16	44	18	42	15	41	19	47	17
1881	44	23	49	16	44	17	41	18	43	24	42	17
1891	42	22	50	20	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1901	40	19	54	24	40	15	41	18	36	21	41	18
1911	42	17	55	23	44	15	43	18	43	19	47	15
1921	38	13	55	19	43	16	38	15	40	17	47	14
1931	29	11	47	14	36	13	33	12	31	13	37	11
1941	31	10	44	12	31	10	31	8	28	11	35	9
1951	32	8	41	9	33	7	34	8	28	9	37	7
1961	26	7	29	6	26	8	26	7	24	8	27	7

Source : Christian Pouyez et al. (1983 : 277, 293).

travailler entre autres choses dans les manufactures<sup>10</sup>. Un phénomène semblable affectait la structure par âge de ces populations, soit que la fécondité diminuait plus rapidement dans les milieux urbains, soit que ces derniers attiraient une population de jeunes migrants célibataires venus gonfler les rangs des adultes (tableau 3). Au-delà du clivage urbain-rural, les caractéristiques socioculturelles régionales prennent aussi racine dans l'histoire propre de chaque région (figure 3) : présence immigrante à Montréal, plus grande hétérogénéité linguistique et religieuse de la population en milieu urbain et dans les régions contiguës aux territoires anglophones (par exemple l'Ontario pour l'Outaouais ou les États-Unis pour les Cantons de l'Est)<sup>11</sup>.

TABLEAU 3  
Proportion des jeunes (0-14 ou 0-15 ans) dans la population de quelques régions et villes<sup>1</sup>, 1852-1871 et 1931-1961

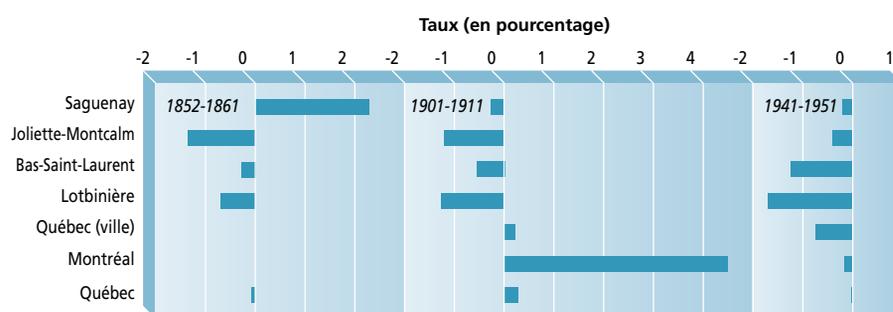
Région ou ville	1852	1861	1871	1931	1941	1951	1961
Saguenay	105	109	116	131	134	129	123
Charlevoix	107	107	105	120	119	112	109
Lotbinière	107	102	102	114	122	124	117
Joliette-Montcalm	105	102	102	109	109	109	103
Bas-Saint-Laurent	107	107	109	126	125	124	120
Québec (ville)	86	91	86	94	88	82	77
Montréal	91	91	86	86	78	74	77

1. La proportion des 0-14 ou 0-15 ans pour l'ensemble du Québec = 100  
Source : Christian Pouyez et al. (1983 : 318).

Plusieurs caractéristiques sociodémographiques ont donc contribué à la stratification de l'espace québécois selon différents axes. L'un de ces axes opposait dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle les aires de peuplement ancien aux régions de colonisation plus récente ; un autre dérivait de la vocation économique de chaque région, en particulier à partir du moment où l'industrialisation et l'urbanisation ont façonné un paysage de plus en plus contrasté, avec des conséquences importantes pour plusieurs composantes démographiques. Les deux interfèrent d'ailleurs dans la mesure où ils survinrent en partie durant la même période.

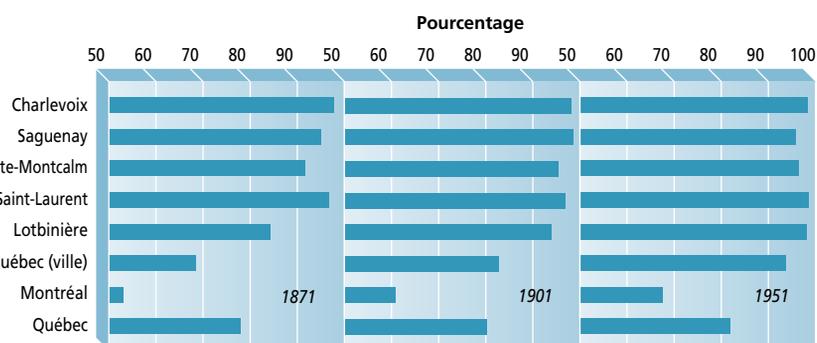
À un autre niveau, il paraît de plus en plus évident que le mode de formation des populations régionales leur a conféré des caractéristiques propres, d'où il résulte un autre axe de différenciation,

FIGURE 2  
Migration nette pour certaines régions et villes à quelques périodes (taux annuels moyens)



Sources : Christian Pouyez et al. (1983 : 236) ; Alain Laberge (dir.) (1993) ; Jules Bélanger et al. (1981) ; Serge Laurin (1989).

FIGURE 3  
Population d'origine française dans certaines régions et villes



Sources : Christian Pouyez et al. (1983 : 331).

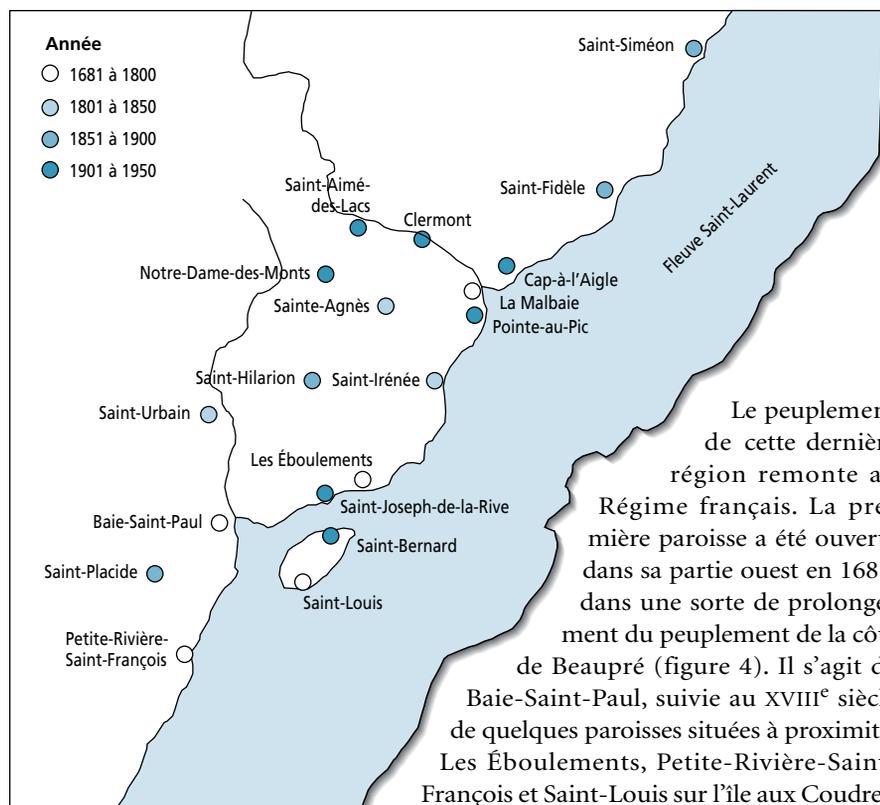
lié celui-là aux aires de recrutement des migrants fondateurs et à l'hétérogénéité initiale de ces bassins. Ce constat est suggéré entre autres par des travaux sur les parlers régionaux ainsi que par la carte de fréquences des patronymes les plus répandus dans différentes régions du Québec<sup>12</sup> (voir planches). Une ligne nord-ouest/sud-est peut alors être tracée, opposant les régions au caractère plus diversifié à celles qui sont plus homogènes. Les paragraphes qui suivent analysent ce type de différenciation pour une région ayant fait l'objet de travaux plus approfondis, soit Charlevoix, région à l'origine du peuplement du Saguenay et particulièrement homogène lorsqu'elle est envisagée sous cet angle.

## b) Peuplement fondateur de Charlevoix

Pour toutes sortes de raisons, les colons de Charlevoix venus s'installer au Saguenay à partir de 1838 ont bénéficié de certains avantages qui ont laissé des traces profondes dans l'évolution ultérieure de la population saguenayenne et créé ainsi un lien important entre les deux régions. Ce lien demeure encore bien visible aujourd'hui sur la carte des patronymes les plus fréquents ou sur celle des maladies héréditaires spécifiques à ces deux régions (Bouchard, Laberge et Sriver, 1988 ; Bouchard et De Braekeleer, 1991). Aussi la logique chronologique commande-t-elle que l'examen du cas saguenayen commence avec la région de Charlevoix.

FIGURE 4

### Ouverture des registres paroissiaux, Charlevoix, 1681-1950



Le peuplement de cette dernière région remonte au Régime français. La première paroisse a été ouverte dans sa partie ouest en 1681, dans une sorte de prolongement du peuplement de la côte de Beauré (figure 4). Il s'agit de Baie-Saint-Paul, suivie au XVIII<sup>e</sup> siècle de quelques paroisses situées à proximité: Les Éboulements, Petite-Rivière-Saint-François et Saint-Louis sur l'île aux Coudres. La partie est du territoire, à l'embouchure de la rivière Malbaie, ne s'est ouverte au peuplement qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, après le passage de la colonie sous le Régime britannique. Des officiers anglais y obtinrent d'ailleurs des concessions. Le peuplement du territoire charlevoisien prit un dernier tournant significatif au XIX<sup>e</sup> siècle alors que les terres des plateaux derrière la zone littorale accueillirent de nouvelles paroisses, le plus souvent sous la poussée de familles venues des paroisses plus anciennes. C'est à la même époque que s'effectuait la colonisation du Saguenay.

Au-delà de ces étapes relativement faciles à reconstituer, l'enquête sur l'origine des fondateurs et sur leur mode d'implantation dans Charlevoix permet de comprendre les traits particuliers de cette popula-

tion quelques siècles plus tard (Gauvreau et Jetté, 1992). Ainsi, une minorité seulement (8,9 %) de personnes établies dans Charlevoix avant 1850 arrivèrent directement de l'extérieur du pays, d'ascendance française, la majorité provenait plutôt du Canada même. En outre, leurs lieux de provenance se concentraient surtout dans les régions limitrophes, soit le gouvernement de Québec et en particulier la côte de Beauré dans les débuts du peuplement (voir planches).

Peu nombreuses au départ (huit couples mariés avant 1675), ces premières souches de Charlevoisiens s'établirent toutes dans la même aire de colonisation et plusieurs de leurs descendants se marièrent entre eux. Ainsi, bien que l'apparement liant dès l'origine les souches initiales fut à peu près inexistant, il s'ensuivit un apparement par affinité qui se renforça et s'entrecroisa sur plusieurs décennies. Les autres pionniers arrivés plus tardivement se greffèrent pour la plupart à ce premier noyau qui s'étala dans Charlevoix à mesure que progressait son peuplement.

L'étude des mouvements migratoires dans Charlevoix fait ressortir les voies les plus courantes empruntées par ces migrants intrarégionaux, qu'il s'agisse de mobilité individuelle liée au mariage ou de mobilité familiale (une fois le couple formé) : Baie-Saint-Paul/Saint-Urbain, Les Éboulements et Saint-Hilarion ; La Malbaie/Sainte-Agnès et Saint-Fidèle, sans oublier le mouvement général de débordement d'ouest en est (Boilard, 1991). En plus de ces déplacements internes, les soldes migratoires des différentes sous-régions au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle traduisent également des mouvements vers de nouvelles aires de colonisation, dont le Saguenay.

Dès la décennie 1840-1850, alors que s'amorçait la migration de plusieurs familles de Charlevoix vers le Saguenay (voir planches), l'histoire de la population charlevoisienne recelait donc de nombreux traits favorisant son caractère homogène. Ceux-ci ne sont pas liés, comme on avait pu le penser au début de nos recherches, au nombre réduit de fondateurs, mais plutôt aux éléments suivants :

- l'origine peu diversifiée des fondateurs, en particulier des premières cohortes ;
- l'avance prise par ces premiers arrivants dans le mode de formation de la population, en raison de leur ancienneté ;
- une intégration très étroite des souches ultérieures au noyau initial ;
- la fécondité utile élevée de cette population, qui a encore accru la concentration de la représentation des premiers arrivants.

On a là tous les ingrédients qui expliquent qu'en dépit de l'évitement des unions entre proches parents, l'apparement des couples mariés dans Charlevoix entre 1825 et 1850 peut être considéré comme élevé. Envisagée sous un autre angle, la situa-

tion est telle que peu de personnes mariées dans Charlevoix au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle n'aient pas dans leur ascendance l'une ou l'autre des souches les plus anciennes de cette population régionale. L'une de ces souches figure même dans les ascendances de 97 % des couples, d'autres pouvant être retracées dans 80 % ou plus (Gauvreau et Jetté, 1992).

Voilà donc un peu mieux connu l'état de la population de Charlevoix jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, soit au moment où s'y est effectué un prélèvement important en direction de la région du Saguenay. Voyons maintenant comment s'est constituée cette nouvelle région.

## **2. FORMATION ET ÉVOLUTION DU TERRITOIRE SAGUENAYEN**

D'abord territoire séculaire des Montagnais, puis inclus dans un vaste domaine réservé au commerce des fourrures, le Saguenay s'ouvrit à la colonisation à la fin des années 1830. Son ouverture au peuplement de souche européenne et son évolution ultérieure s'inscrivent à plusieurs égards dans les processus qui ont marqué l'ensemble du Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Sur un premier plan, son peuplement participe du mouvement d'expansion de l'écoumène québécois fondé sur l'agriculture et l'exploitation forestière, mouvement alimenté par un accroissement naturel très élevé. Sur un second plan, son urbanisation repose sur l'industrialisation accélérée des années 1890-1930, rendue possible par la mise en valeur des ressources hydroélectriques et le développement du secteur des pâtes et papiers. Ces facteurs ont à la fois amené les pionniers de Charlevoix à s'établir dans la région et modelé les échanges migratoires entre le Saguenay et les autres régions du Québec. Dans la présente section, nous observerons de plus près les modalités de la formation et de l'évolution du territoire régional, depuis les premiers défrichements jusqu'à l'émergence du réseau urbain : le contexte charlevoisien lors de l'ouverture du Saguenay, les projets pionniers, la marche du peuplement, l'essor urbain au XX<sup>e</sup> siècle, l'évolution démographique par sous-région.

### **a) L'ouverture du Saguenay à la colonisation<sup>13</sup>**

Les conditions générales qui prévalaient à l'échelle du Québec dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle existaient également dans Charlevoix, avec cette différence que la topographie de cette région exerçait davantage de pression sur l'écoumène agricole. En effet, le relief accentué de la rive nord du Saint-Laurent en aval de Québec s'élève davantage entre l'embouchure de la rivière Sainte-Anne (Montmorency) et celle du fjord du Saguenay, ne laissant qu'une mince bande de terres arables dans Charlevoix. Le littoral étant occupé dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les activités agricoles se sont étendues en remontant les vallées étroites des rivières du Gouffre et Malbaie au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès les années 1820,

toutefois, les défrichements se butaient aux contreforts des Laurentides à Saint-Urbain et à Saint-Irénée, compromettant l'expansion de l'écoumène (Guérin, 1988 ; Gauvreau, Guérin et Hamel, 1991). Les obstacles à l'avance du front pionnier furent en partie compensés par le développement des industries rurales et la croissance villageoise observés par Serge Courville (1990) pour la zone seigneuriale<sup>14</sup>. Baie-Saint-Paul et La Malbaie, notamment, émergèrent graduellement comme centres de services pour le comté. La première affichait un certain dynamisme : les moulins à scie, à fouler et à carder y étaient nombreux, alimentés en matières premières par les fermes environnantes (bois et laine, principalement). Le marché de la ville de Québec absorbait, selon toutes apparences, cette production manufacturée (Villeneuve, 1991). À La Malbaie, l'exploitation grandissante des ressources forestières contribuait à l'essor local. Mais les bases économiques de la région demeurant fortement agricoles (les trois quarts des hommes mariés dans Charlevoix entre 1825 et 1850 se déclaraient cultivateurs [Saint-Hilaire, 1988 : 12]), la spécialisation relative des économies locales et les limites de l'écoumène agraire ne pouvaient absorber davantage l'accroissement naturel. C'est ainsi que l'ouverture du Saguenay à la colonisation apparut comme un élément de solution au surpeuplement relatif de Charlevoix. Des pétitions en ce sens furent acheminées au gouvernement du Bas-Canada par les habitants de la région entre 1828 et 1836.

Aux pressions démographiques se conjuguèrent les intérêts des marchands de bois. Les réserves de pin que recelait la région suscitaient en effet la convoitise des négociants qui voyaient d'un mauvais œil le monopole exercé par la Compagnie de la Baie d'Hudson en vertu de son bail exclusif d'exploitation du territoire régional. Leurs protestations se firent plus pressantes en 1836 après que le gouvernement eut consenti à la Compagnie le droit de couper 60 000 billots de pin au Saguenay. William Price, marchand établi au Bas-Canada depuis 1810 et exploitant plusieurs scieries en aval de Québec en 1835 (Dechêne, 1968), figura parmi les protestataires. Aussi finança-t-il un groupe de résidents de Charlevoix intéressés à se porter acquéreurs du permis de coupe de la Compagnie de la Baie d'Hudson, laquelle avait échoué dans son entreprise d'abattage. Le groupe, animé par l'agent de Price à La Malbaie, se forma en société dite Société des vingt-et-un en raison du nombre de ses associés principaux. C'est elle qui patronna l'expédition du printemps de 1838 marquant les débuts du peuplement de souche européenne de la région.

Les pressions conjuguées des citoyens de Charlevoix et des marchands de bois portèrent fruit. En 1842, au sortir des bouleversements de 1837-1838 et des réformes qui s'ensuivirent (Rapport Durham, Acte d'Union), l'État ne consentit que les droits relatifs au commerce des fourrures à la Compagnie de la Baie d'Hudson lors du renouvellement de son bail. Entre-temps, certains des employés de la Société des

vingt-et-un, venus pour bûcher à l'Anse-Saint-Jean et au fond de la baie des Ha!Ha!, avaient entraîné leur famille avec eux, s'appropriant un lopin de terre sans se soucier du caractère illégal de leur installation. Le mouvement fit rapidement tache d'huile, de sorte que plus de 1800 personnes habitaient déjà les rives du Saguenay lorsque la colonisation fut autorisée officiellement en 1842 (« Recensement du Bas-Canada, 1844 » (1846) ; Saint-Hilaire, 1990). Aux bûcherons de 1838 s'étaient joints des colons attirés par la disponibilité des terres, des entrepreneurs forestiers, des industriels, des artisans, des navigateurs, bref des représentants de tous les groupes professionnels engagés dans le développement d'un espace neuf.

Au cours des premières décennies de la colonisation du Saguenay, Charlevoix occupa une place prépondérante dans les aires d'origine des pionniers avant que l'immigration saguenayenne ne se diversifie progressivement au profit d'autres régions de l'est, puis du centre et de l'ouest du Québec (Gauvreau et Bourque, 1988; Saint-Hilaire, 1991). C'est ainsi que près de 5 400 personnes originaires de Charlevoix se sont établies au Saguenay entre 1838 et 1861, alors que la population moyenne de la région d'origine se situait aux alentours de 12 000 habitants (Gauvreau, Guérin et Hamel, 1991). Certes, tous les émigrants de Charlevoix ne se sont pas dirigés vers le Saguenay et tous les immigrants arrivés au Saguenay ne provenaient pas de Charlevoix<sup>15</sup>. Ceci n'a pas empêché cependant qu'un lien privilégié s'établisse entre les deux régions. Ainsi, toutes les paroisses de Charlevoix ont contribué à la colonisation du Saguenay, et ce, même si leur représentation n'est pas parfaitement proportionnelle (la deuxième planche montre notamment la surreprésentation de La Malbaie parmi les premiers fondateurs saguenayens<sup>16</sup>). Les caractéristiques de ce mouvement ont aussi eu leur importance, l'enquête historique révèle que les départs de Charlevoix revêtaient plus souvent un caractère familial et qu'ils impliquaient un nombre plus élevé de personnes : on compte en effet 6 % d'immigrants isolés venant de Charlevoix comparativement à 33 % pour les autres lieux de provenance ; en outre la taille moyenne du groupe familial atteint respectivement 6,8 et 3,3 personnes pour les deux mêmes sous-ensembles.

Alors que l'arrivée plus tardive des migrants des régions autres que Charlevoix les entraînait plus souvent vers les secteurs de colonisation situés à l'ouest du Saguenay, ouverts plus tardivement, les colons charlevoisiens empruntaient à peu de choses près le modèle déjà décrit pour leur région d'origine, soit celui d'un étalement progressif dans l'espace saguenayen (voir Bouchard et Larouche, 1988). Tout comme ailleurs au Québec, la mobilité géographique était un trait courant de ces familles pionnières. La prépondérance des arrivants de Charlevoix dans le mode de formation de la population saguenayenne transparait également dans le fait qu'ils s'établissaient

plus souvent définitivement dans la région ; de même, le nombre d'enfants mariés au Saguenay dépassait celui des autres régions pour les arrivants de la première heure (Roy, Bouchard et Declos, 1988 ; Gauvreau, Guérin et Hamel, 1991).

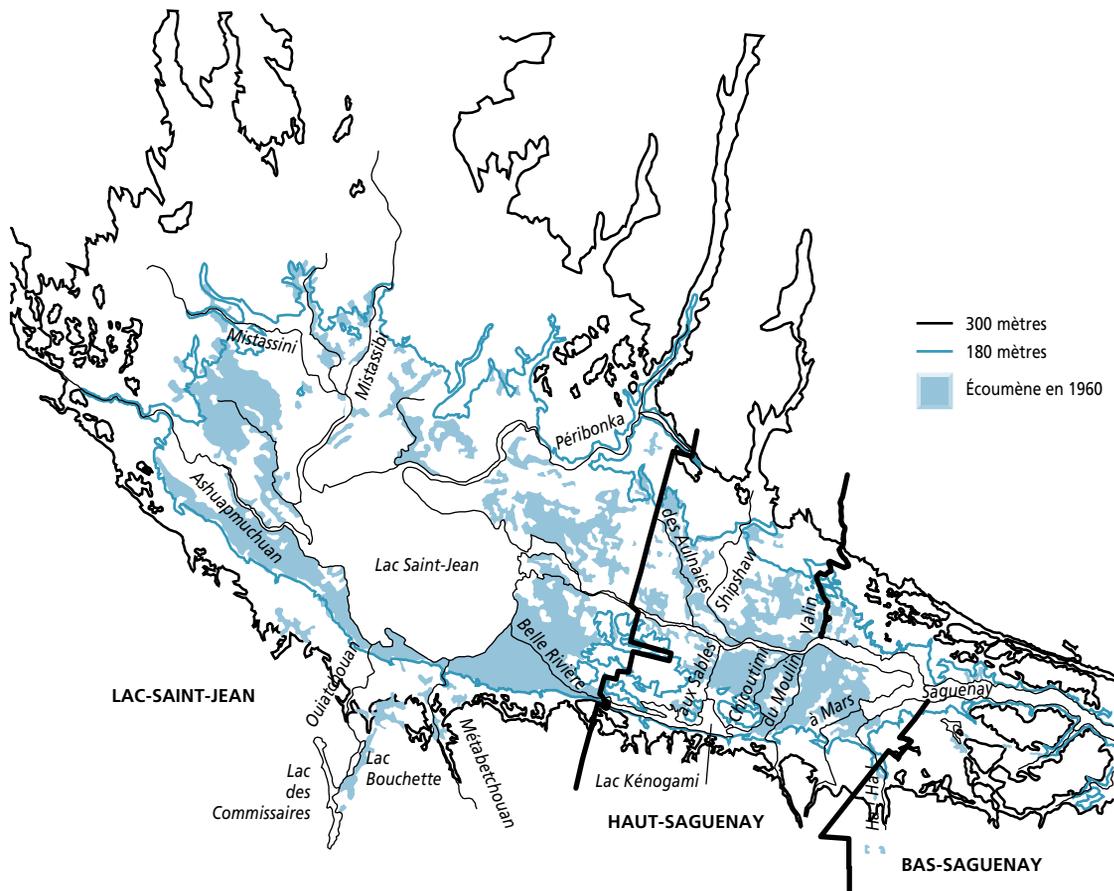
On comprend mieux dès lors le scénario qui mena à une filiation étroite entre les populations de Charlevoix et du Saguenay, et ce, en dépit de circuits migratoires non exclusifs. Ainsi, la similarité des patronymes les plus fréquents dans Charlevoix et au Saguenay et, plus encore, la similarité des taux d'incidence et de prévalence de certaines génopathies trouvent leur origine dans ce transfert de population aux modalités particulières, lui-même précédé d'un modèle de colonisation initial relativement fermé dans Charlevoix. Au-delà des effectifs de population et de leurs caractères structurels, seule une connaissance plus fine des processus de formation des populations permet de comprendre l'origine de l'homogénéité et de la proximité de ces deux populations régionales.

#### **b) La marche du peuplement<sup>17</sup>**

À partir de la baie des Ha!Ha!, l'occupation du territoire s'étendit progressivement à l'ensemble de la région. La topographie régionale limitait les choix d'établissement des pionniers. Sur le plan du relief, les basses terres saguenayennes (altitudes inférieures à 600 pieds ou 180 mètres) occupent un couloir vaguement ellipsoïdal, orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est et formé de la cuvette du lac Saint-Jean et de la vallée du Saguenay (figure 5). Long d'environ 150 km entre la baie des Ha!Ha! et l'arrière de la plaine de Normandin (entre les rivières Ashuapmuchuan et Mistassibi), sa largeur varie de 55 km au centre du lac Saint-Jean à une trentaine à la hauteur de Chicoutimi. En aval de la baie des Ha!Ha!, où le Saguenay prend ses allures de fjord, les basses terres se limitent à d'étroites vallées encaissées. Les rivières sont nombreuses, celles qui viennent du nord étant d'un débit beaucoup plus important que celles provenant du sud. Plusieurs d'entre elles servirent au transport ou au flottage du bois, quelques cours ou plans d'eau servant aux deux activités.

Ces traits topographiques subdivisent la région en trois sous-ensembles. À l'est, le Bas-Saguenay se caractérise par un relief accentué offrant peu de possibilités agricoles. Au centre, le Haut-Saguenay occupe la partie orientale de la vallée du Saguenay. Sur la rive sud de la rivière, le secteur est délimité par la baie des Ha!Ha! à l'est et les collines du canton Kénogami à l'ouest (altitude supérieure à 600 pieds). Sur la rive nord, la limite occidentale se situe à la même hauteur que les collines de Kénogami, à l'ouest de la rivière des Aulnaies. Le Lac-Saint-Jean, enfin, est la sous-région la mieux dotée sur le plan de la topographie. Le relief est généralement plat, s'élevant très lentement vers le nord et le nord-ouest, plus abruptement au sud. Ces traits ont fortement orienté l'avance des fronts pionniers.

FIGURE 5  
Éléments de topographie



Le mouvement de peuplement amorcé à La Baie et à l'Anse-Saint-Jean mit près d'un siècle à occuper l'espace aujourd'hui municipalisé. On peut subdiviser cette longue marche en quatre grandes périodes. La première s'étend de 1840 à 1870 alors qu'une colonisation largement spontanée, s'appuyant à la fois sur les ressources forestières et agricoles de la région, a rapidement conduit à l'occupation du Haut-Saguenay et du sud du lac Saint-Jean. Au sud de la rivière Saguenay, le peuplement a d'abord suivi la route séculaire des commerçants de fourrures (lac Kénogami et la Belle Rivière) pour déboucher au lac Saint-Jean, dans la plaine d'Hébertville, dès 1849. Quinze ans plus tard, toute la rive sud du lac était occupée entre les rivières Saguenay à l'est (Petite Décharge et Grande Décharge, encerclant l'île d'Alma) et Ashuapmuchuan à l'ouest, ces deux cours d'eau faisant par la suite obstacle à la progression du front pionnier pendant une douzaine d'années. Sur la rive nord du Saguenay, l'occupation du sol progressa plus lentement d'est en ouest, depuis Saint-Fulgence (1839) jusqu'à Saint-Charles (1864).

Cette période initiale a été marquée par les actions combinées de quatre agents du peuplement, à savoir l'État, les élites sociopolitiques, les entrepreneurs capitalistes et les familles paysannes. À l'instar des autres régions du Québec, ces quatre grands acteurs sociaux ont participé au peuplement du Saguenay en agissant selon des motivations et des projets qui leur étaient propres.

L'État assumait surtout son rôle institutionnel en réglementant l'appropriation des terres publiques (arpentage des cantons, concession des terres), dont

la vente lui procurait un revenu important, et en contribuant aux infrastructures de transport (chemins de colonisation, chenal et quais sur le Saguenay, quais autour du lac Saint-Jean) de même qu'à l'organisation civile et judiciaire.

De leur côté, les élites sociopolitiques, clergé en tête, se sont engagées dans le peuplement principalement par la promotion et l'encadrement du mouvement de colonisation. Avant 1860, elles participèrent à l'organisation de sociétés de colonisation dans le but d'aider les pionniers à surmonter les difficultés inhérentes à l'installation sur des terres neuves. Sorte de coopératives de peuplement modestement subventionnées par l'État, ces sociétés regroupaient des représentants du clergé et des élites rurales traditionnelles (professions libérales, marchands généraux, cultivateurs bien nantis). L'exemple le plus connu au Saguenay est sans doute celui de la Société des comtés de l'Islet et de Kamouraska (1849-1856), animée par le curé Nicolas-Tolentin Hébert et dont les activités ont été étudiées en détail par Normand Séguin (1977a). Le bilan qu'il trace de son action dans la plaine d'Hébertville est plutôt mitigé. Il note la lourdeur de ses obligations (arpentage, construction d'une route d'accès) qui ont distrait une large part de ses énergies, la spéculation de sociétaires qui ne s'établirent jamais dans la colonie et les difficultés liées à la géographie du secteur (communication, qualité des lots). Au total, la Société ne réussit à établir qu'une centaine de colons sur une possibilité de plus de 300 (elle disposait de 337 lots), qui, finalement, furent obligés de contribuer plus que prévu aux frais de leur installation. Ce maigre bilan est confirmé par les données démographiques rassemblées par Gérard Bouchard

et Jeanette Larouche (1990) qui indiquent qu'à peine 47 actionnaires ou engagés de la Société ont véritablement fait souche au Saguenay. En dépit d'objectifs tout aussi louables, trois autres sociétés de colonisation, fondées avant 1850 pour peupler le Saguenay, ne connurent pas plus de succès. Finalement, l'avance du front pionnier fut – et de loin – le fait de la colonisation individuelle (ou spontanée).

Les entrepreneurs capitalistes engagés dans l'exploitation forestière et l'industrie du sciage tinrent un rôle très actif. Très tôt, par concession de lots de colonisation ou par octroi de permis de coupe, William Price et d'autres entrepreneurs forestiers s'approprièrent de vastes étendues de terres publiques. La progression des chantiers fut ainsi très rapide, devançant généralement les colons dans les secteurs ultérieurement peuplés. Si les chantiers comme tels n'eurent pratiquement pas d'influence sur la direction du peuplement, la localisation des infrastructures de transport du bois et des scieries joua un rôle certain dans l'établissement de nombre de colons et la mise en place des équipements publics (églises, écoles, moulins). Ainsi, les arboriducs de la Petite Décharge et des chutes Wilson sur le Saguenay donnèrent naissance à Alma et à Saint-Léonard (hameau en face de Jonquière). Quant aux scieries, leur construction à l'embouchure des affluents du Saguenay et du lac Saint-Jean amenèrent plusieurs familles à s'établir dans leur voisinage immédiat.

Le quatrième et, en définitive, principal acteur du peuplement fut le colon lui-même. Son action puisait aux motivations profondes de la reproduction familiale, qui visent à pourvoir à l'établissement du plus grand nombre possible d'enfants dans l'agriculture. Ce lien entre les impératifs de la reproduction familiale et la progression du front pionnier explique non seulement l'importante mobilité géographique, mais aussi l'ampleur des relations de parenté observée dans les localités en phase initiale de peuplement : 80 % des couples présents dans cinq paroisses pionnières du Saguenay étaient apparentés au premier ou au deuxième degré à au moins un autre couple de la localité (Bouchard, 1991 ; Saint-Hilaire, 1988).

Au cours de la période suivante (1871-1890), la colonisation, fondée sur les mêmes projets pionniers, ralentit sensiblement. Les avancées se firent principalement autour du lac Saint-Jean. Au nord-ouest, des pionniers s'installaient finalement dans la plaine de Normandin à la fin des années 1870, l'occupant graduellement au cours de la décennie suivante. À l'est, à la même époque, le front pionnier gagnait le lac après s'être déplacé à petits pas sur la rive nord du Saguenay depuis Saint-Charles. Pendant ce temps, au sud du lac Saint-Jean, le peuplement débordait les basses terres pour s'engager sur le plateau laurentien. Ce mouvement remonta le cours des rivières Métabetchouan et Ouatouchouan en direction du lac Bouchette ; il venait à la rencontre du chemin de fer alors en construction

qui devait relier Québec à Roberval. Cette avancée vers l'intérieur inaugurerait la mise en place d'une deuxième génération d'établissements le long des premiers axes de peuplement. Ailleurs, enfin, la colonisation s'étendait aux zones limitrophes des paroisses déjà ouvertes dans la plaine d'Hébertville et dans le Bas-Saguenay. Quant aux actions des agents du peuplement, cette période est marquée par la fin des sociétés de colonisation parrainée par le clergé, plusieurs religieux poursuivant néanmoins leur action sur une base personnelle<sup>18</sup>.

Pendant les 20 années subséquentes (1891-1910), l'achèvement du chemin de fer (Roberval en 1888 et Chicoutimi en 1893) et l'organisation de nouvelles entreprises de peuplement provoquèrent un certain regain de la colonisation qui, encore une fois, profita surtout au Lac-Saint-Jean. C'est ainsi qu'au nord, le secteur entre les rivières Péribonka et Mistassini était peuplé avant la fin du siècle, avancée qui complétait l'occupation du pourtour du lac. Ailleurs, les gains sur la forêt furent plus marginaux. Au tournant du siècle, le front pionnier était poussé à la limite nord-ouest de la région (Saint-Thomas-Didyme) tandis qu'une nouvelle paroisse s'ouvrait sur le plateau laurentien derrière Roberval. Au sud-est, des colons profitaient de la construction du chemin de fer entre Chambord et Chicoutimi pour occuper les quelques terres disponibles entre les collines de Larouche. Au Haut et au Bas-Saguenay, enfin, le peuplement débordait au nord vers Saint-Honoré et au sud, sur le plateau en amont de la rivière Ha!Ha! (canton Ferland). Ainsi, en lui-même, le chemin de fer ne contribua que modestement à l'occupation de nouveaux territoires puisque son tracé traversait des espaces déjà peuplés. Complété par un circuit de navigation sur le lac Saint-Jean, il favorisa cependant l'extension des aires de recrutement des pionniers et la mise sur pied de nouvelles entreprises de peuplement. Sur le premier point, la période est marquée par une forte augmentation de la proportion de colons venant de régions de l'ouest du Québec dans les paroisses fondées après 1880 (Bouchard et Larouche, 1988). La voie ferrée permit en outre la venue de pionniers qui augmentèrent la densité des cantons déjà ouverts (plaine de Normandin, rive nord de la Grande Décharge). Sur le second point, la période se caractérise en outre par la résurgence des sociétés de colonisation. Il s'agissait cette fois d'entreprises de peuplement disposant de moyens beaucoup plus importants, dont la plus connue est la Société de colonisation et de rapatriement du Lac-Saint-Jean (1897-1906) appuyée et animée par les propriétaires du chemin de fer, l'État canadien et la bourgeoisie d'affaires de Québec (Leblanc, 1985). Sous le couvert de la colonisation, ses promoteurs visaient en fait un projet intégré de mise en valeur du territoire : outre le transport, ils possédaient des intérêts dans le tourisme, la forêt, le sciage et le commerce de gros.

Les deux décennies suivantes (1911-1920 et 1921-1930) furent marquées par la fin de ce que nous avons appelé la colonisation spontanée. Les entreprises de colonisation perdirent leur attrait au profit des métiers industriels et urbains qui prenaient rapidement de l'expansion dans la région ; dès lors, l'avance du front pionnier ne toucha que les marges des paroisses plus anciennes, poursuivant la mise en place d'une couronne supplémentaire d'établissements au nord de la rivière Saguenay et du lac Saint-Jean. Il est probable que le peuplement fondé sur l'agriculture se serait pratiquement arrêté à cette époque n'eût été de la crise économique. Elle provoqua en effet une dernière poussée colonisatrice, un peu artificielle, qui mena à l'ouverture de zones carrément marginales, le plus souvent à des altitudes supérieures à 600 pieds, voire 1 000 pieds, ou ignorées jusqu'alors en raison de la piètre qualité de leurs sols. Deux facteurs se sont conjugués pour soutenir cette ultime avancée pionnière. D'abord, le ralentissement industriel freina le départ de familles rurales vers la ville et la société paysanne dut revenir aux défrichements pour assurer sa reproduction. Ensuite, forcé par la crise, l'État s'engagea plus directement dans le processus de peuplement en finançant l'établissement de chômeurs comme colons sur des terres incultes (allocations de démarrage, primes au défrichage). Ainsi, dans toute son action, l'État ne fut jamais à l'avant-scène, encore moins à l'avant-garde du peuplement. Au contraire, ses gestes ont toujours été posés en réaction aux événements, par exemple en modifiant les modalités de la concession des terres pour atténuer la spéculation ou la constitution de trop larges patrimoines à même le domaine public<sup>19</sup>.

L'occupation graduelle du territoire régional s'est ainsi achevée avec la Seconde Guerre mondiale et, au début des années 1950, l'écoumène saguenayen atteignait son extension maximale. Parmi les facteurs l'ayant façonné figure initialement le relief. Les basses terres renferment, sinon délimitent précisément, la quasi-totalité des zones défrichées en 1962 : à peine 5 % de l'écoumène agricole est situé à des altitudes de 180 et de 300 mètres (600 à 1 000 pieds) et tout juste 3 % dépasse cette dernière hauteur. Cette limite de 180 mètres a par ailleurs un corollaire climatique puisqu'elle délimite la zone où la saison végétative dure au moins 160 jours et où la période sans gel atteint 100 jours (Gauthier et Bouchard, 1981, planche A-5). Un autre facteur tout aussi important a été la qualité apparente des sols. C'est ainsi que les pionniers ont négligé systématiquement les affleurements rocheux, les dépôts morainiques, les marécages et les sols très sablonneux pour défricher presque uniquement les zones argileuses. Ils ont néanmoins mis en culture des terres de piètre qualité, mais au couvert forestier généreux, comme certaines veines plus sablonneuses le long de la rive nord du Saguenay et du lac Saint-Jean ainsi que des terres moins argileuses

à des altitudes supérieures à 200 mètres (non baignées par le golfe de Laflamme), néanmoins situées à l'intérieur de la zone végétative de 160 jours.

Si le relief et la qualité des sols ont largement déterminé la mise en valeur du territoire, le calendrier de l'occupation des terres pour sa part a relevé en bonne partie des voies de communication. Les routes fluviales, d'abord, ont très tôt conduit des colons du Haut-Saguenay vers la plaine d'Hébertville, un chemin de terre n'étant construit le long de la route des fourrures que plusieurs années après l'arrivée des premiers colons (chemin Kénogami). De la même façon, l'établissement d'un service de navigation sur le lac Saint-Jean a permis le peuplement rapide du secteur entre les rivières Mistassini et Péribonka. Par opposition, les chutes Wilson (sur la rivière Saguenay, à la hauteur de la rivière aux Sables) ont obligé la construction d'un lien terrestre sur la rive nord de la rivière, ce qui a ralenti considérablement la marche du peuplement vers l'ouest à partir de Chicoutimi-Nord. Quant au chemin de fer, son arrivée tardive (en 1888, au lac Saint-Jean) n'aura eu que peu d'influence sur l'ouverture de nouvelles zones de peuplement autrement que pour les quelques terres cultivables de Larouche. Sa construction se fit surtout sentir en facilitant les communications (dont le transport des colons) avec l'extérieur du Saguenay.

Par ailleurs, les projets pionniers véhiculés par les agents du peuplement, parfois divergents, parfois convergents, ont cohabité à l'échelle tant régionale que locale. Ceux qui ont entretenu les relations les plus étroites sont l'exploitation commerciale de la forêt et l'agriculture familiale. À l'échelle locale, il appert que, faute de classement des lots selon leur vocation agricole ou forestière avant le XX<sup>e</sup> siècle, les deux projets se sont livrés compétition pour s'approprier les terres publiques (Séguin, 1977a, Saint-Hilaire, 1995). D'un côté, des entrepreneurs forestiers ont acquis des lots propres à la culture; de l'autre, des cultivateurs se sont fait concéder des lots forestiers. Pour les premiers, l'objectif était d'abord de prélever la matière ligneuse, le lot étant généralement vendu par la suite – et avec profit – à des colons-agriculteurs. De façon exceptionnelle, comme dans le cas de William Price à Saint-Fulgence entre 1844 et 1871, la terre cultivable servait à produire les denrées agricoles nécessaires aux chantiers (fourrage, céréales, animaux). Enfin, dans d'autres cas, la terre servait de ferme familiale à un propriétaire de petite scierie. Quant aux lots forestiers acquis par des cultivateurs, ils leur permettaient de « faire chantier » l'hiver afin de se gagner un revenu supplémentaire (vente de bois de chauffage, de billots aux scieries ou, plus tard, de « bois de pulpe » aux papeteries).

La période pionnière d'une localité dure une quarantaine d'années. Pendant cette phase de développement, la communauté rurale s'organise sur les plans religieux, scolaire et municipal, les premiers

pionniers terminent le défrichement de leur terre et la population, caractérisée par sa jeunesse et une forte surmasculinité (Pouyez *et al.*, 1983, chap. 7), croît à un rythme supérieur à l'accroissement naturel (soldes migratoires positifs). Passée cette période, la croissance ralentit en deçà du taux d'accroissement naturel, ce qui témoigne de soldes migratoires négatifs, et la structure socioprofessionnelle de la localité change progressivement. On peut parler d'une maturation socioéconomique locale. Comme ailleurs, le village abrite alors les activités de commerce de détail, d'enseignement primaire, de fabrication artisanale et d'entretien des équipements agricoles, de première transformation des produits agricoles (grains, bois, textiles), de transport et de culte. Avec le temps, certains villages ajoutèrent à ces fonctions l'administration, l'enseignement supérieur, les services spécialisés, le commerce de gros, la fabrication industrielle et ils s'engagèrent bientôt sur la voie de l'urbanisation.

### c) L'essor urbain<sup>20</sup>

Le tissu urbain saguenayen demeure très ténu au XIX<sup>e</sup> siècle. Aucune localité ne passa le cap des 5 000 habitants avant la seconde moitié des années 1890<sup>21</sup>. Des fonctions urbaines étaient néanmoins exercées par des villages un peu plus gros que les autres. Têtes de pont (ou villages-étapes) de l'avance du front pionnier et « capitales » sous-régionales pour un temps, La Baie au Haut-Saguenay et Hébertville au Lac-Saint-Jean furent rapidement supplantées par Chicoutimi et Roberval. En 1891, Chicoutimi s'imposait comme centre régional : terminus fluvial (et ferroviaire en 1893), site de la plus grande scierie de la compagnie Price, chef-lieu de comté et siège du district judiciaire, elle abritait également l'évêché (1878), le petit séminaire (1873), un hôpital (1884) et quelques maisons de commerce de gros. Roberval a joué un rôle similaire pour la sous-région du Lac-Saint-Jean en raison de sa place dans les réseaux de transport (terminus ferroviaire jeannois, tête de la navigation lacustre). On y retrouvait aussi une scierie importante et les promoteurs du chemin de fer en avait fait un centre de villégiature. Ensemble, toutefois, les quatre localités comptaient moins de 12 000 personnes en 1891, soit à peine une centaine de plus qu'en 1881. Cette stagnation des effectifs témoigne de la fragilité des bases industrielles locales (transformation primaire du bois), incapables d'effets d'entraînement susceptibles de soutenir fermement une croissance urbaine.

La participation d'entrepreneurs locaux à l'émergence, à l'échelle québécoise, du secteur des pâtes et papiers ainsi que la mise en valeur de l'énergie hydraulique régionale à des fins industrielles par les capitaux étrangers ont donné une impulsion beaucoup plus puissante au processus d'urbanisation. Le mouvement commence à Chicoutimi où des hommes d'affaires entreprirent en 1895 l'aménagement hydroélectrique de la rivière du même nom et la

construction d'une usine de pâte à papier (Compagnie de pulpe de Chicoutimi). D'autres investisseurs suivirent et une dizaine d'usines de pâte et de papier furent construites principalement au Haut-Saguenay entre 1899 et 1927, favorisant la croissance de villages ou de villes existantes et donnant naissance à quatre autres noyaux urbains (voir planches). Entre-temps, des industriels américains s'associaient à la Compagnie Price pour aménager le potentiel hydroélectrique de la rivière Saguenay (centrale d'Isle-Maligne), ce qui amena l'Aluminum Company of America (devenue Alcan) à s'établir à Arvida dans les années 1923-1926 (Igartua, 1996). Ce développement industriel accéléré a fait en sorte que la configuration de la structure urbaine régionale était fixée dès 1930, l'augmentation des capacités de production pendant la Seconde Guerre mondiale la consolidant davantage.

La croissance industrielle a conduit à l'émergence de deux types de villes. D'un côté, les villes qui, comme Chicoutimi, existaient déjà (ainsi que les villages qui accueillirent les nouvelles usines) ajoutèrent à leurs fonctions antérieures et se développèrent comme des villes à vocation générale (ou villes polyvalentes). D'un autre côté, des entreprises créèrent un cadre urbain unifonctionnel autour de leurs usines, faisant de ces localités des villes très spécialisées, des villes-compagnies. Certaines, comme Kénogami ou Port-Alfred, furent des villes-compagnies de fait ; d'autres, telles Arvida et Dolbeau, sont nées villes-compagnies de droit, leur charte comportant nombre de dérogations à la *Loi sur les cités et villes*.

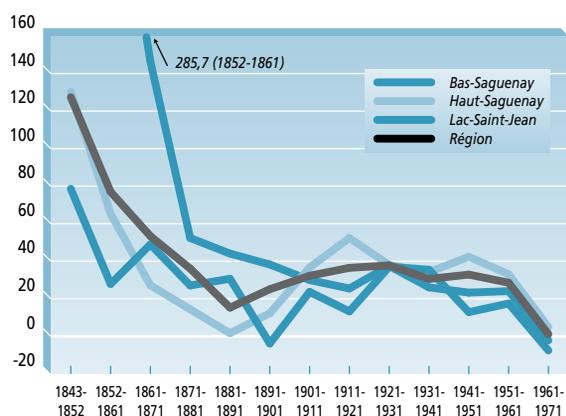
### d) La croissance démographique

L'avance du front pionnier, la maturation de l'espace rural et l'émergence du réseau urbain ont fortement marqué l'histoire démographique saguenayenne. Dans l'ensemble, la population est passée d'un peu moins de 2 000 habitants en 1843 à 265 500 en 1971 (tableau 4). La croissance ne fut cependant pas constante, les décennies 1880-1890, 1890-1900 et 1960-1970 étant notamment marquées par des soldes migratoires nettement négatifs. À l'échelle des sous-régions, les taux d'accroissement rendent compte du mouvement d'occupation du sol d'est en ouest, puis autour du lac Saint-Jean (figure 6). Ainsi, défavorisé par la topographie, le Bas-Saguenay a vu son rythme de croissance descendre en bas du rythme de l'accroissement naturel dans les années 1870<sup>22</sup> (Pouyez *et al.*, 1983, chap. 5). Sa base économique demeurant fortement agricole et forestière tout au long de son histoire, le poids démographique de la sous-région occupa toujours une place marginale dans l'ensemble saguenayen. Au Haut-Saguenay, après un démarrage rapide, le freinage fut encore plus brusque en dépit d'assises agricoles plus étendues et d'activités économiques plus variées. Certains secteurs connurent même des diminutions d'effectifs

dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est dans la sous-région du Lac-Saint-Jean que la croissance fut la plus soutenue. Vaste et bien dotée sur le plan physique, la sous-région put soutenir le peuplement rural beaucoup plus longtemps que les autres, de sorte que ses effectifs dépassèrent ceux du Haut-Saguenay dans les années 1880. L'industrialisation et l'urbanisation aidant, cette tendance se renversa au début du XX<sup>e</sup> siècle et le Haut-Saguenay connut une croissance supérieure aux deux autres sous-régions à partir de 1911.

FIGURE 6

**Croissance démographique par sous-région, 1843-1971 (taux annuels moyens en ‰)**



Source : Recensements bas-canadiens et canadiens.

La forte croissance urbaine, du début du siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, fut en bonne partie alimentée par les mouvements migratoires. L'étude de la formation des populations urbaines permet de les caractériser sommairement (Saint-Hilaire, 1991). D'un côté, il ressort que l'exode rural régional a joué un rôle important. Ainsi, les trois quarts des parents des conjoints qui se sont mariés dans une ville polyvalente entre 1912 et 1951 résidaient eux-mêmes dans une paroisse rurale lors de leur propre mariage ; cette proportion est de 58 % pour les villes spécialisées. D'un autre côté, la venue de célibataires de l'extérieur de la région a eu une influence sensible : pour la même période, un conjoint urbain sur cinq avait immigré au Saguenay alors qu'il était célibataire<sup>23</sup>. Par ailleurs, la croissance urbaine a eu pour conséquence de modifier les aires de recrutement des immigrants saguenayens, de nouveaux couloirs migratoires s'établissant notamment avec la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et l'ouest du Québec (Mauricie, Cantons de l'Est, Montréal).

Au total, plus d'un siècle d'occupation et de mise en valeur du territoire saguenayen a conduit à une différenciation spatiale évidente : fronts pionniers, espace rural plus ou moins tourné vers la forêt, villes polyvalentes ou spécialisées. Ces différences s'inscrivent dans l'habitat régional. Qu'en est-il maintenant de la société ou des formes collectives qui en ont peu à peu émergé ?

TABLEAU 4  
**Population par sous-région, Saguenay, 1843-1971**

Année	Sous-région			Sous-total	Indéterminé <sup>1</sup>	Saguenay
	Bas-Saguenay	Haut-Saguenay	Lac-Saint-Jean			
1843	281	1 532		1 813		1 813
1852	555	4 614	150	5 319	15	5 334
1861	711	8 153	1 440	10 304	94	10 398
1871	1 147	10 665	5 644	17 456	37	17 493
1881	1 498	12 303	9 407	23 208	1 738	24 946
1891	2 027	12 517	14 482	29 026		29 026
1901	1 951	14 146	21 098	37 195		37 195
1911	2 465	20 292	28 356	51 113		51 113
1921	2 814	33 831	36 472	73 117		73 117
1931	4 050	49 156	52 679	105 885	92	105 977
1941	5 741	68 758	68 142	142 641	546	143 187
1951	6 525	104 197	85 757	196 479	1 431	197 910
1961	7 760	144 317	108 838	260 915	1 511	262 426
1971	7 196	151 665	106 589	265 450	192	265 642
1981	7 281	162 369	115 610	285 260	24	285 284

1. Effectifs qu'on ne peut attribuer à aucune des sous-régions avec certitude (généralement : « territoire non organisé »).

Sources : Recensements bas-canadiens et canadiens, 1844-1981 ; répartition dans Saint-Hilaire (1990).

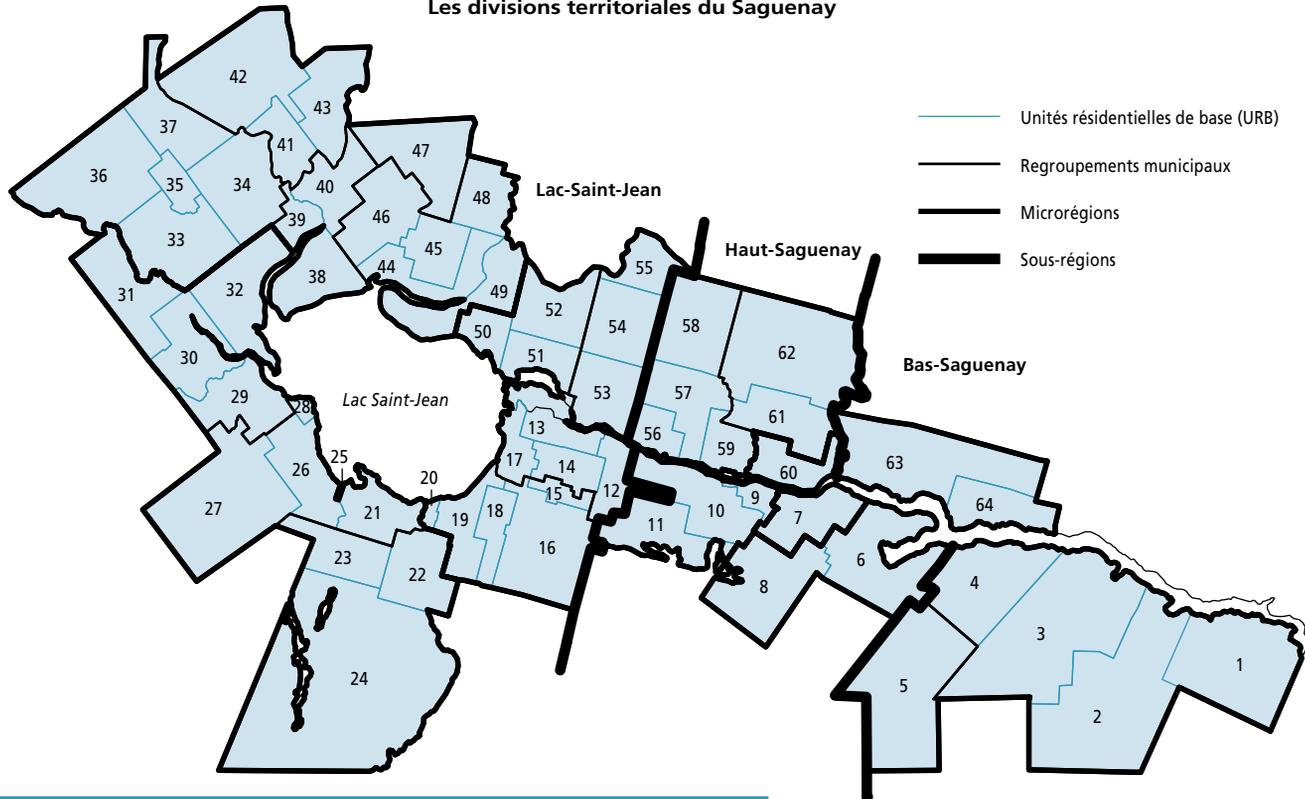
### 3. STRATIFICATION, DIFFÉRENCIATION DE LA POPULATION SAGUENAYENNE

Au fur et à mesure du peuplement, une société prenait forme, avec ses traits plus ou moins spécifiques, ses clivages, ses tensions, ses équilibres précaires ou durables. Parmi toutes ces figures, nous nous intéressons ici à celles qui s'inscrivaient dans l'espace et qu'une reconstitution spatiale permet d'appréhender. Nous ne prétendons pas présenter ici un exercice exhaustif puisqu'il faut bien s'en remettre aux indicateurs disponibles. Cela dit, grâce aux travaux réalisés sur la région du Saguenay depuis une vingtaine d'années, il est possible d'aborder la plupart des dimensions principales de la vie collective. Nous avons regroupé les matériaux utilisés selon les trois sous-ensembles suivants : les comportements sociaux, l'économie, la culture. Dans les trois cas, nous essaierons de montrer comment un espace collectif a pris forme, tout en portant, à chaque fois, une attention particulière à l'intensité et aux formes de la différenciation dans cette région neuve<sup>24</sup>.

Avant d'aller plus loin, il est utile cependant de revenir brièvement sur la façon dont nous avons divisé le territoire saguenayen (figure 7). Comme on sait, ce dernier a d'abord fait l'objet d'une division en trois sous-régions (figure 5), ensuite en huit microrégions, puis en 19 regroupements municipaux et, finalement, en 64 URB (ou : unités de résidentielles de base). Le découpage en microrégions a été réalisé sur la base de différents critères : certaines caractéristiques physiques (barrières naturelles, distances), degré d'urbanisation, type d'économie. Quant aux 19 regroupements municipaux, ils comprennent chacun de deux à sept municipalités apparentées en

FIGURE 7

Les divisions territoriales du Saguenay



Sous-région	Microrégion	Regroupement municipal	Unité résidentielle de base (URB)	Numéro de référence		
Bas-Saguenay	Bas-Saguenay	Bas-Saguenay intérieur	Ferland-Boilleau	5		
			Saint-Fulgence	63		
		Bas-Saguenay (rive nord)	Sainte-Rose-du-Nord	64		
			Bas-Saguenay (rive sud)	Anse-Saint-Jean	2	
				Petit-Saguenay	1	
				Rivière-Éternité	3	
				Saint-Félix (Otis)	4	
Haut-Saguenay	Chicoutimi	Chicoutimi	Chicoutimi	7		
			Chicoutimi-Nord	60		
	Jonquière	Jonquière	Arvida	9		
			Jonquière	10		
			Saint-Cyriac	11		
	La Baie	La Baie	La Baie	6		
			Laterrière	8		
	Saint-Ambroise	Saint-Honoré/Falardeau	Saint-David (Falardeau)	62		
			Saint-Honoré	61		
		Shipshaw	Bégin	58		
			Saint-Ambroise	57		
			Saint-Charles (Bourget)	56		
			Shipshaw	59		
	Lac-Saint-Jean	Alma	Alma	Alma	13	
				Larouche	12	
				Saint-Bruno	14	
				Saint-Gédéon	17	
Métabetchouan				Métabetchouan	Desbiens	20
					Hébertville	16
					Hébertville-Station	15
					Lac-à-la-Croix	18
					Métabetchouan	19
Notre-Dame-du-Rosaire				Notre-Dame-du-Rosaire	Notre-Dame-du-Rosaire	55
					Saint-Léon	54
					Saint-Nazaire (Taché)	53
Saint-Cœur-de-Marie				Saint-Cœur-de-Marie	L'Ascension	52
					Saint-Cœur-de-Marie (Delisle)	51
Dolbeau-Mistassini				Dolbeau-Mistassini	Saint-Henri (Taillon)	50
					Dolbeau	39
					Mistassini	40
					Sainte-Marguerite-Marie	38
					Normandin	34
Notre-Dame-de-Lorette				Notre-Dame-de-Lorette	Albanel	34
					Girardville	37
					Normandin	33
					Saint-Edmond	35
					Saint-Thomas-Didyme	36
					Notre-Dame-de-Lorette	42
					Saint-Eugène	41
Péribonka				Péribonka	Saint-Stanislas	43
					Sainte-Élisabeth (Proulx)	47
					Péribonka	44
Roberval				Roberval	Saint-Augustin	45
					Saint-Ludger (Milot)	48
					Sainte-Jeanne-d'Arc	46
					Sainte-Monique (Honfleur)	49
					Lac-Bouchette	24
					Saint-André	22
					Saint-François-de-Sales	23
Saint-Félicien				Saint-Félicien	Chambord	21
					Mashteuiatsh (Pointe-Bleue)	28
					Roberval	26
					Sainte-Hedwidge	27
					Val-Jalbert	25
					La Doré	31
					Saint-Félicien	30
Saint-Prime				Saint-Prime	Saint-Méthode	32
					Saint-Prime	29

fonction de la taille et de l'activité économique. Enfin, à une échelle beaucoup plus détaillée, les 64 URB correspondent aux limites des municipalités actuelles, rurales et urbaines, dont plusieurs sont issues de fusions plus ou moins récentes. Il a cependant été fait exception à cette règle pour trois ou quatre localités en raison de leur importance historique ou démographique<sup>25</sup>. C'est à ces divisions territoriales que réfèrent les données dont nous faisons maintenant état.

### a) Les données sociales

Débutons par un indicateur-synthèse de la dynamique de la population, tiré de la fréquence des patronymes. Il s'agit, plus précisément, de la proportion de la population recouverte par les noms de familles les plus fréquents. L'intérêt de cet indicateur vient de ce qu'il résume en quelque sorte plusieurs faits sociaux: les actions combinées des alliances matrimoniales, de la sélection migratoire, de la mortalité différentielle, etc. On aura compris que la notion de dynamique de la population doit être entendue ici au sens très large; en plus des facteurs proprement démographiques, elle inclut tous les paramètres économiques, sociaux et culturels associés à la reproduction d'une population. La quatrième planche reproduit l'évolution de l'indice à travers trois sous-périodes, à l'échelle des huit microrégions. Dans l'ensemble, et sans surprise, on relève un mouvement d'hétérogénéisation entre la première et la dernière sous-période. Mais ce mouvement ne touche ni le Bas-Saguenay ni Alma. Dans le premier cas, il s'agit d'une aire relativement isolée, à dominante agroforestière et aux prises avec d'importantes difficultés de développement. Dans l'autre, paradoxalement, on a affaire à une aire assez urbanisée et industrialisée, ce qui mériterait enquête. Dans les autres cas, on observe que les aires les plus hétérogènes correspondent à des zones industrialisées (par exemple, Dolbeau ou Jonquière).

Les autres indicateurs sociaux sont plus spécialisés, bien qu'ils recourent partiellement le précédent. C'est d'abord la proportion de mariages endogames – toujours par microrégion – entre 1842 et 1921<sup>26</sup>. L'indice fait ressortir une différenciation spatiale un peu différente de la précédente (voir planches). Ainsi, on retrouve le Bas-Saguenay parmi les aires les plus « autarciques » (67,2 %), mais également Dolbeau-Mistassini (69,2 %) et Jonquière (62,0 %). Selon un autre indice, qui devrait évoluer en concordance, à savoir la proportion de mariages consanguins (pour la même période), le Bas-Saguenay prend la valeur attendue (soit la plus élevée), précédant Jonquière de peu, alors que Dolbeau-Mistassini se range cette fois en bas de la moyenne. Toutes ces données suggèrent une stratification spatiale apparemment stable et uniforme dans certains segments (par exemple le Bas-Saguenay, Roberval, La Baie, Saint-Ambroise) alors que dans les autres, l'espace se prête à des quadrillages discordants.

### b) Caractéristiques économiques

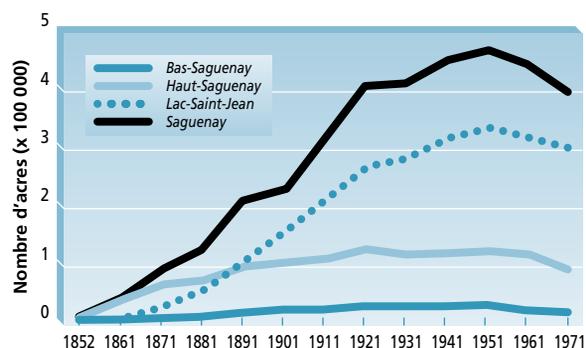
Comme on l'a vu dans la partie précédente, le déploiement du système de production au sein du territoire saguenayen a été lié de près au calendrier et aux modalités du peuplement, par exemple la marche de l'urbanisation. En ce qui concerne la constitution de l'écoumène agricole, la figure 8 montre qu'elle a épousé des rythmes très inégaux selon les sous-régions. Ouverts plus tôt, le Bas et le Haut-Saguenay ont vite atteint leur superficie définitive, pendant que le Lac-Saint-Jean poursuivait son expansion jusqu'en 1951 ; nous avons vu que cette sous-région ouvrait en effet des étendues plus considérables à la colonisation<sup>27</sup>. Sauf exception (par exemple, certains terroirs du Lac-Saint-Jean), les sols étaient de qualité moyenne et assez souvent médiocre (voir planches), ce qui n'a pas semblé ralentir beaucoup l'élan du peuplement. Certes, les meilleures terres ont été parmi les premières à être défrichées, mais les colons s'accommodaient aussi de sols peu fertiles, se tournant vers les chantiers forestiers ou diverses autres activités hors ferme pour susciter des revenus d'appoint<sup>28</sup>.

Le rythme de l'expansion de l'écoumène et la saturation des terroirs locaux ont exercé un effet déterminant sur le mode de transmission des avoirs fonciers et, d'une façon plus générale, sur le système de reproduction de la famille paysanne. Le calendrier de la saturation de l'espace agraire a pu être dressé à l'échelle des municipalités (URB) à l'aide d'un indicateur fondé sur le nombre maximal d'exploitants dénombrés dans une URB donnée<sup>29</sup>. Dans l'ensemble, ce calendrier fait ressortir un gradient est/ouest qui reflète à la marche du peuplement. Ces données sont importantes dans la mesure où l'échéance de la saturation a mis fin aux pratiques de pluriétablissement (qui était le fait, pour un couple paysan, d'établir plusieurs enfants sur des terres). En contexte de colonisation en effet, la disponibilité des terres permettait d'établir un fils sur l'exploitation principale (ou « vieux bien »), comme successeur du père, et d'autres à proximité, sur des lots non défrichés ou sur des terres déjà mises en valeur. Dans d'autres cas, lorsque la terre était devenue trop chère dans une paroisse entièrement défrichée, les couples choisissaient de vendre leur exploitation et, avec le produit de la transaction, d'acquérir des superficies jusqu'à six ou sept fois plus étendues sur un front pionnier. Là, le travail des enfants était mis à profit pour pousser les défrichements au maximum. En retour, lorsque les enfants parvenaient à l'âge de se marier, la majorité des fils recevaient une terre pour s'établir, les filles étant en principe mariées à des garçons eux-mêmes établis. Nous avons qualifié de réallocation cette opération par laquelle la famille paysanne, au gré d'une migration, réaffectait plus rationnellement ses ressources, tout en tirant avantage du service familial (Bouchard, 1992).

En ce qui concerne plus directement l'économie agricole, le principal phénomène à signaler concerne le développement de l'industrie laitière à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène est important dans la mesure où il intégrait davantage les campagnes à un marché national et même international. Or, tout comme la marche de la saturation de l'écoumène, il a épousé dans ses grandes lignes le rythme du peuplement. On doit pourtant signaler une exception, à savoir le développement précoce des municipalités de l'ouest du Lac-Saint-Jean, dû sans doute à la proximité du chemin de fer. Il est assez remarquable qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la forme de l'écoumène agricole reproduisait à peu près cette première spatialisation. Avec deux ou trois exceptions en effet, la répartition des paroisses selon la dimension moyenne du troupeau laitier (indicateur de la prospérité des fermes) se superpose aux calendriers du peuplement, de la saturation et de l'essor de la production laitière. Ces coïncidences mettent en relief l'importance de l'ancienneté comme facteur de développement, mais elles montrent aussi que l'emplacement des premiers établissements a eu un impact durable sur le destin des collectivités locales.

FIGURE 8

Expansion de l'écoumène saguenayen  
(acres de terre défrichées),  
par sous-région et décennie



Notes : Les données excluent les « territoires non organisés ».  
Les données du recensement de 1901 incluent la Côte-Nord.  
Une acre correspond à 0,404 hectare.  
Source : Recensements canadiens.

### c) Traits culturels

En ce qui concerne les comportements et les modèles culturels, nous nous limiterons à deux aperçus, reliés l'un à l'alphabétisation et l'autre à la religion. Ce sont les deux variables pour lesquelles nous disposons de données très détaillées, se prêtant à une cartographie très fine. La première variable donne lieu à une spatialisation plutôt déconcertante. Elle a été étudiée à l'aide d'un nouvel indice (PMP pour proportion de mentions positives) fondé sur le relevé des signatures non seulement sur les actes de mariage, mais sur tous les actes de l'état civil compris dans les fiches de familles reconstituées<sup>30</sup>. La prise en compte de l'ensemble des actes fait ressortir un phénomène un peu inattendu : d'un acte à l'autre, le même individu peut être dit tour à tour capable puis incapable de signer son nom, d'où une proportion variable de mentions positives dans les fiches de familles. Or, il s'avère que cette proportion reflète précisément le degré d'alphabétisation d'un individu, ce qui a pu être validé de diverses façons. Nous en avons tiré un indice très sensible qui a l'immense avantage de varier de 0 à 100 et d'exprimer des degrés d'alphabétisation, alors que l'indice classique fondé sur les actes de mariage seulement ne prend qu'un caractère binaire (signant/non-signant)<sup>31</sup>.

Cela dit, la statistique décennale du PMP pour l'ensemble de la population (masculine) fait d'abord ressortir un clivage entre le Bas-Saguenay et les deux autres sous-régions (figure 9), ce qui reflète principalement les disparités économiques déjà évoquées plus haut. Le léger avantage que détient le Lac-Saint-Jean sur le Haut-Saguenay à partir du tournant du siècle est plus surprenant puisque le Haut-Saguenay a toujours été l'aire la plus urbanisée et la plus industrialisée de la région (Guérin et Bouchard, 1988 ; Saint-Hilaire, 1995). En essayant de préciser ce premier constat, nous avons procédé à une deuxième spatialisation, cette fois à l'échelle des paroisses (et toujours par décennie). Mais on n'observe ici rien d'autre qu'une turbulence assez déroutante qui fait apparaître, à presque chaque décennie, une cartographie relativement spécifique,

difficile à interpréter<sup>32</sup>. La mobilité de la population y est sans doute pour quelque chose, tout comme l'évolution économique en dents de scie de certaines paroisses, mais plus encore, croyons-nous, le phénomène d'une grande diversité microlocale. C'est peut-être la principale conclusion à retenir de cet exercice.

Quant à la seconde variable culturelle, elle concerne les comportements religieux et elle a été traitée sous trois aspects. Le premier consiste à étudier l'évolution décennale du délai moyen, par micro-région, entre la naissance des enfants et leur baptême. On sait que de vieilles croyances poussaient les familles à écarter ce délai autant que possible. Ainsi, un décès précoce qui privait un enfant du baptême le vouait aux limbes, ce qui inspirait une grande crainte aux parents, qui assimilaient les limbes à une sorte de purgatoire<sup>33</sup>. L'indicateur du délai naissance/baptême est donc précieux puisqu'au-delà de la pratique religieuse strictement réglementée comme la messe dominicale ou les pâques, il permet de mesurer la dévotion et même l'intensité des croyances. L'évolution de l'indice est représentée à la troisième planche. On observe d'abord que, dans toutes les microrégions, la première cassure survient avec la décennie 1942-1951. On relève en outre l'absence d'écarts significatifs dans les valeurs moyennes de l'indice avant 1942. Les disparités s'expliquent en effet par les facilités de communications, variables d'une décennie ou d'une microrégion à l'autre. Les aires les plus urbanisées, comme Jonquière et Chicoutimi, se trouvent donc avantagées, contrairement au Bas-Saguenay et à Saint-Ambroise. On peut en conclure que la religion, le sacré, n'était pas déterminé localement, mais à une échelle beaucoup plus étendue.

Cette conclusion est confirmée par un second aperçu, à savoir la carte du recrutement dans les diverses communautés de religieuses du Saguenay entre 1882 et 1947, où l'on note une faible différenciation spatiale, laquelle doit être imputée simplement à l'emplacement des couvents eux-mêmes<sup>34</sup>. Le modèle de recrutement des prêtres, des frères et des pères est du même ordre ; il faut cartographier sur le plan des paroisses et des regroupements municipaux pour observer des disparités qui deviennent dès lors peu significatives à cause du « bruit de fond » qui est ordinairement associé aux distributions à micro-échelle. De même, il a été impossible de faire ressortir des clivages selon la taille (effectifs démographiques) des agglomérations (Bouchard, 1995).

Enfin, les comportements religieux ont pu être cartographiés sous l'angle de la pratique prescrite par l'Église catholique. Cette analyse, appuyée sur plusieurs indicateurs (messe dominicale, communion annuelle, etc.) n'a pu faire ressortir aucun clivage spatial en rapport avec l'ancienneté des paroisses, leur taille, leur éloignement par rapport aux centres urbains, leurs caractéristiques économiques, etc. (Dupont, 1995).

FIGURE 9  
Évolution décennale de l'alphabétisation  
par sous-région, Saguenay, 1842-1971  
(indicateur : proportion des hommes  
ayant un PMP > 75 %)

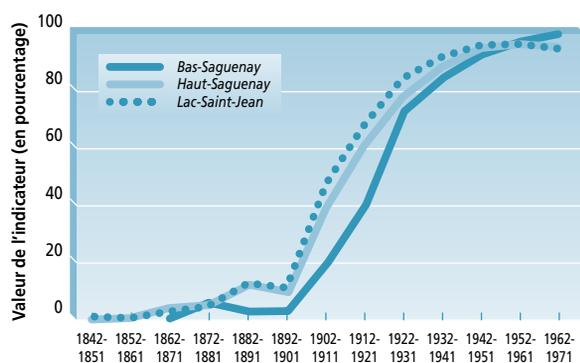


TABLEAU 5  
Niveaux d'alphabétisation selon la catégorie socioprofessionnelle et l'habitat rural ou urbain, Saguenay, 1842-1971<sup>1</sup>

Catégorie socioprofessionnelle	Sous-période																Ensemble de la période 1842-1971			
	1842-1881				1882-1911				1912-1941				1942-1971				Urbains		Ruraux	
	Urbains	N	PMP	Ruraux	N	PMP	Urbains	N	PMP	Ruraux	N	PMP	Urbains	N	PMP	Ruraux	N	PMP	N	PMP
Artisans	48	31,8	12	35,7	96	71,1	72	58,0	129	88,7	60	88,1	117	98,4	77	98,2	390	80,3	221	79,0
Ouvriers qualifiés	236	26,5	30	24,1	617	70,1	169	64,1	1782	90,1	342	90,0	3170	97,4	895	96,5	5805	89,4	1436	89,6
Ouvriers non qualifiés	489	4,7	78	3,2	1363	44,4	448	37,9	4750	86,0	1285	83,5	5999	96,7	2750	96,3	12601	83,4	4561	85,4
Total	773	13,0	120	11,7	2076	53,3	689	46,4	6661	87,1	1687	85,0	9286	97,0	3722	96,4	18796	85,2	6218	86,1

1. L'indice d'alphabétisation utilisé est la valeur moyenne du PMP.

Note : Selon le test student (t), les écarts reliés aux catégories socioprofessionnelles l'emportent de loin sur ceux qui sont relatifs à l'habitat.

Source : Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP), fichier BALSAC.

En résumé de cette partie, il appert que le processus de différenciation de la population saguenayenne ne peut être caractérisée dans un modèle simple. D'un côté, sous plusieurs rapports, cette population apparaît assez peu diversifiée. C'est ce que révèlent des indicateurs comme la fécondité et l'âge au mariage, le délai naissance/baptême, le recrutement religieux. De l'autre, on observe certaines évolutions claires (par exemple, la différenciation révélée par les fréquences patronymiques – avec quelques exceptions) et quelques segmentations bien découpées, telles le gradient est/ouest attesté par la marche du peuplement, le rythme de la saturation, l'essor de l'industrie laitière, ou le clivage entre le Bas-Saguenay et les deux autres sous-régions. Mais au-delà de ces constats, on est confronté à des figures carrément discordantes (endogamie/consanguinité) ou changeantes selon les décennies et selon l'échelle d'observation (alphabétisation, recrutement religieux).

Dans l'ensemble, on peut affirmer que le principal trait qui ressort des données saguenayennes consiste dans la faible stratification de l'espace. Une dernière illustration en est fournie par l'étude du clivage rural/urbain. Ce clivage n'apparaît que très récemment et encore demeure-t-il peu prononcé. S'agissant de la fécondité par exemple, des travaux antérieurs de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP) ont démontré que, durant la première moitié du <sup>xx</sup>e siècle, les villes se démarquent très peu des campagnes (Igartua, 1996 ; Bouchard et Roy, 1991). Il en va de même sous le rapport de l'âge au mariage (Gauvreau, 1992), des conceptions prénuptiales, de l'endogamie conjugale, des mariages consanguins... Les indicateurs culturels livrent un aperçu analogue, qu'il s'agisse du degré d'alphabétisation (tableau 5), du délai naissance/baptême, de l'origine des religieux et des religieuses, de la régularité de la pratique religieuse, du mouvement saisonnier des mariages (Huot, 1991), etc<sup>35</sup>.

À première vue, ces résultats sont paradoxaux étant donné l'existence d'un réseau de villes industrielles étendu à l'ensemble de la région. Mais on aurait tort de s'en surprendre. Ces villes sont de petite taille, les industries y sont centrées sur des activités de transformation primaire et elles ouvrent peu de perspectives de promotion à la main-d'œuvre locale.

Jusqu'au milieu du siècle, les foyers d'activités professionnelles et sociales qui auraient été susceptibles de propager de nouveaux modèles culturels opéraient dans des enclaves parfaitement illustrées par les quartiers « anglais » (les quartiers des « boss ») de Kénogami, d'Arvida ou de Riverbend, en marge des quartiers ouvriers. Il est remarquable aussi que cette économie urbaine a suscité relativement peu d'emplois tertiaires (les travailleurs non manuels, spécialisés ou non, représentaient encore moins de 10 % de la population active régionale en 1942-1951) et encore moins d'emplois féminins, ce qui a manifestement favorisé la perpétuation de modèles coutumiers (pensons à la fécondité).

Cette faible différenciation villes/campagnes au Saguenay peut surprendre, mais il faut rappeler qu'elle a déjà été relevée ailleurs au Québec pour les décennies 1940-1950 et 1950-1960. C'était l'une des observations principales d'Everett C. Hughes (1963) dans sa monographie sur Drummondville, dans laquelle il relevait plusieurs modèles de conduite de la campagne. Dans leur étude sur des familles urbaines de Québec, Maurice Lamontagne et Jean-Charles Falardeau (1947) arrivaient à une conclusion semblable en se référant aux caractéristiques démographiques, économiques et sociales. Philippe Garigue (1971) constatait de son côté la survivance, dans le milieu ouvrier montréalais, du système et des usages de la parenté caractéristiques de la société rurale. Et même dans les années 1960, selon Marc-Adélaïde Tremblay et Gérald Fortin (1964), cette caractéristique de la sociabilité urbaine québécoise avait pu se maintenir. On pourrait ajouter à cela une certaine homogénéité dans les niveaux de fécondité, comme il a été démontré par Enid Charles (1944) pour des villes comme Hull, Trois-Rivières, Québec et leur arrière-pays<sup>36</sup>. Cela dit, il n'est pas certain que ce phénomène, apparemment répandu au Québec, relève toujours de la même explication. Ainsi, il paraît prudent de traiter séparément, d'un côté, des grandes villes comme Montréal et Québec et, de l'autre, des tissus urbains relativement ténus comme ceux du Saguenay. Il est certainement utile aussi de considérer l'origine et les caractéristiques des immigrants qui ont alimenté la croissance des villes, de même que l'ancienneté de leur peuplement. À cet égard, il faut

faire valoir, à propos du Saguenay, le caractère très récent de ces petites villes qui n'ont émergé de la campagne qu'entre 1900 et 1930 ; on ne s'étonne pas de ne pas y retrouver plus de traits spécifiquement urbains avant 1940-1950.

Au total, l'étude de la population québécoise à l'échelle des régions fait ressortir sa diversité et invite à reconsidérer les images encore répandues d'un Québec plutôt homogène. Les quelques résultats présentés ici montrent d'abord l'existence d'un clivage sud-ouest/nord-est séparant deux vastes ensembles caractérisés au sud-ouest par une grande hétérogénéité, au nord-est par une certaine homogénéité. Cette variabilité dans les populations régionales s'explique par les modalités de leur formation et de leur évolution depuis le Régime français. Ainsi, parce que la topographie limitait les possibilités d'établissement agricole en aval de Québec, le centre de gravité économique s'est déplacé graduellement vers l'amont du fleuve, entraînant avec lui le gros de l'immigration européenne et drainant une partie des migrations internes. En conséquence, les régions du nord-est ont dû compter très largement sur l'accroissement naturel, généralement élevé, pour assurer leur croissance démographique, et ce, en dépit de soldes migratoires négatifs tôt au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans certaines parties de la

vallée laurentienne, les discontinuités géographiques accentuaient les contraintes reliées aux limites de l'écoumène en créant des problèmes d'éloignement ou d'isolement relatif, le peuplement de Charlevoix représentant à cet égard un cas extrême.

À une échelle plus fine, l'analyse du peuplement du Saguenay aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles invite à nuancer les généralisations souvent offertes pour caractériser les régions périlaurentiennes. Ainsi, la longue marche du peuplement fondée sur des projets variés, la maturation des socioéconomies locales et l'essor urbain attestent de la complexité de l'espace régional. Il est difficile, par exemple, de présenter sommairement le Saguenay du début du XX<sup>e</sup> siècle comme étant une « région de colonisation » alors qu'elle dispose d'infrastructures de communication, que sa structure industrielle se met en place et que le Haut-Saguenay s'urbanise rapidement. Cette différenciation de l'habitat s'accompagne de différences dans la composition de la population, comme en fait foi la distribution des bassins patronymiques. En même temps, le caractère récent de cette évolution et notamment les racines rurales toutes proches de la ville saguenayenne font que, à l'instar d'autres espaces urbains québécois, les comportements socioculturels ne se sont modifiés que tardivement.

# Le peuplement de Montréal<sup>1</sup>

**E**n 1864, Ferdinand Beauchamp, Émilie Braband et leurs dix enfants quittaient Saint-Lin pour Montréal, portés comme tant d'autres par le flot de population qui déferlait sur Montréal. Maître-charpentier et propriétaire de ses outils, Ferdinand avait appris le métier à son fils Zotique. Au printemps de 1871, alors que florissait l'industrie du bâtiment, il acquit deux lots sur la rue Amherst, au coût de 400 \$ chacun, pour y construire avec l'aide de Zotique, qui avait alors 20 ans, un jumelé duplex, soit quatre unités de logement, multipliant ainsi par dix la valeur de sa propriété. Puis il en construisit un autre, six ans plus tard. Et encore un autre. Ainsi s'est édifiée Montréal, à partir d'un très petit capital, par l'achat à crédit d'un terrain et de matériaux, selon un processus où le travail et le savoir-faire d'un Ferdinand et d'un Zotique apparaissent comme la composante essentielle d'un investissement qui génère des profits et des revenus. Cet exemple illustre la transformation du Québec, son urbanisation rapide au XIX<sup>e</sup> siècle et l'émergence de Montréal comme pôle d'attraction principal de cette province.

Entre les rues Ontario et Sainte-Catherine, et de l'aube au crépuscule durant trois étés, la scie et le marteau ont résonné dans ce tronçon de la rue Amherst. Ferdinand et Émilie y vivaient entourés des leurs. On comptait deux gendres de Ferdinand et quatre frères de ces derniers, parmi les acheteurs des 200 lots du secteur Boyer. Et les liens de parenté s'y sont répétés à plusieurs reprises. Car un autre couple de Saint-Lin, celui d'Isabelle et d'Isaïe (un petit-cousin de Ferdinand) vint s'établir à Montréal à la même époque que Ferdinand et Émilie. L'une des premières maisons du secteur Boyer a été construite en 1868 par Isaïe, avec l'aide de son fils Baptiste. Et Isaïe sera rejoint par un frère, deux beaux-frères et trois petits-cousins, tous charpentiers. Puis il ira s'installer avec Baptiste à quelques îlots plus au nord, pour construire un double duplex. Pionniers de ce nouvel îlot, ils y résideront l'un et l'autre pendant 19 ans, pour y partager au fil des années la proximité des frères de Baptiste, Isaïe et Moïse, de deux de ses cinq sœurs et de tout un réseau d'apparentés. Bien que deux cousins, un tanneur et un forgeron, aient quitté Saint-Lin pour les États-Unis, la destination principale de la famille étendue demeurera Montréal. Un réseau serré de rapports humains s'est ainsi reconstitué dans la paroisse urbaine de Saint-Jacques.

## 1. LES RYTHMES DE CROISSANCE

Les courants migratoires issus des villages qui parsèment la plaine de Montréal surgissaient de partout<sup>2</sup>. Par vagues successives, ils ont formé une véritable marée humaine. Récurrentes de 20 ans en 20 ans, les pulsations du flux migrateur ont ainsi renouvelé sans cesse le capital social et humain du processus d'urbanisation. Bien que l'on observe des phénomènes identiques à Québec et à Trois-Rivières, tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, c'est sur Montréal que nous nous appuyons pour illustrer la période qui va de 1850 à 1900. Nous le ferons en utilisant l'exemple local pour ensuite faire ressortir la vue d'ensemble et saisir ainsi, dans une démarche exploratoire, les processus par lesquels la cité se construit.

Tout au long de ce demi-siècle, en correspondance parfaite, l'espace résidentiel et l'espace de travail s'accroissent au même rythme. Ce qui implique que la masse des salaires et des loyers ne cesse de grandir. Le rayon de l'agglomération tend alors à croître, tandis que les densités de population et d'utilisation résidentielle augmentent. La ville tend ainsi à s'élever en hauteur, à la fois dans l'habitation et dans la construction des édifices dédiés à des usages commerciaux ou industriels. Nous verrons que ce processus a engendré une amélioration du niveau de vie, notamment une plus grande disponibilité d'espace par personne à l'intérieur d'un même logement.

Le rythme de la construction urbaine obéit aux modalités d'un vaste processus dont les effets se répercutent dans l'espace. À la manière dont chaque saison entraîne la formation de l'aubier sur le pourtour de l'arbre, chaque phase de croissance entraîne la formation d'une nouvelle auréole de l'espace bâti. Et la construction urbaine transforme la trame sociale : elle crée de nouvelles paroisses sur son pourtour et entraîne, à son centre, la réorganisation des secteurs les plus anciens, tout en provoquant la restructuration de l'espace intermédiaire, par l'absorption d'anciens villages. La multiplication des niveaux d'appartenance et la différenciation d'un espace de plus en plus vaste en voisinages conscients de leur identité en sont les conséquences. Et c'est ce qui survient à Montréal, ville à peine plus peuplée que Québec en 1840 (avec près de 40 000 habitants), mais qui va compter cinq fois plus d'habitants que cette

dernière à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Radicalement différente du bourg issue d'un milieu rural, Montréal contient alors deux bonnes douzaines de villages, les uns endogènes, les autres exogènes, et pourvus, chacun, de leur configuration sociale et identitaire.

La ville prend forme à la manière dont le capital se déploie en s'articulant à la configuration du travail investi. Ceci soulève certaines questions. Chaque poussée urbaine ne fait-elle pas intervenir des éléments spécifiques dans le monde du travail ? Et comment les réserves de main-d'œuvre sont-elles mobilisées ? L'injection de capitaux détermine une évolution des valeurs foncières qui exercent à leur tour une série d'effets sur la vie de relations. De sorte que tout se passe comme si la ville se développait en se déroulant depuis son centre, dans la logique de sa centralité propre. Comme si l'énergie humaine se frayait un chemin au milieu des couleurs et des formes de la ville, à la manière dont l'énergie chimique se transforme pour devenir un bourgeon, une fleur qui s'ouvre.

Essayons de capter le premier regard de Ferdinand sur un Montréal aux 36 clochers. L'église Notre-Dame, la paroisse mère, en domine la scène où l'on aperçoit, de l'autre côté de la place, le dôme de la Banque de Montréal et, plus loin, l'église St. Patrick sur son élévation et plus loin encore le pont Victoria. Mais Ferdinand a appris à connaître la ville dans son intimité, pour y avoir promené son coffre à outils. Devenu veuf et âgé de 70 ans, il est témoin des célébrations du jubilé de la reine Victoria en 1897. Comment perçut-il cet événement ? Il y prit probablement le même plaisir que les dizaines de milliers de spectateurs qui en admirèrent le défilé de bicyclettes et les « feux prismatiques » qui illuminaient les hauteurs du mont Royal. Et l'église Notre-Dame qu'il avait d'abord connue dans sa nudité caverneuse devait lui apparaître toute belle avec les sculptures et les dorures dont ses neveux l'avaient revêtue. Ne lui semblait-elle pas « baigner dans un flot de lumière » ! Tandis que les tramways électriques qui reliaient alors les quartiers les uns aux autres paraissaient se pavaner de leurs lanternes japonaises. Et Montréal ne s'enorgueillissait pas, au tournant du siècle, d'une cathédrale, qui reproduisait Saint-Pierre-de-Rome au quart de sa grandeur réelle ! Un élégant alignement d'immeubles en parait la façade maritime, pendant que la masse suintante des fumées et des vapeurs des usines se profilait à l'arrière, enlacée dans les sinuosités du chemin de fer. Une centaine de clochers soulignait alors la croissance explosive d'une ville dont la formation en étoile étendait ses branches sur quatre kilomètres dans les directions de l'est, de l'ouest et du nord.

## 2. L'AIRE D'ATTRACTION

Depuis quelles distances venait-on s'établir à Montréal ? Et dans quelles circonstances ? Par des recherches conduites à l'échelle locale, nous avons essayé de déterminer des ordres de grandeur. À partir d'échantillons

variés, nous allons dessiner, en premier lieu, une vue d'ensemble de l'attraction exercée sur les ruraux canadiens-français, pour ensuite prendre en considération l'immigration provenant du reste du monde.

Environ 8 500 colons venus de France se sont finalement fixés au Canada (Boleda, 1994). Les arrivées les plus importantes eurent lieu dans les décennies 1660-1670 et 1750-1760 et la destination de Montréal y était bien secondaire par rapport à celle de Québec. Toutefois, c'est à la campagne que les colons s'établissaient, dès que leur sécurité était assurée. Au sein de cette population en voie d'implantation, choisissons une lignée que nous suivrons de siècle en siècle. Soit, par exemple, les frères Jacques et Jean Beauchamp qui ne tardèrent pas, depuis leur installation à Montréal, à s'établir à Pointe-aux-Trembles, à l'extrême est de l'île. Nous aurions aussi pu choisir les Loysel, les Bazinet ou les Filion qui ont occupé des concessions voisines et dont les filles ont épousé la descendance des Beauchamp. Ou prendre l'exemple des Meloche à l'ouest de l'île, ou celui des Pinsonneault et des Beaucaire qui se sont enracinés sur la rive sud. Pour découvrir des parallélismes, le fil d'une même histoire et la récurrence des mêmes éléments, le nombre sans cesse croissant d'un monde en expansion, la pénétration de l'intérieur par la remontée des cours d'eau, la formation de peuplements compacts.

Jacques, « le Grand Beauchamp » et Jean, « le Petit », comme plusieurs colons, provenaient d'une paroisse de La Rochelle où l'on avait pratiqué le mariage avec des protestants. D'après la répartition actuelle de leur patronyme en Vendée et au Poitou, leurs lointaines origines devaient se trouver quelque part dans les hautes terres, aux environs de Niort ou de Melle. Jacques traversa durant l'été de 1658, quelques mois après le baptême de son premier enfant. Sa femme, Marie Dardennes, et son gamin suivirent l'année suivante, à bord du *Saint-André* où se trouvait aussi Jeanne Mance. Devenu veuf, le père de Marie les rejoignit quelques années plus tard, ainsi que deux de ses frères. Quant à Jean, sans doute arrivé en même temps que Jacques, il avait épousé Jeanne Loysel, la fille d'un colon, laquelle était la première petite fille baptisée puis mariée à Montréal.

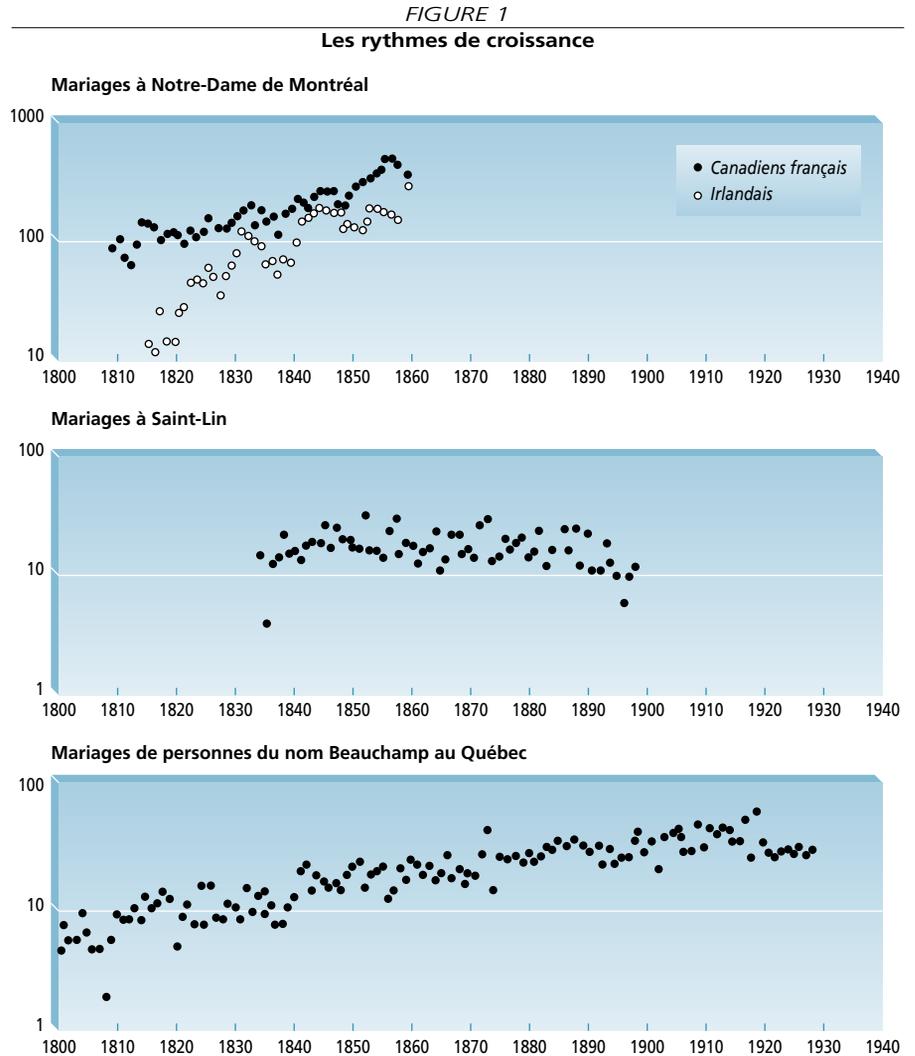
Une relation s'établit entre ces deux couples, véritable modèle d'entraide familiale que l'on observe souvent au Canada français et que l'on retrouve de génération en génération chez les Beauchamp. Dans l'espace de 20 ans, Jacques et Marie ont défriché 16 arpents et ajouté neuf enfants à leur progéniture, tandis que Jean et Jeanne ont défriché neuf arpents et ont eu huit enfants. Deux fils de Jacques épousent des filles Bazinet et les deux couples commencent leur vie maritale (vers 1700 environ) en partageant la location d'une vache à Pointe-aux-Trembles. Puis, après y avoir travaillé côte à côte durant 20 ans, ils partent ensemble s'établir à l'île Jésus. Pendant ce temps, deux enfants de Jean s'allient à la progéniture des Leclerc pour fonder à

Mascouche (vers 1700) une véritable dynastie : où à la troisième génération, trois frères Beauchamp épousent des filles Séguin, tandis que trois autres enfants Beauchamp épousent des enfants Vaillancourt.

À la troisième génération, les familles Beauchamp se ramifient. En 1800, avec une cinquantaine de foyers, elles sont suffisamment nombreuses pour former tout un village et assez dispersées pour être représentatives de la communauté canadienne-française de la plaine de Montréal. Avec un taux d'accroissement naturel d'environ 2,5 %, l'établissement agricole suppose une expansion constante de la base territoriale. Plusieurs couples et réseaux d'apparentés déménageront ensemble et l'emprise des Beauchamp va s'étendre dans l'est de l'île Jésus, jusqu'à Repentigny, Terrebonne et aussi le long de la rivière Mascouche et à l'amont de la rivière l'Achigan et plus loin encore jusqu'à Saint-Lin, dans « la profondeur de Lachenaie » (à la sixième génération). À l'époque de la révolte des Patriotes (1837-1838), on trouve des Beauchamp jusqu'à Sainte-Thérèse et Saint-Benoît. On en trouve aussi à Boucherville, à Varennes et à Verchères, qui avaient franchi le Saint-Laurent, pour s'établir plus au sud, dans un rayon qui demeure inférieur à 25 kilomètres. La cartographie des mariages des filles et des fils Beauchamp, de 20 ans en 20 ans, montre que la distribution de la population témoin est une fonction de son expansion.

Un ou deux pour cent seulement de ces mariages ont été célébrés à Montréal durant le Régime français. Mais après la Conquête, cette proportion se met à augmenter pour atteindre environ la moitié du total en 1910. L'accroissement soudain du nombre des mariages urbains que l'on observe entre 1810 et 1829 doit être mis en relation avec les investissements effectués le long du canal Lachine. Ce nombre augmente encore dans les années 1840 et 1850, en raison de l'industrialisation intense de Montréal tandis qu'il diminue dans les années 1830, marquées par l'instabilité politique, et dans les années 1870, 1890 et 1930, lorsque les récessions rendent la vie urbaine précaire.

Nous avons étendu notre champ d'observation jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle et retracé les décès rapportés au Québec de 1926 à 1970 pour les adultes des deux sexes, nés Beauchamp et leurs épouses. Comme plusieurs de ces Beauchamp sont encore vivants, nous obtenons des échantillons d'inégale amplitude dans la succession des cohortes de mariages. Cependant, si nous replaçons chaque individu dans la décennie où il atteint l'âge de 20 ans, c'est-à-dire l'âge du mariage, nous constatons que le pourcentage de ceux qui décèdent à Montréal correspond au pourcentage de ceux qui s'y sont mariés ; mais aussi que ce pourcentage va en augmentant, passant d'environ 40 % pour les années 1850 à 55 % ou 60 % au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Des valeurs comparables pour les mortalités infantiles (près de 60 %) suggèrent que les naissances, les décès et les mariages évoluent parallèlement, de sorte que l'on peut supposer qu'au tournant du siècle la population de notre



échantillon vivait pour moitié à la ville et pour moitié dans les villages et les bourgs de la plaine de Montréal. Avec la suburbanisation des années 1960, il devient impossible aujourd'hui de distinguer la résidence urbaine de la résidence rurale, du fait que Pointe-aux-Trembles, Repentigny, Sainte-Thérèse et même Mascouche font maintenant partie de la zone métropolitaine de Montréal. La ville a envahi et avalé l'habitat rural que les Beauchamp ont colonisé.

L'urbanisation massive explique qu'à chaque époque une importante fraction de la population montréalaise déclare être née à la campagne. C'est déjà le cas en 1860, pour la population canadienne-française de notre échantillon, dont une moitié est faite de ruraux provenant des campagnes environnantes et dont un cinquième est le fait des enfants, nés en ville, de ces ruraux. Là, les Montréalais de la troisième génération comptent pour moins du tiers. En 1901, c'est aussi près du tiers de cette population qui provient du Québec rural, un peu plus du tiers qui est le fait des enfants nés en ville de parents d'origine rurale et un petit tiers que l'on peut considérer comme les petits-enfants et les petits-petits-enfants de la ville. De génération en génération, l'injection de cette main-d'œuvre a puissamment stimulé l'économie urbaine.

À quelle époque de la vie vient-on s'établir à Montréal ? Pour la majorité des couples qui se sont mariés à Montréal, les deux conjoints étaient déjà installés à Montréal « avant » le mariage. Car la ville dévorait le travail féminin ; le mode de vie des bourgeois en dépendait et aussi le service des auberges et des tavernes. Puisque les citadines, même les plus pauvres, allaient aussi chercher à la campagne des sœurs non mariées, des nièces pour les aider dans les travaux du ménage et le soin des enfants. Plusieurs de ces jeunes femmes se sont ensuite mariées à Montréal pour devenir les pionnières des réseaux de la famille étendue<sup>3</sup>. Dans notre échantillon, la succession des générations fait ressortir la grande jeunesse des migrants et le rythme pressant de la migration. De telles poussées ont été un puissant stimulant pour l'économie montréalaise, en ne cessant d'ajouter l'ingéniosité à ses ambitions, à sa capacité productive et à son potentiel de reproduction.

### 3. LA FORMATION DES RÉSEAUX

Les familles Beauchamp sont-elles vraiment représentatives de la migration vers Montréal ? Jusqu'où les parcours effectués depuis Saint-Lin ou Saint Roch reflètent-ils la structure de l'ensemble du bassin migratoire ? Une expertise s'avère possible grâce à deux échantillons de grande ampleur pour les décennies 1850-1860 et 1890-1900 qui furent des périodes d'urbanisation intense. De quels secteurs de la plaine de Montréal les nouveaux arrivants proviennent-ils ? Dans quel secteur de la ville s'établissent-ils ? On peut en observer les distributions en examinant la couverture de deux échantillons formés à partir des registres de l'Église catholique : soit l'échantillon des baptêmes de 1859 et l'échantillon des mariages de 1899.

Pour une moitié des 3600 naissances enregistrées à Montréal en 1859, on peut ainsi déterminer, depuis l'une des deux sources dont on dispose, le lieu de naissance des parents<sup>4</sup>. Et l'on constate alors que les trois quarts des couples canadiens-français se sont mariés à Montréal et que presque tous ces individus (99 % des fiancées et 97 % des fiancés) ont été certifiés résidents de Montréal au moment de leur mariage. Cependant, en ce qui concerne les grands-parents, guère plus de la moitié d'entre eux (54 %) habitaient Montréal, tandis que 40 % résidaient dans la plaine de Montréal et un maigre 7 % à des distances plus considérables<sup>5</sup>.

À l'intérieur de l'espace urbain, on observe un semis de journaliers d'origine rurale sur les marges où résident les familles à faible revenu<sup>6</sup>. Des familles comme celles des Beauchamp se trouvent le plus souvent dans l'est, lorsqu'elles sont originaires de Terrebonne et de Mascouche, et dans le village Saint-Jean-Baptiste, lorsqu'elles sont originaires du Sault-au-Récollet ou de l'île Jésus ; tandis qu'elles habitent le plus souvent Saint-Henri lorsqu'elles sont originaires de Lachine, de Saint-Laurent ou du comté de

Laprairie. Ainsi chaque « quadrant » de l'espace rural se trouve associé jusqu'à un certain point à un quartier urbain, de telle sorte que le voisinage rural vient à se prolonger en voisinage urbain.

Une configuration analogue se retrouve 40 ans plus tard. Depuis l'échantillon des 2 100 couples catholiques qui se sont mariés à Montréal, interrogeons-nous à nouveau sur les lieux de naissance. Par sa population qui est cinq fois plus considérable qu'en 1860, Montréal est alors davantage capable de susciter sa propre croissance démographique. Les origines des couples de 1899 ont été représentées à l'échelle logarithmique (échelonnement par doublements successifs) selon des intervalles dont les limites inférieures de 1, 2, 4, 8... se trouvent concentrées dans la plaine de Montréal, comme l'indique le pointillé de la courbe de niveau de 500 mètres. L'aire de recrutement de la main-d'œuvre montréalaise est en effet restreinte par la capacité d'attraction de Trois-Rivières (à l'aval) et d'Ottawa (à l'amont.) La répartition obtenue est proche de celle de 1859, bien que le recrutement s'effectue sur une aire plus étendue, conséquence de la saturation des vieilles paroisses et de l'ouverture des nouvelles dans le piémont des Laurentides.

Les paroisses canadiennes-françaises de 1899 laissent voir plusieurs cas de figure. Les familles Beauchamp sont toujours représentatives de la manière dont Sainte-Brigide et Saint-Jean-Baptiste exercent une attraction sur la rive nord et l'aval de Montréal. D'autres paroisses dans l'est, notamment celles du Sacré-Cœur, de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge (à Hochelaga) et du Très-Saint-Nom-de-Jésus (à Maisonneuve), attirent davantage en aval, tandis que les paroisses de l'ouest de Montréal attirent davantage en amont, ce qui est le cas par exemple de Sainte-Cunégonde et de Sainte-Élisabeth. Celles de Saint-Henri et de Saint-Charles exercent une plus forte attraction sur la rive sud ; tandis que la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, sise à proximité du fleuve et des ateliers ferroviaires d'Hochelaga, exerce sur la rive sud une attraction plus importante que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre. Sises au centre et plus peuplées, les paroisses de Saint-Jacques, Notre-Dame, Sainte-Cunégonde et Saint-Joseph participent des deux cas de figure. Saint-Enfant-Jésus qui recrute dans l'Outaouais et Saint-Louis-de-France, paroisse prospère qui recrute davantage dans les villes de la rive sud, telles Saint-Hyacinthe et Belœil, constituent des cas à part.

Les infrastructures de communication expliquent dans une large mesure la persistance de cette configuration. Car les lignes de chemin de fer et de la navigation à vapeur ne permettaient pas seulement d'alimenter les marchés de Montréal en carottes, en poulets et en bois de chauffage, elles favorisaient aussi la pérennité des réseaux familiaux tendus entre la ville et la campagne, véritables refuges d'où l'on pouvait attendre l'occasion dans les

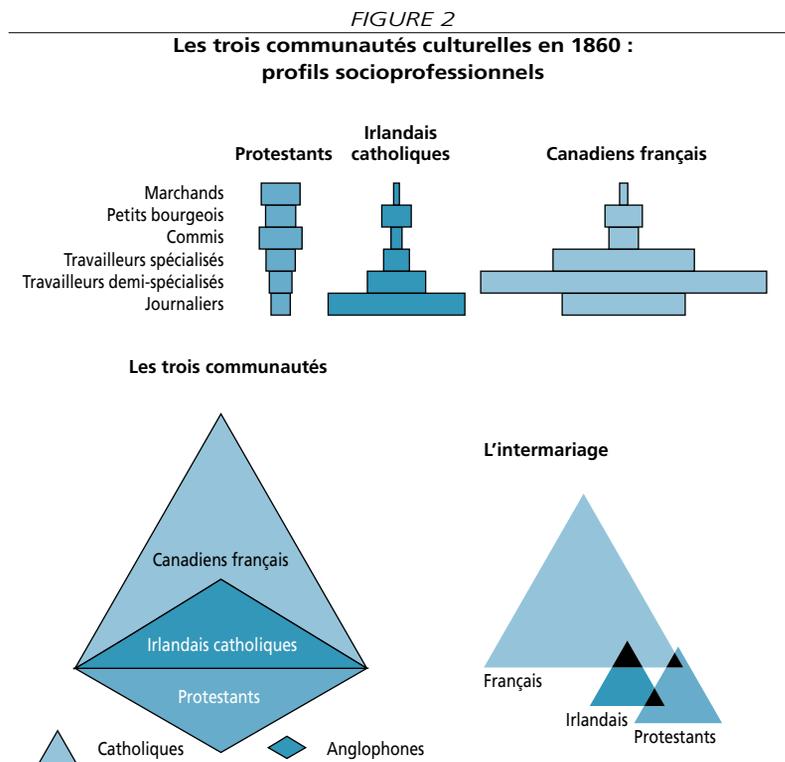
temps difficiles. En voici trois exemples. Dans les années 1830, Joseph Beauchamp s'amène à Montréal comme jardinier ; il loue un verger sur les flancs du mont Royal, tout en haut de la rue Durocher, puis, il en devient le propriétaire pour ensuite le vendre et s'en retourner au Sault-au-Récollet lorsque le développement urbain gagne la rue Durocher. Un menuisier qui construisait des moulins à Rawdon et à Saint-Jacques dans les années 1830 écrit à un beau frère de Montréal au début de 1846 : « Je ne pourrai venir ce printemps parce que je ne peux trouver de métayer avant l'automne. Pouvez-vous vous occuper du logement que j'ai loué en ville ? » Lorsqu'il s'amène après avoir vendu son moulin à Rawdon, il emporte avec lui les pièces qu'il a préfabriquées pour construire sa propre maison. Mais il retournera régulièrement à Saint-Jacques pour y ramasser le grain qu'on lui doit. À Montréal, il conviendra avec ses sept frères et sœurs de la pension alimentaire à verser à leur père âgé qui réside toujours à la campagne. L'ébéniste Évariste renvoie sa nièce orpheline, en 1884, dans la famille de sa mère à Saint-Paul-l'Ermitte, mais Justine réapparaîtra vers l'âge de 20 ans travaillant dans une filature de coton et vivant dans la famille de l'oncle Évariste, dans cette même petite maison où elle était née.

#### 4. LE MONTRÉAL ANGLOPHONE

Les anglophones, du fait de l'immigration, vont constituer près de la moitié de la population de Montréal en 1860 ; et chaque peloton d'immigrants vient infléchir l'équilibre délicat de la langue et de la religion. Le diagramme des naissances de 1859 (figure 2) fait ressortir le rôle clé des Irlandais catholiques (ils représentent près du quart de la population) du fait qu'ils partagent une même langue avec les protestants et une même religion avec les Canadiens français. On constate que pour l'ensemble des nouveau-nés catholiques irlandais, les deux tiers de leurs parents ont traversé l'Atlantique ; et que c'est aussi le cas de plus de la moitié des parents des nouveau-nés protestants, lesquels se répartissent à peu près également entre Anglicans venant d'Angleterre, Presbytériens venant d'Écosse et diverses dénominations en provenance d'Irlande. Il convient d'examiner tour à tour ces deux populations, en prêtant attention à leur position dans l'échelle sociale et à leurs rôles dans la vie urbaine, tremplins sur lesquels s'effectue l'amélioration du niveau de vie.

#### 5. LE MONTRÉAL PROTESTANT

Pour la population protestante, notre microéchantillon s'appuie sur dix patronymes, dont aucun ne se trouve à Montréal avant la Conquête, mais qui s'y trouvent tous en 1845. Les 54 couples qui le forment en 1860 sont au nombre de 113 en 1900. Tout aussi prolifiques que les familles canadiennes-françaises jusqu'en 1860, les



EN RAISON DU POIDS DES INSTITUTIONS, LA RELIGION PLUS QUE LA LANGUE CONSTITUE UNE BARRIÈRE À L'INTERMARIAGE. ALORS QUE 2,5% DES MARIAGES IMPLIQUENT DES PARTENAIRES CATHOLIQUE ET PROTESTANT, 7,5% DES MARIAGES CATHOLIQUES CONCERNENT DES PARTENAIRES CANADIENS-FRANÇAIS ET ANGLOPHONES.

LA COMMUNAUTÉ IRLANDAISE SE TROUVE AU CENTRE DE CES DEUX TYPES D'ÉCHANGE. BIEN QU'ILS N'AIENT FORMÉ QU'UN SIXIÈME DE LA POPULATION, LES IRLANDAIS APPARAISSENT CINQ FOIS SUR SIX DANS TOUS LES CAS OÙ L'ON FRANCHIT UNE FRONTIÈRE ; ET L'ON CONSTATE, À L'EXAMEN DE NOS MICROÉCHANTILLONS ANGLOPHONES, QU'IL EN RÉSULTE UN EFFET CUMULATIF SUR LA PRATIQUE RELIGIEUSE, DES CHANGEMENTS D'ALLÉGÉANCE QUI PEUVENT TOUCHER JUSQU'À UN QUART DES CAS, À LA FIN DU SIÈCLE.

familles protestantes comptent une naissance tous les deux ans<sup>7</sup> et elles sont aussi fortement attachées à la famille et à la religion. À la campagne, les frères et les sœurs Boyd, les Baird et les Bowman défrichent des fermes voisines ou fondent des villages comme Bairdstown et Bowmanville, Huntingdon, Hemmingford et St. Andrew's (Lachute), en s'appropriant les terres des cantons sur le pourtour de la plaine. Dans les années 1870 et 1880, leurs fils et aussi leurs filles quittent la ferme pour la ville ; et l'on observe que dans les années 1890 leurs familles sont incontestablement plus petites. Bien que les protestants aillent plus volontiers que les Canadiens français du côté d'Ottawa et de Toronto ou dans l'État de New York, Montréal demeure une destination d'importance.

Avantagés par leurs liens avec le pouvoir colonial et militaire, les protestants de Montréal sont plus fréquemment à l'aise et ils vont s'enrichir en développant Montréal comme nœud de communication, au centre de la plaine. Les Bagg donnent l'exemple d'une stratégie de développement foncier, tandis que les Bulmer incarnent la stratégie d'un entrepreneur en bâtiment. Stanley et Abner Bagg<sup>8</sup> exploitent un bac à

vapeur sur le fleuve et une taverne à Longueuil et ils construisent, dans les années 1810, plusieurs maisons de pierre et des entrepôts stratégiquement disposés au centre de Montréal. Aux confins de la ville, ils emploient des sous-traitants tels Thomas Barlow et ses frères, venus aussi de la Nouvelle-Angleterre, pour creuser le fossé de la prison, pour recouvrir de planches une route à péage à Lachine, pour fournir des tuyaux de bois au nouvel aqueduc et pour tracer la piste de course de la taverne de Stanley au Mile End. En 1820-1821, Stanley et ses trois associés sont d'importants entrepreneurs du canal Lachine. Les Bagg et leurs partenaires vont continuer durant deux décennies à acheter du bois aux agriculteurs, des madriers de pin blanc et des billes de chêne pour l'exportation et du bois de chauffage pour les prisons, les écoles et la garnison de Montréal. Ils s'approvisionnent en amont de Montréal dans le comté de Beauharnois, au départ dans les territoires colonisés par des protestants, tels Godmanchester et Hinchinbrook, et auprès de fermiers canadiens-français qui défrichent leurs terres dans les paroisses Saint-Timothée, Saint-Anicet et Saint-Zotique.

Dans les deuxième et troisième générations (1850-1875), les Bagg se débarrassent graduellement de leurs grandes propriétés de banlieue qui s'étendent de la rue Sherbrooke à l'hôtel de ville d'Outremont. L'acte de vente exige toujours de l'acheteur qu'il construise promptement et à une échelle assez importante, impliquant un minimum de deux étages et l'obligation d'une façade en pierre, et qu'il construise à des fins résidentielles seulement, conformément au lotissement de Bagg et à ses clauses comportant des règles de zonage et le versement d'une rente constituée destinée à assurer une existence plus que confortable aux veuves et aux filles des troisième et quatrième générations. Lorsque Abner décède en 1852, sa veuve déclare un ameublement d'acajou, des rideaux de damas, 120 pièces de verre taillé, des garde-feu en bronze, des couteaux à dessert au manche d'ivoire. Elle donnera l'argenterie à sa fille en 1888, et jusqu'au couteau à poisson et à la cuiller à moutarde.

À la même époque, l'exemple des Bulmer montre que la famille étendue protestante, comme la famille canadienne-française, vivait dans le partage du travail et du voisinage. Thomas Bulmer était venu du Yorkshire en passant par Trois-Rivières et il avait appris son métier de briquetier à quatre de ses huit enfants. Tous ses enfants eurent aussi de grandes familles (de 13, 11, 8 et 6 enfants) et trois d'entre eux vont maintenir, de 1843 à la fin du siècle, leur association de maçons, en se faisant entrepreneurs en installation et en fabrication de brique et en engageant le réseau familial dans la fourniture de matériaux de construction. L'un épousa la fille d'un propriétaire de scierie, un autre la fille d'un fabricant de brique ; une petite-fille a épousé le propriétaire de la plus grande usine de portes et fenêtres de la ville et un petit-fils, la fille d'un manufacturier en plomberie employant 150 personnes.

Ce que les Bulmer ont réalisé lors des poussées successives de l'industrie de la construction (ses sommets se situent en 1842, 1855, 1864, 1871, 1887 et 1912) est le reflet de la croissance d'une ville, de son enrichissement et de sa capacité d'initiative. Bien que nous n'ayons jusqu'à maintenant mis au jour qu'une partie des contrats, cet échantillon fait ressortir qu'à chaque poussée de la construction correspondent une extension de l'espace résidentiel et une reconstruction du centre impliquant des édifices plus élevés et plus massifs.

Dans les années 1840, Thomas Bulmer et ses fils construisent des maisons de brique dans le Vieux-Montréal. La plus modeste mesure 24 par 28 pieds et comporte trois pièces à l'étage supérieur, des armoires incorporées et une trappe « suffisamment grande pour que l'on puisse monter les double fenêtres » au grenier. D'autres, de mêmes dimensions, comptent deux appartements, celui du haut et celui du bas, comportant l'un et l'autre deux pièces. Sur la terrasse de la rue Dorchester (altitude de 35 m), la maison classique de deux étages compte quatre appartements de 5 pièces chacune, des galeries sur deux niveaux conduisant sur une distance de 20 pieds à des « privés » ou cabinets d'aisance disposés sur deux niveaux. Sur la rue Sherbrooke (altitude de 45 m), la demeure la plus élaborée incorpore un cellier, un puits de lumière, une dépense, des chasses d'eau avec siège et couvercle, des cheminées dont le manteau peint imite le marbre et « une grille de jardin anglais<sup>9</sup> ».

Dans les années 1850, alors que la Compagnie du Grand Tronc construit le pont Victoria, aménage ses ateliers de construction ferroviaire et fait de la maison à trois étages de *Newcastle-on-Tyne* le prototype de la maison ouvrière en rangée de Montréal<sup>10</sup>, le travail des Bulmer est extrêmement varié, comprenant des éléments tels que la construction d'un bureau à l'épreuve du feu pour le notaire Gibb et la chambre à tonneaux de la distillerie Molson. Cependant, la plus grande partie de leurs contrats est effectuée dans les nouveaux quartiers aisés, notamment dans le domaine Burnside qui appartient à l'Institution royale (l'Université McGill). Les fils Bulmer y construisent les nouveaux modèles de l'élégance urbaine : University Terrace avec ses façades en pierre de taille, Wellington Block sur la rue Sainte-Catherine, ensemble disposé en terrasse et comptant onze unités sur Brunswick, ainsi que St. George's Place (terrasse de huit unités sur la rue Cathcart) et Mount Royal Terrace avec ses 12 unités sur l'avenue McGill College (Hanna, 1977). Mais il y avait aussi bien entendu des commandes spéciales, telle la maison de Champion Brown, de style italien, avec sa plomberie dernier cri : accessoires en noyer et robinets de marbre, baignoire en fer galvanisé avec douche américaine, becs de gaz dans toutes les pièces et cuves à laver pourvues d'eau chaude.

À la fin des années 1860, à l'époque où les charpentiers de Saint-Lin s'installent à Montréal, les familles à l'aise ont pratiquement abandonné le

Vieux-Montréal au monde des affaires ; les Sœurs Grises et les Sœurs de l'Hôtel-Dieu ont déménagé leurs hôpitaux et en ont reconverti les sites en entrepôts ; et les Bulmer se spécialisent dans d'imposants contrats de maçonnerie de brique destinés à la nouvelle génération d'édifices commerciaux de six étages, au cœur du district financier<sup>11</sup>. Lorsque la prochaine poussée atteint son sommet (1886), l'habitation en banlieue est en demande chez la classe moyenne et les petits-fils Bulmer commencent à développer des secteurs dans Outremont et Côte-des-Neiges ; ils se perpétueront dans le siècle qui s'ouvre par des cottages jumelés à l'extrême ouest de Westmount.

L'immigration ininterrompue de cuivreurs et de mécaniciens en provenance de l'Angleterre, ainsi que de commis et de domestiques du Québec et de l'Ontario rural, a alimenté la diversité du Montréal protestant, de sorte qu'à la fin du siècle la communauté offre un éventail étendu de niveaux sociaux, depuis les riches familles du Mont-Royal, les Bagg et les Bulmer de la terrasse Sherbrooke, les commis et les arpenteurs de la terrasse Dorchester et les modestes ménages des travailleurs du Grand Tronc, installés dans la plaine inondable de Pointe-Saint-Charles.

## 6. LES IRLANDAIS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Si nous utilisons la même stratégie pour échantillonner la communauté catholique irlandaise, nous découvrirons, à travers l'expérience des hommes et des femmes du nom de Ryan, l'injection massive du travail effectué à la force des bras dans les soubassements de la ville, en même temps qu'une résistance acharnée à une exploitation sans merci. En dépit d'énormes difficultés, les Irlandais ont fini par arracher la promesse d'un meilleur niveau de vie pour leurs enfants.

Une foule de nouveaux arrivants ont défriché et labouré. Certains se sont fait commis, puis marchands dans les commerces du beurre et de la bière, centrés sur Montréal, et plusieurs d'entre eux se sont mariés dans la communauté canadienne-française. Comme l'exode irlandais s'accélérait durant les années 1820 et 1830, des milliers d'Irlandais se sont frayé un chemin en amont, dans les défrichements du Haut-Canada, séjournant une année ou deux au passage dans des camps de bûcherons ou sur les chantiers des canaux, ceux de Lachine, de Rideau et de Beauharnois. Les maxima du nombre d'arrivées (50 000 par été) en 1831 et 1832 correspondent aux épidémies de typhus et de choléra.

Le premier grand chantier était celui du canal Lachine où Stanley Bagg et ses trois associés étaient les entrepreneurs (années 1820). Les quatre partenaires estimaient leur temps à 25 shillings par jour pour la surveillance de 2 000 travailleurs, le plus souvent des Irlandais catholiques qui gagnaient un ou deux shillings par jour. La succession en cascade des contrats de clôture de Bagg jette une lumière crue sur

la hiérarchie sociale : pour une clôture à cinq traverses fixées à des piquets de cèdre disposés sur toute la longueur du canal (8 milles), le groupe de Bagg recevait 50 shillings par arpent ; ils sous-traitèrent ce travail pour 27 shillings l'arpent à un habitant qui par la suite a acheté des matériaux et engagé un journalier à cinq shillings l'arpent.

Les projets de canalisation des années 1840 comprennent l'élargissement du canal Lachine et l'aménagement de roues hydrauliques. En 1843, les contrats de Lachine et de Beauharnois ont à nouveau fait appel à des groupes de 2 000 à 3 000 ouvriers dont les doléances étaient les mêmes que celles des années 1820 : les bas salaires (2 ou 2,6 shillings par jour), les journées de 12 heures, les mises à pied par temps pluvieux, un seul jour de paye par mois et un système de troc qui les lie au magasin du contracteur<sup>12</sup>. Les tensions étaient aggravées du fait qu'elles entraînaient les Irlandais dans les hostilités partisans et sectaires des élections municipales de Montréal.

L'implantation d'immigrants a graduellement consolidé la communauté d'épiciers, de charretiers, de taverniers et de forgerons du Montréal irlandais et catholique, lequel célèbre la saint Patrick en 1847 par la consécration d'une belle et grande église. Les leaders irlandais, tant protestants que catholiques, voient dans cette célébration l'occasion d'un geste de sympathie pour la population affamée de l'Irlande et mobilisent toute la ville pour l'envoi de secours, sachant pertinemment qu'au même moment une centaine de bateaux surchargés viennent de quitter Liverpool à destination de Québec. Au cours de la saison de navigation, 100 000 personnes se sont ainsi amenées, le plus grand nombre jamais observé, apportant le typhus et le choléra qui vont faire 6 000 morts en juillet à Montréal. Aggravé par la dépression et l'endettement, ce scénario tragique va se répéter en 1849.

Dix ans plus tard, alors qu'ils construisaient le pont Victoria (1859), les travailleurs irlandais du contingent suivant recueillirent les ossements de ceux qui étaient décédés en 1847 et érigèrent à leur mémoire un bloc de pierre haut de 10 pieds. À cette époque, environ les deux tiers des chefs de famille irlandaises étaient encore des journaliers, mais ils représentaient une force politique significative. Thomas Ryan, l'un des plus anciens et des plus fortunés des négociants irlandais catholiques, se construisait une demeure dans le Golden Square Mile ; et Michael Ryan, tailleur et marchand en confection, se faisait construire deux élégantes demeures sur Prince Arthur, tandis que le « contracteur » Patrick Ryan y charroyait les débris de la vieille Christ Church.

Dans les années 1870, à l'époque où Ferdinand Beauchamp et ses cousins construisaient des maisons dans l'est et que les frères Bulmer bâtissaient sur la Place d'Armes, les Irlandais ont saisi les occasions que le deuxième élargissement du canal Lachine offrait à

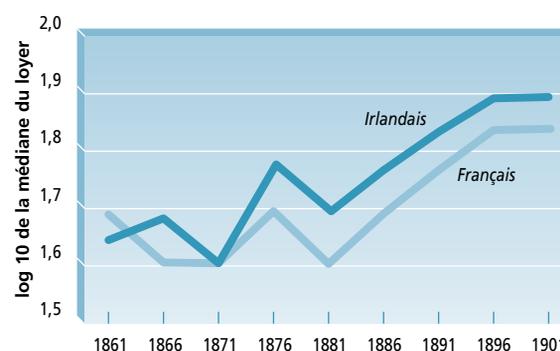
l'entreprise. Le même Patrick, alors engagé dans le commerce de récupération avec sa femme, vend une petite bande de terrain dont la position est stratégique pour l'agrandissement. Le même Thomas, devenu membre du Parlement, subdivise une vaste propriété le long du canal. Le briquetier John Ryan entreprend la construction d'un laminoir tandis que McDonnell et Ryan (de l'est de l'Ontario) détiennent l'un des cinq gros contrats de l'élargissement du canal<sup>13</sup> ; Annie Ryan, la veuve d'un maraîcher, achète un terrain inondé par la construction du canal, avec droit d'assainissement. Francis Ryan, autrefois meunier, est moins fortuné lorsqu'il construit quatre petites maisons sur la rue des Manufacturiers le long du canal et décède endetté de 4 000 \$. Sa femme et ses neuf enfants renoncent à leur propriété insolvable ; mais à la vente à l'encan de leurs quelques meubles, le fils aîné rachète l'horloge et parviendra, 12 ans plus tard, à recouvrer la maison construite par son père.

Les conditions de logement des Irlandais fournissent la preuve la plus évidente de leur réussite aux deuxième et troisième générations. En termes de loyer médian, du nombre de pièces par famille et de la surface de plancher disponible par personne, l'ensemble des familles Ryan montre une progression de cinq ans en cinq ans. D'abord concentrés autour de l'église St. Patrick, dans Griffintown (la rue McCord) et le long du canal Lachine, les Ryan se répandent rapidement dans les autres parties de la ville. À la fin du siècle, alors que les ménages de la troisième génération sont en train de s'établir, des réformateurs comme Herbert B. Ames assimilent toujours Griffintown au taudis irlandais, mais à cette époque les quatre cinquièmes des Ryan ont quitté ce voisinage périmé et vivent dans des logements dont le confort se situe au-dessus de la moyenne.

L'amélioration du logement suit la progression de l'activité socioprofessionnelle. En 1860, près de la moitié de chefs de ménage catholiques irlandais sont des journaliers ; 20 ans plus tard, ils rejoignent l'échantillon canadien-français, avec une majorité d'emplois semi-spécialisés, tels que charretier ou peintre ; et en 1901, ils sont en meilleure posture que les Canadiens français, du fait qu'ils remplissent de nouveaux types d'emplois qui exigent la lecture, l'écriture, le calcul et les deux langues. Cette progression est encore plus impressionnante si l'on considère le chemin parcouru d'une génération à l'autre. En 1891, les chefs de ménage Ryan sont pour une moitié nés en Irlande et pour une moitié nés au Canada, pères et fils compris. Parmi les pères, on compte 40 % de journaliers, mais parmi les fils on n'en compte qu'un seul. Cette situation persiste en 1901 et explique pourquoi les fils gagnent plus que les pères et pourquoi les jeunes chefs de famille chez les Irlandais gagnent plus que les chefs de famille plus âgés. Mesuré à la même aulne, la progression socioprofessionnelle des Beauchamp par rapport à leurs pères d'origine rurale est du même ordre, mais

la mobilité ascendante ne paraît pas dans les moyennes d'ensemble influencées par l'apport continu de migrants ruraux.

FIGURE 3  
Valeur médiane du loyer



EN 40 ANS, LA MAJORITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE RÉALISE DES GAINS IMPORTANTS, MAIS LES IRLANDAIS CATHOLIQUES, DANS UNE SITUATION RELATIVEMENT MAUVAISE EN 1880, SE TROUVENT, À LA FIN DU SIÈCLE, EN MEILLEURE POSTURE QUE LES CANADIENS FRANÇAIS.

Les compagnonnages de travail entre Irlandais catholiques apparentés rappelle le modèle canadien-français. Ann Mulhern, son père, son mari Arthur Ryan et son frère ont partagé durant des années une étable, avec sa cour. Kate Ryan a exploité une taverne qui utilisait les équipements et les pompes à bière que son père lui avait apportés de Saint-Colomban, pour ensuite et à son tour prêter de l'argent à son beau-frère qui s'installait à New York comme marchand. Ainsi, les partenariats, les entreprises et les endossements reposaient-ils sur les liens du sang. Chaque réseau de ce type devenait la base d'un microvoisinage dont les ramifications ont formé la texture sociale de la paroisse de St. Patrick, puis des paroisses de St. Ann, St. Mary, St. Gabriel et St. Anthony. Notre cohorte de mariages pour l'année 1899 montre que les Irlandais catholiques, davantage encore que les Canadiens français, tendaient à se marier à l'intérieur de leur paroisse. Le choix le plus plausible était ensuite celui d'un partenaire en provenance d'une autre paroisse irlandaise et, par-delà, celui de quelqu'un d'une communauté irlandaise catholique de l'Ontario ou de l'État de New York. Le bassin d'attraction de Montréal sur les Irlandais catholiques est remarquable, s'étendant jusque dans l'est de l'Ontario au sud de l'Outaouais et jusqu'à une lisière de villages disposés sur le rebord nord-ouest de la plaine de Montréal.

## 7. LA VILLE EN CHANTIER

Tels les cercles de sorcières que dessinent les champignons durant la nuit, une couronne de nouveaux édifices apparaît à chaque poussée urbaine. Quels sont les habitants de ces couronnes ? Jusque dans les années 1850, ce sont les pauvres qui vivent sur les franges et marchent jusqu'à leur travail, sur les quais ou dans les marchés du centre. Cependant, à partir des années 1860, leur coin de verdure est constamment grugé par

le développement des résidences de banlieue et par l'apparition de banlieues industrielles. Parmi les occupants de cette bordure, il y a les constructeurs eux-mêmes que nous allons examiner, afin de saisir les processus de réorganisation de l'espace urbain.

À Montréal, en 1860, les métiers spécialisés de la construction occupent un cinquième de la population active, les journaliers un autre cinquième et les charretiers environ un dixième<sup>14</sup>. Dans les étés les plus fébriles, une moitié de la population active peut avoir été engagée dans la construction. En 1900, parmi les 370 chefs de ménage du Montréal « miniaturisé » de notre échantillon, un sixième sont des membres des métiers de la construction : 38 % d'entre eux sont des Canadiens français, et plusieurs d'entre eux, tels Ferdinand Beauchamp et ses cousins, ont construit leur propre maison ; 21 % sont des protestants (pour un total de 113), pour la plupart des plombiers et des électriciens, y compris tous les hommes de la famille étendue des Bulmer; mais pratiquement aucun n'est Irlandais catholique.

Comme Ferdinand et Isaïe Beauchamp, qui ont toujours vécu à deux pas de leur lieu de travail, les artisans de la construction tendent à vivre sur les franges de la ville et à suivre la zone en construction en se déplaçant régulièrement vers l'extérieur. Les briqueteurs par exemple – qui comptent environ une centaine de chefs de ménage en 1860 et plus de 300 en 1900 – se déplacent continuellement vers le théâtre des activités. La plupart des hommes de métiers préfèrent l'axe de la rue Saint-Laurent, la *Main* aux extrémités de l'est ou de l'ouest de la ville, et leurs attaches résidentielles diffèrent en fonction de l'importance de la paye, de la matière première utilisée et des identités culturelles : les entrepreneurs habitent, le plus souvent, sur les hauteurs, les tailleurs de pierre près des carrières et les plâtriers au sein d'un noyau canadien-français<sup>15</sup>.

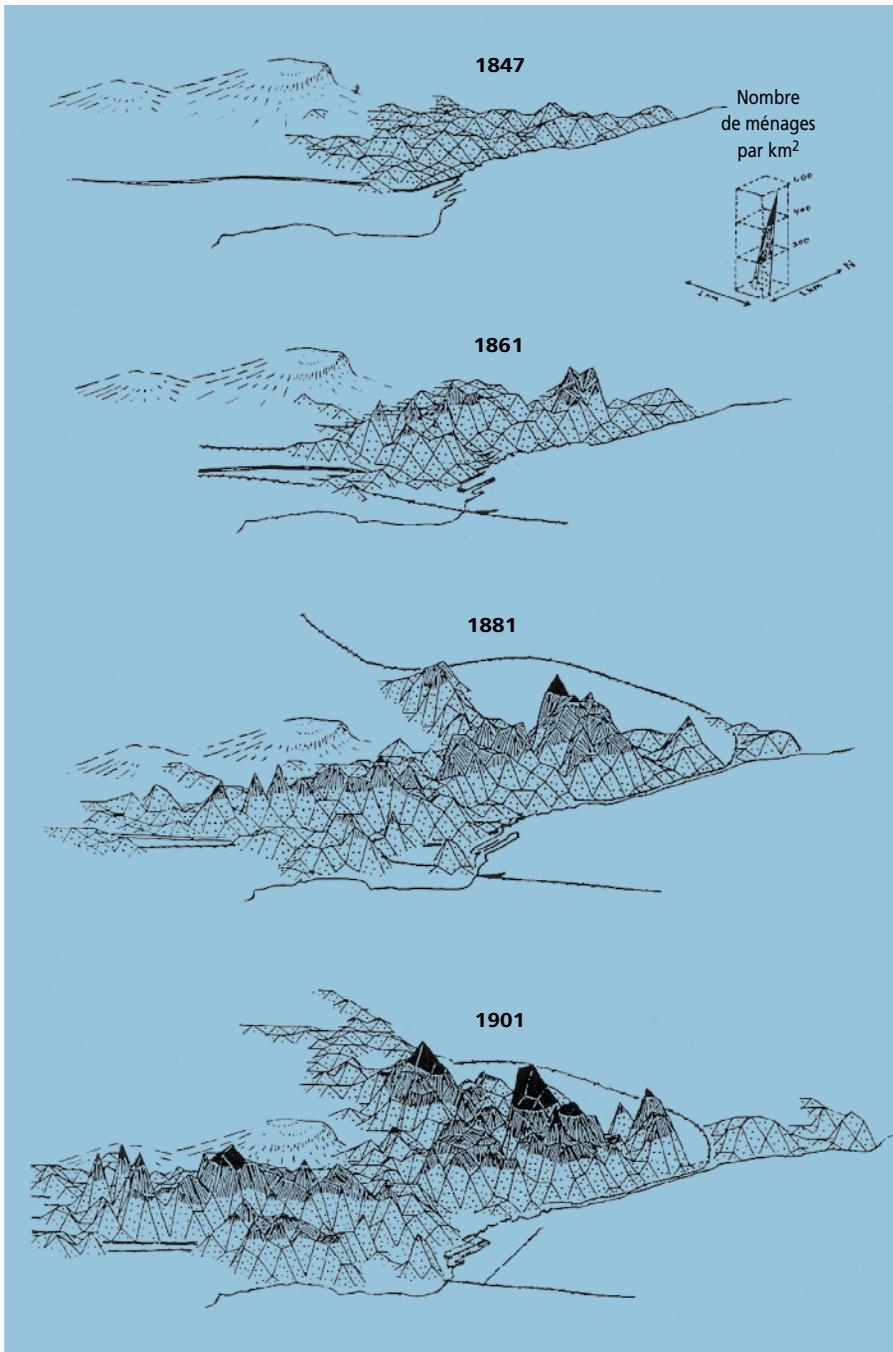
En additionnant tous les métiers de la construction pratiqués par les chefs de famille (d'après le rôle d'évaluation), représentons-nous leurs configurations résidentielles à trois dates successives, à la manière d'une reconstitution cinématographique. Si, à partir de la Douane<sup>16</sup> prise comme centre, nous traçons des cercles à tous les demi-kilomètres, nous sommes en mesure d'évaluer l'évolution du degré de concentration de la population d'une phase à l'autre. La moitié de la population réside dans un rayon de un kilomètre du centre en 1861 ; mais en 1881 c'est dans la couronne suivante (rayon de un à deux kilomètres) que se trouve la moitié de la population ; et en 1901, dans celle de deux à trois kilomètres. Cette transformation s'est effectuée par l'occupation des logements neufs de la phase précédente, pendant que les constructeurs eux-mêmes s'établissaient dans la couronne qui allait héberger la prochaine phase de croissance. Les gens de métiers de la construction, telle une vague déferlante, se déplacent vers la périphérie et laissent derrière eux, dès 1900, le « trou de

beigne » du centre-ville abandonné au commerce. Certaines personnes demeurent liées au centre par des emplois impliquant des heures de travail longues et irrégulières : coiffeurs, cheminots, modistes, messagers et débardeurs. Le noyau des activités diurnes se vide désormais la nuit pour devenir l'objet d'un mode de développement qui requiert des édifices prestigieux de plus grande taille.

À mesure que la ville s'étend, le mouvement de carrousel s'accélère. Les rentes foncières les plus élevées se trouvent tout à fait au centre où les ménages ne peuvent plus faire compétition aux commerçants et aux banquiers. De sorte qu'en 1900, les loyers les plus élevés et les densités résidentielles les plus fortes se situent à une distance de un kilomètre du centre et que les migrations de travail quotidiennes doivent être prises en considération, étant donné que le gros de la population vit au-delà de cette distance. À mesure que la ville s'approche du demi-million d'habitants, chacun doit faire face à des contraintes de temps et d'argent et une adaptation doit se produire. Il y a trois solutions possibles : des moyens de transport public plus rapides et à meilleur marché, un déplacement massif des lieux de travail vers la banlieue ou bien encore le logement d'une plus grande quantité d'habitants par mètre carré de terrain par la construction en hauteur. Nous verrons que les trois stratégies ont été utilisées.

D'après la valeur des taxes foncières, la construction des espaces de travail évolue en proportion de celle des espaces résidentiels. Mais tandis que la fonction résidentielle s'appropriait des espaces à des distances de plus en plus grandes, les emplois demeuraient, quant à eux, puissamment concentrés au centre, de sorte que le temps moyen des migrations de travail s'est allongé. En mettant en parallèle les lieux de travail et l'espace résidentiel disponible, on peut se faire une idée de la manière dont évoluaient les migrations quotidiennes, si l'on suppose que les travailleurs s'arrangeaient pour minimiser la durée du temps de déplacement. En 1848, les deux tiers des travailleurs pouvaient résider dans la couronne où se trouvait leur lieu de travail et, même en 1861, 3 % seulement d'entre eux avaient à marcher plus de 25 minutes pour s'y rendre (2 km). Ce très petit nombre correspondait à des gens de revenu élevé qui pouvaient s'offrir des chevaux ou se prévaloir du nouveau tramway à chevaux. En 1880 cependant, ce sont des milliers de travailleurs, peut-être 40 % du total, qui doivent franchir plus de deux kilomètres ou qui doivent en franchir plus de trois, ce qui est le cas de 8 000 d'entre eux. Il n'y a pas qu'une coïncidence dans le fait que l'agitation pour la réduction de la semaine de travail ait gagné toute l'Amérique du Nord en 1886 et dans le fait que des investissements massifs aient été effectués dans l'électrification des transports publics en 1891. En 1900, la moitié des ménages montréalais travaillaient sans doute encore à l'intérieur de l'auréole où ils habitaient, mais au moins un tiers d'entre eux devaient franchir

FIGURE 4  
Les densités résidentielles



plus de trois kilomètres et 5 000 plus de quatre. En d'autres termes, une moitié de travailleurs pouvaient encore se rendre à pied à leur travail tandis qu'une autre moitié devaient se déplacer encore plus loin qu'auparavant. Par exemple, les travailleurs du Grand Tronc, qui pour 90 % résidaient à la distance d'une brève marche à pied en 1880, devaient parcourir en 1900 des distances bien plus considérables, en utilisant sans doute le tramway électrique.

Au cours des années 1860, les ruraux, au lieu de fabriquer eux-mêmes leurs chaussures et leurs meubles, se sont mis à importer des marchandises manufacturées, des vêtements et des produits alimentaires de la ville. Et, dans les années 1870, les villes se sont emparées des fabrications du beurre, du fromage, des voitures, des cotonnades, du tabac et de l'imprimerie. Entre 1871 et 1901, la part de Montréal dans le produit manufacturier du Québec est passée du quart à la moitié. Ce qui a été rendu possible par le déverse-

ment des travailleurs ruraux de la plaine de Montréal vers la ville. Car la demande de main-d'œuvre doublait tous les cinq ans, même si les salaires augmentaient peu, ne se situant que légèrement au-dessus du travail agricole (Dauphin, 1994 : 15-17).

La nouvelle échelle de la ville et de ses activités se traduit par un nouveau paysage. Les réservoirs à gaz cylindriques, les hautes cheminées, les clochers proéminents et les châteaux des barons de l'industrie ont transformé la silhouette de la ville. Et on a ajouté des étages aux écoles et aux couvents comme aux bureaux et aux magasins à rayons. Rivalisant avec la grande demeure de Hugh Allan, le Royal Victoria Hospital s'est élevé sur les flancs du mont Royal. Tant à l'est qu'à l'ouest, les manufactures de tabac donnent l'exemple des immeubles massifs comprenant plusieurs étages que l'on trouve dans la banlieue industrielle. À l'est, les cours à brique des Bulmer ont été reconverties pour devenir une raffinerie de sucre, un entrepôt et une manufacture de tabac. Et James Ryan et son fils comptent parmi les travailleurs spécialisés qui quittent Sainte-Cunégonde pour Maisonneuve en 1891, en suivant leur employeur, un important fabricant de papier-tenture. Pour ses 500 commis de bureau, le Grand Tronc construit en 1900 un immeuble de cinq étages, comportant un hall taillé à même du marbre importé, grâce à une scie mécanique actionnée à la vapeur et qui peut accomplir le travail de 35 tailleurs de pierre. L'élégante reconstruction de la Banque de Montréal devient le symbole de la nouvelle échelle du capital et de l'institution financière, tandis que la Banque du peuple, instrument de l'élite canadienne-française, double, elle aussi, le volume de son immeuble. La rue Saint-Jacques devient un canyon et c'est tout le Vieux-Montréal qui prend l'allure de l'espace oppressant, sombre et austère, où sa grandeur se trouve resserrée.

## 8. L'ENTASSEMENT DE LA POPULATION

Les densités résidentielles portent la marque de l'entassement au sol. Mais pour utiliser une image plus émouvante que la mesure conventionnelle du nombre de ménages par kilomètre carré, imaginons que le mont Royal est entouré de « montagnes » de gens. Chaque sommet s'en détache avec son identité propre et une certaine aura politique : tel Pointe-Saint-Charles et ses chemins de fer en arrière-plan, Saint-Henri avec ses ouvriers d'usine à l'ouest, et le sud du quartier Saint-Antoine, où les charretiers et les journaliers s'agglutinent aux gares de chemin de fer ; au nord, il y a Saint-Jean-Baptiste et à l'est Saint-Jacques avec sa masse de cordonniers dans les fabriques de chaussures.

Aussi tard qu'en 1850, les deux tiers des maisons de Montréal étaient de bois, avec un toit à pignon en pente raide, un grenier et des lucarnes. Conçues pour le logement d'une famille, elles étaient semblables aux demeures du Québec rural et construites en « pièce sur pièce ». Le rang social s'exprimait à travers le choix



L'ARRESTATION D'UN MEURTRIER NOUS A FOURNI CETTE IMAGE D'UNE MAISON DE BOIS DE LA RUE WILLIAM, TYPE DE LA MAISON USUELLE DES ANNÉES 1850.

*L'Opinion publique*,  
17 juillet 1879, p. 346

entre le bois et la pierre ; et une maison de bois pouvait être rehaussée d'un revêtement de brique. Par réaction aux incendies de 1850 et de 1852 qui ont détruit 15 % du stock immobilier de la ville, l'évolution vers de nouveaux types de construction s'est faite rapidement. Toute nouvelle construction était revêtue de briques et comportait la plupart du temps deux étages où deux familles étaient logées, l'une au-dessus de l'autre, réparties par paires dans des duplex jumelés, disposés en terrasse. Plusieurs pratiques ont contribué à l'augmentation des densités, soit le double logement en cour-arrière (années 1850), l'évolution vers des édifices à trois étages comprenant un soubassement « anglais » accessible à la lumière du jour, des types de toiture qui permettaient le plein usage de l'étage supérieur (années 1860) et, dans les années 1880, l'introduction du triplex montréalais classique avec son toit en terrasse et ses trois ou quatre étages<sup>17</sup>.

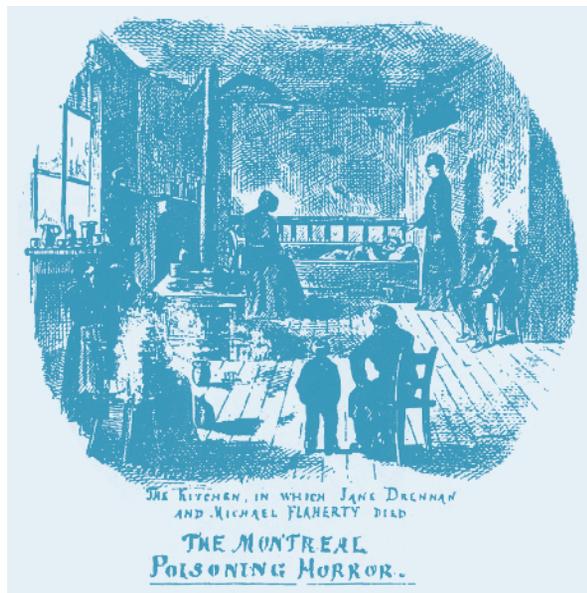
Bien qu'à Montréal on n'ait pas construit d'immeubles locatifs d'aussi forte densité qu'à Glasgow, New York, Chicago et Paris, les densités de population se sont beaucoup accrues. Dans les quartiers les plus peuplés, la densité résidentielle a triplé entre 1860 et 1900. Là où une famille agricole occupait de 90 à 120 arpents et où une ou deux familles villageoises n'en occupaient plus que la moitié de un, c'est de 20 à 60 familles qu'il fallait compter sur un seul arpent urbain. Et avec des densités plus élevées, la lumière, l'air et l'eau devenaient rares. Presque tous les logements montréalais jouissaient alors d'un accès direct à l'eau, dans la maison ou dans la cour, mais la moitié ne disposait encore que d'un seul robinet pour deux ou trois familles et un ménage sur six était encore astreint au cabinet d'aisances extérieure (Bradbury, 1993 : 156 ; Ames, [1897] 1972 : 45). Montréal était reconnu pour ses hauts taux de mortalité infantile durant les mois d'été (le triple de ce que l'on observe en d'autres saisons) et ce sont les rues de plus forte densité résidentielle qui connaissaient les taux les plus élevés de mortalité infantile<sup>18</sup>. La propension des Irlandais à fuir les rues à haute densité s'apprécie, en 1880, en termes de survie des enfants. Car les Irlandais tentent d'échapper à la vieille

rangée de maisons sises à l'arrière de la rue McCord à son allure rachitique, étriquée, face à des hangars crasseux et à des « privés » infestés de microbes. Dans une maison, adjacente à une étable, on y a rapporté l'existence de huit familles dont l'une de quatre personnes réparties en deux chambres, toutes les quatre atteintes de diphtérie ou de typhoïde<sup>19</sup>.

#### 9. DAVANTAGE D'ESPACE PAR PERSONNE LOGÉE

Bien que le nombre d'habitants par kilomètre carré ait augmenté entre 1850 et 1900, on constate, pour la même période, une diminution du nombre de personnes par mètre carré de plancher. Les nouveaux modes de densification urbaine permettent une amélioration du niveau de vie, notamment une plus grande disponibilité d'espace à l'intérieur du logement. Une distinction s'impose entre le surpeuplement des logements (en diminution) et la densité résidentielle (en augmentation). Le logement le plus répandu à Montréal passe de trois pièces en 1860 à quatre en 1900, tandis que la taille du ménage va en diminuant : passant de près de sept personnes en 1842, à six en 1861, à cinq dans les années 1880 et 1900 (alors qu'elle est inférieure à trois aujourd'hui)<sup>20</sup>. À la fin du siècle, l'entassement des familles a déjà beaucoup diminué, ce qui représente un progrès à l'époque même où des réformateurs municipaux comme Herbert B. Ames entreprennent de dénoncer le surpeuplement des logements. Selon les critères d'aujourd'hui (plus de une personne par pièce), on peut dire que les trois quarts des familles montréalaises étaient entassées en 1860, que 40 % d'entre elles l'étaient en 1900 ; mais qu'à la même date seulement 6 % auraient manqué de satisfaire au standard britannique contemporain (plus de deux personnes par pièce, les enfants étant comptés comme des demi-personnes).

Pour se représenter l'intérieur d'une maison de taille moyenne, faisons une visite à Léon Beauchamp. Léon, ses trois frères et un beau-frère, sont tous charretiers. Lorsqu'ils arrivent à Montréal vers 1852, ils



EN 1873, UN ACCIDENT TRAGIQUE A FAIT CONNAÎTRE L'AMÉNAGEMENT D'UN INTÉRIEUR TYPIQUE AVEC SON TUYAU DE POÊLE ; ENTOURÉS DE RELATIONS ET DE SŒURS INFIRMIÈRES, SES OCCUPANTS Y ÉTAIENT MOURANTS POUR AVOIR INGÉRÉ DU VIN DÉROBÉ DE LA SLEIGH D'UN PHARMACIEN.

EXTRAIT DE MONTREAL POISONING HORROR, 1873  
*Canadian Illustrated News*, 6 décembre 1873, p. 356.

habitent à côté les uns des autres sur la rue Brock, site par excellence du roulage et du cheval de trait, près du port et de la brasserie Molson. En 1855, ils étaient parvenus tous ensemble à acheter et à construire sur Durham près de Dorchester<sup>21</sup>, de telle sorte que chacun puisse y loger son cheval et sa charrette et atteler pour le transport de l'eau. Chaque ménage a plusieurs enfants et possède une petite maison de bois, double, et loue trois logements à d'autres couples. Parmi leurs locataires successifs, il y a des charretiers et des fermiers qui viennent tout juste d'arriver de Saint-Rémi, de Saint-Lin, de Saint-Roch et de l'Épiphanie.

D'après l'inventaire effectué lors du remariage de Léon (1863), nous pouvons nous faire une idée de leur niveau de vie. Les biens de la famille sont évalués à 100 \$ dont une moitié en équipement pour le transport de l'eau, soit un cheval de trait blond, deux charrettes et deux « sleighs », divers contenants et des barils. Leur ameublement comprend un poêle et un tuyau de poêle, une petite commode, un banc-lit, un grand et un petit lit avec leurs couvertures et leurs oreillers, une table de cuisine et huit chaises, une poêle à frire, un chaudron et une soupière, une horloge, cinq tableaux encadrés et deux petits miroirs, un balai, un pot de chambre et un crachoir, une montre en argent et un quart de baril de farine. Vingt ans plus tard, lorsque Léon décède, sa troisième épouse Scholastique et ses enfants habitent toujours le même type de maison à un étage comprenant trois ou quatre pièces, mais ils vivent un peu plus confortablement ayant ajouté une desserte en pin, un vaisselier encastré et une chaise berçante, une lanterne, une nappe, un rouleau à pâte et un rideau blanc pour le lit.

La famille de Léon est un bon exemple des améliorations apportées au mode de vie de la famille montréalaise dans l'espace de ces 20 années. Un journalier du voisinage décrit en 1887 les 400 pieds carrés de plancher de sa maison de deux étages laquelle comprend une pièce de 20 pieds par 10 pieds au rez-de-chaussée et deux pièces à l'étage. Sa femme doit encore chercher l'eau dans la cour. Un travailleur spécialisé, mieux payé, peut jouir d'une surface de plancher de 50 % plus grande (660 pieds carrés) dans un triplex neuf comptant trois pièces sur un même niveau, et trois familles sur le même lot<sup>22</sup>. En 1900, les conditions sont encore meilleures et la moitié de toutes les familles habitent des logements plus grands, de 600 à 750 pieds carrés, comptant quatre et cinq pièces, avec eau courante et toilettes équipées d'une chasse d'eau. Pour la plupart d'entre elles, le loyer représente de 15 à 20 % du revenu.

Cependant, l'éventail des loyers ne change pas durant ce demi-siècle. Les appartements en mansarde de Léon se louent de 4 \$ à 6 \$ par mois, les logements neufs de Ferdinand de 8 \$ à 10 \$ (la moyenne est de 8 \$ pour toute la ville), et les jolies maisons en terrasse de John Bulmer 25 \$ par mois. Les locataires de Bulmer se trouvent parmi les familles les plus aisées de Montréal, lesquelles occupent le tiers de l'espace total de logement bien qu'elles ne fassent que le dixième du nombre des familles, tandis que Léon et ses locataires appartiennent aux deux tiers des ménages qui s'entassent dans le tiers de l'espace total de logement. Le surpeuplement est plus intense chez les couples dans la trentaine et il est plus répandu chez les familles canadiennes-françaises, à tous les âges de la vie.

Bien que l'ensoleillement ou l'aération ne se mesurent pas aussi facilement qu'une surface de plancher, les logements les plus spacieux se trouvent néanmoins dans les environnements les moins denses et les plus soignés, où les taux de survie sont les meilleurs. Chaque année, le premier de mai, Montréal vit le jour du déménagement, cette procession de petits désagréments et de petites satisfactions, où les ménages, soudés les uns aux autres par les liens de la solidarité familiale et les contraintes du pouvoir d'achat, jouent le grand jeu d'une lutte pour le contrôle d'une minuscule parcelle de l'habitat urbain.

## 10. DANS LA FOULÉE DU PROGRÈS

Modeste mais appréciable, la progression des niveaux de vie que nous avons observée à travers la succession des générations de résidents irlandais et canadiens-français était fondée sur le renouvellement incessant du flot des migrants et l'anticipation d'un potentiel de croissance. À la fin du siècle, la population de la plaine environnante déferlait à nouveau sur la ville et la population canadienne-française allait en augmentant, tandis que les populations d'origine anglaise et celte s'accroissaient plus lentement et que les autres groupes atteignaient les 4 %.

Dans ces quatre pour cent, se trouvent des terrassiers italiens qui remplacent les Irlandais sur les chantiers de construction, qui construisent des tramways et des quais à Montréal à la fin des années 1890 ou installent les rails du chemin de fer dans les marais de Sept-Îles et de North Bay. Des travailleurs chinois sont expédiés par train depuis Montréal vers les chemins de fer du Mexique, tandis que d'autres attendent sur place une occasion. Des jeunes filles protestantes d'Angleterre et de l'Ontario rural vont remplacer les servantes irlandaises de la génération précédente et les tailleurs juifs de l'Europe de l'Est succéder à la maïsonnée de couturières irlandaises. Les colporteurs juifs et libanais transportent les marchandises montréalaises jusque dans les campagnes et leurs enfants vendent à la criée *La Presse* et *The Star*.

Alors que les populations italiennes et juives ont déjà amélioré leurs conditions de logement, les immigrants récents se trouvent toujours perdants, sujets à l'exploitation de leur travail et à un entassement extrême qui entraînent d'énormes différences d'une maison à l'autre. Dans un même îlot de la rue Lagauchetière, le recensement de 1901 enregistre plusieurs centaines de journaliers chinois logés deux par pièce et, dans les ruelles au sud de la gare Windsor ou

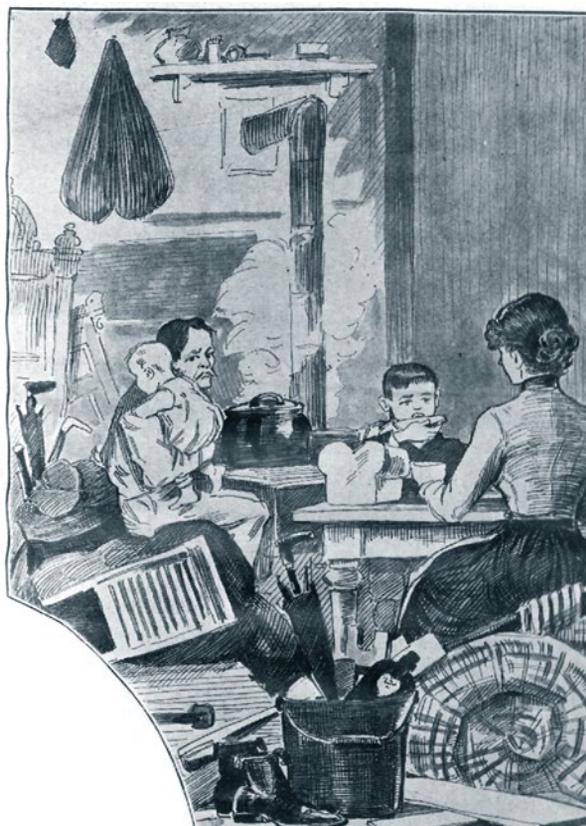
dans l'est près des quais, des pensions de famille italiennes où l'on dénombre 28 personnes pour 5 pièces, 14 personnes pour 6 pièces, 29 personnes pour 7 pièces et 16 personnes pour 6 pièces.

Ces nouvelles fibres de la texture montréalaise témoignent d'un même attachement à la parenté et au patrimoine, d'un même acharnement et d'une même détermination pour la possession d'une maison et l'implantation d'une famille étendue. Les longues heures d'un travail exténuant les rendent essentielles à l'emprise de Montréal sur l'économie canadienne, essentielles aux modes de vie et à l'ambition sans cesse renouvelée des populations en place qui ont recours aux bonnes étrangères pour réchauffer leur petit déjeuner, aux blanchisseurs chinois pour amidonner leurs cols de chemise, aux porteurs noirs de la voiture Pullman pour leurs fugues estivales, aux joueurs d'orgue et aux fleuristes italiens pour égayer leurs dimanches après-midi.

À travers la marée des migrations humaines, l'édification des fortunes et la mise en scène des symboles de la richesse et du pouvoir ont accompagné le renouvellement et le redéploiement de l'énergie humaine dans le paysage montréalais. En raison d'une ségrégation très rigoureuse et très manifeste dans ses symboles, la polarisation de la richesse et de la pauvreté est devenue plus apparente. Toutefois, en dépit de la persistance d'inégalités aussi marquées, la plus grande partie de la population vit, à la fin du siècle, dans des logements un peu plus spacieux. Sans doute plus vulnérable qu'elle ne l'était à la contagion et plus sensible aux avatars du coude à coude quotidien, elle vit néanmoins dans la connivence de la vitesse et du spectacle urbain. Et davantage de jeunes reçoivent de l'instruction, aspirent à des emplois modernes, prennent le tramway, lisent les journaux du samedi, apprennent l'élocution au Monument national ou passent une soirée au parc d'amusement Sohmer. À l'exemple des Parisiens qui érigent la tour Eiffel et des Londoniens qui célèbrent le jubilé de la reine Victoria, les Montréalais croient profondément au progrès, en ce tournant de siècle.

## 11. RÉTROSPECTIVE

À l'aube d'un nouveau siècle, jetons un regard sur la croissance massive qui a caractérisé Montréal au cours du siècle précédent. Le travail acharné de Patrick, de Ferdinand et de Thomas s'y est incrusté dans des caves et des tunnels, ciselé dans des moulières et transformé en briques. Les fenêtres ne sont pas toujours aussi resplendissantes ni les rideaux aussi blancs qu'ils l'étaient lorsque Scholastique les entretenait ; le bar du coin est moins accueillant que la taverne de Kate et le berceau en pin d'Émilie est vraisemblablement occupé par des géraniums plutôt que par un nourrisson. Qu'avons-nous appris, cependant, sur les processus par lesquels la cité se construit ?



LES BANDES DESSINÉES DU MOVING DAY (PREMIER MAI) PERMETTENT DE SE FAIRE UNE IDÉE DES EFFETS DES FAMILLES BOURGEOISES ET OUVRIÈRES DANS LES ANNÉES 1870.

ON MANGE SUR LE POUCE!, 1902.  
*Le Monde Illustré*, 3 mai 1902, p. 13

Dans les déferlements d'une activité incessante, une masse impressionnante d'immeubles a pris forme. Montréal était alors le pôle de croissance du Québec et la ville était une solution de rechange à la colonisation des terres marginales ou à l'exil aux États-Unis. À chaque génération, un nouvel apport de main-d'œuvre a exercé une poussée sur l'économie de Montréal, a suscité la formation d'une nouvelle couronne en périphérie et a entraîné la reconstruction du centre par l'édification d'immeubles plus grands et plus massifs. Comme les logements et les lieux de travail allaient en s'entassant de plus en plus en hauteur et qu'il en résultait une plus grande quantité d'habitants par mètre carré au sol, l'entrepreneur capitaliste retirait de son « champ urbain » une moisson plus abondante. Tout à fait au début du siècle, Montréal a accumulé une grande richesse dans des opérations de défrichement et de construction conduites dans la campagne environnante et elle a réalisé, par la suite, des profits sans cesse croissants par la diffusion des produits manufacturés dans les campagnes. Avec la circulation plus rapide des marchandises et de l'information, avec l'accumulation plus rapide du capital et sa concentration, Montréal s'est imposée comme le pivot de l'économie nationale, palpitante dans les vapeurs et les fumées qui en dessinaient l'horizon.

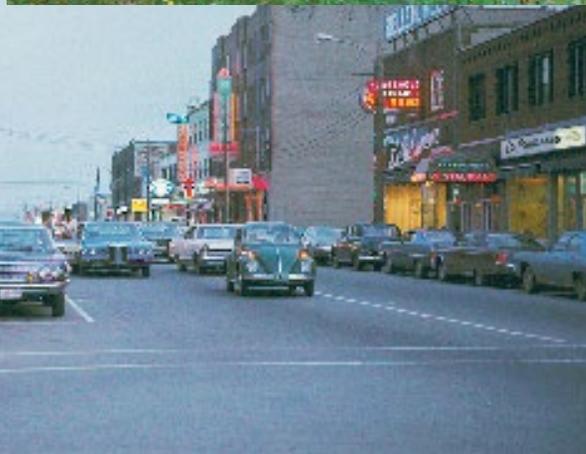
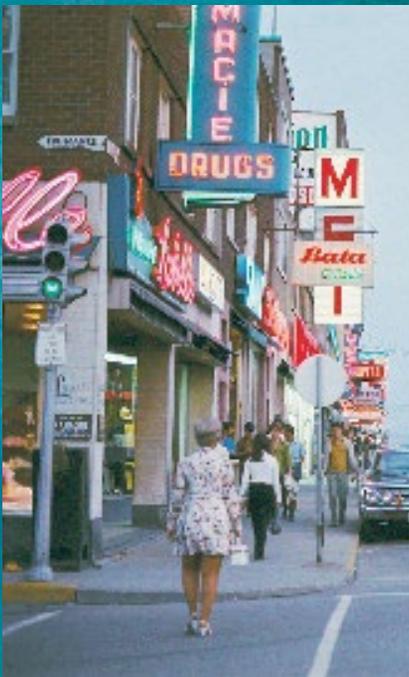
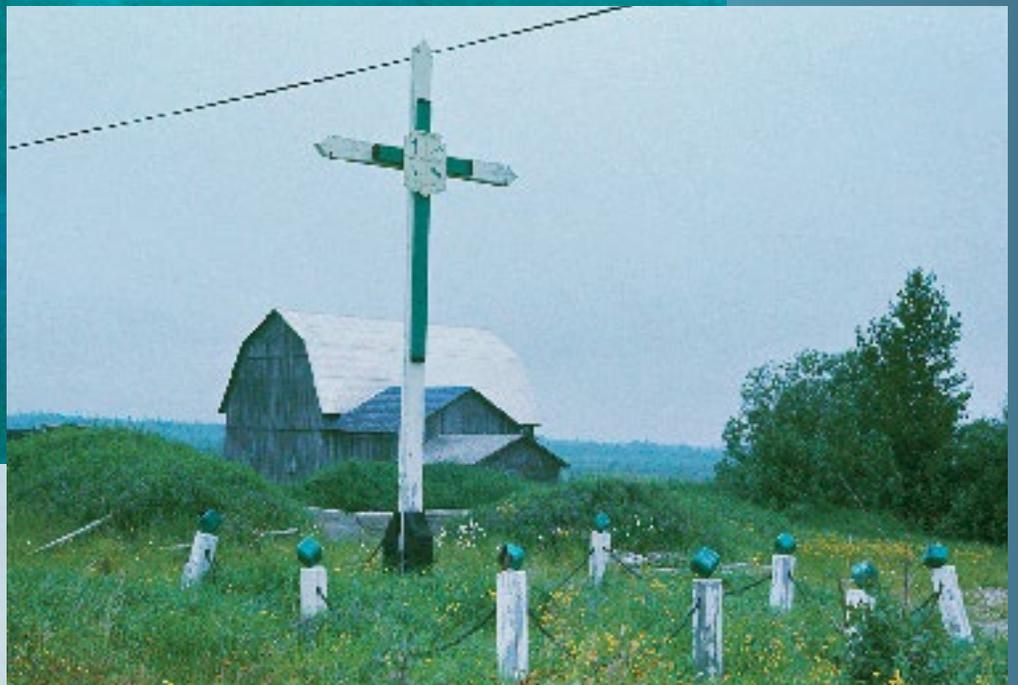
Pendant au moins un demi-siècle (1847-1901), l'inégalité des niveaux de vie ne paraît pas avoir changé. L'influx des migrants cassait les salaires et contribuait au maintien d'importants

différentiels dans le pouvoir d'achat. Une amélioration d'ensemble est néanmoins perceptible dans le logement de même qu'une certaine ascension sociale, d'une génération à l'autre, chez les Canadiens français et les Irlandais catholiques. Les activités reliées à la construction urbaine ont été le tremplin d'un niveau de vie plus élevé pour de nombreuses familles.

Entassée à la verticale sur chaque mètre carré de la surface urbaine, la famille ouvrière pouvait s'offrir une surface de plancher un peu plus grande et se déplacer dans un rayon d'une plus grande portée. Les relations les plus intimes s'effectuaient à l'intérieur de la famille étendue. Et nous avons vu comment, dans le processus de construction lui-même, les maillages de la parenté s'étendaient depuis les villages environnants jusqu'à la ville pour se retisser dans la trame paroissiale montréalaise. Nous avons constaté l'importance de la cohésion familiale, les duos du mari et de l'épouse, du père et du fils et les quatuors de frères et de sœurs. La parenté était le fondement du partenariat et de la survie, de l'entreprise et de l'investissement. Ses filières s'enracinaient dans les microvoisinages et se rejoignaient pour former les liens des communautés culturelles, canadienne-française, protestante et irlandaise catholique, dans l'entrecroisement des voix. Ainsi grandit la cité, à la manière d'une partition bien orchestrée aux proportions wagnériennes. Des voix individuelles y murmurent, montent en flèche et disparaissent. Dans la jubilation du capital, le village s'en va diminuant, la cité s'accroissant.

# DE NOUVEAUX HABITATS

PAR LA CROIX ET L'AGRICULTURE...  
Serge Courville, collection privée.



... VERS LA VILLE  
Serge Courville, collection privée.

# L'EXPANSION DÉMOGRAPHIQUE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE (1831-1871)

**L'**un des traits les plus marquants du XIX<sup>e</sup> siècle québécois réside dans la forte croissance de la population. Elle explique l'extension considérable de l'écoumène durant la période. En 1831, on compte quelque 511 000 habitants dans le territoire recensé du Québec. Vingt ans plus tard, l'effectif avoisine les 890 000 habitants, contre près de 1 200 000 en 1871. Une telle poussée s'accompagne de mouvements divers dans l'espace. Les uns se font en direction des plateaux, où de nouveaux

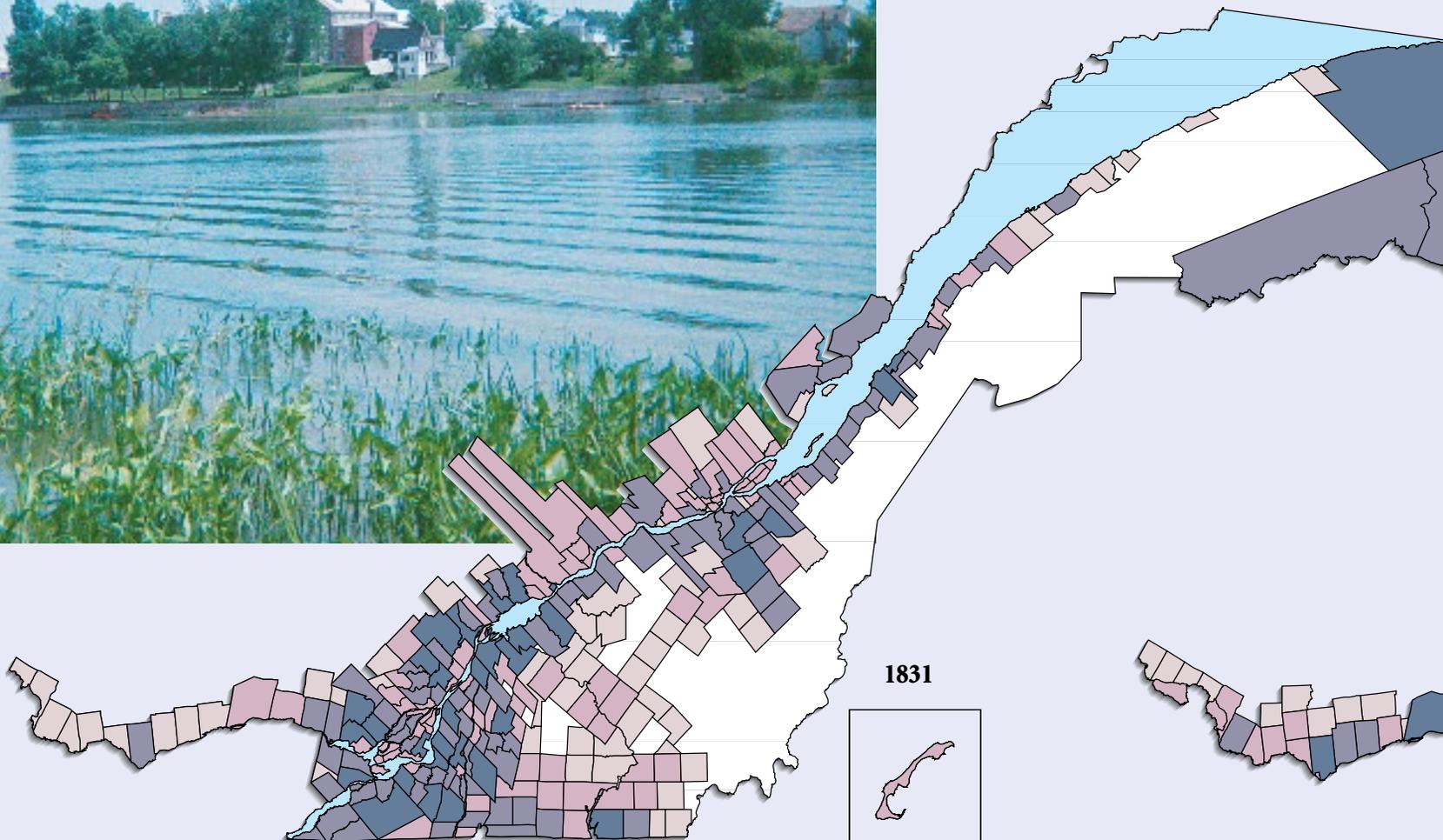
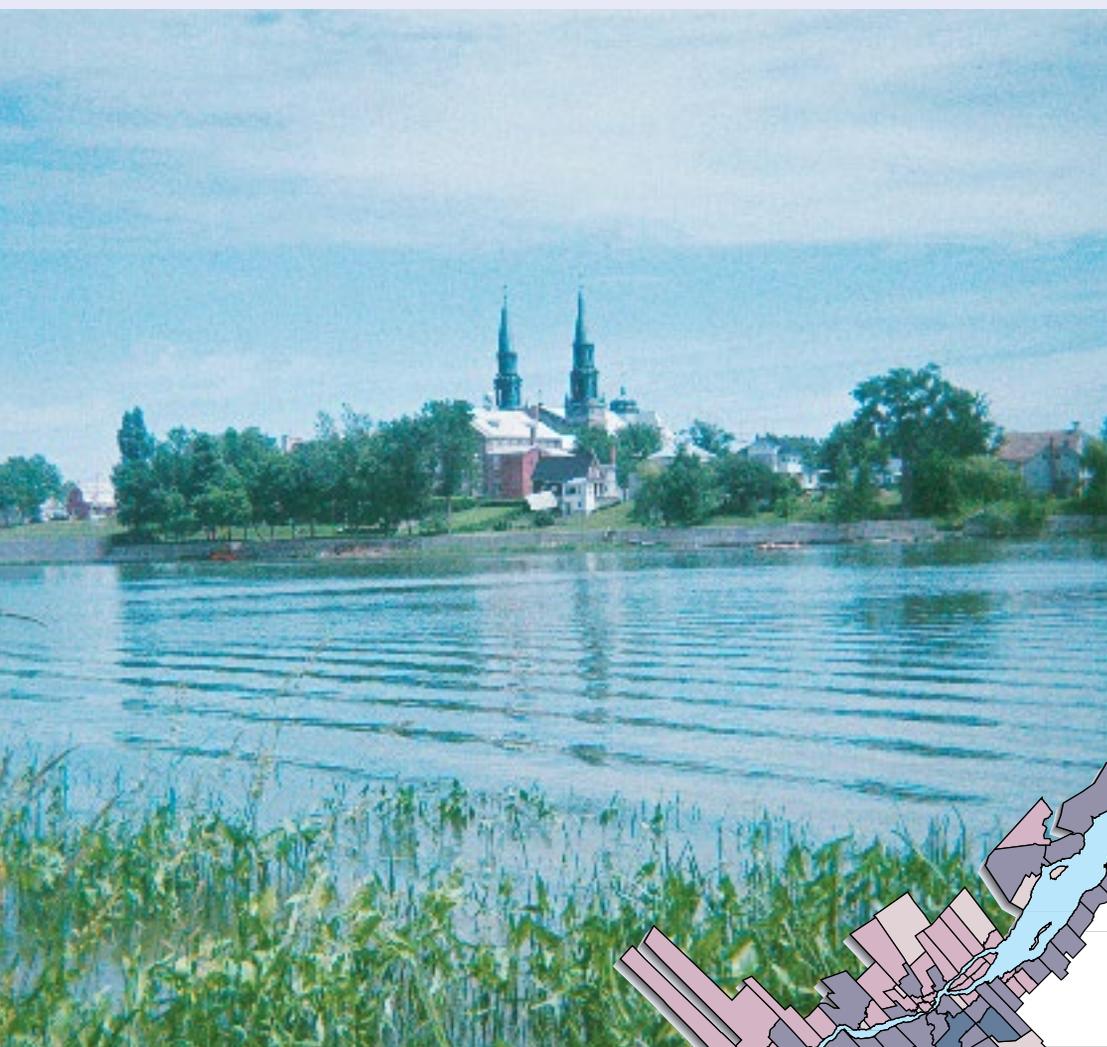
établissements sont créés, les autres, en direction du village et de la ville, dont le nombre et la taille augmentent considérablement.

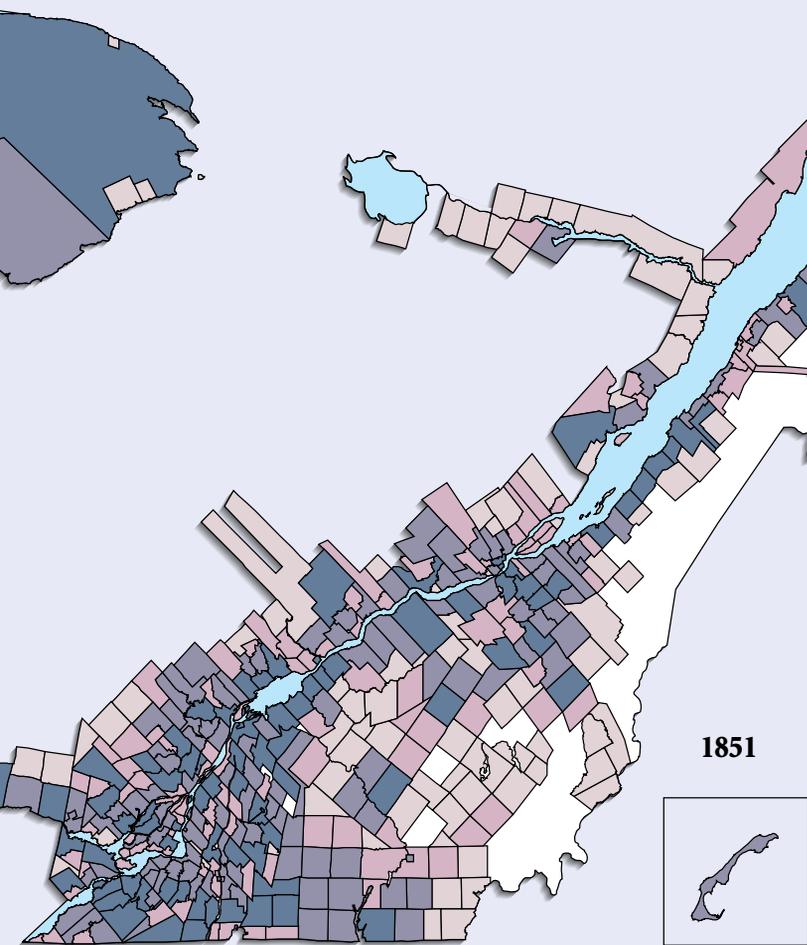
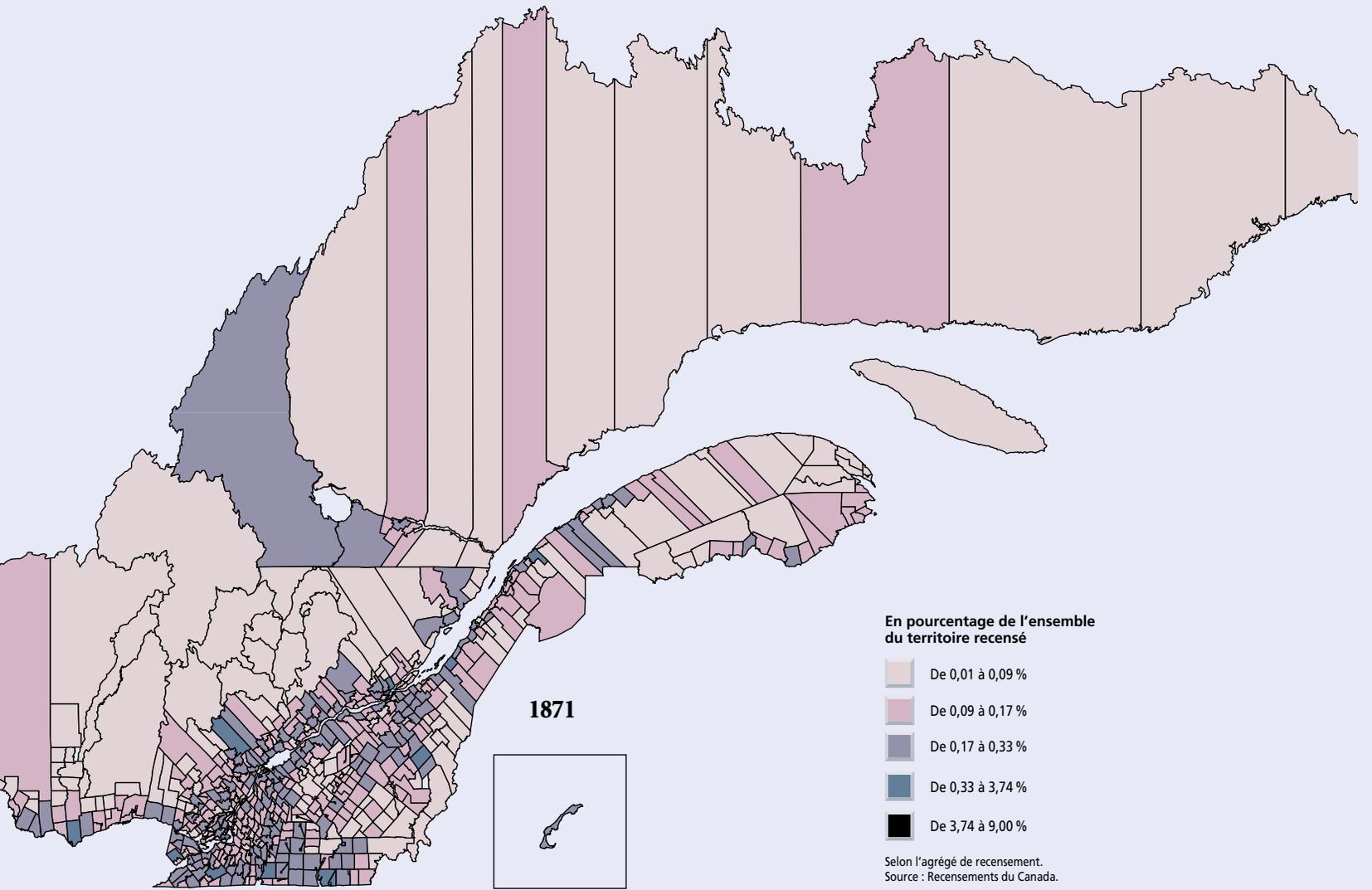
Exprimées en pourcentage de l'ensemble du territoire recensé, les données par localité indiquent les grandes étapes de cette expansion. Concentrée d'abord dans les vieilles paroisses seigneuriales, la population migre progressivement vers l'arrière des seigneuries qu'elle déborde bientôt largement par endroits, avant de se répandre plus franchement

dans les cantons où elle atteint, dès 1871, des seuils appréciables. En même temps, une part grandissante de ruraux quittent l'agriculture pour un emploi salarié, qu'ils espèrent trouver dans les agglomérations du Québec ou ailleurs à l'extérieur du Québec, aux États-Unis notamment. Il en résulte une diminution relative des poids démographiques locaux dont bénéficient surtout les basses terres laurentiennes. Et c'est bien ce que montre la carte de 1871 comparée à celle de 1831 dessinée à partir des mêmes seuils. Des aires qui, 40 ans plus tôt, accueillait une forte proportion de la population du Québec, n'en retiennent plus désormais qu'un faible pourcentage.

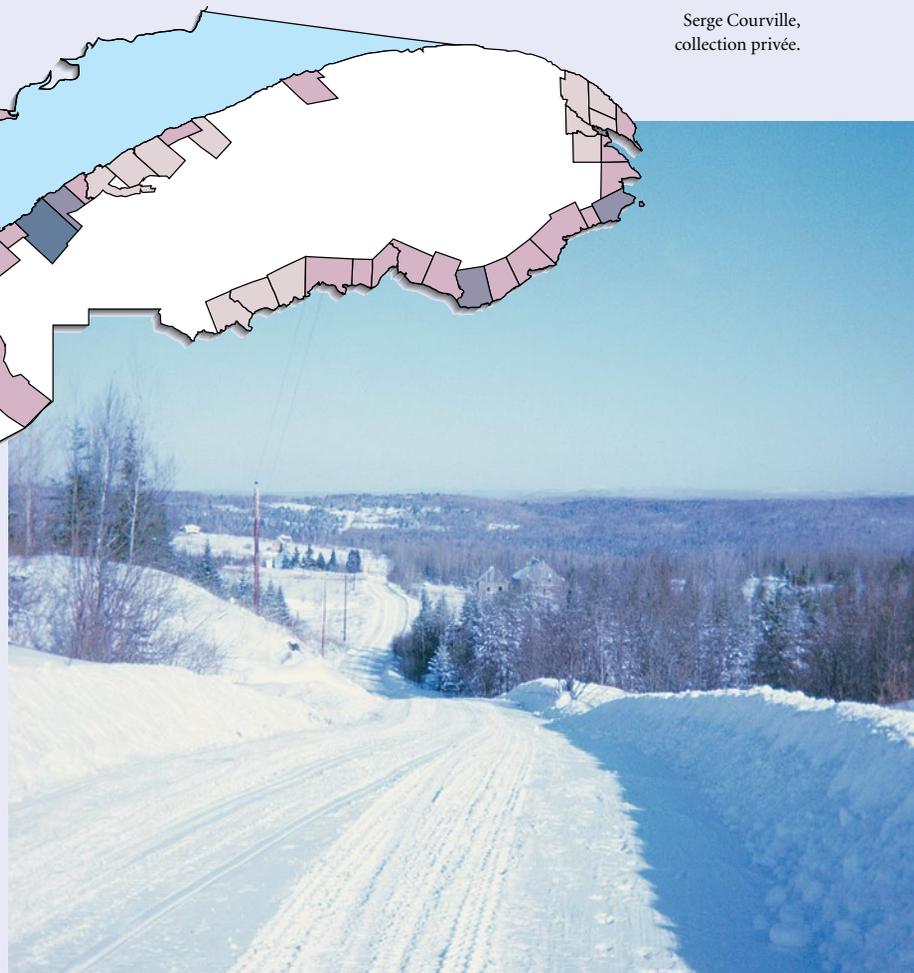
## DES BASSES TERRES...

Serge Courville, collection privée.





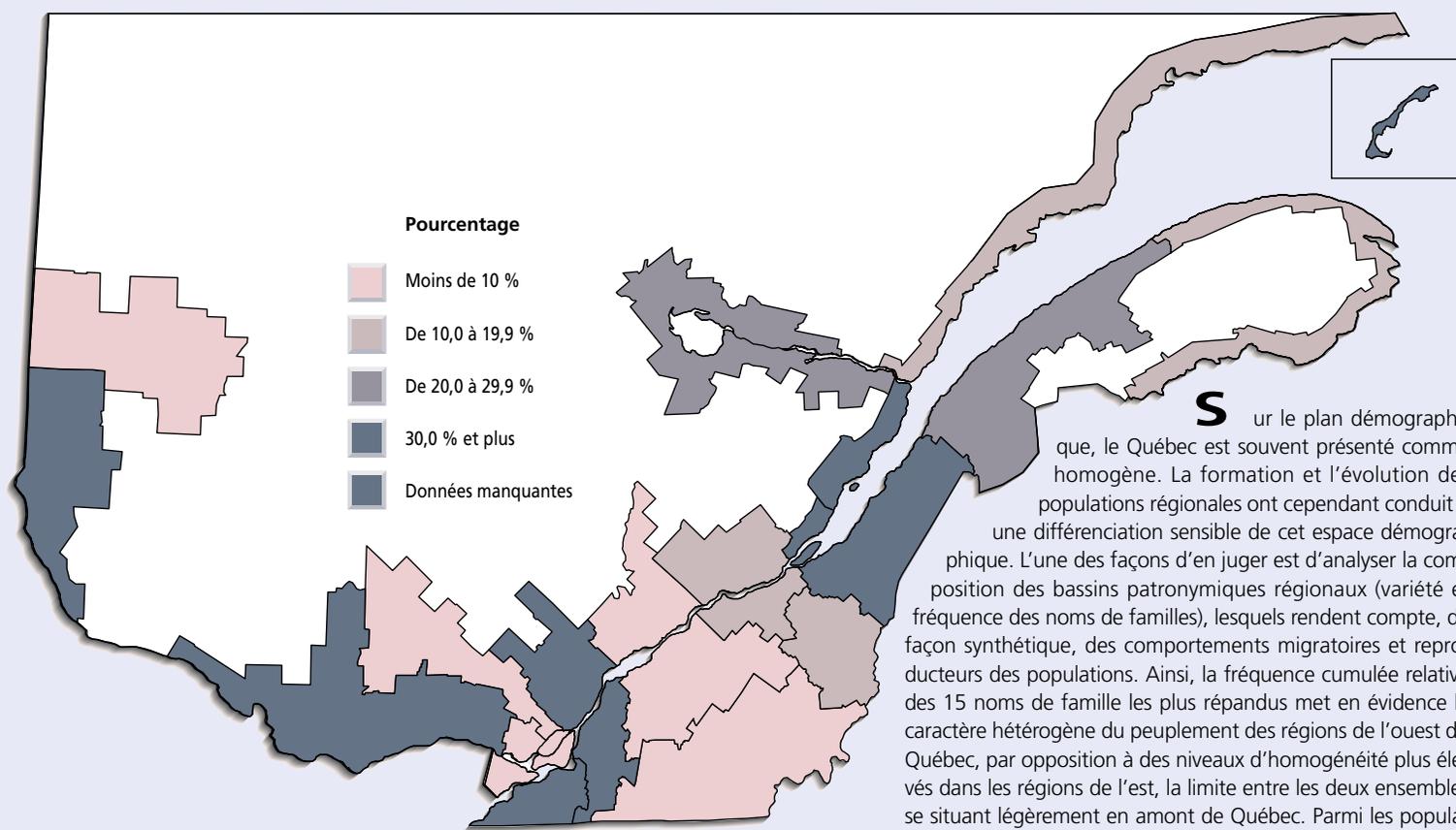
**... VERS LES PLATEAUX.**  
Serge Courville,  
collection privée.



# AUX SOURCES DE DEUX POPULATIONS RÉGIONALES

1

## UNE POPULATION HOMOGENE ? LES DIFFERENCES INTERRÉGIONALES



Source : Gérard Bouchard et al. (1985).

Sur le plan démographique, le Québec est souvent présenté comme homogène. La formation et l'évolution des populations régionales ont cependant conduit à une différenciation sensible de cet espace démographique. L'une des façons d'en juger est d'analyser la composition des bassins patronymiques régionaux (variété et fréquence des noms de familles), lesquels rendent compte, de façon synthétique, des comportements migratoires et reproducteurs des populations. Ainsi, la fréquence cumulée relative des 15 noms de famille les plus répandus met en évidence le caractère hétérogène du peuplement des régions de l'ouest du Québec, par opposition à des niveaux d'homogénéité plus élevés dans les régions de l'est, la limite entre les deux ensembles se situant légèrement en amont de Québec. Parmi les populations de l'est, celles de Charlevoix et des Îles-de-la-Madeleine affichent les niveaux les plus élevés.

3

## DE CHARLEVOIX VERS LE SAGUENAY

Tôt dans son histoire, Charlevoix est devenue une terre d'émigration. Dès les années 1820, en dépit du mouvement de colonisation interne qui se poursuivait sur les marges de l'écoumène régional, Charlevoix ne réussissait pas à retenir son accroissement naturel. Inégalement réparti parmi les paroisses de la région, le mouvement d'émigration s'est poursuivi jusque dans le  $xx^e$  siècle, atteignant son maximum pendant les décennies d'exode massif vers les États-Unis (1880-1900). Aussi, dès l'ouverture du Saguenay au peuplement, plusieurs émigrants contribuèrent à la mise en valeur de la nouvelle région, tant et si bien que les quatre cinquièmes des pionniers saguenayens d'avant 1870 étaient originaires de Charlevoix. Encore là, la contribution des diverses paroisses fut inégale, comme l'indique la carte du recrutement des pionniers. Elle montre que le secteur de La Malbaie a contribué au peuplement du Saguenay plus que

### Taux d'accroissement migratoire selon les microrégions, Charlevoix, 1831-1911 (taux pour mille)

Baie-Période	Les Saint-Paul	Île-Éboulements	Saint-aux-Coudres	La Urbain	Sainte-Malbaie	Saint-Agnès	Fidèle	Total
1831-1844	-10	1	-2	-24	-10		-8	
1844-1852	-14	0	-16	-28	-29	6		-14
1852-1861	-10	-15	-20	-25	-22	-5	10	-13
1861-1871	-30	-28	-17	-4	-18	-35	-11	-23
1871-1881	-15	-12	-10	-10	-10	-18	-2	-11
1881-1891	-27	-26	-10	-29	-17	-29	-15	-24
1891-1901	-20	-32	-17	-30	-10	-35	-23	-22
1901-1911	-12	-28	-32	-31	-1	-35	-22	-17

Source : Michel Guérin (1988 : 210-217 et Annexe E).

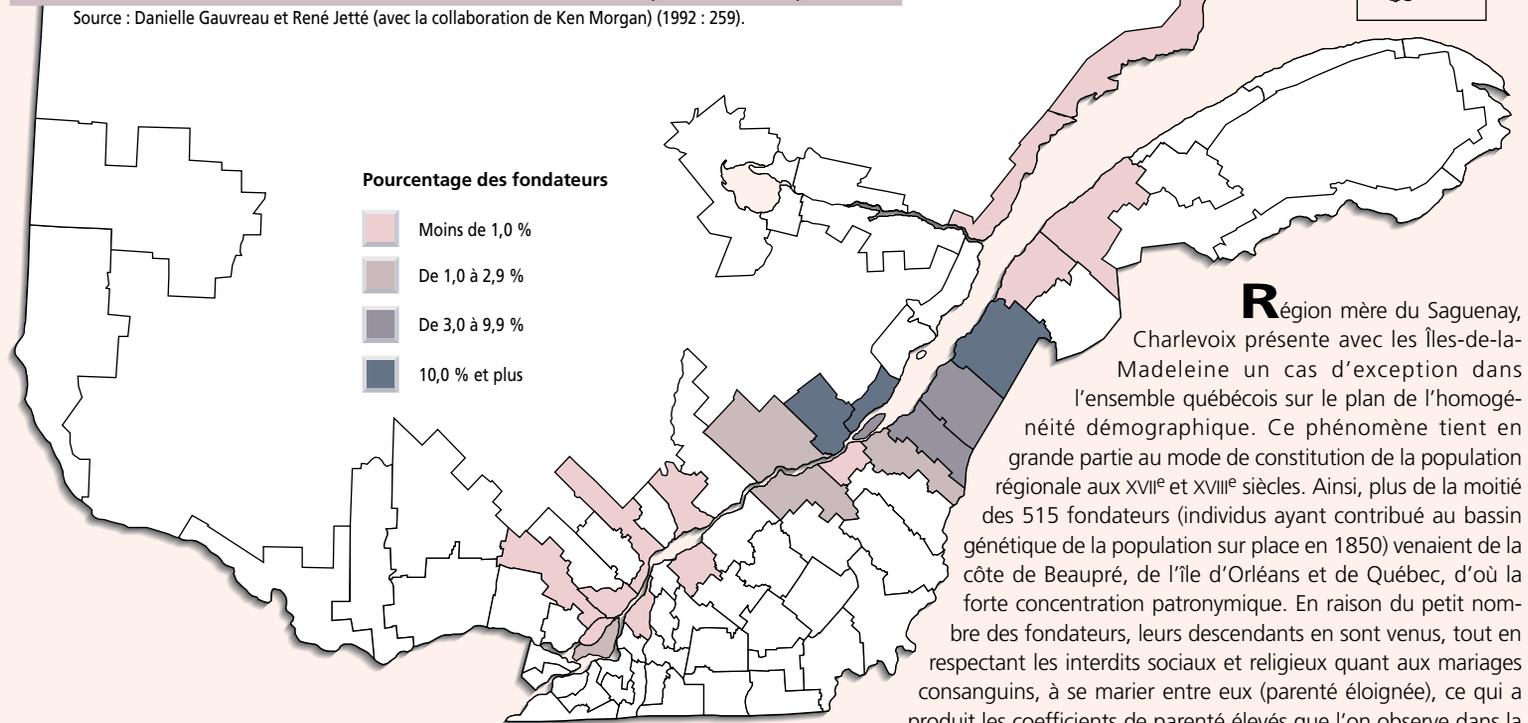
son poids relatif dans Charlevoix, alors que les émigrants d'autres secteurs (notamment Petite-Rivière-Saint-François et l'Île-aux-Coudres) choisissaient des destinations différentes (l'indice utilisé est la proportion des pionniers charlevoisiens mariés dans une

paroisse donnée rapportée à la part de cette paroisse dans la population de Charlevoix au recensement de 1843 ; une contribution est considérée comme proportionnelle lorsque la valeur de l'indice varie entre 0,9 et 1,1).

## Coefficients de parenté des couples mariés selon la paroisse, Charlevoix, 1825-1849

Nombre Paroisse	Mariages sans parenté de mariages	Coefficient		
		Nombre	Pourcentage	moyen
Petite-Rivière-Saint-François	87	10	11,5	0,0149
Les Éboulements	434	65	15,0	0,0133
Saint-Irénée	53	8	15,1	0,0124
Saint-Urbain	117	7	6,0	0,0113
Île-aux-Coudres	146	13	8,9	0,0108
Baie-Saint-Paul	618	113	18,3	0,0097
Sainte-Agnès	114	15	13,2	0,0078
La Malbaie	819	196	23,9	0,0065
Charlevoix	2 388	427	17,9	0,0096

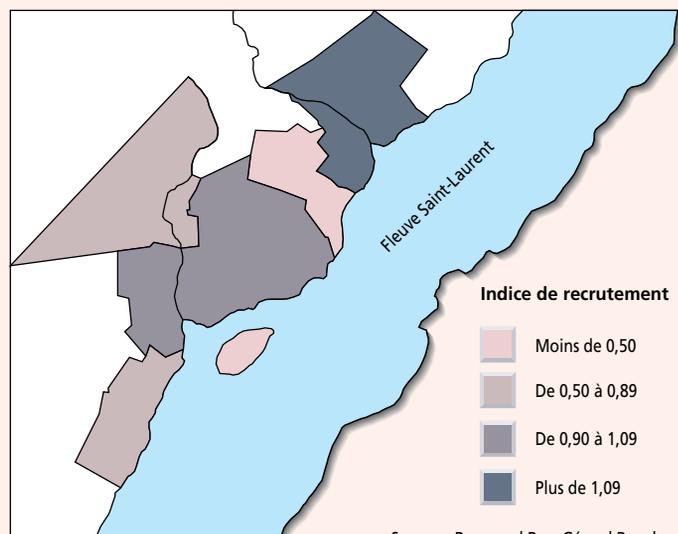
Source : Danielle Gauvreau et René Jetté (avec la collaboration de Ken Morgan) (1992 : 259).



### Lieu d'origine des fondateurs de Charlevoix avant 1850

**R**égion mère du Saguenay, Charlevoix présente avec les Îles-de-la-Madeleine un cas d'exception dans l'ensemble québécois sur le plan de l'homogénéité démographique. Ce phénomène tient en grande partie au mode de constitution de la population régionale aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ainsi, plus de la moitié des 515 fondateurs (individus ayant contribué au bassin génétique de la population sur place en 1850) venaient de la côte de Beupré, de l'île d'Orléans et de Québec, d'où la forte concentration patronymique. En raison du petit nombre des fondateurs, leurs descendants en sont venus, tout en respectant les interdits sociaux et religieux quant aux mariages consanguins, à se marier entre eux (parenté éloignée), ce qui a produit les coefficients de parenté élevés que l'on observe dans la plupart des paroisses pour les mariages célébrés entre 1825 et 1849. Pour comparaison, signalons que le coefficient de parenté entre petits-cousins germains (ayant un même arrière-grand-parent) est de 0,0156.

## Le recrutement des pionniers saguenayens dans Charlevoix, 1838-1853



Source : Raymond Roy, Gérard Bouchard et Manon Declos (1988).

## Le poids de Charlevoix dans la population saguenayenne : provenance des pionniers du Saguenay, 1852-1869

Lieu de naissance ou de résidence antérieure	1852		1859		1869	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Charlevoix	606	82,8	306	81,8	1 781	80,4
Bas-Saint-Laurent	52	7,1	50	13,4	290	13,1
Québec et les environs	44	6,0	14	3,7	88	4,0
Reste du Québec	12	1,6	4	1,1	56	2,5
Hors du Québec	18	2,5				
Toutes provenances connues	732	100,0	374	100,0	2 215	100,0
Provenances indéterminées	94		2		0	

1) Populations observées : tous les chefs de ménage en 1852 ; chefs de familles en 1859 et 1869.

2) Québec et les environs inclut les comtés de Montmorency, Lévis, Portneuf et Bellechasse.

3) Les chiffres de 1852 et de 1869 concernent toute la région ; ceux de 1859 ne concernent que la paroisse de Chicoutimi.

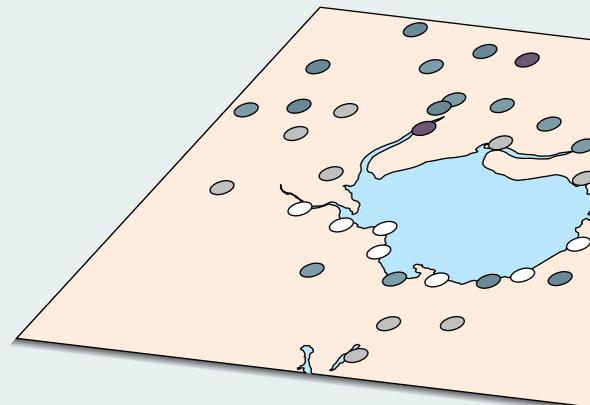
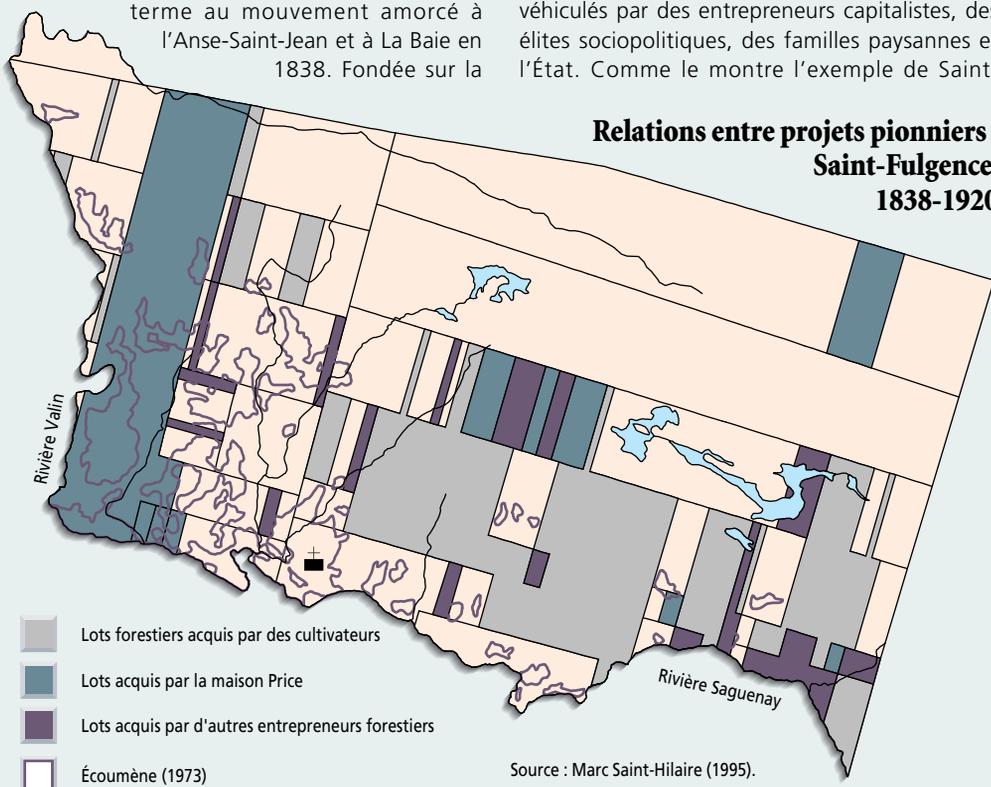
Source : Christian Pouyez et al. (1983 : 138).

# LA FORMATION DU TERRITOIRE SAGUENAYEN

## 1 LA MARCHÉ DU PEUPELEMENT

Le processus d'occupation du sol saguenayen s'est étendu sur un siècle, l'ouverture de cinq paroisses pendant la crise mettant un terme au mouvement amorcé à l'Anse-Saint-Jean et à La Baie en 1838. Fondée sur la

colonisation agricole et le potentiel forestier des terres neuves, la mise en valeur du territoire régional a été le fruit de projets pionniers variés, véhiculés par des entrepreneurs capitalistes, des élites sociopolitiques, des familles paysannes et l'État. Comme le montre l'exemple de Saint-



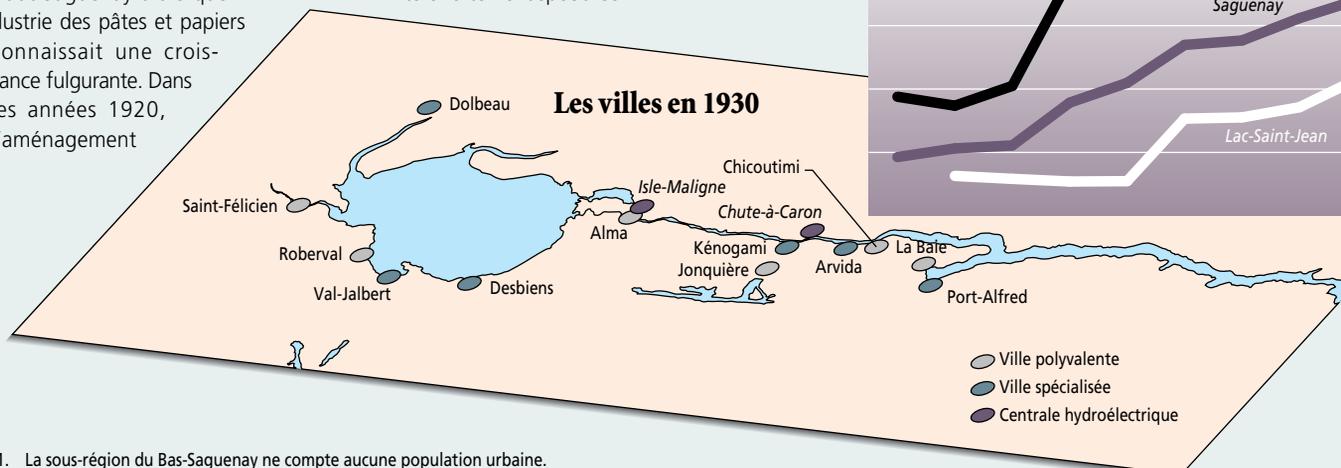
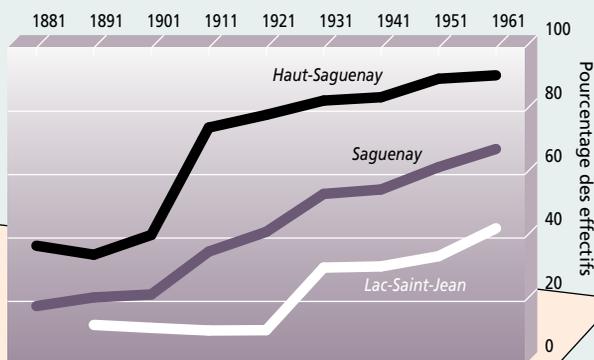
Fulgence, les projets des entrepreneurs et des colons-agriculteurs ont cohabité à l'échelle tant régionale que locale. D'un côté, les entrepreneurs forestiers, William Price en tête, se sont approprié une quantité importante de lots de colonisation ; de l'autre, les agriculteurs ont acquis nombre de lots forestiers pour leur usage propre ou pour la vente du bois. Par ailleurs, si la mise en valeur du territoire était une affaire de gros sous pour les premiers, c'était une affaire de famille pour les seconds : des 48 couples présents dans la paroisse en 1852, seuls sept ne comptaient aucune parenté (au 1<sup>er</sup> ou au 2<sup>e</sup> degré) dans la localité. Aucun de ces derniers ne fit souche dans la paroisse.

## 2 L'ESSOR URBAIN

Ne comptant que Chicoutimi et Roberval en 1901, le réseau urbain saguenayen s'est développé rapidement dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle à la faveur d'une industrialisation accélérée, fondée sur la mise en valeur des ressources hydrauliques et forestières de la région. Le mouvement d'urbanisation s'est d'abord concentré au Haut-Saguenay alors que l'industrie des pâtes et papiers connaissait une croissance fulgurante. Dans les années 1920, l'aménagement

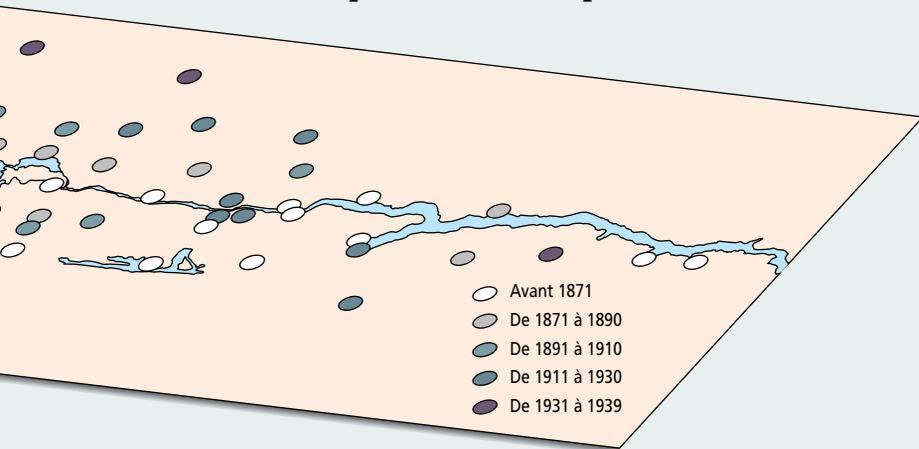
du potentiel hydroélectrique de la rivière Saguenay allait permettre la construction de l'aluminerie d'Arvida et des papeteries d'Alma et de Dolbeau, complétant ainsi l'armature urbaine régionale. Plusieurs de ces villes, mono-industrielles, paraissent à plusieurs égards coupées de leur environnement régional en raison de leur caractère fortement spécialisé.

### Population urbaine par sous-région<sup>1</sup> et ensemble, 1881-1961



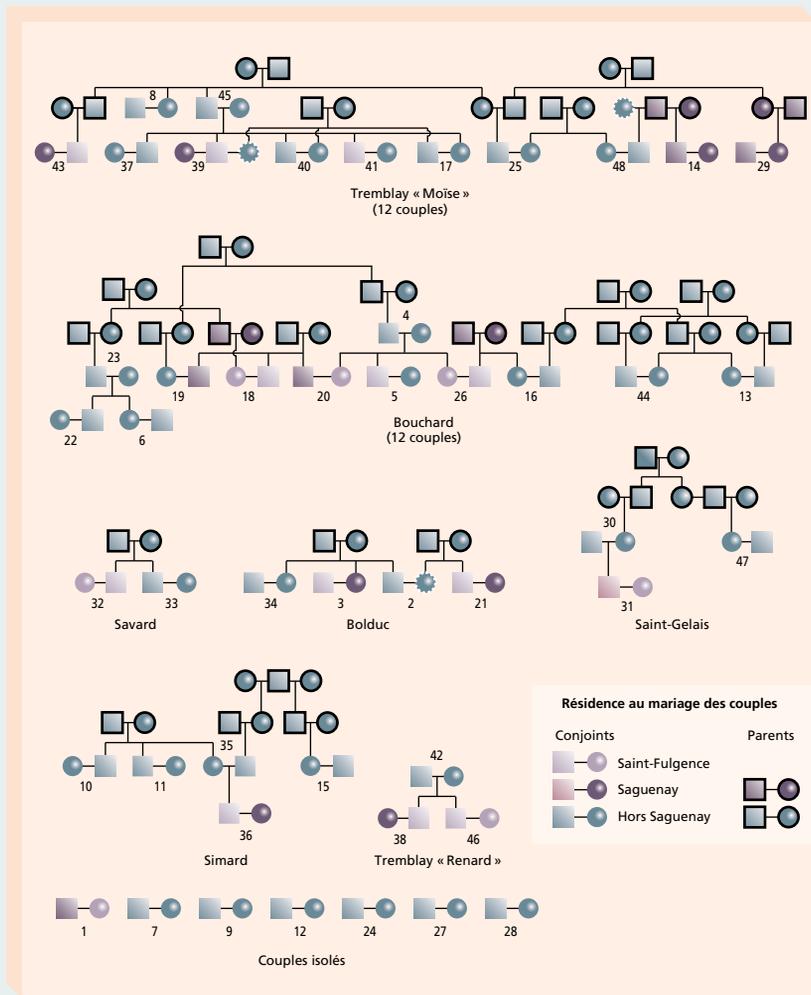
1. La sous-région du Bas-Saguenay ne compte aucune population urbaine.

## L'avance du front pionnier : année de première mission



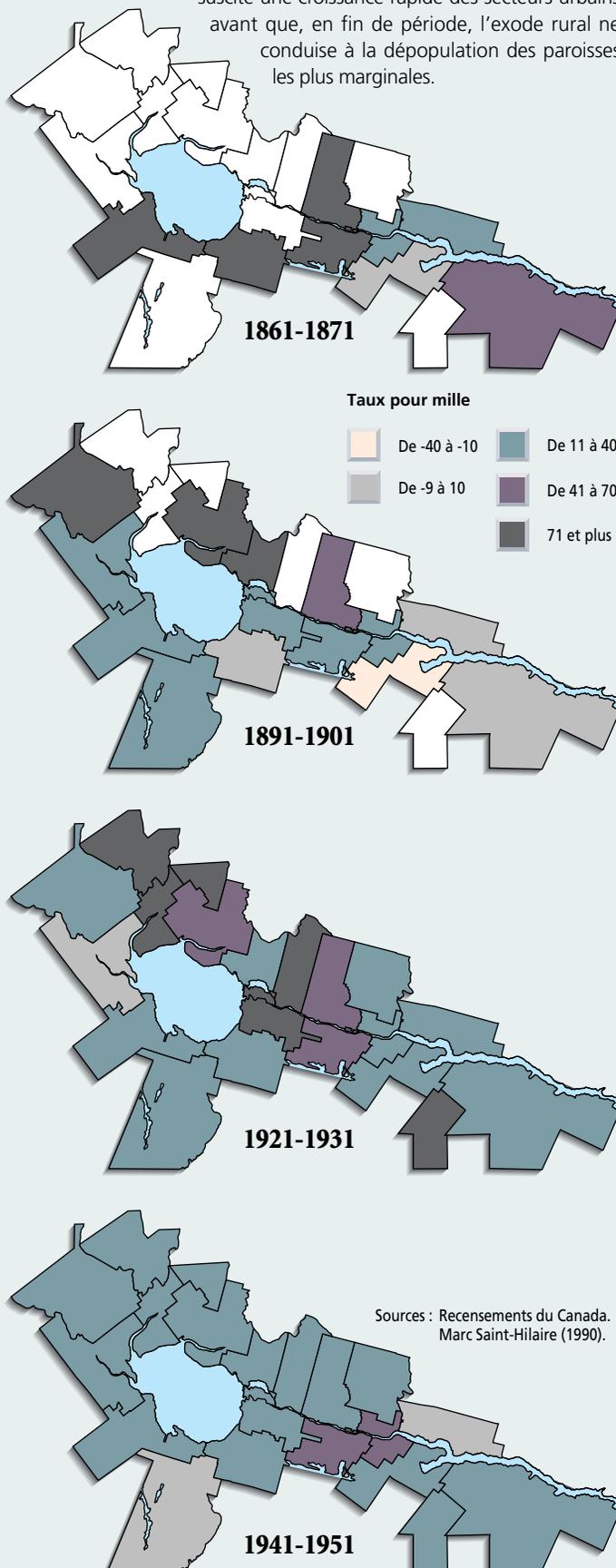
Source : Christian Pouyez et al. (1983).

## Parenté et affinité à Saint-Fulgence, 1852 (48 couples)



Source : Marc Saint-Hilaire (1988).

L'avance du front pionnier et l'essor urbain expliquent largement les taux annuels moyens de croissance démographique des différents secteurs de la région (regroupements municipaux). Ainsi, avant 1900, les secteurs en phase pionnière affichent des taux élevés alors que les secteurs peuplés depuis plus longtemps, toujours fortement ruraux, connaissent une croissance faible, sinon négative. Au xx<sup>e</sup> siècle, l'industrialisation suscite une croissance rapide des secteurs urbains avant que, en fin de période, l'exode rural ne conduise à la dépopulation des paroisses les plus marginales.



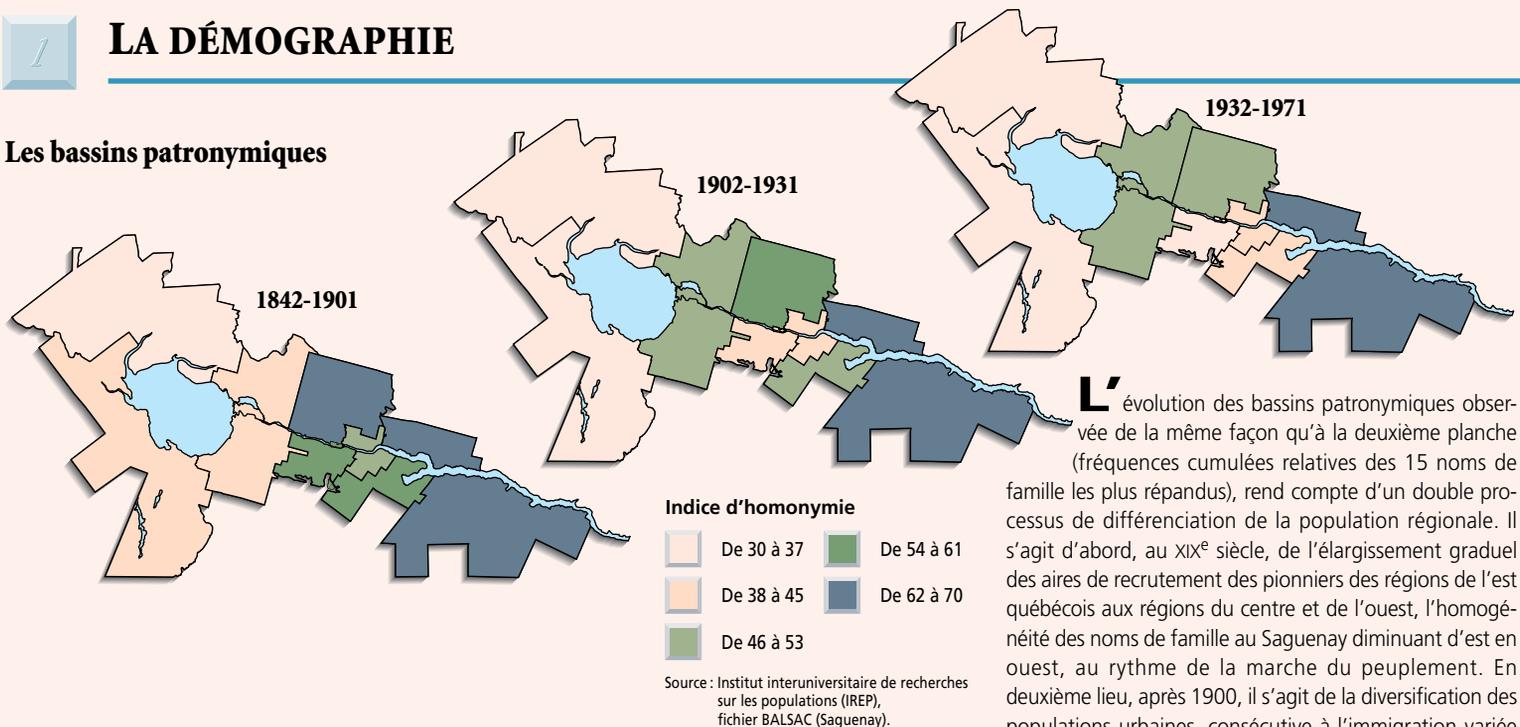
Sources : Recensements du Canada. Marc Saint-Hilaire (1990).

# LA STRATIFICATION ET LA DIFFÉRENCIATION DE LA POPULATION SAGUENAYENNE

1

## LA DÉMOGRAPHIE

### Les bassins patronymiques



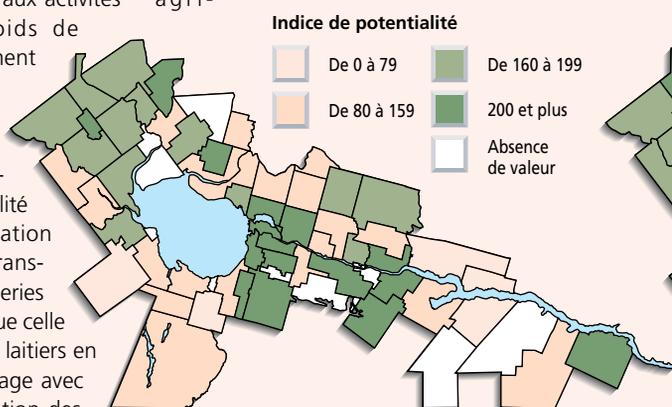
L'évolution des bassins patronymiques observée de la même façon qu'à la deuxième planche (fréquences cumulées relatives des 15 noms de famille les plus répandus), rend compte d'un double processus de différenciation de la population régionale. Il s'agit d'abord, au XIX<sup>e</sup> siècle, de l'élargissement graduel des aires de recrutement des pionniers des régions de l'est québécois aux régions du centre et de l'ouest, l'homogénéité des noms de famille au Saguenay diminuant d'est en ouest, au rythme de la marche du peuplement. En deuxième lieu, après 1900, il s'agit de la diversification des populations urbaines, consécutive à l'immigration variée suscitée par la croissance industrielle.

2

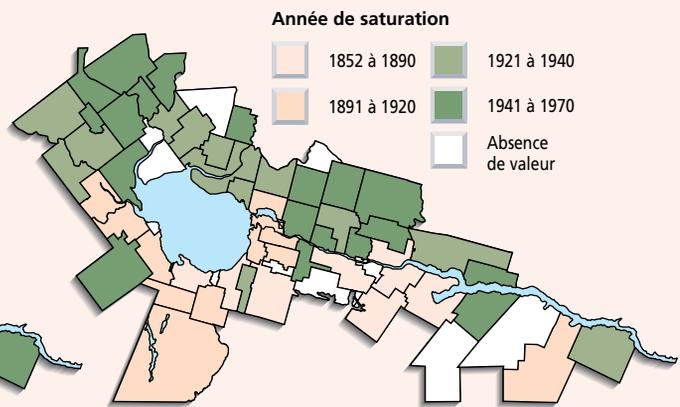
## UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : L'AGRICULTURE

Les indicateurs relatifs aux activités agricoles illustrent le poids de l'ancienneté du peuplement comme facteur de spécialisation des productions, notamment celle du lait. Ainsi, la cartographie à l'échelle de la localité du calendrier d'implantation des établissements de transformation laitière (fromageries et beurreries) de même que celle de la taille des troupeaux laitiers en 1950 s'accordent davantage avec le calendrier de la saturation des terres (année où le nombre d'exploitations de plus de dix acres a atteint son maximum) qu'avec le potentiel agricole des paroisses (établi à partir des données de l'ARDA). La saturation des terres suit à peu près le même modèle que la marche du peuplement.

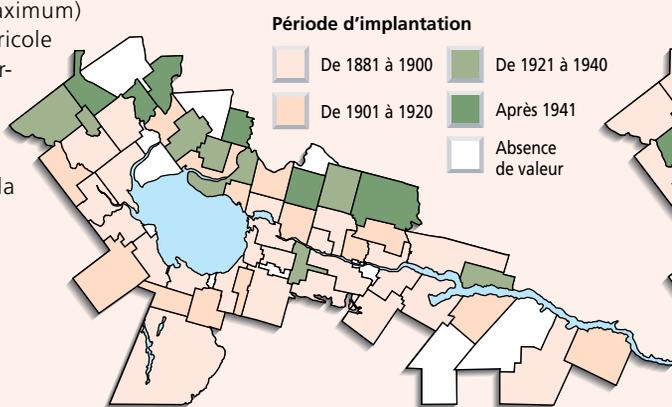
### Le potentiel agricole



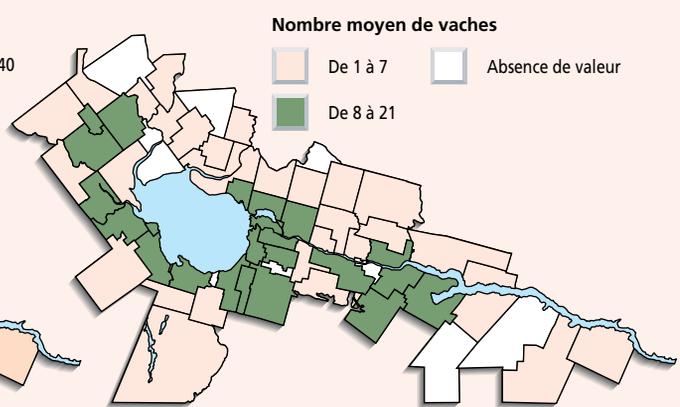
### La saturation des terres



### La transformation du lait

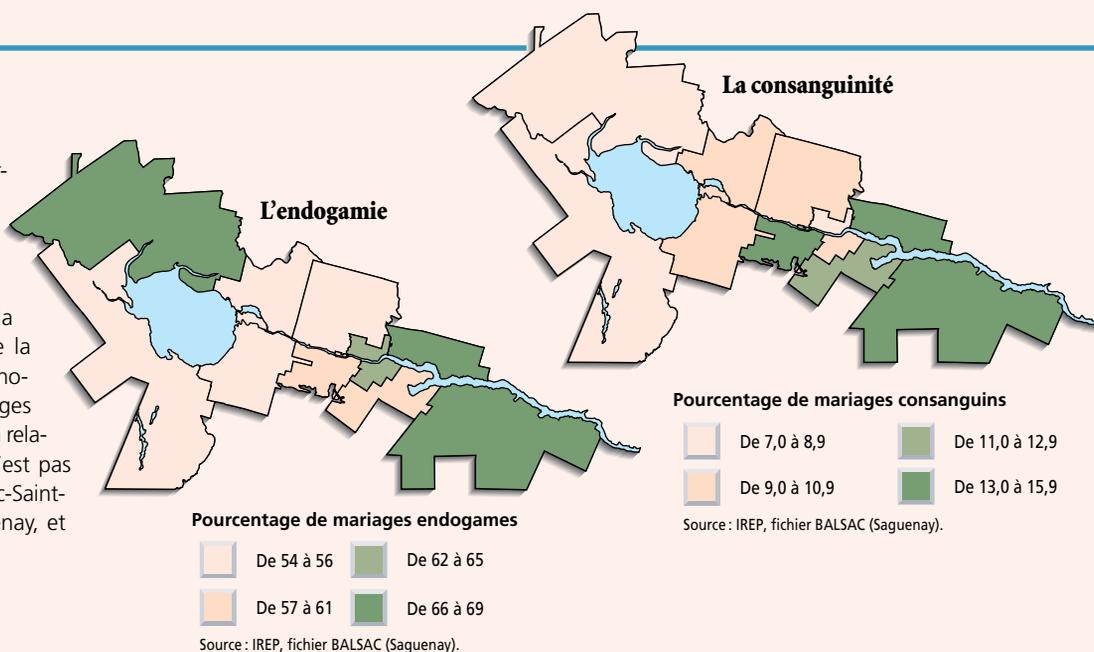


### Les troupeaux laitiers



## Le choix d'un conjoint

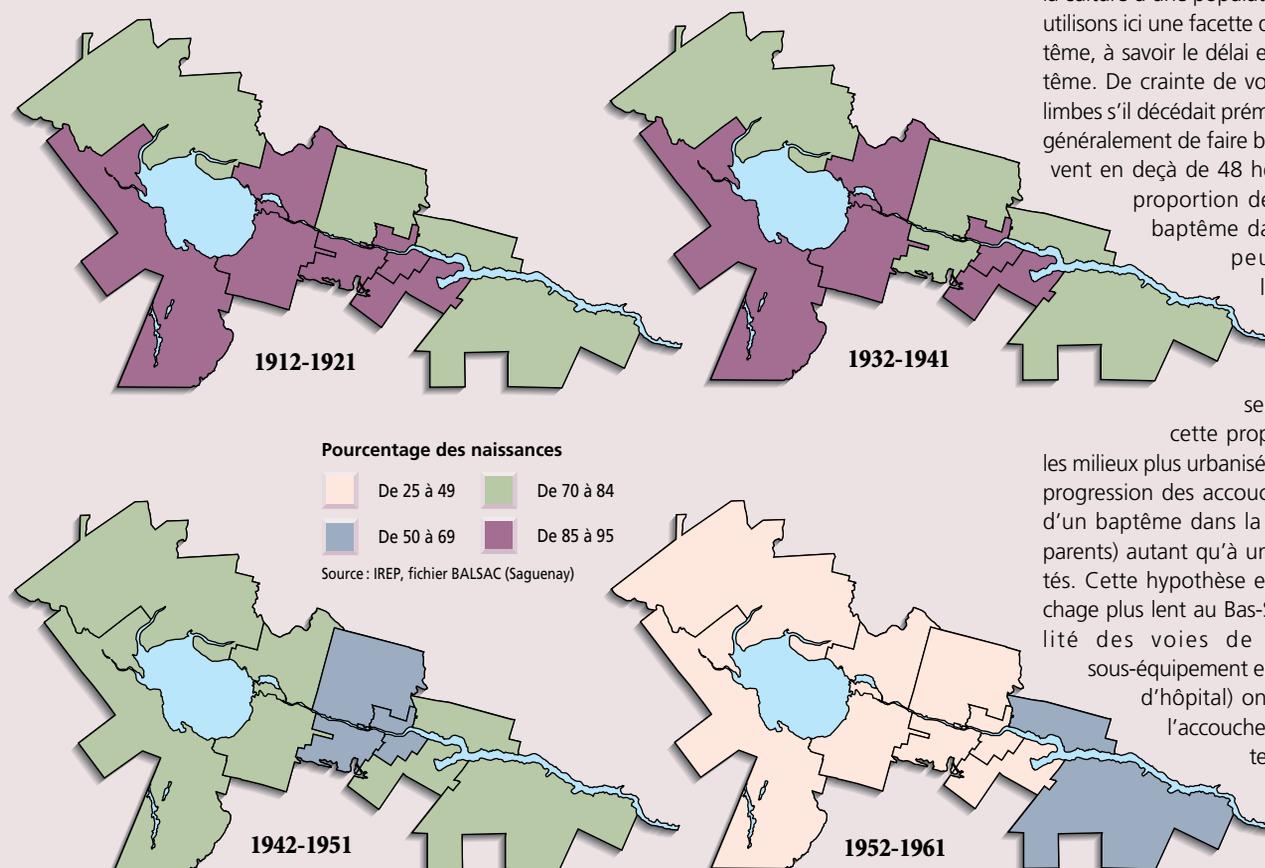
L'endogamie (mariages entre deux personnes résidant dans la même localité) et la consanguinité (mariages entre deux personnes apparentées de près), deux paramètres importants et généralement associés de la nuptialité, témoignent de la multiplicité des découpages spatiaux de la population régionale en fonction des phénomènes observés. En effet, pour les mariages célébrés entre 1842 et 1921, il appert que la relation entre endogamie et consanguinité n'est pas constante, notamment pour le nord du Lac-Saint-Jean et les milieux urbains du Haut-Saguenay, et donne lieu à des découpages discordants.



3

## UN TRAIT CULTUREL : LES CROYANCES RELIGIEUSES

### Le délai naissance-baptême



L'intensité des pratiques religieuses témoigne de la culture d'une population. À titre d'exemple, nous utilisons ici une facette des pratiques reliées au baptême, à savoir le délai entre la naissance et le baptême. De crainte de voir le nouveau-né voué aux limbes s'il décédait prématurément, on s'empressait généralement de faire baptiser l'enfant, le plus souvent en deçà de 48 heures. Or, l'évolution de la proportion des naissances suivies d'un baptême dans les deux jours montre peu de différenciation à l'échelle des microrégions, les premiers changements apparaissant à partir des années 1940 seulement. La diminution de cette proportion survient alors dans les milieux plus urbanisés et tiendrait davantage à la progression des accouchements à l'hôpital (suivis d'un baptême dans la paroisse de résidence des parents) autant qu'à un changement de mentalités. Cette hypothèse est accréditée par le décrochage plus lent au Bas-Saguenay, où la piètre qualité des voies de communication et le sous-équipement en matière de santé (absence d'hôpital) ont maintenu la pratique de l'accouchement à la maison plus longtemps.

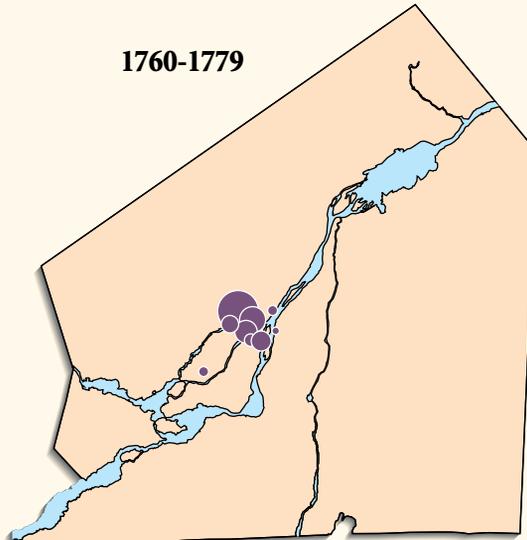
# L'EXPANSION D'UNE FAMILLE-SOUCHE DANS LA PLAINE DE MONTRÉAL DU XVII<sup>e</sup> AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

1

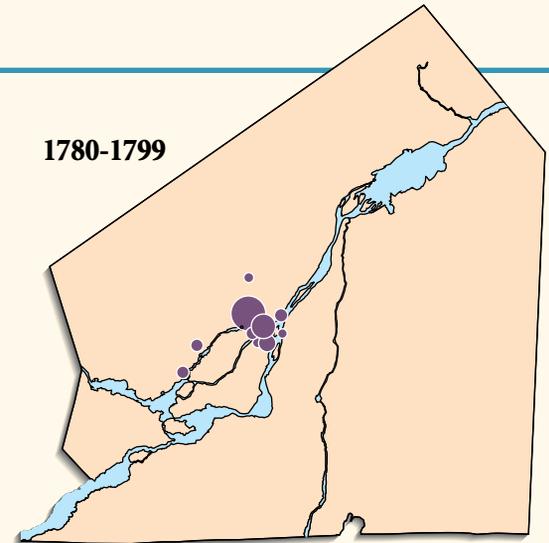
## LA COLONISATION

La cartographie des paroisses dans lesquelles les fils et les filles Beauchamp se sont mariés fait apparaître le déploiement des réseaux de parenté, de 20 ans en 20 ans, depuis les défrichements du XVII<sup>e</sup> siècle de Pointe-aux-Trembles. Pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, les Beauchamp progressent le long des rivières dans un rayon de 20 kilomètres, puis se répandent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'ensemble du front nord de la plaine de Montréal, et jusque dans les Laurentides.

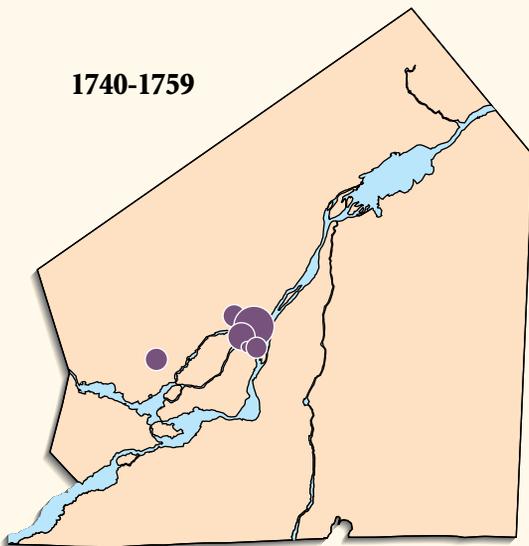
1760-1779



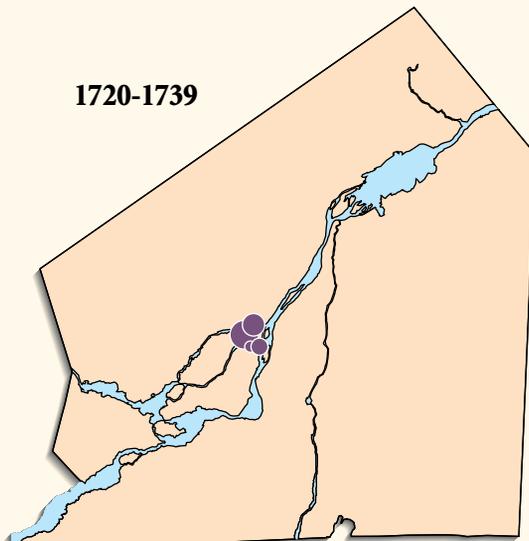
1780-1799



1740-1759



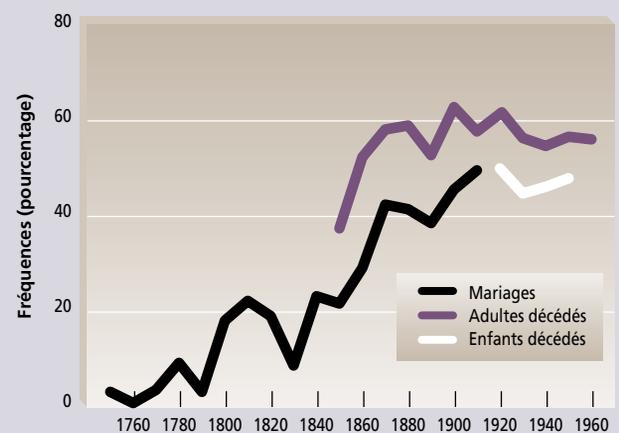
1720-1739

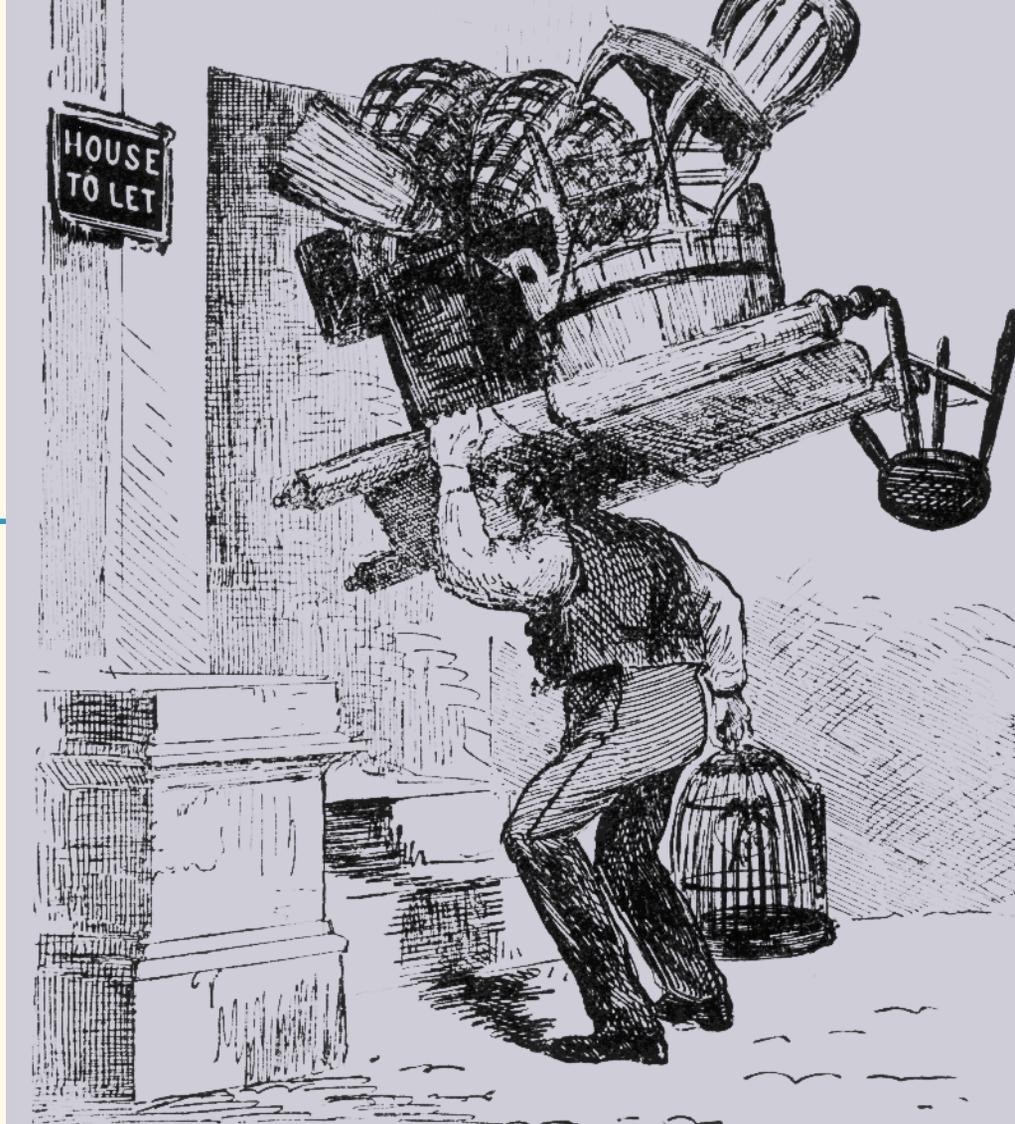


2

## L'URBANISATION

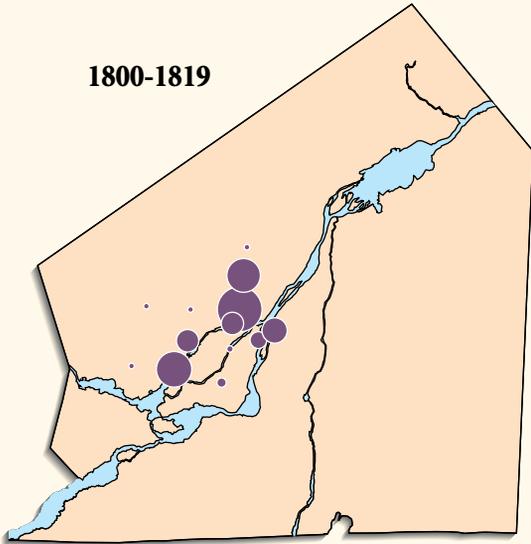
Le pourcentage des mariages Beauchamp célébrés à Montréal fait ressortir le taux et le rythme de l'urbanisation de la plaine de Montréal, au XIX<sup>e</sup> siècle. L'urbanisation s'y effectue parallèlement à l'expansion territoriale indiquée par la carte, parce que Montréal, par ses possibilités d'emploi, offre une solution différente à la colonisation des terres marginales.



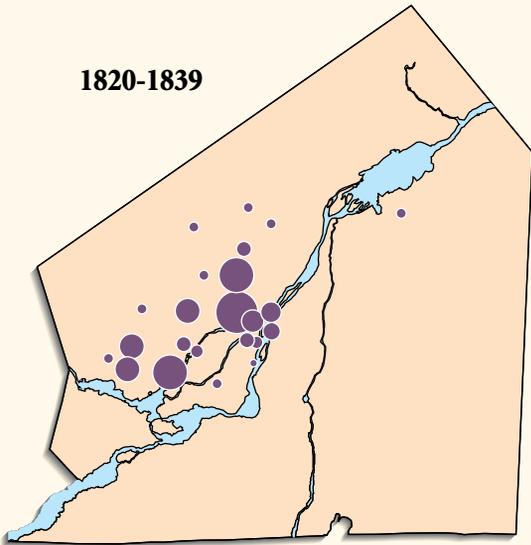


OUR CHARGÉ D'AFFAIRES, FIRST DAY OF MAY, 1870.  
*Canadian Illustrated News*, 7 mai 1870, p. 432.

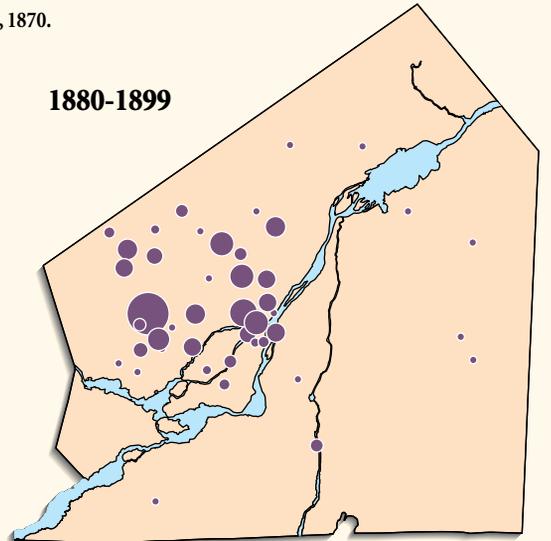
1800-1819



1820-1839



1880-1899

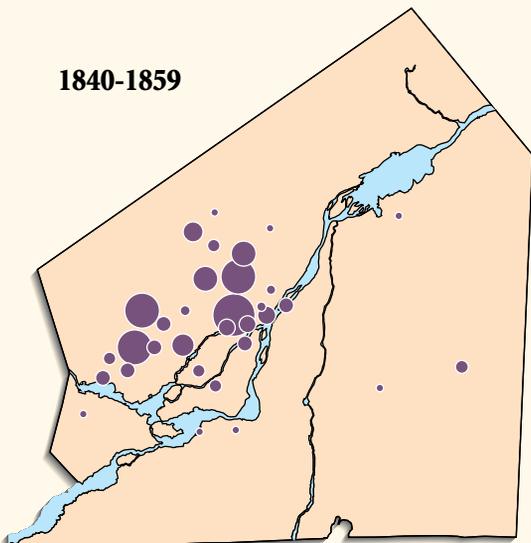


En pourcentage de l'ensemble  
 du territoire recensé

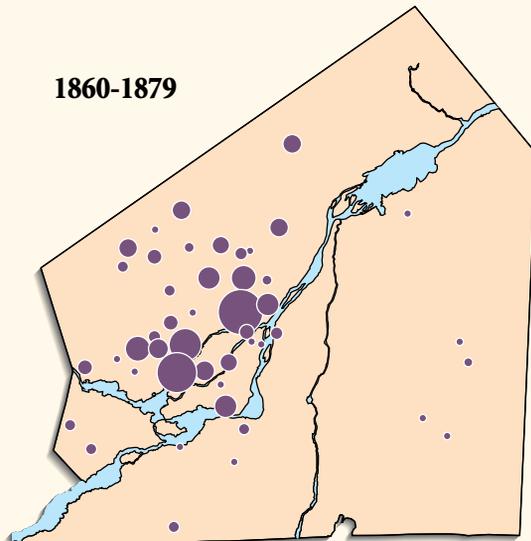
- De 0,01 à 0,09 %
- De 0,09 à 0,17 %
- De 0,17 à 0,33 %
- De 0,33 à 3,74 %
- De 3,74 à 9,00 %

Selon l'agrégé de recensement.  
 Source : Recensements du Canada.

1840-1859

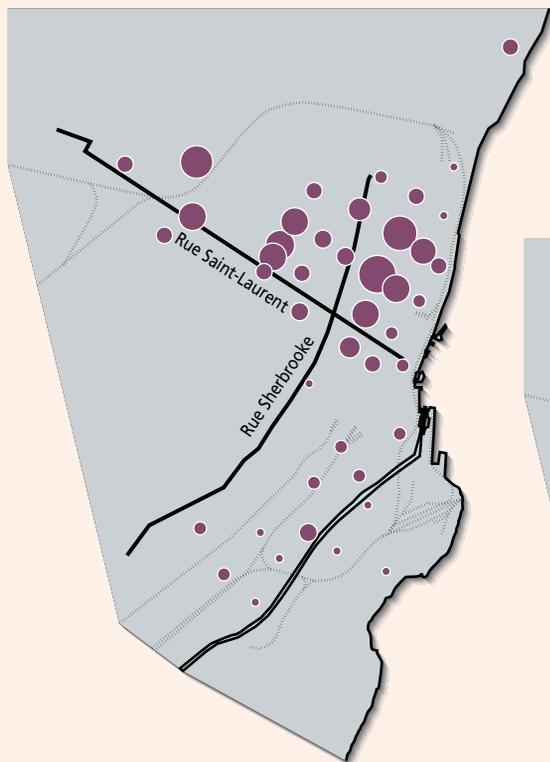


1860-1879



# LES COMMUNAUTÉS MONTRÉALAISES EN 1901

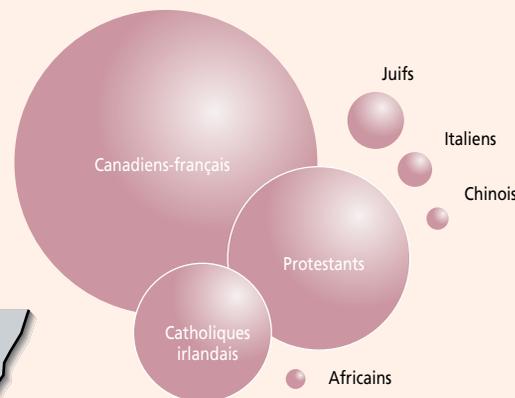
## Canadiens français



## Protestants



## Catholiques irlandais



Nombre de personnes



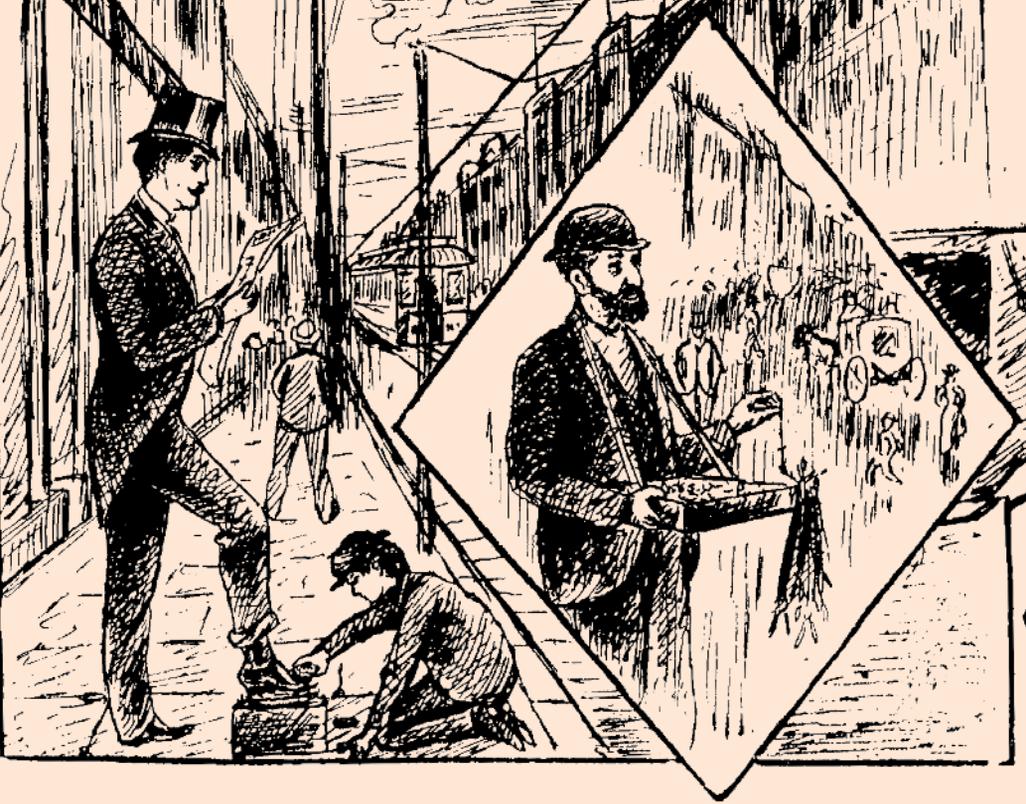
SCENES AT ST. HELEN'S ISLAND, 1891.  
*Dominion Illustrated,*  
22 août 1891.

**E**n 1901, les populations canadienne-française, protestante et irlandaise catholique forment encore 96 % de la population montréalaise. Jointes les uns aux autres, les trois échantillons formés à partir du recensement donnent une idée exacte de la configuration de ces trois communautés, de la complexité de leurs superpositions et de leurs ségrégations. À l'intérieur du 4 % restant, quatre autres échantillons permettent de voir la répartition des nouvelles communautés en émergence. Près du port et du chemin de fer et le long du boulevard Saint-Laurent, on trouve le monde de la différence, où se concentrent par petits îlots, à proximité les uns des autres, les marchands juifs, les colporteurs et les fabricants de cigares syriens, les taverniers irlandais ainsi que d'importantes maisons de pension, chi-

noises et italiennes. Ces voisinages multiethniques comptent un fort pourcentage de jeunes hommes et sont perçus comme les points chauds de l'entrepreneuriat, de l'innovation, du loisir, de l'exotisme et de la contestation.

Les familles italiennes se trouvent parfois en périphérie où elles peuvent jardiner, à Lachine où elles travaillent à la fonderie et à la tréfilerie, et aussi au centre où les hommes déchargent les navires à toute heure du jour et de la nuit, tandis que les femmes se préparent à accueillir les nouveaux arrivants qui ont passé l'été, au loin, sur le chantier d'un chemin de fer en construction.

Formés de deux ou trois jeunes hommes, les ménages chinois se répartissent pour une moitié dans des blanchisseries dispersées et, pour l'autre moitié,



Edmond J. Massicotte,  
*Le Monde Illustré*, 30 juin  
 1894, p. 97.

### Juifs



### Italiens



dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Quartier chinois où s'entassent les journaliers.

Le secteur de la confection apparaît là où réside la population juive. Il se matérialise, une décennie plus tard, dans des édifices d'importance dont la localisation s'explique par les règles du sabbat qui prescrivent la résidence proche d'une synagogue, par la variété des occasions offertes par le boulevard Saint-Laurent et par la nature de cette rue principale, ligne de fracture sociale entre les quartiers anglo et franco-canadiens.

La communauté noire est alors si restreinte et les définitions qu'en donne le recensement si ambiguës qu'un seul noyau peut en être identifié, près de la gare Windsor.

### Africains



### Chinois



*Le Monde Illustré*,  
 20 octobre 1894, p. 289



# *L'EXODE RURAL ET LES MIGRATIONS HORS DES FRONTIÈRES*

Au moment même où se poursuit la conquête des plateaux s'amorce un long mouvement d'exode rural qui profite d'abord à la ville, mais qui continue de s'enfler tout au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et même au XX<sup>e</sup> siècle. À terme, il conduira au dépeuplement des plateaux, après avoir nourri une importante émigration hors frontière. Conséquent avec les pratiques historiques de mobilité géographique de la population, cet exode marque les limites de la colonisation agricole en même temps que de l'emploi urbain. C'est par milliers et même par dizaines de milliers qu'on quitte la province, en direction principalement de la Nouvelle-Angleterre, où s'exprime un important besoin de main-d'œuvre. En réaction à cette saignée, on imagine des programmes d'aide à la colonisation, qui doivent aussi palier les effets de la crise et de la fermeture des frontières. Mais dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle et la reprise d'après-guerre, le dépeuplement régional s'accélère, à un rythme dont on ressent encore aujourd'hui les effets.



# Le dépeuplement régional

Le changement constant a toujours caractérisé la trame de peuplement du Québec. À la longue phase d'expansion de l'écoumène et de formation des noyaux villageois et urbains qui a prévalu pendant des siècles, succède depuis quelques décennies un important mouvement de restructuration. Ce dernier prend de nombreuses formes et se manifeste par des réaménagements qui, selon les endroits, évoluent dans un sens ou dans l'autre. Ainsi, aux forts courants d'expansion du domaine bâti et de croissance démographique qui s'exercent autour des principales villes, s'opposent une rétraction de l'espace aménagé et des diminutions de population affectant particulièrement le milieu rural et les régions les plus éloignées des grandes villes. Ce sont ces phénomènes de déprise et de décroissance qui font l'objet de la présente analyse.

Bien que fort préoccupante à bien des égards depuis quelque temps, la diminution de population n'est pas un phénomène nouveau. Elle s'est constamment manifestée de façon ponctuelle durant toute la phase de mise en place du peuplement. Toutefois, elle a pris une telle intensité durant les dernières décennies qu'elle revêt une toute nouvelle signification. De façon à bien saisir le processus en cours et à le situer dans une perspective historique, l'analyse va porter sur tout le xx<sup>e</sup> siècle. Deux grandes phases sont retenues en fonction de la nature des mouvements produits. La première, qui s'étend de 1901 à 1951, se distingue par des décroissances ponctuelles et sporadiques des effectifs humains malgré une extension et une densification généralisées du peuplement rural, tandis que la deuxième, qui va de 1951 à 1991, est davantage marquée par le dépeuplement régional. L'année 1951 n'indique pas une coupure nette entre les deux périodes, mais elle se situe au début d'une nouvelle ère de transformations globales dont les résultats sur le peuplement vont commencer à paraître au recensement de 1956.

Le concept de dépeuplement régional est évocateur d'un processus affectant de grands espaces habités. Toutefois, l'étude attentive des statistiques démographiques laisse voir qu'il ne s'applique jamais à des régions entières, mais plutôt à des parties de régions et plus particulièrement à des ensembles de localités contiguës ou encore isolées les unes des autres. Pour bien en saisir toutes les nuances, il faut le considérer à

travers plusieurs catégories d'unités territoriales. En conséquence, trois échelles de mesure seront prises en compte : ce sont la municipalité, la division de recensement (qui avant 1991 correspondait au comté et après, à la municipalité régionale de comté [MRC]) et la région administrative. Même si l'assiette territoriale de ces trois groupes d'entités a évolué avec le temps, elle n'en demeure pas moins une excellente base de référence pour appréhender les principaux changements réalisés.

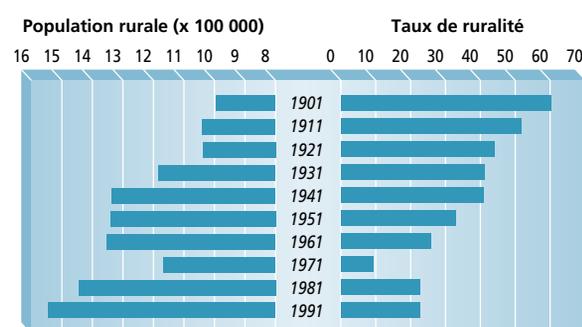
## 1. LA PÉRIODE 1901-1951, CROISSANCE DE LA POPULATION RURALE ET DÉPEUPLEMENT LOCAL

Entre 1901 et 1951, la population du Québec a passé de 1 648 898 à 4 055 681 habitants. Cette augmentation prodigieuse et inégalée par la suite s'est accompagnée d'une forte extension du tissu de peuplement, marquée par d'importants mouvements de colonisation et l'ouverture de nouvelles paroisses, particulièrement en Abitibi, mais aussi au Témiscamingue, en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord et à divers autres endroits des Laurentides et des Appalaches. Plus de 600 nouvelles localités<sup>1</sup> se sont alors ajoutées aux quelque 900 qui existaient au début du siècle. Le volume des effectifs ruraux a augmenté de 34,7 %. Mais en même temps que l'écoumène s'agrandissait avec la mise en valeur de nouvelles terres, une urbanisation rapide était en cours, alimentée en partie par l'exode des campagnes. Durant ces 50 ans, le taux de la population rurale est passé de 60,3 % à 33 %, et ce, malgré la création des nouvelles municipalités et la forte croissance de la population rurale (figure 1).

Les migrations ne se sont pas effectuées exclusivement du monde rural vers les principales zones urbaines. Elles ont aussi été très fortes à l'intérieur même de l'espace rural témoignant des changements socioéconomiques en cours. L'ouverture de nouvelles municipalités, la modernisation de l'agriculture avec, comme corollaire, une libération de la main-d'œuvre et le développement graduel des services et de l'industrialisation ont en effet provoqué à l'intérieur même des campagnes d'incessants déplacements de population. Ainsi malgré des taux de natalité élevés, la décroissance s'est installée relativement tôt dans de

nombreux endroits. Cette décroissance, dans beaucoup de cas, fut lente et régulière et, dans d'autres cas, marquée d'intervalles plus ou moins longs de reprise. Mais presque partout, il s'agit d'une décroissance ponctuelle qui n'affecte que des segments dispersés du territoire rural. La plupart des comtés, dans toutes les régions de la province, ont des municipalités en perte d'effectifs, mais leur population globale continue de croître en raison de la formation de petites villes, de centres de services et, dans plusieurs cas, de nouvelles entités de peuplement.

FIGURE 1  
Évolution de la population rurale et du taux de ruralité du Québec de 1901 à 1991



Source : Statistique Canada, Recensements de 1951, 1971, 1981 et 1991.

La quantité de municipalités concernées par le processus de dépeuplement<sup>2</sup> a fluctué tout au long de la période, tout en demeurant quand même toujours très élevée. Entre 1901 et 1911, on a dénombré 402 localités de moins de 2 500 habitants<sup>3</sup> en décroissance démographique, soit à peu près 44 % du total. C'est un chiffre qui semble énorme pour l'époque, surtout si l'on tient compte d'une augmentation de 4,4 % de la population rurale et de la forte expansion de l'agriculture durant cette décennie. Le nombre de fermes s'est en effet accru de 6,8 % et la surface des terres améliorées s'est élargie de 722 146 acres. Toutefois, l'ajout de plus de 100 nouvelles localités n'a pas été sans provoquer des prélèvements de population dans les municipalités existantes.

Durant les quatre décennies suivantes, les pourcentages de localités en décroissance sont successivement passés à 49 %, 46 %, 31 % et 35 % (tableau 1 et figure 3). Compte tenu de la progression des effectifs ruraux, ce sont des chiffres encore très élevés témoignant incontestablement de l'instabilité d'une bonne partie du peuplement. On observe cependant une certaine relation entre l'évolution du nombre de fermes et du nombre de localités en décroissance (tableau 2). L'implantation de nouvelles fermes a en effet tendance à s'accompagner d'une diminution du nombre d'entités en perte d'effectifs. Cela est particulièrement vrai durant la décennie des grandes difficultés économiques de 1931-1941, qui fut marquée par un important mouvement de retour à la terre suscité et soutenu par des programmes gouvernementaux.

TABLEAU 1  
Localités de 2 500 habitants et moins en décroissance démographique de 1901 à 1951

Période	Nombre de localités en décroissance	Pourcentage des localités de 2 500 habitants et moins
1901-1911	402	44,4
1911-1921	502	48,9
1921-1931	580	46,4
1931-1941	432	31,0
1941-1951	504	35,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 1961.

TABLEAU 2  
Évolution du nombre de fermes, de leur superficie et de celle des terres améliorées entre 1901 et 1951

Année	Nombre de fermes	Superficie des terres défrichées		Par ferme
		des fermes	Totale	
1901	140 110	14 444 175	7 439 941	53,1
1911	149 701	15 613 267	8 162 087	54,5
1921	137 619	17 257 012	9 064 650	65,8
1931	135 957	17 304 164	8 994 158	66,1
1941	154 669	18 062 564	9 062 671	58,5
1951	134 336	16 786 405	8 828 968	65,7

Source : Statistique Canada, Recensement de 1961.

Pendant la première partie du siècle, exception faite de l'Abitibi, toutes les régions du Québec sont concernées par le processus de décroissance. Néanmoins, le phénomène s'est manifesté avec plus de force dans certains endroits. Ce fut particulièrement le cas durant une ou plusieurs décennies dans certains comtés : Arthabasca, Beauce, Champlain, Compton, Drummond, Gaspé, Hull, Matane, Nicolet, Papineau, Pontiac, Portneuf, Rimouski, Shefford, Témiscouata et Terrebonne. Il s'agit aussi bien de vieilles zones de peuplement que de secteurs de colonisation récente, mais généralement de territoires au potentiel agricole plutôt faible des terres hautes et vallonnées des Appalaches et des Laurentides.

Étant donné la nature de l'économie qui caractérise alors le milieu rural, la décroissance sporadique des populations locales apparaît davantage comme un ajustement de la trame de peuplement aux possibilités économiques du milieu et aux nouvelles valeurs et virtualités offertes par l'exploitation forestière, l'urbanisation et l'industrialisation que comme un véritable phénomène de déprise. Elle est aussi en partie imputable aux nouveaux découpages territoriaux. Elle s'insère également dans le prolongement d'un exode rural qui perdure depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle et qui apparaît comme un trait dominant de l'espace rural. L'évolution de l'agriculture est aussi en cause dans ce processus avec ses exigences de plus grandes surfaces en culture. Bien qu'on soit encore loin des surfaces des années 1980, la superficie des fermes s'est quand même accrue de 24 % durant ce demi-siècle. Toutefois, il faut éviter d'associer à la seule agriculture les changements démographiques en cours. D'une part, les cultivateurs représentent moins de la moitié de la

structure occupationnelle et, d'autre part, les fluctuations démographiques à l'échelle locale ne s'accompagnent pas de variations analogues sur le plan de l'évolution des superficies en culture.

Même si elle s'inscrit dans un espace rural en restructuration qui globalement continue sa dilata-tion et sa consolidation, la décroissance démographi-que ponctuelle ne peut être considérée comme mar-ginale, puisqu'elle concerne des centaines de localités en même temps. Le total des pertes aussi est impres-sionnant. Les 427 localités dont la population est plus faible en 1951 qu'en 1901 accusent ensemble un défi-cit net de 175 200 personnes. Le solde négatif a évi-demment été vécu de façon différente selon les endroits. Alors que, dans bien des endroits, il est passé plus ou moins inaperçu, ailleurs, il a ralenti la mise en place des services collectifs et il a même entraîné à l'occasion des diminutions de services.

L'ampleur du dépeuplement local traduit des mal-aises évidents et témoigne à la fois des limitations du milieu dans le contexte de l'époque et de la fragilité de nombreuses zones de peuplement. Il a aussi été suffi-samment fort pour entraîner épisodiquement une dimi-nution de la population de 21 comtés malgré la crois-sance de leurs petites villes et de leurs centres de services.

Les comtés en décroissance se trouvent pour la plupart dans les zones de vieux peuplement, localisées en partie à la périphérie de la plaine de Montréal et dans les Cantons de l'Est (tableau 3). Les pertes d'effectifs demeurent toutefois assez modestes (22 000 personnes en 50 ans) et sont presque toutes réversibles. Huntingdon, Pontiac et Soulanges sont les seuls comtés à avoir moins de résidents en 1951 qu'en 1901. Partout ailleurs, la reprise démographique est signifi-cative et, dans certains cas comme Beauharnois, Châteauguay, Deux-Montagnes, L'Assomption et Richelieu, elle est particulièrement forte, si bien que les effectifs de 1951 sont plus du double ou près du triple de ceux de 1901. Les périodes de décroissance sont plus ou moins longues selon les endroits et se situent pour la plupart dans le premier quart du siècle.

L'évolution démographique de la première partie du siècle a incontestablement influencé la configura-tion actuelle de la structure de peuplement avec ses zones de densité différente. Toutefois, les pulsions de l'époque qui se sont répercutées jusque dans les années 1980 sont davantage reliées aux mouvements de crois-sance que de décroissance. Plusieurs des villes et des centres de service qui existent actuellement ont com-mencé à se différencier de leurs homologues et à modi-fier leur physionomie et leurs fonctions à ce moment. Par contre, la plupart des cas de décroissance ne sont pas indicatifs de ce que l'on peut observer aujourd'hui. De nombreux renversements de tendance se sont pro-duits. Les effets durables se sont surtout manifestés là où plusieurs localités voisines ont connu le même affaiblissement de leur structure de peuplement.

TABLEAU 3  
Comtés avec décroissance démographique  
entre 1901 et 1951

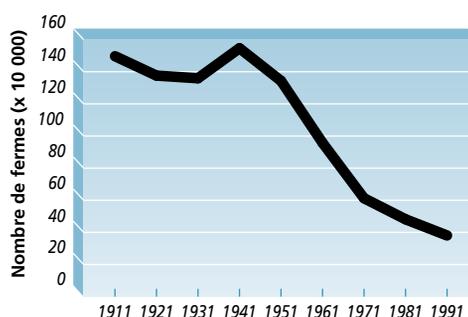
Comtés	Périodes	Total des pertes
Bagot	1911-1941	1 564
Beauharnois	1901-1921	1 844
Berthier	1901-1931	1 204
Brôme	1901-1911 1921-1931	1 035
Châteauguay	1901-1911 1921-1931	693
Compton	1921-1931	1 354
Deux-Montagnes	1901-1911 1921-1931	595
Huntingdon	1901-1931	1 634
Iberville	1901-1921	374
L'Assomption	1911-1921	833
Lotbinière	1911-1921	321
Montcalm	1921-1931	122
Montmagny	1921-1931	1 758
Napierville	1901-1911 1921-1931	1 258
Nicolet	1911-1931	1 382
Papineau	1911-1921 1931-1941	2 317
Pontiac	1901-1921 1931-1941	1 716
Richelieu	1911-1921	1 138
Rouville	1901-1911	276
Soulanges	1901-1911 1921-1931 1941-1951	1 589
Verchères	1921-1931	116
<b>Total</b>		<b>23 123</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de 1961.

## 2. LA PÉRIODE 1951-1991, LE DÉPEUPLEMENT RÉGIONAL

De 1951 à 1991, le rythme de changement s'est fortement accentué dans la majeure partie du territoire habité. Tant en milieu urbain que rural, l'organisation physique de l'espace, l'infrastructure de services et l'ensemble de la vie socioéconomique ont connu d'importantes muta-tions. Sur le plan occupationnel, il y eut une forte transi-tion vers les emplois du secteur secondaire et surtout du secteur tertiaire. Tous les secteurs de la mise en valeur des ressources ont été modernisés et restructurés libérant de la main-d'oeuvre. Cela a particulièrement été remarqua-ble dans le domaine agricole, où il y eut un abandon rapide de l'agriculture, le nombre de fermes passant de 134 000 à 38 000 unités (figure 2).

FIGURE 2  
Évolution du nombre de fermes du Québec  
de 1901 à 1991



Source : Statistique Canada, Recensements de 1911 à 1991.

Les mondes ruraux et urbains ont continué d'évoluer en symbiose selon les grandes tendances amorcées durant les dernières décennies. Les principales différenciations structurelles se sont renforcées, creusant les écarts entre les espaces à population dispersée et les zones les plus urbanisées et entre les régions à croissance économique et les régions à problèmes chroniques. Mais, parallèlement, une amélioration des communications sous toutes leurs formes a contribué à uniformiser les genres de vie, notamment sur les plans de la consommation, des loisirs et de la culture. Il s'agit cependant d'une uniformisation toute relative affectant de façon inégale les individus en fonction des localisations et des classes sociales, mais n'enlevant pas leurs principaux éléments de spécificité à chacune des grandes catégories de peuplement.

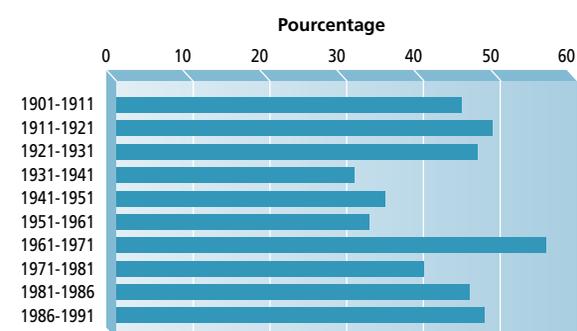
La population rurale est devenue aussi plus mobile sur le plan géographique, élargissant ses aires quotidiennes et hebdomadaires de déplacement tant pour le travail et les loisirs que pour l'obtention de services. La situation dans l'espace n'est plus liée exclusivement au lieu de travail, mais aussi à divers autres facteurs tels que l'attachement à un milieu, les liens familiaux et sociaux, le coût du logement, les facilités de déplacement, les habitudes de vie, etc. Dans ce nouveau contexte, il y a dissociation entre le lieu de séjour et le lieu de travail pour une partie de plus en plus importante des ruraux. La dimension, la nature et l'évolution de l'infrastructure de services ne dépendent plus exclusivement de la taille démographique et de l'économie locales, mais d'une zone d'échanges et de voisinage qui a tendance à s'agrandir.

Vue sous l'angle des localités, la situation démographique ne paraît toutefois pas, à prime abord, très différente de celle de la première moitié du siècle, le nombre de localités en décroissance demeurant sensiblement le même (figure 3). Il varie toutefois davantage selon les décennies se situant entre les valeurs extrêmes de 412 dans la décennie 1951-1961 et de 695 durant la suivante, représentant de 33 % à 56 % de toutes les localités. Entre 1971 et 1981, il y a une forte diminution des cas de décroissance et, par la suite, de nouveau une augmentation graduelle. Au total, les pertes subies par toutes les petites localités rurales (2 500 habitants et moins) accusant un déficit à la fin de la période s'établissent à environ 158 000 personnes. C'est 39 621 individus par décennie comparativement à 35 042 durant la première moitié du siècle. Compte tenu du fait que la population rurale est plus nombreuse, ces chiffres à eux seuls n'indiquent pas de changement vraiment significatif.

Presque toutes les MRC possèdent, à un moment ou l'autre, des municipalités dont la population diminue. Seules quelques-unes, telles Laval, Les Moulins, Mirabel, Thérèse de Blainville et Champlain, échappent à cette situation. En fait, le changement par rapport à l'époque précédente se fait surtout sentir dans la durée des périodes de décroissance qui

sont plus longues pour de nombreuses localités et surtout par un affaiblissement marqué de la trame de peuplement sur de vastes parties de l'espace rural.

FIGURE 3  
Pourcentage des localités du Québec de 2 500 habitants et moins en décroissance démographique de 1901 à 1991



Sources : Statistique Canada, Recensement de 1961, et Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), *L'atlas de l'évolution démographique des municipalités locales et des municipalités régionales de comté du Québec*, 1994.

La décennie 1961-1971 mérite tout particulièrement de retenir l'attention. Le nombre de municipalités à évolution démographique négative y a atteint un niveau inégalé. Ce fait marque une modification radicale par rapport aux dix années antérieures où le deuxième plus faible pourcentage d'entités en perte d'effectifs de tout le siècle a été atteint (tableaux 4 et 1).

TABLEAU 4  
Localités de 2 500 habitants et moins en décroissance démographique durant la période 1951-1991

Période	Nombre de localités en décroissance	Pourcentage des localités <sup>1</sup>
1951-1961	412	33,3
1961-1971	695	56,2
1971-1981	499	40,4
1981-1986	571	46,2
1986-1991	589	47,7

1. Ces pourcentages sont calculés en fonction des localités de 2 500 habitants et moins identifiées en 1951.

Source : UMRCQ, *L'atlas de l'évolution démographique des municipalités locales et des municipalités régionales de comté du Québec*, 1994.

Divers facteurs concourent apparemment à expliquer la situation qui prévaut durant ces années 1961-1971. C'est la période de la Révolution tranquille au Québec et des bouleversements et des innovations se font sentir dans tous les aspects de la vie socioéconomique. En même temps que les villes accentuent leur développement, le monde rural restructure ses institutions et son économie. Mais c'est une restructuration largement axée sur les concepts de concentration, de polarisation d'industrialisation et d'urbanisation, c'est-à-dire sur des valeurs liées d'avantage aux zones à fortes densités humaines. Des gens changent d'activité et de lieu de séjour non seulement pour des raisons économiques et pour laisser une agriculture peu rentable, mais aussi pour chercher de nouveaux modes de vie plus conformes aux

valeurs dominantes du moment ou pour profiter de diverses occasions qui s'offrent à eux comme la possibilité de se rapprocher des établissements de santé ou des institutions d'enseignement. Ainsi, la modernisation de l'agriculture, qui se traduit notamment par une diminution de 24 % de la superficie des terres agricoles et de 36 % du nombre de fermes, s'inscrit-elle dans un mouvement global de transformation.

C'est tout ce changement et non seulement l'évolution de l'agriculture qui explique le puissant courant d'exode des campagnes qui prévaut alors et qui amène le Québec en 1971 au plus bas taux de population rurale de toute son histoire avec 19,3 %. Ce taux sera par la suite à la hausse, malgré la persistance de l'exode, et atteindra 22,4 % en 1991. Entre 1961 et 1966, 146 000 personnes quittent les 42 comtés les plus ruraux et vont pour la plupart s'installer dans les plus importantes villes et leur proche périphérie qui accueillent alors 231 000 arrivants (Robert, 1971). La grande région métropolitaine de Montréal reçoit la majeure partie de ces migrants.

L'évolution du flux migratoire entre 1931 et 1971 dans les régions de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent illustre bien l'intensité des changements qui se sont opérés entre 1961 et 1971. De 14 000 qu'il était entre 1931 et 1941, le contingent des émigrants s'est accru sans cesse pour atteindre 80 000 personnes dans la décennie 1961-1971 (Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec, 1966 ; Dugas, 1975). Compte tenu du fort abandon des terres impropres à la culture qui se manifeste alors à ces endroits, la tentation est forte de relier étroitement l'émigration à la déprise agricole. Cependant une étude réalisée sur le sujet (Dugas, 1975) indique que le contexte agricole n'est qu'un facteur d'explication parmi bien d'autres.

À compter de 1971, le dépeuplement se poursuit à des rythmes variables selon les périodes quinquennales dans la plupart des endroits où il s'est amorcé. Ce sont pour l'essentiel les milieux où la mise en valeur des ressources naturelles constitue l'une des principales bases de l'économie. Ils se situent dans les régions périphériques et sur les terres hautes des Appalaches et du Bouclier canadien. Faibles disponibilités et saisonnalité des emplois, problèmes d'accessibilité aux services, climat d'insécurité économique, forte dépendance des transferts gouvernementaux et piètres perspectives d'avenir constituent les principaux facteurs de migration. La grande dépendance de l'économie aux marchés extérieurs et l'évolution constante du contexte économique et sociopolitique contribuent aussi à une fluctuation constante des taux de décroissance. Chaque nouveau recensement révèle des modifications plus ou moins significatives et qui étaient plus ou moins prévisibles.

La restructuration du peuplement se manifeste tout particulièrement par une augmentation du nombre de petites localités, la fermeture de rangs et

de bouts de rangs et l'extension et la densification des périmètres habités dans les villages et la proche périphérie des petites villes. Sous la pression des différents courants migratoires qui s'exercent, toutes les régions, y compris celles en décroissance comme la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, ont connu depuis les 30 dernières années d'importantes modifications structurelles qui, dans la plupart des cas, ont accentué les disparités intrarégionales. Les secteurs les plus denses en ont bénéficié et ont remodelé et enrichi leur infrastructure de services alors que les zones les plus faiblement peuplées se sont anémiées et ont connu une dégradation de leurs services de base.

La région de l'Est-du-Québec illustre assez bien ce type de changement avec une augmentation de 19 localités de 500 habitants et moins et de 9 localités de 2 001 à 5 000 habitants entre 1971 et 1991 (tableau 5). Le nombre des premières a progressé à la suite de la décroissance démographique de celles qui comptent 501 à 2 000 habitants, tandis que la deuxième catégorie a largement profité de l'attraction exercée sur les flux migratoires par une meilleure disponibilité des emplois et des services. Beaucoup de localités ont donc changé de strate de taille démographique avec toutes les incidences socioéconomiques que cela comporte pour leurs résidents. L'augmentation du nombre des plus petites communautés correspond à un phénomène de marginalisation observable dans une vaste partie de l'espace rural.

TABLEAU 5  
Évolution du nombre des localités  
de l'Est-du-Québec selon leur taille  
démographique entre 1971 et 1991

Taille démographique des localités	1971	1976	1981	1991
0 à 500 habitants	32	42	52	51
501 à 1 000 habitants	83	72	63	59
1 001 à 2 000 habitants	59	49	44	48
2 001 à 5 000 habitants	24	27	38	33

Source : Statistique Canada, Recensements de 1971, 1981 et 1991.

Envisagé à l'échelle des comtés, le changement devient nettement plus marqué entre la seconde et la première moitié du siècle et prend même une tout autre dimension. Ce ne sont plus trois comtés qui ont moins de monde en fin de période qu'au début, mais plutôt 23 MRC. Ensemble, leurs effectifs totaux ont diminué de 57 000 personnes (tableau 6) comparativement à une perte de 1 963 individus des trois comtés concernés lors de la période antérieure à 1951. Ce déficit atteint même 88 000 personnes si on l'établit par rapport au plus haut sommet atteint dans chaque entité plutôt qu'en référence à l'année 1951. Cela signifie que les gains réalisés par les villes et les centres de services furent insuffisants pour compenser les pertes des petites localités. Le dépeuplement passe ainsi du niveau des localités à celui des sous-régions.

TABLEAU 6  
Les MRC qui comptent moins d'habitants en 1991  
qu'en 1951 et le nombre des pertes

Nombre des pertes MRC	Pourcentage 1951-1991	des pertes
Kamouraska	529	2,2
La Matapédia	8 905	29,9
La Mitis	4 252	17,4
Les Basques	5 105	33,1
Témiscouata	10 780	31,6
Avignon	689	4,6
Denis-Riverin	86	0,6
Pabok	386	1,7
Charlevoix	200	1,5
Bécancour	594	3,0
Mékinac	2 666	16,3
Asbestos	2 614	14,5
Le Granit	4 038	16,1
Le Haut-Saint-François	2 648	11,3
Le Val Saint-François	2 648	11,3
Vallée de la Gatineau	205	1,1
Pontiac	1 707	10,1
Abitibi-Ouest	825	3,3
Les Etchemins	3 263	14,8
L'Islet	2 810	12,3
Montmagny	1 064	4,0

Source : UMRQC, *L'atlas de l'évolution démographique des municipalités locales et des municipalités régionales de comté du Québec*, 1994

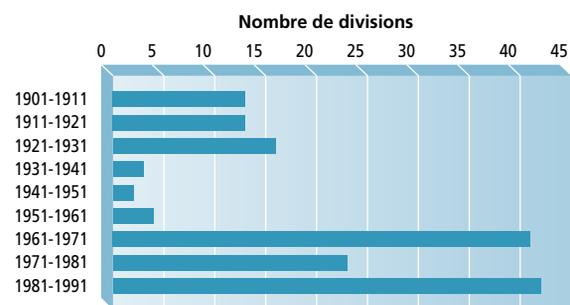
Toute indicative qu'elle soit, cette vision sur une longue période ne laisse voir qu'une facette de la réalité. En effet, d'importantes fluctuations d'une décennie à l'autre inversent des courants d'évolution démographique dans de nombreuses sous-régions et modifient sporadiquement la superficie des aires en dépeuplement. Mais, plus important encore, cette analyse sur une longue période tend à occulter l'ampleur du dépeuplement en cours durant les derniers 30 ans.

Alors qu'il n'y avait que deux divisions de recensement en décroissance entre 1941 et 1951 et quatre, les dix années suivantes, on en dénombre une quarantaine entre 1961 et 1971 et entre 1981 et 1991 (figure 4). Les MRC concernées ont vu leurs effectifs diminuer de 68 000 personnes dans la décennie 1961-1971 et de 59 000 dans celle de 1981-1991. Ces chiffres prennent d'autant plus d'ampleur qu'ils s'appliquent aux parties de territoire dont la population est la plus dispersée et la plus mal dotée en services publics.

Ainsi, le prélèvement généralisé et de plus ou moins longue durée dans des municipalités de tous les secteurs du territoire se mue en une forte et longue décroissance dans les zones les plus fragiles, les moins polyvalentes et aux structures socioéconomiques les plus inadaptées aux grandes transformations en cours. Cela crée une nouvelle dynamique sociospatiale et économique génératrice d'effets pervers qui vont en s'amplifiant et affectent même les espaces contigus et la vitalité de leur région d'appartenance. Dans ce contexte, le dépeuplement n'est

plus une simple caractéristique d'un territoire en restructuration et en voie d'un nouveau rééquilibrage, mais un phénomène économique et social majeur pour de grandes régions et un facteur de marginalisation dont la portée peut s'étendre à l'ensemble de la collectivité québécoise

FIGURE 4  
Nombre de divisions de recensement  
en décroissance par décennie



Sources : Statistique Canada, Recensement de 1961, et UMRQC, *L'atlas de l'évolution démographique des municipalités locales, et des municipalités régionales de comté du Québec*, 1994.

Depuis les 30 dernières années, 12 des 16 régions administratives du Québec (tableau 7) se sont retrouvées avec au moins une MRC en décroissance. Heureusement que le phénomène est limité et occasionnel à plusieurs endroits et semble correspondre à une mauvaise conjoncture. Mais dans six de ces régions, il est plus durable et étendu et il traduit des problèmes majeurs dont les conséquences négatives risquent d'aller en s'amplifiant. Le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Chaudière-Appalaches, la Côte-Nord, la Mauricie-Bois-Francs et l'Estrie sont les secteurs les plus éprouvés. De grandes parties de l'Outaouais, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région de Québec participent également au processus de dévitalisation. Ce dernier est d'autant plus important qu'il ne résulte pas uniquement de la situation qui prévaut dans quelques MRC, mais aussi de celle qui existe dans de nombreuses petites localités situées dans la plupart des MRC. Les MRC en décroissance contribuent surtout à focaliser le problème dans des secteurs spécifiques des régions administratives.

La situation de dépeuplement prend une envergure particulière dans les régions administratives de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord. Là, ce ne sont plus seulement quelques MRC qui assistent à la baisse de leur population, mais l'ensemble de chacune des régions. La Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent ont atteint leur maximum de peuplement en 1961, la Côte-Nord en 1981 et les Îles-de-la-Madeleine en 1986 (figure 5). Depuis, la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a vu sa population diminuer de 8,4 %, le Bas-Saint-Laurent de 3,1 % et la Côte-Nord de 10,9 %. En plus de contribuer à l'affaiblissement des services de base, à une sous-utilisation de certains équipements et à une dégradation relative

de la qualité de vie pour de nombreux résidents, la décroissance démographique crée un climat d'incertitude qui affecte la population en place, les jeunes ménages et les nouveaux travailleurs à la recherche d'un endroit pour s'établir et les investisseurs potentiels. Elle nuit aussi à la modernisation de la structure économique, puisque la tertiarisation des activités est freinée par la dispersion et la faiblesse des volumes de population à desservir. Tout cela favorise le maintien et même l'accentuation des disparités socioéconomiques qui existent avec l'ensemble du Québec et surtout par rapport à ses grandes régions urbaines.

TABLEAU 7  
Nombre de MRC en décroissance par région administrative en 1961-1971 et 1981-1991

Régions administratives	1961-1971	1981-1991
Abitibi-Témiscamingue	4	1
Bas-Saint-Laurent	6	6
Chaudière-Appalaches	7	6
Côte-Nord	2	6
Estrie	4	3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3	5
Laurentides	1	0
Mauricie-Bois-Francs	6	6
Montérégie	0	1
Outaouais	2	2
Québec	3	2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	2

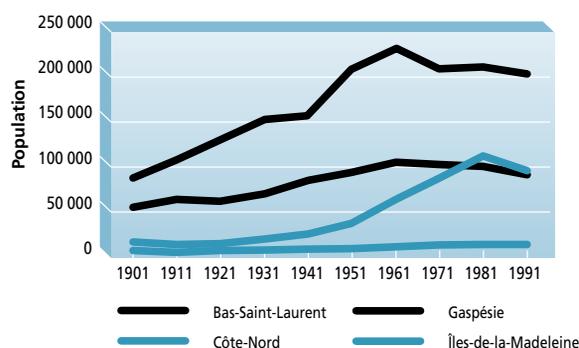
Source : UMRQC, *L'atlas de l'évolution démographique des municipalités locales et des municipalités régionales de comté du Québec*, 1994.

En raison de son importance, de sa signification et de ses causes, la diminution de population a entraîné et occasionne encore de nombreuses formes d'interventions. Différents organismes régionaux de développement économique ont été mis en place tandis que les gouvernements ont adopté plusieurs sortes de mesures allant de la relocalisation de certaines communautés aux efforts de consolidation et de créations d'emplois. C'est dans ce contexte qu'œuvra le Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec (BAEQ) dans la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent entre 1963 et 1966, qu'a été votée la loi ARDA pour le développement rural au début des années 1960 et qu'ont été mis en place l'Office de développement et de planification du Québec (OPDQ) et le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) vers la fin de la décennie. Des missions de développement ont aussi été conduites dans plusieurs parties du Québec rural et des centaines de millions de dollars ont été investis dans des programmes fédéral-provincial de développement régional.

Même si les gouvernements n'ont pas réussi par leurs interventions à obtenir le succès escompté, le dépeuplement aurait sans doute été plus prononcé sans leur engagement et surtout sans les diverses formes de transferts et de mesures de sécurité sociale qu'ils ont instaurées. Ces dernières, et tout particulièrement l'assurance chômage et le bien-être social,

permettent à des centaines de milliers d'individus de demeurer dans la localité et la région de leur choix, même s'ils n'y trouvent que de l'emploi occasionnel ou qu'ils sont sans emplois.

FIGURE 5  
Évolution de la population du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord de 1901 à 1991



Source : Statistique Canada, Recensements de 1961, 1971, 1981 et 1991.

### 3. DES FACTEURS STRUCTURELS DE DÉPEUPLEMENT

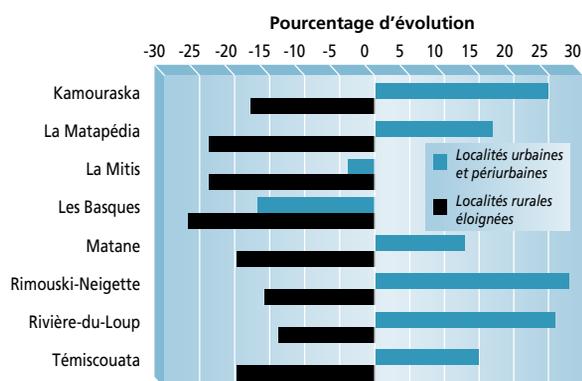
Tout en se situant dans le prolongement des tendances antérieures, la période 1961-1991 se singularise par une accentuation de certaines grandes lignes de force qui orientent la restructuration et agrandit les déséquilibres du tissu de peuplement. On constate en effet que plus les localités sont éloignées des villes et de faible taille démographique, plus elles sont fragiles et sujettes à la décroissance. Par ailleurs, le courant de périurbanisation en force depuis une cinquantaine d'années s'est amplifié à un point tel qu'il s'est étendu aux plus petites villes et qu'il a entraîné de la décroissance dans les villes les plus importantes. Il a aussi pris une large extension autour des grandes villes enveloppant de nombreuses localités rurales.

Le changement différencié par rapport à la distance des villes peut être observé pratiquement partout et il est particulièrement bien mis en évidence entre 1971 et 1991 dans les huit MRC de la région du Bas-Saint-Laurent. L'évolution démographique est négative dans le groupe des localités éloignées des villes et des centres de services à l'intérieur de toutes les MRC, y compris dans Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup qui ont bénéficié d'une augmentation générale de population. En contrepartie, les effectifs des espaces urbains et périurbains ont augmenté dans six des huit MRC, y compris dans celles dont la population totale a diminué (figure 6). Les deux cas d'exception, La Mitis et Les Basques, sont polarisés par de petites villes qui supportent mal la compétition de leur grande voisine, Rimouski et Rivière-du-Loup.

Le rôle de la taille démographique sur l'évolution des populations est bien illustré par les chiffres de la décennie 1981-1991. Pour les périodes 1981-1986 et 1986-1991, les taux d'évolution sont négatifs pour

l'ensemble des localités du Québec de 1 000 habitants et moins alors qu'ils sont positifs pour les autres. De plus, ces taux ont tendance à fluctuer en fonction des catégories de taille devenant plus élevés dans le groupe des entités les plus peuplées (tableau 8). Durant la décennie 1981-1986, les pourcentages d'évolution varient entre -5,8 % pour les municipalités les plus petites et 9,6 % pour les plus grandes. Pendant les dix ans, les entités de 1 000 habitants et moins ont perdu plus de 17 000 personnes alors que celles de 1 001 à 2 500 habitants en ont gagné 56 000. Tous les écarts seraient plus élevés si les localités avaient été sélectionnées en fonction de la distance par rapport aux villes. En effet, les données analysées ici intègrent celles qui concernent les secteurs en forte croissance des espaces périurbains.

FIGURE 6  
Évolution démographique en pourcentage des localités urbaines, périurbaines et rurales éloignées des MRC du Bas-Saint-Laurent de 1971 à 1991



Source : UMRCQ, *L'atlas de l'évolution démographique des municipalités locales et des municipalités régionales de comté du Québec*, 1994.

TABLEAU 8  
Évolution de la population des petites localités du Québec selon leur taille démographique entre 1981 et 1991

Taille démographique des localités	Taux d'évolution de la population	
	1981-1986	1986-1991
0 à 500 habitants	-4,5	-5,8
501 à 1 000 habitants	-1,2	-0,9
1 001 à 1 500 habitants	+1,0	+5,4
1 501 à 2 000 habitants	+0,1	+6,0
2 001 à 2 500 habitants	+8,7	+9,6

Source : Statistique Canada, Recensements de 1981, 1986 et 1991.

La relation évolution-taille se dégage également à l'examen du nombre de municipalités en croissance et en décroissance. Il y a en effet, plus de cas de décroissance que de croissance pour les plus petites localités c'est-à-dire celles de 1 000 habitants et moins. La situation s'inverse pour les catégories supérieures. Le pourcentage des communautés en décroissance va de 65 % pour les entités de 500 habitants et moins à 38 % pour celles de 2 001 à 2 500 personnes (tableau 9). Ici encore, les écarts seraient probablement plus grands si on tenait compte de la localisation

par rapport aux villes. La diversité, la qualité et l'accessibilité des services de même que la disponibilité d'emplois comptent parmi les principaux facteurs en cause. Étant donné la forte mobilité géographique des résidents et des nombreuses interrelations et complémentarités qui existent entre les territoires limitrophes, ces éléments doivent être envisagés sur la base de la petite région et non seulement sur celle de la municipalité. Néanmoins, la localité doit disposer d'un minimum de services tels que l'école primaire, le bureau de poste, le dépanneur et l'église pour éviter la fuite de ses résidents et éventuellement en attirer de nouveaux. Or, en deçà de 500 personnes, le maintien de ces services de base peut être plus difficile à assurer.

TABLEAU 9  
Nombre de petites localités du Québec en croissance et en décroissance démographique par strate de taille, 1981-1986

Localités à évolution positive Pourcentage des localités Taille des localités	Localités à évolution négative		
	Total	de la strate	
0 à 500 habitants	107	198	65
501 à 1 000 habitants	190	235	55
1 001 à 1 500 habitants	135	107	44
1 501 à 2 000 habitants	77	52	40
2 001 à 2 500 habitants	46	28	38

Source : Statistique Canada, Recensement de 1986.

Depuis plus de deux siècles, le monde rural québécois est affecté par l'exode continu d'une partie importante de ses résidents. Jusque dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ce phénomène n'a pas empêché l'extension de l'écoumène, l'ouverture de centaines de nouvelles localités et la formation et la consolidation de l'armature de services rurale. Mais les choses ont bien changé après 1950. Ce qui n'était auparavant qu'un courant migratoire alimenté par une forte natalité et un dépeuplement local plus ou moins long s'est transformé en dépeuplement régional. De vastes parties du territoire rural sont maintenant aux prises avec un processus de décroissance démographique dont les effets se font sentir tout autant sur les services, l'économie et les perspectives d'avenir.

Même si globalement la population rurale ne cesse de croître, des centaines de petites localités, de nombreuses MRC et même des régions administratives toutes entières assistent impuissantes à une érosion de leurs effectifs et tout particulièrement de leurs éléments les plus dynamiques. Les causes d'un tel phénomène ne sont pas uniquement inhérentes aux caractéristiques biophysiques, géographiques et socio-économiques des espaces concernés, mais dépendent aussi de toute la dynamique qui anime l'ensemble de la société. Les départs ne résultent pas que d'un mouvement de rejet, mais aussi et peut-être davantage d'un phénomène d'appel. Ce ne sont pas seulement les virtualités du monde rural qui sont en cause, mais également les sollicitations des grandes

régions urbaines avec leurs services plus nombreux, plus diversifiés et de qualité supérieure ainsi que leurs perspectives d'un meilleur niveau de vie.

Bien que la situation soit fort inquiétante pour de vastes superficies de l'espace rural et plutôt difficile pour nombre de leurs résidants, il n'y a pas lieu d'envisager le scénario du pire et d'imaginer la fermeture à court ou moyen terme de localités ou même de sous-régions. D'un strict point de vue économique, rien ne justifie une telle solution, car les milieux en cause disposent de ressources à exploiter. En outre, la forte mobilité géographique des individus permet à plus de la moitié d'entre eux de dissocier leur lieu de séjour de leur lieu de travail. Par ailleurs, s'il y a bien des gens qui veulent partir, il y en a aussi beaucoup qui sont déterminés à rester sur place au prix de tous les inconvénients que cela peut impliquer.

Même si les mouvements démographiques du passé dépendent largement de facteurs structurels, ils ont également été soumis aux aléas d'une conjoncture plus ou moins prévisible. Des périodes de forte décroissance ont toujours été suivies de ralentissements et même d'un renversement des tendances. En conséquence, il est impossible, même sur les bases des inquiétantes données actuelles, de prévoir ce que sera exactement l'évolution démographique du monde rural de demain et tout particulièrement de ses régions à forte décroissance démographique et à grandes difficultés économiques. Les paramètres contemporains et l'expérience du passé permettent toutefois de supposer que la marginalisation socioéconomique de nombreuses petites communautés fait partie de la solution la plus probable.



# Partir pour les « États<sup>1</sup> »

« Il ne se passe guère une journée sans que l'on voit des familles entières s'embarquer pour les États-Unis [...] », écrit en 1871, l'abbé Jean-Baptiste Chartier, agent de colonisation. « On dirait que la guerre a exercé ses ravages et porté la désolation au sein de nos belles paroisses » (Chartier, 1871 : 55). Ce commentaire illustre bien l'ampleur du mouvement migratoire qui, de 1840 à 1930, pousse environ 900 000 Canadiens français à s'établir aux États-Unis, surtout en Nouvelle-Angleterre. Albert Faucher y a vu « l'événement majeur de l'histoire canadienne-française au XIX<sup>e</sup> siècle » (Faucher, 1961 : 244). L'impact s'en fait encore sentir aujourd'hui. La démographe Yolande Lavoie a en effet calculé qu'en l'absence d'émigration la population franco-québécoise, qui dépassait à peine un demi-million vers 1840, se serait chiffrée à environ 9 millions en 1980. Le déficit dû à l'émigration atteint donc quatre millions de personnes (Lavoie, 1980 : 217).

Dans ce chapitre, nous cherchons à comprendre et à expliquer qui sont ces centaines de milliers de Canadiens français qui quittent le Québec, pourquoi ils le font et où ils vont.

## 1. AVANT 1860

### a) Pourquoi part-on ?

La démographe Yolande Lavoie évalue l'émigration nette des Canadiens français vers les États-Unis à 105 000 personnes pour la période qui s'étend de 1840 à 1860 (Lavoie, 1973 : 78). Pour sa part, le géographe américain Ralph D. Vicero soutient que l'émigration nette vers la seule Nouvelle-Angleterre n'excède pas 22 000 personnes pour la même période (Vicero, 1968 : 131). Nous ne possédons pas de données fiables pour les années antérieures à 1840, mais nous savons, même si les contemporains laissent parfois entendre le contraire, que les départs furent peu nombreux.

Le Québec n'a pas connu de persécutions religieuses ni de bouleversements politiques majeurs qui en d'autres pays ont provoqué d'immenses mouvements de population. C'est à peine si quelques centaines de personnes gagnent la Nouvelle-Angleterre à la suite de l'invasion de 1775-1776, de la période d'agitation politique sous le gouverneur James Henry Craig (1807-1811) et des Rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada. On les retrouve à Rouse's Point,

Burlington, Saint Albans et autres villes du Vermont et de New York. L'émigration n'est en fait qu'une réponse aux contraintes du milieu.

La population canadienne-française, dont le taux de natalité se situe autour de 50 par mille habitants, passe d'environ 113 000 en 1784 à 600 000 personnes en 1840. Cette poussée démographique crée certains encombrements. Entre 1784 et 1844, la population augmente de 400 %, pendant que la superficie des terres occupées ne croît que de 275 %. Dans l'espace, cela entraîne un courant migratoire vers l'arrière-pays seigneurial et vers les cantons. Cette expansion spatiale de la population ne se fait pas sans tension. Dans les zones seigneuriales où les terres cultivables sont encore disponibles, comme dans la région de Québec, les seigneurs augmentent les cens et rentes, multiplient les réserves dans les contrats concernant le bois de construction et le bois équarri ou refusent tout simplement de les concéder dans le but de profiter de la hausse des prix des produits forestiers.

Les Cantons de l'Est disposent encore de terres, mais le Canadien français ne va pas volontiers s'y installer. Grégoire, il souffre d'être éloigné des siens, d'être privé de la présence de prêtres de sa nationalité et d'être isolé au sein d'une population anglo-saxonne. Des chemins peu ou pas praticables ne font qu'aggraver cet isolement. Enfin, le prix exigé par les grands propriétaires, plus soucieux de spéculer que de coloniser, est nettement au-dessus des moyens de l'agriculteur moyen.

Pour garantir à leurs fils l'accès à la terre, des Canadiens français optent pour la subdivision de la terre familiale. Dans certaines régions, l'application répétée de cette méthode favorise l'apparition progressive de journaliers agricoles, les familles éprouvant de plus en plus de difficultés à vivre décemment sur leur terre.

N'exagérons pas les difficultés engendrées par la croissance démographique. Si cette dernière exerce de fortes pressions sur la terre, elle favorise l'apparition d'activités nouvelles dans l'espace, en même temps que l'apparition d'un réseau nouveau de hameaux et de villages capables, pendant un temps, d'absorber le trop plein de la population agricole (Courville et Séguin, 1989 : 4 et suivantes). Beaucoup de journaliers agricoles y trouvent de quoi joindre les deux bouts.

Cette période voit aussi la montée marquée de l'exploitation forestière. À la suite de l'abolition par Londres des tarifs sur le bois en provenance des colonies, elle progresse depuis l'arrière-pays seigneurial jusqu'aux couverts laurentiens et appalachiens. Les industries du bois procurent de nombreux emplois saisonniers en forêt pour la coupe et la drave ou dans les moulins où l'on équarrit et scie le bois destiné à la construction navale et aux marchés britannique et américain.

À partir de 1830, le Québec vit une série d'années difficiles. Dans certaines régions, la crise prend des proportions dramatiques. La baisse des rendements à la suite d'une exploitation intensive et prolongée du sol, aggravée par la concurrence de l'ouest et par les catastrophes naturelles, diminue les revenus de l'habitant. L'appauvrissement des familles, l'arrivée de jeunes gens en âge de s'établir, mais incapables de trouver des terres, multiplie le nombre de journaliers agricoles. Ces gens ne peuvent joindre les deux bouts que si tous les membres de la famille contribuent aux revenus. Les femmes jardinent, fabriquent des vêtements, pendant que les hommes, à la recherche d'emplois saisonniers, parcourent la campagne, les villages et les chantiers en forêt ou encore sillonnent les campagnes du nord-est des États-Unis, les forêts du Maine et les briqueteries du Vermont. Partir pour les « États » n'est en effet pour eux qu'un élément, parmi d'autres, d'une stratégie de survie.

Pour des milliers d'ouvriers agricoles et de jeunes gens, l'exil aux États-Unis devient le seul recours en raison des années difficiles que traverse le secteur industriel avant 1860. La crise financière de 1837 en Grande-Bretagne et aux États-Unis multiplie les faillites dans le monde des affaires ; la dépression de 1846-1850, aggravée par l'abolition des tarifs préférentiels britanniques sur le blé et le bois et par la concurrence américaine, de même que la crise de 1857 affectent dramatiquement l'activité industrielle et commerciale.

Les paysans les plus dynamiques résistent d'ordinaire assez bien aux difficultés passagères. Ils ne sont pourtant pas à l'abri des coups durs. Pour moderniser, mécaniser leurs exploitations, ils n'hésitent pas à emprunter et c'est là qu'ils sont vulnérables. Qu'une catastrophe naturelle entraîne de mauvaises récoltes, que les prix baissent et les voilà souvent incapables de payer leurs dettes. C'est alors parfois la saisie, la vente aux enchères ou tout au moins l'exil temporaire aux États-Unis dans l'espoir de gagner de quoi payer les dettes accumulées.

Selon le rapport du Comité de l'Assemblée législative, créé en 1849 pour enquêter sur les causes et l'ampleur de l'émigration du Bas-Canada vers les États-Unis, l'émigration, qui en 1840 se limitait au district de Montréal et à la ville de Québec, aurait gagné, telle une maladie contagieuse, les coins les plus reculés de la province dès 1847 (Lavoie, 1979 : 6). La « maladie » n'aurait fait que s'aggraver durant la décennie suivante.

## b) Destinations

Les migrants s'établissent là où les conduisent parfois le hasard, mais le plus souvent les rumeurs de possibilités de travail. Ainsi plusieurs se fixent à Boston en 1811 ; certaines familles de Saint-Ours s'installent dans les environs de Woonsocket (Rhode Island) à partir de 1815 ; d'autres, dans la région de Worcester (Massachusetts) entre 1820 et 1840 ; et d'autres encore, à Concord et Manchester (New Hampshire) après 1830. C'est toutefois le Vermont et le Maine qui reçoivent la majorité des migrants du Québec. En effet, en 1840, 60 % des Canadiens français installés en Nouvelle-Angleterre vivent au Vermont et 30 % au Maine. Au Vermont, les migrants venus par le Richelieu et le lac Champlain recherchent les emplois saisonniers qu'offrent l'agriculture, les briqueteries et le commerce du bois, mais ce sont les villes de Burlington, Winooski, Saint Albans qui accueillent les groupes les plus importants. Au Maine, des Acadiens occupent les vallées de la Madawaska et de l'Aroostook. Des Canadiens français des comtés de Kamouraska, Témiscouata, L'Islet et Rimouski empruntent le portage du Témiscouata et viennent les rejoindre. Un autre courant migratoire entraîne les Beaucerons vers le sud. Les uns et les autres viennent faire les récoltes et travailler dans les chantiers.

Une tendance nouvelle apparaît entre 1840 et 1860. On constate (tableau 1) que les migrants se dirigent de plus en plus vers la partie sud de la Nouvelle-Angleterre, vers le Massachusetts, le Rhode Island, le Connecticut et le sud du New Hampshire. Ce phénomène s'explique par les transformations majeures que connaissent l'industrie et l'agriculture de la Nouvelle-Angleterre de même que par l'apparition du chemin de fer comme moyen de transport principal.

TABLEAU 1  
Distribution des Canadiens français  
en Nouvelle-Angleterre, 1840-1860

Nombre État	Accroissement en pourcentage				
	1840	1850	1860	1840-1850	1850-1860
Maine	2 500	3 680	7 490	47	103
New Hampshire	50	250	1 780	400	612
Vermont	5 500	12 070	16 580	141	37
Massachusetts	500	2 830	7 780	466	140
Rhode Island	100	300	1 810	200	503
Connecticut	50	250	1 980	400	692
Nouvelle-Angleterre	8 700	19 380	37 420	136	93

Source : Ralph D. Vicerio (1968 : 148).

Les industries du coton, de la laine et de la chaussure connaissent une phase de croissance remarquable. Les plus fortes concentrations d'usines se trouvent dans les vallées de la Blackstone, de la Pawtuxet, de la Connecticut, de la Merrimack et de la Taunton. Le roulement de la main-d'œuvre est considérable dans ces industries. Pour les ouvriers agricoles de la région, les immigrants irlandais et les Canadiens français du Québec, c'est une situation inespérée.

Quant au secteur agricole, il entre dans une période de crise. Déjà désavantagés par la nature, de nombreux agriculteurs, incapables de faire face à la concurrence des terres de l'ouest, abandonnent leurs fermes. Les plus dynamiques modernisent leurs exploitations et se spécialisent. Mais à cause des nombreux départs vers l'ouest et la ville, ces agriculteurs se voient privés, au printemps et à l'automne, d'une main-d'œuvre saisonnière indispensable. Voilà d'autres occasions pour les migrants canadiens-français.

Le développement du chemin de fer renforce l'attrait qu'exerce la partie sud de la Nouvelle-Angleterre. En 1860, un réseau long de 3 670 milles et raccordé en deux endroits à celui du Québec permet au migrant, pour une somme relativement peu élevée, de se rendre dans les principaux centres de la région en un jour ou deux au lieu des trois ou quatre semaines requises antérieurement.

Au Maine et au Vermont, d'importants contingents de migrants, suivant les voies traditionnelles de pénétration, viennent grossir les colonies de Canadiens français déjà existantes. Plus au sud, la migration en chaîne établit des jumelages entre des villes américaines et des paroisses québécoises et renforce les petites colonies où la chance et le hasard avaient conduit les premiers arrivants. Ainsi, en 1850, 70 % des Canadiens français de Southbridge au Massachusetts proviennent de Saint-Ours, qui fournit aussi 27 % des migrants de Woonsocket au Rhode Island. Quant à Salem au Massachusetts, c'est de Rimouski et de ses environs que vient sa population canadienne-française.

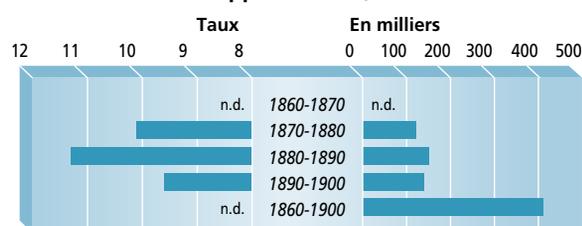
## 2. DE 1860 À 1900

### a) L'exode

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et nous permettent de constater que l'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre a été un problème continu au XIX<sup>e</sup> siècle – problème qui fut aigu de 1860 à 1900 et particulièrement critique entre 1880 et 1900.

Il n'échappe pas aux contemporains. Une enquête menée en 1892 par Édouard-Zotique Massicotte, dans 11 paroisses du comté de Champlain, permet de calculer qu'entre 1880 et 1892 le taux d'émigration est de l'ordre de 1,5 % par an (Lavoie, 1980 : 209). « L'annexion en détail va son train », titre *L'Avenir national* de Manchester, le 8 avril 1893.

FIGURE 1  
Émigration nette vers les États-Unis,  
nombres approximatifs, 1860-1900



Source : Yolande Lavoie (1973 : 78).

TABLEAU 2  
Immigration nette des Canadiens français  
en Nouvelle-Angleterre,  
nombres approximatifs, 1860-1900

Période	En milliers
1860-1870	52
1870-1880	65-66
1880-1890	102-103
1890-1900	106
1860-1900	325-327

Source : Ralph D. Vicerio (1980 : 7).

Une étude des causes répulsives et attractives permettra de mieux comprendre l'ampleur du phénomène, son caractère cyclique et les choix de plus en plus permanents que font non plus des individus mais des familles entières.

### b) La campagne québécoise et l'émigration

C'est dans les transformations économiques que connaît le Québec qu'il faut d'abord chercher les éléments de réponse.

Entre 1851 et 1901, la population du Québec passe de 890 261 à 1 648 898 habitants. Pendant que plus de 325 000 personnes gagnent la Nouvelle-Angleterre, un grand nombre délaissent la campagne pour la ville. La population urbaine qui n'est que de 16,6 % en 1861 grimpe à 39,67 % en 1901. Ce n'est là qu'un indice, parmi bien d'autres, des bouleversements que connaît le secteur agricole durant la seconde moitié du siècle.

Durant cette période, les progrès de l'agriculture sont indéniables. Beaucoup d'indices en témoignent. La superficie des terres occupées et améliorées en culture ou en pâturage augmente respectivement de 3 318 389 acres et de 1 735 897 acres en 1871 et 1901. Les fabriques de beurre et de fromage poussent comme des champignons ; selon le recensement de 1901, le Québec compte 445 beurreries, 1 207 fromageries et 340 fabriques combinées de beurre et de fromage. Les statistiques rendent compte des progrès de l'agriculture, mais elles tendent à camoufler le prix élevé qu'a dû payer le fermier québécois pour les réaliser. Considérons les choses de plus près.

Les agriculteurs de la vallée du Richelieu, de la plaine de Montréal, des Cantons de l'Est et, dans une certaine mesure, ceux de la région de Québec, avantagés par la fertilité du sol, par la proximité des marchés et des centres d'exportation, par l'existence d'un réseau de transport plus adéquat, modernisent leurs exploitations. Les plus progressistes se spécialisent, augmentent la superficie de leurs exploitations, accroissent leurs troupeaux, améliorent leurs façons culturales et se procurent un outillage relativement coûteux. Pour ce faire, ils n'hésitent pas à emprunter à des taux d'intérêt allant de 8 %, 10 % et 12 %. Notaires, rentiers et marchands assument une grande part du crédit par le jeu des

billets et des hypothèques. En période de prospérité, lorsque les récoltes sont bonnes et que les prix sont stables ou à la hausse, comme entre 1862 et 1867 par exemple, les prêteurs sont accommodants, l'optimisme règne. Une mauvaise récolte et une baisse des prix sèment l'inquiétude et amènent la négociation de l'emprunt à un taux d'intérêt plus élevé. Mais si la baisse des prix se prolonge (comme entre 1873 et 1879), que les mauvaises récoltes se succèdent (comme en 1888, 1889 et 1890), que la concurrence sur les marchés internationaux s'accroît, c'est la catastrophe. Le marchand exige d'être payé sans délai, le détenteur de l'hypothèque s'impatiente. C'est parfois la saisie ou le recours à des prêteurs moins scrupuleux, les usuriers, qui profitent des circonstances pour exiger des taux d'intérêt de 15 %, 20 % et souvent plus. *La Gazette des campagnes* du 2 décembre 1861 mentionne des taux d'intérêt aussi élevés que 72 %. La mauvaise fortune de ces agriculteurs se répercute sur celle des petits propriétaires et des journaliers agricoles qui, dans ces régions, comptent absolument sur le travail saisonnier pour boucler leur budget. Beaucoup de ces ruraux choisissent d'aller travailler temporairement aux États-Unis afin d'accumuler rapidement l'argent nécessaire pour payer leurs dettes et recommencer à neuf. Voilà qui fait comprendre le caractère cyclique du mouvement migratoire, qui explique que les périodes d'intense migration correspondent au retour de la prospérité (1865-1873, 1880-1882, 1891-1893) et succèdent aux périodes de baisse marquée des prix ou à des années de mauvaises récoltes.

Dans les régions plus éloignées du Saguenay, du Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Outaouais, du Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, un mécanisme semblable débouche sur l'émigration. Dans ces régions où le sol est souvent peu propice à la culture, l'agriculture demeure plus autarcique et la spécialisation beaucoup moins poussée. Les familles comptent sur le travail en forêt, les travaux de voirie, la construction des chemins de fer ou la pêche pour joindre les deux bouts. Que la demande pour le bois en Grande-Bretagne et sur le marché américain diminue, que le prix du poisson baisse, que les grands travaux publics ralentissent, c'est la ronde infernale du chômage saisonnier, de l'endettement, du découragement et, conséquence fatale, de l'émigration temporaire vers les cieux plus cléments de la Nouvelle-Angleterre. L'émigration paraît d'autant plus attrayante que la vie dans les zones de colonisation est très pénible.

### c) La ville et l'émigration

Un certain nombre de ruraux optent pour les villes du Québec. Beaucoup plus le feraient si la chose était possible. Mais les centres urbains du Québec se révèlent non seulement incapables d'absorber l'excédent de la population des campagnes, mais elles contribuent même à grossir le flot des migrants vers les États-Unis.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la structure industrielle du Québec se caractérise par l'existence d'industries manufacturières centrées sur l'habillement, les aliments, le tabac, le bois et ses dérivés, de même que par le développement d'une industrie lourde que représentent les secteurs du fer, de l'acier et du matériel roulant de chemin de fer. Les progrès réalisés entre 1851 et 1901 sont substantiels : la valeur de la production passe d'environ 2 000 000 \$ à 153 474 000 \$. La contraction de longue durée, qui frappe le Québec en 1873, ralentit mais n'arrête pas le mouvement d'industrialisation. En plus de Montréal et de Québec, où se retrouve le gros de la population urbaine, quelques agglomérations réparties dans les différentes régions économiques du Québec polarisent l'activité industrielle et jouent en quelque sorte le rôle de métropoles régionales.

Tout comme dans le domaine agricole, les données statistiques dissimulent une part importante de la réalité. Durant la contraction de longue durée, qui s'échelonne de 1873 à 1896, les grandes entreprises, soumises à une concurrence implacable, ne conservent leur part du marché qu'en ayant recours à la mécanisation, à la concentration, à l'utilisation de techniques de vente plus agressives et surtout au maintien des salaires très bas. Les ouvriers voient souvent leur salaire réel diminuer. Dans certains secteurs, comme ceux du vêtement et des chaussures, où règne le *sweating system*, la situation est pire. Les entrepreneurs, qui font transformer partiellement les matières premières dans leur établissement et les refilent ensuite à des maîtres artisans ou à des ouvriers qui travaillent à domicile, se partagent âprement les faveurs des marchands détaillants. Parce que ces derniers achètent à qui lui consent les prix les plus bas, les entrepreneurs tentent de réduire leurs coûts de production en baissant les salaires ou, tout au moins, en refusant de les augmenter.

En raison de l'irrégularité de l'emploi, du chômage saisonnier et des salaires peu élevés, les chefs de famille sont incapables d'assurer seuls les besoins des leurs. Le travail de tous est nécessaire pour joindre les deux bouts. Et il est rarement question d'épargne. Lorsque la maladie ou la mortalité frappe, bien souvent il n'existe pas d'autre solution que de « faire marquer » chez le marchand général. Quand les choses vont bien, ce dernier n'hésite pas à faire crédit. Mais lorsque surviennent, pour une période prolongée, le chômage, la réduction des salaires ou encore la diminution des heures de travail, c'est la misère. Comme il n'existe alors aucune mesure d'aide sociale, c'est la ronde infernale de l'endettement qui s'installe. Parce que les salaires y sont plus élevés qu'au Québec, plusieurs décident alors de s'exiler temporairement en Nouvelle-Angleterre dans l'espoir d'accumuler rapidement l'argent pour payer leurs dettes et recommencer à neuf. De nouveau, le processus que nous venons de décrire et qui épouse étroitement les fluctuations de la conjoncture économique rend compte du caractère cyclique des mouvements migratoires.

Durant ces années difficiles, la baisse du pouvoir d'achat des ouvriers et des cultivateurs, de même que les départs vers les États-Unis, affectent sérieusement les revenus des commerçants, les honoraires des avocats, des notaires, des médecins et tout le secteur des services en général. Si l'on ajoute à cela le problème de l'encombrement chronique des professions libérales, nous comprenons mieux pourquoi une nouvelle classe d'émigrants apparaît : les chômeurs instruits.

#### d) La fascination de la Nouvelle-Angleterre

Il est facile de constater que la tendance observée durant la période de 1840 à 1860 se maintient : servis en cela par le développement rapide du réseau ferroviaire, la plupart des migrants gagnent la partie sud de la Nouvelle-Angleterre à un rythme accéléré. La migration vers le Massachusetts, le Rhode Island et le New Hampshire (sud), qui se situe aux environs de 64 % en 1860, atteint près de 80 % 40 ans plus tard. Le pouvoir d'attraction du Maine demeure relativement important, tandis que celui du Vermont est presque nul. La figure 3 illustre de façon très explicite le résultat de ces tendances.

TABLEAU 3  
Migration nette des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, destination en nombres approximatifs, 1860-1900

	1860-1870	1870-1880	1880-1890	1890-1900
Maine	5 400	7 100	10 300	11 300
New Hampshire	4 700	15 100	18 800	16 400
Vermont	8 000	50	2 900	3 400
Massachusetts	22 900	28 800	54 700	55 500
Rhode Island	6 100	8 300	10 800	13 100
Connecticut	5 600	6 400	5 300	6 600
Nouvelle-Angleterre	52 700	65 750	102 800	106 300

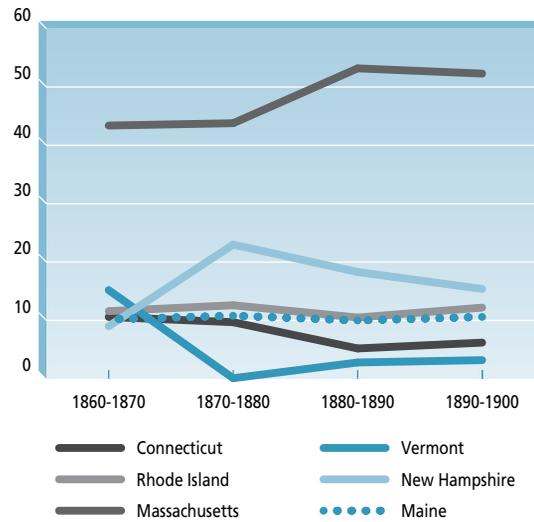
Source : Ralph D. Vicerio (1968 : 192).

En 1860, le Vermont compte plus de 44 % des Canadiens français installés en Nouvelle-Angleterre, et le Massachusetts 20,8 % ; c'est à peine plus que les 20 % du Maine. En 1900, le tableau est complètement transformé. On dénombre 48 % des Canadiens français au Massachusetts, 10,6 % au Rhode Island alors qu'on n'en compte que 13,4 % au Maine et 7,9 % au Vermont. Puisque c'est l'espoir d'améliorer leur situation qui pousse les Canadiens français à migrer, il est normal de les retrouver dans les régions qui offrent le plus de possibilités.

Les industries du textile et de la chaussure, concentrées dans la partie sud de la région, surtout au Massachusetts, se développent à un rythme effréné. Le capital est abondant, l'approvisionnement en matières premières est facilité par le développement du réseau de chemins de fer, l'énergie est peu coûteuse et les marchés semblent insatiables. Le nombre de fuseaux, qui croît de 42,5 % entre 1860 et 1870 et de 57 % durant la décennie suivante, témoigne des progrès spectaculaires de l'industrie textile (Galenson, 1985 : 2).

FIGURE 2

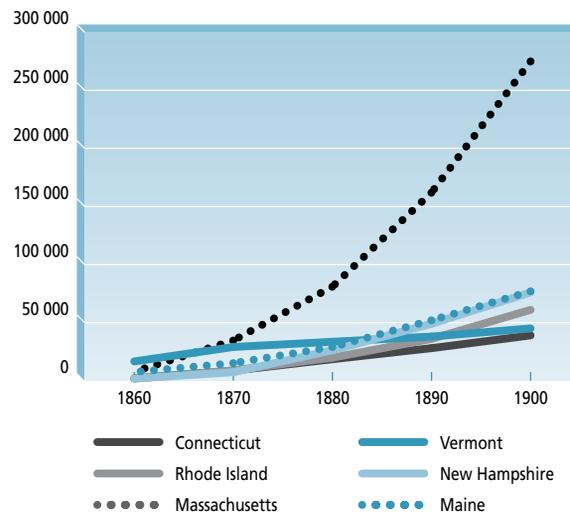
#### Migration nette des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, répartition en pourcentage



Source : Ralph D. Vicerio (1968 : 193).

FIGURE 3

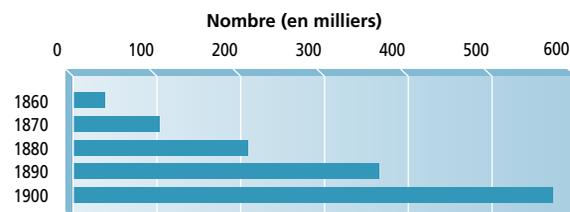
#### Distribution des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre, 1860-1900



Source : Ralph D. Vicerio (1968 : 275).

FIGURE 4

#### Distribution totale des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre, 1860-1900



Ces industries exercent un énorme pouvoir d'attraction sur les Canadiens français, d'autant plus que les progrès techniques rendent possible l'embauche de manœuvres issus du milieu rural. Les entrepreneurs qui trouvent les Canadiens français habiles, consciencieux, dociles, guère exigeants et peu portés à faire la grève, sollicitent leur venue. Les agents recruteurs qu'ils dépêchent dans les villes et les campagnes du Québec et qui font miroiter les avantages du travail dans les manufactures invitent les gens à émigrer en

famille, les assurant que les enfants en âge de travailler trouveront à s'embaucher. Des parents et des amis, qui ont déjà succombé à l'invitation, assurent les chefs de famille, qu'en raison du développement rapide des centres urbains, ils trouveront à s'employer comme journaliers dans la construction, les travaux d'égout, d'aqueduc et de déneigement. Beaucoup voient là une chance inespérée de résoudre leurs problèmes ; ils croient qu'en mettant à contribution tous les membres de la famille et en réduisant les dépenses au strict minimum ils accumuleront le maximum d'économies dans le plus court laps de temps possible.

TABLEAU 4  
Population canadienne-française  
de quelques villes de la Nouvelle-Angleterre  
en 1860, 1880 et 1900

Villes	1860	1880	1900
<b>Maine</b>			
Lewiston-Auburn	0	4 714	13 300
Biddeford-Saco	667	4 301	10 650
Watterville	470	1 548	4 300
Old Town	323	852	300
<b>New Hampshire</b>			
Manchester	442	7 753	23 000
Nashua	248	3 248	8 200
Berlin	13	423	3 000
<b>Vermont<sup>1</sup></b>			
Burlington			5 000
Winooski			2 900
<b>Massachusetts</b>			
Fall River	10	9 000	33 000
Lowell	266	10 000	24 800
Holyoke	165	6 000	15 500
Worcester	386	3 500	15 300
New Bedford	0	1 007	15 000
Lawrence	84	2 500	11 500
Fitchburg	48	500	7 200
Salem	1	2 000	6 900
Springfield	68	2 446	6 500
Southbridge	573	3 200	6 027
Haverhill	91	1 500	5 500
North Adams	-	1 011	5 000
Chicopee	88	2 022	4 200
<b>Rhode Island</b>			
Woonsocket	794	5 953	17 000
Providence	25	1 000	8 000
Warwick	307	2 276	7 700
Central Falls	-	1 895	6 000
Pawtucket	45	824	5 200
<b>Connecticut</b>			
Waterbury	1	1 000	4 000

1. William Macdonald (1981 : 6). Les données sont pour l'année 1897.

Sources : Ralph D. Vicero (1968 : 289).

Yves Roby (1990 : 63).

En 1900, 573 000 Canadiens français vivent en Nouvelle-Angleterre (figure 5). Ils représentent à peine 10 % de la population de la région. Ces statistiques glo-

bales peuvent donner l'impression d'une population dispersée et noyée au milieu d'éléments étrangers. Elles sont quelque peu trompeuses. On constate d'étonnantes variations régionales et locales. Bien que les Canadiens français forment plus de 90 % de la population dans certaines localités de la vallée de l'Aroostook, ils représentent tout juste 8,4 % de la population du Maine. Même phénomène au Vermont : à peine 11,84 % de la population totale, mais ils sont 50 % à Winooski, 40 % à Vergennes, 25 % à Burlington et à Saint Albans. Plus au sud, on les trouve dans les villes moyennes de 25 000 à 100 000 habitants qui forment un large demi-cercle autour de Boston. Ils y sont parfois majoritaires, comme à Suncook (60 %) et Woonsocket (60 %), le plus souvent fortement minoritaires, comme à Fall River (32 %), Lowell (26 %), Holyoke (34 %), Worcester (13 %), New Bedford (24 %), Manchester (40 %), Nashua (40 %).

#### e) Caractéristiques du mouvement migratoire

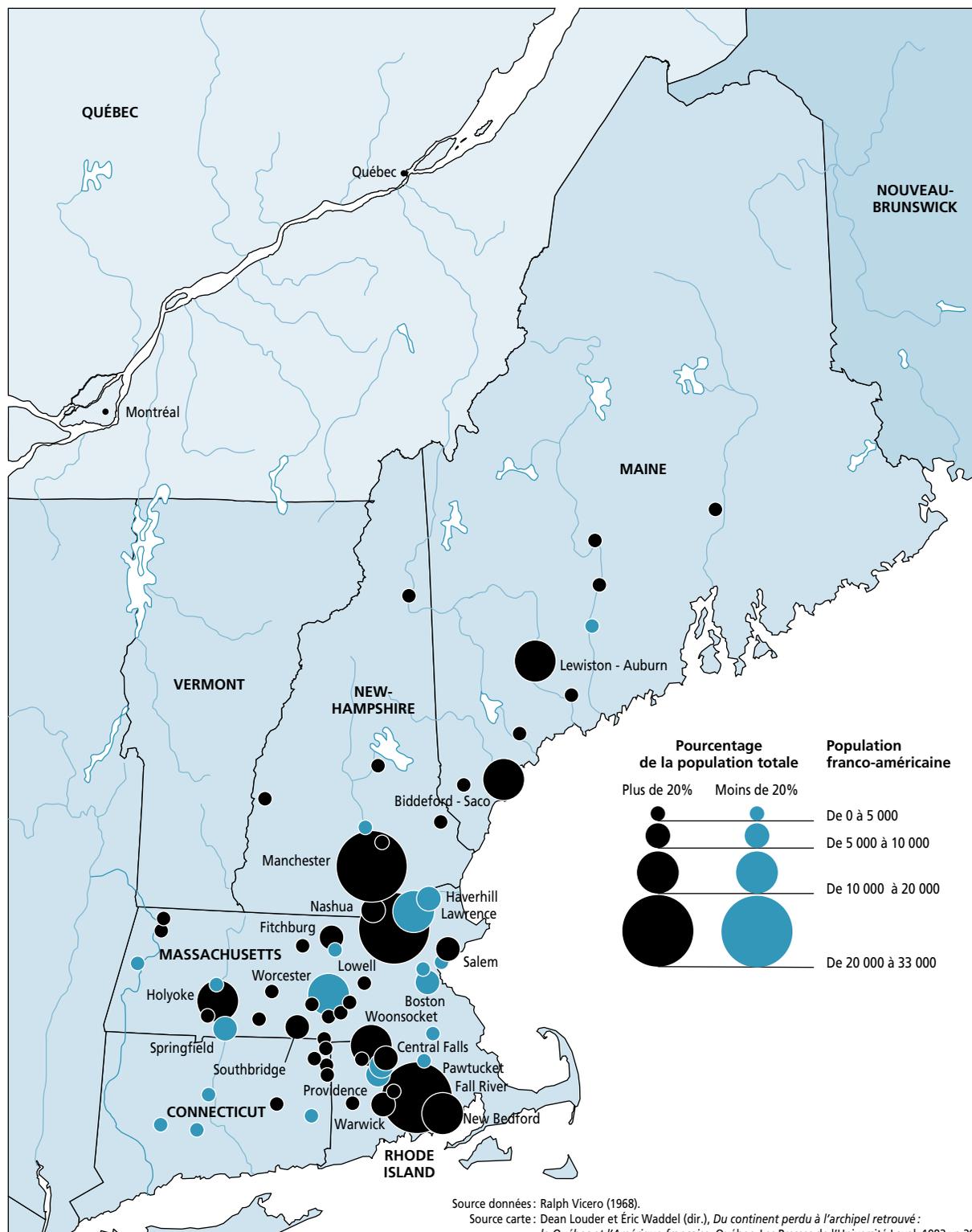
L'analyse qui précède fait ressortir des caractéristiques fort intéressantes du mouvement migratoire. D'abord le caractère non définitif de beaucoup de départs. Ralph D. Vicero, qui chiffre à 325 000 le nombre net d'immigrants canadiens-français en Nouvelle-Angleterre, mentionne que probablement « au moins le même nombre ait déménagé de façon temporaire » (Vicero, 1961 : 361).

Avant la guerre de Sécession, la migration revêt un caractère saisonnier. Les jeunes gens passent l'hiver dans les chantiers en forêt ou dans les manufactures, l'été dans les fermes et, la saison finie, ils rentrent au Québec avec leurs économies. Partir pour les « États » est un élément d'une stratégie de survie comme l'est celui de bûcher ou de draver dans les forêts du Québec. Après 1865, on part davantage en familles et pour plus longtemps, mais toujours dans le même but. On assiste à un mouvement continu de va-et-vient des deux côtés de la frontière. « Y faisaient un peu d'argent pour payer leurs dettes, pis y retournaient [...] Ça voyageait trois-quatre ans d'un bord, trois-quatre ans de l'autre, ça avait quasiment pas de chez eux », écrit Jos. Morin de Woonsocket<sup>2</sup>.

Si l'émigration apparaît comme une option si avantageuse c'est, écrit Bruno Ramirez, qu'elle offre toute une gamme de possibilités. « Il pouvait s'agir d'une stratégie temporaire ; on pouvait déménager avec la famille entière, ou encore envoyer un ou plusieurs enfants, filles ou garçons, en âge de travailler dans le but de rétablir l'économie familiale ; une émigration temporaire pouvait également servir de période d'essai au cours de laquelle on déciderait d'une stratégie définitive » (Ramirez, 1991c : 92).

La migration épouse le mouvement des marées. Quand la prospérité règne en Nouvelle-Angleterre, la nouvelle gagne rapidement le Québec et c'est l'exode, comme en 1865-1873, 1880-1882, 1891-1893. Par

FIGURE 5  
La franco-américanie en 1900



contre, lorsque survient une récession dans l'économie américaine comme en 1873-1879, 1882-1885, 1888-1891, 1894-1896, les employeurs diminuent les salaires, réduisent les heures de travail ou congédient des employés. Les nouvelles voyagent alors rapidement et la migration décline, les retours se multiplient. Au point que les autorités du Québec croient à chaque fois que c'en est fini de la saignée démographique. Illusion ! Ce

n'est qu'après avoir atteint leurs objectifs, c'est-à-dire accumulé suffisamment d'épargnes pour payer leurs dettes, acheter une ferme, etc., que les migrants qui n'avaient pas succombé entre-temps aux charmes de la société américaine, rentrent définitivement au pays.

Les migrants envisagent leur séjour aux États-Unis, dira le docteur Gédéon Archambault aux fêtes

des noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal en 1884, « comme un terme d'emprisonnement<sup>3</sup>. » Ce qu'il veut dire, c'est que pour atteindre leurs objectifs, les migrants sont prêts aux plus grands sacrifices. Sacrifices qu'ils imposent volontiers à leurs familles. Analysant l'étude de Massicotte, Yolande Lavoie conclut que : « C'est par grappes familiales qu'on essaime : ou toute la famille (72 % des émigrants) ou quelques membres de la famille (18 %) partent, armes et bagages, pour les États-Unis » (Lavoie, 1972 : 61). Les migrants savent par leurs parents et leurs amis déjà sur place qu'un ouvrier ne peut, avec son seul salaire, subvenir aux besoins des siens et, à plus forte raison, économiser. Seules des familles avec des enfants en âge de travailler peuvent espérer y arriver. « Une famille nombreuse est, en effet, un capital qui fructifie merveilleusement aux États », écrit le jésuite Hamon (1891 : 16). Ce n'est là qu'une facette du rôle complexe que joue la famille dans le processus migratoire.

C'est au sein des réseaux de parenté que se déroule ce que les chercheurs appellent le processus de migration en chaîne. Les migrants informent les parents et les amis restés au Québec des possibilités d'emplois, des salaires et des modalités d'embauche ; ils les renseignent sur les meilleures routes à suivre, ils paient souvent leurs billets de chemin de fer, ils les attendent à l'arrivée et les présentent aux employeurs. Ils leur ont déjà souvent trouvé un logement et ils leur ont obtenu un crédit chez l'épicier, le boucher et le boulanger. Plus le temps passe, plus les nouveaux venus trouvent à leur arrivée des institutions, des paroisses, des écoles, des sociétés mutuelles qui facilitent l'adaptation à leur nouvel environnement. La présence de parents et d'amis au Québec leur procure en outre une sorte de police d'assurance en cas de difficultés économiques ou de problèmes d'adaptation insurmontables.

TABLEAU 5  
Les régions d'origine des migrants québécois  
de Lewiston, 1860-1900

Régions	Nombre	Pourcentage
Beauce – Bois-Franc	268	37,0
Rive sud à l'est de Québec	209	28,8
Rive sud entre Québec et Montréal	96	13,2
Cantons de l'Est – Sud du Québec	64	8,8
Ville de Québec	42	5,8
Rive nord à l'est de Québec	20	2,8
Rive nord entre Québec et Montréal	15	2,1
Île de Montréal	8	1,1
Ouest et nord de Montréal	3	0,4
Province de Québec	725	100,0

Source : Yves Frenette (1995 : 225).

Ce processus de migration en chaîne amène la reproduction en miniature de certaines régions du Québec dans les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre. Le Maine est peuplé de Beaucerons et de Rimouskois ; les résidents de Woonsocket et de Southbridge sont en majorité originaires de Saint-

Ours et de Sorel ; ceux de Worcester viennent de Richelieu, de Montréal et de Saint-Hyacinthe ; leurs compatriotes de Salem et de Fall River sont des natifs de Rimouski et de Sainte-Flavie ; les cultivateurs des comtés de Joliette, Berthier et Maskinongé se trouvent à Warren et ceux de Nicolet, Yamaska et Lotbinière à Manchester. Selon l'enquête de Massicotte, sur environ 2 000 émigrants du comté de Champlain, Lowell en aurait accueilli 290, Meriden 220, Woonsocket 112, Waterbury 110 (Lavoie, 1972 : 61).

### 3. DE 1900 À 1920

D'après les données des recensements américains, l'émigration nette des Canadiens français vers les États-Unis se chiffrait à 161 764 entre 1900 et 1910 et à moins 12 724 pour la décennie suivante<sup>4</sup>. Même s'il est permis de douter de la précision de ces chiffres en dépit de leurs apparences, ils n'en révèlent pas moins une tendance, à savoir une baisse considérable de l'émigration canadienne-française vers la république américaine. Les contemporains parlent presque d'un arrêt. Dans son livre sur les débuts de la colonie franco-américaine de Woonsocket, publié en 1920, Marie-Louise Bonier mentionne que, depuis une vingtaine d'années, le Québec garde à peu près tout son monde. « Si nous continuons à recevoir un certain effectif annuel de compatriotes nous en perdons un égal nombre, soit qu'ils retournent dans la province de Québec, soit qu'ils aillent s'établir dans l'ouest canadien » (Bonier, 1920 : 78).

Au Québec, comme au Canada, les années 1896-1920, marquées par une hausse prolongée des prix, engendrent l'euphorie. De 1896 à 1914, tous les secteurs de l'économie québécoise enregistrent des progrès considérables. Ainsi, la valeur brute de la production agricole double presque durant la période, passant de 4 618 800 \$ en 1900 à 87 720 000 \$ en 1914. Les tendances déjà observées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'accroissent. La demande sans cesse croissante des Britanniques pour le fromage, des Américains pour le foin et des consommateurs du Québec pour les produits laitiers, les légumes et la viande pousse les agriculteurs de la plaine de Montréal, de la vallée du Richelieu, des Cantons de l'Est et de la région de Québec à se spécialiser davantage. Pour ce faire, la plupart n'hésitent pas à emprunter. Mais comme les prix sont généralement stables ou à la hausse, ils ne connaissent pas comme leurs devanciers la ronde infernale de l'endettement et de l'émigration. De même, les régions plus éloignées gardent leurs fils plus facilement qu'auparavant. Les emplois saisonniers abondent dans ces régions en raison de la prospérité qui règne dans les industries de pâtes et papiers, du bois de sciage et de chauffage et de la multiplication des grands travaux publics.

Le secteur industriel progresse lui aussi de façon remarquable. Marc Vallières a évalué le taux annuel moyen de croissance, d'après les données exprimées en dollars constants, à 5,51 % pour la décennie (Vallières, 1973 : 45). À côté des secteurs traditionnels qui conti-

nent de dominer la production manufacturière, les secteurs de l'hydro-électricité, des pâtes et papiers, de l'électrometallurgie (aluminium) et de l'électrochimie font la fortune de régions telles que la Mauricie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. La prospérité générale permet aux ruraux comme aux citadins d'éviter l'exil aux États-Unis. La situation économique en Nouvelle-Angleterre est d'ailleurs moins attrayante que par le passé.

Certes, l'industrie textile continue d'y progresser. Le nombre de fuseaux passe de 12 893 000 en 1899 à 15 385 000 en 1909 et à 17 543 000 en 1919. La concurrence très vive des États du sud – on y paie des salaires en moyenne de 40 % moins élevés que dans le nord – provoque toutefois des changements en profondeur dans cette industrie. Les manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre n'ont pas le choix : ils doivent réduire leurs coûts de production et augmenter la productivité, ce qui a un impact considérable sur l'émigration des Canadiens français.

Pour réduire l'écart entre les salaires de la Nouvelle-Angleterre et ceux du sud, ils adoptent une stratégie à plusieurs volets. Quand une baisse sensible de la demande augmente les inventaires et qu'une réduction des prix s'avère insuffisante pour redresser la situation, comme en 1900-1901 et 1903-1904 à Fall River, les patrons en profitent pour faire accepter des réductions de salaires de 10 %, 15 % et parfois 25 % à leurs employés. Par contre, quand les profits augmentent, comme en 1902, et que les ouvriers veulent récupérer le terrain perdu, les patrons luttent farouchement pour empêcher les hausses de salaires. Dans les deux cas, il s'ensuit des grèves nombreuses, rudes et coûteuses. Ces grèves ont un double effet sur le groupe franco-américain : elles découragent la venue de nouveaux immigrants et elles incitent plusieurs nouveaux arrivés à retourner au Québec.

Les manufacturiers s'efforcent ensuite, grâce à l'organisation scientifique du travail et à certaines innovations techniques, d'accroître le rythme du travail et la productivité de la main-d'œuvre. Cela a pour effet, entre autres choses, de réduire le nombre de femmes dans les manufactures, du moins dans le cas des emplois qui exigent le plus de force physique. C'est pour les remplacer, de même que pour remplacer les

enfants tenus éloignés des manufactures par des lois plus sévères et mieux appliquées, que les patrons font de plus en plus appel aux immigrants d'Europe de l'est et du sud qui s'accommodent plus aisément de salaires réduits et de conditions de travail pénibles. La présence de cette main-d'œuvre immigrante non qualifiée, abondante et peu exigeante de même que la nouvelle législation sur le travail des enfants rendent la Nouvelle-Angleterre beaucoup moins attrayante pour les ouvriers canadiens-français et leurs familles.

#### 4. DE 1920 À 1930

##### a) De nouveau l'exode

De 1920 à 1930, 130 000 personnes auraient définitivement quitté le Québec à destination des États-Unis (Lavoie, 1973 : 78). Certaines années, de 1923 à 1926 par exemple, le mouvement prend une telle ampleur qu'il rappelle les pires moments de l'exode qui a lieu entre 1865 et 1900.

Jusqu'à 1920, les Canadiens français se croyaient à l'abri d'une telle catastrophe. Pourtant, au début de 1921, la récession frappe le Québec de plein fouet. Tous les secteurs sont durement touchés et le seront pour des périodes plus ou moins longues. La valeur brute de la production agricole tombe successivement de 266 367 000 \$ en 1920 à 184 069 000 \$, puis à 154 085 000 \$ et à 135 679 000 \$ pendant les trois années qui suivent.

La diminution des revenus qui s'ensuit est cruellement ressentie. Faute de numéraire, de nombreux cultivateurs ne parviennent qu'à grand-peine à payer les traites signées pour l'achat d'instruments aratoires ou de divers produits. D'autres sont incapables de rembourser au notaire ou au marchand de campagne les sommes empruntées pour l'achat d'une nouvelle ferme ou l'amélioration d'une ancienne. Comme aux pires moments du siècle précédent, c'est soit le recours à des prêteurs moins scrupuleux, soit la saisie ou la vente de la ferme qui s'impose... ou l'émigration.

Dans les régions où l'agriculture est relativement peu rentable, les difficultés de l'industrie forestière, l'absence de grands travaux publics, la chute des prix du poisson débouchent sur une situation analogue.

TABLEAU 6  
Nombre de fuseaux, par État, en Nouvelle-Angleterre, 1859 à 1929 (en milliers)

Année	Connecticut	Maine	Massachusetts	New Hampshire	Rhode Island	Vermont	Total
1859	435	281	1 673	637	815	18	3 859
1869	597	460	2 620	750	1 043	29	5 499
1879	936	696	4 236	944	1 765	55	8 632
1889	934	886	5 825	1 196	1 924	73	10 838
1899	1 001	842	7 785	1 244	1 921	100	12 893
1909	1 242	1 021	9 372	1 319	2 339	92	15 385
1919	1 257	1 092	11 207	1 334	2 512	141	17 543
1929	1 058		6 976	1 275	1 889		11 198

Source : Alice Galenson (1985 : 2).

Dans le secteur secondaire, l'activité n'est guère plus soutenue. Marc Vallières a déterminé le taux moyen annuel de croissance de la valeur brute de la production manufacturière (dollars constants 1935-1939 = 100) ; si l'on se base sur ses calculs, les années 1920 et 1921 sont les plus difficiles, puisqu'on enregistre des taux négatifs de -1,42 % et -1,85 %. La reprise amorcée en 1922 se raffermie en 1923 avec des taux de 5,17 % et 13,62 % (Vallières, 1973 : 154). Tous les groupes d'industries sont touchés, mais de manière très inégale. Ainsi la crise ne frappe le secteur des pâtes et papiers qu'en 1921 et celui du tabac et de ses produits dérivés en 1922, 1923, 1924. Durant ces années difficiles, le chômage, les diminutions de salaires, la réduction du nombre d'heures de travail hebdomadaires affectent douloureusement l'ouvrier québécois. Comme au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est la ronde infernale de la misère, de l'endettement, du recours à l'usurier ou au prêteur sur gages... et à l'émigration.

À la ville comme à la campagne, les signes extérieurs de la crise sont visibles partout. L'indice le plus évident et le plus attristant de la récession demeure toutefois la reprise de l'exode massif de jeunes gens, de familles entières vers la Nouvelle-Angleterre. « Il y avait tellement de gens qui montaient aux États-Unis, que c'était difficile de passer aux lignes »

Cette nouvelle vague d'émigration rappelle par son ampleur la tragédie du siècle précédent. Heureusement, elle n'en a pas la durée. La reprise économique, lente en 1925, s'accélère rapidement en 1926-1927. « Dans la province de Québec, il y a belle lurette que l'exode est arrêté », lit-on dans *L'Avenir national* de Manchester en décembre 1927.

#### **b) La Nouvelle-Angleterre fascine toujours**

« Il y avait plus de « gagne » aux États-Unis qu'au Canada, raconte Béatrice Mandeville. Le monde était heureux aux États-Unis. Il y avait de l'argent, de quoi vivre. Au Canada, c'était la pauvreté<sup>6</sup>. » Cette assertion a de quoi surprendre à prime abord.

Ce sont en effet les industries de la chaussure et du textile qui, semble-t-il, de 1922 à 1926, accueillent encore une majorité des nouveaux émigrés canadiens-français. Or, ces industries, surtout celle du coton, traversent une phase difficile, contrairement à ce qui se passe dans les autres secteurs de l'économie américaine.

De 1919 à 1929, l'industrie du coton décline considérablement en Nouvelle-Angleterre. Le nombre de fuseaux passe de 17 543 000 en 1919 à 11 198 000 dix ans plus tard – soit une diminution de 36,2 %. La baisse diffère selon les États : elle est de 4,4 % au New Hampshire, de 15,8 % au Connecticut, de 24,8 % au Rhode Island et de 37,8 % au Massachusetts. Ce déclin s'explique toujours par la concurrence implacable des États du sud qui comptent 17 650 000 fuseaux en 1929, comparativement à 14 029 000 dix ans plus tôt – soit une augmentation de 25,8 %.

Pour survivre, les manufacturiers doivent réduire leurs coûts de production et augmenter la productivité. Le moyen le plus utilisé consiste à réduire les salaires de façon substantielle quand survient une récession. Ainsi en janvier 1922, à peine un an après avoir imposé une réduction de salaires de 22,5 %, les manufacturiers annoncent une nouvelle baisse de 20 %. En 1924 et en 1927, la réduction est de 10 % et plus, selon les endroits. Quand la prospérité revient, ils consentent des hausses, mais inférieures aux coupures effectuées plus tôt. Cette politique a entraîné une diminution des salaires que des auteurs ont évalué à 30 % entre 1920 et 1928. Par une organisation plus scientifique du travail, les compagnies s'efforcent aussi d'accroître le rythme du travail et la productivité des travailleurs. Elles réussissent de la sorte à réaliser des profits satisfaisants, mais au dépens des ouvriers. Il s'ensuit un roulement considérable de main-d'œuvre, beaucoup d'ouvriers préférant tenter leur chance dans d'autres industries plus prospères.

On se rappellera que durant les années précédentes, pour résoudre les problèmes de main-d'œuvre, les employeurs faisaient appel aux immigrants polonais, grecs, portugais et italiens. Durant les années 1920, cela n'est plus possible puisque les lois sur l'immigration abaissent considérablement le nombre des immigrants en provenance de l'Europe de l'est et du sud.

Le Congrès, se faisant le porte-parole des éléments les plus conservateurs du pays, vote des lois qui diminuent considérablement le nombre d'immigrants admis ; leur nombre passe en effet de 800 000 en 1921 à 150 000 en 1927. Surtout, elles privent en grande partie les propriétaires de filatures de la Nouvelle-Angleterre de leur réservoir de main-d'œuvre à bon marché. C'est donc avec beaucoup de soulagement que ces derniers accueillent les Canadiens français du Québec, à qui les nouvelles lois d'immigration ne s'appliquent pas.

Bruno Ramirez a montré que ceux qui émigrent sont majoritairement des agriculteurs, des ouvriers agricoles et des journaliers. En raison des transformations que subit l'économie du Québec et qui bouleversent le marché du travail en Nouvelle-Angleterre, le même auteur constate une diminution de la proportion des unités familiales, et donc de celle des enfants dans le mouvement migratoire, et l'augmentation concomitante de la composante adulte, masculine et célibataire (Ramirez, 1995 : 240).

TABLEAU 7  
**Distribution des Franco-Américains\*  
 en Nouvelle-Angleterre en nombre  
 et en pourcentage**

État	1900	(%)	1920	(%)	1930	(%)
Maine	58 683	11,3	86 397	13,8	99 765	13,4
New Hampshire	74 598	14,4	90 709	14,5	101 324	13,6
Vermont	41 286	8,0	36 846	5,9	46 956	6,4
Massachusetts	250 024	48,1	292 109	46,8	336 871	45,3
Rhode Island	56 382	10,9	76 381	12,2	91 173	12,3
Connecticut	37 914	7,3	41 712	6,8	67 130	9,0
Total	518 887	100,0	624 154	100,0	743 219	100,0

\* Nés au Canada et nés aux États-Unis de un ou de deux parents canadiens-français.

Source : Léon Tuesdell (1943 : 77).

Comme pour leurs prédécesseurs, on trouve ces émigrés majoritairement dans la partie sud de la Nouvelle-Angleterre.

La crise de 1929 met radicalement fin à l'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre. En effet, seuls les travailleurs assurés d'un emploi aux États-Unis ou les personnes qui ont des répondants capables de subvenir à leurs besoins peuvent obtenir des visas pour y émigrer. Jamais plus, par la suite, assistera-t-on à des mouvements de population d'aussi grande envergure qu'entre 1840 et 1930.



# LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE



*FERME ABANDONNÉE EN ABITIBI.  
Serge Courville, collection privée.*

# MIGRATIONS PAR LA ROUTE CHAUDIÈRE-KENNEBEC, 1810-1860

1

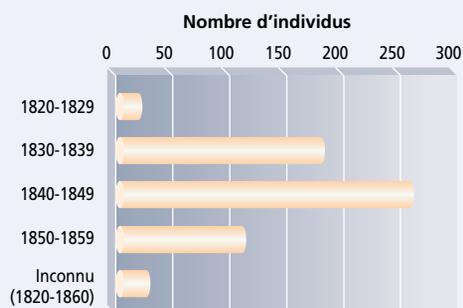
## PREMIÈRE MIGRATION ENTRE LE CANADA ET LE MAINE, 1810-1860

La route Chaudière-Kennebec (*The Canada Road*), construite entre 1815 et 1818, tire son origine d'un sentier de portage abénaquis et français et d'une route à bestiaux de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle sert de route principale entre la ville de Québec et la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la construction du Grand Tronc dans les années 1850.

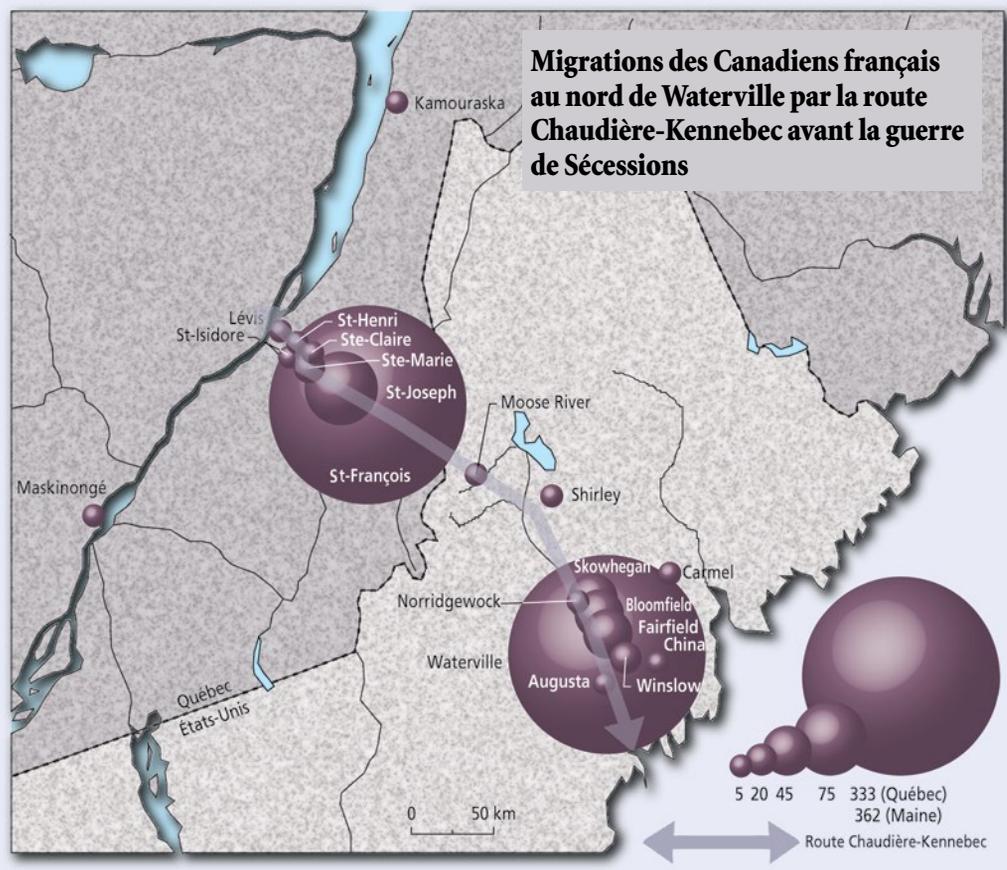
La route Chaudière-Kennebec favorise les échanges commerciaux. Les Yankees du Maine occidental l'utilisent pour conduire du bétail au marché de Québec ou pour acheter des graines de semences dans la Beauce. Des Beucerons l'empruntent en hiver pour ramener au marché de Québec le poisson qu'ils ont acheté sur la côte du Maine. Des « petits Canadas » se forment dans le Maine, comme *The Plains*, à Waterville, fondé par les familles beucerannes Mathieu et Dostie. Au Canada, des villages profitent de l'apport de familles du Maine ; c'est le cas de Valcartier où s'installe la famille Huston.

Ces mouvements de va-et-vient mènent à des mariages interethniques et à des changements sociaux de toutes sortes : des fermiers deviennent pêcheurs ; des Rodrigue prennent le nom de Roderick ; des catholiques deviennent protestants, etc. Une étude de la route Chaudière-Kennebec devrait permettre une meilleure compréhension des régions frontalières du nord-est.

### Les migrants (Québec-Maine)



La carte ci-dessus donne une vue partielle d'un phénomène migratoire plus vaste. Elle montre les points de départ et les lieux de destination des émigrants pour la période 1810 à 1860. Les statistiques doivent être utilisées avec prudence. Dans certains cas, les données concernant le lieu d'origine des émigrants sont imprécises. Ainsi, avant la création de la paroisse Saint-Georges en 1841, les résidents de Sartigan paraissent dans les statistiques de Saint-François, ce qui fait que le nombre des émigrants originaires de Saint-François est surévalué. Par ailleurs, elles n'incluent pas les enfants nés au Maine de parents canadiens, ni les migrants retournés au Québec après un séjour temporaire dans la vallée de la Kennebec ; elles ne mentionnent que les émigrants installés à demeure dans cette région.



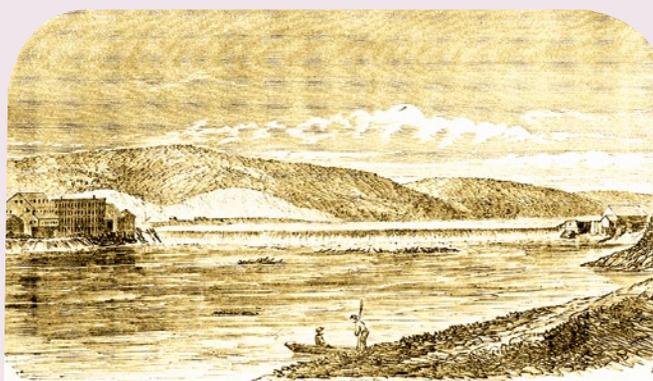
Note : Tiré des recherches généalogiques entre la Beauce et la moyenne vallée du Kennebec avant 1860, Robert Chenard, Waterville, Maine.

2

## LES TYPES DE MIGRATION

Même avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne trouve pas que des Canadiens français et des Abénaquis dans la Beauce. Des Irlandais, des Anglais, des Allemands, des Écossais et des Américains s'installent dans les cantons, à l'extérieur du domaine seigneurial. Les vestiges archéologiques révèlent une différence marquée dans les déplacements vers le Maine des Canadiens français, des Anglais et des Irlandais.

Avant 1860, la majorité des migrants canadiens-français de la région à la recherche d'emplois vont au Maine ; la minorité de ceux qui s'installent à demeure s'agglutinent dans les centres urbains de la vallée de la Kennebec. Quant aux Anglais et aux Irlandais qui traversent la frontière, on les retrouve dans des fermes le long de la *Canada Road*. Leurs objectifs économiques diffèrent.



**LE BARRAGE DU KENNEBEC, VERS 1840, AUGUSTA, MAINE. BEAUCOUP DE CANADIENS FRANÇAIS ET D'IRLANDAIS, ORIGINAIRES DU CANADA, ONT TRAVAILLÉ À LA CONSTRUCTION DE CE BARRAGE, LE PLUS IMPOSANT AUX ÉTATS-UNIS JUSQU'ALORS.** Russell Richardson dans Walter Wells, *The Water Power of Maine*, (Augusta, Maine, 1869).

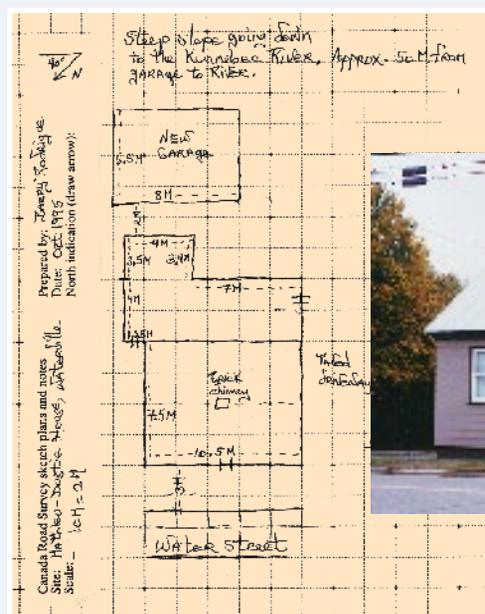
## LES RAPPORTS MASKINONGÉ-BEAUCE-MAINE : UN EXEMPLE

Nous croyons qu'il existe un lien entre les déplacements de la famille DuRocher de Maskinongé et l'abbé Moïse Fortier. Les détails de cette relation sont quelque peu ambigus. Considérons les choses de plus près.

Pierre DuRocher, Adelaïde Cole et leurs enfants migrent de Maskinongé à Saint-François-de-Beauce avant 1831, et de là, au Maine vers 1834. Michel DuRocher (fils de Pierre), Mathilde Saucier et leurs enfants quittent Maskinongé pour Waterville vers 1836. Pierre était journalier ; Michel, chasseur et trappeur. Au total, huit personnes des deux familles DuRocher migrent au Maine ; 12 de leurs enfants y naîtront. Beaucoup de DuRocher rejoindront les rangs des armées de l'Union durant la guerre civile. Après la guerre, on

les retrouve dans le Maine, mais aussi dans les États de Pennsylvanie, du Wisconsin, du Nebraska, du Colorado et de la Californie.

Moïse Fortier, vicaire de Saint-Joseph-de-Maskinongé de 1837 à 1841, est nommé curé de la nouvelle paroisse de Saint-Georges à Sartigan (1841-1845), détachée de la paroisse de Saint-François, près de la frontière du Maine. Il agit aussi comme missionnaire auprès des catholiques canadiens-français du Maine. À l'occasion de ses voyages, il découvre une centaine de familles canadiennes-françaises dans la vallée de la Kennebec et autour de la baie de Penobscot. Le curé Fortier baptise certains des enfants DuRocher à Waterville. En 1845, le curé Fortier se noie lors d'un accident de canot sur la rivière Chaudière.



**MAISON MATHIEU-DOSTIE, 1996.**

Barry Rodrigue (Université Laval) et Alaric Faulkner (Université du Maine), pour la Maine Historic Preservation Commission, Augusta, ME 462-002.



**CAMERA LUCIDA SKETCH – JUNCTION OF THE DULOUP WITH THE CHAUDIÈRE – NEAR SEMPLES, 1840-1841.**

J.W. Glass, Jr., « Camera Lucida Sketch – Junction of the DuLoup with the Chaudière – near Semples », in *Sketches From Surveys Led by Talcott* ; Item n° 104, Series 11, Record Group 76, International Boundaries, Passamaquoddy Bay to the St. Lawrence River, Cartographic & Architectural Branch, National Archives of the United States, College Park, Maryland.



**EN 1841 L'ABBÉ MOÏSE FORTIER DE SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE CÉLÉBRA LA PREMIÈRE MESSE À WATERVILLE DANS LA MAISON DE JEAN-BAPTISTE MATHIEU ET DE SARA DOSTIE, QUI QUITTÈRENT SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE POUR LE MAINE AUTOUR DE 1822.**

Collection privée, paroisse de Saint-George-Ouest.

En dépit des visites du missionnaire Fortier, les émigrants canadiens-français de cette région sont alors peu religieux. Quelques-unes de familles canadiennes-françaises qu'a rencontrées le curé Fortier dans le Maine n'avaient vu aucun prêtre en 20 ans, d'autres s'étaient converties au protestantisme ou avaient abandonné toute pratique religieuse. Pour comprendre cette situation, il faut se rappeler que ces émigrés ont quitté le Québec avant « la réaction catholique » et qu'ils vivent dans une région frontalière.

L'espoir d'obtenir de meilleures terres explique la migration des Anglais et des Irlandais vers le Maine. La politique de concession des terres de cet État, une des plus généreuses aux États-Unis, vient renforcer ce mouvement. Le Maine vise en effet à peupler la région contestée le long de sa frontière avec l'Amérique du Nord britannique.

La famille de Patrick McCollar et de Bridget Brenin arrive à Québec en 1816 en provenance du comté de Tyrone en Irlande. La famille s'installe pour l'été à Sartigan (Saint-Georges) et migre au Maine à l'automne. De 1816 à 1852, les McCollar et leurs 12 enfants empruntent la route Chaudière-Kennebec pas moins de quatre fois, changeant trois fois de village au Maine. Plusieurs de leurs enfants s'installent soit au Maine, soit dans la Beauce, alors que d'autres gagnent le Minnesota et les Dakotas.

Entre 1810 et 1860, la majorité des Canadiens français qui vont au Maine n'y résident que de façon temporaire. Ils n'y vont que pour accumuler des épargnes en vue d'améliorer leur situation dans la

**LOWELL'S CUSTOM HOUSE, KENNEBEC ROAD, MOOSE RIVER, MAINE, C. 1845.**

Philip Harry, collection privée, Courtoisie de Richard York Gallery, New York.



Beauce. Une minorité seulement s'installent à demeure dans la vallée de la Kennebec.

Il est important de se rappeler que ces mouvements s'inscrivent dans un contexte plus large. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Maine a besoin de fermiers et d'ouvriers. C'est qu'au moment où l'industrie s'y développe et que les grands travaux publics s'y multiplient, beaucoup d'agriculteurs gagnent le *midwest* à la recherche de terres plus fertiles. À la même époque, le secteur industriel de Québec perd du terrain au profit de Montréal. Les emplois que se disputent les

Québécois et les immigrants européens s'y font plus rares. Il est donc normal que de plus en plus de Beaucerons lorgnent vers le Maine. Par la suite, de fortes pressions démographiques au Québec, couplées avec la demande pressante des entreprises du Maine, accentuent cette tendance. Les quelques familles de Canadiens français installés à demeure au Maine avant la guerre de Sécession forment le noyau autour duquel viendront se greffer de nombreux émigrants d'après 1870.

# MIGRATIONS DES FRANCOPHONES, 1652-1990 : L'EXEMPLE DES FAMILLES BOISVERT

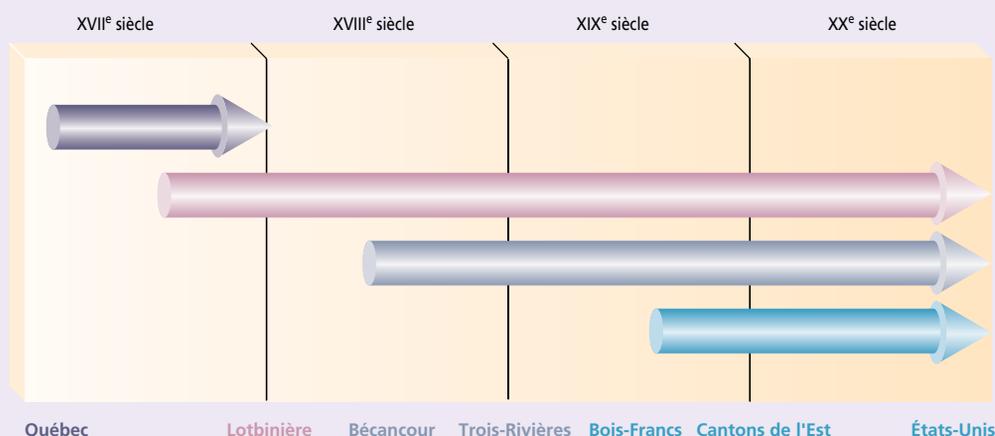
## 1 DE LA NOUVELLE-FRANCE À AUJOURD'HUI

Étienne De Nevers, sieur de Brantigny, premier ancêtre des familles Boisvert, s'installe à Sillery vers 1650, sur une terre concédée par les jésuites. En 1652, il épouse Anne Hayot, fille de Thomas Hayot et de Jeanne Boucher. Étienne, homme d'affaires, cultivateur, pêcheur et commerçant, est lié de près à la bourgeoisie de la ville de Québec. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la famille obtient une concession des ursulines et s'établit au Platon de Sainte-Croix-de-Lotbinière. Étienne et Anne ont cinq enfants : Guillaume est notaire, Daniel-Jean, chirurgien, Étienne, fils, et Simon-Jean, cultivateurs et Élisabeth-Ursule épouse Jacques Gauthier.

C'est à Lotbinière que pendant très longtemps habitent la majorité des familles De Nevers qui prendront le surnom de Boisvert vers les années 1720-1725. Par la suite, les Boisvert essaient vers Trois-Rivières et sa rive sud.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, des Boisvert prennent la route des Bois-Francis et des Cantons de l'Est et, dans la seconde moitié de ce siècle, plusieurs quitteront le Québec pour aller travailler aux États-Unis, particulièrement en Nouvelle-Angleterre.

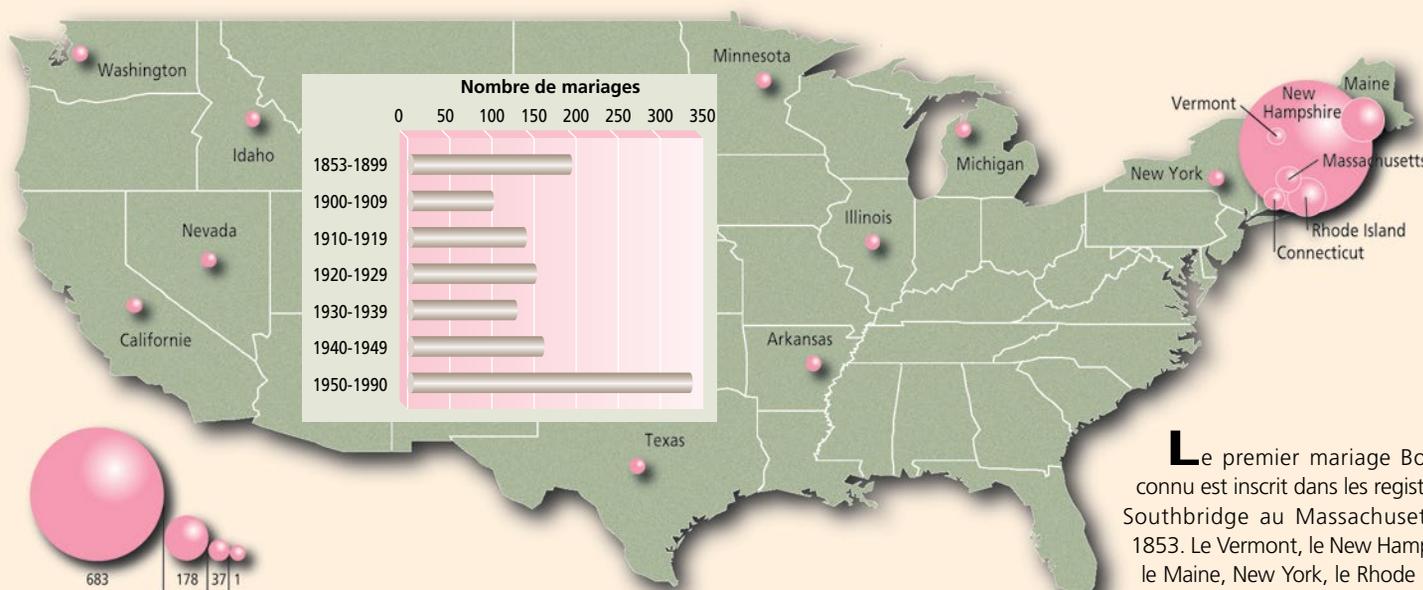
### Le déplacement des familles Boisvert (1652-1990)



Source : Base de données généalogiques et démographiques des familles Boisvert, Michel Boisvert.

## 2 UNE VUE D'ENSEMBLE

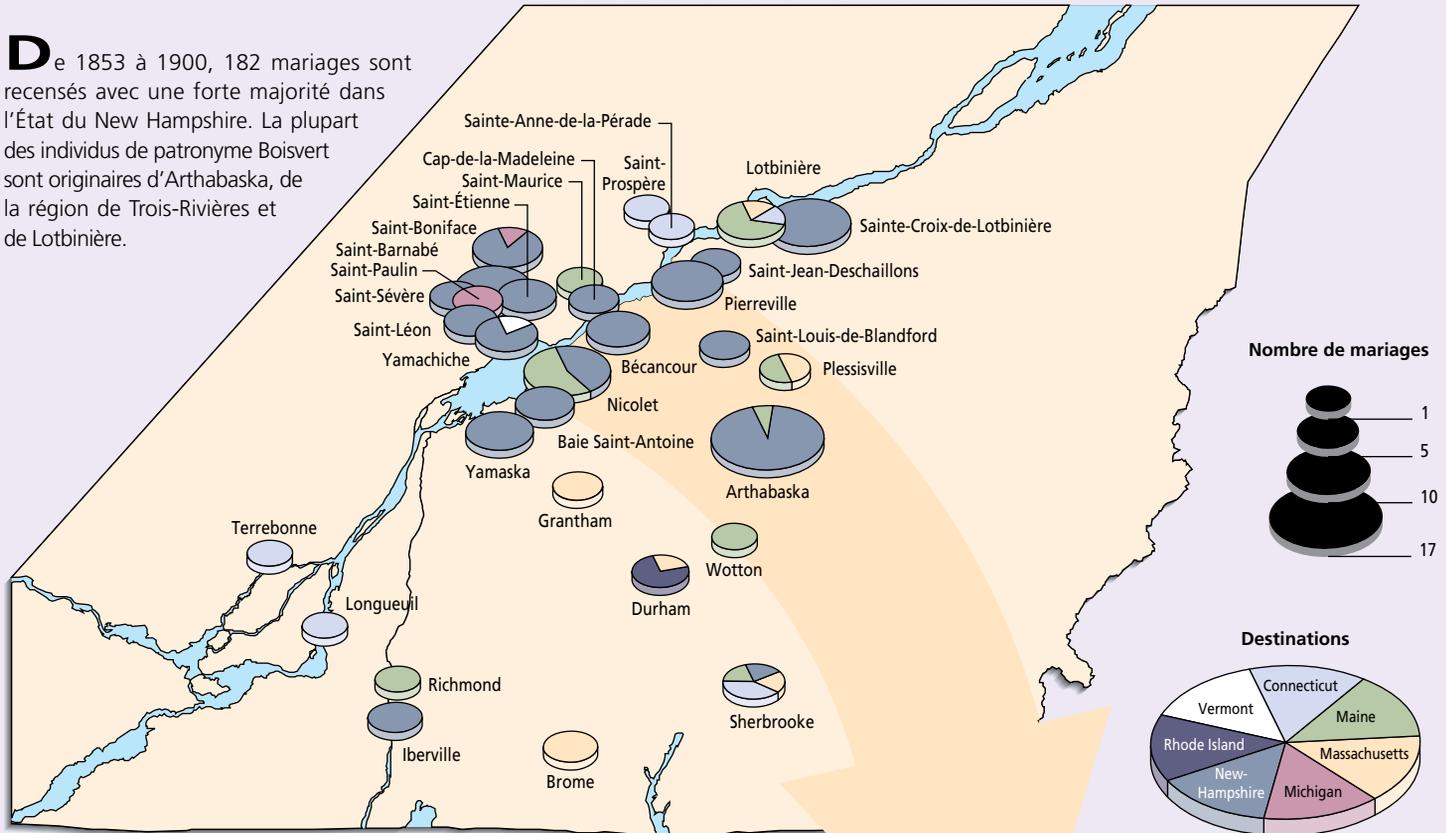
### Les Boisvert mariés aux États-Unis (1853-1990)



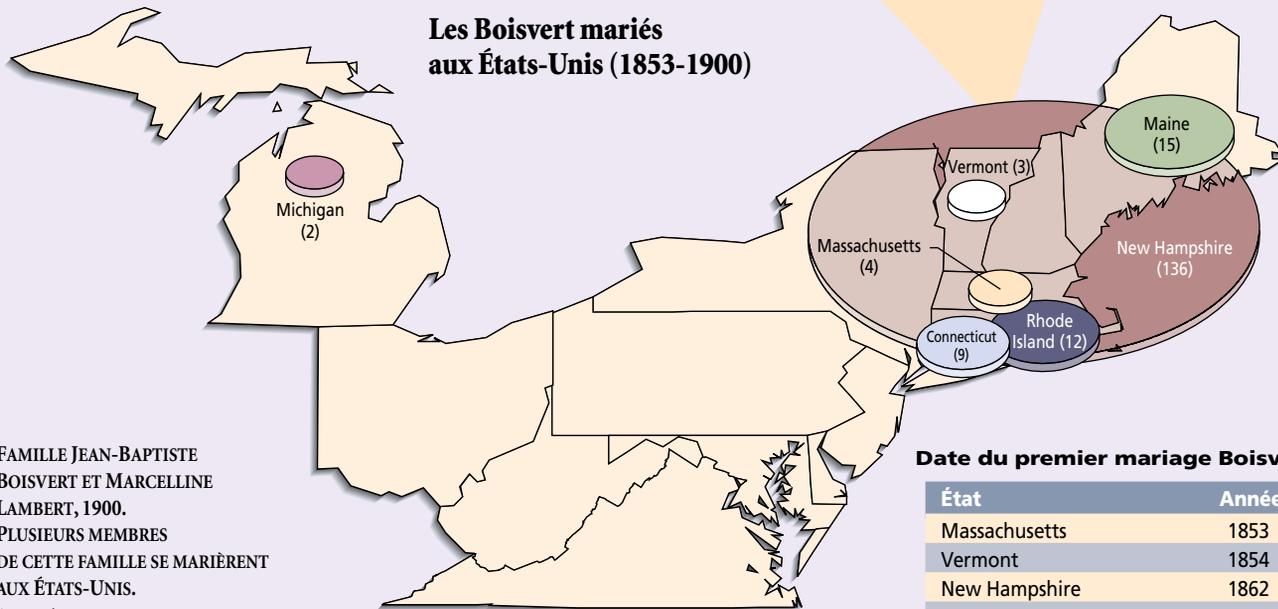
Le premier mariage Boisvert connu est inscrit dans les registres de Southbridge au Massachusetts en 1853. Le Vermont, le New Hampshire, le Maine, New York, le Rhode Island, le Connecticut et le Michigan accueillent plusieurs familles Boisvert au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. À partir de 1917, des Boisvert s'établissent dans les États du Minnesota, du Nevada, du Texas, de Washington, de l'Arkansas et de la Californie.

## L'origine des Boisvert mariés aux États-Unis (1853-1900)

**D**e 1853 à 1900, 182 mariages sont recensés avec une forte majorité dans l'État du New Hampshire. La plupart des individus de patronyme Boisvert sont originaires d'Arthabaska, de la région de Trois-Rivières et de Lotbinière.



## Les Boisvert mariés aux États-Unis (1853-1900)



FAMILLE JEAN-BAPTISTE  
BOISVERT ET MARCELLINE  
LAMBERT, 1900.  
PLUSIEURS MEMBRES  
DE CETTE FAMILLE SE MARIÈRENT  
AUX ÉTATS-UNIS.  
Auteur inconnu,  
collection de Michel Boisvert, Québec.

## Date du premier mariage Boisvert

État	Année
Massachusetts	1853
Vermont	1854
New Hampshire	1862
Maine	1867
New York	1874
Rhode Island	1875
Connecticut	1875
Michigan	1878
Minnesota	1917
Nevada	1945
Texas	1962
Washington	1963
Arkansas	1970
Californie	1974

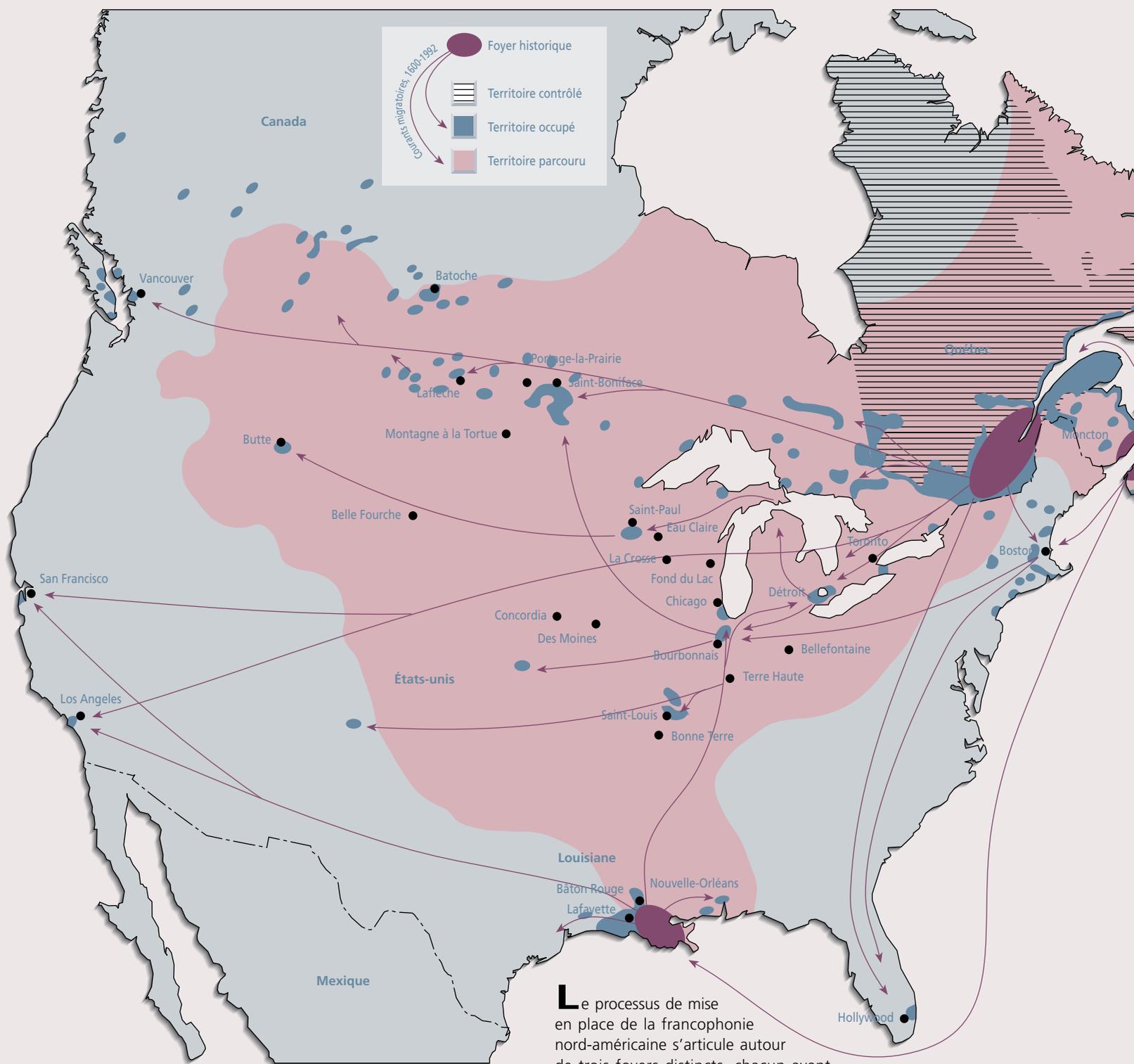
Note : Les informations qui sont présentées dans les cartes et les tableaux sont tirées d'une base de données généalogiques de plus de 34 000 individus reliés aux familles Boisvert. On dénombre ainsi environ 14 000 mariages de patronyme Boisvert. Dans la représentation des informations, nous avons effectué une extraction des mariages célébrés aux États-Unis aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.



# LA FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINE

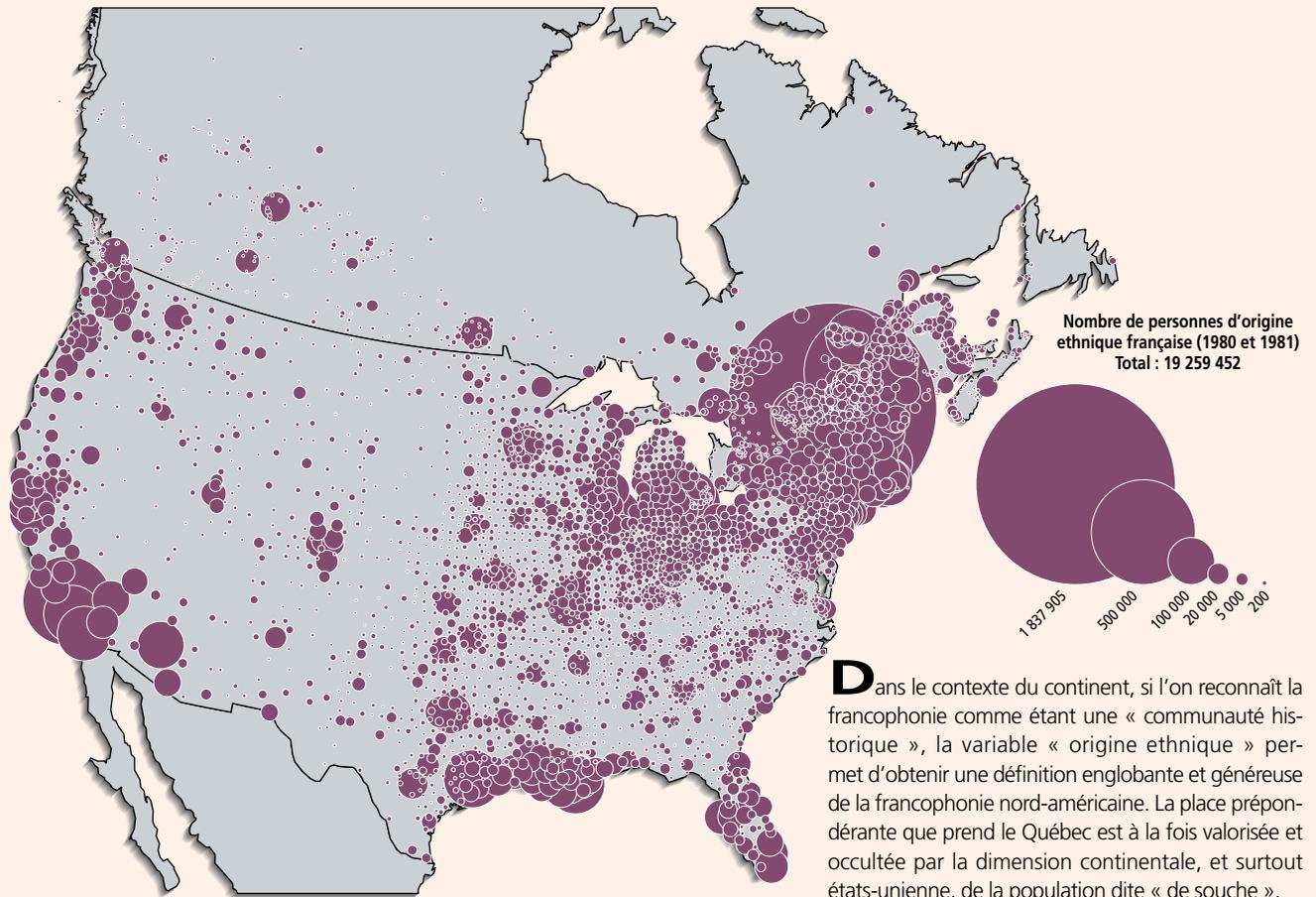
2

## L'EXPANSION ET LA DIFFUSION (1600-1996)

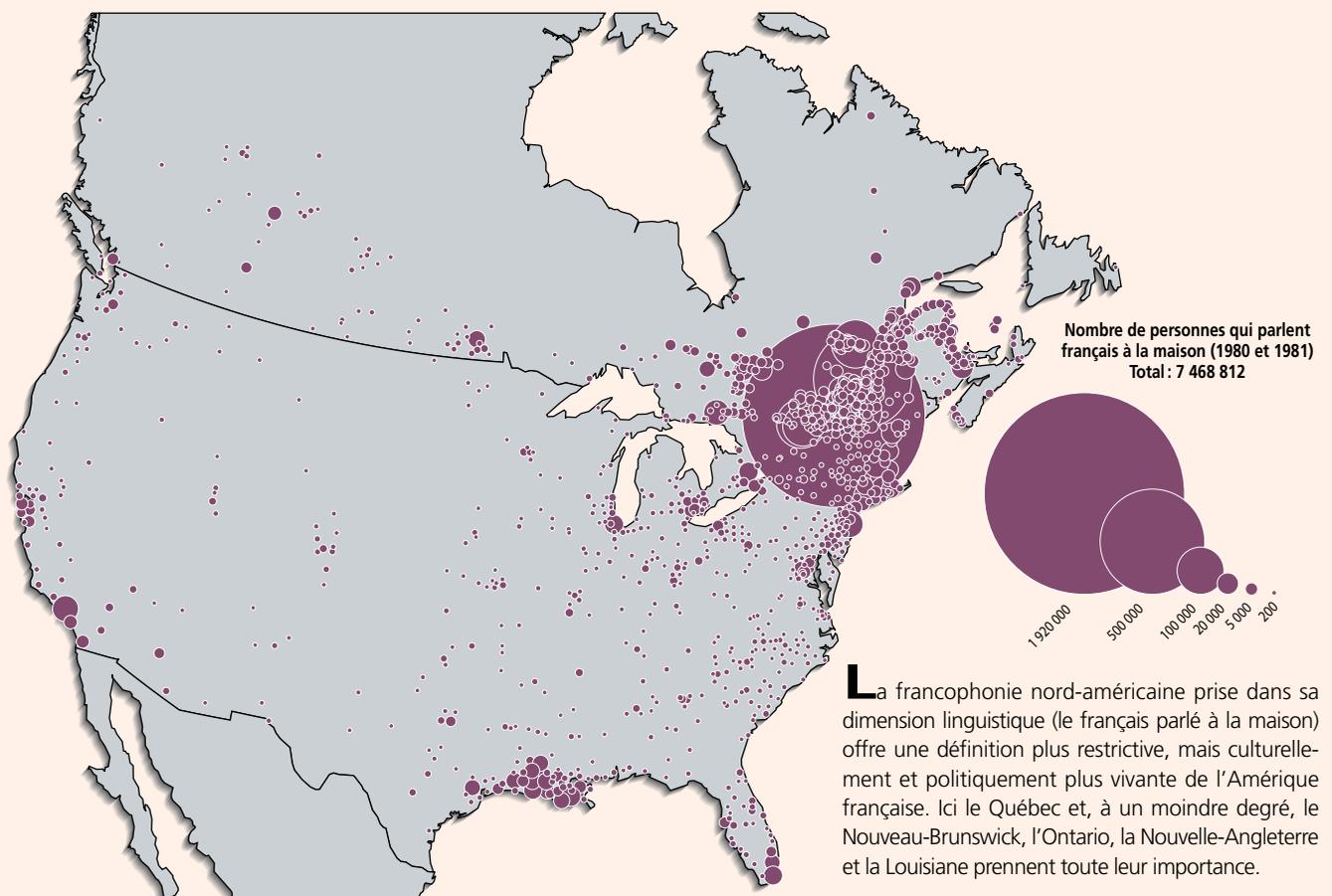


Le processus de mise en place de la francophonie nord-américaine s'articule autour de trois foyers distincts, chacun ayant donné naissance à une diaspora continentale : le Québec (1608), l'Acadie (1604) et la Louisiane (1682). Comme des araignées qui ont tissé leur toile, ces foyers et leurs diasporas représentent aujourd'hui la toile de fond sur laquelle se trame le destin d'une Amérique française contemporaine – un vaste archipel au centre duquel se situe l'île-continent du Québec (territoire contrôlé) entourée d'une poussière d'îles et d'îlots essaimés aux quatre vents (territoires occupé et parcouru), chacun d'entre eux ayant son identité propre.

Source : Dean Louder, Cécyle Trépanier et Éric Wadell, « La francophonie nord-américaine », dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société*, Sainte-Foy, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord et Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 185-202 ; avec la collaboration de Yves Brousseau, Laboratoire de cartographie.



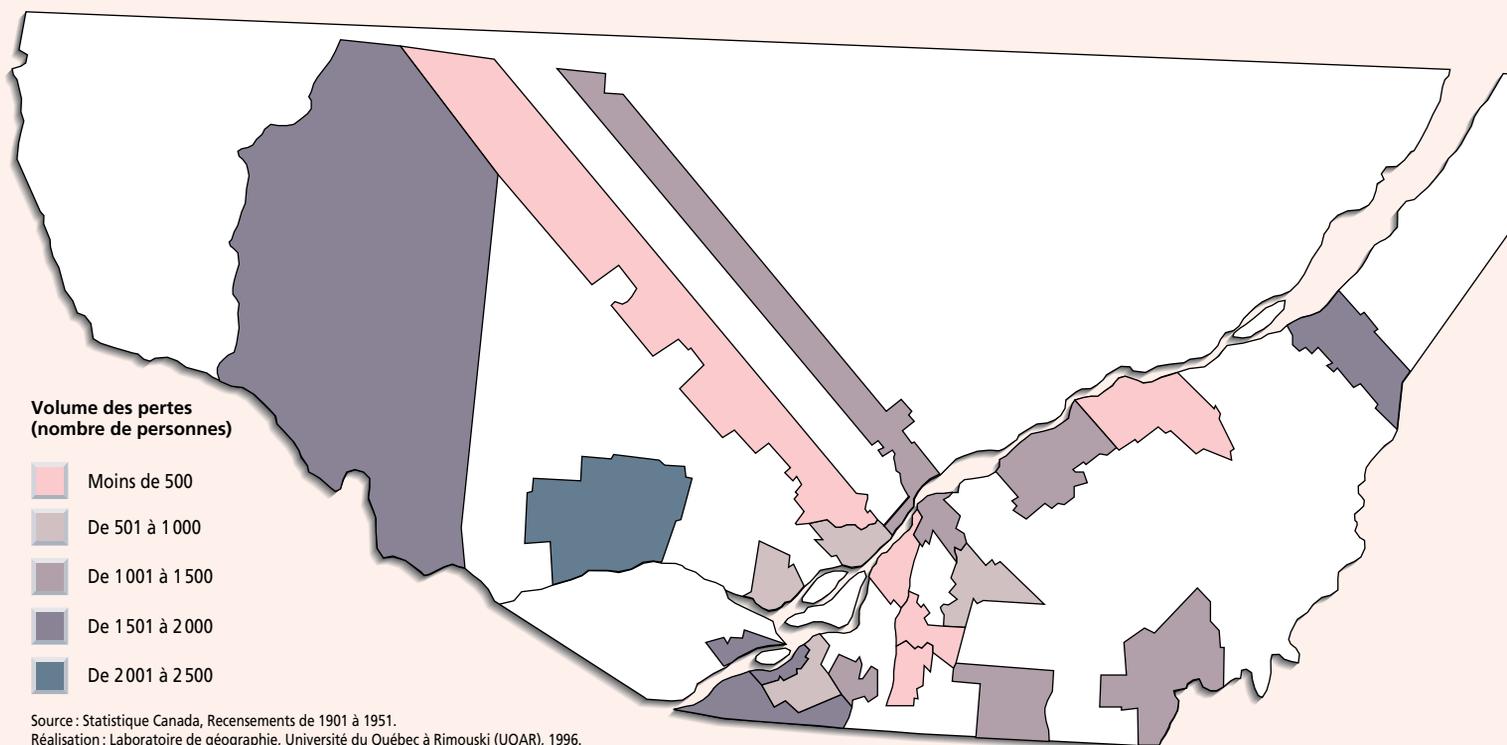
Dans le contexte du continent, si l'on reconnaît la francophonie comme étant une « communauté historique », la variable « origine ethnique » permet d'obtenir une définition englobante et généreuse de la francophonie nord-américaine. La place prépondérante que prend le Québec est à la fois valorisée et occultée par la dimension continentale, et surtout états-unienne, de la population dite « de souche ».



La francophonie nord-américaine prise dans sa dimension linguistique (le français parlé à la maison) offre une définition plus restrictive, mais culturellement et politiquement plus vivante de l'Amérique française. Ici le Québec et, à un moindre degré, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Nouvelle-Angleterre et la Louisiane prennent toute leur importance.

# LA DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

## 1 COMTÉS QUI ONT CONNU DES PÉRIODES DE DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ENTRE 1901 ET 1951



**P**endant que le périmètre habité du Québec connaît une forte extension, notamment dans les régions périphériques, de nombreuses localités rurales dans des comtés de la plaine du Saint-Laurent, des Laurentides et de l'Outaouais accusent des pertes nettes d'effectifs, liées en partie à l'abandon de l'agriculture. L'exode rural entraîne la fermeture d'habitations et le retour à la friche de terres cultivées. La peinture de Louise Poitras-Dugas illustre bien le type de milieu biophysique à topographie vallonnée où s'opèrent les principaux changements qui correspondent généralement aux secteurs de moins bon potentiel agricole. À certains endroits, ce sont des rangs et des bouts de rangs qui se ferment à l'habitation. Mais dans bien des cas, la présence de maisons aux portes et aux fenêtres barricadées à l'intérieur de la trame habitée ne traduit qu'un éclaircissement du tissu de peuplement.

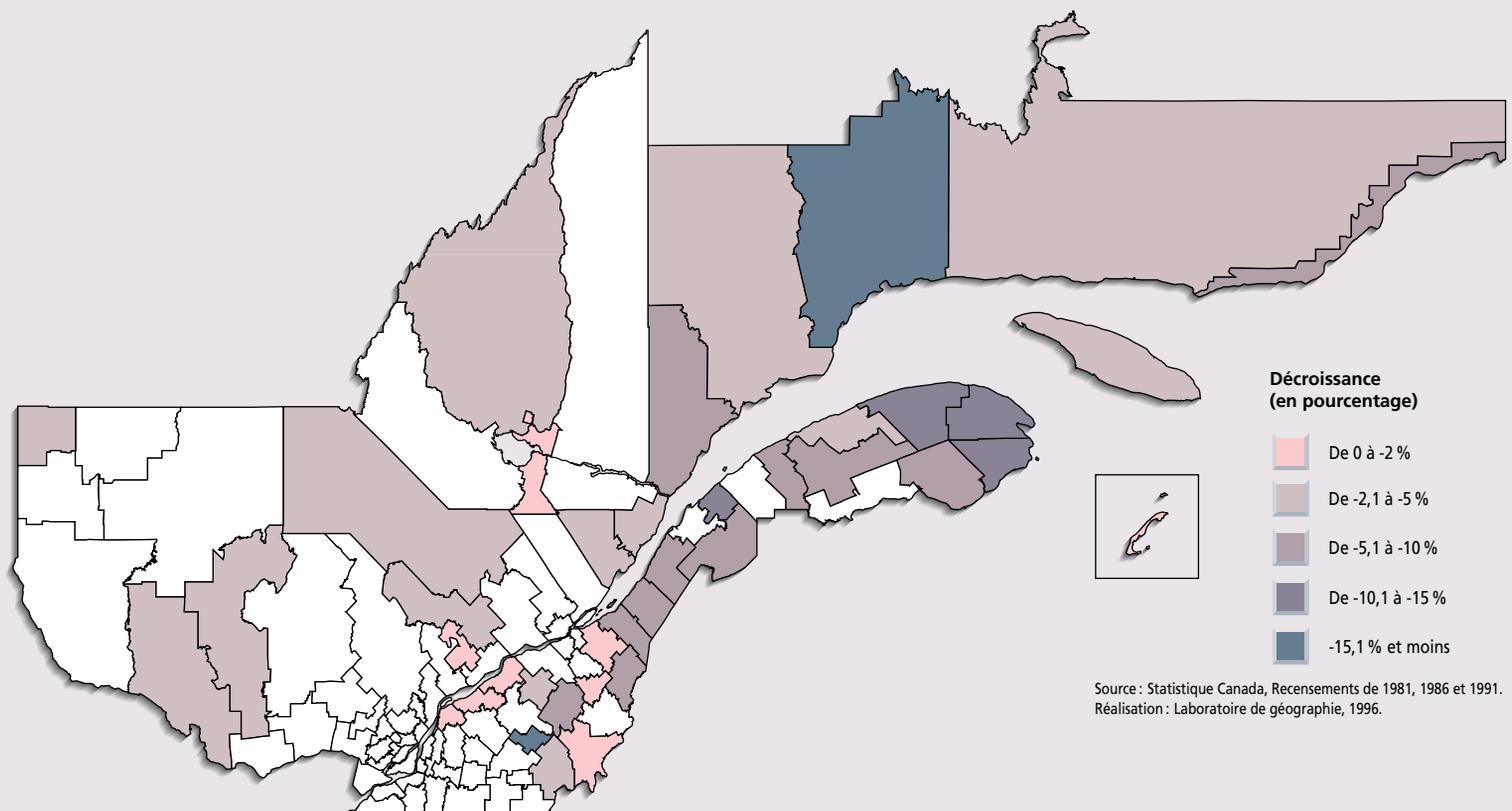
ABANDON, 1996.  
Louise Poitras-Dugas, collection privée.

## DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (MRC) ENTRE 1981 ET 1991

La décennie 1981-1991 se caractérise par une importante décroissance démographique dans de nombreuses MRC à dominance rurale et tout particulièrement dans la grande zone appalachienne qui s'étire des Cantons de l'Est à l'extrémité de la Gaspésie. Le taux de rétraction du périmètre habité demeure toutefois inférieur à celui de la décroissance démographique. Le monde rural se reconvertit davantage par les changements d'occupations, la diminution de la taille des familles et, à certains endroits, l'espacement des maisons habitées que par la fermeture d'espaces aménagés. L'éloignement des villes, la petite taille démographique locale et la faiblesse des services et des disponibilités d'emplois qui y sont associés comptent parmi les principaux facteurs de départ. L'aquarelle de Louise Poitras-Dugas intitulée *Le temps du changement* évoque une de ces nombreuses formes de transformation qui se manifestent dans les petites localités de l'arrière-pays du Bas-Saint-Laurent. Toutefois, les maisons et les bâtiments abandonnés n'y forment qu'une faible composante des paysages.



*LE TEMPS DU CHANGEMENT*, 1996.  
Louise Poitras-Dugas, collection privée.





## *LES DERNIÈRES DÉCENNIES*

Les années d'après-guerre marquent le début d'une période de grands changements pour la société québécoise. En gestation depuis longtemps, ils s'expriment avec vigueur après 1960 et modifient profondément le rapport au territoire. Tout alors change d'échelle. Aux mégaprojets miniers et hydroélectriques, et à leurs longs liens de transport vers le Québec de base, s'ajoutent les effets d'une nouvelle aisance, qui entraîne un étalement accru des villes et de leurs aires de loisirs et, en corollaire, une extension du réseau routier et autoroutier. L'un des signes les plus marquants de cette nouvelle ère réside d'ailleurs dans cette périurbanisation accélérée des grands centres, à laquelle font écho la rurbanisation des campagnes et le redéploiement de l'industrie. Conjugés entre eux, ces deux facteurs poseront des défis nouveaux à l'aménagement de l'espace, qui devra désormais composer avec des contraintes inconnues auparavant.



# Les phénomènes récents<sup>1</sup>

**D**epuis quelques décennies, les formes de l'écoumène québécois ont évolué de façon complexe. À la forte urbanisation de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle s'est ajouté un mouvement d'expansion latérale des villes, la suburbanisation, qui modifie en profondeur l'organisation de l'espace habité. En même temps, des villes nordiques éphémères ont été mises sur pied, le temps de construire un barrage ou d'épuiser un filon minier. Enfin, des mouvements de ressac qui ont nom « retour à la terre » ou « retour à la ville » se présentent comme autant de faits porteurs d'avenir.

Pour caractériser et interpréter la complexité de ces évolutions territoriales, il est ici fait appel à la notion de milieu. Il s'agit d'abord de montrer, qu'à une échelle séculaire, quatre types de milieux se sont développés au Québec sous l'effet de l'évolution des rapports sociaux et des technologies conjugués aux disponibilités naturelles : les milieux urbains, les milieux suburbains, les milieux ruraux et les milieux de plateaux se partagent l'écoumène. Bien que ces milieux se différencient assez nettement les uns des autres, il serait onéreux de prendre la mesure exacte de leur extension, car celle-ci change continuellement. Il est toutefois possible de les caractériser et d'évoquer leurs fortunes diverses.

Il est aussi possible de considérer les mouvements de population entre ces quatre types de milieux, des mouvements qui font et défont ces milieux. De 1940 à 1960, le mouvement dominant est encore l'urbanisation : les Québécois migrent massivement des campagnes et des plateaux vers les villes. Après 1960, les courants migratoires entre les quatre types de milieux se diversifient. On observe bien sûr un fort courant de suburbanisation. D'autres mouvements, de magnitude plus réduite, n'en sont pas moins chargés de signification, par exemple, les séjours de travail dans les villes nordiques, le retour à la terre, la « gentrification » de certains quartiers urbains et la nouvelle industrialisation des campagnes.

## 1. QUATRE MILIEUX GÉOGRAPHIQUES SE PARTAGENT LE QUÉBEC

Il a été longtemps de mise d'opposer deux types seulement de milieu géographique, la campagne et la ville. Cette opposition, qui confortait celle qui existe entre tradition et modernité, simplifiait trop une réalité passablement plus

complexe (Courville, 1993). Un schéma différent, adapté au contexte du Québec à partir des travaux de G.B. Norcliffe (1984), reconnaît quatre types de milieux.

Le milieu urbain est constitué des noyaux de peuplement et d'activités d'assez forte densité, de taille suffisante et ayant une histoire commune assez longue pour sécréter une société locale, des institutions, une culture et une économie minimalement différenciées. Les milieux urbains québécois, à l'exception de quelques établissements nordiques, ont généralement été mis en place avant 1950, leur constitution ayant été fortement influencée par les modes de transport antérieurs à l'automobile. Ils présentent un habitat multi familial où prédomine un type d'habitation à logements superposés, dont Marsan (1974 : 265) a montré qu'il était singulièrement adapté aux conditions sociales de la période industrielle. Vers 1950, les noyaux urbains de forte densité et de taille supérieure à 10 000 habitants comprennent environ deux millions de personnes, soit moins de 30 % de la population du Québec. Depuis, ce pourcentage aurait quelque peu diminué. Les deux principaux milieux urbains du Québec sont bien sûr constitués des quartiers centraux des villes de Montréal et de Québec, où des densités suffisantes rentabilisent le transport en commun et permettent de trouver, à une distance de marche du foyer, un éventail de services et d'équipements collectifs.

Le milieu suburbain s'étend autour des noyaux urbains. Il est surtout composé de lotissements résidentiels qui, depuis les années 1950, ont eu tendance à s'étaler à un rythme plus rapide que celui des lieux d'emploi. Par exemple, en 1971 dans l'agglomération urbaine de Québec, l'ensemble des résidents habitent à une distance moyenne de 9,4 km de la colline parlementaire. En 1991, cette distance moyenne passe à 12,3 km, soit une augmentation de 2,9 km ou de 31 %. Par contre, les emplois de l'agglomération se localisent en moyenne à 7,2 km du centre en 1971 et à 8,4 km en 1991, soit une décentralisation de 1,2 km ou de 17 % sur 20 ans. Cette séparation grandissante entre les lieux de résidence et les lieux d'emploi constitue la principale dimension du problème de l'étalement urbain. Le genre de vie suburbain (ou banlieusard) est maintenant l'apanage de près de la moitié des Québécois. Il est axé sur la maison unifamiliale comme forme d'habitat, la voiture privée comme moyen de transport,

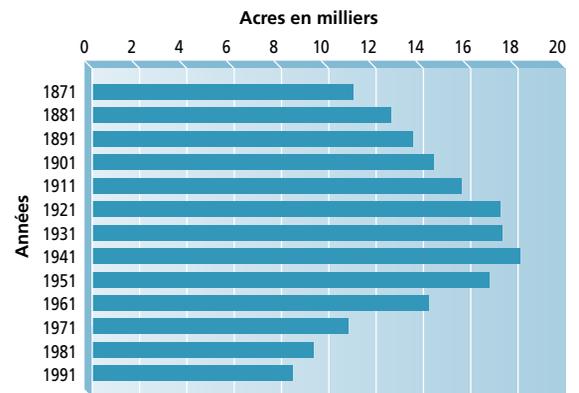
le « centre d'achat » comme lieu de rassemblement et l'autoroute comme équipement essentiel. Ce genre de vie est coûteux, énergivore et néfaste à l'environnement. Présenté comme un idéal social au cours des années 1950, il devait permettre l'épanouissement de familles où l'emploi du conjoint assurait des rentrées monétaires suffisantes pour permettre à la conjointe de se consacrer entièrement à la famille et au foyer (A.-M. Séguin, 1988). Les racines de cette utopie remontaient à l'époque victorienne (Fishman, 1987). La forte croissance économique des années 1950 et 1960 a permis de croire, pendant un temps, que cet idéal était à la portée de la très grande majorité et, au milieu des années 1990, les lotissements suburbains continuent à envahir le patrimoine agricole du Québec, bien que selon des densités résidentielles légèrement plus fortes. Dans la plupart des cas, un seul salaire n'est toutefois plus suffisant pour supporter ce genre de vie. Le travail des deux conjoints nécessite soit l'augmentation du parc automobile, du moins dans les banlieues trop peu denses pour que le transport en commun devienne rentable, soit des solutions encore rares, mais qui se répandent, comme le covoiturage ou le travail à domicile. Plus fondamentalement, c'est une intensification de l'utilisation du sol suburbain qui apparaît comme solution à plus long terme.

Le milieu rural occupe, en gros, les basses terres du Saint-Laurent et les principales vallées laurentiennes et appalachiennes, autour et au-delà des noyaux urbains et des étendues suburbaines. Dépendamment des contours qu'on lui fixe, de 1,5 à 2 millions de personnes y vivent. C'est le domaine d'une agriculture devenue industrielle depuis quelques décennies. Ces basses terres sont parsemées de gros villages et de petites villes dont les activités sont, soit directement liées à l'agriculture, soit utilisatrices des surplus de main-d'œuvre libérés par l'automatisation de celle-ci. Dans les parties les plus denses du milieu rural, surtout dans la plaine de Montréal, l'industrialisation gagne rapidement les campagnes. Par contre, sur les pourtours des basses terres, vers les plateaux, les activités restent encore assez nettement agroforestières.

Les plateaux appalachien et laurentien forment ensuite une vaste périphérie contenant des ressources surtout hydrauliques, forestières et minières. Cette périphérie s'étend à la majeure partie du Nord québécois et ne renferme qu'une très faible population qui fluctue selon les diverses fortunes des matières premières sur les marchés internationaux. Les milieux de plateaux ont connu, sur le long terme, deux tendances agissant en même temps en sens opposées. D'une part, les zones de plateaux ont vu leurs terres défrichées se rétrécir très rapidement depuis 1940, après plusieurs décennies d'expansion. L'évolution de la superficie agricole au Québec depuis 1870 (figure 1) est en effet surtout redevable des mouvements de dilatation puis de contraction des fronts pionniers (Morissonneau et Asselin, 1980). D'autre part, les ressources non agricoles ont

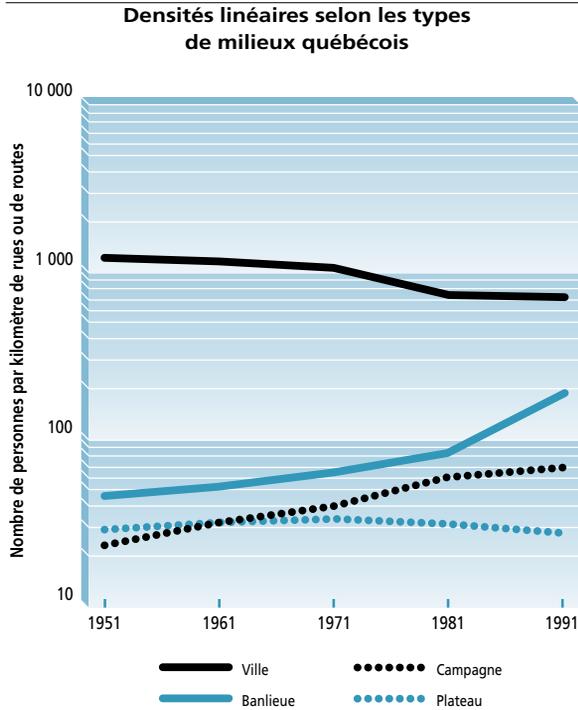
attiré, toujours plus au nord, des entrepreneurs ayant à leur disposition des moyens techniques puissants, cependant, ces entreprises n'ont pas permis à des populations de s'établir, puisque, précisément, ces moyens techniques nécessitent peu de main-d'œuvre comparativement aux chantiers du siècle dernier.

FIGURE 1  
Évolution de la superficie agricole au Québec



La densité de population constitue sans doute la variable classique par excellence lorsqu'il s'agit d'exprimer le rapport de la population au territoire. Mieux que la densité par unité brute de surface, la densité selon la longueur des voies de communication exprime le potentiel d'interaction sociale offert par chaque milieu. La figure 2 place sur une échelle logarithmique l'évolution du nombre de personnes par kilomètre de rues ou de routes dans des localités typiques. Le milieu urbain est représenté par un quartier central de Québec, le quartier Saint-Jean-Baptiste. La densité linéaire y est passée de plus de 1 000 personnes par kilomètre de rues en 1951 à moins de 700 personnes en 1991. Cap-Rouge, banlieue de la région de Québec, a connu une évolution opposée : sa densité linéaire a augmenté de moins de 60 à presque 200 personnes par kilomètre de rue pendant la même période. À Sabrevois, localité campagnarde de la vallée du Richelieu, sise à la périphérie extrême de la zone d'influence de Montréal, soumise depuis 20 ans à des vellétés de périurbanisation, la densité linéaire a aussi augmenté considérablement, de 25 en 1951 à 50 en 1991. Enfin, à Saint-Alphonse-de-Bonaventure, localité du plateau appalachien sise au nord-est de New Richmond, la densité linéaire a d'abord augmenté pendant la période du baby-boom pour ensuite diminuer lentement depuis 1961. L'aspect le plus remarquable de ces évolutions est sans doute la convergence des densités urbaines et suburbaines. L'entassement dans les quartiers urbains centraux est chose du passé. La multiplication des ménages composés d'une seule personne – plus de la moitié des ménages d'un quartier comme Saint-Jean-Baptiste – contribue fortement à réduire, dans ces quartiers, le nombre moyen de personnes par logement. À l'inverse, les banlieues connaissent une certaine densification et la maison unifamiliale y est de plus en plus accompagnée de duplex, de maisons en rangées et même d'édifices à appartements.

FIGURE 2

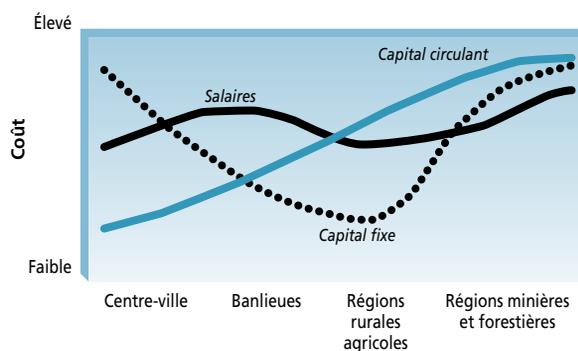


## 2. LE COÛT DES FACTEURS DE PRODUCTION DIFFÉRENCIE CES MILIEUX

Les quatre milieux que forment la ville, la banlieue, la campagne et les plateaux résultent de l'histoire de l'occupation du territoire québécois. Leur extension spatiale ainsi que leur poids démographique et économique sont en repositionnement continu, l'évolution des techniques de production et de transport jouant ici un rôle clé. Au cours des dernières décennies, le coût des facteurs de production a fortement contribué à différencier ces milieux : les quatre types de milieux géographiques québécois montrent des combinaisons différentes de coût des facteurs de production, que sont la main-d'œuvre, le capital fixe et le capital circulant (figure 3).

FIGURE 3

### Variations du coût des facteurs de production selon les types de milieux géographiques



Ainsi, le coût de la main-d'œuvre est plus faible en milieu urbain et en milieu rural agricole qu'il ne l'est dans les banlieues et dans les régions minières et forestières des plateaux. Cette variation spatiale du coût de la main-d'œuvre résulte de l'évolution de l'offre et de la demande sur le marché du travail de chaque type de

milieu au cours des décennies récentes. Les quartiers centraux des villes abritent souvent une main-d'œuvre jeune, immigrante et féminine, qui commande des salaires moindres. Ces conditions sont favorables au maintien d'industries à fort coefficient de main-d'œuvre, l'exemple type étant l'industrie montréalaise du vêtement. Elles favorisent également les activités de bureaux qui sont, elles aussi, intensives en main-d'œuvre.

Le coût du capital fixe (terrain, bâtiment, équipements) décroît des centres-villes vers les régions rurales agricoles pour redevenir important dans les régions de ressources minières, forestières et hydroélectriques. Ce facteur de production est peut-être le plus visible. La densité des infrastructures urbaines saute aux yeux quand on s'approche de Montréal et de Québec, tout comme les usines, à haute technicité, de première transformation des ressources à La Baie ou à Lebel-sur-Quévillon. Dans ces deux types de milieu, le coût du capital fixe représente une proportion élevée du coût de production par rapport au coût de la main-d'œuvre.

Quant au capital circulant (les intrants physiques du processus de production), ils croissent assez régulièrement des centres-villes jusqu'aux plateaux dépositaires des ressources forestières, minières et hydroélectriques. En d'autres termes, le coût des matières premières représente une part grandissante du coût de production quand on s'éloigne de la ville.

Ces combinaisons de coûts de production résultent de l'histoire, mais ils contribuent également à la faire, en « sélectionnant » les types d'activités économiques selon les milieux et selon les techniques en vigueur, ce qui remanie constamment l'organisation spatiale des processus de production, c'est-à-dire les formes mêmes du peuplement.

## 3. MOUVEMENTS DE POPULATION ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

Année après année, décennie après décennie, les personnes se déplacent entre la ville, la banlieue, la campagne et le plateau. Se faisant, elles font et défont la fortune de ces milieux, car selon les époques et pour des raisons diverses, le bilan des migrations entre eux est nettement inégal. Pour ce qui est des trois ou quatre dernières décennies, les mouvements de population entre ces quatre milieux peuvent être répertoriés et caractérisés à l'aide d'un tableau à double entrée (tableau 1). Certains de ces mouvements ont dominé largement des périodes entières de l'histoire et ils ont donné lieu à une littérature scientifique et romanesque abondante. Pensons par exemple à l'urbanisation et à la suburbanisation.

D'autres sont plus marginaux, mais ils n'en marquent pas moins l'évolution du rapport de la société à l'espace. Ainsi, les « retours » à la ville et à la campagne questionnent les genres de vie dominants.

TABLEAU 1  
Mouvements de population  
entre les quatre milieux québécois

	Vers les villes	Vers les banlieues	Vers les campagnes	Vers les plateaux
Des villes	Mouvements intra- ou interurbains	Suburbanisation (mouvement principal)	Retour à la terre	Séjours de travail
Des banlieues	Retour à la ville (gentrification)	Mouvements à l'intérieur ou entre banlieues	Retour à la terre	Séjours de travail
Des campagnes	Urbanisation	Suburbanisation (mouvement secondaire)	Vers les industries rurales	Séjours de travail
Des plateaux	Urbanisation	Suburbanisation (mouvement secondaire)	Vers les industries rurales	Séjours de travail

Des seize mouvements possibles, cinq marquent la période récente et méritent une esquisse d'interprétation. Il ne s'agit bien que d'une esquisse, car la documentation qui permettrait de décrire ces mouvements de façon détaillée n'existe pas encore. Ainsi, pour ce qui est des *séjours de travail* dans la périphérie des ressources, nous pouvons faire l'hypothèse que ces séjours se font à partir des quatre milieux, mais les études qui permettraient de faire état de l'ampleur respective du flux en provenance de chaque milieu sont rares. Nous avons tout au plus des informations anecdotiques comme l'existence d'un mouvement important de travailleurs gaspésiens vers la Côte-Nord. La *suburbanisation* étant un mouvement d'une ampleur considérable, elle est mieux documentée. Nous supposons toutefois trop facilement que le mouvement vers les banlieues origine seulement de la ville. Des mouvements d'une moindre ampleur impliquent, à coup sûr, des déplacements vers les banlieues en provenance des campagnes et des plateaux. Quelle est leur importance ? Qui concernent-ils ? Ces questions sont pour le moment sans réponse. Quant au *retour à la ville*, il implique, soit un véritable retour en provenance de la banlieue, soit un non-départ vers la banlieue de personnes nées en ville qui, il y a 20 ans, optaient pour la maison unifamiliale au moment du cycle de vie où la taille du ménage prenait de l'ampleur. Comme ce dernier facteur joue maintenant beaucoup moins, d'autres formes d'habitat plus dense et de propriété résidentielle, dont la propriété en condominium, se sont développées très souvent en ville. Le *retour à la terre* fit beaucoup parler de lui au cours des années 1960 et 1970. Pour un temps, on crût qu'il s'agissait d'un modèle d'avenir, nourri de valeurs écologistes, qui offrait une alternative au genre de vie urbain. Enfin, le mouvement d'*industrialisation des campagnes* qui prend présentement de l'ampleur constitue fort probablement le principal espoir de maintien des populations en région.

#### 4. SÉJOUR DE TRAVAIL DANS LA PÉRIPHÉRIE DES RESSOURCES : VILLES NORDIQUES ÉPHÉMÈRES

Que se soit pour la récolte des fourrures ou l'exploitation de la forêt, il y a eu, pendant toute la période « eurogène » de l'histoire du Québec, des établissements

humains ponctuels, dispersés au-delà de la limite de l'écoumène occupé de façon continue. Ces activités se nourrissaient d'une main-d'œuvre saisonnière provenant de l'écoumène agricole. Pour cette raison, il existait une articulation économique entre la traite ou les chantiers d'une part, et l'agriculture, d'autre part. On peut même avancer qu'un système agrominier s'est développé en Abitibi au début du siècle. Plus récemment, la complémentarité entre les activités nordiques axées sur les ressources et l'économie de la partie méridionale du Québec a pris d'autres formes.

Depuis 1960, les grands projets hydroélectriques occupent l'avant-scène et jouent un rôle important sur plusieurs plans du devenir territorial du Québec. Le Québec détient plus du tiers de la puissance hydroélectrique du Canada. Hydro-Québec a été, pendant un temps, le symbole de la modernisation du Québec, jusqu'à ce que les mégaprojets nordiques de la société d'État se heurtent au ralentissement de la demande dans le nord-est américain et à la résistance territoriale des autochtones. L'ensemble du projet de la Baie-James porte sur le réaménagement d'une vingtaine de rivières et sur la création de trois vastes bassins, ce qui modifie considérablement le territoire de la communauté crie. D'autres projets hydroélectriques sont également envisagés sur la Côte-Nord, en territoire montagnais cette fois. Une territorialité énergivore, celle de sept millions de Québécois, se heurte à un genre de vie encore près de la nature, celui des quelque 15 000 autochtones du Nord québécois.

Il ne s'agit pas ici de faire état de l'ensemble de la problématique territoriale liée à l'hydroélectricité (voir à ce sujet, Dalla Rosa et Di Méo, 1981 ; Soyez, 1995). Il s'agit plutôt de caractériser la place tenue par les grands chantiers nordiques dans le rapport des Québécois à leur territoire. Ces grands chantiers, plus encore que les villes minières ou les camps de bûcherons, sont des choses éphémères. Une fois les travaux de harnachement terminés, quelques personnes seulement sont nécessaires au fonctionnement des turbines. Pendant la construction, de véritables villes-campements sont mises sur pied. Les travaux de la première phase du projet de la Baie-James, ceux du complexe de la Grande Rivière, ont nécessité la présence de plusieurs milliers d'ouvriers. En 1978, près de 25 000 firent des séjours de travail au chantier de la Grande. Le tableau 2 ventile leur provenance régionale. Le calcul d'un coefficient de localisation montre nettement que les quatre régions périphériques du Québec contribuent proportionnellement beaucoup plus que les régions du Québec de base à l'approvisionnement du chantier en travailleurs. Est-ce en raison de la difficulté plus grande à se trouver un emploi dans ces régions ? Les travailleurs montant dans les chantiers hydroélectriques ne proviennent probablement plus principalement du milieu agricole québécois, à la différence des bûcherons du siècle dernier. Proviennent-ils surtout des villes, des banlieues, des cam-

pagnes ou des plateaux ? Comment ce travail, plus temporaire que saisonnier, s'intègre-t-il à leur vie ? Voilà des questions qui restent en grande partie ouvertes et qui continueront à se poser aussi longtemps qu'il y aura au Québec un front pionnier septentrional.

TABLEAU 2  
Origine géographique des travailleurs  
du complexe de la Grande Rivière

Régions	1978	Population active Ind. constr. Québec		Coefficient de localisation (a/b)	
		% (a)	1977		% (b)
Gaspésie	3 431	14,14	6 604	4,84	2,92
Sagamie	2 187	9,02	7 772	5,70	1,58
Québec	3 711	15,30	22 176	16,26	0,94
Mauricie	1 069	4,41	9 935	7,29	0,60
Estrie	457	1,88	4 330	3,18	0,59
Montréal	8 408	34,66	71 864	52,71	0,66
Outaouais	411	1,69	5 494	4,03	0,42
Abitibi	2 803	11,56	4 129	3,03	3,82
Côte-Nord	1 274	5,25	4 041	2,96	1,77
Embauche locale	506	2,09	0	0,00	
Total	24 257	100,00	136 345	100,00	

Source : Dalla Rosa et Di Méo (1981 : 183).

## 5. SUBURBANISATION ET ÉTALEMENT URBAIN

Le Québec est devenu urbain de structure, sinon de culture, depuis les années 1940. Depuis cette époque, les Québécois tentent par tous les moyens d'approprier la ville, d'apprendre à y vivre. La prolifération, très américaine, des banlieues de maisons unifamiliales pendant la période d'après-guerre peut vouloir dire l'échec, passer à l'échelle des siècles, de cette tentative. Nul ne peut encore l'affirmer. Le discours sur l'espace se développe à un rythme en apparence corrélé avec le rétrécissement de l'écoumène québécois et avec l'implosion communicationnelle qui transforme un pays de communautés villageoises en un village global « branché ».

Comme aux États-Unis, en Angleterre et au Canada, les premières banlieues québécoises s'alimentent à une utopie bourgeoise centrée sur la propriété et la famille qu'on souhaite extraire du tumulte et de la laideur des villes industrielles (Fishman, 1987). Le mouvement hygiéniste de l'ère victorienne propulse hors des villes les familles riches, qu'il s'agisse de celles qui occupent les manoirs localisés sur les hauteurs des environs de Québec, Kent House, Bagatelle, Cataract, etc., ou les somptueuses demeures érigées sur les flancs ouest du mont Royal, à l'opposé et au-dessus de la ville laborieuse. Avec le temps et les tramways, ce mouvement se répand chez les classes moyennes en expansion. Le modèle culturel de la maison unifamiliale et de la voiture privée devient dominant au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il est fortement appuyé en cela par les politiques gouvernementales d'aide à l'accès à la propriété résidentielle et par les politiques expansionnistes des oligopoles du pétrole et de l'automobile.

Tous ne peuvent y accéder, mais les banlieues de cols blancs se développent à un rythme accéléré, d'abord autour des plus grandes villes, ensuite jusqu'aux échelons inférieurs de la hiérarchie urbaine. Ce vaste mouvement de suburbanisation, un des thèmes majeurs de la géographie et de la sociologie urbaines nord-américaines, a donné lieu à de multiples interprétations.

Pour les tenants des thèses individualistes, s'appuyant sur la notion de « souveraineté du consommateur », la suburbanisation résulte des décisions de consommateurs qui choisissent la localisation de leur résidence ou de leur entreprise en fonction de la combinaison de leur besoin d'espace et d'accessibilité, ceci à l'intérieur d'un certain nombre de contraintes ayant trait à leurs ressources matérielles (et culturelles dans les meilleurs modèles). Si l'accessibilité prévaut, comme c'est le cas chez les jeunes couples carriéristes sans enfant, une localisation plus centrale et plus coûteuse à l'unité d'espace risque d'être choisie. Par contre, si le ménage compte un seul pourvoyeur et plusieurs enfants, une localisation suburbaine plus spacieuse, mais jouissant d'un accès moindre au centre, devient plus intéressante. Cette ligne de pensée a fait tout récemment une place plus grande aux rapports hommes-femmes, l'entrée massive des femmes avec enfants dans la main-d'œuvre salariée ayant singulièrement complexifié les choses.

Une autre interprétation fait une place plus grande aux phénomènes macrosociaux et associe la suburbanisation, comme forme spatiale, au « fordisme » comme régime d'accumulation du capital et au « modernisme » comme modèle culturel dominant. Quelle étiquette plus évocatrice, que la notion de fordisme, pour nommer ce régime d'accumulation. Il s'étend des premières productions en série des modèles « T » dans les usines de Détroit pendant les années 1920 ; il culmine ensuite dans les années d'après-guerre avec la façon keynésienne de faire intervenir l'État afin d'adapter la demande populaire à la croissance de la production ; et il se dérègle enfin à compter de la fin des années 1960 sous l'influence d'une série de secousses allant des révoltes étudiantes aux chocs pétroliers.

Les banlieues ont tendance à constituer une couronne (un beigne) de richesse autour des villes, le navettage sur des distances de plus en plus longue permettant cette croissance délocalisée par rapport aux quartiers et aux lieux d'emploi centraux. La fragmentation municipale et le zonage sont alors utilisés pour fixer la ségrégation spatiale entre les classes sociales. Les municipalités de banlieue ne sont pas toutes des chasses gardées de la bourgeoisie. Il se produit plutôt une expansion latérale de la ville selon des secteurs, ou pointes de tarte, comme l'a noté Homer Hoyt il y a plus de 50 ans. Les banlieues riches se situent dans le prolongement des quartiers centraux riches et le même rapport s'établit pour les classes populaires et les clas-

ses moyennes. Cette expansion latérale, différenciée selon la classe sociale se produit par « reptation », de proche en proche, la mobilité résidentielle se faisant en fonction des espace de perception et d'action des individus, au sein d'une structure sociale urbaine où de nets biais directionnels sont introduits en fonction de la localisation par rapport au centre.

L'expansion latérale des villes n'est limitée que par le rythme de développement des systèmes de transport, qui se conjugue aux besoins d'espace (réels et sentis) des individus et à leur solvabilité, pour produire, à chaque moment de l'histoire d'une agglomération, une zone périurbaine au-delà des banlieues. L'agglomération pousse alors ses tentacules dans la campagne, où elle fait figure à la fois de marché du travail, délimité par les migrations pendulaires, et de marché de biens et de services, délimité par les trajectoires de consommation. Cette zone périurbaine est le domaine par excellence de l'interpénétration du rural et de l'urbain, le « champ urbain » de certains auteurs nord-américains. Des analyses montrent que le champ urbain possède, de plus en plus, une structure et une organisation susceptibles d'influencer le mode, le rythme et les formes de son développement, c'est-à-dire qu'il est capable d'un développement autonome par rapport à la ville (Parenteau, 1980). Et c'est ainsi que les campagnes québécoises entrent en mutation.

## 6. REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL : LES USINES À LA CAMPAGNE

Au-delà d'une certaine distance de l'agglomération urbaine, l'étalement urbain tant décrié devient redéploiement industriel, un développement local porteur d'avenir pour les régions. Cette mutation peut s'appréhender à l'aide de données sur les flux de navettage. Le tableau 3 montre les origines et les destinations des migrations quotidiennes de travail dans la région incluant la Communauté urbaine de Québec (CUQ) et les municipalités régionales de comté (MRC) limitrophes. Le rapport des destinations aux origines est un indice du degré d'autonomie économique des entités. Celles qui ont un rapport supérieur à 1 reçoivent plus de travailleurs de l'extérieur qu'elles en envoient. C'est le cas, bien sûr, de l'entité centrale, la CUQ. Mais c'est aussi le cas de certaines MRC en voie d'industrialisation autonome : Bellechasse, Desjardins, Lotbinière et, surtout, Portneuf. À l'opposé, des MRC comme l'Île-d'Orléans et les Chutes-de-la-Chaudière font figure ici de villes-dor-toirs.

Les structures villageoises et les petites villes, ainsi que l'activité agricole potentiellement productrice d'une agro-industrie à tendance ubiquitaire (Bussièrès, 1988), constituent les pierres angulaires de cet autodéveloppement, beaucoup plus possible en milieu périurbain qu'en région-ressource isolée. Ainsi, la frange ou « l'aire rurale » amorce sa structura-

tion lorsqu'un nombre suffisant de nouveaux résidents y arrivent de la ville ou de la banlieue. Mais la frange n'est pas uniquement un déversoir du trop plein des zones plus centrales. Le début de structuration dû aux nouveaux arrivants peut en effet contribuer à retenir sur place ceux et celles qui plus tôt auraient migré vers l'agglomération centrale. À terme, le processus englobe la zone périurbaine dans de grandes régions urbaines polynucléaires dont les activités sont axées sur la fabrication de produits complexes, exigeant des intrants nombreux et complémentaires, plutôt que sur la transformation, en une filière linéaire d'une matière première unique.

TABLEAU 3  
Origines et destinations des déplacements quotidiens pour des fins de travail dans la grande région de Québec en 1991

MRC et CUQ	Destinations	Origines	D/O
Bellechasse	7 330	7 080	1,04
Île-d'Orléans	1 840	3 505	0,52
Côte-de-Beaupré	4 630	7 870	0,59
La Jacques-Cartier	8 410	11 545	0,73
Communauté urbaine de Québec	262 145	239 770	1,09
Desjardins	23 695	22 930	1,03
Chutes-de-la-Chaudière	16 975	34 210	0,50
Lotbinière	7 635	7 310	1,04
Portneuf	9 560	8 175	1,17
Total	342 220	342 395	0,99
Extérieur	13 060	13 235	0,98

Source : Statistique Canada, Recensement de 1991.

Ce redéploiement industriel est nettement en marche dans le sud du Québec, le long de la frontière américaine, de Saint-Jean-sur-Richelieu à Saint-Georges-de-Beauce. En effet, pendant que la main-d'œuvre industrielle diminuait de 16 % sur l'île de Montréal entre 1971 et 1991, elle augmentait de 58 % dans l'ensemble des cinq MRC suivantes : Haut-Richelieu, Haute-Yamaska, Haut-Saint-François, Le Granit et Beauce-Sartigan. Une cartographie de la main-d'œuvre manufacturière des MRC permet une vue d'ensemble du redéploiement industriel en cours (voir planches). En 1971, les pourcentages les plus élevés de main-d'œuvre manufacturière (calculés sur la main-d'œuvre totale de chaque MRC) se trouvent surtout dans l'Estrie, les Bois-Francs et la Mauricie. Cette forte incidence manufacturière ne remet toutefois pas en cause le poids industriel de l'île de Montréal qui concentre à cette date 41 % de la main-d'œuvre manufacturière québécoise (207 000 sur 502 000). De 1971 à 1981, celle-ci passe de 502 000 à 642 000 pour retomber à 610 000 en 1991. Le gain net d'environ 108 000 emplois industriels pendant ces deux décennies ne se produit pas à Montréal, dont la part chute de 41 % à 28 %. Une carte du taux de changement des pourcentages de main-d'œuvre manufacturière entre 1971 et 1981 et entre 1981 et 1991 montre que les plus fortes augmentations prennent place au-delà des zones de forte incidence en

1971. Il faut dire que ces forts taux portent souvent sur de faibles effectifs, surtout en régions éloignées où il ne s'agit pas toujours d'une « nouvelle industrialisation » moins axée sur la transformation des matières premières. Ainsi, en Minganie, les effectifs manufacturiers passent de 50 en 1971 à 595 en 1991, le pourcentage manufacturier dans la main-d'œuvre passant de 1,5 % à 10,1 % pour un taux de changement de 6,7. Il reste que cette cartographie suggère une nette diffusion de l'industrie au-delà de la grande région de Montréal.

Quelles sont les conditions de ce nouveau mouvement d'industrialisation des campagnes québécoises ? Il faut d'abord dire qu'il fait partie d'une restructuration profonde de l'appareil productif québécois. La figure 4 montre les tendances à long terme des principaux indicateurs de l'activité manufacturière. Après une croissance assez régulière entre 1961 et 1974, le secteur manufacturier est entré en période de fluctuations dont les baisses les plus fortes correspondent aux récessions de 1975, 1982 et 1992. La figure permet également de constater que la valeur de la production augmente plus vite que celle du capital circulant et que la valeur de celui-ci augmente à son tour plus vite que les salaires. Il y a donc gain de productivité et augmentation de l'intensité en capital du secteur manufacturier, mais également, depuis 1977, diminution de la taille moyenne des établissements manufacturiers (figure 5). Le redéploiement en zone rurale se fait souvent à la recherche de main-d'œuvre moins coûteuse. En d'autres termes, il exige de bonnes densités rurales, car le facteur de production qui offre une marge de manœuvre aux industriels reste la présence mais surtout l'habileté de la main-d'œuvre. Une autre condition de réussite est une forte insertion des entreprises dans la société locale, c'est-à-dire une culture où il y a continuité entre les capacités de la main-d'œuvre et le potentiel entrepreneurial. Enfin, comptent également une volonté collective de conquérir, non plus la forêt, mais les marchés extérieurs, doublée d'une certaine propension à l'achat des biens et services régionaux, ce qui permet à la production locale de se substituer à l'importation là où, justement, les densités régionales sont suffisantes pour constituer un marché.

FIGURE 5

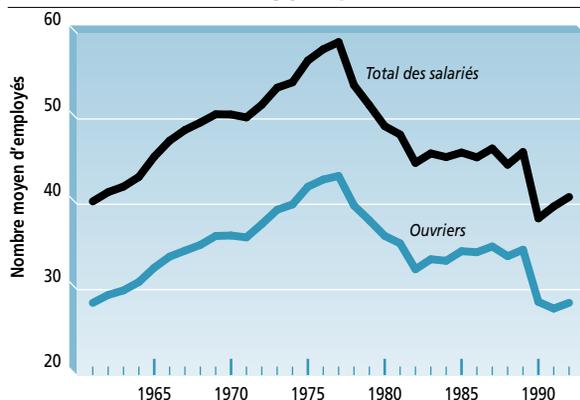
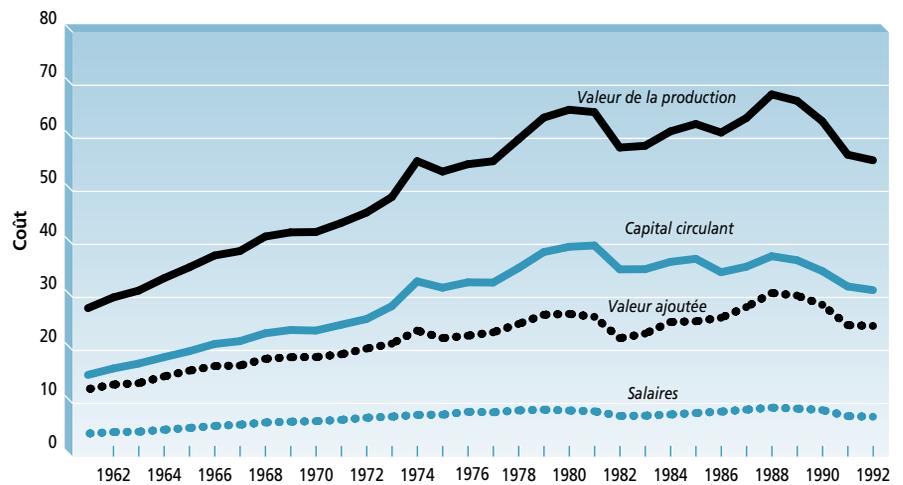


FIGURE 4

Activité manufacturière québécoise



Taille des établissements manufacturiers québécois

Bien qu'il soit encore un peu tôt pour l'affirmer, il se peut qu'un système économique du type des « districts industriels », d'abord décrit par Alfred Marshall, soit en train de se mettre en place dans le sud du Québec. De petites entreprises, souvent familiales, imbriquées dans un tissu dense de sous-traitance, d'émulation, de concurrence et de coopération gagnent les campagnes, à la recherche de sites spacieux, peu coûteux et peu réglementés. Les entrepreneurs qui les dirigent connaissent de mieux en mieux les marchés du nord-est américain et profitent d'un taux de change favorable.

Ce type d'industrialisation, qui n'est bien sûr pas le Pérou, s'appuie sur la vitalité de la société civile et peut fournir une base économique plus stable que la grande entreprise qui exploite les richesses naturelles. Peut-il se diffuser dans l'ensemble des régions québécoises ? Il semble maintenant être rendu au-delà de la Beauce avec, par exemple, la plasturgie et le matériel de transport dans Bellechasse et la Côte-du-Sud. Le modèle beauceron montre que, dans un premier temps, les faibles coûts de main-d'œuvre constituent le principal facteur d'implantation. Par la suite, dans les localités les plus dynamiques, des gains de productivité peuvent faire en sorte que la valeur ajoutée augmente plus vite que le nombre d'emplois industriels et entraîne une diversification du côté du secteur tertiaire.

On peut penser que la progression vers le nord du redéploiement industriel québécois est conditionnée par le développement à long terme de l'écoumène nord-américain. Presque partout sur le continent, les grandes concentrations urbaines de population et d'emploi ont tendance à se dilater pendant que plusieurs villes de taille moyenne connaissent une bonne croissance. Les régions rurales voisines sont les premières à en profiter. Graduellement, cette reconfiguration de l'écoumène continental fera augmenter les avantages

comparatifs des franges nordiques de l'Amérique. Déjà, la Colombie-Britannique se présente comme une alternative à la Californie. Dans ce contexte de longue durée, il paraît opportun que la société et l'État québécois préparent le terrain en Abitibi, au Saguenay, sur la Côte-Nord et en Gaspésie. Ceux qui quittent ces régions ne se dirigent plus seulement vers les villes. Certains se dirigent, par exemple, vers la Beauce. Il faut souhaiter que dans une ou deux décennies, ils pourront participer à la réindustrialisation de leur propre région.

## 7. LE RETOUR À LA TERRE

Au-delà de la zone suburbaine, dans les interstices des zones rurales en voie d'industrialisation, il existe des campagnes qu'on croirait soustraites aux influences de la ville, mais qui ne le sont pas vraiment, car ces espaces « excentriques » reçoivent des « exurbains », ceux qui refusent la ville, ceux du mouvement du retour à la terre, important au cours des années 1960 et 1970. Cette zone exurbaine, dite de « contre-urbanisation » devient réceptrice d'un mouvement migratoire de la ville et de la banlieue vers la campagne. Un temps, on a cru que ce mouvement prenait une telle ampleur qu'on s'est mis à parler d'exode urbain pour rendre compte du fait que les zones non métropolitaines connaissent des taux de croissance supérieurs à ceux des agglomérations métropolitaines faites de villes et de banlieues.

Des études plus pointues ont toutefois tôt fait de montrer qu'il s'agissait plus de périurbanisation que d'exurbanisation et de contre-urbanisation, car dans la plupart des cas, l'agglomération centrale demeurait le lieu de travail principal et la source première du revenu. Il reste que le petit nombre d'individus s'étant prêté à une véritable exurbanisation, à un retour authentique à la terre, a eu et a encore une influence morale et idéologique non négligeable sur l'ensemble de la société. Une enquête menée dans la région québécoise de l'Estrie à la fin des années 1970 (Brunet, 1980) aide à tracer un portrait de ces exurbains.

Un premier groupe, qualifié de fermiers écologiques, montre une attitude et des motivations écologiques prononcées, un niveau élevé d'instruction, une provenance montréalaise ou d'une ville de forte taille et des origines familiales non agricoles. Plusieurs ne pratiquent toutefois l'agriculture écologique qu'à temps partiel. Ils influencent cependant beaucoup les idées et les pratiques agricoles et alimentaires.

Un autre groupe, qualifié de « réfugiés », est le plus nombreux. Il se compose d'exurbains qui le sont par obligation plutôt que par goût. Ils sont manifestement rejetés par les centres urbains où leurs ressources limitées ne leur permettent pas d'accéder à la propriété résidentielle et de s'établir de façon satisfaisante. Ils ont tendance à habiter des maisons mobiles et à occuper des emplois de cols bleus dans la petite ville la plus proche. Faiblement intégré au plan social, ils montrent le revenu familial moyen le plus bas.

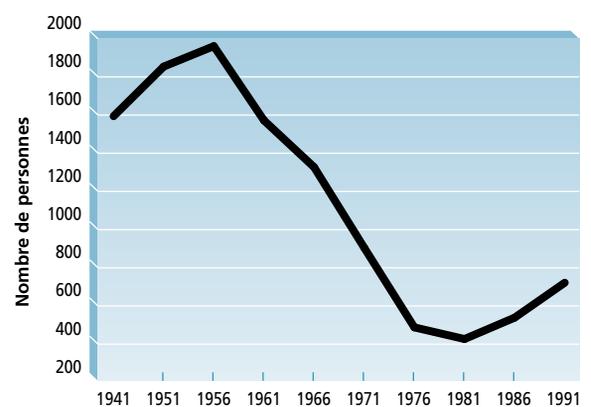
Dans le dernier groupe, les pseudo-banlieusards affectionnent le bungalow comme type d'habitation et ils sont habituellement originaires de la petite ville la plus proche avec laquelle ils maintiennent des liens étroits.

Dans l'ensemble donc, cette enquête confirme la faiblesse quantitative d'une véritable exurbanisation, faite contre la ville ou ce qu'elle représente, mais elle tend aussi à montrer que les quelques exurbains ont fait figure de pionnier dans la diffusion des valeurs écologiques, un peu comme les « gentrificateurs » ont contribué, par leur retour à la ville, à mettre l'urbanité en valeur.

## 8. UN CERTAIN RETOUR À LA VILLE

Depuis le début des années 1950, le milieu urbain fut surtout un lieu de départ vers les banlieues. Cependant, au cours des 20 dernières années, un certain reflux vers la ville prend place dans les principales agglomérations du Québec. Très difficile à mesurer en raison du caractère inadéquat des données canadiennes en matière de mobilité résidentielle, la migration de retour est rarement supérieure à celle de départ, sauf dans le cas de quartiers ou d'unités de voisinage bien délimités. Par exemple, le quartier du Vieux-Port de Québec a connu une évolution qui illustre un certain type de retour à la ville connu sous le nom de « gentrification ». Après avoir atteint un sommet vers 1956, la population du Vieux-Port n'a cessé de diminuer jusqu'en 1981 pour connaître une reprise au cours des années 1980 (figure 6). Cette évolution démographique a été accompagnée d'une transformation sociale profonde.

FIGURE 6  
Population, Vieux-Port de Québec



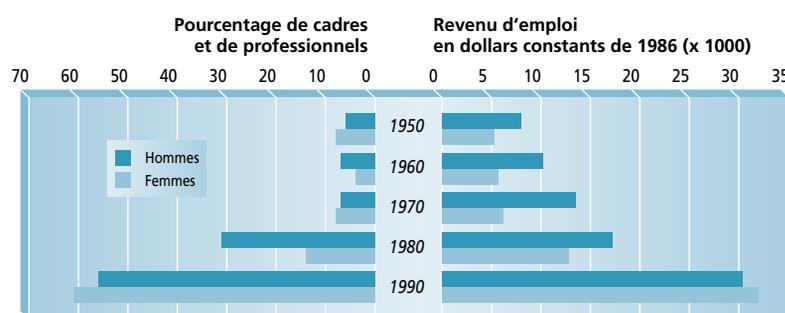
Avant 1980, le quartier comptait une faible proportion de cadres et de professionnels et les revenus d'emploi des hommes y étaient nettement supérieurs à ceux des femmes (figure 7). En 1990, le profil social du quartier avait changé du tout au tout : plus de 60 % des femmes « actives » résidant dans le quartier étaient cadres ou professionnelles contre 56 % chez les hommes et le revenu d'emploi de l'ensemble des femmes avait dépassé celui des hommes. Ces profonds changements, associés à des opérations de rénovation urbaine comme la reconstruction de Place Royale et le passage à

des activités portuaires de plaisance, traduisent de nouvelles formes d'urbanité qui s'offrent comme une autre solution au mode de vie banlieusard. Sur les 722 personnes dénombrées dans le quartier du Vieux-Port en 1991, il n'y avait qu'une soixantaine d'enfants de moins de 15 ans, la très grande majorité des ménages étant formée de jeunes adultes vivant seuls ou en couple.

La féminisation de la main-d'œuvre, surtout la participation croissante à la main-d'œuvre des femmes mariées et de celles ayant des enfants, est un processus d'abord associé à la volonté des ménages de vouloir maintenir leur pouvoir d'achat, mais qui s'ancre également dans le mouvement social des femmes. Cette féminisation se fait dans le contexte d'une forte ségrégation sexuelle du travail et du plafonnement de l'emploi dans des secteurs traditionnellement très féminisés comme l'éducation et la santé. Elle se fait également dans le contexte d'un accès différentiel des femmes au marché du travail suivant le lieu où elles résident. Les femmes de banlieue, qui vivent dans des ménages à orientation « familiale », n'ont souvent pour seuls emplois disponibles que ceux qui existent dans les commerces et les services de leur quartier. Ces emplois sont situés à proximité de leur résidence et sont souvent à temps partiel. Par contre, les femmes qui habitent les quartiers centraux, dans le périmètre bien desservi par les transports en commun, peuvent postuler à la fois ce type d'emplois et aussi ceux qui sont en forte croissance dans le tertiaire supérieur du centre-ville, secteur où, comme on l'a vu, il y a une certaine mobilité professionnelle ascendante des femmes.

Ces formes de féminisation de la main-d'œuvre suggèrent un certain nombre d'observations sur le rôle des rapports hommes-femmes dans les mutations métropolitaines actuelles au Canada. D'abord, la tertiarisation de la main-d'œuvre et la féminisation de l'emploi apparaissent comme deux tendances imbriquées. Avec la décentralisation du secteur manufacturier et la croissance du complexe des affaires dans les centre-ville, l'ensemble des femmes qui participent à la main-d'œuvre habitent et travaillent plus près du centre que les hommes. Les bureaux sont des lieux de travail plus féminisés que les usines et les quartiers centraux sont mieux équipés et facilitent d'autant la réalisation d'une double charge de travail pour ceux et, très majoritairement, celles qui ont à assumer à la fois un emploi et des tâches domestiques. Ici, on pense immédiatement au cas des femmes en situation de monoparentalité.

FIGURE 7  
Professions et revenus des résidents du Vieux-Port de Québec



Le repli au centre paraît attrayant pour un éventail assez large de groupes sociaux. Tous ces groupes sont loin d'avoir le même pouvoir économique. Les plus faibles, même s'ils sont fortement scolarisés, sont en danger constant d'être évincés des positions centrales les plus intéressantes et d'être relégués vers des quartiers moins bien pourvus sur le plan des aménités sociales et culturelles. Leur arrivée dans ces quartiers peut toutefois reconstituer un milieu où se développent à nouveau les attributs de la centralité. Comme on peut le voir dans la Basse-Ville de Québec, les artistes et les artisans jouent souvent un rôle moteur dans ce processus. Ils font alors figure de « pionniers » jusqu'à ce que le quartier devienne en demande à son tour et qu'ils en soient à nouveau évincés, sauf si le gouvernement municipal exerce un certain contrôle à l'aide du zonage et de divers autres moyens. Cette dynamique serait typique de la séquence selon laquelle les quartiers centraux atteignent divers degrés d'« élitisation » (gentrification).

Les dynamiques territoriales qui viennent d'être esquissées semblent traduire une diversification croissante des « genres de vie » de la société québécoise. Villes, banlieues, campagnes et plateaux font de plus en plus partie d'un tout intégré, les nouveaux moyens de communication aidant. Ce tout se redifférencie continuellement selon un ensemble complexe de facteurs. Certes, la reconnaissance de quatre milieux, au lieu de deux, permet une caractérisation plus adéquate des dynamiques territoriales. Il reste cependant que chacun de ces quatre milieux est loin d'être homogène. Une interprétation plus complète de l'ensemble des tendances mettant en cause les rapports des Québécois à leur territoire exigerait la prise en compte de l'hétérogénéité interne de ces milieux.



# *LE REDÉPLOIEMENT SPATIAL*



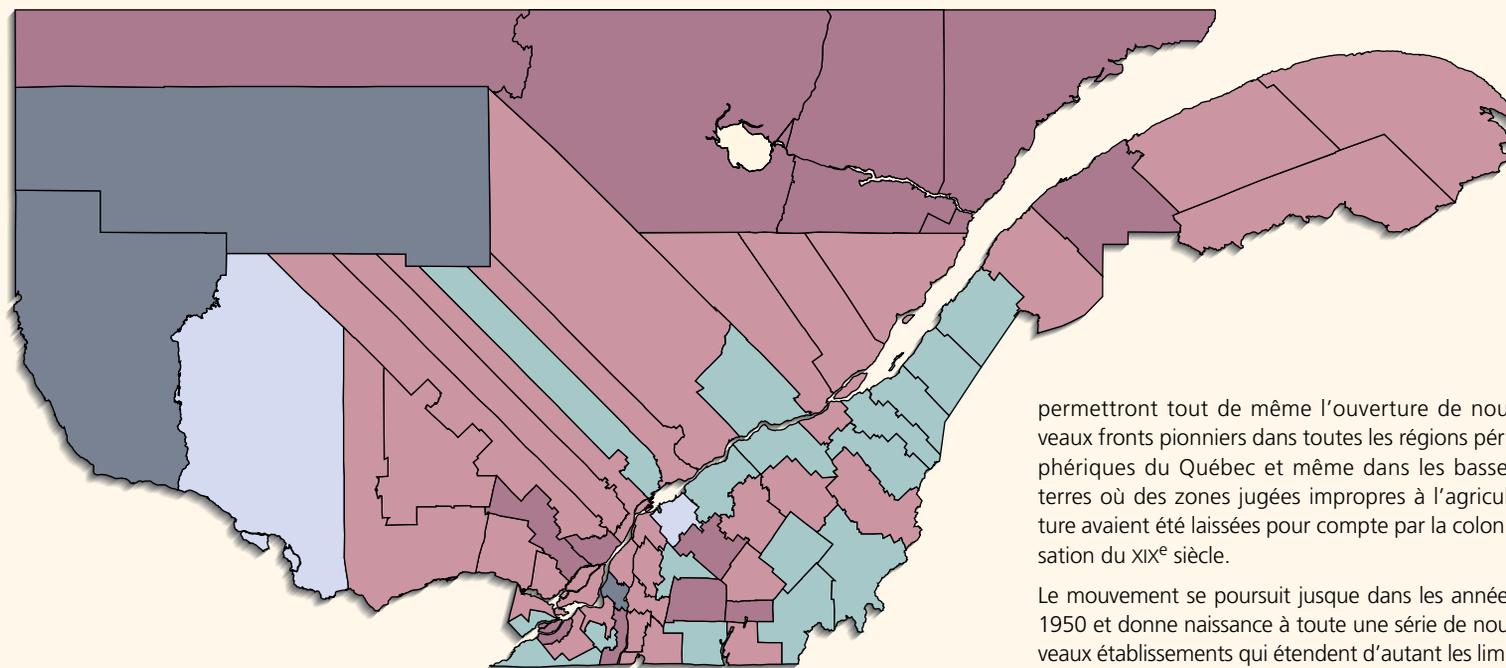
VILLE DE QUÉBEC, ZONE INDUSTRIELLE LEBOURGNEUR, 1989.

# LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

1

## TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN (1931-1971)

1931-1951



En pourcentage

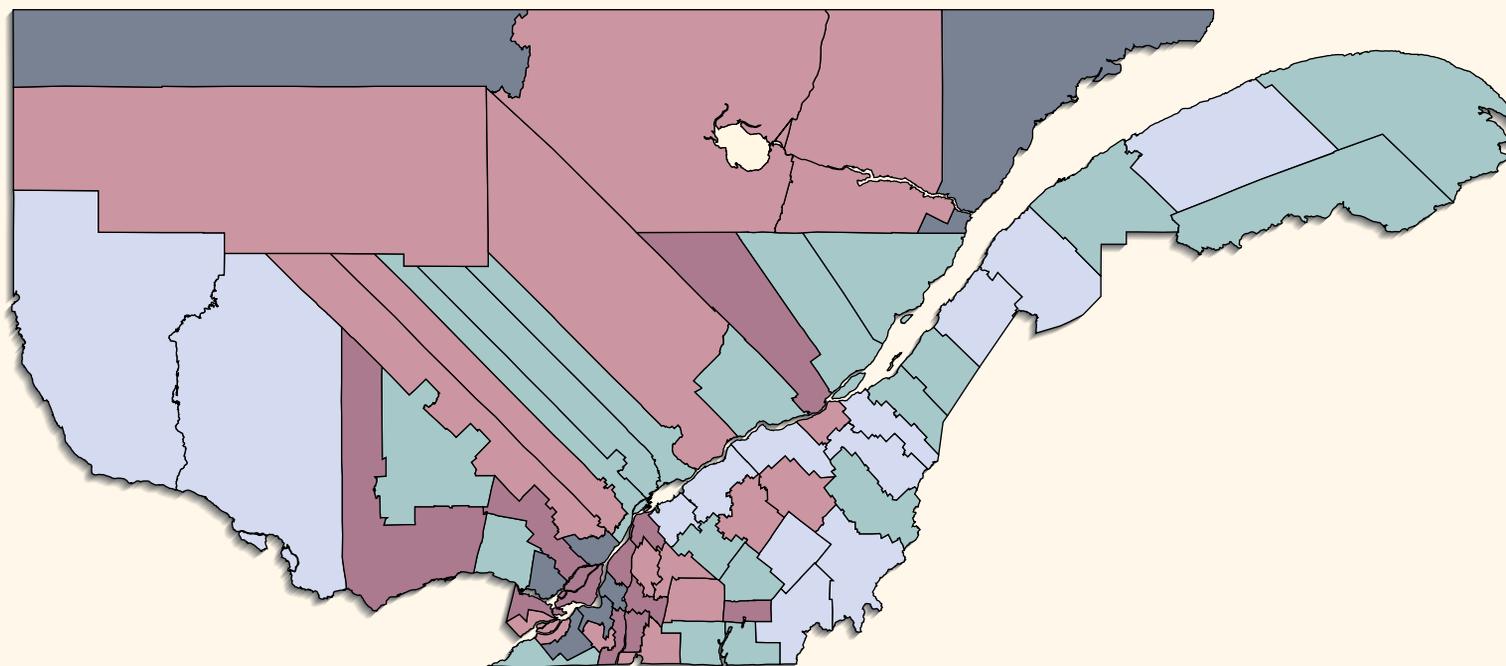
- De -1,0 à 0%
- De 0 à 1,0%
- De 1,0 à 2,0%
- De 2,0 à 4,0%
- De 4,0 à 7,0%

**L**e krach de 1929 inaugure des années difficiles pour la population québécoise. Séduite par la ville et le travail en usine, elle en constate les limites. Même l'émigration hors frontière devient difficile, en raison des interdits américains. C'est par la colonisation agricole et des plans d'aide aux colons que les gouvernements tentent d'éviter le pire. Son action est dirigiste et s'étend jusqu'au paysage architectural. Les résultats sont mitigés, mais ils

permettront tout de même l'ouverture de nouveaux fronts pionniers dans toutes les régions périphériques du Québec et même dans les basses terres où des zones jugées impropres à l'agriculture avaient été laissées pour compte par la colonisation du XIX<sup>e</sup> siècle.

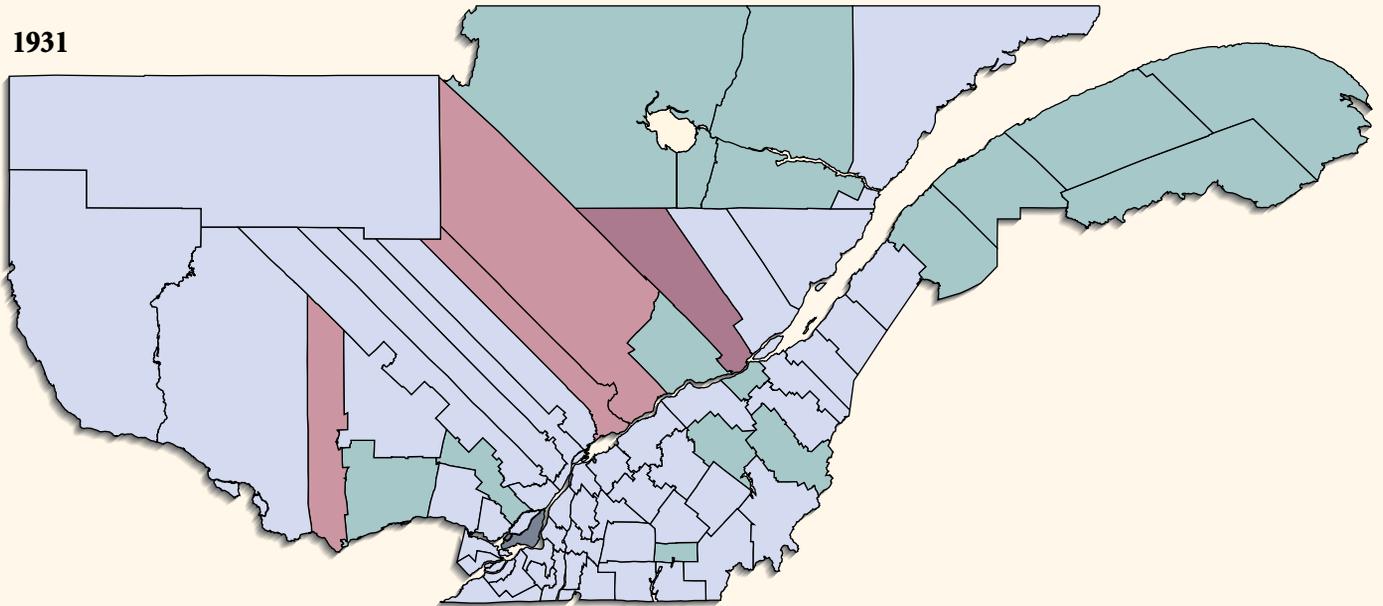
Le mouvement se poursuit jusque dans les années 1950 et donne naissance à toute une série de nouveaux établissements qui étendent d'autant les limites de l'écoumène agricole. Leur destin cependant est vite compromis et bientôt c'est par familles entières qu'on revient à la ville. La reprise économique d'après-guerre accélère le mouvement et, dès le milieu des années 1950, c'est à un mouvement massif d'exode rural qu'on assiste, qui prendra de plus en plus d'ampleur avec le temps. Le recensement de 1971 confirme cette tendance, en laissant voir un poids démographique moindre dans la plupart des régions périphériques du Québec, mais une importance accrue de la région de Montréal.

1951-1971

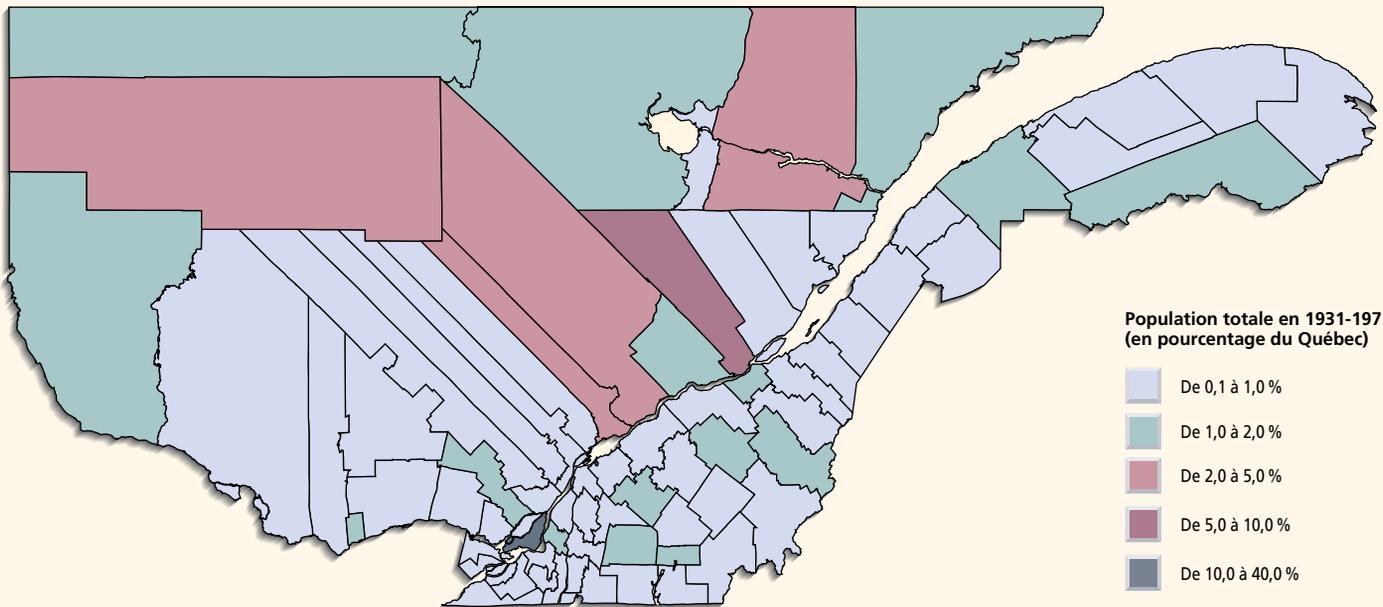


# RÉPARTITION DE LA POPULATION (1931-1971)

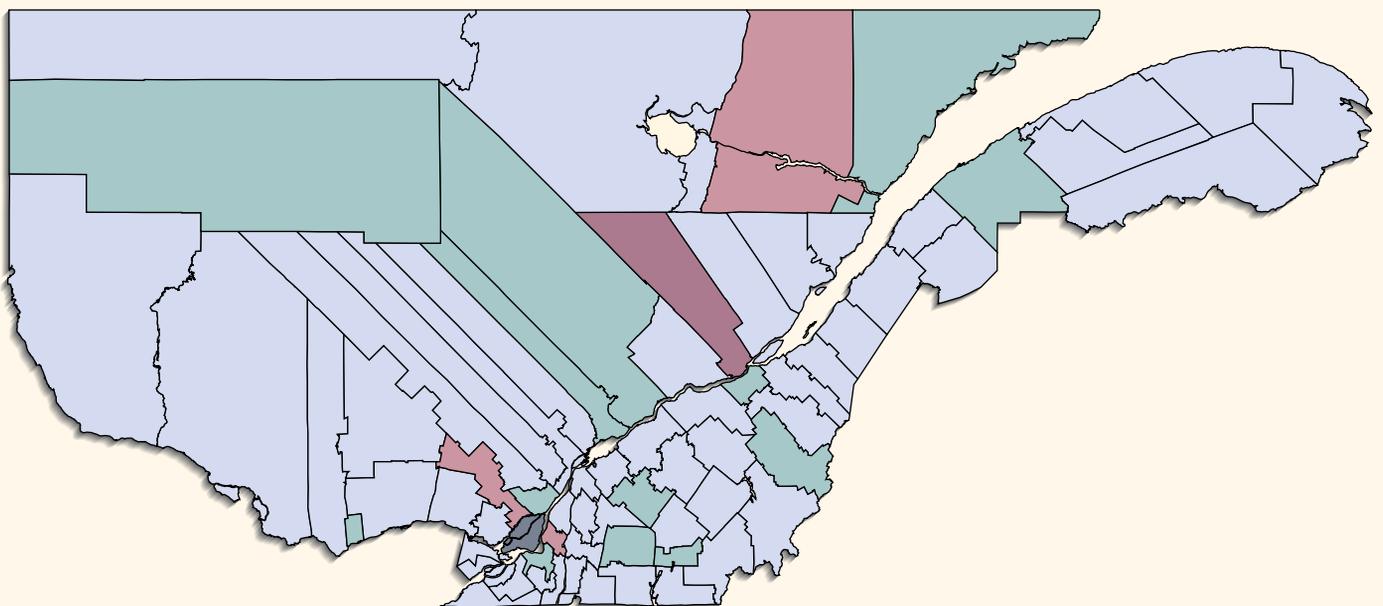
1931



1951

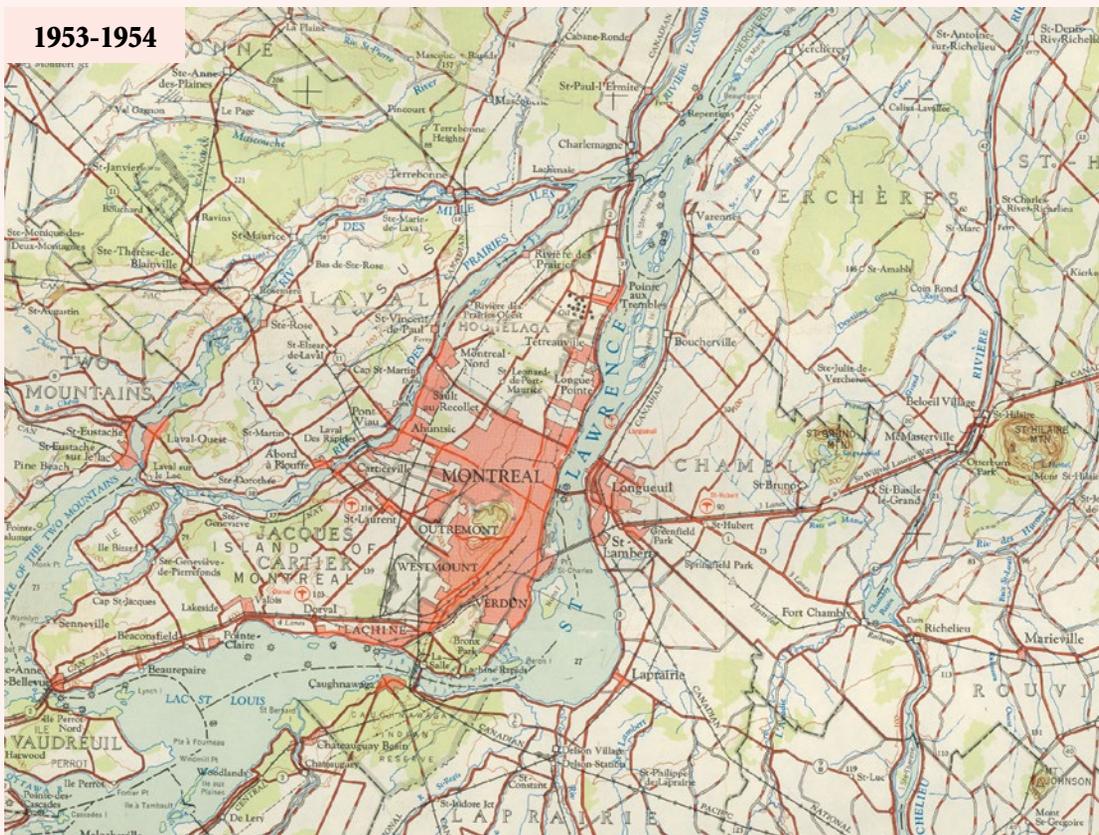


1971

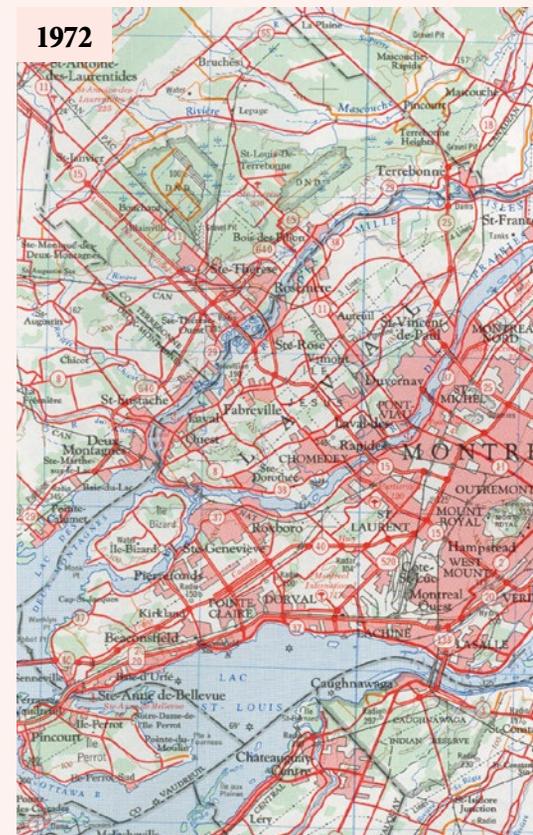


# LA MULTIPLICATION DES BANLIEUES : L'EXEMPLE DE MONTRÉAL

## REPRÉSENTATIONS CARTOGRAPHIQUES

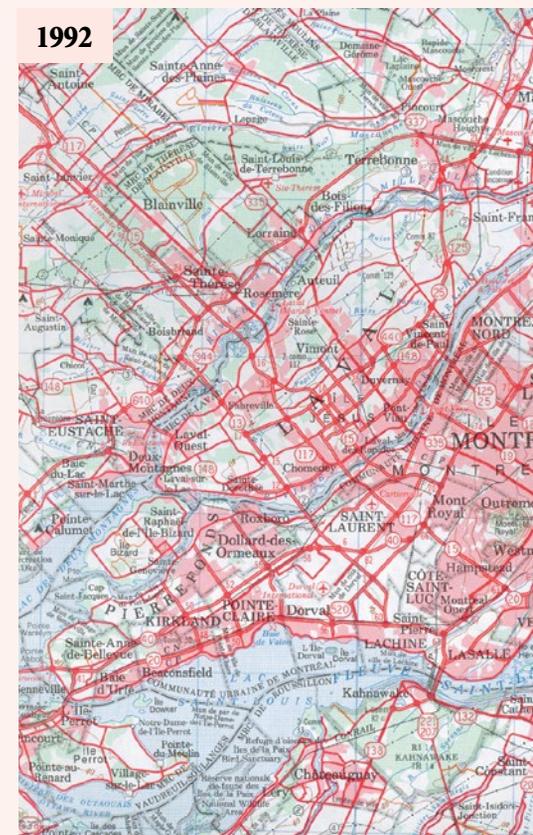


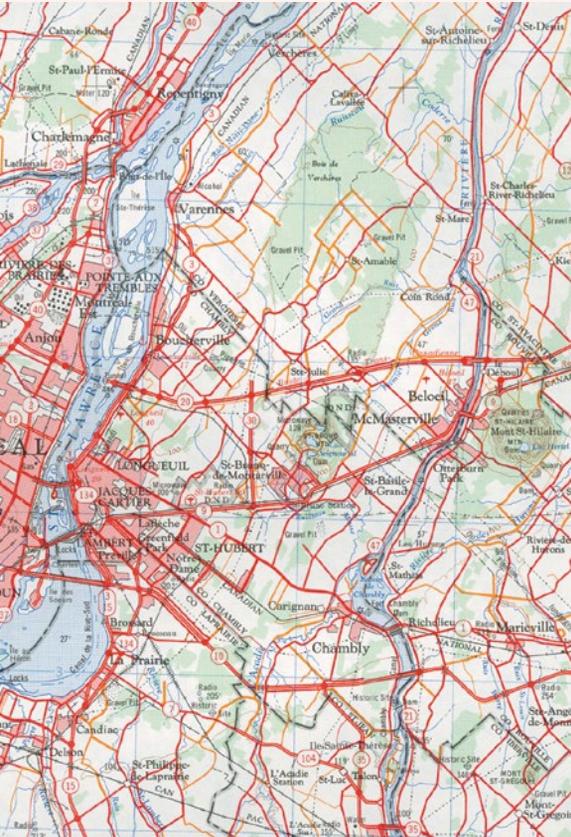
Feuille topographique au 1 : 250 000, 31H, édition 2, Department of National Defence, Canada, 1953-1954



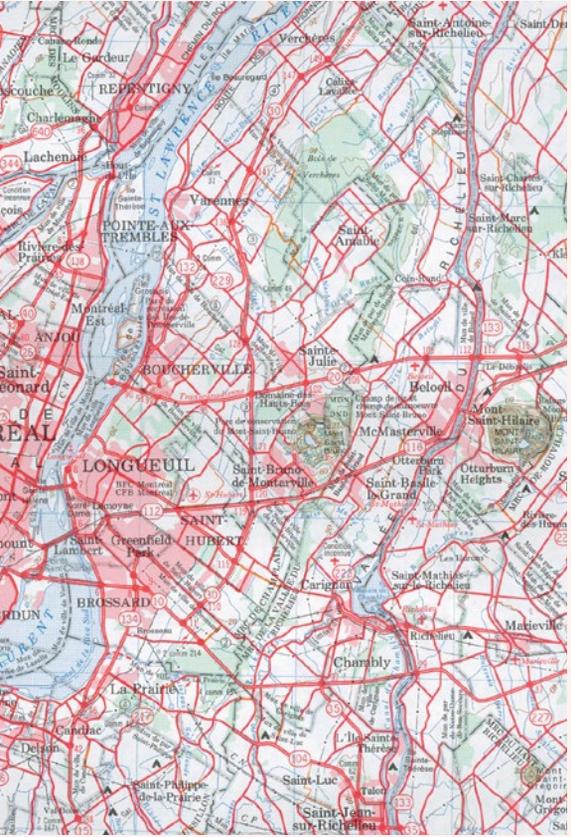
Inscrite dans la logique même de la croissance urbaine, la banlieue connaît, à partir des années 1960, une poussée nouvelle. Liée moins à la croissance démographique qu'à la croissance économique, elle est un reflet direct des changements qui traversent alors la société québécoise. À la montée des classes moyennes, correspond en effet une nouvelle aisance, qui favorise la recherche d'un habitat plus conforme à ses aspirations. Et comme le coût du sol dans les villes est aussi croissant, il stimule la périurbanisation, laquelle est encore favorisée par l'amélioration du réseau routier et autoroutier. Derrière ce phénomène se profilent toutes les idéologies d'une époque. C'est le rêve américain vécu à la québécoise ! Mais ce rêve est aussi grand consommateur d'espace, ce qui accroît considérablement le coût des infrastructures et des services. Amorcé dès les années 1950, le mouvement prend cette fois une ampleur nouvelle. D'anciennes zones de villégiature sont transformées en habitat permanent, pendant que de tout nouveaux quartiers sont créés, qui enserrant les anciens noyaux villageois, dont la physionomie se transforme alors rapidement. Et comme les promoteurs de ces cités-jardins sont souvent les mêmes, il en résulte un paysage répétitif qui banalise les nouvelles formes d'habitat.

### Évolution de la population à Montréal (1951-1991)

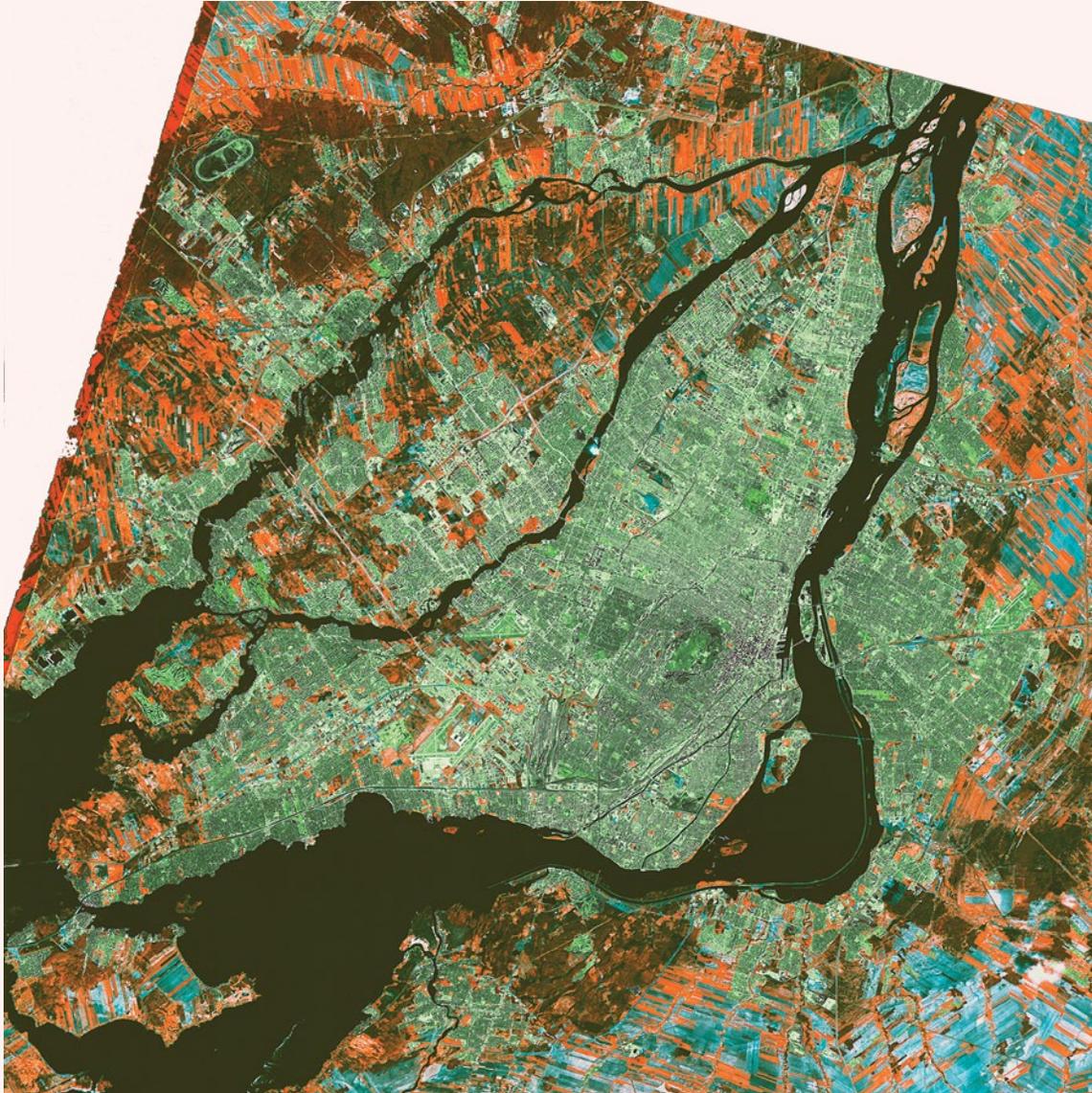




Feuille topographique au 1 : 250 000, 31H, édition 4, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa, Canada, 1972.



Feuille topographique au 1 : 250 000, 31H, édition 5, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa, Canada, 1992.



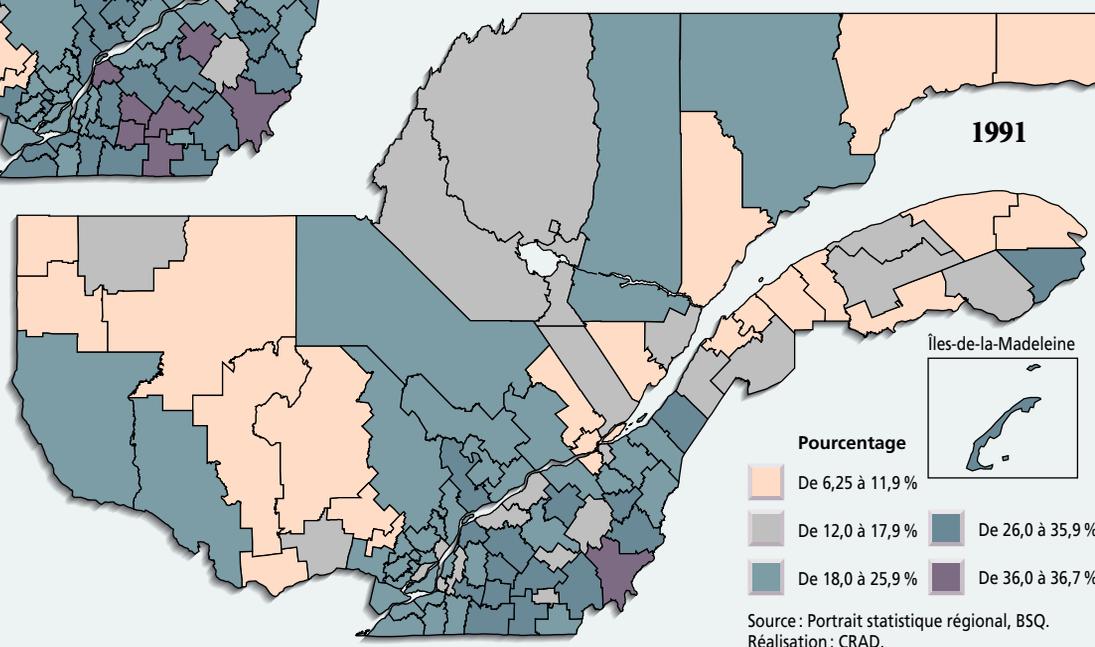
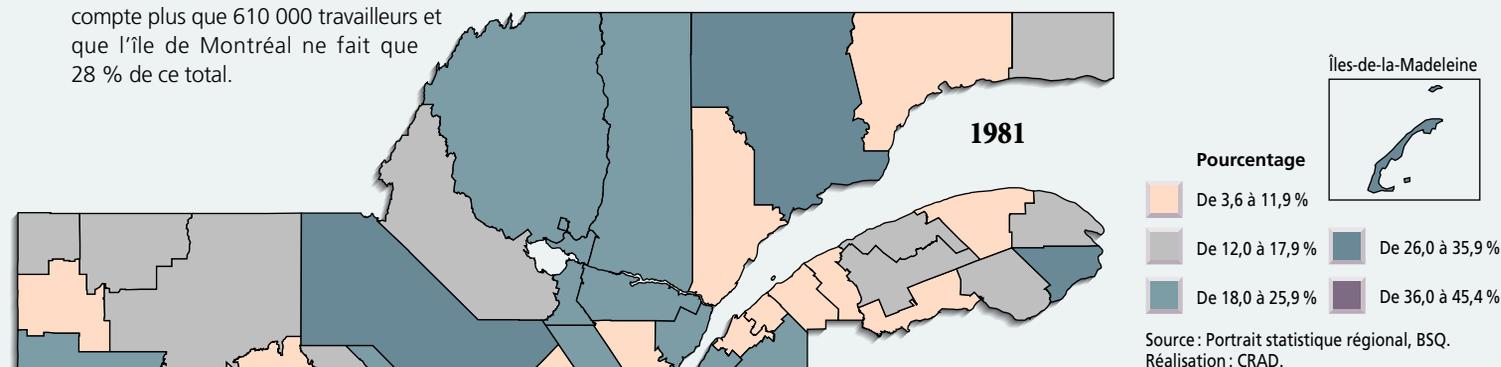
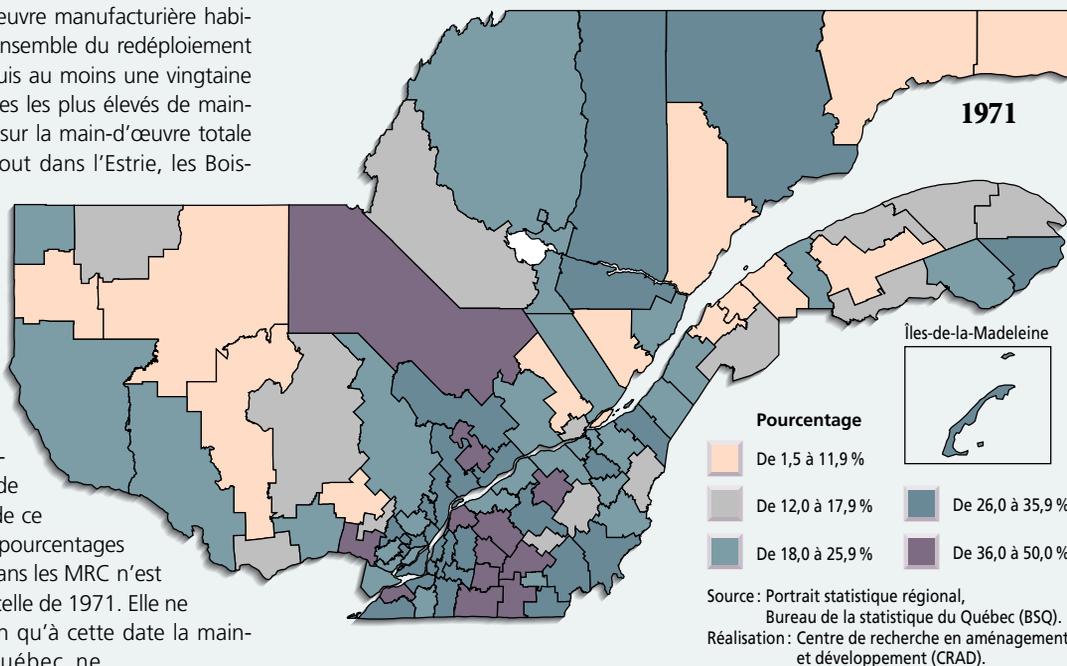
ÉTALEMENT DE LA FRANGE URBAINE, 1989-1992. Gracieuseté du ministère des Ressources naturelles..

**T**rès net dans la région de Montréal, cette croissance atteint toutes les agglomérations du Québec. Mais c'est autour de la métropole, surtout, qu'elle s'exprime avec le plus de vigueur. Là, il n'aura fallu qu'une génération pour que des espaces encore agricoles au début des années 1960 ne soient complètement absorbés par le tissu urbain. À Québec, le processus a été un peu plus lent mais aujourd'hui l'étalement s'étend aujourd'hui dans toutes les directions.

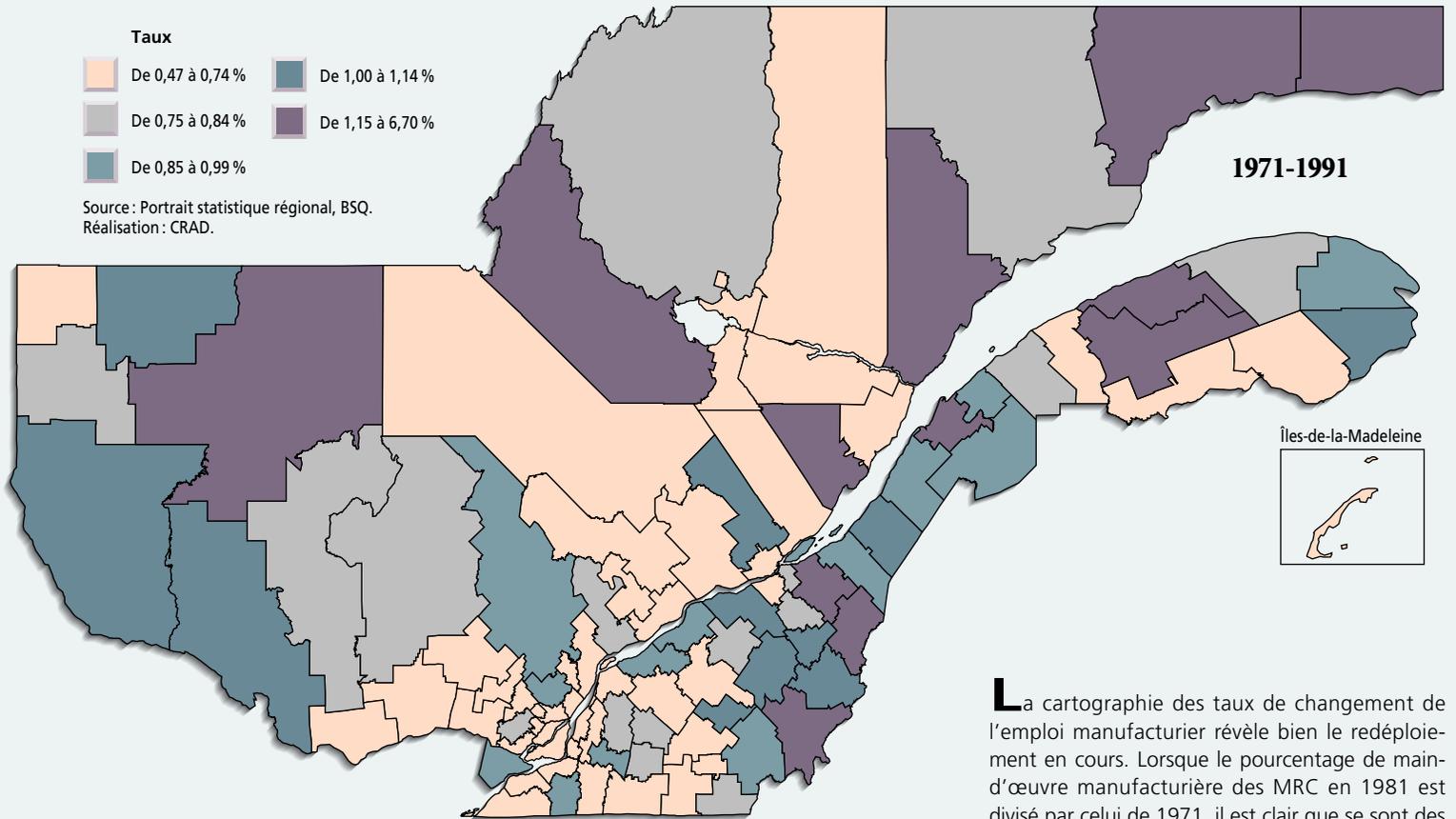
# L'EMPLOI MANUFACTURIER AU QUÉBEC

## LA MAIN-D'ŒUVRE MANUFACTURIÈRE DANS LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (MRC) (1971-1991)

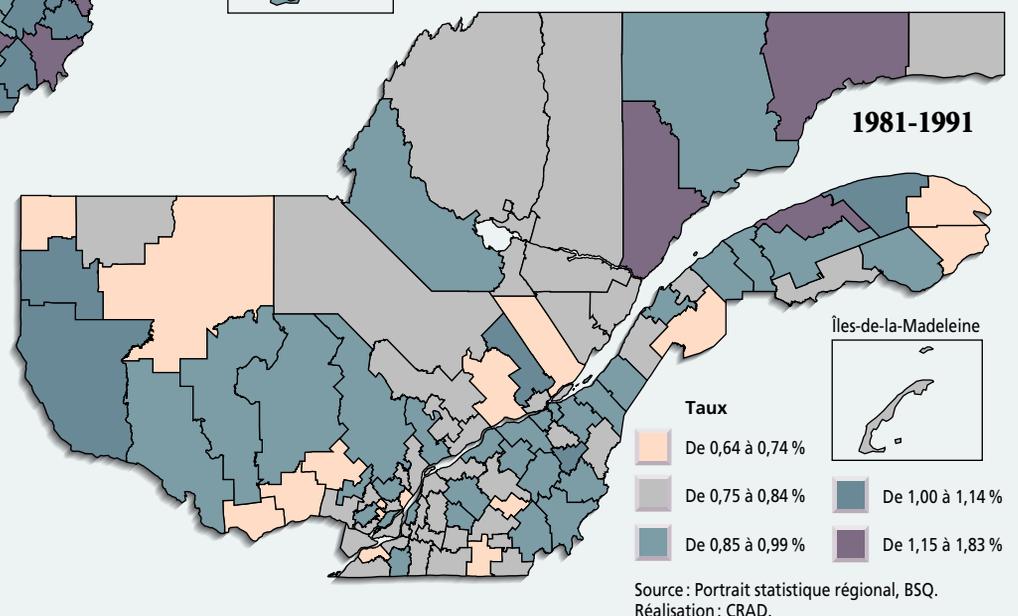
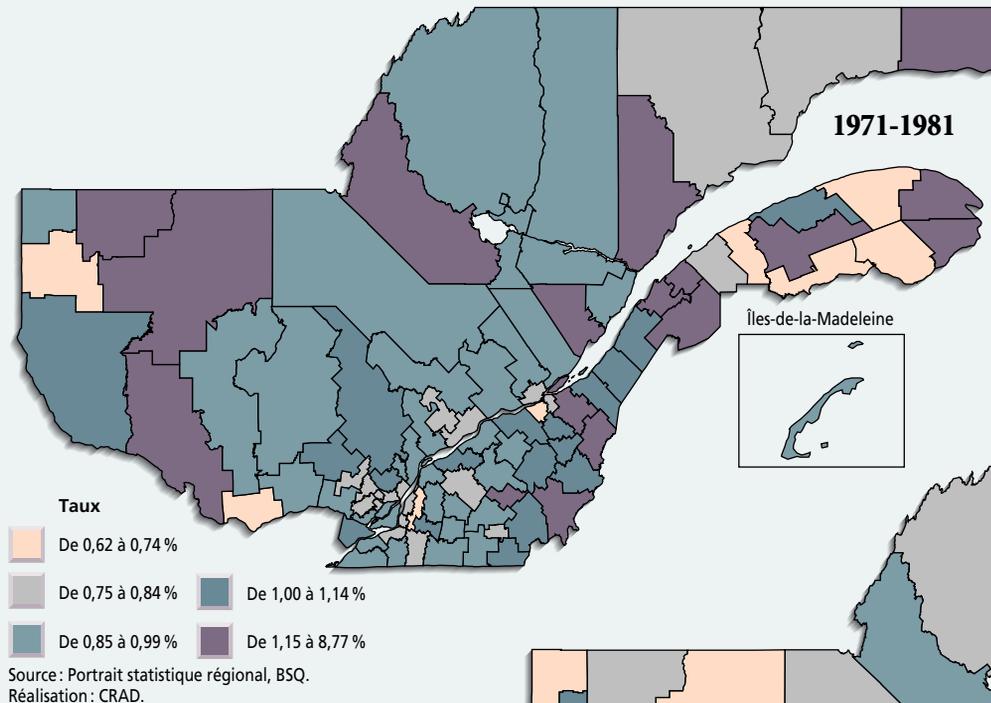
Une cartographie de la main-d'œuvre manufacturière habitant les MRC présente une vue d'ensemble du redéploiement industriel en cours au Québec depuis au moins une vingtaine d'années. En 1971, les pourcentages les plus élevés de main-d'œuvre manufacturière (calculées sur la main-d'œuvre totale de chaque MRC) se trouvent surtout dans l'Estrie, les Bois-Francs et la Mauricie. Cette forte incidence manufacturière ne remet toutefois pas en cause le poids industriel de l'île de Montréal qui concentre à cette date 41 % de la main-d'œuvre manufacturière québécoise, soit 207 000 travailleurs sur 502 000. En 1981, la main-d'œuvre manufacturière totale du Québec est passée à 642 000, mais la part de l'île de Montréal n'est plus que de 33 % de ce total. La configuration spatiale des pourcentages de main-d'œuvre manufacturière dans les MRC n'est pas dramatiquement différente de celle de 1971. Elle ne le sera pas non plus en 1991, bien qu'à cette date la main-d'œuvre manufacturière du Québec ne compte plus que 610 000 travailleurs et que l'île de Montréal ne fait que 28 % de ce total.



## TAUX DE CHANGEMENT DE L'EMPLOI MANUFACTURIER DANS LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (1971-1991)



La cartographie des taux de changement de l'emploi manufacturier révèle bien le redéploiement en cours. Lorsque le pourcentage de main-d'œuvre manufacturière des MRC en 1981 est divisé par celui de 1971, il est clair que se sont des MRC périphériques qui ont le plus progressé, même si, souvent, leurs effectifs manufacturiers demeurent limités. La même tendance est visible entre 1981 et 1991, mais de façon moins nette en raison de la décroissance globale de l'emploi manufacturier. Les taux pour 1971 à 1991 confirment la tendance et permettent d'identifier les performances à plus long terme.





## Conclusion

# Spatialités fondatrices

**L**es migrations s'insèrent dans une structure lorsqu'elles répondent à des nécessités locales ou lorsque leur faible amplitude ménage la transition d'une adaptation. À l'inverse, les grandes migrations périmement l'organisation territoriale qui les précède, par le nombre des hommes qu'elles installent, ou par le niveau des techniques qu'elles implantent ou par l'un et l'autre à la fois. La colonisation des Amériques en donne l'exemple achevé quand elle oblitère et périme soudainement, sinon brutalement, les techniques et les traditions du monde amérindien. Par la forte déclivité de son gradient technologique et démographique, la grande migration occidentale ouvre l'espace béant du Nouveau Monde.

Le desserrement du rapport entre la population et les ressources caractérise cet espace. L'idéologie et l'économie y laissent filtrer la distance. Entre leurs mailles tutélaires, un nouvel établissement s'insinue, où deux voies se dessinent. Celle de l'exploitation coloniale fondée sur l'appropriation d'une ressource et l'assujettissement de sa main-d'œuvre. Telle fut l'Amérique des planteurs. Celle d'une société idéale fondée sur la disponibilité d'espace, où le recours à l'individu-sujet et la projection des valeurs qui s'y rattachent nourrissent une nouvelle manière de fonder le territoire. Et tel fut le projet de l'établissement yankee. Entre ces deux voies, qui furent de toutes les colonies, les Amériques ont cherché des accommodements qui n'ont cessé de pencher du côté de la première<sup>1</sup>.

De lancinantes dysfonctions territoriales en ont résulté. Sous les effets conjugués de l'appropriation du sol par la grande entreprise et d'une appartenance au territoire fragilisée par d'incessantes migrations, les synergies locales ont peu à peu perdu leur capacité. Telle est l'évidence première d'un continent et d'une époque. Et la problématique en est préoccupante quand l'espace ne reconnaît plus que la machine et que les lois ne suffisent plus à la tâche de l'État. C'est ainsi à la manière dont les milieux réagissent à cette problématique et à la manière dont la localité se reconstitue que se dessinent aujourd'hui les rapports entre le territoire et la population.

Car les pratiques territoriales n'échappent plus à la critique. Et ce qu'on observe chez soi ou dans son voisinage n'est jamais que la transcription d'un mode de développement. Une nouvelle conscience fait ses

racines, là où l'on saisit la problématique d'un habitat, à l'échelle de la rue ou du quartier, d'une vallée, d'une rivière ou d'une province. Et cette échelle n'est plus celle de la petite communauté. L'échelle humaine des choses devient celle de la région moderne, celle de l'espace à l'intérieur duquel les processus d'intégration et d'expansion trouvent, de fait, le principe de leur équilibre. Le phénomène québécois s'y découvre, dans l'insistante présence de la petite communauté, confrontée à un parcours singulier<sup>2</sup>.

### 1. LA GENÈSE D'UN TERRITOIRE

Élément essentiel de toute organisation politique, la petite communauté fonde l'espace social, lorsqu'elle constitue l'assise privilégiée d'une formation territoriale. À même l'emprise des censives, l'institution paroissiale définit, circonscrit et découpe la taille optimale d'un espace social. Plus qu'en tout autre contexte, la colonie laurentienne fait de la paroisse une aire de rencontre, fondée sur l'élaboration des stratégies de rassemblement. C'est là que s'effectue le partage de l'information, que se joignent les énergies et que les décisions essentielles à la survie du groupe font leur chemin, sur le parvis de l'église, lorsqu'après la criée se nouent les conversations.

Cet espace social voit, en outre, sa cohésion renforcée par ce qui constitue sa plus grande spécificité, le fait d'une immigration restreinte qui a pour conséquence de lier sa croissance au phénomène très particulier de la migration des générations successives. Cette migration transgénérationnelle, effectuée de proche en proche, accentue l'emprise territoriale de la petite communauté. La grande famille, celle qui entoure l'individu d'un réseau de parenté d'une centaine de personnes, y trouve la circonstance d'une expansion tout à fait exceptionnelle. D'un rang à l'autre, d'une paroisse à l'autre, les mariages créent des solidarités, suscitent des milieux d'une étonnante résistance qui ne se transformeront que très lentement. Au sein d'une Amérique qui n'est pas française, ces petites communautés prendront bientôt l'allure de réserves démographiques, appelées à de spectaculaires migrations qui vont s'effectuer en deux temps.

L'émigration massive des ruraux dans les campagnes et les villes de Nouvelle-Angleterre en détermine le premier temps. Le plus souvent définitives,

mais également temporaires et saisonnières, ces migrations ont un caractère à la fois régional et international. Elle s'apparentent à une migration régionale en ce qu'elles rendent possible la modernisation de l'agriculture, en abaissant la pression démographique sur un sol devenu rare, en entraînant des rentrées d'argent et des imitations. Elles s'apparentent à des migrations internationales parce qu'elles contribuent au maintien de la grande famille qui se perpétue au-delà de ce que les ressources régionales permettent. L'idéologie traditionnelle de la famille coloniale en est abusivement confortée, dans la longue durée où l'on profite d'avantages acquis et de libertés conquises sous d'autres cieux. La petite communauté québécoise y trouve certes le moyen d'une survie exceptionnelle, mais au prix d'un mode de développement qui installe des rituels locaux et des mentalités dans la conséquence d'un conservatisme qui la rendra souvent odieuse.

Cependant, la migration des ruraux s'effectue autrement, au lendemain de la dernière guerre. Dans son deuxième temps, elle entraîne le dépeuplement spectaculaire des campagnes, au profit des villes québécoises qui peuvent en absorber la croissance. Ce grand mouvement de bascule s'explique, dans l'immédiat, par l'attraction irrésistible et soudaine des villes régionales sur la petite communauté<sup>3</sup>. Mais il implique aussi, et plus profondément, un décalage entre l'urbanisation régionale et la petite communauté, laquelle n'a pas créé la centralité qu'elle appelait. Ce qui révèle l'existence d'un obstacle en dehors duquel la formation québécoise ne s'explique pas.

Cet obstacle prend toutes sortes d'aspects, celui des lenteurs de la colonie française, celui d'une urbanisation qui gagne vers l'amont et dont le plus gros s'effectuera en dehors du territoire de la colonie initiale, celui d'une répartition linéaire de la population qui longtemps va se tenir aux abords des voies d'eau. Cet obstacle, c'est la dureté des conditions naturelles ; c'est la linéarité et la ténuité du peuplement qui s'y attache. Il évoque irrésistiblement une disposition en gradins, depuis laquelle les circulations s'effacent progressivement à la vue, à mesure qu'on s'éloigne de l'axe principal d'un couloir. En parfait contraste avec la résistante petite communauté, la répartition de la population québécoise porte une fragilité et, sans doute, est-ce en cela que le territoire québécois trouve sa première définition.

Davantage que dans les formes particulières d'un établissement, c'est ainsi dans les modalités de ses migrations que le monde colonial découvre ses spatialités et son explication. Entre sa centralité latente et ses fragilités linéaires, le Québec d'aujourd'hui découvre la raison d'une identité et les termes d'un équilibre.

## 2. LA FORMATION QUÉBÉCOISE

La conscience d'un territoire qui ne se définit plus ni comme espace local ni comme espace migratoire caractérise la modernité québécoise. Pour créer un contexte singulièrement exigeant. La fin des illusions de la grande migration occidentale, jointe à la perte d'un horizon familier, projette assez brutalement dans l'époque les petites communautés de la colonie laurentienne. Confrontées à la quête identitaire d'une époque, leurs populations le sont aussi à leur adaptabilité. Car l'émergence d'une nouvelle culture et l'usage d'une langue distincte appellent et restreignent tout à la fois la mobilité d'une population qui ne peut établir son rapport à l'espace, sans référence à un territoire dont le développement et l'aménagement soulèvent des questions qui vont au-delà de l'adaptation d'une génération.

L'utilisation optimale de l'espace est un concept familier. L'étude anthropologique l'associe à l'organisation des sociétés traditionnelles. Il est au centre de toute approche écologique et il est omniprésent dans la planification européenne, comme critère incontournable dans toute prise de décision. Cependant, l'espace est d'une énorme tolérance, lorsque la pression exercée par une population sur un territoire peut se résorber dans l'opportunisme des localisations, comme cela tend à se produire au sein des vastes espaces du Nouveau Monde. Et l'Amérique n'applique la rigueur des usages qu'en des territoires restreints, dans la logique d'une mise en valeur particulière ou dans le cas d'un aménagement exemplaire qu'on propose aux générations futures. Ce qui est pourtant moins vrai au Québec où l'on incline vers des attitudes et des solutions à l'europpéenne, en raison de la valeur particulière accordée au territoire<sup>4</sup>.

Le fait qu'on n'y parvienne qu'assez modestement ne réduit en rien la pertinence d'un concept qui caractérise les nombreux essais de planification de l'entreprise publique au Québec. La récurrence de certains termes, ceux de régionalisation et d'aménagement intégré des ressources notamment, indique une tendance, déjà affirmée au début des années 1960. Elle s'explique dans la tension particulière d'un territoire qui ne peut plus assurer un équilibre séculairement difficile entre sa population et ses ressources par les solutions, désormais impraticables et inacceptables, de l'émigration massive ou des colonisations nordiques. Le regard et les interrogations qui s'exercent sur les ressources et sur leur réinterprétation meublent l'espace de la petite communauté québécoise. Une progression s'y observe dans l'entrecroisement des horizons où s'effectue sa transformation.

Elle s'exprime dans l'intention planificatrice souvent proclamée à partir des années 1960. Bien que la volonté ou que le pouvoir politique lui ait fait défaut, cette intention a parcouru un chemin, celui de

la modernisation, suivant les termes que le terrain lui offrait, en transposant des idéaux et des réalités jusqu'à leur redonner une valeur opérationnelle. Son premier temps fut celui de la régionalisation de l'appareil de l'État inspirée de l'exemple français quant à ses méthodes, soit la détermination d'objectifs sectoriels et le découpage fonctionnel du territoire. Tel un vaste exercice jamais terminé, cette entreprise de rationalisation s'échelonne nécessairement dans la longue durée, car elle implique l'ensemble du domaine public, l'éducation et la santé notamment, et n'a pour la soutenir, ni le *substratum* des régions européennes ni l'environnement politique d'un État européen. Elle a néanmoins, dans un deuxième temps, entraîné la formulation de deux lois, la *Loi sur la protection du territoire agricole* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qui, très spécifiquement, jettent un pont entre la centralité latente d'un espace social et la dispersion linéaire originelle de la colonie laurentienne.

Ces deux lois ont pour effet de conférer à la petite communauté une capacité qu'elle n'avait pas<sup>5</sup>. Elles lui attribuent la permanence d'un espace agricole s'étendant, de fait, à la presque totalité du territoire municipalisé. Elles lui ménagent, ensuite, la possibilité d'une échelle conforme aux exigences de la vie de relation d'une communauté moderne, en posant l'exigence d'un plan d'urbanisme supramunicipal. Concurremment, ces deux lois accordent à la petite communauté une autre dimension. En attribuant une valeur nouvelle à la connaissance d'un milieu et à l'attachement au lieu, elles actualisent la capacité d'entreprendre. Le coopératisme, la petite et moyenne entreprise en sont les outils ; la permanence de la main-d'œuvre et la fidélité à l'institution caractérisent le mode de développement. Tandis que les infrastructures héritées du monde rural offrent à la résidence toutes sortes d'aménités : soit la proximité d'une nature accessible depuis la densité du réseau viaire des rangs ; soit des sites de villégiature et de plein air partout présents, du fait d'une morphologie naturelle semée de collines et de lacs, de rivières et de fleuves et qui cernent de tous côtés les terres basses et les plateaux. Entre la métropole et la forêt, les régions mitoyennes du Québec moderne sont devenues le réceptacle d'un nouvel espace social, un espace auquel les pouvoirs publics ont accordé des équipements de niveau métropolitain.

« Vivre en région » est devenu enviable, comme le reconnaît l'usage d'une formule dont la spontanéité exprime davantage qu'une satisfaction. Au nom d'un principe qui n'est plus celui de l'utilisation optimale des ressources, mais celui de l'égalité des chances, les régions portent un projet dont la société, et non plus l'État, devient le véritable initiateur. Ce phénomène apparaît dans toutes les sociétés à la recherche de solutions aux questions soulevées par la progression de leurs États. Car tout ce que les États ont projeté se tro-

uve finalement au niveau du sol, au niveau du quotidien et de l'artéfact, dans leur entrecroisement et dans tout ce qu'ils portent et supportent, au sein d'un espace social d'amplitude régionale voué à la règle infrangible de l'égalité des chances

Cette règle n'a cessé d'orienter l'action des pouvoirs publics, depuis le terrain qui en suscite l'application. Elle accompagne obligatoirement la modernisation des infrastructures. Les réseaux scolaires et hospitaliers créent et jalonnent l'espace communautaire, en cherchant le critère d'une juste localisation, entre une centralité qu'on veut parfaire et une marginalité qu'on s'emploie à conjurer par le moyen de compromis entre la dispersion et la concentration des équipements. Mais ces grandes opérations par lesquelles on a assuré la desserte d'une population dans l'étendue d'un territoire n'ont pas seulement apporté aux campagnes les services qui leur faisaient défaut, elles ont, en outre, aboli la dichotomie persistante des rapports villes-campagnes fortement marqués par leur genèse particulière<sup>6</sup>. À leur contact, se situe une rencontre dont les acteurs apprennent petit à petit à intégrer les conséquences

### 3. LE TERRITOIRE EN QUESTION

La première de ces conséquences découle de l'interférence constante et accentuée de la vie quotidienne et du monde métropolitain. Elle se manifeste dans un paysage qui multiplie les juxtapositions jusqu'à l'étonnement, dans l'architecture, dans l'in vraisemblable kaléidoscope des imitations de toutes sortes qui s'emmêlent à l'affirmation d'un espace social. Elle se perçoit dans la contradiction permanente où elle installe des usages et des générations qui ne s'accordent en un même terrain qu'en quelques lieux privilégiés, dans le culte voué à l'artéfact ou bien encore, à l'autre extrême d'un spectre fort étendu, dans le respect porté à la nature. Mais ce qui paraît si outrageusement moderne ne l'est jamais. Au-delà des apparences, les spatialités originelles prolongent des durées. La disposition linéaire des morphologies, parallèlement à l'axe laurentien, devient finalement la cause d'un rapport resserré entre les villes et les campagnes, projetées les unes dans les autres et qui ne seront bientôt plus ni l'une ni l'autre, dans l'interpénétration des voies de communication au sein d'un vaste couloir. Tandis que la longue attente d'une centralité contrariée précipite le monde rural québécois dans l'imitation métropolitaine. L'extraordinaire mosaïque qui en résulte suscite la conscience d'une perte et d'une dégradation, donnée tout à fait nouvelle et fondatrice qui ajoute un élément à la formation québécoise, celui d'une spatialité novatrice capable de transformer un héritage rempli de contradictions<sup>7</sup>.

L'oblitération des formes et la dégradation des paysages et des ambiances, qui s'attachent à ce qui n'est que le premier stade d'une urbanisation à la recherche de critères qu'elle ne maîtrise pas, enclen-

chent une deuxième conséquence. Au chevet de l'artefact et de la nature, les termes environnement et écologie, espaces protégés et sites classés identifient des réactions et des préoccupations universellement répandues. À cet égard, la formation québécoise présente la caractéristique d'un milieu typiquement nord-américain quant à ses réactions, tandis qu'elle s'en détache assez radicalement quant à ses préoccupations, où se trouve l'explication de la tension particulière d'une configuration mentale.

Le culte de l'outil et de tout ce qui est mécanique en traverse l'espace, à l'américaine. Les tracés orthogonaux qui configurent la formation québécoise, dans le style de tout un continent, meublent également un espace mental de la disposition d'esprit selon laquelle on débite en tranches un territoire. Car les découpages du monde colonial ne sont pas que des tracés. Ils véhiculent un modèle, celui d'une conquête où le développement et l'aménagement d'un territoire coïncident, du seul fait de la reproduction des familles, véritable multiplicateur de la proliférante espèce des quadrangulages répétitifs. Extraordinairement résistant, ce modèle habite une mentalité, spontanément rebelle à l'exigence d'un monde qui s'est complexifié jusqu'au désordre<sup>8</sup>. Cette mentalité qui est souvent celle de l'Amérique contemporaine est aussi celle que l'on trouve, ambiante, dans tous les milieux québécois. Aux confins de l'Amérique habitée, le rêve d'une nature vierge et de terres à conquérir n'a jamais cessé de séduire. Et pourtant le Québec d'aujourd'hui ne peut souscrire au modèle colonial sans se renier lui-même. Il est même devenu, après avoir été partie prenante d'une conquête et d'une expansion, l'un des territoires qui a le plus manifestement rompu avec l'héritage colonial. Rare et précieux, l'espace de son établissement sollicite des choix de société au sein d'une démarche particulièrement sensible aux rapports d'échelle. La constante d'approches communautaires, la recherche et l'émergence des synergies locales sont la conséquence de préoccupations qui ont fait leur chemin au sein d'une mentalité en pleine transformation. Le territoire conquis a cédé la place à un établissement humain qui ne se conçoit plus en dehors de règles qui subordonnent l'organisation du territoire à l'interprétation d'un espace singulièrement parcouru de toute la conséquence des spatialités qui en ont fondé l'originalité.

Le monde colonial se perpétue tant et aussi longtemps que la succession des systèmes ne cesse de reculer les limites d'un territoire et d'en étendre l'espace. L'exemple achevé s'en trouve dans ce Monde qui fut Nouveau depuis l'expansion d'un peuplement et qui l'est demeuré, par l'effet de la révolution industrielle qui en a réactivé et relayé le gradient technologique.

Une très longue phase de croissance s'en est suivie, unique dans l'histoire du monde, et qui a laissé croire au progrès technologique, comme au bonheur des peuples. L'effet s'en prolonge encore aujourd'hui, bien au-delà des frontières d'un État, tant en vertu des percées technologiques qui l'accompagnent que par la crédibilité que les hommes accordent à la réussite. Non sans que l'on ait oublié la « dimension cachée » tout au long de l'intervalle où l'espace avalait le territoire<sup>9</sup>.

Mais le géant, il faut en convenir, n'avait pas digéré ses conquêtes. Il reste affligé d'un mal dont les meilleurs observateurs sont précisément ceux qui le connaissent de l'intérieur. Un mot, celui de paradoxe, en qualifie le syndrome. Il recouvre des dysfonctions et des malformations, des superpositions et des juxtapositions dont l'exemple extrême est donné par l'évolution des centres-villes « qui deviennent de plus en plus le lieu d'un paradoxe, où les plaisirs de la richesse voisinent avec les poubelles des exclus »<sup>10</sup>. S'agit-il d'une réification des contradictions d'un système qui accorde tout au capital ou d'un paradoxe de toute construction consciente, spontanément aveugle à ses conséquences<sup>11</sup> ? Et, dès lors, est-ce une méconnaissance des règles d'une construction que l'on ne peut plus abandonner à la nature ou bien un retour à une nature devenue vulnérable aux distortions que lui fait subir l'action humaine ? Ou bien encore s'agit-il d'un dérèglement circonstanciel de l'action humaine, captée par l'expansion d'une civilisation qui a temporairement perdu de vue les morphologies et les rapports d'échelle sur lesquels elle s'appuyait ?

Ces questions, l'expérience québécoise les soulève dans toute leur actualité et de toute leur américanité. Mais elle le fait à sa manière, parce que les processus d'intégration n'ont jamais cessé de prévaloir sur les processus d'expansion dans le développement de la colonie laurentienne. Ils s'y sont même affermis dans la longue lutte pour la survie d'un habitat et d'une langue. De ce fait, le rapport au territoire prend une importance singulière au Québec, une importance qu'il n'a pas au sein de l'Amérique anglophone. Car le territoire et l'espace y soutiennent des liens étroits, malgré l'immense pression exercée par une économie devenue continentale ; à l'évidence, pour la valeur accordée à la culture et à une langue ; mais aussi et tout autant, pour la valeur stratégique du territoire dans le très moderne contexte des localisations et des délocalisations qu'aucune région ne saurait abandonner au hasard. De toute sa contemporanéité, le Québec appelle la consolidation des liens entre une population et un territoire, dans la perspective où les morphologies et les sites où les potentiels et les environnements deviennent le véritable enjeu d'un équilibre dont le principe sollicite toutes les sociétés, davantage encore celles qui ont connu les illusions d'une expansion que l'on avait crue sans limites.

# Notes infrapaginales

## Chapitre I : Les premières conquêtes

### Les origines

1. L'une des principales difficultés posées par la reconstitution des mouvements de pénétration du territoire à l'époque préhistorique réside en effet dans la discontinuité des traces archéologiques. Comme les sites sont souvent découverts par hasard, il est difficile d'en obtenir des informations continues dans le temps et dans l'espace. À cela s'ajoutent la difficulté de la datation elle-même et la présence, dans le même site, d'objets provenant d'époques et de cultures différentes. Dans nos travaux, nous n'avons donc considéré que les trois grandes périodes (Paléo-indienne, Archaïque et Sylvicole) pour lesquelles on dispose de rapports archéologiques, sans distinguer à l'intérieur de celles-ci les sous-périodes, vu les ambiguïtés relatives à la datation.
2. La synthèse de Wright est relativement ancienne, mais elle reste toujours utile. Le premier volume de *l'Atlas historique du Canada* est plus récent et il intègre les travaux précédents. Outre une présentation de la préhistoire autochtone, il comprend plusieurs planches où sont présentés les mouvements et les traits culturels des premiers groupes autochtones. Quant à notre présentation cartographique de cette époque, elle est basée sur les rapports de fouilles archéologiques conservés au ministère de la Culture du Québec. Nous remercions à cet égard madame Carole Thibeault, qui nous a gracieusement ouvert ses dossiers, ainsi que l'un de mes étudiants, Guy Dagnault, qui a réalisé cette cartographie.
3. C'est du moins l'hypothèse de Marc Côté, dans « Une présence plus que millénaire ». À ce sujet, voir Odette Vincent (dir.) (1995 : 67-95).
4. Ces dates concernent surtout la région des Grands Lacs. Au Québec, son arrivée est plus tardive, vers l'an 1 000 de notre ère, en provenance du sud-est de l'Ontario et du nord de l'État de New York.

### La population autochtone

1. Cette entreprise de reconstitution des populations autochtones est rendue encore plus difficile en raison de l'imprécision des limites territoriales des différents groupes occupant l'espace du Québec actuel. Les frontières que nous connaissons n'ont aucun sens dans le contexte du monde précolombien. À l'est, des Inuits et des Naskapis chevauchaient la frontière Québec-Labrador et les Micmacs et les Etchemins (ou Malécites) fréquentaient aussi bien la Gaspésie et le Témiscouata que le Nouveau-Brunswick et le Maine. Au sud, les Iroquoiens du Saint-Laurent s'étendaient jusqu'au lac Ontario au XVI<sup>e</sup> siècle, tandis que des bandes abénaquises venaient chasser en Estrie et que les Mahicans et les Mohawks considéraient les bords du Richelieu et la rive sud du Saint-Laurent en amont de Sorel comme faisant partie de leur territoire au début du XVII<sup>e</sup> siècle, même si leurs principaux villages étaient situés au sud du lac Champlain. À l'ouest, les Algonquins occupaient les deux rives de l'Outaouais et de ses affluents et les Cris vivaient des deux côtés de la baie James. Même si toute exclusion est arbitraire, les Micmacs et les Etchemins (dont l'essentiel des effectifs vivaient en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick), les Abénakis, les Mahicans et les Mohawks (sauf ceux qui s'établissent dans des villages sur le territoire québécois) seront exclus. Les Algonquins vivant le long de l'Outaouais, les Cris du bassin est de la baie James et les habitants du Labrador trouveront leur place dans cette étude.  
Outre l'imprécision territoriale, les déplacements de populations compliquent la tâche. Les trois siècles qui nous concernent ont connu de grands bouleversements démographiques qui entraînent des mouvements considérables de population. La disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent au XVI<sup>e</sup> siècle amena une extension de l'aire occupée par les Montagnais sans qu'on sache si cette expansion correspond à une croissance démographique de ces derniers. Les épidémies et les guer-

res du XVII<sup>e</sup> siècle occasionnèrent un dépeuplement et des migrations importantes dans le bassin du Saint-Laurent. Le siècle suivant fut caractérisé par des migrations d'autochtones et par la pénétration croissante de l'influence des Blancs à l'intérieur.

Autre problème d'importance, à peu près rien n'est connu sur la dynamique de la démographie amérindienne pour ces époques. Lors de l'arrivée d'Européens, la population autochtone avait-elle atteint le maximum que permettait l'exploitation des ressources avec une technologie de l'âge de pierre ? Y avait-il des variations régionales ? En l'absence d'indications précises sur les taux de natalité, de fécondité et de mortalité, il est impossible de connaître l'évolution d'une population donnée. Malgré quelques facteurs pouvant théoriquement favoriser un régime démographique dynamique (mariages précoces, polygamie), la fécondité était limitée par l'allaitement prolongé et l'avortement et, dans certaines régions, l'infanticide. Les quelques témoignages sur la taille des familles indiquent que la croissance naturelle aurait été régulière n'eût été des périodes de famine et des maladies européennes qui revenaient périodiquement. Le jésuite Paul Ragueneau évalua de 6 à 10 individus la taille des familles autochtones, tandis que des recensements précis indiquent une moyenne de cinq personnes par famille. Pour la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, A. Romaniuc a démontré que les autochtones canadiens ont conservé un taux de natalité autour de 40 %, ce qui est vraisemblable pour les populations précolombiennes. Ce taux permettrait une croissance rapide en l'absence d'une mortalité élevée. Cependant, grâce à la paléopathologie, nous savons que les autochtones souffraient de plusieurs maladies graves comme la tuberculose, la syphilis, le rachitisme et que la mortalité infantile était élevée, ce qui interdirait une croissance soutenue. Le choc microbien a certainement causé des ravages dans certaines nations, mais l'intensité et la chronologie du dépeuplement demeurent incertaines et il est très difficile de mesurer les capacités de récupération de ces peuples. À ne pas oublier non plus, les premières épidémies ont développé des immunités chez les survivants et, par la suite, les autochtones n'étaient guère plus fragiles aux maladies que les colons nés en Amérique. Certes, les informations s'améliorent à partir du second quart du XVII<sup>e</sup> siècle, alors que des observateurs français nous livrent des données relativement précises sur les groupes qu'ils côtoient, mais cette précision apparente ne doit pas faire illusion et au mieux pouvons-nous avancer des ordres de grandeur pour une année spécifique. Ainsi, on comprendra que les chiffres avancés ici ne prétendent pas à l'exactitude, mais qu'ils constituent des hypothèses vraisemblables (comportant souvent des fourchettes assez larges) fondées sur l'analyse de l'ensemble des données dont on dispose.

Le XVI<sup>e</sup> siècle demeure mal connu en raison de l'absence de sources multiples et la population de l'ensemble du territoire sera traitée en bloc. Pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les informations se multiplient en ce qui concerne les peuples habitant l'aire seigneuriale entre Rivière-du-Loup et Vaudreuil, ce qui autorise une reconstitution plus détaillée de leurs effectifs. Les chasseurs de la Gaspésie, de la Côte-Nord, de l'intérieur du Québec et autour de la baie d'Hudson demeurent moins visibles dans les sources et les évaluations restent grossières jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'étude des populations autochtones pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles repose essentiellement sur l'analyse des recensements du gouvernement du Canada. Ceux-ci sous-évaluent systématiquement le nombre d'Amérindiens. D'une part, de vastes territoires ont peu de contact avec des agents gouvernementaux avant le XX<sup>e</sup> siècle et les chiffres avancés ne sont que des approximations. D'autre part, la loi des Indiens, adoptée en 1876, ne reconnaissait que les autochtones qui figurent sur les listes de bandes officielles et avait pour but l'assimilation. Les populations vivant hors réserve risquent donc de passer inaperçues et notamment

les femmes qui épousent des Blancs. Les populations métisses issues de ces unions ne sont pas recensées comme telles et, vu le climat de discrimination qui pesait sur les autochtones, les personnes concernées n'avaient aucun avantage à mettre en valeur leur lignage. Même pour les périodes plus récentes, il est difficile d'obtenir des chiffres précis. En 1986, par exemple, il y avait 80 945 personnes qui déclaraient être d'origine autochtone au Québec, mais les listes officielles ne tiennent compte que de 37 150 Amérindiens et de 6 470 Inuits.

2. La thèse de Dobyns a subi plusieurs critiques rigoureuses de la part de statisticiens, de démographes, d'archéologues et d'historiens et a généré une littérature abondante. Citons, par exemple, R.A. Sambardino (1980); Thomas M. Whitmore (1991); Jean-Noël Biraben (1992); Dean Snow and William Starna (1989); David Henige (1986; 1992).

## Chapitre II : Le peuplement des basses terres

### La population française de la vallée du Saint-Laurent avant 1760

1. Pour toute comparaison avec la population de la France, voir notamment Louis Henry et Yves Blayo (1975); Yves Blayo (1975); Jacques Dupâquier (1979) et C. Rollet (1983).
2. À première vue, la surfécondité des bourgeois sur les nobles paraît évidente. Toutefois, il n'y a aucune raison que la différence soit si grande. Le fait que de nombreuses familles nobles, notamment celles des officiers militaires, se soient souvent déplacées hors des limites de la vallée laurentienne, a pu, en toutes probabilités, amener une sous-observation de leur progéniture. Il est possible également qu'on assiste, chez les nobles, à un début de contrôle de la fécondité, mais cette éventualité reste à vérifier.

### L'expansion de l'écoumène

1. Cette vue d'ensemble du processus d'expansion de l'écoumène s'appuie, d'une part, sur nos propres recherches autour de la question de la formation des campagnes de la vallée du Saint-Laurent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et, d'autre part, sur les travaux de nos prédécesseurs. La bibliographie renferme les principales références utilisées.

## Chapitre III : Vers les plateaux et vers la ville

### La formation des espaces régionaux

1. Voir à cet égard Gérard Bouchard (1994) qui propose une réflexion faisant une large place à la notion de dynamiques de l'espace.
2. Le régionalisme Saguenay est utilisé ici dans son acception historique de Saguenay-Lac-Saint-Jean.
3. Voir entre autres Christian Pouyez *et al.* (1983), Normand Séguin (1980), René Hardy et Normand Séguin (1984), les ouvrages de synthèse d'histoire régionale de l'Institut québécois de recherche sur la culture et Little (1991).
4. Voir entre autres l'étude de France Gagnon (1988) et de Jean-Claude Robert (1982).
5. Voir entre autres Yolande Lavoie (1972).
6. Par exemple pour le comté de Berthier, voir Bruno Ramirez (1991a, b et c) ou Germain Morin (1991) pour la région du Saguenay.
7. Par exemple : Brome, Missisquoi, Sherbrooke, Stanstead et Saint-Hyacinthe. Voir Marvin R. McInnis (1992) et Peter Gossage (1991).
8. Voir Patricia Thornton, Sherry Olson et Quoc Thuy Thach (1988) ainsi que Terry Copp (1974).
9. Cette différence apparaît indirectement au tableau 2, lorsqu'en l'absence des villes de l'échantillon, les régions mentionnées affichent toujours des taux plus élevés que ceux de l'ensemble du Québec.
10. Voir par exemple Christian Pouyez *et al.* (1983) et Chad Gaffield (dir.) (1994).
11. Voir par exemple Ronald Rudin (1986) ou Chad Gaffield (dir.) (1994).
12. Voir Gaston Dulong et Gaston Bergeron (1980); Thomas Lavoie, Gaston Bergeron et Michelle Côté (1985) et Gérard Bouchard (1990a).
13. Sur l'ouverture du Saguenay à la colonisation, voir notamment, outre l'ouvrage pionnier de Victor Tremblay (1968), les textes de Jean-Paul Simard (1981), Gérard Bouchard (1983), Camil Girard et Normand Perron (1989).
14. Sur l'évolution du Québec seigneurial au XIX<sup>e</sup> siècle, voir aussi Serge Courville et Normand Séguin (1995).

15. Voir entre autres Martine Hamel (1993) et Christian Pouyez *et al.* (1983).
16. Voir également Marc Saint-Hilaire (1988) et Martine Hamel (1993).
17. Sur la marche du peuplement et l'occupation du sol, le lecteur peut référer, en plus des ouvrages cités à la note précédente, à Marc Saint-Hilaire (1983 et 1995) et à Normand Séguin (1977a).
18. Les clercs-colonisateurs saguenayens les plus connus sont sans doute le père Jean-Baptiste Honorat, initiateur de la colonie agricole de Laterrière en 1846 (Normand Séguin, 1977b), puis, au début du XX<sup>e</sup> siècle, le curé Martel à St-Honoré (Pierre-Yves Pépin, 1969) et le curé Lizotte à Sainte-Hedwige (Rossel Vien, 1955). À ces religieux ayant joué un rôle dans le peuplement régional, il faut ajouter la communauté des pères trappistes, ordre cistercien établi à Mistassini en 1891 qui facilita le peuplement du secteur par les services qu'il rendit (moulin, techniques agricoles, santé, etc.).
19. Sur la réglementation entourant la concession des terres, voir Normand Séguin (1977a).
20. Sur l'urbanisation et l'industrialisation au Saguenay, voir Pierre-Yves Pépin (1969), Jean-Paul Simard (1981), Louis-Marie Bouchard (1973), Gérard Bouchard (1983), Marc Saint-Hilaire (1983), Camil Girard et Normand Perron (1989).
21. La localité correspond ici à l'unité résidentielle de base (URB). Sur le découpage des unités spatiales saguenayennes aux fins des travaux scientifiques à l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations, voir la section suivante et la figure 7.
22. La faiblesse des effectifs dans cette sous-région donne lieu à de fortes fluctuations, ce qui rend l'évolution des données difficile à interpréter.
23. Cette proportion est de un sur huit dans les villes polyvalentes et de un sur trois dans les villes spécialisées. Par comparaison, elle n'est que de 4 % dans un échantillon de paroisses rurales (Marc Saint-Hilaire, 1991, tableau 4).
24. Ce qualificatif fait évidemment référence au peuplement amorcé par les colons de souche européenne autour de 1840 et aux types d'exploitation de l'espace qui lui sont associés. Car on sait que l'immense territoire au sein duquel l'actuelle région du Saguenay a été découpée avait été depuis très longtemps occupé par les Amérindiens.
25. Sur l'ensemble de ces dispositions méthodologiques, on trouvera un exposé très détaillé dans M. Lachance *et al.* (1988).
26. Ce découpage chronologique se justifie par le fait que les valeurs de l'indice sont relativement stables jusqu'en 1921.
27. Notre commentaire sur la formation de l'espace agricole s'en tient aux très grandes lignes; on dispose toutefois de deux aperçus à micro-échelle, l'un pour la paroisse d'Hébertville au Lac-Saint-Jean (Normand Séguin, 1977a, chap. IV), l'autre pour la paroisse de Saint-Fulgence dans le Bas-Saguenay (Marc Saint-Hilaire, 1995).
28. Voir à ce sujet Gérard Bouchard (1988a, 1995).
29. On trouvera un exposé détaillé de la méthode dans Gérard Bouchard (1990b), Gérard Bouchard et Régis Thibeault (1990).
30. On trouvera une description méthodologique, assortie de diverses illustrations, dans Gérard Bouchard et Jeanette Larouche (1989) et Gérard Bouchard (1993).
31. Le nouvel instrument présente cependant un inconvénient de taille, du fait qu'il ne mesure que l'alphabétisation masculine. Ceci provient de ce qu'avant la décennie 1960, la femme n'assistait ordinairement pas au baptême de ses enfants, lequel survenait très tôt après la naissance; en conséquence, on dispose de trop peu d'actes pour calculer les PMP féminins.
32. Ces cartes ont été présentées dans Gérard Bouchard (1989).
33. C'était du moins le cas au Saguenay, comme le révèlent quelques corpus de données orales.
34. Voir à ce sujet la série de cartes et le commentaire présentés dans Gérard Bouchard, Raymond Roy et Pierre Jacques (1988).
35. Ajoutons qu'un indicateur sociologique comme la répartition des porteurs de gènes mutants à l'origine des maladies héréditaires les plus fréquentes dans cette région ne fait apparaître aucune forme de différenciation, lui non plus (Gérard Bouchard, 1988b). Les porteurs semblent se répartir d'une façon plutôt aléatoire.
36. Dans la même veine, à propos de la fécondité au sein de la petite bourgeoisie trifluvienne, voir Pierre Lanthier (1992).

## Le peuplement de Montréal

1. Sont associés à cette recherche : Patricia Thornton (Concordia University) pour toutes les analyses démographiques, et David Hanna (UQAM) pour les données sur la construction. Cette recherche a bénéficié de l'appui du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Bertrand Desjardins a mis à notre disposition les données du Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal. Joe Occhipinti a effectué l'analyse des échantillons du recensement de 1901. Ben Johnson et Ingrid Olson ont effectué la cartographie sur ATLAS GIS, et Lilian Lee a fourni l'assistance technique du laboratoire SIG de l'Université McGill. Jason Gilliland a contribué à l'analyse des loyers et de la mobilité dans Montréal. Robert Lewis (aujourd'hui attaché à l'Université de Toronto) a contribué à la première analyse des travailleurs de la construction. Nous avons bénéficié de l'aide généreuse des archivistes de l'église Notre-Dame, de l'Archevêché de Montréal, des Sœurs hospitalières de Saint-Joseph, de la ville de Montréal, de l'Université McGill, du Musée McCord, des Archives nationales du Québec à Montréal ; et plus particulièrement de l'aide d'Estelle Brisson, de Luc Lépine et de Pamela Miller; nous avons également bénéficié des suggestions de plusieurs collègues, notamment de France Gagnon, Paul-André Linteau, Yves Otis, Jean-Claude Robert et Bryan Young.
2. Yves Otis (1996) a montré l'importance de cet exode, en particulier dans les années 1860.
3. France Gagnon (1988) a décrit ce processus et les familles Beauchamp sont un élément important dans la description qu'elle donne de la mobilité entre Mascouche et Montréal.
4. On détermine le lieu du mariage de chaque couple en se basant sur le répertoire des mariages de l'Institut Drouin ; pour les couples qui se sont mariés à Montréal, on se reporte ensuite aux registres de Notre-Dame pour chercher où leurs parents vivaient au moment du mariage. En d'autres termes, nous déterminons les lieux de résidence des grands-parents des nouveau-nés de 1859. Les familles ainsi localisées comportent les deux tiers de tous les nouveau-nés baptisés catholiques. Le répertoire des mariages de Drouin, établi tant pour les noms des femmes que pour ceux des hommes, recouvre les mariages de la plupart des paroisses catholiques du Québec, y compris les paroisses irlandaises; ils comprennent une part importante des mariages canadiens-français de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre et demeurent la source la plus exhaustive pour le XIX<sup>e</sup> siècle. Jusqu'en 1859, presque tous les mariages de Montréal étaient célébrés à Notre-Dame, car la tenue d'un registre distinct à St. Patrick ne commence pas avant 1859. Pour le quart de la population qui est protestante, les répertoires sont moins commodes, la couverture moins certaine et les registres mentionnent rarement le lieu de résidence des parents. Pour plus de détails sur la cohorte des naissances de 1859, voir Sherry Olson, Patricia Thornton et Quoc Thuy Thach (1989).
5. Parce que la tradition voulait que l'on célèbre le mariage dans la paroisse de la mariée, il se trouve que les mariées sont plus fréquemment des montréalaises et que l'éventail de leurs lieux d'origine est plus refermé ; cependant les répartitions et les fréquences par comté restent les mêmes pour les hommes et les femmes. Les veufs et les veuves qui se remarient (4 % des mariées et 11 % des mariés) sont exclus de l'analyse, étant donné que la référence à leurs parents est rarement faite et que leurs âges et leurs déplacements sont plus fluctuants.
6. La moitié d'entre eux se sont mariés récemment (1854-1859) et les journaliers se sont le plus souvent mariés au cours des deux ou trois dernières années, ce qui suggère une survie plus courte pour les couples à bas revenus. Il n'y a pas de distorsion importante par district en ce qui concerne les mariages non localisés ; ils représentent de 20 % à 25 % du total.
7. Sherry Olson, Patricia Thornton, Quoc Thuy Thach (1989). Les Bagg étaient une exception.
8. Il s'agit respectivement du fils et du neveu de Phineas Bagg.
9. Cette demeure a été construite pour le courtier Canfield Dorwin en 1846, au 9 Tecumseh Terrace.
10. Sur la rue Sebastopol, son prototype se présente comme une rangée de maisons comptant quatre appartements d'un seul niveau et comportant une entrée commune et aussi un escalier intérieur pour la paire d'appartements situés à l'étage. Voir David Hanna (1986), p.70.
11. Notamment les édifices de la North British and Mercantile Insurance Company au coin des rues Saint-François-Xavier et de l'Hôpital, et de la Great Scottish Life Insurance sur la Place d'Armes. Owen McGarvey leur attribua un double contrat pour l'aménagement de son nouveau magasin de meubles et de sa manufacture au coin de Saint-Antoine et Craig, et pour l'aménagement d'un groupe de cinq magasins au coin de McGill et de Saint-Maurice ; il avait une usine à l'Assomption (Lewis, 1993).
12. La gestion des embauches, des salaires, du logement et de l'alcool suscitait des querelles entre Irlandais et Canadiens français. Voir le journal *The Gazette* (mars 1843), à propos du père Phelan et de la St. Patrick's Society qui réconcilièrent 2 000 *Connaughtmen* et *Corkonians* à Lachine. Voir Raymond Boily (1980) et les comptes rendus du *Herald* et de la *Gazette* sur les cinq terrassiers du canal de Beauharnois tués par l'armée en juin 1843 ; le témoignage des travailleurs montre que plusieurs étaient arrivés dans l'année ou le mois précédents. En décembre 1844, les terrassiers du canal ont été entraînés dans des émeutes liées aux élections à Montréal, protestants contre catholiques, et réprimandés pour brutalité sur le chemin Lachine ; ce qui se répéta en 1878. La *Gazette* penche du côté orangiste. Et les Irlandais et les Canadiens français sont impliqués dans les grèves de 1 200 charretiers en septembre 1864, des terrassiers du canal à Lachine en janvier 1878 et à Soulanges en décembre 1898.
13. En 1898, ils détiennent un contrat encore plus important sur le canal de Soulanges. Tous les Ryan cités, sauf indication contraire, ne sont pas apparentés.
14. Ceci se voit dans les tableaux publiés dans le recensement de 1861, et aussi dans notre cohorte des naissances de 1859.
15. Plus nombreux, les charpentiers et les peintres sont plus lâchement distribués, bien entendu, et certains d'entre eux travaillent dans des manufactures de meubles ou de voitures de chemin de fer.
16. La place du Vieux Marché est aussi connue sous le nom de Place Royale et comme site de l'ancienne maison des douanes, aujourd'hui intégrée au musée archéologique de la Pointe-à-Callières.
17. Bien que le triplex ait été une innovation des années 1860, il n'est devenu le modèle dominant que vers 1900. Voir David Hanna (1986 : 70) et Réjean Legault (1989) en ce qui concerne le triplex du quartier Saint-Jean-Baptiste.
18. La moitié de toutes les mortalités infantiles sont survenues dans le quart de l'année, associées à une mortalité excessive que l'on impute à la diarrhée, au choléra infantile, à la poussée des dents de lait et à une faiblesse générale. Cette configuration est semblable à celle de l'Angleterre du XIX<sup>e</sup> siècle et rappelle les ravages actuels de la diarrhée du sevrage en Afrique. Les nouveau-nés qui ne sont pas nourris au sein par leurs mères sont plus vulnérables aux maladies transmises par la contamination de l'eau potable par les eaux usées et leur vie s'en trouve menacée par la déshydratation.
19. Canada, Commission royale d'enquête sur les rapports qui existent entre le capital et le travail au Canada (1889). À la fin du siècle, Herbert Ames cite ces maisons, toujours habitées, comme un exemple des pires conditions de logement que l'on trouve en ville.
20. La taille moyenne du logement est passée de 4,6 à 5,7 pièces. Cette évaluation s'appuie sur les données des 1500 familles de la cohorte des naissances de 1899, pour lesquelles nous connaissons le nombre de pièces disponibles (recensement nominatif de 1901) et sur les valeurs des loyers (d'après le rôle d'évaluation municipal) et aussi sur les valeurs des loyers de plusieurs centaines de familles fichées dans des microéchantillons sur une période de 40 ans (1861-1901) dont il est fait état dans Jason Gilliland et Sherry Olson (1993).
21. Les rues Plessis et René-Lévesque d'aujourd'hui.
22. D'après le témoignage de Thomas Gratorex et Fred Judah à la Commission royale d'enquête sur les rapports qui existent entre le capital et le travail au Canada (1889 : 85-86 et 660-664). On trouvera un plan, une coupe et une photographie dans Jean-Claude Marsan (1974 : 271 et suivantes).

## Chapitre IV : L'exode rural et les migrations hors des frontières

### Le dépeuplement régional

1. Le mot localité est utilisée dans cette étude pour désigner toute communauté humaine bien délimitée et identifiée par un toponyme. Il correspond généralement à l'entité territoriale qui a le statut juridique de municipalité. Il peut aussi désigner à l'occasion un territoire non organisé et une paroisse.
2. Certaines municipalités ont connu des diminutions de population en raison de l'amputation d'une partie de leur territoire pour former de nouvelles municipalités. Bien que ce processus ait été assez fréquent, il n'explique qu'une petite partie des cas de décroissance durant la période considérée.
3. Le chiffre de 2 500 personnes par localité a été retenu dans cette étude comme un seuil démographique qui différencie le rural de l'urbain. Cela permet de nuancer la définition de rural de Statistique Canada qui est basée sur une densité inférieure à 400 habitants par km<sup>2</sup> et une population inférieure à 1 000 habitants.

### Partir pour les « États »

1. Ce texte emprunte libéralement à mes ouvrages antérieurs : Jean Hamelin et Yves Roby (1971) ; Yves Roby (1976) ; Yves Roby (1990).
2. Cité dans Pierre Ancil (1980 : 65).
3. Cité dans P.-P.-H. Charette (1884 : 405).
4. Cité dans Yolande Lavoie (1972 : 21).
5. Témoignage de Mme Bruno Noury, dans Jacques Rouillard (1985 : 131)
6. Témoignage de Béatrice Mandeville, dans Jacques Rouillard (1985 : 123)

## Chapitre V : Les dernières décennies

### Les phénomènes récents

1. Les interprétations avancées dans ce texte résultent d'un certain nombre de recherches menées avec d'autres au cours des dernières années et de rapprochements entre nos résultats et ceux d'autres chercheurs s'intéressant aux mêmes questions. Ainsi, le traitement de plusieurs des thèmes s'inspire largement des ouvrages de Jean-Bernard Racine et Paul Villeneuve (1992 : 240-478), et de Damaris Rose et Paul Villeneuve (1993 : 153-174). D'autres travaux menés avec Anne-Marie Séguin de l'Institut national de recherches scientifiques (INRS)-Urbanisation et avec Corinne Thomas et Marius Thériault de l'Université Laval ont aussi contribué à la formation des idées présentées dans ces lignes. Cependant, l'auteur reste le seul responsable des faiblesses et des erreurs qui subsistent dans le texte.

## Conclusion

### La genèse d'un territoire

1. Sur la dualité propre aux phénomènes migratoires, voir Douglas S. Massey et al. (1994 : 699 et suivantes) et aussi Daniel Courgeau (1994 : 7-26).
2. La prise de conscience des réalités territoriales inclut la conscience environnementale chère à la littérature anglophone. Concept fondamental de la géographie politique, la conscience territoriale revêt une importance particulière dans l'explication du Québec. Voir à ce sujet les communications de Henri Dorion et de Jean-Paul Lacasse (1972 : 517-519 et 521-523).
3. Il est utile d'y revenir. Ce grand mouvement de bascule n'est pas le seul effet de l'industrialisation et de l'urbanisation, comme on le croit souvent. Son ampleur particulière tient au fait qu'au lendemain de la dernière guerre, et pour la première fois de leur histoire, les villes québécoises peuvent absorber l'accroissement naturel des populations rurales.
4. Cela s'est d'abord constaté dans la vision agriculturiste des élites traditionnelles, réactivée durant la grande crise économique des années 1930 par les projets de développement rural qu'elle a suscités aux États-Unis et au Canada. Puis, dans les années 1960, lorsque l'aménagement du territoire et la planification régionales, inspirés des exemples français et britannique, ont trouvé une audience particulière au Québec.
5. Le fait que ces deux lois aient été promulguées en 1978 et en 1979 par le gouvernement d'un parti souverainiste marque et la nouveauté de l'époque et la tension qu'elle entraîne au sein d'une structure dont les attaches territoriales paraissent vulnérables.
6. Une genèse selon laquelle les villes de Québec et de Montréal, longtemps villes coloniales, n'intègrent pas spontanément les réalités régionales d'aujourd'hui.
7. Le sentiment d'une perte et d'une dégradation devient celui d'une aliénation dont la critique s'est exprimée avec éloquence dans la revue *Parti pris* (1963-1968, Montréal, Éditions Parti pris), et aussi dans les travaux du collectif de recherche en sociologie urbaine sous la direction d'Yves Lamarche, Marcel Rioux et Robert Sévigny (1973).
8. Les descripteurs de cette mentalité sont : un individualisme effréné, le culte de la mobilité et du changement, une vision mécaniste du monde ainsi qu'un messianisme utopique, selon Wilbur Zelinsky (1973).
9. Des anthropologues et des architectes se sont exprimés avec bonheur sur les carences et les exigences du territoire dans son contexte contemporain, notamment Edward T. Hall (1971) et Christopher Alexander (1979).
10. D'après la très convaincante analyse d'Elizabeth Wilson (1991).
11. Au centre de la problématique d'aménagement des États-Unis d'Amérique, le *Paradox of Conscious Purpose* fournit le principe d'une interprétation qui fait appel aux concepts de sacralité et de communauté (voir Gary J. Coates, édit., 1981).

# Bibliographie

- AKENSON, Donald Harmon (1984), *The Irish in Ontario : a Study in Rural History*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- ALEXANDER, Christopher (1979), *The Timeless Way of Building*, New York, Oxford University Press.
- AMES, Herbert ([1897] 1972), *City Below the Hill*, Toronto, University of Toronto Press.
- ANCTIL, Pierre (1980), *Aspects of Class Ideology in a New England Ethnic Minority : the Franco-Americans of Woonsocket, Rhode Island (1865-1929)*, Thèse de Ph.D., New School for Social Research, Ann Arbor, Mich.
- AUEL, Jean M. (1990), *Le grand voyage*, New York, Crown Publishers Inc.
- BARDET, Jean-Pierre, et Hubert Charbonneau (1986), « Cultures et milieux en France et en Nouvelle-France : différenciation des comportements démographiques », dans Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot (dir.), *Évolution et éclatement du monde rural. Structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris et Montréal, École des hautes études en sciences sociales et Les Presses de l'Université de Montréal, p. 75-88.
- BARRÉ, Georges, et Laurent Girouard (1978), « Les Iroquoiens: premiers agriculteurs », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 1, p. 43-54.
- BATES, Réal (1986), « Les conceptions pré-nuptiales dans la vallée du Saint-Laurent avant 1725 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 2, p. 253-272.
- BEAULIEU, Alain (1990), *Convertir les fils de Caïn : jésuites et Amérindiens en Nouvelle-France, 1632-1642*, Québec, Nuit blanche.
- BEAUREGARD, Yves, Alain Laberge et al. (1986), « Famille, parenté et colonisation en Nouvelle-France », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, n° 3, p. 391-405.
- BÉDARD, Hélène (1988), *Les Montagnais et la réserve de Betsiamites, 1850-1900*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Edmond de Nevers »).
- BÉLANGER, Jules, Marc Desjardins, Yves Frenette, avec la collaboration de Pierre Dansereau (1981), *Histoire de la Gaspésie*, Montréal et Québec, Boréal Express et Institut québécois de recherche sur la culture.
- BÉLANGER, Marcel (1991), « Que sont devenues les campagnes ? », dans Bernard Vachon (dir.), *Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Boréal, p. 55-63.
- BENMOUYAL, José (1978), « La Gaspésie », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 1, p. 55-62.
- BIDEAUX, Michel (édit.) (1986), *Jacques Cartier. Relations*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal (coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde »).
- BIRABEN, Jean-Noël (1992), « La population de l'Amérique précolombienne. Essai sur les méthodes d'études », Communication présentée à la Conférence internationale sur le peuplement des Amériques, Vera Cruz, mai.
- BLAYO, Yves (1975), « La mortalité en France de 1740 à 1829 », *Population*, vol. 30, numéro spécial, novembre, p. 123-142.
- BOILARD, Louise (1991), *Les migrations internes dans Charlevoix durant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise (études régionales), Université du Québec à Chicoutimi.
- BOILY, Raymond (1980), *Les Irlandais et le canal de Lachine, la grève de 1843*, Montréal, Leméac.
- BOLEDA, Mario (1984), « Les migrations au Canada sous le Régime français (1608-1760) », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 13, n° 1, p. 23-39.
- BONIER, Marie-Louise (1920), *Débuts de la colonie franco-américaine de Woonsocket*, Farmingham, Mass., Lakeview Press.
- BONNAIN, Rolande, Gérard Bouchard et Joseph Goy (dir.) (1992), *Transmettre, hériter, succéder: la reproduction familiale en milieu rural, France-Québec, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Lyon et Paris, Presses universitaires de Lyon et École des hautes études en sciences sociales.
- BOSH GIMPERA, Pedro (1967), *L'Amérique avant Christophe Colomb*, Paris, Édition Payot.
- BOUCHARD, Gérard (1996), *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*, Montréal, Boréal.
- BOUCHARD, Gérard (1994), « La région culturelle : un concept, trois objets. Essai de mise au point », dans Fernand Harvey (dir.), *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, Québec, Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord et Institut québécois de recherche sur la culture, p. 111-122.
- BOUCHARD, Gérard (1993), « Computerized family reconstitution and the measure of literacy, presentation of a new index », *History and Computing*, vol. 5, n° 1, p. 13-24.
- BOUCHARD, Gérard (1992), « Les migrations de réallocation comme stratégie de reproduction familiale en terroir neuf », dans Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy (dir.), *Transmettre, hériter, succéder: la reproduction familiale en milieu rural, France-Québec, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Lyon et Paris, Presses universitaires de Lyon et École des hautes études en sciences sociales, p. 189-212.
- BOUCHARD, Gérard (1991), « Mobile populations, stable communities : social and demographic processes in the rural parishes of the Saguenay, 1840-1911 », *Continuity and Change*, vol. 6, n° 1, p. 59-86.
- BOUCHARD, Gérard (1990a), « Représentations de la population et de la société québécoise : l'apprentissage de la diversité », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 19, n° 1, p. 7-28.
- BOUCHARD, Gérard (1990b), « Saturation de l'espace agraire et changement social au Saguenay », *Recherches sociographiques*, vol. XXXI, n° 2, p. 201-225.
- BOUCHARD, Gérard (1989), « Évolution de l'alphabétisation (masculine) au Saguenay : les variables géographiques, 1842-1971 », *Historical Papers/Communications historiques*, p. 13-35.
- BOUCHARD, Gérard (1988a), « Co-intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenayen de la marginalité », *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, nos 2-3, p. 283-310.
- BOUCHARD, Gérard (1988b), « Sur la distribution spatiale des gènes délétères dans la région du Saguenay (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 32, n° 85 (avril), p. 27-47.
- BOUCHARD, Gérard (1983), « Le peuplement blanc », dans Christian Pouyez et al., *Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, p. 125-180.
- BOUCHARD, Gérard, et al. (1995), « Mobilité géographique et stratification du pool génique canadien-français sous le Régime français », dans Yves Landry et al. (dir.), *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Beauport et Louvain, Éditions MNH et Academia, p. 51-60.
- BOUCHARD, Gérard, et al. (1985), « La distribution des patronymes au Québec: témoins des dynamiques de population », *Anthropologie et sociétés*, vol. 9, n° 3, p. 197-218.
- BOUCHARD, Gérard, et Marc De Braekeleer (dir.) (1991), *Histoire d'un génome. Population et génétique dans l'est du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- BOUCHARD, Gérard, et Joseph Goy (dir.) (1990), *Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (17<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle)*, Actes du colloque d'histoire comparée Québec-France (Montréal, février 1990), Chicoutimi et Paris, Centre interuniversitaire de recherches sur les populations et École des hautes études en sciences sociales.

- BOUCHARD, Gérard, Claude Laberge et Charles R. Scriver (1988), « Reproduction démographique et transmission génétique dans le nord-est de la province de Québec (18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> s.) », *European Journal of Population/Revue européenne de démographie*, vol. 4, p. 39-67.
- BOUCHARD, Gérard, et Jeannette Larouche (1990), « Le clergé et la colonisation au XIX<sup>e</sup> siècle. L'œuvre du curé Hébert au Lac-Saint-Jean », *Cultures du Canada français*, n° 7, p. 60-70.
- BOUCHARD, Gérard, et Jeannette Larouche (1989), « Nouvelle mesure de l'alphabétisation à l'aide de la reconstitution automatique des familles », *Histoire sociale/Social History*, vol. 22, n° 43 (mai), p. 91-119.
- BOUCHARD, Gérard, et Jeannette Larouche (1988), « Dynamique des populations locales : la formation des paroisses rurales au Saguenay (1840-1911) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 41, n° 3, p. 363-388.
- BOUCHARD, Gérard, et Raymond Roy (1991), « Fécondité et alphabétisation au Saguenay et au Québec (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Annales de démographie historique*, p. 173-201.
- BOUCHARD, Gérard, et Raymond Roy (1990), « Effet fondateur et effets multiplicateurs dans la population du Saguenay (Québec) », dans André Chaventré et Derek F. Roberts (dir.), *Approche pluri-disciplinaire des isolats humains/Pluridisciplinary Approach of Human Isolates*, Paris et Newcastle-upon-Tyne, Éditions de l'Institut national d'études démographiques et Department of Human Genetics, University of Newcastle-upon-Tyne, p. 163-182.
- BOUCHARD, Gérard, Raymond Roy et Pierre Jacques (1988), « La composition des communautés de religieuses au Saguenay (1882-1947) », *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, Sessions d'étude, n° 55, p. 87-117.
- BOUCHARD, Gérard, et Régis Thibeault (1995), « Origines géographiques et sociales du personnel religieux dans la région du Saguenay (1882-1947) », *Histoire sociale/Social History*, vol. 28, n° 55, p. 137-157.
- BOUCHARD, Gérard, et Régis Thibeault (1990a), *La classification des paroisses agricoles du Saguenay selon les qualités pédologiques et climatiques. Présentation de deux méthodes*, Chicoutimi, Institut interuniversitaire de recherches sur les populations.
- BOUCHARD, Gérard, et Régis Thibeault (1990b), *Données sur l'évolution de l'industrie laitière dans la région du Saguenay*, Chicoutimi, Institut interuniversitaire de recherches sur les populations.
- BOUCHARD, Gérard, et Régis Thibeault (1990c), *Mesure de la saturation des terres cultivables : présentation d'un indice*, Chicoutimi, Institut interuniversitaire de recherches sur les populations.
- BOUCHARD, Louis-Marie (1973), *Les villes du Saguenay. Étude géographique*, Chicoutimi, Leméac et Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi.
- BOULÉ, M., « L'homme paléolithique dans l'Amérique du Nord », *L'anthropologie*, vol. 4, p. 36-39.
- BRADBURY, Bettina (1993), *Working Families : Age, Gender, and Daily Survival in Industrializing Montreal*, Toronto, McClelland & Stewart.
- BRUNEAU, Pierre, (1985), « Le rôle de l'État et des bourgeoisies urbaines dans la production d'espaces de loisirs au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n° 76, p. 67-78.
- BRUNET, Yves (1980), « L'exode urbain, essai de classification de la population exurbaine des Cantons de l'Est », *Le Géographe canadien*, vol. 24, n° 4, p. 384-405.
- BUREAU D'AMÉNAGEMENT DE L'EST-DU-QUÉBEC (1966), *Plan de développement*, cahier n° 7, Mont-Joli.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (1955), *Annuaire du Québec*, Québec, Éditeur officiel.
- BUSSIÈRES, Yves (1988), « Les flux de biens et de services dans le champ urbain montréalais : résultats empiriques », *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 11, n° 2, p. 245-258.
- CAMPEAU, Lucien (1986), *Catastrophe démographique sur les Grands Lacs, les premiers habitants du Québec*, Montréal, Bellarmin (coll. « Cahiers d'histoire des jésuites »).
- CAMPEAU, Lucien (1967-1994), *Monumenta Novæ Franciæ*, Rome, Québec et Montréal, Institutum Historicum Societatis Iesu, Les Presses de l'Université Laval et Bellarmin.
- CANADA, COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LES RAPPORTS QUI EXISTENT ENTRE LE CAPITAL ET LE TRAVAIL AU CANADA (1889), *Quebec Evidence*, Ottawa, Queen's Printer.
- CASGRAIN, Henri-Raymond (édit.) (1895), *Le journal du Marquis de Montcalm*, Québec, L.J. Demers.
- CAULFIELD, Jon (1989), « Gentrification and desire », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 24, p. 617-632.
- CHAPDELAINE, Claude (1990), « Le concept de Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, n° 1, p. 2-4.
- CHAPDELAINE, Claude (1989), *Le site Mandeville à Tracy. Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec (coll. « Signes d'Amérique »).
- CHAPDELAINE, Claude (1985), « Sur les traces des premiers Québécois », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1, p. 3-6.
- CHARBONNEAU, Hubert (1994), « Migrations et migrants de France en Canada avant 1760 », dans Robert Larin (dir.), *La contribution du Haut-Poitou au peuplement de la Nouvelle-France*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, p. 31-48.
- CHARBONNEAU, Hubert (1993), « Du bassin parisien à la vallée laurentienne au XVII<sup>e</sup> siècle », dans Jean-Pierre Bardet, François Lebrun et René Le Mée (dir.), *Mesurer et comprendre. Mélanges offerts à Jacques Dupâquier*, Paris, Presses universitaires de France, p. 125-136.
- CHARBONNEAU, Hubert (1990a), « Le caractère français des pionniers de la vallée laurentienne », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 19, n° 1, p. 49-62.
- CHARBONNEAU, Hubert (1990b) (avec la collaboration de John A. Dickinson et de Sylvain Paillé), « L'immigration au Canada avant 1900. Rapport de synthèse », dans A. E. Roel (dir.), *Long Distance Migrations (1500-1900)*, Actes d'un colloque du XVII<sup>e</sup> Congrès international des sciences historiques, Madrid, p. 153-168.
- CHARBONNEAU, Hubert (1984a), « Essai sur l'évolution démographique du Québec de 1534 à 2034 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 13, n° 1, p. 5-21.
- CHARBONNEAU, Hubert (1984b), « Trois siècles de dépopulation amérindienne », dans Louise Normandeau et Victor Piché (dir.), *Les populations amérindiennes et inuit du Canada. Aperçu démographique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 28-48.
- CHARBONNEAU, Hubert (1981), « Remariage et fécondité en Nouvelle-France », dans Jacques Dupâquier et al. (dir.), *Mariages et remariages dans la population du passé*, Londres, Academic Press, p. 561-571.
- CHARBONNEAU, Hubert (1980), « Jeunes femmes et vieux maris : la fécondité des mariages précoces », *Population*, vol. 35, n° 6, p. 1101-1122.
- CHARBONNEAU, Hubert (1979), « Les régimes de fécondité naturelle en Amérique du Nord : bilan et analyse des observations », dans Henri Léridon et Jane Menken (dir.), *Fécondité naturelle : niveaux et déterminants de la fécondité naturelle*, Liège, Ordina Éditions, p. 441-491.
- CHARBONNEAU, Hubert (1975), *Vie et mort de nos ancêtres*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal (coll. « Démographie canadienne », n° 3).
- CHARBONNEAU, Hubert, et al. (1987), *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris et Montréal, Presses universitaires de France et Les Presses de l'Université de Montréal (Institut national d'études démographiques, coll. « Travaux et documents », cahier n° 118).
- CHARBONNEAU, Hubert, et Bertrand Desjardins (1990), « Vivre cent ans dans la vallée du Saint-Laurent avant 1800 », *Annales de démographie historique*, p. 217-226.
- CHARBONNEAU, Hubert, et Bertrand Desjardins (1987), « Mesure de la descendance différentielle des fondateurs de la souche canadienne-française à partir du Registre de population du Québec ancien », *Revue, informatique et statistique dans les sciences humaines*, vol. 23, n° 14, p. 9-20.
- CHARBONNEAU, Hubert, Bertrand Desjardins et Pierre Beauchamp (1978), « Le comportement démographique des voyageurs sous le Régime français », *Histoire sociale/Social History*, vol. 11, n° 21, p. 120-133.
- CHARBONNEAU, Hubert, et Richard Colebrook Harris (1987), « Le repeuplement de la vallée du Saint-Laurent », dans Richard Colebrook Harris et Louise Dechêne (dir.), *Atlas historique du Canada*, vol. I, *Des origines à 1800*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, planche 46.
- CHARBONNEAU, Hubert, et Yves Landry (1979), « La politique démographique en Nouvelle-France », *Annales de démographie historique*, p. 29-57.
- CHARBONNEAU, Hubert, et Yolande Lavoie (1973), « Cartographie du premier découpage territorial des paroisses du Québec », *La Revue de géographie de Montréal*, vol. 27, n° 1, p. 81-87.
- CHARBONNEAU, Hubert, Yolande Lavoie et Jacques Légaré (1971), « Le recensement nominatif de 1681 », *Histoire sociale/Social History*, n° 7, p. 77-98.
- CHARBONNEAU, Hubert, et Jacques Légaré (dir.) (1980-1991), *Répertoire des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 47 vol. (coll. « Programme de recherche en démographie historique »).

- CHARBONNEAU, Hubert, et Jacques Légaré (1967), « La population du Canada aux recensements de 1666 et 1667 », *Population*, vol. 22, n° 6, p. 1031-1054.
- CHARBONNEAU, Hubert, et Normand Robert (1987), « Origines françaises de la population canadienne, 1608-1759 », dans Richard Colebrook Harris et Louise Dechêne (dir.), *Atlas historique du Canada*, vol. 1, *Des origines à 1800*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, planche 45.
- CHARENTE, Pierre-Philippe (dir.) (1884), *Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste. Compte rendu officiel des fêtes de 1884 à Montréal*, Montréal, Le Monde.
- CHARLES, Enid (1944), *Trends in Canadian Family Size. Canada 1941*, Ottawa, Dominion Bureau of Statistics.
- CHARTIER, Jean-Baptiste (1871), *La colonisation dans les Cantons de l'Est*, Saint-Hyacinthe, Courrier de Saint-Hyacinthe.
- CHEVRIER, Daniel (1978), « La côte nord du Saint-Laurent », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 1, p. 75-86.
- CHOUNARD, Michel (1988), *Instruction et comportement démographique en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise (démographie), Université de Montréal.
- CLERMONT, Norman (1990), « Le Sylvicole inférieur au Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, n° 1, p. 5-17.
- CLERMONT, Norman (1985), « Mémoire d'éléphants... », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1, p. 7-16.
- CLERMONT, Norman (1980), « L'augmentation de la population chez les Iroquoiens préhistoriques », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 10, n° 3, p. 159-163.
- CLERMONT, Norman (1978), « Le Sylvicole initial », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 1, p. 31-42.
- CLERMONT, Norman (1977), *Ma femme, ma hache, mon couteau croche. Deux siècles d'histoire à Weymontachie*, Québec, Ministère des Affaires culturelles (coll. « Cultures amérindiennes »).
- CLERMONT, Norman (1974a), « L'hiver et les Indiens nomades du Québec à la fin de la préhistoire », *Revue de géographie de Montréal*, vol. 2, n° 3, p. 447-452.
- CLERMONT, Norman (1974b), « Qui étaient les Attikamègues ? », *Anthropologica*, vol. 16, n° 1, p. 59-74.
- CLERMONT, Norman, et Claude Chapdelaine (1987), *Préhistoire des Amérindiens, archéologie au Québec*, Montréal, Les Presses Solidaires Inc.
- CLERMONT, Norman, et P.E.L. Smith (1980), « La conquête des latitudes nordiques par les hominidés du Quaternaire », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 34, n° 2, p. 221-228.
- COATES, Gary J. (édit.) (1981) *Resettling America*, Andover, Mass., Brick House Publishing Company.
- COLLARD, Edgar A. (1976), *Montreal : the Days that are no More*, Toronto et New York, Doubleday, p. 121-131.
- COPP, Terry (1994), *The Anatomy of Poverty : the Conditions of the Working Class in Montreal, 1897-1929*, Toronto, McClelland & Stewart.
- COSSETTE, Evelyne (1987), « Quand on nommait lacs et rivières », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 17, n° 1, p. 3-6.
- COURGEAU, Daniel (1994), « Du groupe à l'individu : l'exemple des comportements migratoires », *Population*, vol. 49, n° 1, p. 7-26.
- COURVILLE, Serge (1993), « Tradition et modernité : leurs significations spatiales », *Recherches sociographiques*, vol. XXXIV, n° 2, p. 211-231.
- COURVILLE, Serge (1991), « Identité et harmonie : la ruralité québécoise », dans Bernard Vachon (dir.), *Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Boréal, p. 39-54.
- COURVILLE, Serge (1990), *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- COURVILLE, Serge (1983), « Espace, territoire et culture en Nouvelle-France : une vision géographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, n° 3, p. 417-429.
- COURVILLE, Serge, et Serge Labrecque (avec la collaboration de Jacques Fortin) (1988), *Seigneuries et fiefs du Québec. Nomenclature et cartographie*, Québec, Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (coll. « Outils de recherche », n° 3).
- COURVILLE, Serge, Jean-Claude Robert et Normand Séguin (1995), *Atlas historique du Québec. Le pays laurentien au XIX<sup>e</sup> siècle : les morphologies de base*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- COURVILLE, Serge, et Normand Séguin (dir.) (1995), *Espace et culture/Space and Culture*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (coll. « Géographie historique »).
- COURVILLE, Serge, et Normand Séguin (1989), *Le monde rural québécois au XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, La Société historique du Canada (coll. « Brochure historique », n° 47).
- CRÊTE, Serge-André (1978), « Les premiers habitants », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 1, p. 19-30.
- DALLA ROSA, Gilbert, et Guy Di Méo (1981), « Les grands travaux d'aménagement de la baie James », *Annales de géographie*, vol. 90, p. 151-202.
- DAUPHIN, Roma (1994), *Économie du Québec, une économie à la remorque de ses groupes*, Laval, Éditions Beauchemin.
- DECHÈNE, Louise (1974), *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon (coll. « Civilisations et mentalités »).
- DECHÈNE, Louise (1968), « Les entreprises de William Price, 1810-1850 », *Histoire sociale/Social History*, vol. 1, n° 1, p. 16-52.
- DEHOUSSE, Martin E. (1971), *Des premiers hommes aux prémisses de la science*, Paris, Dunod.
- DELÂGE, Denys (1991), *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*, Montréal, Boréal.
- DÉPATIE, Sylvie, Mario Lalancette et Christian Dessureault (1987), *Contributions à l'étude du régime seigneurial canadien*, Montréal, Hurtubise HMH (coll. « Cahiers du Québec/Histoire », n° 88).
- DERRUAU, Max (1974), *Précis de géomorphologie*, 6<sup>e</sup> éd., Paris, Masson.
- DESIARDINS, Bertrand (1994), « Demographics aspects of the 1702-03 smallpox epidemic in the St. Lawrence Valley », Communication présentée au XIX<sup>e</sup> Congrès de la Social Science History Association, Atlanta.
- DESIARDINS, Bertrand (1991), *Le Registre de la population du Québec ancien. Genèse, fonctionnement et applications*, Thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon 2.
- DESIARDINS, Bertrand (1990), « Homogénéité ethnique de la population québécoise sous le Régime français », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 19, n° 1, p. 63-76.
- DESIARDINS, Bertrand (1985), « La mortalité aux âges avancés des immigrants fondateurs de la Nouvelle-France », *Annales de démographie historique*, p. 71-83.
- DICKASON, Olive P. (1993), *Le mythe du sauvage*, Sillery, Éditions du Septentrion.
- DICKASON, Olive P. (1992), *Canada's first nation*, Toronto, McClelland & Stewart Inc.
- DICKINSON, John A. (1986), « Les Amérindiens et les débuts de la Nouvelle-France », *Canada ieri et oggi*, Actes du 6<sup>e</sup> Congrès international des études canadiennes, Selva di Fasano, mars 1985, Bari, Schena Editore, p. 87-108.
- DICKINSON, John A., et Jan Grabowski (1993), « Les populations amérindiennes de la vallée laurentienne, 1608-1765 », *Annales de démographie historique*, p. 51-65.
- DICKINSON, John A., et Brian Young (1995), *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion.
- DOBYNS, Henry F. (1983), « *Their Number Become Thinned* » : *Native American Population Dynamics in Eastern North America*, Knoxville, University of Tennessee Press.
- DOBYNS, Henry F. (1966), « Estimating aboriginal American population : an appraisal of techniques with a new hemispheric estimate » *Current Anthropology*, vol. 7, p. 395-416.
- DORION, Henri (1972), « Définition et portée de la conscience territoriale en géographie politique », dans W. Peter Adams et Frederick M. Helleiner (dir.), *International Geography/La Géographie internationale*, Toronto et Buffalo, University of Toronto Press, p. 517-519.
- DREIMANIS, Aleksis (1968), « Extinction of mastodons in eastern North America : testing a new climatic-environmental hypothesis », *Ohio Journal Sciences*, vol. 68, juin, p. 257-272.
- DUGAS, Clermont (1996), *L'espace rural canadien*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec.
- DUGAS, Clermont (1984), *La ruralité québécoise : évolution et perspectives*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la recherche et de l'analyse, Document de recherche n° 6.
- DUGAS, Clermont (1981), *Un pays de distance et de dispersion*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.

- DUGAS, Clermont (1975), « Étude des facteurs de modification de la répartition du peuplement dans l'Est-du-Québec (1966-1971) », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 19, n° 46 (avril), p. 167-188.
- DULONG, Gaston, et Gaston Bergeron (1980), *Atlas linguistique de l'est du Canada. Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines*, Québec, Ministère des Communications, 10 vol. (coll. « Études et inventaires »).
- DUMAIS, Pierre (1978), « Le Bas-Saint-Laurent », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 1, p. 63-74.
- DUPÂQUIER, Jacques (1979), *La population française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Que sais-je ? », n° 1786).
- DUPONT, Pascale (1995), *Conformité et déviance : la pratique religieuse au Saguenay, 1886-1951*, Mémoire de maîtrise (études régionales), Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi.
- DYKE, Arthur Silas, et V.K. Prest (1989), *Paléogéographie de l'Amérique du Nord septentrionale entre 18 000 et 5 000 ans avant le présent*, Canada, Commission géologique du Canada.
- ELLIOTT, Bruce S. (1988), *Irish Migrants in the Canadas : a New Approach*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- EMERY, George (1993), *Facts of Life, the Social Constructon of Vital Statistics, Ontario 1869-1952*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- FAUCHER, Albert (1961), « Projet de recherche historique : l'émigration des Canadiens français au XIX<sup>e</sup> siècle », *Recherches sociographiques*, vol. II, n° 2, p. 243-245.
- FERENCZI, Imre (1929-1931), *International migrations*, New York, National Bureau of Economic Research, 2 vol.
- FERRETTI, Lucia (1992), *Entre voisins : la société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre Apôtre de Montréal, 1848-1930*, Montréal, Boréal.
- FISHMAN, Robert (1987), *Bourgeois Utopias. The Rise and Fall of Suburbia*, New York, Basic Books.
- FORTIN, Jean-Charles, et Antonio Lechasseur (1993), *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- FRANCIS, Daniel, et Toby Morantz (1983), *Partners in Fur. A History of the Fur Trade in Eastern James Bay, 1600-1870*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press.
- FRANQUET, Louis (1974), *Voyages et mémoires sur le Canada*, Montréal, Éditions Élysée.
- FRÉGAULT, Guy ([1944] 1969), *La civilisation de la Nouvelle-France, 1713-1744*, Montréal, Fides (coll. « Nénuphar, les meilleurs auteurs canadiens », n° 33).
- FRENETTE, Yves (1995), « Macroscopie et microscopie d'un mouvement migratoire : les Canadiens français à Lewiston au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Yves Landry et al. (dir.), *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Beauport et Louvain, Éditions MNH et Academia.
- GADOURY, Lorraine (1991), *La noblesse en Nouvelle-France. Familles et alliances*, Montréal, Éditions HMH.
- GADOURY, Lorraine, Yves Landry et Hubert Charbonneau (1985), « Démographie différentielle en Nouvelle-France : villes et campagnes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 3, p. 423-436.
- GAFFIELD, Chad (dir.) (1994), *Histoire de l'Outaouais*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GAGNÉ, Gérard (1988), « L'impact des maladies européennes sur la mortalité amérindienne à Sillery au XVII<sup>e</sup> siècle », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 18, n° 1, p. 17-28.
- GAGNON, France (1988), « Parenté et migration : le cas des Canadiens français à Montréal entre 1845 et 1875 », *Historical Papers/Communications historiques*, p. 63-85.
- GALENSON, Alice (1985), *The Migration of the Cotton Textile Industry from New England to the South : 1880-1930*, New York, Garland Publishing Inc.
- GARIGUE, Philippe (1956), « French Canadian kinship and urban life », *American Anthropologist*, vol. 58, n° 6, p. 1090-1101.
- GAUTHIER, Majella-J., et Louis-Marie Bouchard (1981), *Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Gaétan Morin.
- GAUVREAU, Danielle (1992), « Nuptialité et industrialisation : éléments de comparaison entre l'Ancien et le Nouveau Monde », dans Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy (dir.), *Transmettre, hériter, succéder : la reproduction familiale en milieu rural, France-Québec, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Lyon et Paris, Presses universitaires de Lyon et École des hautes études en sciences sociales, p. 27-41.
- GAUVREAU, Danielle (1991), *Québec. Une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*, Sillery, Les Presses de l'Université du Québec.
- GAUVREAU, Danielle, et Mario Bourque (1988), « Mouvements migratoires et familles : le peuplement du Saguenay avant 1911 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 2, p. 167-192.
- GAUVREAU, Danielle, Michel Guérin et Martine Hamel (1991), « De Charlevoix au Saguenay : mesure et caractéristiques du mouvement migratoire avant 1911 », dans Gérard Bouchard et Marc De Braekeleer (dir.), *Histoire d'un génôme. Population et génétique dans l'est du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, p. 145-159.
- GAUVREAU, Danielle, et René Jetté (1992), « Histoire démographique et génétique humaine dans une région du Québec avant 1850 », *Annales de démographie historique*, p. 245-267.
- GERVAIS, R., et Alfred Jaouich (1984), « L'utilisation agricole de terres en friche en milieu péri-urbain québécois : le cas de Laval », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, n° 75, p. 365-393.
- GIGUÈRE, Georges-Émile (édit.) (1973), *Œuvres de Champlain*. Montréal, Les Éditions du Jour, 3 vol.
- GILLILAND, Jason (1994), *Residential mobility in Montreal, 1861-1901*, Thèse de M.A. (géographie), Université McGill.
- GILLILAND, Jason, et Sherry Olson (1993), *Claims on housing space in nineteenth-century*, Montréal, Département de géographie, Université McGill (coll. « Shared Spaces/Partage de l'espace », n° 14).
- GILLILAND, Jason, et Sherry Olson, « Claims on housing space in nineteenth-century Montreal », dans Richard Harris et John Weaver, *House and Home in Canadian Cities 1850-1950*, à paraître.
- GIRARD, Camil, et Normand Perron (1989), *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GOSSAGE, Peter (1991), *Family and Population in a Manufacturing Town : Saint-Hyacinthe, 1854-1914*, Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal.
- GOY, Joseph, et Jean-Pierre Wallot (dir.) (1986), *Évolution et éclatement du monde rural : structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris et Montréal, École des hautes études en sciences sociales et Les Presses de l'Université de Montréal (coll. « Les hommes et la terre », n° 19).
- GOY, Joseph, et Jean-Pierre Wallot (dir.) (1981), *Société rurale dans la France de l'Ouest et au Québec (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Actes des colloques de 1979 et 1980, Montréal et Paris, Université de Montréal et École des hautes études en sciences sociales.
- GRACE, Robert J. (1993), *The Irish in Quebec : an Introduction to the Historiography*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- GREER, Allan (1995), *Peasant, Lord and Merchant, Rural Society in Three Quebec Parishes, 1740-1840*, Toronto, University of Toronto Press.
- GROISON, Dominique (1985), « Blanc-Sablon et le Paléolindien au Détroit de Belle-Isle », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1, p. 127-133.
- GUÉRIN, Michel (1988), *Peuplement et dynamique démographique de Charlevoix des origines à aujourd'hui*, Mémoire de maîtrise (études régionales), Université du Québec à Chicoutimi.
- GUÉRIN, Michel, et Gérard Bouchard (1988), *Statistiques de l'urbanisation au Saguenay, 1852-1986*, Chicoutimi, Institut interuniversitaire de recherches sur les populations.
- GUILLEMETTE, André, et Jacques Légaré (1989), « The influence of kinship on seventeenth-century immigration to Canada », *Continuity and Change*, vol. 4, n° 1, p. 79-102.
- HALL, Edward T. (1971), *La dimension cachée*, Paris, Éditions du Seuil (traduction de *The Hidden Dimension*, New York, Doubleday, 1966).
- HAMEL, Martine (1993), « De Charlevoix au Saguenay : caractéristiques des familles émigrantes au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, n° 1, p. 5-25.
- HAMELIN, Jean, et Yves Roby (1971), *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides.
- HAMON, Édouard (1891), *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*, Québec, N.S. Hardy libraire-éditeur.
- HANNA, David (1986), *Montreal, a City Built by Small Builders, 1867-1880*, Thèse Ph.D. (géographie), Université McGill.

- HANNA, David (1977), *The New Town of Montreal : Creation of an Upper Middle Class Suburb on the Slope of Mount Royal in the Mid-Nineteenth Century*, Thèse de M.A. (géographie), University of Toronto.
- HARDY, René, et Normand Séguin (1984), *Forêt et société en Mauricie : la formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930*, Montréal, Boréal Express.
- HARRIS, Richard Colebrook, et Louise Dechêne (dir.) (1987), *Atlas historique du Canada*, vol. I, *Des origines à 1800*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- HARRIS, Richard Colebrook ([1966] 1968), *The Seigneurial System in Early Canada. A Geographical Study*, Québec et Madison, Les Presses de l'Université Laval et University of Wisconsin Press.
- HEIDENREICH, Conrad (1971), *Huronian : a History and Geography of the Hurons Indians 1600-1650*, Toronto, McClelland & Stewart Limited.
- HELM, June (édit.) (1981), *Handbook of North American Indians*, vol. 6, *Subarctic*, Washington, Smithsonian Institution.
- HENIGE, David (1992), « Standards of proof and discursive strategies in the debate over native American population at contact », *Le peuplement des Amériques*, Actes, Vera Cruz, Union internationale d'études sur la population, p. 17-46.
- HENIGE, David (1986), « If pigs could fly : Timucuan population and native American historical demography », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 16, n° 4, p. 701-720.
- HENRIPIN, Jacques (1954), *La population canadienne au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nuptialité-fécondité-mortalité infantile*, Paris, Institut national d'études démographiques et Presses universitaires de France (coll. « Travaux et document s », cahier n° 22).
- HENRIPIN, Jacques, et Yves Péron (1973), « La transition démographique de la province de Québec », dans Hubert Charbonneau (dir.), *La population du Québec : études rétrospectives*, Trois-Rivières, Éditions du Boréal Express, p. 23-44.
- HENRY, Louis, et Yves Blayo (1975), « La population de la France de 1740 à 1860 », *Population*, vol. 30, numéro spécial, novembre, p. 71-122.
- HOFFMAN, Bernard G. (1961), *Cabot to Cartier : Sources for a Historical Ethnography of Northeastern North America, 1497-1550*, Toronto, University of Toronto Press.
- HOSKINS, Ralph (1987), *A Study of the Point St. Charles Shops of the Grand Trunk Railway in Montreal, 1880-1917*, Thèse de M.A. (géographie), Université McGill.
- HUFTY, André (1976), *Introduction à la climatologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- HUGHES, Everett C. (1963), *French Canada in Transition*, Chicago, Ill., University of Chicago Press.
- HUOT, Marie-Josée (1991), *Les pratiques rituelles entourant le mariage dans les régions du Saguenay et de Charlevoix*, Mémoire de maîtrise (études régionales), Université du Québec à Chicoutimi.
- IGARTUA, José E. (1996), *Arvida au Saguenay. Naissance d'une ville industrielle*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- JOHNSON, Laurence (1995), *La réserve malécite de Viger, un projet pilote du projet de civilisation du gouvernement canadien*, Mémoire de M.Sc. (anthropologie), Université de Montréal.
- KURTEN, Björn (1971), *The Age of Mammals*, New York, Columbia University Press.
- LABERGE, Alain (dir.) (1993), *Histoire de la Côte-du-Sud*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 4).
- LACASSE, Jean-Paul (1972), « La notion de conscience territoriale en milieu fédéral : le cas du Québec », dans W. Peter Adams et Frederick M. Helleiner (dir.), *International Geography/La Géographie internationale*, Toronto et Buffalo, University of Toronto Press, p. 521-523.
- LACHANCE, Marc, et al. (1988), *Nouvelle table synchronique des équivalences et divisions territoriales de la région du Saguenay*, Chicoutimi, Institut interuniversitaire de recherches sur les populations.
- LALIBERTÉ, Marcel (1978), « La forêt boréale », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 1, p. 87-98.
- LALONDE, Jean-Louis (1986), *Le village de Saint-Jean-Baptiste : la formation d'un faubourg montréalais, 1861-1886*, Thèse de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- LALOU, Richard (1990), *Des enfants pour le paradis. La mortalité des nouveaux-nés en Nouvelle-France*, Thèse de doctorat (démographie), Université de Montréal.
- LALOU, Richard, et Mario Boleda (1988), « Une source en friche : les dénombrements sous le Régime français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, n° 1, p. 47-72.
- LAMARCHE, Yves, Marcel Rioux et Robert Sévigny (1973), *Aliénation et idéologie dans la vie quotidienne des Montréalais francophones*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- LAMONTAGNE, Maurice, et Jean-Charles Falardeau (1947), « The life cycle of french canadian urban families », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. XIII, n° 2 (mai), p. 233-247.
- LANDRY, Yves (1993), « Fertility in France and New France : the distinguishing characteristics of Canadian behavior in the seventeenth and eighteenth centuries », *Social Science History*, vol. 17, n° 4, p. 577-592.
- LANDRY, Yves (1992), *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi en Nouvelle-France*, Montréal, Leméac.
- LANDRY, Yves (1988), « Fécondité et habitat des immigrantes françaises en Nouvelle-France », *Annales de démographie historique*, p. 259-276.
- LANDRY, Yves (1979), « Mortalité, nuptialité et canadienisation des troupes françaises de la guerre de Sept Ans », *Histoire Sociale/Social History*, vol. 12, n° 24, p. 298-315.
- LANDRY, Yves, et al. (dir.) (1995), *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Beauport et Louvain, Éditions MNH et Academia.
- LANDRY, Yves, et Hubert Charbonneau (1982), « Démographie différentielle et catégories sociales en Nouvelle-France », *Actes du XV<sup>e</sup> Congrès international des sciences historiques*, Bucarest, Editura Academiei Republicii Socialiste România, vol. 4, p. 1150-1163.
- LANDRY, Yves, et Rénald Lessard, « Causes of death in 17<sup>th</sup> and 18<sup>th</sup> century Quebec as recorded in the parish registers », *Actes de la conférence History of Registration of Causes of Death*, Indiana University, Bloomington, à paraître.
- LANTHER, Pierre (1992), « La famille et l'urbanisation en Mauricie de 1900 à 1950 : le cas de la petite bourgeoisie francophone à Shawinigan », dans Rolande Bonnain, Gérard Bouchard et Joseph Goy (dir.), *Transmettre, hériter, succéder : la reproduction familiale en milieu rural, France-Québec, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Lyon et Paris, Presses universitaires de Lyon et École des hautes études en sciences sociales, p. 401-418.
- LANTHER, Raymond (1965), *La vie préhistorique*, Paris, Presses universitaires de France.
- LAROCQUE, Robert (1994), « La paléopathologie des sociétés historiques ou ce que l'histoire ne dit pas », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 12, nos 1-2, p. 103-111.
- LAURIN, Serge (1989), *Histoire des Laurentides*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- LAUZON, Gilles (1986), *Habitat ouvrier et révolution industrielle : le cas du village St-Augustin*, Montréal, Regroupement de chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec.
- LAVALLEE, Louis (1992), *La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- LAUVIGNE, Jacques (1974), *Mesure des migrations internes au Canada sous le Régime français*, Mémoire de maîtrise (démographie), Université de Montréal.
- LAVOIE, Thomas, Gaston Bergeron et Michelle Côté (1985), *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, Québec, Ministère des Communications, 5 vol.
- LAVOIE, Yolande (1980), « Québécois et francophones dans le courant migratoire vers les États-Unis aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Critères*, vol. 27, printemps, p. 205-219.
- LAVOIE, Yolande (1979), *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Québec, Éditeur officiel.
- LAVOIE, Yolande (1973), « Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les États-Unis au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles : étude quantitative », dans Hubert Charbonneau (dir.), *La population du Québec : études rétrospectives*, Trois-Rivières, Éditions du Boréal Express, p. 73-88.
- LAVOIE, Yolande (1972), *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930. Mesure du phénomène*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- LEBLANC, Robert G. (1985), « Colonisation et rapatriement au Lac-Saint-Jean », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 3, p. 379-408.
- LEBRUN, François, et Normand Séguin (dir.) (1987), *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Actes du colloque franco-québécois (Québec, 1985), Trois-Rivières et Rennes, Centre de recherche en études québécoises de l'Université du Québec à Trois-Rivières et Presses universitaires de Rennes 2.
- LÉGARÉ, Jacques (1988), « A population register for Canada under the French Regime: context, scope, content and applications », *Canadian Studies in Population*, vol. 15, n° 1, p. 1-16.

- LÉGARÉ, Jacques (1981), « Le programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal : fondements, méthodes, moyens et résultats », *Études Canadiennes/Canadian Studies*, n° 10, p. 149-182.
- LEGAULT, Réjean (1989), « Architecture et forme urbaine : l'exemple du triplex à Montréal de 1870 à 1914 », *Urban History Review*, vol. 18, n° 1, p. 1-10.
- LE ROY, Charles, dit Bacqueville de la Potherie (1753), *Histoire de l'Amérique septentrionale*, Paris, Nyon Fils.
- LEWIS, Robert D. (1993), *Industry and Space : the Making of Montreal's Industrial Geography, 1850-1918*, Thèse de Ph.D. (géographie), Université McGill.
- LINTEAU, Paul-André (1981), *Maisonnette ou Comment des promoteurs fabriquent une ville*, Montréal, Boréal Express, 2 vol.
- LINTEAU, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert (1979-1986), *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal Express.
- LITTLE, John Irvine (1991), *Crofters and Habitants. Settler Society, Economy, and Culture in a Quebec Township, 1848-1881*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- LIVI, Livio (1949), « Considérations théoriques et pratiques sur le concept de minimum de population », *Population*, vol. 4, n° 4, p. 754-756.
- MACDONALD, William (1981), « The French-Canadians in New England », dans Madeleine Giguère (dir.), *A Franco-American Overview*, vol. 3, *New England*, Cambridge, National Assessment and Dissemination Center for Bilingual/Bicultural Education.
- MARSAN, Jean-Claude (1974), *Montréal en évolution. Historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais*, Montréal, Fides.
- MARTIJN, Charles A., et Jacques Cinq-Mars (1974), « Aperçu sur la recherche pré-historique au Québec », *La Revue de géographie de Montréal*, vol. 28, n° 2, p. 175-188.
- MARTIJN, Charles A., et Norman Clermont (1980), « Les Inuit du Québec-Labrador méridional », *Études Inuit/Inuit Studies*, numéro spécial, 4.
- MASSEY, Douglas S., et al. (1994), « An evaluation of international migration theory : the North American case », *Population and Development Review*, vol. 20, n° 4, p. 699 et suivantes.
- MATHIEU, Jacques (1991), *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris et Québec, Belin et Les Presses de l'Université Laval (coll. « Histoire Belin Sup »).
- MATHIEU, Jacques (dir.) (1984), *La remontée du Saint-Laurent : témoignages de voyageurs (1500-1763)*, Québec, Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (coll. « Rapports et mémoires de recherche »).
- MATHIEU, Jacques, et Serge Courville (dir.) (1987), *Peuplement colonisateur aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Québec, Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (coll. « Cahiers du CÉLAT », n° 8).
- MATHIEU, Jacques, et Alain Laberge (dir.) (1991), *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent : les aveux et dénombremments, 1723-1745*, Sillery, Septentrion.
- MATHIEU, Jacques, et Alain Laberge (1989), « La diversité des aménagements fonciers dans la vallée du Saint-Laurent au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Historical Papers/Communications historiques*, p. 146-166.
- MCGHEE, Robert (1991), *Le Canada au temps des aventuriers*, Montréal, Libre-Expression.
- MCGOWAN, Mark G. (1989), « The de-greening of the Irish: Toronto's Irish-Catholic press, imperialism, and the forging of a new identity, 1887-1914 », *Historical Papers/Communications historiques*, p. 118-145.
- MCINNIS, Marvin R. (1992), « Demographic adjustment to the rural resource base : early fertility decline in Canada in the latter half of the nineteenth century », Communication présentée au Congrès d'histoire rurale, Montréal, Université de Montréal.
- MOOGK, Peter (1989), « Reluctant exiles : emigrants from France in Canada before 1760 », *William and Mary Quarterly*, vol. 46, p. 463-505.
- MORIN, Germain (1991), *L'émigration du Saguenay (fin 19<sup>e</sup> – début 20<sup>e</sup> siècle)*, Mémoire de maîtrise (études régionales), Université du Québec à Chicoutimi.
- MORRISONNEAU, Christian (1978), *Le langage géographique de Cartier et de Champlain : choronymie, vocabulaire et perception*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- MORRISONNEAU, Christian, et Maurice Asselin (1980), « La colonisation au Québec : une décolonisation manquée », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 24, n° 61, p. 145-156.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE (1993), *Inventaire des sites archéologiques du Québec*, Québec, Ministère de la Culture.
- NORCLIFFE, G.B. (1984), « Nonmetropolitan industrialization and the theory of production », *Urban Geography*, vol. 5, n° 1, p. 25-42.
- O'DRISCOLL, Robert, et Lorna Reynolds (édit.) (1988), *The Untold Story : the Irish in Canada*, Toronto, Celtic Arts of Canada.
- OLSON, Sherry (1991a), « Ethnic strategies in the urban economy », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 33, n° 2, p. 39-64.
- OLSON, Sherry (1991b), « The evolution of metropolitan form », dans Trudi E. Bunting et Pierre Filion (édit.), *Canadian Cities in Transition*, Oxford, Oxford University Press, p. 240-262.
- OLSON, Sherry (1989), « Occupations and residential spaces in nineteenth-century Montreal », *Historical Methods*, vol. 22, n° 3, p. 81-96.
- OLSON, Sherry, et David Hanna (1993), « The transformation of Montreal, 1847-1901 », dans Richard Colebrook Harris et Louise Dechêne (dir.), *Atlas historique du Canada*, vol. II, *La transformation du territoire, 1800-1891*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, planche 49.
- OLSON, Sherry, et David Hanna (1990), « Social landscape of Montreal 1901 », dans Richard Colebrook Harris et Louise Dechêne (dir.), *Atlas historique du Canada*, vol. I, *Des origines à 1800*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, planche 30.
- OLSON, Sherry, et Patricia Thornton (1995), « Le raz de marée irlandais à Montréal », dans Yves Landry et al. (dir.), *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Beauport et Louvain, Éditions MNH et Academia, p. 69-80.
- OLSON, Sherry, et Patricia Thornton (1992), « Familles montréalaises du XIX<sup>e</sup> siècle : trois cultures, trois trajectoires », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, n° 2, p. 51-75.
- OLSON, Sherry, et Patricia Thornton (1991), « Family contexts of fertility and infant survival in nineteenth-century Montreal », *Journal of Family History*, vol. 16, n° 4, p. 401-417.
- OLSON, Sherry, Patricia Thornton et Quoc Thuy Thach (1989), « Dimensions sociales de la mortalité infantile à Montréal au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales de démographie historique*, p. 299-325.
- OTIS, Yves (1995), *Dépopulation rurale et structures socio-professionnelles dans trois localités de la plaine de Montréal, 1861-1901*, dans Yves Landry et al. (dir.), *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Beauport et Louvain, Éditions MNH et Academia, p. 123-141.
- PAILLÉ, Sylvain (1992), *Nuptialité selon le rang dans la famille en Nouvelle-France*, Mémoire de maîtrise (démographie), Université de Montréal.
- PAQUETTE, Lyne, et Réal Bates (1986), « Les naissances illégitimes sur les rives du Saint-Laurent avant 1730 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 2, p. 239-252.
- PAQUETTE, Lyne, et Jeannine Perreault (1984), « Un demi-million d'Indiens inscrits au Canada en l'an 2000 ? », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 13, n° 1, p. 101-114.
- PARENT, Michel, et al. (1985), « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1-2, p. 17-37.
- PARENT, Raynald (1985), « Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador : de la préhistoire à 1760 », Thèse de Ph.D (histoire), Université Laval.
- PARENT, Raynald (1978), « Inventaire des nations amérindiennes au début du XVII<sup>e</sup> siècle », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 3-4.
- PARENTEAU, René, (1980), « Le milieu périurbain : l'exemple montréalais », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 24, n° 62, p. 249-276.
- PELLETIER, Louis (1993), *Le clergé en Nouvelle-France : étude de démographie historique et répertoire bibliographique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- PENDERGAST, James, et Bruce G. Trigger (1972), *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- PÉPIN, Pierre-Yves (1969), *Le Royaume du Saguenay en 1968*, Ottawa, Ministère de l'Expansion économique régionale.
- PIÉRARD, Jean, et E. Tremblay, « Description d'une dent de mastodonte (Mammuth americanum, Keer 1792) provenant de Chambord, Lac Saint-Jean, Québec », *Le naturaliste canadien*, vol. 107, n° 4, p. 277-283.
- PLUMET, Patrick (1978), « Le Nouveau-Québec et le Labrador », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 1, p. 99-110.
- POUYEZ, Christian, et al. (1983), *Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- PROGRAMME DE RECHERCHES EN DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE, *Registre de la population du Québec ancien*, Banque de données informatisée, Montréal, Université de Montréal.

- RACINE, Jean-Bernard, et Paul Villeneuve (1992), *Le Canada : une géographie inachevée*, Paris, Hachette et G.I.P. Reclus (coll. « Géographie universelle », vol. 4, États-Unis, Canada).
- RAMADE, François (1984), *Éléments d'écologie fondamentale*, Paris, McGraw-Hill.
- RAMIREZ, Bruno (1995), « L'émigration des Canadiens français aux États-Unis dans les années 1920 », dans Yves Landry et al. (dir.), *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Beauport et Louvain, Éditions MNH et Academia.
- RAMIREZ, Bruno (1991a), *On The Move. French-Canadian and Italian Migrants in the North Atlantic Economy, 1860-1914*, Toronto, McClelland & Stewart.
- RAMIREZ, Bruno (1991b), « The crossroad province: Quebec's place in international migrations, 1870-1915 », dans Rudolph J. Vecoli et Suzanne M. Sinke (édit.), *A Century of European Migrations, 1830-1930*, Urbana, University of Illinois Press, p. 24-260.
- RAMIREZ, Bruno (1991c), *Par monts et par vaux. Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914*, Montréal, Boréal.
- « Recensement du Bas-Canada, 1844 » (1846), dans Canada, Assemblée législative, *Journaux*, app. D.
- RICHARD, Pierre J.-H. (1987), *Le couvert végétal au Québec-Labrador et son histoire postglaciaire*, Montréal, Département de géographie (coll. « Notes et documents », n° 87-01).
- RICHARD, Pierre J.-H. (1985), « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 1 200 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, n° 1-2, p. 39-56.
- ROBERT, Bernard (1971), *Profil migratoires, comtés et régions, province de Québec, 1961-1966*, Québec, Bureau de la statistique du Québec.
- ROBERT, Jean-Claude (1982), « Urbanisation et population: le cas de Montréal en 1861 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n° 4, p. 523-535.
- ROBERT, Jean-Claude (1975), *Du Canada français au Québec libre, histoire d'un mouvement indépendantiste*, Paris, Flammarion.
- ROBY, Yves (1990), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*, Sillery, Septentrion.
- ROBY, Yves (1976), *Les Québécois et les investissements américains (1918-1929)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- ROLLET, C. (1983), « L'allaitement artificiel des nourrissons avant Pasteur », *Annales de démographie historique*, p. 81-92.
- ROSE, Damaris, et Paul Villeneuve (1993), « Work, labour markets and households in transition », dans Larry Bourne et David Ley (dir.), *The Social Geography of Canadian Cities*, Montréal et Kingston, McGill-Queens University Press, p. 153-174.
- ROUILLARD, Jacques (1985), *Ah les États ! Les travailleurs canadiens-français dans l'industrie textile de la Nouvelle-Angleterre d'après le témoignage des derniers migrants*, Montréal, Boréal Express.
- ROY, Pierre-Georges (1927), *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, foies et hommages et aveux et dénombrements conservés aux Archives de la province de Québec*, Beauceville, L'Éclairer, 6 vol.
- ROY, Raymond, Gérard Bouchard et Manon Declos (1988), « La première génération de Saguenayens: provenance, apparentement, enracinement », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 17, n° 1, p. 113-134.
- ROY, Raymond, et Hubert Charbonneau (1978), « La nuptialité en situation de déséquilibre des sexes : le Canada du XVII<sup>e</sup> siècle », *Annales de démographie historique*, p. 285-294.
- ROY, Raymond, Yves Landry et Hubert Charbonneau (1977), « Quelques comportements des Canadiens au XVII<sup>e</sup> siècle d'après les registres paroissiaux », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, n° 1, p. 49-73.
- RUDIN, Ronald (1986), *Histoire du Québec anglophone, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- SAINT-HILAIRE, Marc (1995), *Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay, 1840-1960*, Thèse de Ph. D. (géographie), Université Laval.
- SAINT-HILAIRE, Marc (1991), « La formation des populations urbaines au Québec : le cas du Saguenay, 1881-1951 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 20, n° 1, p. 1-36.
- SAINT-HILAIRE, Marc (1990), *Population des unités résidentielles de base (URB). Saguenay, 1843-1986*, Chicoutimi, Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (« Document II-C-149 »).
- SAINT-HILAIRE, Marc (1988), « Origines et destins des familles pionnières d'une paroisse saguenayenne au 19<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 32, n° 85, p. 5-26.
- SAINT-HILAIRE, Marc (1983), *Initiation à l'histoire régionale*, vol. I, *Colonisation et peuplement*; vol. II, *L'industrialisation*; vol. III, *L'urbanisation*, Québec et Jonquière, Ministère de l'éducation, Direction générale des moyens d'enseignement et Cégep de Jonquière, 3 vol.
- SAINT-PIERRE, Diane (1994), *L'évolution municipale du Québec des régions, un bilan historique*, Sainte-Foy, Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec.
- SAMBARDINO, R. A. (1980), « Mexico's population in the sixteenth century : demographic anomaly or mathematical illusion », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 11, n° 1, p. 1-27.
- SAMSON, Gilles (1978), « Le nord-est de la péninsule Québec-Labrador », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 7, n° 1, p. 111-124.
- SAUVÉ, Louise, et al. (1989), *Peuples autochtones de l'Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Édition Télé-Université.
- SÉGUIN, Anne-Marie (1988), « Madame Ford et l'espace : lecture féministe de la suburbanisation », *Recherches féministes*, vol. 2, n° 1, p. 51-68.
- SÉGUIN, Anne-Marie, et Paul Villeneuve (1987), « Du rapport hommes-femmes au centre de la Haute-Ville de Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 31, n° 83, p. 189-204.
- SÉGUIN, Normand (1980), *Agriculture et colonisation au Québec. Aspects historiques*, Montréal, Boréal Express.
- SÉGUIN, Normand (1977a), *La conquête du sol au 19<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal Express.
- SÉGUIN, Normand (1977b), « Honorat, Jean-Baptiste », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, vol. IX, p. 438-439.
- SIMARD, Jean-Jacques, et Solange Proulx (1995), « L'état de santé des Cris et des Inuit du Québec nordique : quelques indicateurs statistiques de l'évolution récente », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 25, n° 1, p. 3-19.
- SIMARD, Jean-Paul (1981), « Survol de l'histoire économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean », dans Adam Lapointe, Paul Prévost et Jean-Paul Simard, *Économie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, G. Morin, p. 17-72.
- SIMO-NOGUERA, Carlès Javier (1995), *Le comportement démographique de la Nouvelle-France*, Thèse de doctorat (démographie), Université de Montréal.
- SIOUI, Georges E. (1989), *Pour une autohistoire amérindienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- SNOW, Dean, et William Starna (1989), « Sixteenth-century depopulation : a view from the Mohawk Valley », *American Anthropologist*, vol. 91, p. 142-149.
- SOCIÉTÉ RADIO-CANADA (1990), « Sur la piste des anciens américains », *Découverte*, document vidéo, 56 minutes.
- SOLECKI, Ralph (1973), « How man came to North America », dans Richard MacNeish et Richard Stockton (compil.), *Early man in America ; readings from Scientific American*, San Francisco, W.H. Freeman, p. 19-24.
- SOYEZ, D. (1995), « La baie James : faut-il rapatrier ou mondialiser le débat ? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 39, n° 106, p. 63-77.
- STATISTIQUE CANADA, *Recensements, 1911 à 1991*, Ottawa.
- STRAHLER, Arthur Newell, et Alan H. Strahler (1987), *Modern physical geography*, Toronto, Wiley & Sons.
- STURTEVANT, William C. (édit.) (1978), *Handbook of North American Indian*, vol. 15, *North East*, Washington, D.C., Smithsonian Institution.
- THORNTON, Patricia, et Sherry Olson (1996), « Infant vulnerability in three cultural settings in Montreal 1880 », Oxford, Oxford University Press (sous presse).
- THWAITES, James (éd.) (1896-1901), *The Jesuit Relations and Allied Documents*, Cleveland, Burrows Bros., 73 vol.
- TREMBLAY, Marc-Adélar, Gérard Fortin et avec la collaboration de Marc Laplante (1964), *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec : une étude des conditions de vie, des besoins et des aspirations de la famille canadienne-française d'aujourd'hui*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- TREMBLAY, Victor (1968), *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, Chicoutimi, Librairie régionale.
- TRIGGER, Bruce G. (1991), *Les enfants d'Aataentsic*, Montréal, Libre Expression.
- TRIGGER, Bruce G. (1990), *Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal, Boréal et Seuil.

- TRUDEL, Marcel (éd.) (1976), *Gabriel Sagard, le grand voyage au pays des Hurons*, Montréal, Hurtubise HMH.
- TRUDEL, Marcel (1974), *Les débuts du régime seigneurial au Canada*, Montréal, Fides (coll. « Fleur de Lys »).
- TRUDEL, Marcel (1973a), *La population du Canada en 1663*, Montréal, Fides.
- TRUDEL, Marcel (1973b), *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa (coll. « Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française », n° 6).
- TRUESDELL, Léon (1943), *The Canadian Born in the United States. An Analysis of the Statistics of the Canadian Element in the Population of the United States, 1850 to 1930*, New Haven, Yale University Press.
- TULCHINSKY, Gerald J.J. (1960), *The Construction of the First Lachine Canal, 1815-1826*, Thèse de M.A. (histoire), Université McGill.
- TURGEON, Laurier, « Pêcheurs basques et Indiens des côtes du Saint-Laurent au XVI<sup>e</sup> siècle », *Études canadiennes/Canadian Studies*, vol. 13, p. 9-14.
- VACHON, Bernard, Sébastien Vachon et Michelle Maufette (1993), *L'atlas de l'évolution démographique des municipalités locales et des municipalités régionales de comté du Québec*, Nicolet, Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec.
- VALLIÈRES, Marc (1973), *Les industries manufacturières de Québec, 1900-1959. Essai de normalisation des données statistiques en dix-sept groupes industriels et étude sommaire de la croissance de ces groupes*, Thèse de M.A. (histoire), Université Laval.
- VICERO, Ralph D. (1980), « L'exode vers le sud – survol de la migration canadienne-française vers la Nouvelle-Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Claire Quintal (dir.), *Situation de la recherche sur la Franco-Américanie*, Québec, Conseil de la vie française en Amérique.
- VICERO, Ralph D. (1971), « Sources statistiques pour l'étude de l'immigration et du peuplement canadien-français en Nouvelle-Angleterre au cours du XIX<sup>e</sup> siècle », *Recherches sociographiques*, vol. XII, n° 3, 361-377.
- VICERO, Ralph D. (1968), *Immigration of French Canadians to New England, 1840-1900. A Geographical Analysis*, Thèse de Ph.D., Université du Wisconsin.
- VIEN, Rossel (1955), *Histoire de Roberval, cœur du Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Éditions du Centenaire.
- VILLENEUVE, Linda (1991), *La socioéconomie de Charlevoix au début des années 1830*, Mémoire de maîtrise (géographie), Université Laval.
- VILLENEUVE, Paul (1988), « Gender, employment and territory in metropolitan environments », dans G. J. R. Linge et G. A. van der Knaap (dir.), *Labour, Environment and Industrial Change*, Londres et New York, Routledge, p. 67-86.
- VILLENEUVE, Paul-Yves, Mario Polèse et Serge Carlos (1976), « De la frontière à la métropole : la géographie sociale du Canada urbain », *Le Géographe canadien*, vol. 20, n° 1, p. 72-110.
- VINCENT, Odette (dir.) (1995), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- VINCENT, Sylvie, et Bernard Arcand (1979), *L'image de l'Amérindien dans les manuels scolaires du Québec*, Montréal, Hurtubise.
- WAMPACH, Jean-Pierre (1988), « Deux siècles de croissance agricole au Québec, 1760-1985 », *Recherches sociographiques*, vol. XXIX, n° 2-3, p. 181-199.
- WHITMORE, Thomas, M. (1991), « Sixteenth-century population decline in the basin of Mexico : a systems simulation », *Latin American Population History Bulletin*, vol. 20, p. 2-18.
- WILSON, Elizabeth (1991), *The Sphinx in the City*, Berkeley, University of California Press.
- WRIGHT, James Valliere (1980), *La préhistoire du Québec*, Montréal, Fides.
- WRIGHT, James Valliere (1972), *Ontario prehistory, an eleven-thousand-year archeological outline*, Ottawa, Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada.
- ZELINSKY, Wilbur (1973), *The Cultural Geography of the United States*, New Jersey, Prentice Hall.

### Sources cartographiques

- SAMUEL DE CHAMPLAIN (1632), *Carte de la nouvelle france, augmentée depuis la dernière, servant à la navigation faite en son vray Meridien, par le Sr. de Champlain pour le Roy en la Marine ; lequel depuis l'an 1603 jusques en l'année 1629 ; a découvert plusieurs coste, terres, lacs, rivières, et Nations de sauvages, par cy devant incognues, comme il se voit en ses relations quil a fait Imprimer en 1632.*
- MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES (TERRES) (1988), *Les Nations autochtones au Québec*, Québec.

# Liste des figures

## CHAPITRE II: LE PEUPEMENT DES BASSES TERRES

### La population française de la vallée du Saint-Laurent avant 1760

Figure 1 :	Taux bruts de nuptialité, de natalité et de mortalité et évolution de la population	33
Figure 2 :	Immigration établie et immigration totale selon la période d'arrivée	34
Figure 3 :	Mouvement mensuel des premiers mariages selon la période de mariage	36
Figure 4 :	Âge au premier mariage des Canadiens selon la période de mariage et le sexe	36
Figure 5 :	Proportion d'individus se remarquant une première fois selon le sexe, la période du premier mariage et l'âge au veuvage	37
Figure 6 :	Mouvement mensuel des conceptions selon le rang de l'accouchement	38
Figure 7 :	Taux de fécondité légitime (tous âges au mariage) selon certains groupes de femmes	38
Figure 8 :	Distribution des familles selon la taille et le type, 5 paroisses de la Nouvelle-France, 1640-1762	38
Figure 9 :	Taux de fécondité légitime (tous âges au mariage) selon le groupe social	40
Figure 10 :	Rapport des quotients quinquennaux de mortalité selon l'âge (sexes réunis, 100 = quotients des Canadiens nés avant 1730)	40
Figure 11 :	Mouvement mensuel des décès selon l'âge au décès	41

Figure 12 :	Distribution des pionniers selon le nombre de descendants présents le premier janvier 1730	42
-------------	--	----

Figure 13 :	Importance relative des pionniers dans le patrimoine génétique des Québécois d'expression française	42
-------------	---	----

### L'expansion de l'écoumène

Figure 1 :	Les régions de la vallée du Saint-Laurent en 1725	48
------------	---	----

## CHAPITRE III: VERS LES PLATEAUX ET VERS LA VILLE

### La formation des espaces régionaux

Figure 1 :	Croissance comparée de certaines régions et villes à diverses périodes (taux annuels moyens de croissance)	66
Figure 2 :	Migration nette pour certaines régions et villes à quelques périodes (taux annuels moyens)	67
Figure 3 :	Population d'origine française dans certaines régions et villes	67
Figure 4 :	Ouverture des registres paroissiaux, Charlevoix, 1681-1950	68
Figure 5 :	Éléments de topographie	71
Figure 6 :	Croissance démographique par sous-région, 1843-1971 (taux annuels moyens en ‰)	75
Figure 7 :	Les divisions territoriales du Saguenay	76
Figure 8 :	Expansion de l'écoumène saguenayen (acres de terre défrichées), par sous-région et décennie	77
Figure 9 :	Évolution décennale de l'alphabétisation par sous-région, Saguenay, 1842-1971 (indicateur : proportion des hommes ayant un PMP > 75 ‰)	78

### **Le peuplement de Montréal**

Figure 1 : Les rythmes de croissance	83
Figure 2 : Les trois communautés culturelles en 1860 : profils socioprofessionnels	85
Figure 3 : Valeur médiane du loyer	88
Figure 4 : Les densités résidentielles	90

### **CHAPITRE IV: L'EXODE RURAL ET LES MIGRATIONS HORS DES FRONTIÈRES**

#### **Le dépeuplement régional**

Figure 1 : Évolution de la population rurale et du taux de ruralité du Québec de 1901 à 1991	112
Figure 2 : Évolution du nombre de fermes du Québec de 1901 à 1991	113
Figure 3 : Pourcentage des localités du Québec de 2 500 habitants et moins en décroissance démographique de 1901 à 1991	114
Figure 4 : Nombre de divisions de recensement en décroissance par décennie	116
Figure 5 : Évolution de la population du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord de 1901 à 1991	117
Figure 6 : Évolution démographique en pourcentage des localités urbaines, périurbaines et rurales éloignées des MRC du Bas-Saint-Laurent de 1971 à 1991	118

#### **Partir pour les « États »**

Figure 1 : Émigration nette vers les États-Unis, nombres approximatifs, 1860-1900	123
Figure 2 : Migration nette des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, répartition en pourcentage	125
Figure 3 : Distribution des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre, 1860-1900	125
Figure 4 : Distribution totale des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre, 1860-1900	125
Figure 5 : La franco-américanité en 1900	127

### **CHAPITRE V: LES DERNIÈRES DÉCENNIES**

#### **Les phénomènes récents**

Figure 1 : Évolution de la superficie agricole au Québec	146
Figure 2 : Densités linéaires selon les types de milieux québécois	147
Figure 3 : Variations du coût des facteurs de production selon les types de milieux géographiques	147
Figure 4 : Activité manufacturière québécoise	151
Figure 5 : Taille des établissements manufacturiers québécois	151
Figure 6 : Population, Vieux-Port de Québec	152
Figure 7 : Professions et revenus des résidents du Vieux-Port de Québec	153

# Liste des tableaux

## CHAPITRE I: LES PREMIÈRES CONQUÊTES

### La population autochtone

Tableau 1 : Évolution de la population autochtone du Québec, 1500-1800	19
Tableau 2 : Évolution de la population autochtone du Québec, 1800-1986	20

## CHAPITRE II: LE PEUPEMENT DES BASSES TERRES

### La population française de la vallée du Saint-Laurent avant 1760

Tableau 1: Distribution des immigrants établis par mariage en Nouvelle-France selon le pays de provenance et la période d'arrivée	34
Tableau 2: Distribution des immigrants selon la catégorie et la période d'arrivée	35
Tableau 3: Nuptialité différentielle : France, Nouvelle-France, élite	37
Tableau 4: Fécondité différentielle : France, Nouvelle-France, élite	39
Tableau 5: Mortalité différentielle : France, Nouvelle-France, élite	41

### L'expansion de l'écoumène

Tableau 1: Concessions de seigneuries dans la vallée du Saint-Laurent, 1626-1762	46
Tableau 2: Évolution du nombre de patronymes, 1723-1781	53
Tableau 3: Évolution du nombre et de la propriété des censives entre 1723 et 1781	53

## CHAPITRE III: VERS LES PLATEAUX ET VERS LA VILLE

### La formation des espaces régionaux

Tableau 1 : Distribution de la population québécoise par régions (1871-1951)	65
Tableau 2 : Taux bruts de natalité et de mortalité (en pour mille), Québec et certaines régions, 1852-1961	67
Tableau 3 : Proportion des jeunes (0-14 ou 0-15 ans) dans la population de quelques régions et villes, 1852-1871 et 1931-1961	67
Tableau 4 : Population par sous-région, Saguenay, 1843-1971	75
Tableau 5 : Niveaux d'alphabétisation selon la catégorie socioprofessionnelle et l'habitat rural ou urbain, Saguenay, 1842-1971	79

## CHAPITRE IV: L'EXODE RURAL ET LES MIGRATIONS HORS DES FRONTIÈRES

### Le dépeuplement régional

Tableau 1: Localités de 2 500 habitants et moins en décroissance démographique de 1901 à 1951	112
Tableau 2: Évolution du nombre de fermes, de leur superficie et de celle des terres améliorées entre 1901 et 1951	112
Tableau 3: Comtés avec décroissance démographique entre 1901 et 1951	113
Tableau 4: Localités de 2 500 habitants et moins en décroissance démographique durant la période 1951-1991	114
Tableau 5: Évolution du nombre des localités de l'Est-du-Québec selon leur taille démographique entre 1971 et 1991	115
Tableau 6: Les MRC qui comptent moins d'habitants en 1991 qu'en 1951 et le nombre des pertes	116

Tableau 7: Nombre de MRC en décroissance par région administrative en 1961-1971 et 1981-1991	117
Tableau 8: Évolution de la population des petites localités du Québec selon leur taille démographique entre 1981 et 1991	118
Tableau 9: Nombre de petites localités du Québec en croissance et décroissance démographique par strate de taille, 1981-1986	118

**Partir pour les « États »**

Tableau 1: Distribution des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre, 1840-1860	122
Tableau 2: Immigration nette des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre, nombres approximatifs, 1860-1900	123
Tableau 3: Migration nette des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, destination en nombres approximatifs, 1860-1900	125
Tableau 4: Population canadienne-française de quelques villes de la Nouvelle-Angleterre en 1860, 1880 et 1900	126
Tableau 5: Les régions d'origine des migrants québécois de Lewiston, 1860-1900	128
Tableau 6: Nombre de fuseaux, par État, en Nouvelle-Angleterre, 1859 à 1929 (en milliers)	129
Tableau 7: Distribution des Franco-Américains en Nouvelle-Angleterre en nombre et en pourcentage	131

**CHAPITRE V: LES DERNIÈRES DÉCENNIES**

**Les phénomènes récents**

Tableau 1: Mouvements de population entre les quatre milieux québécois	148
Tableau 2: Origine géographique des travailleurs du complexe de la Grande Rivière	149
Tableau 3: Origines et destinations des déplacements quotidiens pour des fins de travail dans la grande région de Québec en 1991	150



Composé en minion  
et achevé d'imprimer en décembre 1996  
sur les presses de l'imprimerie Richard Vézina  
à Ville de Vanier